This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

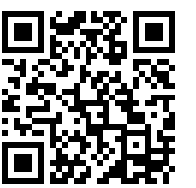

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 378522 DUPL

Digitized by Google

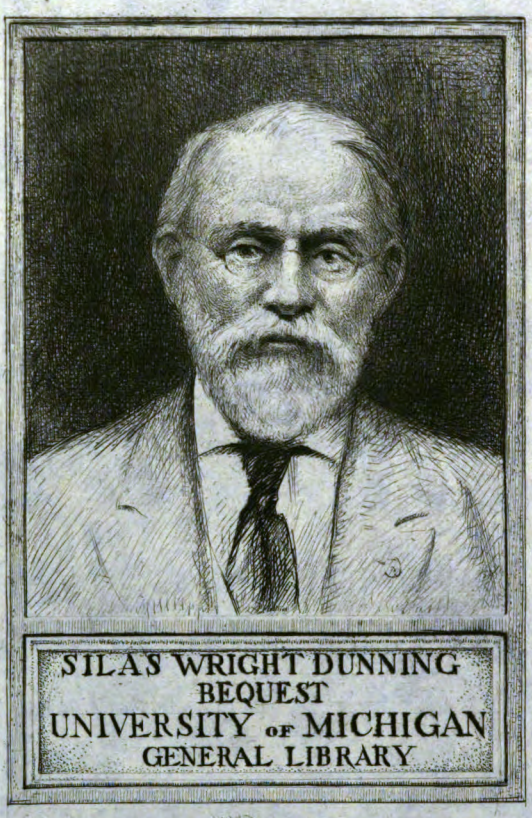

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

.P757

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

Poitiers. Université.

FACULTÉ DES LETTRES

DE

POITIERS

ANNÉE 1893

PARIS
E. LEROUX
28, rue Bonaparte, 28.

POITIERS
BLANCHIER, rue Saint-Porchaire, 25
DRUINAUD, rue la Mairie, 6.

1893

Digitized by Google

Digitized by Google

Printed in France.

JANVIER 1893. ONZIÈME ANNÉE. — No 1.

Dunning
Nijhoff.
1-29-37
32961

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Une session extraordinaire en vue de la licence s'ouvrira, au mois d'avril 1893, dans toutes les Facultés des lettres (Arrêté ministériel du 19 octobre 1892).

***

Une session extraordinaire de baccalauréat, exclusivement réservée aux candidats ajournés aux épreuves de la deuxième partie du baccalauréat ès-lettres, et à celles de la 1re partie, 1re série (*Lettres-philosophie*), du baccalauréat de l'Enseignement secondaire classique, et qui en justifient, s'ouvrira devant la Faculté des lettres de Poitiers, le 18 mars 1893.

***

Les épreuves écrites auront lieu à Poitiers, le samedi 18 mars, à 7 heures du matin.

Une lettre du secrétaire de la Faculté des lettres fera connaître aux candidats déclarés admissibles dans les précédentes sessions, le jour où ils seront appelés à subir les épreuves orales.

***

Le *Comité poitevin de l'Alliance française*, dont le président est M. Arren, doyen de la Faculté des lettres, vient d'organiser des conférences publiques, qui ont obtenu un très grand succès.

Trois conférences ont été faites jusqu'à présent, la première, par M. Souriau, professeur de littérature française à la Faculté, sur *Pierre Loti*; la deuxième, par M. Pichon, professeur de rhétorique

Digitized by Google

au Lycée, sur *André Theuriet*; la troisième que nous publions dans le présent numéro du Bulletin, par M. Hauser, professeur d'histoire au lycée, sur l'*Alliance française* elle-même.

M. Hild, professeur à la Faculté des lettres, fera prochainement une quatrième conférence, d'un genre tout particulier, une *conférence-concert*, sur la *Dernière année de Mozart*.

Le programme, dès à présent arrêté, comprendra : 1° *Pour la partie symphonique* un quintette pour instruments à cordes et un fragment de concerts pour piano.

2° *Pour la partie religieuse* l'*Ave Verum* avec accompagnement de quatuor et d'orgue; plus deux fragments du *Requiem* : *Rex tremendae* et *Lacrymosa* pour chœurs, soli, orchestre et orgue.

3° *Pour la partie dramatique* et *lyrique*, une ou deux mélodies et de notables fragments, de la *Flûte enchantée*, l'*Ouverture et la marche*, pour orchestre; le *Chœur des prêtres d'Isis*, pour voix d'hommes.

CONFÉRENCES DU JEUDI

POUR LA PRÉPARATION A L'AGRÉGATION DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE

La Faculté des Lettres vient d'organiser, à l'intention des candidats à l'agrégation des lettres et de grammaire, des conférences qui seront faites le 2e et le 4e jeudi de chaque mois.

A partir du 23 février prochain, le service de ces conférences sera réparti ainsi qu'il suit :

10 heures du matin. — M. HILD, *Version et explication latines.*

1 heure de l'après-midi, MM. SOURIAU et ARNOULD, *Composition et explication françaises, Thème grec.*

2 heures. — M. CHEVALDIN, *Thème latin et Phonétique française.*

3 heures. — M. ERNAULT, *Grammaire et métrique.*

Aux professeurs de collège à qui le ministère accorde une indemnité de voyage devront se joindre les maitres et les étudiants en résidence à Poitiers, régulièrement inscrits à la Faculté, même s'ils ne se préparent encore qu'à la licence littéraire. Il est entendu que tous les professeurs du dehors qui en feront la demande seront admis à ces conférences.

Le *Bulletin* donnera tous les mois une série de compositions à traiter; il sera rendu compte, le 2e et le 4e jeudi du mois, de toutes celles qui auront été remises en temps utile. Les candidats sont invités à une grande régularité, s'ils désirent avoir des compositions corrigées; la Faculté ne corrigera d'ailleurs que celles dont elle aura elle-même donné les sujets durant le mois précédent.

Les professeurs donneront aux candidats des indications bibliographiques qui leur permettront de préparer eux-mêmes les auteurs portés au programme.

Les candidats qui sont trop loin pour venir à Poitiers sont invités à envoyer, dans les délais indiqués, leurs compositions écrites, qui leur seront corrigées et renvoyées le plus tôt possible.

INDICATIONS SPÉCIALES. — CONFÉRENCES DE M. HILD : *Le Carmen saeculare.*

CONFÉRENCES DE M. ERNAULT. — Le professeur étudiera alternativement la grammaire et la métrique.

Digitized by Google

MM. les candidats sont invités à présenter des compositions sur les sujets qui seront traités à ces conférences, dans l'ordre suivant à partir du 23 février 1893 :

Règles générales de la quantité en grec et en latin.
Les thèmes verbaux.
Du digamma homérique.
Infinitifs et participes.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES -

LA VERSIFICATION DE LA FONTAINE

La Fontaine et Malherbe. — La Quantité. — Hiatus, cacophonie, vers monosyllabiques. — Rime. — Césure. — Enjambement. — Licences. — Chevilles. — Vers libre. — Lyrisme.

§ I.

LA FONTAINE ET MALHERBE.

L'influence de Malherbe sur La Fontaine, au lieu d'être pour ainsi dire latente, comme nous l'avons vu chez Corneille, devient au contraire très apparente au début, pour se réduire ensuite à rien Et ce ne sont plus des conjectures que je puis apporter, ce sont des textes formels.

On a lu, dans tous les manuels de littérature, l'anecdote trop connue : La Fontaine prenant, à l'audition d'une pièce de Malherbe, conscience de son propre génie ; une seule ode, et non des meilleures, révélant toute la poésie à celui qui devait monter bien plus haut que son initiateur.

Malgré toute la défiance dont il faut user en face de pareilles histoires, et malgré la profonde invraisemblance de ce conte, le voici, dans sa forme originale, tel que le raconte Pellisson : « Il étudia sous des maîtres de campagne qui ne lui enseignèrent que du latin, et il avait déjà vingt-deux ans, qu'il ne se portait à rien, lorsqu'un officier, qui était à Château-Thierry en quartier l'hiver, lut devant lui par occasion, et avec emphase, cette ode de Malherbe :

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les aventures
De nos abominables jours ?

Digitized by Google

Il écouta cette ode avec des transports mécaniques de joie, d'admiration et d'étonnement. Ce qu'éprouverait un homme né avec de grandes dispositions pour la musique, et qui, après avoir été nourri au fond d'un bois, viendrait tout d'un coup à entendre un clavecin bien touché, c'est l'impression que l'harmonie poétique fit sur l'oreille de M. de La Fontaine.

Il se mit aussitôt à lire Malherbe, et s'y attacha de telle sorte qu'après avoir passé les nuits à l'apprendre par cœur, il allait de jour le déclamer dans les bois. Il ne tarda pas à vouloir l'imiter; et ses essais de versification, comme il nous l'apprend lui-même, furent dans le goût de Malherbe[1]. » S'il fallait prendre ce récit au pied de la lettre, ce serait le plus beau titre de gloire pour Malherbe d'avoir été la cause occasionnelle des fables. Et de même que l'on a pu soutenir que la plus belle inspiration de Jean Baptiste Rousseau, ça a été la strophe principale de l'ode où Le Franc de Pompignan déplore la mort du pseudo grand lyrique, je dirais volontiers que le chef-d'œuvre de Malherbe, c'est .... La Fontaine.

Après tout, celui qui découvrait Baruch pouvait bien s'éprendre d'une belle passion pour le plus grand des versificateurs, aller même, en reprenant le mot de Pellisson, jusqu'à des transports mécaniques, et, ce qui me paraît surtout vraisemblable, s'empresser de conter son admiration aux arbres de ses chères forêts. D'autant que nous rencontrons plus d'une fois dans les Fables la trace de cette admiration. Avec la foi de Lucrèce en Épicure, La Fontaine aime, à ses débuts, à citer les paroles de son maître; nous sentons en lui la confiance tranquille du disciple :

> On ne peut trop louer trois sortes de personnes :
> Les dieux, sa maîtresse et son roi.
> Malherbe le disait; j'y souscris quant à moi :
> Ce sont maximes toujours bonnes, I, 98.

Dans une de ses premières fables, si ce n'est pas la première, il est plus élogieux encore pour Malherbe, et son élève Racan :

> Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
> Disciples d'Apollon, nos maîtres pour mieux dire[2].

En effet, lui qui cherche partout des endroits pleins d'excellence

[1] *Histoire de l'Académie*, ed. Livet, II, 303-304. Les références pour ce chapitre sont faites à l'édition des Grands écrivains, sauf indication contraire. Je prends les exemples dans le texte de M. Marty-Laveaux, lorsqu'il est nécessaire de s'appuyer sur l'orthographe du temps.

[2] I, 200, 10. Cf. Malherbe, I, LXXI-LXXII. Cf. La Fontaine, I, XXVIII-XXIX. Sur son respect pour Malherbe, cf. une lettre du 30 janvier 1663 à Fouquet (IX, 355) et un passage de sa *Climène* à la date de 1671, VII, 165, 349.

Digitized by Google

pour les transporter dans ses propres œuvres, il n'hésite pas à enchâsser dans une de ses fables un souvenir de Malherbe. Car dans ce vers,

Va-t-en, chétif insecte, excrément de la terre ! I, 155.

on a déjà souligné une imitation évidente du passage bien connu :

Va-t-en à la malheure, excrément de la terre [1].

Cette influence que La Fontaine ne cherche pas à cacher pour son propre compte, qu'il constate sur les autres poètes, il reconnaît qu'elle s'exerce sur la Cour même, et cela dans une lettre à Racine du 6 juin 1686, à un moment où il s'était déjà singulièrement débarrassé de son fétichisme pour Malherbe :

Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
Arrangeant mal ses mots, gâtant par son François
Des Grecs et des Latins les grâces infinies.
Nos aïeux, bonnes gens, lui laissaient tout passer,
Et d'érudition ne se pouvaient lasser.
C'est un vice aujourd'hui....
Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire,
On voit bien qu'il a lu, mais ce n'est pas l'affaire :
Qu'il cache son savoir, et montre son esprit.
Racan ne savait rien; comment a-t-il écrit ?
Et mille autres raisons, non sans quelque apparence.
Malherbe de ces traits usait plus fréquemment :
Sous lui la Cour n'osait encore ouvertement
Sacrifier à l'ignorance, IX, 373-374.

Cette admiration dure encore l'année suivante, puisqu'en 1687, écrivant, il est vrai, à un prélat, Huet, alors évêque de Soissons, La Fontaine n'hésite pas à accorder les honneurs du Paradis à son maître :

Malherbe avec Racan, parmi les chœurs des anges,
Là haut de l'Éternel célébrant les louanges,
Ont emporté leur lyre, et j'espère qu'un jour
J'entendrai leur concert au céleste séjour, IX, 205, 93.

Je ne sais si La Fontaine n'a pas donné une forme plus sincère à son admiration, en d'autres termes, s'il ne pensait pas accorder une place plus belle et plus sûre à Malherbe lorsque, au lieu de le béatifier, il lui octroyait une simple apothéose dans sa *Daphné* : « Apollon

[1] Malherbe, I, 239. Cf. encore La Fontaine, II, 74, 19, et Malherbe, I, 154-155

Digitized by Google

monte dans le char où est l'Amour, et tous deux retournent au Ciel. Le théâtre change aussitôt. Le Parnasse se découvre au fond. Quelques Muses sont assises en divers endroits de sa croupe, et quelques poètes à leurs pieds. Sur le sommet, le palais du Dieu se fait voir. Les deux côtés du théâtre sont deux galeries qui ressemblent à celles où on étale des raretés les jours de fête et les jours de foire. Là sont les archives du Destin. L'architecture est ornée de feuilles de laurier. Sous chaque portique est un buste; il y en a neuf de conquérants, et autant de poètes, les conquérants d'un côté, et les poètes de l'autre. Les conquérants sont Cyrus, Alexandre, etc., et les poètes sont Homère, Anacréon, Pindare, Virgile, Horace, Ovide, l'Arioste, le Tasse et Malherbe. Apollon a voulu que l'avenir fût montré en faveur de cette fête. » (VII, 242-243).

Après avoir exprimé ainsi l'admiration de La Fontaine pour Malherbe, il suffirait, si nous avions affaire à un esprit méthodique, à un tempérament logique, de passer à la contre-partie, et de montrer que La Fontaine a su dépouiller ses premières impressions, aller, envers son maître, d'une admiration sans réserve à des réserves sans admiration; ou encore, si l'on préfère la formule plus connue, qu'après avoir adoré les œuvres de Malherbe, il les aurait brûlées. Mais avec un génie ondoyant et divers comme La Fontaine, les choses ne vont pas avec cette netteté. Notre poète ne tranche pas ainsi dans le vil, et dit suivant le temps, comme son sage : Vive Ronsard ! Vive Malherbe ! Même dans le moment où il se croit un fidèle disciple du Zoïle de Desportes, il manque gravement aux règles de son maître, et découvre de la poésie là où l'hypercritique ne trouvait qu'une pauvreté. Desportes, dans un de ses plus jolis vers, dit :

Les vents émus retenaient leurs haleines.

La Fontaine avait lu probablement ce joli passage : et peut-être connaissait-il l'existence de la noté archi-pédante de Malherbe : « Excellente sottise. Si les vents étaient émus, comment retenaient-ils leurs haleines? S il veut dire que les vents, qui étaient émus auparavant, s'apaisaient, il le faut exprimer d'autre façon. » (IV, 254.)

La Fontaine aurait haussé les épaules à lire pareille critique, et murmuré :

Maudit censeur, te tairas-tu ?
Les délicats sont malheureux;
Rien ne saurait les satisfaire.

A coup sûr, ce vers de Desportes chante un jour dans sa mémoire : il n'en retient que l'exquis, en adoucissant la fin :

Et comme un jour les vents, retenant leur haleine, I, 268.

Digitized by Google

Sans doute il ne reproduit pas l'épithète qui semble une sottise à Malherbe : mais il ne laisse pas diminuer par cette vétille son admiration pour la beauté qui suit. S'il connaît le Commentaire en manuscrit, et la chose n'est pas impossible chez un infatigable lecteur comme La Fontaine, on voit que son admiration pour Malherbe n'est pas un esclavage, et qu'il n'est pas du tout disposé à suivre en vrai mouton le Pasteur de Caen. Il ira plus loin : dans la pièce même où il le sacre divin poète, où il le représente accompagnant sur sa lyre les chœurs des anges, il ne craint pas de se contredire, en le reniant au moins une fois :

> Je pris certain auteur autrefois pour mon Maître.
> Il pensa me gâter; à la fin, grâce aux Dieux,
> Horace par bonheur me désilla les yeux.
> L'auteur avait du bon, du meilleur, et la France
> Estimait dans ses vers le tour et la cadence.
> Qui ne les eut prisés? J'en demeurai ravi :
> Mais ses traits ont perdu quiconque l'a suivi[1].
> Son trop d'esprit s'épand sur trop de belles choses.
> Tous métaux y sont or, toutes fleurs y sont roses[2].

M. P. Mesnard a déjà prouvé dans la *Notice biographique* (I, XVII-XVIII), qu'il était plus que probablement question de Malherbe là dedans. A son argumentation, déjà convaincante, j'ajouterai ce texte, que je crois décisif : Pellisson, dans son Histoire de l'Académie, n'admet pas d'autre interprétation pour ce passage, puisqu'il dit : « Il trouva que la manière de ces latins était plus naturelle, plus simple, moins chargée d'ornements ambitieux; et que, par conséquent Malherbe (je ne le dis qu'après M. de La Fontaine) péchait par être trop beau, ou plutôt trop embelli[3]. »

Nouveau converti, La Fontaine s'écrie donc à son tour :

> Je vois, je sais, je crois, je suis désabusé.

Il renonce à Malherbe, à sa pompe et à ses œuvres. Il puise la bonne doctrine dans Horace, et purifie son goût.

Si quelqu'un pouvait s'étonner de cette rupture avec Malherbe, venue si tard, et interrompue par des demi-réconciliations, si l'on demandait pourquoi La Fontaine a pu passer d'une pareille adoration à

[1] Quelques auteurs de ce temps-là affectaient les antithèses, et ces sortes de pensées qu'on appelle Concetti : cela a suivi immédiatement Malherbe (Note de La Fontaine).

[2] IX, 203, 46. — Vers de Malherbe (Note de La Fontaine). Cf. en effet :

> Tous métaux seront or, toutes fleurs seront roses. I, 232, 68.

[3] *Histoire de l'Académie*, éd. Livet, II, 304.

Digitized by Google

un véritable divorce, je répondrai que c'était pour une absolue incompatibilité d'humeur; que La Fontaine ne pouvait pas poursuivre de sa haine les pédants, sans y englober un beau jour le tyran des mots et des syllabes, le pédagogue des poètes; que cet amant de la liberté et du caprice devait forcément se détacher du représentant de la tyrannie et de la contrainte : le papillon du Parnasse prit peur de l'homme de science qui disséquait impitoyablement les choses légères et ailées [1].

Nous pourrions déjà conclure, à priori, de tout cela que La Fontaine, rompant ainsi avec Malherbe, n'a pas dû renoncer seulement à suivre son goût, mais encore ses théories; que, cessant de voir en lui un proto-type de poésie, il a dû cesser du même coup de le considérer comme un modèle de versification. La suite de cette étude montrera combien en effet La Fontaine s'est écarté des règles de Malherbe, combien sa prosodie est affranchie des chaînes que Malherbe avait forgées, et que Corneille avait commencé à briser.

Sans doute on pourrait objecter, sur toutes ces libertés qu'il prend avec les préceptes de Malherbe, qu'il « plaide coupable », qu'il veut se faire pardonner ses licences, en avouant que ce sont des licences pardonnables pour de petits genres, comme la fable ou le conte, impardonnables dans le style soutenu. N'a-t-il pas dit en effet, dans la préface de la deuxième partie de ses Contes : « Voici les derniers ouvrages de cette nature qui partiront des mains de l'auteur, et par conséquent la dernière occasion de justifier ses hardiesses et les licences qu'il s'est données. Nous ne parlons point des mauvaises rimes, des vers qui enjambent, des deux voyelles sans élision, ni en général de ces sortes de négligences qu'il ne se pardonnerait pas lui-même en un autre genre de poésie, mais qui sont inséparables, pour ainsi dire, de celui-ci. Le trop grand soin de les éviter jetterait un faiseur de contes en de longs détours, en des récits aussi froids que beaux, en des contraintes fort inutiles, et lui ferait négliger le plaisir du cœur pour travailler à la satisfaction de l'oreille. Il faut laisser les narrations étudiées pour les grands sujets » (IV, 145-146). Une pareille apologie doit être entendue *cum grano salis*. J'imagine que La Fontaine aurait considéré comme un sot celui qui l'aurait pris au mot. C'est de la modestie d'auteur, ou, si l'on aime mieux, un peu de cette hypocrisie des parents qui disent du mal de leurs enfants, mais n'admettent pas que l'on fasse chorus avec eux. Un seul fait le prouvera : dans le fragment de tragédie, *Achille*, qui ne compte pas tout à fait six cents vers, il y a une vingtaine d'enjambements. Ce qui montre bien que, dans la pratique, La Fontaine n'estimait pas réellement qu'il y eut deux prosodies : l'une, correcte, pour les grands genres; l'autre, inférieure et bonne pour lui.

[1] IX, 186, 67.

Digitized by Google

§ II.

LA QUANTITÉ.

Tout ce qui pourrait alourdir l'élan de sa pensée semble à La Fontaine un fardeau inutile, dont il vaut mieux se débarrasser. Les questions de quantité notamment le préoccupent fort peu. Nous ne devons pas leur attribuer plus d'importance qu'il ne leur en accordait lui-même. Ce n'est pas lui qui songerait à « mesurer les syllabes d'une ode. » Il a sur la quantité des mots une théorie fort élastique, qui paraîtrait singulièrement licencieuse aux rigoristes modernes, et qui pourtant, malgré son apparence paradoxale peut fort bien se soutenir : « Est-ce *Montléry* qu'il faut dire, se demande-t-il, ou *Montlehéry* ? C'est Montlehéry, quand le vers est trop court, et Montléry quand il est trop long. » (IX, 227-228) Si Malherbe avait rencontré pareille désinvolture de principes chez Desportes, on entend d'ici ses cris d'indignation. Et pourtant La Fontaine faisait là ce que depuis ont admis bien des poètes, grands et petits, et bien naturellement[1].

La licence serait plus grave pour les mots de la langue courante, et choquerait plus l'oreille qu'elle ne servirait efficacement le poète. La Fontaine, sur ce point, a un principe, ou, si l'on préfère, une tendance : il ne compte pas les syllabes muettes. C'est ainsi qu'il considère comme dissyllabes *bailler*, quoi qu'il l'écrive *baailler* :

C'est l'image de ceux qui baaillent aux chimères, I, 170, 46.

L'*e* muet, dans le corps d'un mot ne compte pas : *dea* n'est pour lui qu'un monosyllabe[2]. *Épousseter* s'écrit *épouster*, et ne vaut que trois pieds[3].

[1] Pour la prononciation ou l'orthographe des noms propres, et leur quantité, les poètes ont toujours eu en France le droit légitime de tout oser. Ainsi, Sedaine fait un vers juste pour l'oreille et faux pour l'œil, en écrivant :

Cette lettre au pilote est-elle de Necker? Oui.

(Buffon, Œuvres complètes, éd. Lanessan, Correspondance, II, 299. Dans les *Contemplations*, V. Hugo fait rimer avec *confondre*, *Londre* : « *Londre* sans s, au lieu de *Londres*, voilà une licence poétique, avoue Th. de Banville. J'ai dit qu'il n'en faut jamais, et voilà que mon maitre s'en est permis une. — Eh bien! il a eu tort ». Et plus loin, à propos de *Versaille*, le poète-critique ajoute : « Même observation que ci-dessus. Il fallait écrire non pas *Versaille*, mais *Versailles*. — Rien d'implacable comme un écolier qui prend son maitre en faute ». *Petit traité*, p. 66 et 67, notes.

[2] V, 310, 90. Cf. IV, 486, 16 ; cf. IX, 5, 11.

[3] VII, 361, 960.

Digitized by Google

L'*e* muet ne compte pas non plus dans les verbes en *ier*, comme j'*oublierai*, etc.

Il *crierait* comme moi du haut de son gosier, II, 272, 20.
Fuyons, dit-il en soi, j'*oublierai* cette belle [1].
Quarante beaux esprits *certifieront* ceci, IX, 381.
Je vous *prierais* d'implorer sa justice, IX, 127, 123.
L'Univers
Ne se *souciera* plus ni d'auteurs, ni de vers, VII, 167, 395,
Vous vous *marierez* donc ainsi qu'au temps jadis, VII, 170, 438.

Il en est de même pour les verbes en *ouer* :

Pour un qui s'en *louera*, dix mille s'en plaindront, I, 269, 29.
Je *louerais* l'auteur et l'ouvrage, VI, 346, 163.
Où d'autres *échoueraient*, il se rend tout facile [2].
Et le *tuerai*, ma mère, avec plaisir, Dieu sait, VII, 413, 165.

La Fontaine ne se contredit qu'une seule fois, quand il fait compter l'*e* pourtant muet, de la finale *ent*

foudroient ses canons, embrasent ses carcasses, IX, 161, 124.

Au contraire, par dérogation à l'usage général, il admet *jouer* comme monosyllabe :

Hé bien, me plains-je à tort? Me *joues*-tu pas samour, VIII, 360, 36.

Il en est de même pour le cas, très rare, du reste, où il ne compte pas l'*e* muet à la fin d'un mot, devant une consonne :

Ce partisan, c'est la *Vallée*-Cornay, IX, 122, 26.

Vallée ne compte là que pour deux syllabes. *Compagnie* n'est que trissyllabes dans un vers de dix pieds (V, 309, 67). La Fontaine ne craint pas de mettre dans un alexandrin :

Bon! jurer? Ce serment vous *lie*-t-il davantage? V, 263, 272.

Même liberté pour le compte des dipthongues. Il n'est conséquent avec lui-même que quand une voyelle est précédée d'un *ou*. Il fait alors régulièrement la diérèse; par exemple, dans *ouailles* (V, 302, 8); *jouirai* (I, 275, 43); *Louis* (VII, 407, 82).

Dans tous les autres cas il a deux poids et deux mesures. S'il fait

[1] VI, 203, 394. Cf. IX, 377.
[2] Ed. M. L., III, 371.

Digitized by Google

la synérèse pour *estropiat* (VII, 362, 977); *sanglier* (I, 188, 4, etc.); *hier* (VII, 79, 1195); il fait la diérèse pour *rosier* :

Cueillir du rosier : prenez garde aux épines [1].

S'il compte *piot* pour deux syllabes (VII, 313, 423), il fait la synérèse pour *dussions* :

Que nous dussions tous suivre en esclaves ces princes, VII, [611, 268.

S'il admet *druide* comme trissyllabe (V, 343, 29), il met :

ruinera ville et pâcage, VIII, 435, 56.

Sans doute l'on pourrait dire que dans ces différentes contradictions La Fontaine suit l'usage, qui n'observe aucune règle logique en matière de prononciation. Il est un cas pourtant où cette explication ne vaudrait plus : il arrive à La Fontaine de donner deux quantité au même son. C'est ainsi que pour le mot *poète*, il le compte tantôt pour deux et tantôt pour trois syllabes, prenant, au gré de ses convenances, tantôt la prononciation courante et tantôt la prononciation conventionnelle des poètes [2].

Même précaution nuisit au poète Eschyle, II, 294, 44
Poètes picards, et poètes de Champagne, IX, 151, 48.
Je vous dirai : Dormez, poètes picards, IX, 152, 62.
De votre Altesse humble servant et Poète, IX, 211, 29.
Dès que le Poète lui verra, IX, 457.
Le Poète avait l'air d'un rendu, IX, 206, 14.
Non mais l'art des Poètes n'est rien, IX, 457.
Le Poète autrefois n'en dut guère, II, 386, 18.
Ne sont en l'ouvrage du Poète, III, 233, 15.

Les cas où le mot compte comme trissyllabe, sont plus rares :

Le poète parla d'abord de son héros, I, 99, 14.
La vengeance due au Poète [3].

On le voit : La Fontaine viole manifestement la seule règle objective que Malherbe ait pu fixer pour la quantité. L'affranchissement commence, et continue pour des questions plus importantes.

[1] VII, 571, 134. Si tant est que *Je vous prends sans vert* soit de La Fontaine. Cf. Notice biographique, I, CXLV.

[2] Cf. Thurot, I, c45.

[3] I, 101, 51, vers de huit pieds. Je ne compte pas *poète* trisyllabe dans *Ragotin*, VII, 284, 85, et 814, 449 sqq.

Digitized by Google

L'*e* muet ne compte pas non plus dans les verbes en *ier*, comme j'*oublierai*, etc.

Il *crierait* comme moi du haut de son gosier, II, 272, 20.
Fuyons, dit-il en soi, j'*oublierai* cette belle [1].
Quarante beaux esprits *certifieront* ceci, IX, 381.
Je vous *prierais* d'implorer sa justice, IX, 127, 123.
L'Univers
Ne se *souciera* plus ni d'auteurs, ni de vers, VII, 167, 395,
Vous vous *marierez* donc ainsi qu'au temps jadis, VII, 170, 438.

Il en est de même pour les verbes en *ouer* :

Pour un qui s'en *louera*, dix mille s'en plaindront, I, 269, 29.
Je *louerais* l'auteur et l'ouvrage, VI, 346, 163.
Où d'autres *échoueraient*, il se rend tout facile [2].
Et le *tuerai*, ma mère, avec plaisir, Dieu sait, VII, 413, 165.

La Fontaine ne se contredit qu'une seule fois, quand il fait compter l'*e* pourtant muet, de la finale *ent*

foudroient ses canons, embrasent ses carcasses, IX, 161, 124.

Au contraire, par dérogation à l'usage général, il admet *jouer* comme monosyllabe :

Hé bien, me plains-je à tort? Me *joues*-tu pas samour, VIII, 360, 36.

Il en est de même pour le cas, très rare, du reste, où il ne compte pas l'*e* muet à la fin d'un mot, devant une consonne :

Ce partisan, c'est la *Vallée*-Cornay, IX, 122, 26.

Vallée ne compte là que pour deux syllabes. *Compagnie* n'est que trissyllabes dans un vers de dix pieds (V, 309, 67). La Fontaine ne craint pas de mettre dans un alexandrin :

Bon! jurer? Ce serment vous *lie*-t-il davantage? V, 263, 272.

Même liberté pour le compte des dipthongues. Il n'est conséquent avec lui-même que quand une voyelle est précédée d'un *ou*. Il fait alors régulièrement la diérèse; par exemple, dans *ouailles* (V, 302, 8); *jouirai* (I, 275, 43); *louis* (VII, 407, 82).

Dans tous les autres cas il a deux poids et deux mesures. S'il fait

[1] VI, 203, 394. Cf. IX, 377.
[2] Ed. M. L., III, 371.

Digitized by Google

la synérèse pour *estropiat* (VII, 362, 977); *sanglier* (I, 188, 4, etc.); *hier* (VII, 79, 1195); il fait la diérèse pour *rosier* :

Cueillir du rosier : prenez garde aux épines [1].

S'il compte *piot* pour deux syllabes (VII, 313, 423), il fait la synérèse pour *dussions* :

Que nous dussions tous suivre en esclaves ces princes, VII, [611, 268.

S'il admet *druide* comme trissyllabe (V, 343, 29), il met :

ruinera ville et pâcage, VIII, 435, 56.

Sans doute l'on pourrait dire que dans ces différentes contradictions La Fontaine suit l'usage, qui n'observe aucune règle logique en matière de prononciation. Il est un cas pourtant où cette explication ne vaudrait plus : il arrive à La Fontaine de donner deux quantité au même son. C'est ainsi que pour le mot *poète*, il le compte tantôt pour deux et tantôt pour trois syllabes, prenant, au gré de ses convenances, tantôt la prononciation courante et tantôt la prononciation conventionnelle des poètes [2].

Même précaution nuisit au poète Eschyle, II, 294, 44
Poètes picards, et poètes de Champagne, IX, 151, 48.
Je vous dirai : Dormez, poètes picards, IX, 152, 62.
De votre Altesse humble servant et Poète, IX, 211, 29.
Dès que le Poète lui verra, IX, 457.
Le Poète avait l'air d'un rendu, IX, 206, 14.
Non mais l'art des Poètes n'est rien, IX, 457.
Le Poète autrefois n'en dut guère. II, 386, 18.
Ne sont en l'ouvrage du Poète, III, 233, 15.

Les cas où le mot compte comme trissyllabe, sont plus rares :

Le poète parla d'abord de son héros, I, 99, 14.
La vengeance due au Poète [3].

On le voit : La Fontaine viole manifestement la seule règle objective que Malherbe ait pu fixer pour la quantité. L'affranchissement commence, et continue pour des questions plus importantes.

[1] VII, 571, 134. Si tant est que *Je vous prends sans vert* soit de La Fontaine. Cf. Notice biographique, I, CXLV.

[2] Cf. Thurot, I, c45.

[3] I, 101, 51, vers de huit pieds. Je ne compte pas *poète* trisyllabe dans *Ragotin*, VII, 281, 85, et 814, 449 sqq.

Digitized by Google

§. III.

HIATUS. — CACOPHONIE. — VERS MONOSYLLABYQUES.

La Fontaine ne fait certainement pas d'hiatus pour le plaisir de contrecarrer Malherbe Il les évite même, lorsqu'il le peut facilement :

Ce que je vous dis là, *l'*on le dit à bien d'autres. I, 252, 19.

Pourtant Théodore de Banville pense que nous avons perdu à l'interdiction de l'hiatus, un trésor de nuances harmonieuses, comme celles du XV^e^ et du XVI^e^ siècle, ou encore comme « les effets charmants que le révolté La Fontaine a parfois obtenus » à l'aide de ce procédé [1]. Comme exemple de ces effets charmants, le poète cite le passage de *Clymène* :

APOLLON.

Savoir si vous aimez.

ERATO.

Autrefois j'étais fière
Quand on disait que non : qu'on me vienne aujourd'hui
Demander : « Aimez-vous? Je répondrai *que oui*. VII, 170, 431.

Banville ajoute : « Notons en passant que ce dernier vers contient un harmonieux, un charmant hiatus, *que oui*, dont la douceur est telle qu'il faudrait être un barbare pour vouloir l'effacer [2].

Il n'y a cependant aucune barbarie à effacer un hiatus qui n'existe pas pour l'oreille : car, là où on lit *que oui*, on entend *que houi*.

Ce sont là de ces rencontres de sons qui, au premier abord, pourraient passer pour des hiatus formels, et qui s'expliquent à peu près toutes par des atténuations imperceptibles du premier ou du second des sons durs mis en présence : ainsi, dans une tapisserie, deux tons juxtaposés, et de couleur crue, se fondent pourtant doucement sur la rétine du spectateur, parce qu'un mince fil d'or, presque invisible, les sépare, ou plutôt les réunit, comme dans les émaux cloisonnés.

Lorsqu'on lit dans les fables,

Ce sont ici hiéroglyphes tout purs, I, 400, 26,

il ne faut pas crier à l'hiatus, sous prétexte que maintenant l'h ne

[1] *Petit traité*, p. 101.
[2] *Petit traité*, p. 91.

Digitized by Google

compte pas, que, dès 1694, l'Académie décide que « *hiéroglife* n'est pas aspiré »; car, dans le cours du XVII[e] siècle on prononce *jérogliphe*, et c'est ainsi que le mot est orthographié par La Fontaine [1].

Dans ce vers,

les passages d'Atto et de Léonora, IX, 155, 9,

il faut se rappeler que dans les mots Italiens les finales n'ont pas la dureté qu'elles présentent chez nous, et que l'*o* donne presque le son de l'*e* muet [2].

Si *Ragotin*, *Je vous prends sans vers* et *le Florentin* étaient certainement de La Fontaine [3], il faudrait se résigner à porter au passif du poète trois hiatus formels et désagréables :

Vous mentez : j'en *sçay un*. Vous le sçavez de même [4].
Hors de là! Ah! Ah! Ah! VII, 302
J'entends. Mais gardez-vous de *lui en* ce moment, VII, 406, 70.

En somme, pour nous en tenir aux œuvres authentiques de La Fontaine, et aux hiatus incontestables, je n'en trouve que quatre :

Oh *la oh*! descendez, que l'on ne vous le dise, I, 202, 45.
O vent donc, puis que vent *y a*, II, 393, 36.
Chapitre donc, puisque chapitre *y a*, V, 416, 77.
Telle refuse,
Qui après muse [5].

Certes il n'y a pas la moindre dureté dans de pareilles rencontres.

Ces hiatus sont d'autant plus pardonnables, qu'il n'y a pas d'autre façon d'exprimer ces pensées, et qu'il serait fâcheux de sacrifier l'intérêt de l'idée à une question d'harmonie très controversée. L'hiatus « il y a » est plus harmonieux que beaucoup de rencontres de sons semblables séparés pourtant par une consonne.

Ce dernier cas est très rare chez La Fontaine. Il y a peu de poètes chez qui l'on trouve aussi peu de cacophonies. C'est que La Fontaine aurait pu s'appliquer à lui-même, avec quelques variantes, sa fable sur ceux qui ont le goût difficile, sur ces délicats qui ne peuvent jamais se satisfaire eux-mêmes. Philinte pour les autres, Alceste pour lui-même (ce qui est la bonne méthode), il se corrige sans cesse. On sait au prix de quels efforts il arrive à la grâce.

[1] Cf. éd. Marly-Laveaux, I, 270. Cf. Thurot, II, 414.
[2] Cf. tome II, p. 217, note 5 et note a.
[3] Cf. Notice biographique, I, CXLII-CXLV.
[4] Ed. Marty-Laveaux, IV, 456.
[5] VIII, 444, 65. Encore est-il tiré d'une pièce en style marotique.

Digitized by Google

Son vers est si harmonieux que j'ai trouvé seulement ces quelques passages où l'on pourrait relever une certaine dureté :

Or un jour *qu'au haut et au* loin, I, 134, 9.
Le juge prétendait qu'à tort *et a* travers. I, 138.
Nous prenions dès demain chac*un une* faucille, I, 358, 60.
Exerç*a sa* fureur. I, 246, 30.
Le Charton dit au Porc : Qu'as-*tu tant à te* plaindre? II,271, 13.
Plus j'y pense et plus j'*en en*rage [1].
Je ne *vous vou*lais point alléguer la patrie, VII, 616, 356.

Quant aux vers monosyllabiques, ils sont si nombreux dans les fables, que l'on en peut conclure ceci : La Fontaine n'y trouvait aucune faute contre l'harmonie, quoi qu'en ait pu dire Malherbe.
Car toi, loup, tu te plains, quoi qu'on ne t'ait rien pris, I, 137, 14.
Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe, I, 171, 2.
J'en veux faire à ma tête. Il le fit, et fit bien. I, 204, 80.
Ce que je vous dis là, l'on le dit à bien d'autres. I, 252, 19.
Je le fais, et je baise un beau sein quand je veux. I, 272, 14.
Il prend à tous les mains; il meurt; et les trois frères. I, 339, 32.
Ce que je tiens, dit-il, est-il en vie ou non? I. 342, 11.
Qu'il eut du chaud, du froid, du beau temps, de la bise. II, 13, 12.
Dans l'ombre et dans les fers. — A ces mots il se livre. II, 393, 36.
Met son lit, en plein champ, loin des toits, sous les cieux. II, 295, 48.
Que ne l'a-t-il donc dit? Mais nul d'eux ne l'a su. II, 297, 78.
Qu'il plaît au sort : c'est là l'un des points de leur loi. II, 391, 11.
On perd du temps au choix, on tente, on veut tout faire. II, 429, 34.
Est pris, mis en un sac; et ce qui fut le pire. III, 4, 8.
Le nôtre, un peu trop vieux pour voir au fond des eaux. III, 19, 8.
Pour un âge et des temps qui n'en ont plus que faire. III, 24, 15.
Le conte est du bon temps, non du siècle où nous sommes. III, 24, 10.
Plus ils sont, plus il coûte; et je ne les tiens bons. III, 97, 36.
En est-il? dit le Loup. Pour moi, je n'en vois guère. III, 191, 87.
Dieu fit bien ce qu'il fit, et je n'en sais pas plus. III, 229, 44.
On en vient sur un rien pour les trois quarts du temps. III, 229, 44.
Je le veux, dit le Loup : il m'est mort un mien frère. III, 234, 38.
Peu de grands sont nés tels en cet âge où nous sommes. III, 249. 11.
Car, si je ne suis Dieu, tout au moins je suis roi, VII, 176, 543.
On ne vous l'a pas dit peut-être au fond d'un bois, VII, 220, 480.
Que ma bouche en dit moins qu'il n'en est dans mon cœur, VII, 602, 94.

La conclusion, c'est que là où La Fontaine semble se rapprocher

[1] IV, 29, 118. Cette faute là est bien voulue, puisque la première édition porte : Plus j'y pense et plus j'enrage.

Digitized by Google

de Malherbe et se conformer à ces règles sur l'harmonie des vers, iis ne fait qu'obéir à son instinct de poète, ou, si l'on préfère, suivre ce raisonnement : à égalité de valeur intrinsèque, de deux pensées, celle qui est rendue de la façon la plus mélodieuse est supérieure à l'autre, et, en somme, plus poétique. Mais, sitôt que la règle de Malherbe lui semble plus formelle que réelle, lorsqu'elle interdit par exemple l'hiatus non parce qu'il est dur, mais parce qu'il présente une rencontre de voyelles, si douce qu'elle soit; lorsqu'elle proscrit le vers monosyllabique, non point parce qu'il est dur, mais parce qu'il se compose de mots d'une syllabe, La Fontaine s'insurge nettement, et ne prend conseil que de son génie. Nous l'allons prouver tout à l'heure, pour la rime.

(A suivre.)

L'ALLIANCE FRANÇAISE

Conférence faite à l'Hôtel-de-Ville de Poitiers, le 13 janvier 1893.

MESDAMES, MESSIEURS,

Les littérateurs sont bien heureux; et plus d'une fois, en préparant cette conférence, j'ai envié leur sort. Pour trouver un sujet qui vous plaise, ils n'ont qu'à choisir l'un des maîtres de notre langue, et Dieu sait que le nombre en est grand. C'était véritablement un charme de les entendre, tout près d'ici, exprimer, avec Loti, l'immense pitié qui est au fond des choses, ou bien éprouver, avec Theuriet, l'horreur sacrée des grands bois. Je n'ose, Mesdames et Messieurs, vous promettre un régal aussi exquis. J'aurais pu, il est vrai, feuilleter les œuvres des géographes et des historiens, et y cueillir mainte page digne de prendre place dans les anthologies de notre langue. Mais, modeste géographe moi-même, j'ai dû m'assigner une besogne moins attrayante, surtout pour vous, ingrate, je le crains, pour moi, mais qui peut-être n'est pas sans quelque utilité.

Mes devanciers ont sans doute, à leur façon, servi l'œuvre de *l'Alliance*, en parlant des écrivains qui répandent dans le monde entier le bon renom de notre langue. Pourtant, parmi ceux qui les ont écoutés et qui veulent bien m'écouter aujourd'hui, il en est peut-être encore qui ne savent pas très exactement ce qu'est notre société, ce qu'elle veut, ce qu'elle a fait, surtout pour quelles hautes raisons nous devons tous la soutenir ou la défendre. — C'est ce que je vais tâcher d'expliquer, aussi simplement que possible.

Digitized by Google

« Association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger », tel est le titre, un peu long, mais bien expressif, que notre Alliance se donne à elle-même. Ce titre est à lui seul tout un programme. Fondée il y a tantôt dix ans, elle a obtenu en 1886 la déclaration d'utilité publique, elle est devenue l'un des grands corps de l'État. M. le Ministre de la Guerre a bien voulu lui conférer un précieux privilège, et dont elle est très fière, en autorisant à en faire partie les officiers de notre armée; une autorisation analogue a été accordée aux officiers de l'armée de mer. Grâce aux comités de propagande qu'elle a répandus par toute la France, et qui dépassent le nombre de quarante, elle perçoit annuellement les cotisations de plus de 20.000 adhérents. Par l'intermédiaire des Comités d'action qui la représentent dans presque toutes les contrées du globe, elle dépense annuellement plus de 100.000 francs. A notre époque où le soupçon s'attaque à toutes les œuvres d'intérêt collectif, on pose volontiers cette question : Où va l'argent? Je n'éprouve aucun embarras, Mesdames et Messieurs, à vous dire où va l'argent de l'Alliance : ces petits écus de six francs, qui nous arrivent déjà par milliers et que nous voudrions bien nous voir venir par millions, servent ici à installer une école nouvelle, là à subventionner une école déjà existante, à pourvoir celle-là de livres ou de fournitures scolaires, à réchauffer par des récompenses bien choisies le zèle de maîtres dévoués à qui l'Alliance veut témoigner sa gratitude.

L'un des caractères de notre association, son caractère essentiel (je ne saurais trop insister sur ce point, que je voudrais mettre en pleine lumière), c'est sa parfaite neutralité politique et religieuse. Notre conseil d'administration renferme des abbés, des pasteurs, un rabbin, des laïques, et des laïques appartenant à toutes les confessions, à tous les partis, comme à toutes les professions. On rencontre la même bigarrure dans nos comités locaux. Si vous avez lu, dans les journaux de Poitiers, la liste agréablement panachée des conférences auxquelles votre Comité compte vous convier cet hiver, j'espère qu'il ne vous reste plus aucun doute sur notre parfaite impartialité. Cette impartialité même, dont elle se fait gloire, a eu parfois pour résultat de faire mal juger l'Alliance par les esprits étroits. Ici, on l'a traitée de cléricale, parce qu'elle subventionnait des écoles congréganistes, là au contraire d'anticatholique; la vérité est qu'elle est tout simplement française. Elle est également liée avec la Société des missions catholiques, avec celle des missions protestantes, avec l'Alliance israélite, avec toutes les sociétés qui peuvent l'aider dans son œuvre.

Héritière, dans les Échelles du Levant, du protectorat séculaire exercé par la France sur les catholiques orientaux, elle y subventionne les établissements des Lazaristes, des Dominicains, des Franciscains, des Frères des écoles chrétiennes, des Assomptionnistes,

Digitized by Google

des Filles de la charité, des Sœurs de Saint-Joseph, des Dames de Sion, des Oblates, etc. Mais cela ne l'empêche pas de distribuer de l'argent, dans les mêmes régions, à des écoles grecques, syriennes, arméniennes, israélites et laïques. Catholique encore sur les bords du Haut-Congo, où elle soutient — avec quelle ferveur, on vous l'a dit l'an dernier — l'œuvre de votre illustre compatriote, le P. Augouard, elle est protestante à Tahiti, israélite à Jérusalem, musulmane à Tunis; elle se fera, s'il le faut, et sans en rougir, bouddhiste à Hanoï. Elle a pour principe de ne jamais regarder, quand elle donne, la main qui reçoit; elle écoute seulement la voix qui enseigne, et, tout ce qu'elle demande aux maîtres à qui elle envoie ses secours, c'est d'apprendre le français aux petits enfants de toute race, de toute couleur et de toute religion. Elle mérite donc bien son nom d'Association nationale; pour drapeau, elle a celui de la France, et à son œuvre elle a le droit de convier tous les Français.

Si l'Alliance, en dix années, a fait de si rapides progrès, c'est qu'évidemment sa création répondait à une véritable nécessité. — Dès le XIII^e^ et le XIV^e^ siècle, notre belle langue commençait déjà à ravir au latin ses prérogatives d'idiome des savants et des gens éclairés. Au XVII^e^ et au XVIII^e^, elle tendait à devenir une langue universelle, et l'on put croire un instant que l'humanité civilisée adopterait — en guise de volapük — le dialecte clair et précis dans lequel Catherine et Frédéric II correspondaient avec Voltaire, et Walpole avec M^me^ du Deffand. L'Alliance française, si quelqu'un eût eu l'idée fort superflue de la fonder alors, aurait eu pour adhérents tous les gens qui savaient lire. Mais ce temps n'est plus, le développement des littératures nationales a restreint l'action de nos écrivains au dehors. Chaque fois que se réunit une conférence internationale, notre diplomatie doit livrer de vraies batailles pour obtenir que les protocoles soient, comme autrefois, rédigés en français. C'est en français, il est vrai, que les officiers d'une marine amie ont salué, sur les bords de la Néva, les envoyés de la France. Mais, dans un État voisin, on a poussé la haine de notre langue jusqu'à la chasser des menus de cour et des cuisines impériales : grande réforme, dont les premières victimes ont été, je le crains, les estomacs des majestés et des altesses. Ce qui est moins gai, c'est que quinze cent mille des nôtres ont reçu, d'ordre supérieur, l'interdiction d'apprendre et d'employer notre langue; et malheureusement, sur ce terrain brûlant, l'Alliance ne saurait agir.

Attaquée en Europe, la suprématie du français est vivement combattue dans le reste du monde par l'expansion coloniale de toutes les nations européennes. Les Italiens multiplient leurs écoles dans le Levant, les Anglais en Égypte. A la Plata, 80 à 100.000 Français sont complètement privés d'écoles primaires françaises; aussi, dans les

Digitized by Google

banquets du 14 juillet, l'ancien chargé de porter le toast d'usage est souvent obligé de s'excuser sur son ignorance de la langue nationale, et de faire son discours en patois savoyard ou béarnais, ce qui passe encore, ou en basque, ce qui est pire, parfois même, ce qui devint tout à fait grave, en espagnol. Dans le Canada proprement dit, nous conservons, grâce à l'énergie des descendants de nos anciens colons, une très belle situation; mais dans l'Extrême-Ouest, notre langue est proscrite des tribunaux et des Assemblées. Les Canadiens qui émigrent dans le Nord-Est des États-Unis et qui sont en train de faire de la Nouvelle Angleterre une Nouvelle France, ont constamment à lutter pour défendre leur droit d'avoir des écoles particulières. A la Louisiane, le français disparaît pour faire place à l'anglais et à l'italien, même dans les rues de cette ville au nom si français, la Nouvelle-Orléans.

Mieux que tous les commentaires, quelques chiffres vont vous donner la mesure et le sentiment du danger qui nous menace. Actuellement la langue la plus parlée à la surface du globe est le chinois, articulé par 400 millions de voix humaines; nous pourrions à la rigueur négliger ce chiffre formidable, la Chine n'ayant pas, jusqu'à présent, pris place dans le concert des nations civilisées. Puis vient l'anglais avec 150 millions, le russe avec 70, l'allemand avec 60, l'espagnol avec un chiffre sensiblement égal; et enfin, au sixième rang, le français, qui est parlé par un peu plus de 50 millions d'hommes, soit le *trentième* de la race humaine Si vous ajoutez que dans ces 50 millions rentrent les 38 millions de Français d'Europe, et que notre population européenne tend à rester stationnaire, vous en conclurez que notre langue est menacée d'être distancée par le portugais, qui la serre de près, en attendant qu'elle tombe au rang d'idiome fossile, étudié dans les Académies, mais à peine plus parlé, relativement, que le cafre et le hottentot. — Pas un de vous, Mesdames et Messieurs, ne saurait s'y résigner.

Je sais bien ce que répondent les indifférents, ceux dont le regard ne dépasse pas l'horizon étroit du clocher natal. A les en croire, le danger n'existe pas : c'est toujours en français, disent-ils, qu'on écrira les plus jolis romans, et mieux vaut faire du français le langage d'une petite élite de raffinés, une langue de salon, que de l'enseigner à d'affreux négrillons en guenilles qui, de tous les modes du verbe, ne connaîtront sans doute jamais que l'infinitif, ou à de grands escogriffes d'Allemands qui nous en écorcheront les oreilles. — S'il y avait dans ces raisonnements autre chose que des boutades qui peuvent être amusantes, notre gouvernement devrait sans retard prononcer la dissolution de l'Alliance, afin d'éviter à la nation une perte sèche de 100.000 francs par an.

Digitized by Google

J'espère, Mesdames et Messieurs, être assez heureux pour vous persuader du contraire et pour vous prouver que les intérêts de notre commerce, les nécessités de notre politique, enfin le légitime souci de notre influence, tout exige impérieusement la diffusion de plus en plus large de notre langue dans le monde.

La question de l'Alliance française — si l'on peut ainsi parler — est avant tout une question d'argent. — Nos commerçants ont trop souvent le défaut de ne pas se préoccuper de ce qui se passe à l'étranger. Ils travaillent beaucoup, fabriquent d'excellents produits, et puis attendent qu'on vienne les leur acheter. Une telle attitude se justifiait peut-être à l'époque où les débouchés étaient en nombre restreint, et où quelques maisons, avantageusement connues, jouissaient paisiblement d'un véritable monopole. Aujourd'hui, la clientèle se multiplie indéfiniment et se disperse sur tous les points du globe; le commerce ne peut se passer de gros capitaux, et, pour les rémunérer, il a besoin de vendre beaucoup. Il faut aller trouver l'acheteur sur place, dans son *rancho* de la Plata ou dans son *kraal* du Transvaal; il faut lui parler et, si l'on ne connaît pas sa langue, tâcher qu'il comprenne la vôtre. Apprendre le français aux étrangers, c'est donc ouvrir de nouveaux débouchés au commerce français. Il existe à Buenos-Ayres, à Montevideo, plusieurs journaux français, dont les annonces recommandent nos produits; aussi lorsqu'une sucrerie va se fonder au pied des Andes, elle demande presque toujours son matériel à nos usines de Fives-Lille; supposez que le français disparaisse du pays, et c'est à Birmingham qu'on s'adressera. L'Américain ou l'Australien qui est abonné, je ne dis pas au *Petit Journal* et au *Figaro*, mais à leurs confrères de là-bas, qui peut lire dans le texte un roman de Bourget ou même — on n'est pas très difficile sous ces latitudes — de Georges Ohnet, prend peu à peu des habitudes françaises de penser et de vivre; lorsqu'il donnera une fête à ses amis, il voudra du Champagne de Reims ou d'Épernay; pour ses enfants et pour sa femme, il achètera des poupées françaises et quelques-uns de ces mille riens connus dans le monde entier sous le nom d'articles de Paris. Sur ce terrain-là, les Allemands ne pourront nous battre qu'en nous contrefaisant, en écrivant *Langres* sur des couteaux de Solingen, en vendant comme du Champagne authentique des vins mûris sur les bords du Rhin, ou comme du Cognac des Charentes des eaux-de-vie nées dans les caves de Hambourg.

Nous avons malheureusement des moyens de constater, par preuve inverse, ce rapport qui existe entre le nombre de gens parlant notre langue dans un pays donné et le chiffre d'affaires que nous faisons dans ce même pays. A Smyrne, il y a cent ans, le français, ou tout au moins la langue franque, était d'usage commun; aussi le commerce était-il exclusivement entre les mains de quelques maisons de Marseille; aujourd'hui, c'est la langue anglaise que parlent les em-

Digitized by Google

ployés du chemin de fer, et rails et wagons viennent d'Angleterre. En Louisiane, depuis que la guerre de sécession a supprimé les institutions particulières du pays et, avec elles, l'enseignement gratuit du français, on a vu se réduire progressivement le chiffre des importations françaises.

Nous n'avons d'ailleurs qu'à suivre l'exemple qui nous est donné par le peuple le plus commerçant du monde, le moins disposé à mettre son argent dans des affaires qui ne rapportent pas. Or en Angleterre, quatre grandes sociétés, — et ce ne sont pas les seules — qui mêlent ensemble le négoce, la politique, la religion, la librairie, la pharmacie et bien d'autres choses encore, poursuivent un objet analogue au nôtre : à elles quatre, elles comptent environ 1 million d'adhérents, et leur budget annuel monte à 565.000 livres sterling, soit plus de 12 millions de francs. C'est le revenu que je souhaite à l'Alliance française. Grâce à ces sociétés, l'anglais s'est répandu dans le monde entier, et jusque dans les ports chinois résonne un charabia plus ou moins anglo-saxon, appelé par les Européens *business-english*, ce qui, paraît-il, en passant par le gosier des Célestes, devient *pidgin-engish*. Mais peu importe, il ne s'agit pas de leur faire admirer les beautés de Shakspeare, mais de leur vendre. Chaque élève des Missions de Londres représente tant de yards de coton pour les filatures de Manchester, tant de livres de quincaillerie pour les aciéries de Sheffield.

La richesse n'est pas à dédaigner : elle est un élément essentiel de la puissance et de la grandeur d'une nation. Mais enfin elle n'est pas tout, je ne crois même pas qu'elle puisse se suffire à elle-même, et, pour être durable, elle a peut-être besoin de reposer sur une large base territoriale. La France du moins l'a ainsi compris, et c'est pourquoi elle est redevenue ce qu'elle était jadis, une grande puissance coloniale. Mais quelque noble que soit la joie que nous fassent éprouver les succès remportés par nos braves troupes sur des terres lointaines ou les beaux voyages accomplis par nos courageux explorateurs, il est évident que nos colonies ne sont pas faites uniquement pour donner matière à la création de décorations nouvelles ou pour défrayer les séances des Congrès de géographie Pour que nos possessions d'outre-mer nous soient vraiment utiles, il faut d'abord que nous n'ayons pas à redouter des insurrections continuelles, il faut ensuite que nous trouvions parmi nos sujets des clients pour notre industrie; nécessité plus urgente que jamais, dans un temps où, la politique protectionniste nous fermant plusieurs de nos anciens débouchés extérieurs, c'est pour nous une question de vie ou de mort de nous en assurer de nouveaux. Le seul moyen d'atteindre ce double but, c'est de répandre notre langue partout où flotte notre drapeau.

Digitized by Google

Évidemment on ne saurait suivre partout des procédés identiques. — Dans nos vieilles colonies, aux Antilles, à la Réunion, il suffit de conserver à notre langue un rang qu'elle n'a jamais perdu. En Algérie-Tunisie la situation est déjà plus grave ; nous avons là, à nos portes, près de 4 millions de sujets arabes ou kabyles ; en face d'eux, un demi-million d'Européens, dont un peu plus de la moitié seulement sont Français. Il faut au plus vite (et ceci est facile) franciser les 100 000 Espagnols de la province d'Oran, les Maltais de la banlieue d'Alger, les Italiens de Tunisie. Quant aux indigènes, comme nous ne pouvons ni ne voulons les exterminer en masse, comme nous ne voulons pas non plus nous exposer à les voir jeter nos colons à la mer à la première guerre européenne qui nous obligerait à rappeler les 50.000 soldats que nous entretenons en Algérie, il ne nous reste qu'à nous entendre avec eux. Mais, pour s'entendre, on n'a encore trouvé d'autre moyen que de parler la même langue ; et, comme nous ne pouvons imposer à tous les colons la connaissance de l'arabe et du kabyle, il faut enseigner le français aux indigènes. La tâche est peut-être moins malaisée qu'on ne pense avec une race dont la civilisation n'est pas si loin de la nôtre, dont la religion, pour inférieure qu'elle soit aux religions européennes, n'en représente pas moins un progrès immense sur les formes inférieures du culte, dont tant de fils servent bravement dans notre armée. Or sur 4, peut-être 600.000 enfants indigènes d'Algérie, 10.000 seulement apprennent actuellement notre langue. Une telle situation ne saurait durer. Le grand mérite de l'Alliance, le plus grand service qu'elle ait rendu à la patrie a été de dénoncer très haut le danger et d'indiquer le remède ; elle a eu le bonheur de convertir l'opinion et les pouvoirs publics. Il y a dix ans, quiconque parlait d'enseigner le français aux indigènes était volontiers traité d'utopiste dangereux ; aujourd'hui, la question est à l'ordre du jour, et une expérience en grand va être tentée en Kabylie, sur un terrain particulièrement favorable, car la population kabyle est sédentaire, laborieuse, avide de progrès, démocratique, et par conséquent plus apte à subir notre influence. Quant à la Tunisie, notre langue s'y répand déjà par des voies aussi rapides que peu coûteuses.

Dans les colonies lointaines, nos prétentions seront longtemps plus modestes. Nous n'avons pas l'espoir d'enseigner notre langue à nos 20 millions de sujets ou de protégés annamites ou cambodgiens. Mais dans ces sociétés d'Extrême-Orient où la hiérarchie sociale repose sur les examens, il est très facile d'imposer aux lettrés, aux futurs mandarins, à côté des épreuves traditionnelles portant sur la langue et les sciences de la Chine, quelques épreuves françaises. Cette idée féconde, je la retrouvais récemment défendue dans des extraits d'un journal chinois du Quang-Si, et elle a été reprise dans le *Journal en caractères* publié par la cour de Hué. Il y a là un moyen d'agir sur

Digitized by Google

les chefs naturels du peuple, d'infuser dans leur cerveau et, par eux, dans l'esprit des masses, les idées qui font la grandeur et la force de notre civilisation.

Mais l'action morale et intellectuelle de la France ne saurait se borner aux territoires qui lui appartiennent en propre. Noblesse oblige les peuples comme les individus. Nous n'avons pas le droit d'oublier que nous sommes encore une grande nation. Chacun de nous est le dernier anneau d'une longue chaîne historique. De même que dans le corps de chacun de nous on retrouve quelque chose des dispositions organiques de toute une série d'ancêtres, et comme la chair et le sang des aïeux, de même a passé en nous quelque chose, un souffle de l'âme, des croisés, des compagnons de Jeanne Darc, des vaillants héros qui défendirent contre l'Europe en armes les idées de la Révolution. Quand on est né sur ce carré de terre que bornent l'Océan, les Alpes, les Pyrénées, et — laissez moi l'ajouter — le Rhin, on en sent au cœur une telle fierté qu'ensuite on ne peut plus déchoir. On sait qu'on a, envers les aïeux, le strict devoir d'honorer leurs grandes actions et de garder pieusement leurs grandes pensées; envers les Français qui naîtront demain, on a l'obligation plus impérieuse encore de leur transmettre intact, que dis-je ? agrandi, ce trésor moral qui est l'âme de la patrie.

La langue d'un peuple n'est que la vivante image, et comme la cristallisation sonore de sa pensée. Aussi est-il peu de questions aussi graves, pour l'avenir de l'humanité, que celle de savoir quelle langue sera le plus parlée dans le siècle à venir. Le monde où nous vivons est une Babel où règne la confusion des idiomes au milieu du désordre des idées. Demain, on peut déjà le prévoir, les peuples se grouperont surtout par grandes agglomérations linguistiques. Déjà la langue de Shakspeare est comme un pont, aux arches immenses, jeté entre Liverpool et New-York, entre San-Francisco et Melbourne; depuis longtemps—nous ne le savons que trop—les patriotes allemands revendiquent comme terre allemande tous les pays où résonne la langue de Gœthe. Se demander si le monde de demain parlera anglais ou allemand, c'est se demander si la direction morale de la planète appartiendra à la pensée anglaise ou à la pensée allemande, c'est-à-dire si l'humanité ne connaîtra plus d'autres passions que l'âpre soif du gain et l'orgueil, ou bien si elle s'abîmera dans la contemplation métaphysique, dans l'adoration stupide de la Force victorieuse du Droit.

Mais laissez-moi, pour un instant, faire un autre rêve. — Il y a quelques jours à peine, la France — notre France aujourd'hui tant calomniée a pu contempler, presque en même temps, deux inoubliables spectacles. Là-bas, sur la plage de Carthage, à l'endroit même où

Digitized by Google

mourut saint Louis, on ensevelissait dans sa robe de pourpre le dernier des croisés : un enfant de nos Pyrénées, à l'âme ardente et généreuse, qui avait usé sa vie à faire disparaître de la face du globe l'une des taches qui en souillent la divine beauté, l'esclavage antique et maudit. A Paris, dans la Sorbonne rajeunie, le gouvernement rendait des honneurs royaux à un prince de la science, non pas à un de ces savants dont la sereine indifférence n'admire que soi-même et se complaît dans ses propres œuvres, mais à un homme dont les yeux ont pleuré, dont les mains ont tremblé en sondant les plaies d'autres hommes, à un homme qui croit n'avoir rien fait s'il n'a diminué les souffrances humaines et élargi les frontières de la vie Un jour que je demandais à ce grand savant des nouvelles de sa santé : « Je n'ai jamais pu me remettre, me répondit-il, depuis le jour où j'ai vu entrer dans mon cabinet de la rue d'Ulm ces Russes qui avaient été mordus par un loup, et dont les visages étaient saignants, dont les mâchoires étaient à nu; les médecins, eux, sont habitués à ces choses-là; moi, je ne suis pas comme eux ». De là vient cette paralysie auguste dont le grand Pasteur ne guérira jamais.

Devant ce tombeau en Afrique, devant ce palais en fête à Paris, n'avons-nous pas le droit de nous approprier, en l'amplifiant, cette parole que la vérité arrachait, au Parlement de Vienne, à un député autrichien : « Un Lavigerie et un Pasteur ont plus fait qu'un Moltke et qu'un Bismarck pour l'humanité »? La voilà, la pensée française, pensée de justice et d'amour. Eh bien, voulez-vous que ce noble esprit triomphe dans le monde futur? Le voulez-vous, femmes de France, vous sans qui rien de durable ne se fonde, vous, plus intéressées que personne à nous aider dans cette grande œuvre, puisqu'ainsi vous travaillerez à combattre les deux horribles fléaux qui vous enlèvent tant de fils et vous font verser tant de larmes : la maladie, que vaincra la science, la guerre, qui reculera devant le rayonnement toujours croissant de la justice? Alors, enseignez le français au monde, et, sur les ailes de notre langue, l'âme de la France pénètrera partout. Croyez en ce cri d'amour qui nous arrivait, au 14 juillet 1887, d'une île perdue dans l'Océan Indien, et depuis plus de 75 ans séparée de la France, l'île des bananiers et des pamplemousses, l'île où Paul aima Virginie : « Toi », s'écriait, en s'adressant à notre patrie, un poète de cette île qui n'est plus l'Ile de France :

Toi, dont l'aile plana sur notre aurore, ô France !
Toi, qui de l'idéal connais tous les chemins,
Toi, dont le nom, fanfare aux éclats surhumains,
De tout peuple opprimé sonne la délivrance !

Terre aux grands deuils, suivis d'éclatants lendemains,
Noble Gaule, pays de l'antique vaillance,

Digitized by Google

Qui sus toujours unir, merveilleuse alliance,
Au pur esprit des Grecs l'orgueil des vieux Romains ;

Toi, qui portes au front Paris, l'auguste étoile
Qui de l'humanité dirige au loin la voile,
Nous, tes fils éloignés, nous t'aimons, tu le sais.

Nous acclamons ta gloire et pleurons tes défaites ;
Mais, c'est en écoutant le chant de tes poètes,
Que nous sentons surtout battre nos cœurs français.

H. Hauser.

LA FACULTÉ DES LETTRES
A
LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST

A la séance annuelle de la Société des Antiquaires de l'Ouest, le 15 janvier dernier, M. Hild a lu une étude archéologique et artistique sur une curieuse statuette en bronze, aujourd'hui au Musée de Poitiers. Découverte il y a dix ans, par le P. de la Croix, dans les ruines Gallo-Romaines de Sanxay, elle représente Mercure, d'après un type que l'on croyait perdu, celui de l'Hermès de Polyclète. Cette étude paraîtra dans un des prochains Bulletins des Antiquaires.

M. Hild a été élu président de la Société pour l'année 1893. En prenant possession du fauteuil, il a prononcé un discours que nos lecteurs liront certainement avec intérêt La Faculté des lettres se fait une part de plus en plus considérable dans les travaux de la Société ; ainsi le volume des Mémoires, qui est sous presse, sera presque rempli par le travail de M. Carré sur *La Chalotais et le duc d'Aiguillon.* Il est vrai que la Société contribue de son côté à l'enseignement de la Faculté des lettres. On sait le succès du cours que professait M. Lièvre, le savant bibliothécaire de la ville, sur des questions d'archéologie régionale. Cette année M. Richard, archiviste départemental, a repris, à la grande satisfaction des érudits, son cours de l'histoire du Poitou. L'élection à la présidence des Antiquaires de M. Hild consacre une fois de plus cet heureux état des choses, dont tout le bénéfice est pour la science des antiquités et de l'histoire locales. Le discours du nouveau président constate ces bons rapports et leurs heureuses conséquences ; c'est pour cela que nous le reproduisons à cette place :

Messieurs et chers Confrères,

Quoique les marques nombreuses de sympathie et d'estime que vous avez bien voulu m'accorder depuis deux ans m'aient suffisam-

Digitized by Google

ment préparé à l'honneur de cette présidence, je ne puis m'empêcher de reprendre à mon compte le mot historique d'un certain doge qui vint de Venise à Versailles rendre visite au grand roi : « Ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir. » Mon avancement a été si rapide parmi vous, les confrères auxquels je succède se recommandaient à votre choix par tant de qualités éminentes, que je me sens un peu confus sinon surpris : et j'ai besoin de me rappeler, non pas tant mes titres personnels que les raisons d'ordre général qui m'ont désigné à vos suffrages.

Pour me distinguer ainsi, Messieurs, il vous a fallu prendre en considération autre chose que mes titres scientifiques. Car, si mon bagage est lourd (il y a des moments où j'en suis moi-même effrayé), il n'est pas précisément celui qui devait me désigner à vos suffrages. L'étude des lettres et des institutions anciennes est, certes! une gymnastique salutaire; elle fait contracter des habitudes de rigueur scientifique; elle rend exigeant en matière de méthode. Mais elle a le défaut d'être tyrannique, exclusive, pleine de dédain pour ces temps obscurs durant lesquels le christianisme a transformé l'esprit des sociétés païennes, c'est-à-dire pour les temps qui appellent surtout vos recherches. Ai-je besoin de vous rassurer sur mes dispositions à l'endroit de vos travaux favoris? Je vous suis redevable d'avoir élargi mon horizon scientifique; vous m'avez appris beaucoup de choses que, sans vous, j'eusse peut-être ignorées toujours. Si je n'ai pas reculé devant la lourde charge que m'imposent vos suffrages, c'est que j'ai pris goût à vos travaux; c'est qu'en y présidant, je me contraindrai moi-même à m'y intéresser encore davantage. Le meilleur de ce que j'ai appris, dans une existence assez laborieuse, je l'ai appris ainsi, à mon corps défendant.

Il n'importe : si indulgente que soit votre appréciation de la science que j'ai dû acquérir et de l'usage que j'en puis faire parmi vous, vous n'avez pas obéi seulement, en me portant à la présidence, à ces sympathies personnelles Vous m'avez su gré de la haute opinion que j'ai toujours professée sur la valeur de votre Société, de l'estime où je tiens les services qu'elle rend depuis plus d'un demi-siècle à l'histoire et à l'archéologie régionales.

Vous avez voulu aussi manifester une fois de plus l'esprit large et vraiment libéral qui fut la force et la dignité d'une société savante qui tient à justifier ce nom. Aux yeux du public profane, l'antiquaire a toujours l'air de retarder sur les aspirations de son temps; parce qu'il se repose dans l'étude du passé du spectacle des luttes actuelles, on lui prête volontiers des dédains subversifs et des velléités rétrogrades. Je n'ai certes pas la prétention d'entrer ici avec un drapeau, encore moins avec un paratonnerre. Vous n'avez besoin ni de l'un ni de l'autre. Mais enfin, en appelant à l'honneur de vous présider un

Digitized by Google

universitaire qui n'a eu, pour être apprécié de vous, qu'à remplir avec loyauté, zèle et modération, les fonctions de sa charge, vous dites bien clairement ce que vous êtes ; vous confirmez par un acte la parole sur laquelle notre éloquent secrétaire, devenu notre vice-président, termine son rapport. Vous n'êtes pas une petite église, mais une compagnie à l'esprit généreux et droit, qui ne demande à ses membres, fût-ce pour leur confier la représentation de son autorité scientifique et de ses intérêts matériels, que d'être des hommes d'étude et de bonne compagnie.

L'union de l'enseignement supérieur des lettres avec les représentants attitrés de l'érudition locale qui siègent parmi vous, est d'ailleurs depuis longtemps un des articles de votre programme. Cette union, votre histoire déjà bien longue en a plus d'une fois offert le spectacle ; il me serait aisé de citer des noms, aussi honorés ici qu'ils sont chers à l'université, qui en ont été devant l'opinion la glorieuse personnification. Je me bornerai aujourd'hui à rendre hommage, pour mes collègues et pour moi, à la cordialité de l'accueil présent, sauf à parler du passé plus longuement dans une occasion plus favorable. En travaillant un peu pour vous, afin d'accroître, dans la limite modeste de nos moyens, votre prestige et votre influence, nous essaierons simplement d'acquitter une dette : l'honneur que vous nous avez fait en ma personne est tel que nous n'aurons pas si tôt fini de vous la payer.

Durant les deux années, vraiment bien courtes pour l'expérience à acquérir, où il m'a été donné de m'initier à vos intérêts et de me pénétrer de vos aspirations, ce qui m'a le plus frappé, c'est l'étendue et la variété des recherches auxquelles vous vous livrez, chacun pour votre compte. C'est par conséquent la difficulté, pour un président, de provoquer vos travaux, d'alimenter ou, tout au moins, de diriger vos discussions et d'en dégager les résultats utiles. Il faudrait, pour suffire à cette tâche, ce que d'autres ont possédé si bien, non pas seulement le tact et la courtoisie, qualités faciles avec des confrères qui en donnent sans cesse l'exemple, mais une compétence très étendue dans des questions locales, que l'esprit local est seul apte à saisir, et auxquelles les études de littérature ancienne ne sont pas une préparation suffisante. J'ai donc besoin, plus que d'autres, de votre indulgence et aussi de votre collaboration

Ma meilleure ressource est d'avoir suivi, en pratiquant mes deux éminents prédécesseurs, MM. de la Marsonnière et Tornézy, une excellente école des qualités qui font les bons présidents.

Cependant j'aurai beau valoir par moi-même et par mon application à imiter les meilleurs modèles, je ne remplirai vraiment ma tâche que par le concours de tous les membres se dévouant à l'œuvre commune. Cette œuvre, grâce à l'accroissement de vos collections et

Digitized by Google

de votre bibliothèque, grâce aussi à votre situation matérielle qui vous donne, si je ne m'abuse, le premier rang parmi les Sociétés savantes de province, devient chaque année plus considérable. Il y a, dans vos musées seuls, assez de matière pour occuper plusieurs générations d'érudits et récompenser, par des résultats inespérés, les plus laborieuses recherches. Mettons en commun nos lumières afin d'y apporter l'ordre à l'aide de bons catalogues, tâchons d'élucider tous les mois l'un ou l'autre des intéressants problèmes, qu'y rencontre à chaque pas la curiosité scientifique.

Un siècle d'immenses progrès a rendu le public exigeant en matière de sciences historiques. L'agrément de la forme n'y suffit plus, il faut de l'inédit; il faut aussi une application de méthodes rigoureuses, la recherche du document exact, le dédain des analogies faciles et des hypothèses aventureuses. Vos volumes de *Mémoires* renferment plus d'un modèle sur lequel tout le monde aura profit à se régler.

L'ambition suprême de cette présidence que j'inaugure et que je considère comme une des plus belles récompenses de ma carrière, est de contribuer, si peu que ce soit, à perfectionner les instruments de travail dont nous disposons : c'est de continuer, avec vous et par vous, les traditions de labeur intelligent et désintéressé qui ont donné à votre Société une place éminente aux yeux du monde savant et qui en font une des institutions les plus intéressantes de la ville de Poitiers.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Guide-programme du cours d'histoire de l'art, avec un album, par J. ROCHEBLAVE et P. LHOMME. — Paris, ALLISON, 1892.

Depuis longtemps les Allemands possédaient pour leurs gymnases, leurs écoles d'enseignement spécial, une collection de gravures et un livre explicatif, destinés à servir à l'histoire de l'art[1] Nous, nous avionsdes monographies très intéressantes, des livres excellents, mais, aucun manuel scolaire, et surtout, aucune collection de gravures d'un bon marché relatif, qui permît de faire passer sous les yeux des élèves la représentation figurée des œuvres d'art que tout le monde doit connaître.

Cette lacune vient enfin d'être comblée par deux professeurs de l'enseignement secondaire à Paris, MM. Rocheblave et Lhomme.

Leur livre est un excellent manuel, très pratique, destiné aux professeurs chargés du nouvel enseignement de l'histoire de l'art. Il est très suffisant pour les maîtres qui ne peuvent donner que peu de temps à la préparation de leurs classes. Pour ceux qui se sont fait des devoirs du professeur un idéal plus difficile et plus méritoire à

[1] Leipzig, 1880.

Digitized by Google

atteindre, ce guide-programme contient une bibliographie assez étendue et assez pratique, pour que l'on puisse traiter d'une façon originale les différentes leçons qui forment les chapitres de ce livre.

Pour donner une idée de la conscience avec laquelle cet ouvrage a été préparé, je remarquerai que la leçon XXXVII, sur la musique, qui aurait pu, je le sais, être rédigée par M. Rocheblave avec une compétence toute particulière, a été pourtant confiée par les deux collaborateurs à M. Albert Cahen, professeur de rhétorique au collège Rollin ; les Normaliens de 76, connaissent la virtuosité de M. Cahen qui était de force à déchiffrer sur le piano, à première vue, presque tout Wagner : le chapitre qu'il a rédigé montre qu'il connaît aussi bien la théorie et l'histoire de la musique que sa pratique.

Je ne me permettrai pas de juger au pied levé l'ensemble d'une œuvre qui a demandé force recherches, et dont le cercle comprend tout l'art, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Sur les points particuliers où j'ai pu me rendre compte du mérite réel de ces études, je signalerai les trois leçons sur l'art gothique, et surtout le chapitre sur Louis XIV, qui est à la fois d'un lettré délicat et d'un artiste très informé.

C'est le seul pour lequel j'ai pu apprécier de viser la valeur des gravures. Elles dépassent de beaucoup les dessins allemands dont j'ai parlé, pour la valeur artistique, et malheureusement aussi pour le prix. La collection complète des fascicules de gravures pourra difficilement être acquise par les bibliothèques de classe ou de quartier. Mais elle a sa place marquée dans les bibliothèques de professeurs, et dans les bibliothèques universitaires.

MM. Rocheblave et Lhomme ont fait là une œuvre dont le mérite réel dépasse de beaucoup la modestie de leurs intentions et de leurs déclarations.

Maurice Souriau.

NÉCROLOGIE

M. ADAM

PROVISEUR DU LYCÉE BUFFON

Il y a des hommes dont la disparition est une perte pour l'Université, et dont on doit signaler la vie exemplaire à tous ceux qui sont déjà dans l'enseignement, ou qui vont y entrer. M. Adam, qui est mort au commencement du mois de janvier était un homme éminent, que j'ai eu l'honneur de connaître, et dont je voudrais dire aujourd'hui quelques mots à nos lecteurs. Je crois leur rendre un véritable service en leur faisant connaître un penseur dont les idées ont eu une large influence sur les réformes de la discipline et de la pédagogie, un administrateur dont la pratique était le meilleur argument que l'on put apporter en faveur de ces réformes, un homme enfin dont les qualités personnelles étaient de premier ordre.

M. Adam était censeur à Angers, lorsqu'il fit paraître en 1880, sur l'administration des lycées, une brochure qui contenait

Digitized by Google

en abrégé toutes les améliorations qui sont venues depuis briser la vieille routine universitaire. Au lycée-caserne, au lycée-prison, M. Adam voulait que l'on substituât une institution plus humaine, où le bien fût le résultat des efforts de tous, depuis le proviseur jusqu'aux élèves, où il n'y eut que des collaborateurs, se faisant une haute idée de leurs fonctions, ne plaignant ni leur temps ni leur peine, rejetant loin d'eux, l'un l'ancienne autocratie, les autres, les anciennes jalousies. Toutes ces vérités étaient si neuves, qu'il y eut contre ce censeur révolutionnaire un tolle d'indignation.

M. Zévort, directeur de l'Enseignement secondaire, qui, outre d'autres qualités, avait le don de deviner les hommes, et de les mettre à leur vraie place, défendit l'audacieux universitaire, et pour lui permettre d'appliquer ses réformes le fit nommer proviseur à Châteauroux, puis à Chambéry, enfin censeur du petit lycée Louis-le-Grand. Partout, malgré les résistances de toute nature, M. Adam réussit à communiquer à ceux qui l'entouraient l'ardeur généreuse qui l'enflammait.

Il n'avait d'adversaires que parmi les défenseurs des vieilleries.

Il savait amener à lui les bonnes volontés, et, chose rare chez un proviseur, faire des professeurs et des maîtres des lycées qu'il traversait, des collaborateurs et des amis. C'est qu'en effet il ne faisait pas de pédagogie théorique, et n'imaginait pas de ces systèmes, excellents dans la spéculation, mais dont le moindre défaut est d'être inapplicables. Entré tard dans l'Université, il en avait parcouru tous les échelons; et, s'il savait ce qu'on peut pratiquement demander aux maîtres d'études, c'est qu'il avait été lui-même maître d'études au lycée de Metz. Je ne saurais mieux résumer son œuvre qu'en citant le jugement que j'ai entendu porter sur lui dernièrement par un de mes collègues de la Faculté des sciences, qui s'est trouvé en même temps que M. Adam au lycée Buffon : c'était, me disait M. Welsch, un admirable proviseur.

Et, s'il méritait cet éloge, c'est parce qu'il était, comme administrateur, ce qu'il était comme homme. Né en Lorraine, il avait cette chaleur de cœur, cette haute idée du devoir que nous ne sommes pas surpris de trouver chez un Lorrain. J'ai assez connu M. Adam pour avoir pu apprécier par moi-même ses qualités éminentes. La première fois qu'on le voyait on comprenait tout d'abord qu'on avait devant soi une nature originale, un esprit au-dessus de toutes les banalités. Puis, on se sentait peu à peu séduire par la générosité de cet esprit si entraînant. M. Adam avait le don rare du prosélytisme. On était vite conquis par ses théories. Même quand on résistait encore, on était charmé par le théoricien. Il ne m'est pas arrivé une seule fois de causer avec lui des sujets qu'il aimait, l'avenir de l'Université et l'avenir de la France, sans emporter de ses exhortations viriles le désir de mériter son estime, en tâchant de mieux faire à l'avenir mon devoir de professeur et de français.

Maurice Souriau.

Digitized by Google

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

CORRECTION DU THÈME GREC DE LA 2e SÉRIE [1]

(16e Corrigé.)

REMARQUE GÉNÉRALE.

Il faut veiller principalement à remédier à la perpétuelle *asyndète* qui est un des caractères du style de Voltaire.

Περὶ τῆς Μουσικῆς.

Εἴθε σοι ἡ μουσικὴ παραμυθήσαιτο· [2] ἐπιτέρπει μὲν γὰρ [3] τὸν βίον, ἐάν τις αὐτὴν αὐτῆς χάριν σπουδάζῃ κατὰ τὴν ἀξίαν· [4] ἐὰν δέ τις αὐτῇ ὡς δόξαν παρεχούσῃ [5] χρῆται, οὐκ ὀλίγον [6] τιμωρεῖται διότι [7] οὐ καθαρῶς ἅλις ἐσέψατο, πρὸς αὐτὸν ἀνίστασα ἐχθροὺς ὅλης μέχρι ζωῆς ἐπιδιώκοντας· Ζωίλος γὰρ ζῶντα τὸν Ὅμηρον οἷός τε ἂν ἦν [8] ἀδικεῖν. Εὖ μέντοι οἶδα τοὺς τοιούτους μισουμένους [9] τε καὶ [10] παντάχοῦ τῆς γῆς καταφρονουμένους· διὰ αὐτὸ δὴ [11] τοῦτο φοβεροὶ γίγνονται· κινδυνεύων γὰρ περὶ τῆς εὐδοξίας [12] τυγχάνεις, καίπερ ἄκων, μετὰ τοῖς [13] μάλιστα ἀτίμοις...

Χαῖρε καὶ [10] εὐδαιμόνιζε, εἴποτε δύνανται οἱ ἄνθρωποι· ἔγωγε ταύτην τὴν ἡμέραν ἐν ταῖς μάλιστα καλὴν ἡγήσομαι, ἐν ᾗ μοί σε πάλιν ἰδεῖν ἔξεσται.

Traduit de Voltaire, *Lettre à Vauvenargues*, décembre 1744.

Louis ARNOULD.

[1] Voir le texte dans le Bulletin de novembre 1892, p. 311.

[2] Le *souhait* se met en grec à l'optatif présent ou aoriste. Ragon, § 230.

[3] Et jamais γὰρ μέν. Ragon, § 339.

[4] Hellénisme à retenir.

[5] On ne peut traduire directement le substantif du français, *organe*.

[6] Cette *litote* exprimera l'adverbe *bien* qui doit être traduit.

[7] Ou ὅτι. C'est ainsi qu'on introduit les propositions causales intimement liées aux principales, par exemple après les verbes *blâmer, accuser*... Voir Ragon, § 257. Cf. Syntaxe grecque de Riemann et Cucuel, seconde édition, § 98, Remarque I.

[8] L'irréel, sans aucun doute.

[9] Ou ὅτι, mais l'infinitif fait une faute.

[10] La *virgule* se remplace nécessairement par καί.

[11] C'est le mot qui répond à notre *précisément* (justement). V. Ragon, § 365.

[12] On ne peut traduire que par plusieurs mots la nuance très délicate du mot *compromis*.

[13] Le mot *un* signifiant *tout* doit se traduire par l'article : c'est une règle absolue.

Compte-Rendu

12 devoirs corrigés : 1er, M. l'abbé LARDEUX, correspondant de la Faculté, avec la note 15.

4 devoirs seulement ont atteint ou dépassé la moyenne. Ce résultat

Digitized by Google

est faible : le même texte, proposé au concours de licence en juillet avait donné une note suffisante à 8 candidats sur 14, et le premier avait obtenu la note 17. Nous comptons sur de plus sérieux efforts dans les devoirs des séries suivantes

---

Sujets de composition de la 4e série.

AGRÉGATION ET LICENCE.

Dissertation française.—1° Du Sermon *Sur la loi de Dieu* au sermon *Sur l'honneur du monde*. Quels sont les progrès de fond et de forme ?

2° A propos du Prusias de *Nicomède*, étudier les caractères bas que Corneille a introduits dans ses tragédies. (Il ne s'agit pas, bien entendu, d'étudier successivement Euphorbe, Félix, etc., mais de trouver sur ce sujet une idée générale et de la développer à l'aide des détails qu'on aura remarqués dans les différentes pièces de Corneille.)

Grammaire. — L'augment et le redoublement.

Métrique. — Rencontres de voyelles dans l'intérieur d'un mot.

Thème latin. — Fénelon, *Lett. à l'Acad.* (Projet de poétique), depuis : « Ronsard avait trop entrepris... » jusqu'à... « souvent toute magnifique cadence ».

Conférences de M. Arnould, 23 février, thème grec.

Étude du texte : *L'Important* (Bulletin de décembre 1892, p. 342).

Version latine. — *Du style épistolaire.* — Lucem epistolis praefulgere oportet, nisi cum consulto clandestinae litterae fiant ; quae tamen ita ceteris occultae esse debent, ut his, ad quos mittuntur, clarae perspicuaeque sint. Solent etiam notas inter se secretiores pacisci, quod et Caesar et Augustus et Cicero et alii plerique fecerunt. Ceterum cum abscondito nihil opus est, cavenda obscuritas magis quam in oratione ant in sermocinando : potes enim parum plane loquentem rogare, ut id planius dicat, quod in absentium epistolis non datur. Et ideo nec historia occultior addenda nec proverbium ignotius aut verbum curiosius aut figura putidior : neque dum amputatae brevitati studes, dimidiatae sententiae intellegentia sit requirenda, nec... dilatione verborum et anxio struendi labore lux obruenda.

Epistola, si superiori scribas, ne jocularis sit ; si pari, ne inhumana ; si inferiori, ne superba ; neque docto iniuriose ; neque indocto indiligenter, nec conjunctissimo translatitie, nec minus familiari non amice. Rem secundam prolixius gratulare ut illius gaudium extollas ; cum offendas dolentem, pauculis consolare. Quod ulcus etiam, cum plana manu tangitur, curentatur. Ita in litteris cum familiaribus ludes, et tamen cogites posse evenire, ut eas litteras legant tempore tristiore. Jurgari numquam oportet, sed epistolae minime.

Rem. *Les candidats joindront à la traduction un commentaire historique, littéraire et grammatical du texte ;* ils discuteront la leçon des Ms. cariosius pour curiosius, *qui est une conjecture, et examineront s'il y a lieu d'admettre une lacune dans le texte à...*

Composition latine. — De Plauti in immutanda Graecorum comoedia et ad Romanos mores accommodanda ingenio.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. La psychologie de l'enfant.
2. Analyser l'*Organon* d'Aristote.
3. Apprécier le *Novum organum* de Bacon.

LICENCE HISTORIQUE.

1° Quelle était la nature du gouvernement que César voulait fonder ?
2° Les arts au xive siècle.
3° La Tunisie.

LICENCE LITTÉRAIRE.

Thème grec. — *Des emprunts à faire aux langues étrangères.* — Tant s'en fault que je trouve mauvais que nostre langue s'empare de quelques enrichissemens des langues estrangères, qu'au contraire je serois le premier qui vouldrois luy en pouvoir donner les moyens. Mais j'enten des enrichissemens qu'elle n'a

Digitized by Google

point chez soy : car il n'y a point d'ordre que, paresse de cercher ce qui est chez nous, allions bien loing aux emprunts. Avant donc que de sortir de nostre pays (je di comprenant tous ses confins), nous devrions faire nostre prouffit de tous les mots et toutes les façons de parler que nous y trouvons. Et quant à ce qu'on pourroit alleguer qu'il n'y auroit ordre d'user d'un langage bigarré de divers dialectes, que nous avons differens ne plus ne moins que les Grecs, je respons qu'il y a bon remède à cela : c'est que nous en facions tout ainsi que d'aucunes viandes apportées d'ailleurs, que nous cuisinons à nostre mode, pour y trouver goust, et non à celle du pays dont elles viennent.

Henri ESTIENNE, *Conformité du langage françois avec le grec.*

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème anglais

Protestation contre la guerre avec l'Amérique (suite et fin.)

Agissez comme un père bienveillant et affectionné à l'égard d'un enfant qu'il aime tendrement ; et, au lieu de ces procédés durs et sévères, passez une amnistie sur toutes leurs erreurs de jeunesse ; recevez-les de nouveau dans vos bras avec tendresse et affection, et j'ose affirmer que vous trouverez en eux des enfants dignes de leur père. Si cependant leur turbulence devait se prolonger après que vous leur aurez offert les termes de pardon que j'espère avec confiance que cette Chambre va immédiatement adopter, je serais parmi les premiers de vos seigneuries à proposer des mesures qui fussent de nature à prévenir efficacement une rechute, et à leur faire sentir ce que c'est que de provoquer une mère indulgente et généreuse ; une mère, milords, dont le bien-être a toujours été ma consolation la plus grande et la plus douce. Ceci peut sembler inutile à dire ; mais je prends sur moi de déclarer que le temps n'est pas loin où ma patrie aura besoin de l'assistance de ses amis les plus éloignés ; si la suprême volonté de la Providence devait me refuser de lui donner mon faible appui, mes prières seraient toujours pour son bien-être.

Thème allemand

Nous ne vivons plus dans les années dix-huit cent trente et dix-huit cent quarante, où Heine était à la mode et dans la bouche de tout le monde. Il y a quarante ans et plus, que cet écrivain, lors même qu'il vivait encore, appartenait déjà absolument au passé. Parmi les poètes de tous les peuples et de tous les temps, il ne peut s'en trouver un second chez qui le génie poétique soit uni à un caractère aussi profondément vulgaire. Nous trouvons en lui un homme dont l'esprit est doué d'une élévation et d'une richesse qui mènent aux plus grandes choses, pendant que son cœur se roule sans trêve ni merci dans la fange de l'envie et de la haine, de la joie du mal d'autrui et de la soif de la vengeance, de la crasseuse incrédulité et de l'abjecte volupté, de la mesquine vanité et de l'insatiable ambition, de l'adulation versatile et de la bassesse antipatriotique. On peut à peine s'imaginer quelque chose qui ait jamais pu surpasser ses sanglantes grossièretés.

Composition française.

Exposer les avantages et les inconvénients de l'*Anglo-Saxon mania*, ou de la *Verdeutschungssucht* (au choix du candidat).

Le jeudi 2 mars, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude allemand.

Le jeudi 16 mars, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude anglais.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

FÉVRIER 1893. ONZIÈME ANNÉE. — N° 2.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

La prochaine session de licence ès lettres commencera à Poitiers le 11 avril prochain.

*
* *

Les épreuves écrites du baccalauréat ès lettres et du baccalauréat classique (2e partie) auront lieu le samedi 18 mars; 64 candidats se sont fait inscrire pour ces examens.

*
* *

Notre éminent collaborateur, M. Chaignet, recteur honoraire de Poitiers, correspondant de l'Institut, vient de publier le 5e et dernier volume de son *Histoire de la Psychologie des Grecs*. Ainsi se trouve achevée cette œuvre monumentale, qui, avec la thèse de M. Chaignet sur la Psychologie de Platon et son livre sur la Psychologie d'Aristote, forme l'exposé le plus vaste et le plus complet qui ait jamais été écrit, de ce qu'a fait la philosophie grecque pour la science de l'âme. A la fin du volume se trouve un *Index* très précieux des matières contenues dans tout l'ouvrage. Le *Bulletin* publiera dans son prochain numéro les principaux passages de la Conclusion qui termine le tome cinquième.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LES LANGUES VIVANTES

A L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE

Dans cet exposé, pour être précis, je suis forcé de parler à la première personne; le lecteur voudra bien me le pardonner.

Voilà douze ans que j'interroge sur les langues vivantes au baccalauréat, dans l'académie de France où, sans excepter Paris, les professeurs comptent le plus de présences — 700 et plus par an. J'ai sanctionné l'étude de l'allemand et de l'anglais au temps où régnait la version, et j'ai pu m'assurer que les candidats alors devinaient quelquefois une partie du texte, mais qu'en général ils n'y comprenaient rien. J'ai corrigé pendant une dizaine d'années le thème fait avec le lexique, et j'ai constaté, d'une session à l'autre, un léger progrès, malgré la défectuosité du système. Ce que je remarquais avec plaisir, c'était une certaine connaissance de la grammaire, du moins des déclinaisons et des conjugaisons; mais pour compenser d'une manière fâcheuse cette satisfaction, j'avais les bévues que faisait faire le lexique : la *côte* de la mer n'était en anglais ni *coast* ni *shore*, mais bien *rib*; et en allemand, ni *Küste*, ni *Strand*, ni même *Ufer*, mais *Rippe* ou *Schulter*. Aujourd'hui il n'y a plus ni version ni thème, c'est-à-dire, plus d'épreuve écrite; mais à la partie orale, le coefficient des langues vivantes est 2, au lieu que celui de toutes les autres matières n'est que 1 ; de sorte que, dans l'ensemble de l examen, ces langues ont, au point de vue du nombre des points, la même importance que la version latine et l'explication latine réunies, que la composition française et l'explication française ensemble, et une importance double de l'explication grecque, de l'histoire avec la géographie, et des mathématiques. Le législateur ne pouvait pas, ce semble, leur faire la part plus belle : deux suffrages sur neuf, c'est presque le quart. Et les professeurs de langues vivantes ne seraient pas contents ! Et ils se plaindraient de l'insuffisance de la sanction qui attend le travail de leurs élèves ! Ils diraient vrai en déclarant que sur la porte de leur classe on pourrait écrire : « Ici on ne travaille plus ! » Ils pourraient affirmer, sans mentir à leur conscience, que les langues vivantes sont mortes !

Je n'ai pas mission de pénétrer dans les salles des professeurs;

Digitized by Google

j'ignore ce qu'y font les élèves, mais je sais ce que pour le baccalauréat ils en rapportent : à part quelques honorables exceptions, cela se réduit à *rien*. Je ne puis, en effet, appeler *quelque chose* la connaissance, dans les six premiers vers, par exemple, d'*Iphigenie auf Tauris*, des mots *in, eure, des, wie, der, ich, noch, jetzt, mit, als, wenn, ich, sie, zum, und, es, sich, nicht, mein*, à côté de l'ignorance de *heraus, tret', Schatten, rege, Wipfel, allen, heil'gen, dichtbelaubten, Haines, Goettin, stilles, Heiligthum, schauderndem Gefühl ersten, mal, betraete, hierher, gewoehnt, Geist*, et de l'impossibilité de rétablir la construction où sont englobés les quatre premiers vers d'un côté, et le cinquième de l'autre. Et au début de *Childe Harold's Pilgrimage*, quelle note peut on donner lorsque le candidat, invité à traduire la strophe qu'il vient de lire, ânonne péniblement les 42 mots en italique ici, et reste muet sur celui des 28 autres ?

> Wilhome *in Albion's isle* there dwelt *a* youth,
> *Who ne in* virtue's ways did take delight ;
> *But* spent *his days in* riot *most* uncouth,
> *And rev'd with* mirth *the* drowsy *ear of Night.*
> *Ah me ! in* sooth *he was a* shameless wight,
> Sore *given to* revel *and* ungodly glee ;
> *Few* earthly *things found favour in his* sight
> Save *concubines and* carnal *compan e,*
> *And* flaunting wassailers *of high and* low *degree.*

Je force la proportion des mots sus, plutôt que je ne la réduis ; il n'est pas sûr que *days, ear, Night, given, few, things, found* et *high* soient précisément connus. Que serait-ce s'il était possible de donner une idée de la prononciation !

La grande cause de cette ignorance, qui contraste avec le progrès croissant d'il y a trois ou quatre ans, c'est, d'après le témoignage unanime des professeurs, la suppression de la composition écrite. Peut-être avant la mesure qui devait faire bénéficier le candidat pendant un an de l'admission aux épreuves orales, cette suppression aurait-elle eu des conséquences moins désastreuses ; mais comme pour le jeune collégien l'admissibilité a des avantages inappréciables, il commence par concentrer tous ses efforts sur la partie de l'examen qui la lui assure : il fait des versions et des compositions françaises. D'ailleurs, par ce travail il prépare deux épreuves orales, l'explication française et l'explication latine Pour celles-là il se croit sûr d'une bonne note. L'histoire et la géographie se passent en français, il en dira toujours quelque chose ; et ainsi des mathématiques. Pour peu qu'il ne soit pas absolument nul en anglais ou en allemand, il arrivera à ses 90 points ; il ne demande pas davantage. Si pourtant il suc-

Digitized by Google

combe à l'oral, il dira que c'est pour les langues vivantes ; et comme ce sera dans un milieu où personne ne les connaît et par conséquent n'en fait cas, il n'aura point de honte. Délivré pour une année entière du cauchemar des devoirs écrits, il aura le temps de revoir son oral ; il préparera suffisamment ses mathématiques, son histoire et sa géographie, qui pour lui et ses parents sont bonnes à quelque chose, et il négligera encore les langues vivantes, toujours regardées par sa famille comme bonnes à rien.

Une autre cause de décadence, dont les professeurs de lycées et de collèges se rendent compte également, tient à la liste et à la nature des ouvrages sur lesquels les professeurs de facultés ont le droit d'interroger leurs élèves. Dans le nombre, les uns sont indiqués avec précision, les autres d'une manière vague. Les premiers sont les suivants :

1° En Troisième :

a) Allemand. — GŒTHE : Campagne de France.
SCHILLER : Wilhelm Tell ; Maria Stuart ; der Neffe als Onkel.
b) Anglais. — GOLDSMITH : The Vicar of Wakefield.
LAMB : Tales from Shakespeare.

2° En Seconde :

a) Allemand. — GŒTHE : Hermann und Dorothea.
SCHILLER : Wallenstein (les trois parties, c'est-à-dire Wallensteins Lager, die Piccolomini et Wallensteins Tod, ce qui fait trois ouvrages).
HAUFF : Lichtenstein.
b) Anglais. — SHAKESPEARE : Julius Cœsar ; Coriolanus.
GOLDSMITH : The Deserted Village.
DICKENS : A Christmas Carol ; David Copperfield.

3° En Rhétorique :

a) Allemand. — GŒTHE : Iphigenie auf Tauris.
SCHILLER : Die Jungfrau von Orléans ; die Braut von Messina.
b) Anglais. — SCHAKESPEARE : Macbeth ; King Richard III.
BYRON : Childe Harold.
TENNYSON : Enoch Arden.
DICKENS : Nicholas Nickleby.
GEORGES Eliot : Silas Marner.

Total : pour l'allemand, 12 ouvrages ; pour l'anglais, 13. Les ouvrages indiqués d'une manière vague sont :

1° En Troisième :

a) Allemand. — Morceaux choisis.
GŒTHE : Extrait des Mémoires (Dichtung und Wahrheit)
b) Anglais. — Morceaux choisis.
MACAULAY : History of England (Extraits).

Digitized by Google

2° En Seconde :

a) Allemand. — Morceaux choisis.
SCHILLER : Extraits des œuvres historiques.
Extraits des historiens allemands.
b) Anglais. — Morceaux choisis
WALTER SCOTT : Un roman.
Extraits des historiens anglais.

3° En Rhétorique :

a) Allemand. — Morceaux choisis.
LESSING : Hamburgische Dramaturgie (Extraits).
GŒTHE : Extraits des œuvres en prose ; poésies lyriques.
SCHILLER : Poésies lyriques.
Choix de ballades.
b) Anglais. — Morceaux choisis.

Total : pour l'allemand, 11 ouvrages ; pour l'anglais, 6.

Précédemment le nombre des auteurs n'était pas moins considérable ; ils formaient deux catégories aussi, les uns étant nettement indiqués, les autres ne l'étant pas. La situation de l'examinateur était la même : il devait les connaître tous ; mais celle des candidats était bien autre : dans la liste ils en prenaient six à leur choix, soit deux pour chaque classe. Ils avaient soin de s'arrêter aux plus courts, et ceux-là ils les lisaient ; quelques questions suffisaient pour s'en convaincre. Maintenant que l'examinateur a le droit de les interroger sur 23 ouvrages différents pour l'allemand, ou sur 19 pour l'anglais, ils trouvent que les préparer tous serait impossible, et qu'espérer de tomber sur l'un des cinq ou six qu'ils auraient préparés, serait de la simplicité ; ils ne lisent plus rien. Si d'ailleurs l'examinateur leur présente un recueil de morceaux choisis, des extraits quelconques, ou un roman de Walter Scott, ils disent qu'ils ont eu entre les mains d'autres recueils, qu'ils ont lu d'autres romans. Si avec tout cela ils échouent, ils ont pour fiche de consolation l'impossibilité où ils se trouvaient de préparer un examen si vaste dans son ensemble et si imparfaitement déterminé dans une de ses parties.

On dira que les professeurs de langues vivantes, s'ils veulent s'en donner la peine, peuvent faire travailler leurs élèves sans se préoccuper de l'examen du baccalauréat, qu'à travers huit ou neuf classes, ils ont bien le temps de les préparer à la lecture d'un passage d'auteur qui n'offre point de difficultés spéciales, et qu'alors les candidats sont de force à traduire une page d'anglais ou d'allemand courant, comme aussi à soutenir une conversation sur une question pratique. Les professeurs font bien ce qu'ils peuvent, et ils réussissent tant que l'idée de l'examen n'obsède pas les élèves. Ils obtiennent des résultats dans les classes élémentaires et dans celles de grammaire ; mais dans

Digitized by Google

les classes supérieures, la multiplicité des matières à préparer fait passer celle dont eux sont chargés à l'arrière-plan ; les élèves, loin de rien ajouter aux connaissances en anglais et en allemand précédemment acquises, les perdent de vue et les oublient. Cela est si vrai, qu'au baccalauréat quelques rares sujets seulement arrivent à la mention *bien*, c'est-à-dire à 14 points sur 20. Avec toute l'indulgence possible d'un examinateur consciencieux, l'immense majorité n'atteint pas le chiffre 11, si tant est qu'elle arrive à 10. Et pour donner cette note, qui, si elle était baissée d'un point, mènerait à un échec, le professeur ne peut guère tenir compte que des quelques mots compris dans le texte mis sous les yeux du candidat ; le thème ou la conversation qui doit s'ajouter à la traduction, aboutirait à l'ajournement dix-neuf fois sur vingt. Il est certain que sans le baccalauréat, les élèves continueraient de s'appliquer en troisième, en seconde et en rhétorique aux langues vivantes, comme ils s'y sont appliqués dans les classes antérieures, et qu'avec le baccalauréat ils les négligent. Voilà comment le décret du 8 août 1890 conduit à un résultat directement opposé à celui qu'il visait.

Dans cet état de choses, est-il possible d'attendre des langues vivantes ce qu'on leur demande, à savoir, qu'elles fassent partie des humanités, qu'elles servent au développement des facultés de l'esprit et à la formation du cœur ? C'est le résultat pourtant qu'il faut obtenir. Nous avons réalisé la première condition du succès : nous avons formé des professeurs. La plus laborieuse partie de ma tâche, depuis dix ou onze ans, à la Faculté de Poitiers, consiste dans la préparation au certificat d'aptitude. Je reçois d'ordinaire des aspirants novices. Il me faut quelquefois quatre ou cinq ans pour leur instruction ; mais alors quelle jouissance pour eux et pour moi ! Il y a de cela quelques années, je traduisais et commentais avec plusieurs de ces jeunes maîtres le *Lied* de la Cloche. L'un d'eux, de temps en temps, changeait de couleur et semblait avoir de petits frissons. Arrivé à la fin, il ne se contint plus. « Nous n'avons rien de pareil en français ! » s'écria-t-il tout pâle d'émotion. Un de ses camarades, après la lecture de la *Lenore* de Bürger, ne voulut pas dormir avant de l'avoir mise en vers français. L'Ode de Dryden à sainte Cécile, l'*Excelsior* et le Psaume de la vie de Longfellow, devinrent des sujets de méditation ou d'exercice poétique pour plusieurs d'entre eux. Ils lurent avec grand plaisir *Bracebridge Hall* de Washington Irving, comme aussi les morceaux de son *Sketch Book*, plus beaux les uns que les autres. Ce n'étaient pourtant là que des débutants, des aspirants au plus modeste des grades. Qu'eût-ce été si j'avais eu affaire à ces sujets formés déjà, et distingués, qui aujourd'hui, comme agrégés, sont à la tête de l'enseignement des langues ! Il n'y a pas longtemps, un inspecteur d'Académie de notre ressort revenait d'une classe d'allemand

Digitized by Google

faite en sa présence par un de mes élèves pourvu du certificat d'aptitude. « Je crois bien, me dit il, que votre jeune ami dépassait, au point de vue de la langue, la mesure qui aurait convenu à son auditoire; mais il avait à cœur de me faire voir qu'il ne se contentait pas d'enseigner des nominatifs et des génitifs, des présents et des imparfaits. Il faisait sa leçon sur la Campagne de France de Gœthe. Ses explications, son commentaire et ses rapprochements étaient de ceux qu'auraient faits un bon professeur de rhétorique; ses élèves le comprenaient, répondaient à ses questions et aux miennes, et par là me prouvaient qu'un auteur allemand bien interprété pouvait servir à ce que nous appelons la gymnastique intellectuelle, ou la culture *formale*, pour le moins aussi bien qu'un auteur grec ou latin. ».

Voilà le but essentiel que nous devons, à l'avenir, avoir en vue dans l'enseignement des langues vivantes. Il ne s'agit pas de savoir si dans les familles on fait cas ou on ne fait point cas de ces langues. Demande-t-on aux familles leur avis quand on appelle leurs fils sous les drapeaux? C'est l'intérêt national qui est en jeu, il l'emporte sur toutes les autres considérations Eh quoi! nous verrions les Allemands et les Anglais étudier notre langue et lire nos auteurs, et nous nous résignerions à ignorer leurs littératures parce que nous ne saurions pas leurs langues!

Je ne voudrais pas que l'on revînt au thème avec le lexique, ni au droit des candidats de choisir eux-mêmes les auteurs sur lesquels ils pourraient être interrogés. J'aimerais mieux une composition sous forme de récit de description, de lettre, etc., un peu dans le genre de celle qu'on donne aux candidats au certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les écoles normales. Quant aux ouvrages à traduire, ils seraient moins nombreux, nettement spécifiés, et surtout moins longs. Qui peut se figurer qu un candidat lira jamais tout *Nicholas Nickleby* ou tout *David Copperfield?* Les Allemands bannissent de leurs gymnases les œuvres volumineuses. Dans Michaud ils ne prennent pour toute une année qu'une croisade; dans Lanfrey, qu'une campagne; dans Molière, qu'une comédie; dans Corneille et Racine, qu'une tragédie; dans Mirabeau, qu'un ou deux discours; dans Thiers, qu'un récit; et ainsi de suite. « Un grand livre est un grand mal », dit un proverbe. Cela est vrai surtout quand il s'agit de livres à lire et à étudier en vue d'un examen.

J'aurais à toucher encore à différentes questions; pour cette fois je m'en tiens aux deux principales : la composition écrite et le choix des livres. M. le Ministre, à propos d'un vœu que M. Morel, au nom de ses collègues, lui a présenté, et qui tend au rétablissement de l'épreuve écrite, a annoncé qu'une enquête allait avoir lieu pour établir *si vraiment le dommage fait aux études est aussi grand que le croient les signataires du vœu.* Si les professeurs de facultés sont consultés, je

Digitized by Google

me propose d'entrer dans d'autres détails où les professeurs de langues vivantes seront peut-être encore de mon avis. Leurs instances et les nôtres finiront bien par l'emporter; la cause que nous plaidons est d'un intérêt trop pressant.

Jacques PARMENTIER.

SUR LE DICTIONNAIRE BENOIST-GŒLZER

Sans méconnaître les qualités qui peuvent par ailleurs recommander les dictionnaires latins-français en usage dans les classes, j'ai fait ressortir, dans ce *Bulletin* (t. V, 1887, p. 99 ; t. VII, 1889, p. 360 et suiv.), leur insuffisance en un rôle qu'ils ont toujours joué : celui de premiers et souvent uniques initiateurs de la jeunesse à la linguistique élémentaire. Avant que la grammaire comparée eût été fondée par le génie de Bopp, ou même, si l'on veut, tant que les nouveaux faits acquis n'avaient pas été exposés en français avec compétence et clarté, on comprend que nos lexicographes latins s'en soient désintéressés, et aient continué à vivre sur le même fonds d'étymologies traditionnelles. Mais ce qui peut à bon droit surprendre, c'est que leur confiance dans la valeur de ces vieilleries soit demeurée inébranlable après la publication d'ouvrages comme les *Notions élémentaires de grammaire comparée*, par Egger (1853) ; le *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines* par M. Bailly (1869) ; le *Dictionnaire étymologique latin* par MM. Bréal et Bailly (1885) ; le *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, par M. Henry (1888), etc., et que pas un de ces livres n'ait eu d'influence sérieuse sur les dictionnaires latins-français parus jusqu'en 1889 inclusivement.

L'édition du dictionnaire de M. Lebaigue datée de 1889 ne m'était pas connue quand j'ai rédigé mon second article; sans quoi j'aurais constaté qu'elle me donne satisfaction dans une certaine mesure. Sur une trentaine de fautes que signalait mon premier article, quatre ont disparu. Les mots ainsi avantagés sont : *cano*, *vindico*, pour l'étymologie; *Tiberiacum*, *Juliacum*, pour la quantité prosodique. De plus, l'erreur étymologique enseignée au mot *vates* a été atténuée par l'addition d'un signe de doute. Je suis d'autant plus heureux de ces améliorations, qui sont d'un excellent augure pour l'avenir, que j'y ai contribué seulement par mes vœux; car si l'auteur avait lu ma critique en temps utile, il n'eût pas, sans doute, réservé tant de corrections pour les éditions qui ne peuvent manquer de suivre sa quatorzième.

Digitized by Google

Il vient de paraître un *Nouveau dictionnaire latin-français* (Paris, chez Garnier, 1893, gr. in-8, XVI-1713 p.), qui porte deux noms bien connus des latinistes : commencée par Eugène Benoist, l'œuvre a été, après la mort de celui-ci, achevée par M Gœlzer. Nous allons examiner cet ouvrage, sans sortir du point de vue spécial auquel nous nous sommes mis pour juger ses devanciers.

Constatons d'abord qu'il se sépare nettement de ces derniers, en ce qu'il connaît l'existence et profite des découvertes de la linguistique moderne. On lit, p. VII de l'Avertissement, une phrase qui consacre ce progrès décisif : « Nous donnons l'étymologie des mots d'après le *Dictionnaire étymologique* de MM. Bréal et Bailly ; nous avons volontairement omis, comme nos excellents guides, tout ce qui nous paraissait trop téméraire. »

Ainsi va cesser le fâcheux conflit qui, depuis huit ans, divisait deux livres servant à l'instruction des mêmes élèves : l'un, qui par sa nature est destiné à être consulté plus rarement, leur fait envisager les mots latins d'après leurs origines et leurs affinités réelles ; l'autre, d'un usage journalier, leur donnait jusqu'ici sur l'histoire et les relations de ces mots les renseignements les plus erronés et souvent les plus fantastiques. Grâce à l'heureuse initiative de Benoist et de M. Gœlzer, le dictionnaire ne sera plus en contradiction flagrante avec les principes de l'étymologie rationnelle.

Reste à déterminer quel parti les auteurs ont su tirer des précieux enseignements du livre qu'ils prenaient pour guide, et comment ils y ont suppléé au besoin.

J'ai fait à nos dictionnaires latins quatre critiques principales :

1° Ils enseignent ou, ce qui revient au même, suggèrent à leurs jeunes lecteurs des erreurs plus ou moins graves relatives à la langue grecque ;

2° Ils confondent, dans les rapports gréco-latins, ceux qui tiennent à l'origine commune des deux idiomes, avec ceux qui proviennent d'emprunts faits par le latin au grec ;

3° Ils répètent indéfiniment des explications étymologiques surannées, qui, depuis plus d'un demi-siècle, ont perdu tout crédit auprès des connaisseurs ;

4° Ils traitent les mots celtiques d'une façon qui ne satisferait pas le celtologue le plus novice.

Voyons si les nouveaux auteurs ont évité d'encourir les mêmes reproches.

I. — *Citations grecques.*

Le lexicographe latin peut être cause d'erreurs sur la langue grecque,

Digitized by Google

de trois façons principales : soit en citant ce qui n'existe pas, soit en citant mal ou en ne citant point ce qui existe.

Les abus de ce genre ne sont pas fréquents dans le dictionnaire que nous étudions, les auteurs ayant pris le sage parti de ne donner que des formes réelles, par exemple φημί et φά-σκω, au mot *for*, *faris*, au lieu du traditionnel φάω, qui a le tort d'être purement imaginaire. D'un autre côté, ils ne font pas la mauvaise économie d'un mot d'explication, quand il est nécessaire ; pour donner, par exemple, une idée juste du rapport de *cervus* à κέρας, ou pour qualifier de dorienne la forme κλαίς au mot *clavis*.

Il est resté pourtant quelques vestiges des anciens errements.

Nous rencontrons, à *corylus*, le prétendu mot grec κόρυλος, coudrier, qui sert à l'usage exclusif des auteurs de dictionnaires latins, et qui s'est faufilé jusque dans le *Lateinisch-romanisches Wœrterbuch* de G. Kœrting, Paderborn 1891. Les titres de cet intrus ont été examinés dans le *Bulletin* de décembre 1889, p 367 ; jusqu'à ce que son procès ait été révisé, je le tiendrai pour grec au même degré que *agreabilis* est latin.

Le mot *musca* est tiré « de μυΐσκα, dim. de μυῖα » ; or μυΐσκα est la forme dorienne de μυΐσκη, qui veut dire « petite moule », et non « petite mouche » ; voir *Bulletin*, VII, 369 ; d'ailleurs *musca* ne vient pas du grec. Le mot μυΐσκη se trouve également à sa vraie place, à *myisca*, petite moule.

A *secius*, on lit : « gr. ἧσσον, p. ἥκιον » ; au mot *sectius* : « même rac. que ἥκ-ιον d'où ἧσσον ». Il vaudrait bien mieux : « cf. ἧσσον, pour *ἥκ-γον » ; une forme grecque purement théorique citée dans ces conditions, avec accent et sans astérisque, peut facilement être prise pour réelle par les élèves. Les auteurs ont donné à l'astérisque un double usage : en tête des articles, il signifie que le mot qui suit n'est pas classique ; dans les étymologies, il désigne une forme non historique, reconstituée seulement par conjecture. Malheureusement cette convention n'est pas expliquée avec les autres, p. VIII. Elle n'a pas non plus été toujours appliquée, et si les formes latines conjecturales citées sous *stella* ont l'astérisque, il n'en est pas de même de celles qui se trouvent à *tranquillus*.

Au mot *voro*, on est étonné de lire : « de même racine que βρόω, d'où βιβρώσκω et βορά ». Βρόω n'est ni plus ni moins grec que φάω. Il était bien préférable de citer les radicaux βορ et βρω, ou de les faire simplement ressortir en écrivant : « cf. βορ-ά, βι-βρώ-σκω ».

A *vestis*, ἑσθής est suivi de la mention : « primitivement ἑσθής » ; cette forme peu primitive et dangereuse au point de vue pratique, gagnerait à être remplacée par *Fεσθης, ou bien par « la racine *Fες* ». Le dictionnaire parle assez souvent de racines, et pas toujours d'une façon heureuse. Tantôt c'est absolument inutile, comme dans « *ago*

Digitized by Google

(rac. AG, cf. ἄγω) », tantôt c'est inexact, ainsi la racine ANG, donnée à *ango*, devrait céder la place à la comparaison de ἄγχω, qui montre que la racine est ANGH.

Au mot *ver*, au lieu de « (ἦρ, δῆρ), » où le δ doit être une faute d'impression, il serait mieux de mettre : « cf. ἦρ, d'un ancien *Fέαρ* »; et au mot *vitulus*, au lieu de « (ἰταλός) » : « cf. le grec dialectal ἰταλός, taureau ».

Il eût été plus important aussi de traduire ἔτος, année, au mot *vetus*, φηγός, chêne à glands comestibles, à *fagus*, et πλύνω, laver, à *pluo*, que, par exemple, φημί et ὁμαλός, à *for* et *similis*. En revanche, il y aurait à supprimer, à *Oasis*, la traduction d'ὅασις par « lieu habité », qui pourrait faire croire que ce terme a en grec une application plus générale qu'en latin.

Voici quelques petites méprises, qui peuvent être mises sur le compte des fautes d'impression :

A *Apis*, lire Ἄπις; à *dens*, ὀδούς; à *insomnium*, ἐνύπνιον; à *poeta* et *poetes*, ποιητής; à *scindo*, σχίζω; à *suavis*, ἡδύς; à *viola*, ἴον; à *zephyrus*, ζέφυρος.

Quant aux omissions de mots grecs qui ont en latin des correspondants très peu contestables, elles sont assez nombreuses; voici quelques-uns de ces oublis :

ager champ, cf. ἀγρός.

agnus agneau, cf. ἀμνός.

alo nourrir, cf. ἀλδαίνω (poétique), faire croître, d'une racine *ald*, qui est à *al* comme le poét. ἔλδομαι souhaiter à *vel*, lat. *volo*, et inversement, comme *fundo* de *gheud* à χέω de *gheu*.

amarus amer, cf. ὠμός cru, aigre.

anas canard, cf. νῆσσα.

anser oie, pour *hansar*, cf. χήν; l'allemand *gans* fait saisir aisément le rapport des deux mots : χήν vient de *χανς comme σκηνή tente, lieu couvert, scène, de *σκανσα, cf. allem. *schanze*, retranchement.

ante devant, avant, cf. ἀντί en face de, contre.

apis abeille, cf. ἐμπίς; sorte de cousin.

arceo écarter, cf. ἀρκέω.

ardea héron, cf. ἐρωδιός.

avis oiseau, cf. οἰ-ωνός.

balo bêler, cf. βληχάομαι, βληχῶμαι.

bubo hibou, cf. βύας.

canis chien, cf. κύων.

cano chanter, cf. καναχέω (poét.) résonner.

caper bouc, cf. κάπρος sanglier.

capio prendre. *capulus* poignée, cf. κώπη, id.

cardo pivot, gond, cf. κραδαίνω agiter.

Digitized by Google

carpo cueillir, cf. καρπός fruit.
cartilago cartilage, pulpe, cf. κρότων.
caveo prendre garde, cf. κοέω poét., comprendre.
cavus creux cf. κύαρ trou d'aiguille.
centum cent, cf. ἑ-κατόν.
cieo mettre en mouvement, cf. κινέω.
cinis cendre, cf. κόνις poussière.
collis colline, cf. κολώνη.
cornix corneille, cf. κορώνη.
cornus cornouiller, cf. κράνος.
corona couronne, cf. κορώνη, extrémité recourbée.
corvus corbeau, cf. κόραξ.
cuneus coin à fendre le bois, cf. κῶνος cône.
curro courir, cf. κυρέω (poét.) rencontrer (*occurro;* ἐγκυρέω veut dire « se heurter contre, se jeter sur »).
curtus court, écourté, cf. καρτός tondu, coupé.
daps, dapis, festin. cf δεῖπνον.
digitus doigt, cf δάκτυλος.
do donner, cf. δίδωμι.
domo dompter, cf. δαμάζω
domus maison, cf δόμος, poét.
dormio dormir, cf. δαρθάνω, racine *dra*, restée en sanscrit; pour l'addition de θ dans ἔδραθον, comparez ἔσχεθον j'ai eu, à côté de ἔσχον; pour celle de *m* dans *dormio*, comparez ἔδραμον j'ai couru, et δρᾶναι, fuir.
dulcis doux, cf. γλυκύς.
duo deux, cf. δύο.
et et, aussi, cf ἔτι, encore.
fama renommée, cf. φήμη.
farcio garnir, cf. φράσσω.
fateor avouer, cf. φάσκω, dire.
fatigo fatiguer, épuiser, cf. χατέω poét., manquer, avoir besoin.
fel fiel. cf. χολή.
fello (*felo*) sucer, téter, cf. θηλάζω.
-fendo heurter, cf. θείνω frapper.
fero porter, cf φέρω.
ferveo bouillonner, cf. φρέαρ puits (de φρε*F*-αρ; le sens originaire a dû être « source »).
fido se fier, cf. πείθω persuader.
fingo façonner, cf. θιγγάνω toucher.
formus chaud. cf. θερμός.
fornax, furnus four, cf θέρομαι poét., brûler.
foro percer, cf. φαρόω poét., labourer, φάρυγξ gosier.
fragum fraise, cf. ῥάξ, ῥαγός, grain de raisin.

Digitized by Google

frater frère, cf. φράτωρ, membre d'une phratrie ou confrérie.

frequens nombreux, cf. φραγείς serré ; c'est un aoriste second de *farcio*, comme *parens* de *pario*, *repens* de *rapio*.

fretus appuyé, cf. θρᾶνος, siège.

fumus fumée, cf. θυμός passion, colère, θύω parfumer, encenser, immoler.

garrio bavarder, cf. γηρύω poét., parler, chanter.

gesto porter, cf. βαστάζω.

gigno produire, cf γίγνομαι naître.

gluten colle, glu, cf. γλοιός visqueux.

grando grêle, cf. χάλαζα.

gravis lourd, cf. βαρύς.

humerus épaule, cf. ὦμος.

humilis bas, peu élevé, qui rase la terre, cf. χθαμαλός, poét. χαμηλός.

humus terre, cf. χθών, id, ; χαμαί à terre.

jecur foie, cf. ἧπαρ.

levir beau-frère, cf. δαήρ.

lugeo être affligé, cf. λυγρός triste.

modeo être mouillé, cf. μαδάω.

malva mauve, cf. μαλάχη.

maneo rester, cf. μένω.

morior mourir, cf. βροτός mortel.

moveo mouvoir, cf. ἀμεύω, poét , échanger.

mulgeo traire, cf. ἀμέλγω.

murmuro murmurer, cf. μορμύρω.

neco tuer, cf. νεκρός (un) mort.

nix neige, cf. νίψ.

nomen nom, cf. ὄνομα.

nonaginta quatre-vingt-dix, cf. ἐννενήκοντα.

nosco connaître, cf. γιγνώσκω.

nos nous, cf. νῶι nous deux.

novem neuf, cf. ἐννέα.

ob devant, vers, pour, cf. ἐπί sur, pour.

octogi-ta quatre-vingts, cf. ὀγδοήκοντα.

oculus œil, cf. ὄσσε poét., les yeux ; ὄψομαι je verrai.

oleo sentir, pour *odeo*, cf. ὄζω et *odor*.

orior se lever, cf. ὄρνυμι poét.

os os, cf. ὀστέον.

pars part, cf ἔπορον poét., j'ai donné.

pateo être ouvert, s'étendre, cf. πετάννυμι étendre.

pavio frapper, cf. παίω.

pecto peigner, cf. πεκτέω.

pellis peau, cf. ἐρυσί-πελας érysipèle.

Digitized by Google

pello pousser, chasser, cf. πάλλω lancer, secouer, voir *pulsus*.
pelvis bassin, cf. πελλίς.
penna plume, cf. πετηνός volatile.
per par, cf. περί.
peto aller vers, cf. πέτομαι voler.
pingo peindre, cf. ποικίλλω, orner de diverses couleurs.
pix poix, cf. πίσσα.
plebs plèbe, cf. πλῆθος.
plenus plein, cf. πίμπλημι remplir.
plerusque, plur. *plerique* la plupart, cf. πλήρης plein.
plico plier, cf. πλέκω.
porrum poireau, cf. πράσον.
potis qui peut cf. πόσις poét., époux, δεσπότης maître.
prehendo prendre, de *præ* et **hando*, cf. χανδάνω poét, contenir.
pugnus poing, cf. πυγμή.
pulsus choc, battement (du pouls, etc.), cf. παλμός.
pulvis poussière, cf πάλη.
quadraginta quarante, cf. τεσσαράκοντα.
qualtuor, *quatuor* quatre, cf. τέσσαρες.
que et, cf. τε.
quinque cinq, cf πέντε.
quinquaginta cinquante, cf. πεντήκοντα.
radix racine, cf. ῥίζα id.; ῥάδιξ poét., rameau.
rapio ravir, cf. ἁρπάζω.
rego diriger, cf ὀρέγω, tendre.
salio sauter, cf ἅλλομαι.
scelus crime, cf σκολιός tortueux, fourbe.
sero lier, attacher, cf. εἴρω; ἔν-ερ-σι-(ς) action de nouer répond à *in-ser-ti-(o)*.
stercus fumier, fiente, cf. σκώρ, gén. σκατός pour *σκαρτος.
sterilis stérile, cf. στείρα.
sterno étendre par terre, cf. στορέννυμι.
stinguo piquer, cf. στίζω.
sudo suer, cf. ἱδρόω.
suo coudre, cf. κασσύω recoudre, où κασ- est pour κατ(ά).
talis tel, cf. τηλίκος.
teneo tenir, cf. τείνω tendre.
tenuis ténu, cf. ταναός poét.
terreo effrayer, cf. τρέω poét. craindre.
texo tisser, tresser, construire, cf. τέκτων charpentier, artisan.
torqueo tourner, tordre, cf. τρέπω.
torreo dessécher, brûler, cf. τερσαίνω sécher.
unus un, de *oi-no-s*, cf. οἶος poét. seul.
ursus ours, cf. ἄρκτος.

Digitized by Google

vagio vagir, cf. ἰάχω poét. crier; ἠχώ écho.
valles, vallis, vallée, cf. ἕλος marais, Ἦλις l'Élide.
vallus pieu, cf. ἧλος clou.
veho transporter, cf. ὀχέω.
venio venir, cf. βαίνω
ventus vent, cf ἀήτης poét.
venum, vente, *venumdo, vendo* vendre, cf. ὠνή achat, ὠνέομαι acheter.
verbum parole, cf. ἐρῶ je dirai, chez Homère *F*ερέω.
verro balayer, cf. ἔρρω s'en aller, déguerpir, chez Homère *F*έρρω.
virus poison, cf. ἰός.
vis force, cf. ἴς.
volup avec plaisir, *voluptas* plaisir, cf. ἐλπίς espérance.
volvo rouler, cf. εἰλέω, poét. ἑλύω.

Les lacunes sont moins fréquentes pour les mots latins d'origine grecque; on peut citer cependant *ocris, tigris*, et surtout *littera*, que M Bréal a rapporté à διφθέραι « des membranes à écrire » (*Mémoires de la Société de Linguistique*, VI, 2, cf. 115).

(*A suivre*).

E. Ernault.

LA VERSIFICATION DE LA FONTAINE

(Suite.)

§ IV.

LA RIME.

Naturellement nous n'avons même pas à nous demander si La Fontaine a respecté les minuties du code de Malherbe, les trois premières règles en particulier; si l'on trouve chez lui rimant ensemble le simple et le compo é, des mots provenant de la même racine, ou qui ont quelque convenance entre eux. Car nous allons constater les violations les plus flagrantes des deux règles suivantes, les plus importantes, les seules qui présentent un intérêt véritable, une valeur objective[1].

[1] Toutes les références de ce paragraphe sont faites à l'édition Marty-Laveaux, qui reproduit l'orthographe de la dernière édition publiée du vivant de La Fontaine : la question de l'orthographe est très importante pour la rime.

Digitized by Google

Il est bon d'abord de rappeler la protestation très nette de La Fontaine contre la richesse de la rime. Dans la deuxième fable du premier livre, où il se représente discutant avec un critique que l'on peut indifféremment appeler Malherbe ou Boileau, il vient de risquer la rime de *priant* avec *amant* :

Je vous arrête à cette rime,
Dira mon censeur à l'instant;
Je ne la tiens pas légitime,
Ni d'une assez grande vertu :
Remettez, pour le mieux, ces deux vers à la fonte.
Maudit censeur! te tairas tu?

Et le censeur aurait beaucoup à dire sur des rimes comme celles-ci :

Repas et *goujats*, I, 102.
Appas et *lacqs*, II, 17.
Economat et *achapt*, II, 262.
Mars et *parts*, III, 371, *faon* et *content*, L. VIII, f. 27, v. 16.
An et *Abraham*, V, 121.
Dan et *Amsterdam*, V. 96.
Vérité et *assuré*, I, 114. *Flouët* et *étroit*, I, 107.
Nette et *entrefaite*, I, 169.
Forests avec *procez*, I, 49; avec *Cérès*, I, 137. *Cérès* et *guérêts*, L. IX, f. 11, v. 7.
Circonspect et *bec*, I, 341; *circonspects* et *Grecs*, I, 328.
Modèle et *belle*, I, 111.
Appresta et *frais*, I, 57.
Bled et *mutilé*, I, 330.
Aînesse et *Grèce*, I, 89.
Vitesse et *serait-ce*, I, 171.
Jette et *arreste*, I, 42.
Echappées et *empruntées*, II, 91.
Rollet et *bouquet*, II, 87.
Coucher et *Berlinguier*, II, 97.
Cercueil et *deuil*, IV, 18.
Chien et *Bethléem*, V, 65.
Net et *Cornay*, V, 51.
Rominagrobis et *souris*, I, 436.
Fils avec *petits*, I, 90; avec *favoris*, I, 305.
L'entend-il avec *outil*, I, 287.
Soucie et *fantaisie*, I, 72.
Philosophie et *compagnie*, II, 202.
Miraut et *tost*, I, 116.

Digitized by Google

Idiots et *animaux*, I, 289.
Non et *donc*, I, 284.
Phantosme et *royaume*, I, 99.
Carrosses avec *nopces*, I, 129.
L'ost et *Renaud*, II, 193.
Factotum et *soupçon*, II, 149.
Gros et *brocs*, IV, 92.
Repos et *Vaux*, V, 34.

Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer très fréquemment des rimes de Chartres dans La Fontaine[1]. Notre poète fait rimer :

déçeuë avec *issuë*, IV, 22.
deus avec *plus*, I, 221 ; avec *vaincu*, IV, 177.
écheût avec *fust*, I, 122.
gageure avec *aventure*, II, 102; avec *jure*, IV, 263; avec *nature*, II, 9.
seur avec *dur*, I. 112; avec *impur*, II, 418; avec *mur*, I, 47.
veu avec *retenu*, I, 46.

Faibles pour l'œil, ces rimes sont au contraire relativement exactes pour l'oreille. Il ne faudrait pas en conclure que La Fontaine se préoccupe de satisfaire pleinement un auditeur. Sans doute, c'est quelquefois l'ignorance de la prononciation du XVII[e] siècle qui nous fait concevoir des doutes sur la valeur de certaines rimes.

Ainsi *Adam* rime exactement avec *Cam*, d'après les grammairiens de la fin du XVI[e] siècle et du commencement du XVII[e] [2]. *Examen* peut rimer fort bien avec *hymen*, parce que les uns prononcent *examène* et *hymène*, les autres *hymin*, *examin* [3].

Mais très souvent, nous constatons que La Fontaine se contente d'une assonance assez vague : il mettra à la rime :

Dieu sait et *hic jacet*, IV, 333.
net avec *baudet*, I, 188; avec *met*, I, 249; avec *cabinet*, III, 298.
Monsieur avec *flatteur*, I, 40; avec *rieur*, I, 217; avec *honneur* [4].

Je ne sais s'il n'est pas plus irrégulier encore de faire rimer ensemble des longues et des brèves. La Fontaine ne s'en fait pas faute, lui qui met :

Parnasse et *grâce*, I, 220.
Saule avec *école*, I, 58; avec *parole*, I, 64.

[1] Cf. pour mémoire Thurot, I, 445-447, et 517-520.
[2] V, 97. Cf. Thurot, II, 475.
[3] Cf. Thurot, II, 473-474.
[4] II, 291. Cf. Thurot, II, 1651.

Digitized by Google

Parole avec *rôle*, I, 142; avec *épaules*, I, 164.
Sausse avec *endosse*, V, 52.

Il faut ajouter à cette liste des infractions aux règles de Malherbe, quelques rimes normandes assez rares :

L'air rime avec *enfermer*, IV, 341.
Cher avec *chercher*, I, 145; avec *consumer*, II, 213; avec *rocher*, IV, 199; avec *toucher*, V, 102.
Fiers avec *volontiers*, I, 112; avec *humilier*, II, 203; avec *estafier*, IV, 27.
Mer avec *massacrer*, II, 118; avec *manger*, II, 127; avec *rochers*, III, 27.

Pour la sixième et dernière règle sur les vers léonins, je dois reconnaître qu'il n'y en a pas un très grand nombre chez La Fontaine Est ce par déférence pour Malherbe? Je croirais plus volontiers que La Fontaine a senti l'inconvénient de cette irrégularité surtout à cause du vers libre. La rime léonine présente en effet tous ses inconvénients dans les vers de mesure inégale, bien plus que dans l'alexandrin : elle ajoute aux coupes prévues par le poète des coupes supposées par l'auditeur. Je ne puis donner de ce genre de fautes qu'une liste relativement courte :

Il sera *Dieu;* même je *veux*, I, 266.
Et nous achèver*ons*
Notre moisso*n* quand nous pour*rons*, I, 140.
Louis et le destin me semblent de con*cert*
Entraîner l'Uni*vers*. Venons à notre fable[1], I, 354.

Il ne faudrait pas conclure de tout cela que La Fontaine a évité de parti-pris la rime riche. Il l'admet au contraire très bien à l'occasion. Mais il ne la recherche pas.

La rime semble avoir occupé un rang si secondaire dans ses préoccupations poëtiques, qu'il lui est arrivé une distraction unique : il a oublié une fois la seconde rime, dans la fable VII du livre VII, et a laissé imprimer le passage fautif dans toutes les éditions qu'il a pu corriger :

Sa grimace déplut : le Monarque irrité
L'envoya chez Pluton faire le dégoûté.

[1] I, 354. Cf. Fables, l. II, f. 13, v. 7; f. 14, v. 28; f. 15, v. 23; l. III, f. 1, v. 51; l. IV, f. 2, v. 16 sqq; f. 3, v. 1; f. 49, v. 47; l. V, f. 13, v. 5; f. 20, v. 33 et v. 30; l. VI, f. 3, v. 11; l. VII, f. 1, v. 21; f. 3, v. 2; l. VIII, f. 9, v. 20; l. IX, f. 10, v. 10. *Discours à Mme de la Sablière*, v. 19; l. X, f. 4, v. 33; f. 10, v. 28-29; l. XII, f. 1, v. 74; f. 2, v. 27; f. 10, v. 17; f. 15, v. 66; f. 23, v. 37.

Digitized by Google

Le singe approuva fort cette sévérité,
Et, flatteur excessif, il loua la colère
Et la griffe du Prince, et l'autre, et cette odeur, etc.[1].

La correction très ingénieuse, imaginée par Montenault :

Sa grimace déplut : le Monarque irrité
L'envoya chez Pluton faire
Le dégoûté.

Cette correction, dis-je, supprime la faute. Je ne sais s'il ne vaut pas mieux la conserver. Ce n'est qu'une distraction de plus au compte du Bonhomme; et, là où Boileau verrait un cas pendable, un crime de lèse-prosodie, je ne trouve qu'une peccadille, et une preuve de plus de l'indifférence de La Fontaine pour la question de la rime.

V

LA CÉSURE.

Au contraire la césure attire toute son attention, naturellement, puisque la plus grande partie de l'harmonie de notre vers en vient. Et naturellement aussi La Fontaine ne se pique pas de suivre les règles de Malherbe, bonnes pour un apprenti poète, non pour un maître qui a depuis longtemps fait son chef-d'œuvre; il ne se préoc-

[1] Cf. la note de l'édition Hachette, II, 131. Cf. deux rimes masculines différentes de suite : Fables, l. IV, f. 18, v. 7. Il y faudrait joindre une autre distraction si *Ragotin* était de lui :

Sortez, allez attendre Isabelle ici *près*,
Courez, et vous, songez à la suivre de *près*. IV, 309.

Je citerai pour mémoire, comme singularités, quatre rimes masculines de suite :

Quiconque avec elle naîtra
Sans faute avec elle mourra,
Et jusqu'au bout contredira,
Et s'il peut encor par delà. I, 107.

La Fontaine a également composé une pièce toute en rimes masculines, « à la manière de Neuf-Germain :

Va chez le Turc et le Sophi,
Muse, et dis de Tir à Calis,
Que malgré la ligue d'Augsbourg,
Monseigneur a pris Philipsbourg, etc. V, 184.

Enfin il a composé une épître monorime en *ure*, V, 217.

Digitized by Google

cupe guère de ne jamais séparer le sujet du verbe, l'attribut de l'auxiliaire, etc.

Après avoir constaté que la grande majorité des alexandrins est régulièrement coupée à l'hémistiche, nous ajouterons que La Fontaine sait éviter pourtant toute monotonie, même dans ces vers presque trop réguliers, en coupant les deux hémistiches par des césures placées en différents endroits. Un de ses rythmes préférés est l'alexandrin quaternaire coupé de trois en trois syllabes.

3 — 3 — 3 — 3

Qu'un logis | où lui-même | il n'entrait | qu'en rampant, II, 186, 19.
Dont l'abord, dont la voix, dont le nom fait rougir, II, 277, 50
A celui du Chasseur et du Loup de ma fable, II, 348, 12.
J'en aurai, | dit le Loup, pour un mois, pour autant, II, 350, 40.

La Fontaine a tiré une fois du mélange de ce rythme et de l'alexandrin Malherbe, un effet très heureux : trois vers coupés seulement à l'hémistiche décrivent la fatigue d'un malheureux, dont la marche devient de plus en plus saccadée, au quatrième vers, coupé en quatre parties I, 107).

On trouve encore, quoique moins fréquemment des rythmes comme ceux-ci :

4 2 3 3

Mais c'est demain | qu'il faut | tout de bon | écouter, I, 356, 38

4 2 6

Un roitelet | pour vous | est un pesant fardeau, I, 126, 3.

4 2 2 4

Tout en crève. | Comment | ranger | cette chevance ? II, 124, 39.

3 3 2 4

Le destin | se montra | soigneux | de la pourvoir, II, 115, 8.

4 2 3 3

Les longs travaux | pour moi | ne sont plus | de saison, VI, 349, 203.

Ce qui ajoute encore à la variété de ces rythmes, c'est que les césures n'ont pas toutes la même importance, et que celle du milieu du vers n'est pas toujours la plus sensible :

Elle, || qui n'était pas | grosse || en tout | comme un œuf, 1, 66, 3.
Dépose | en son giron | ses œufs, || et croit qu'en paix, 1, 151. 33.
Mais j'ai les miens | la cour || le peuple ||| à contenter, 1, 200, 24.

Digitized by Google

Je ne crois pas que l'on puisse trouver étrange cette façon de scander ces vers de La Fontaine. Les partisans déclarés de l'alexandrin genre Malherbe y trouvent la césure à l'hémistiche, ce qui leur semble capital, et transigent facilement sur la question des césures secondaires Au risque de leur déplaire, il faut aller plus loin et reconnaître que La Fontaine a employé un nombre considérable d'alexandrins ternaires, c'est-à-dire coupés par deux césures, dont aucune n'est à l'hémistiche, ce que Becq de Fouquières appelle des rythmes du système romantique.

N° 1

4 — 4 — 4

Pour savoir tout, | l'enfant n'avait | que trop d'esprit, III, 105, 31.
Il n'avait pu | donner d'atteinte | à la volaille, III, 109, 5.
Découragés | de mettre au jour | des malheureux, III, 149, 68.
Nous souhaitons | de voir leurs jours | bientôt bornés, III, 150, 71.
Elle et ses sœurs | n'ont pas l'esprit | que vous avez, III, 199, 36.
Un bûcheron | venant de rompre | ou d'égarer, III, 288, 1.
Je me sens né pour être en butte aux méchants tours, IX, 173, 29.

N° 2

3 — 5 — 4

Quant à moi j'y mettrais encor | l'œil de l'amant, 1, 35, 2.
Cela dit | maître Loup s'enfuit | et court encor, I, 73, 41.
Que c'était | une masse informe | et sans beauté, I, 78, 19.

C'est assez	qu'on ait vu par là	qu'il ne faut point, I, 160, 33.
De celui	qui tâcha d'unir	tous ses enfants, I, 338, 9.
Disait-il,	en voyant leur ombre	avec douleur, II, 29, 8.
La belette	avait mis le nez	à la fenêtre, II, 185, 10.
Tout à l'heure	annonçait malheur	à quelqu'oiseau, II, 362, 13.
En voici.	S'il vous est venu	quelque querelle, II, 266, 15.
Celui-ci	n'était pas encor	privé des yeux, II, 270, 12.
Excessive	à payer ses soins	avec usure, III, 306, 12.

N° 3

3 — 4 — 5

. . . . . .

N° 4

4 — 3 — 5

Amour et vers, | tout est fort | à la cavalière, VII, 147, 8.

Digitized by Google

N° 5

5 — 4 — 3

La difficulté | fut d'attacher | le grelot, I, 135, 22.

N° 6

5 — 3 — 4

N° 7

4 — 5 — 3

Venez, Singe,	parlez le premier	et pour cause, I, 77, 6.
Dame Fourmi	trouva le ciron	trop petit, I, 78, 23.
Disant ces mots	il fait connaissance	avec elle, I, 278, 25.
Un villageois	avait à l'écart	son logis, I, 330, 4.
Ce chien ci donc	étant de la sorte	atourné, II, 144, 13.
Un orateur	voyant sa patrie	en danger, II, 231, 35.
Qu'un tel trésor	était en tel lieu.	L'homme au vœu, II, 423, 22.
Disant ces mots,	il vit des Bergers,	pour leur rot, III, 31, 23.

N° 8

2 — 5 — 5

Sinon, | il consentait d'être, | en place publique, II, 66, 23.

N° 9

5 | 5 — 2

N° 10

5 — 2 — 5

N° 11

2 — 6 — 4

La tête	avait toujours marché	devant la Queue, II, 193, 9.
Du temps	où l'on se doit résoudre	à ce passage, II, 207, 4.
Voulait	que l'on trouvât remède	à la vieillesse, II, 223, 2.
Toujours	il en tombait quelqu'un :	autant de pris, III, 299, 22.

N° 12

4 — 6 — 2

Chemin faisant,	il vit le col du chien	pelé, I, 72, 32.
En toute chose	il faut considérer	la fin, I, 219, 31.

Digitized by Google

Fiez-vous-y;	les vents et les voleurs	viendront, I, 269, 31.
Qu'avez-vous donc?	lui dit un de ces Rats;	parlez, III, 354, 22.
Soit obligé	d'avoir incessamment	les yeux, II, 236, 4.

N° 13

3 — 6 — 3

C'est pourquoi	vous n'avez qu'un parti	qui soit sûr, I, 84, 49.
Qu'un renard	qui cajole un corbeau	sur sa voix, I, 131, 37.
L'insecte	du combat se retire	avec gloire, I, 157, 30.
De ceux qui	de la sphère et du globe	ont écrit, I, 169, 24.
Celui-ci	ne voyait pas plus loin	que son nez, I, 217, 3.
Messer loup	attendait chape-chute	à la porte, I, 330, 5.
Prends ton pic	et me romps ce cailloux	qui te nuit, II, 6, 1.
Bien ou mal,	je le laisse à juger	aux experts, II, 3, 16.
Cependant,	s'il pouvait apaiser	la querelle, II, 203, 67.
Tout le jour	il avait l'œil au guet;	et la nuit, II, 220, 44.
Crut la chose,	et promit ses grands dieux	de se taire, II, 240, 13.
Certain chien,	qui portait la pitance	au logis, II, 244, 5.
L'homme eut peur;	mais comment esquiver?	et que faire? 2, 261, 27.
Le Vautour	s'en allait le lier,	quand des nues, II, 364, 48
Dans un bois :	il y fit des fagots,	dont la vente, III, 91, 45.

N° 14

1 6 5

N° 15

5 6 1

Il faut d'abord remarquer que si sur ces quinze rythmes romantiques six ne figurent pas dans La Fontaine, les deux derniers non plus ne se trouvent pas dans V. Hugo (cf. Becq, p. 141), que le 3e rythme 3—4—5 et le dixième 5—2—5, ne doivent pas non plus compter, car, pour remplir ce cadre, Becq de Fouquières a été obligé de placer ses césures non pas à la fin mais au milieu d'un mot après la syllabe accentuée, avant la syllabe muette,

Par la *chaî*-ne des mœurs *pu*-res et des lois *sa*-ges.
Et sans vous trai*ter*, — vous, *prin*ces, et vos com*pa*gnes.

Trouvant cette façon de couper le vers inadmissible, je n'ai pas relevé dans les fables de La Fontaine les exemples où, en sectionnant aussi arbitrairement les vers du poète, j'aurais pu obtenir ce genre de rythmes. On peut donc dire que sur les onze types d'alexandrins

Digitized by Google

ternaires qui composent la gamme des vers chez Hugo, il n'y en a que deux qui ne figurent pas chez La Fontaine :

5 — 5 — 2
5 — 3 — 4

En revanche on trouve chez lui des alexandrins ternaires, où un des éléments compte plus de six syllabes.

1 — 3 — 8

Leur ours,
Leur, | à leur compte, | et non à celui de la bête, I, 427, 10.
Non, dit l'ami, ce n'est ni l'un ni l'autre point, II, 266, 19

1 — 8 — 3

Et | comme vous allez vous-même ! | dit la fille, III, 240, 20.

1 — 4 — 7

Puis, | chaque Canard | prend ce bâton par un bout, III, 15, 20

1 — 7 — 4

Et, | si la qualité de vierge | est souhaitable, VI, 295, 314

2 — 7 — 3

N'avoir | que ses moutons et son chien | pour témoins, 1, 131, 41.
Ce loup ne savait pas encor bien son métier, II, 410, 32.
Qu'on crut qu'un tel discours méritait. On choisit, III, 152, 99
Le chat était souvent agacé par l'oiseau, III, 197, 4.

3 — 2 — 7

J'en vois deux | dont l'une | est qu'entre nos ennemis, 3, 157, 36.

4 — 8

Mais un canal | formé par une source pure, I, 92, 14.
L'imprudent Malc, voulant mettre à couvert son âme, II, 405.

3 — 9

C'est assez ! me dira quelqu'un de nos auteurs, I, 131, 32.
Miroirs de nos défauts les peintres légitimes, I, 93, 26.

On sait que l'on trouve aussi dans Corneille de ces vers peu harmonieux, que, faute d'un meilleur terme, j'appellerai amorphes. Ils choquent l'harmonie, ils choquent l'oreille. Peut-être ma façon de les scander paraîtra à quelques-uns choquer, sinon le bon sens, du moins une vénérable tradition.

Digitized by Google

Je répondrai que les césures dépendent non de l'harmonie, qui est très subjective et permet bien des interprétations également plausibles, mais du sens sur lequel il est rarement permis d'avoir deux opinions, car une seule est vraie

Pourtant, en reprenant presque tous les exemples que j'ai cités, on pourrait, sans trop altérer la pensée, conserver les césures que j'ai indiquées, en vue de la parfaite clarté du sens, et en ajouter une, plus ou moins forte, après le sixième pied, en vue de retrouver l'harmonie classique de l'alexandrin tel que l'ont rêvé Malherbe, Boileau et leur école.

Mais, ce faisant, on trahirait je crois les intentions de La Fontaine, aussi complètement que si l'on se livrait à la même besogne sur les vers de V. Hugo : presque tous, même les plus romantiques, ils pourraient sans trop de gêne accepter cette césure de surcharge. Et pourtant ce serait aller contre la volonté bien arrêtée de Hugo que de rétablir partout une coupe qu'il préférait abandonner de temps en temps.

Lorsque La Fontaine se conforme à la règle de l'hémistiche, il le fait si nettement que les plus décidés partisans de la prosodie moderne ne pourraient, à moins de paradoxe médiocre, découper le moindre alexandrin ternaire dans ses deux hémistiches. Lorsqu'au contraire il affranchit du même coup sa pensée et sa forme d'une entrave aussi rigoureuse, il faut le suivre et ne pas essayer de l'enchaîner malgré lui.

Il faut de plus éviter de tomber dans l'erreur qui consisterait à croire que toute syllabe accentuée dans un mot de valeur détermine une césure. On peut, sans arrêter la cadence du vers, sans suspendre la régularité du débit, souligner en passant d'une inflexion de voix un mot après lequel il est pourtant interdit de s'arrêter, parce que le sens vous ordonne de marcher encore. Il y a, dans les citations que je viens de faire, un certain nombre d alexandrins ternaires qui pourraient paraître quaternaires, si l'on faisait la faute de confondre la syllabe accentuée placée à l'hémistiche avec une césure.

Enfin, il faut bon gré mal gré se résoudre à placer les césures aussi irrégulièrement que je l'ai fait, si l'on veut lire tout haut et bien lire, les vers de La Fontaine. J'ai entendu M. Legouvé émietter pour ainsi dire les alexandrins du poète, et la pensée n'en paraissait que plus forte, plus vive, plus poétique. Qui aurait essayé après cela de lire les mêmes vers sur l'éternelle mesure à deux temps de Malherbe, aurait semblé vouloir parodier La Fontaine. J'en appelle à quiconque a lu tout haut une fable devant un public d'auditeurs ou d'élèves.

Ce qui vient encore, je pense, corroborer la théorie que je présente, c'est la coupe des vers de dix syllabes.

Digitized by Google

On se rappelle que Malherbe voulait qu'on plaçât une césure après le quatrième pied, qu'on n'en mît qu'une là, et nulle part ailleurs.

Or, après avoir reconnu que La Fontaine coupe ainsi la plus grande partie de ses décasyllabes, je ferai remarquer, que le poète place quelquefois cette césure unique autre part qu'à sa place légale :

Sa face | était de pleurs toute baignée, I, 364, 39.

D'autrefois, outre la césure du quatrième pied, La Fontaine en imagine d'autres.

4 — 3 — 3

Les vents me sont | moins qu'à vous | redoutables, I, 127, 20.

4 — 4 — 2

Mit en dépôt | un cent de fer | un jour, 2, 355, 46,

Ou encore cette première partie est divisée elle même :

2 — 2 — 6

Ami, | dit-il, | je sais que tu me quittes, II, 304, 28.

1 — 3 — 6

Qui, | maudissant | sa curiosité, II, 365, 57.

Enfin certaines coupes sont plus irrégulières encore, comme celle-ci :

2 — 5 — 3

Un loup | n'avait que les os | et la peau, I, 70.
Progné | me vient enlever | les morceaux III, 35, 5.

Ces exceptions, rares en somme dans le décasyllabe, sont au contraire la règle presque absolue dans les vers de huit pieds.

La Fontaine semble s'être travaillé à modifier à l'infini la règle si étroite de Malherbe qui, là, encore, veut couper ce petit vers en deux hémistiches. On voit d'ici la monotonie d'un pareil ron-ron, si j'ose m'exprimer ainsi.

Rien n'égale au contraire l'admirable variété des coupes que La Fontaine a eu le talent d'introduire dans ce vers si court, partant réfractaire, pour un observateur superficiel, aux combinaisons harmonieuses. Par l'heureux emploi qu'il en a su tirer, notre poète a fait de l'octosyllabe son vers par excellence.

On est surpris de constater que l'ingéniosité du poète a su couper de dix-neuf façons différentes un vers en apparence aussi simple.

Digitized by Google

N° 1 4 — 4

C'est la coupe de Malherbe, la plus régulière si l'on veut; elle est relativement rare chez La Fontaine.

Et le mâtin | était de taille, I, 71, 8.

N° 2 1 — 7

Tout | à la pointe de l'épée, I, 72, 20.
Sort pour aller chercher sa proie, II, 324, 10.

N° 3 2 — 6

Ami, | lui dit son camarade, I, 69, 16.
Miroirs aux poches des galands,
Miroirs aux ceintures des femmes, I, 92, 10.
Mais quoi? le canal est si beau, I, 93, 19.
A l'œuvre on connait l'artisan, I, 120, 1.
Vraiment, me diront nos critiques, I. 130, 14.
Un bœuf est plus puissant que toi, I, 136, 7.
Menait, en empereur romain, I, 158, 2.
Le paon se plaignait à Junon, I 181, 1.
Ce chien, parce qu'il est mignon, I, 283, 12.

N° 4 3 — 5

Sans mentir, | si votre ramage
Se rapporte à votre plumage, I, 63, 7.
Le corbeau honteux et confus, I, 64, 17.
Tout marquis veut avoir des pages, I, 67, 14.
Il marchait d'un pas relevé, I, 68, 5.
L'attaquer le mettre en quartiers
Sire loup l'eut fait volontiers, I, 71, 5

N° 5 5 — 3

Et faisait sonner | sa sonnette, I, 68, 6.
Comme il en voulait à l'argent I, 68, 8.
Le saisit au frein et l'arrête, I, 68. 10.
Tu ne serais pas si malade, I, 69, 19.
Sur son embonpoint qu'il admire, I, 71, 12.
Je ne puis troubler sa boisson, I, 90, 17.
Au lieu qu'on nous mange on nous gruge, I, 122, 35.
Le perroquet dit : Sire Roi, III, 67, 45.

(A suivre.)

Maurice Souriau.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le Roman en France, depuis 1610 jusqu'à nos jours. Lectures et esquisses, par Paul MORILLOT. Paris, Masson.

M. Morillot vient de combler une lacune dans les connaissances que l'on était en droit d'exiger des rhétoriciens ; ils peuvent maintenant grâce à lui se faire une idée suffisante d'un genre qui était loin d'occuper dans les études de l'enseignement secondaire une place proportionnée à son importance parmi les autres genres : par l'abondance des œuvres, et la quantité des chefs-d'œuvres qui le constituent, le roman était en droit de conquérir une partie du temps consacré à la littérature française.

On sait du reste pour quelles raisons on ne pouvait interroger des jeunes gens sur des ouvrages qu'ils n'avaient pas, moralement, le droit d'avoir lues dans leur intégrité. Grâce au tact avec lequel les morceaux ont été choisis, les élèves ne pourront plus ignorer jusqu'au nom de rêveurs, d'analystes troublants comme Pierre Loti et Paul Bourget, de réalistes poussant la puissance jusqu'à la brutalité, comme Zola : ils connaîtront de ces grands écrivains les meilleures pages, celles que personne ne doit ignorer.

Pour les auteurs du XVII^e^ siècle, tout en signalant chez des romanciers, trop vantés alors et trop oubliés aujourd'hui, les quelques qualités qui expliquent leur succès d'autrefois, M. Morillot a eu le grand mérite de ne pas vouloir réviser la condamnation sans appel prononcée contre eux par Boileau. On comprend ainsi à la fois comment toute une génération a eu ses raisons pour les lire avec plaisir, et pourquoi Boileau a eu raison de les diffamer.

Les morceaux que M. Morillot a eu la patience méritoire de rechercher dans cette immense bibliothèque que forme le roman, sont réunis par des notices écrites d'un style alerte et facile, très sérieusement préparées, comme j'ai pu le constater pour les auteurs qui m'étaient familiers. En ajoutant à l'intérêt des citations, la valeur de ses expositions, M. Morillot a su éviter un écueil redoutable : l'ennui mortel qui suinte le long des recueils des morceaux choisis. Tout le monde pourra se plaire à feuilleter ce livre : les élèves, pour y étendre leurs connaissances ; les professeurs, pour relire quelques bonnes pages, ou pour prendre le désir de connaître tel écrivain qu'ils n'ont pas eu le temps de lire ; les « gens du monde » même seront surpris de ne pas regretter pareille acquisition : ils n'y trouveront aucun appareil scientifique, l'auteur ayant tenu à supprimer les notes et références

Digitized by Google

« pour ne point gâter le plaisir du lecteur » et ayant réussi dans son intention de « laisser à ce livre son vrai caractère, qui est d'être un livre de littérature, et s'il est possible, d'agrément ».

Maurice Souriau.

Le Faust de Gœthe, traduit en français dans le mètre de l'original et suivant les règles de la versification allemande, par F. Sabatier (Librairie Delagrave, Paris).

Le Faust de Gœthe ! On en parle beaucoup, on ne le connait guère. Nos grand'mères ont un vague souvenir de la Marguerite d'Ary Scheffer, la génération qui grandit sous l'empire se souvient d'un Faust étrange de James Tissot, la musique militaire quand le régiment passe, fait entendre le chœur des soldats et les demoiselles à leur piano, s'essayent à l'air des bijoux; mais le poëme de Gœthe qui l'a lu, qui l'a approfondi? Les fervents de Faust, quand ils prônent leur livre de prédilection se heurtent à un *non possumus* absolu : « il faut savoir l'allemand à fond pour comprendre et goûter cette œuvre poétique et profonde si l'on veut, mais si peu conforme au génie français que nul d'entre les traducteurs — et certes les Blaze de Bury et les Marc Monnier ne sont pas les premiers venus — n'est parvenu à nous la faire goûter ».

Cela pouvait être vrai jusqu'à ce jour, mais cela ne l'est plus depuis la publication du Faust de M. F. Sabatier. L'intime de M. H. Heine, l'introducteur d'Augier et de Dumas fils sur la grande scène viennoise, Laube déclarait à Coquelin aîné lui demandant quelle était la traduction française qui rendait le mieux l'original, « il n'y en a qu'une, celle de M. F. Sabatier, mais elle est inédite ».

Cette traduction n'a paru qu'après la mort de l'interprète, quoiqu'il y eut mis la dernière main dix ans avant, et à lire la notice biographique placée en tête du livre par une main pieuse et discrète, on comprend que cet homme modeste autant qu'éminent ait reculé d'année en année la publication d'un livre que lui seul pourtant pouvait faire et qui, comme la planche des tout grands graveurs, est un chef-d'œuvre par lui-même; indépendamment de celui qu'il reproduit.

M. F. Sabatier, en effet, suit le texte vers par vers, mot par mot; tous les mètres, tous les rythmes, il les reproduit sans jamais forcer le sens ni violenter la langue, pas une des nuances si fines et si multiples n'a été négligée : le cri déchirant du savant que le doute mène au désespoir, de l'homme que le remords harcelle, le chant d'ivresse et de triomphe de l'amant heureux, l'âpre et irrespectueuse ironie de

Digitized by Google

celui qui personnifie la négation, le tendre balbutiement de l'ignorante et gracieuse enfant en qui s'incarne l'éternel féminin, les remords et la folie de la malheureuse abandonnée, sont absolument tout ce qu'il y a dans le Faust allemand. M. Sabatier l'a su rendre avec une délicatesse de touche, une science des nuances et une sûreté de ton tels que forcément sa traduction fera loi et qu'on ne pourra plus parler du chef-d'œuvre de Gœthe sans nommer en même temps le Faust de M. Sabatier.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

Sujets de composition de la 5e série.

AGRÉGATION ET LICENCE.

Composition latine. — Quaeretur utrum jure Lucretius questus sit (I, 136 et sqq.) : *Gaiorum obscura reperta difficile illustrare Latinis versibus esse.* Quid poeta, ute gestati linguae subveniret et rerum novitatem patrio sermone exprimeret, praestiterit, monstrabitur.

Version latine. — Mi frater, mi frater, tune id veritus es, ne ego iracundia aliqua adductus pueros ad te sine litteris miserim? aut etiam ne te videre voluerim? Ego tibi irascerer? tibi ego possem irasci? Scilicet, tu enim me afflixisti; tui me inimici, tua me invidia, ac non ego te misere perdidi. Meus ille laudatus consulatus mihi te, liberos, patriam, fortunas, tibi velim ne quid eripuerit praeter unum me. Sed certe a te mihi omnia temper honesta et jucunda ceciderunt; a me tibi luctus meae calamitatis, metus tuae, desiderium, maeror, solitudo. « Ego te videre noluerim? » Imo vero me a te videri nolui; non enim vidisses fratrem tuum, non eum, quem reliqueras; non eum quem noras, non eum quem flens flentem, prosequentem proficiscens dimiseras; ne vestigium quidem ejus nec simulacrum, sed quandam effigiem spirantis mortui. Atque utinam me mortuum prius vidisses aut audisses! utinam te non solum vitae sed etiam dignitatis meae superstitem reliquissem! Sed testor omnes deos me hac una voce a morte esse revocatum, quod omnes in mea vita partem aliquam tuae vitae repositam esse dicebant : qua in re peccavi sceleratequeque feci. Nam, si occidissem, mors ipsa meam pietatem amoremque in te facile defenderet : nunc commisi ut me vivo careres, vivo me aliis indigeres, mea vox in domesticis periculis potissimum occideret, quae saepe alienissimis praesidio fuisset.

(Ajouter à la traduction un commentaire philologique et littéraire).

DISSERTATION FRANÇAISE.

Que pensez-vous de ce mot de Chapelain dans la préface des douze derniers livres de *La Pucelle* : « On devient poète par l'étude des règles. »

AGRÉGATION DES LETTRES.

Discuter cette théorie de Boileau :

> Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
> Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

Digitized by Google

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Étudier et discuter la « lettre sur l'orthographe », de Sainte-Beuve.
(Les candidats feront bien de se tenir au courant des dernières discussions qui ont eu lieu sur ce sujet).

THÈME LATIN. — Préface des *Essais de Montaigne :* « C'est icy un livre de bonne foy... peint tout entier et tout nud ».

QUESTION DE GRAMMAIRE. — Le passif.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Le digamma homérique.

THÈME GREC. — *Des emprunts à faire aux langues étrangères* (suite). — Et Lucian, en sa langue, nous monstre mieulx que nul autre la practique de ceci; car il s'aide de mots et locutions ioniques et doriques, les habillant toutesfois d'un mesme manteau que les autres, de sorte qu'on ne les peult recognoistre si on n'y regarde de bien pres. Cela estant faict, il nous sera plus pardonnable d'aller aux emprunts hors de nostre pays, Et si quelqu'un objecte que ce seroit deshonneur aux François d'emprunter rien des langages estrangers modernes, veu qu'ils maintiennent le leur estre plus riche, je respon que ce n'est pas honte d'emprunter d'un plus povre que soy, en intention de lui rendre le double. Et quand ainsi ne seroit, au pis aller, le deshonneur seroit bientost passé, si on vouloit croire mon conseil : car je serois d'avis de desguiser si bien ce que nous emprunterions, et l'accoustrer tellement à nostre mode, que bientost apres il se peust estre recogneu par ceux-mesmes qui l'auroyent presté, et, par succession de temps, fust françois naturalizé.

Henri ESTIENNE, *Conformité du langage françois avec le grec.*

LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE ANCIENNE. — Trajan.

MOYEN-AGE. — L'œuvre législative de Charles VII.

TEMPS MODERNE. — Du rôle financier et politique de Necker avant la convocation des États-Généraux.

GÉOGRAPHIE. — Le commerce du Levant.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Peut-on dire, avec un auteur contemporain, que le libre arbitre est le fondement de la certitude?

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version anglaise.

Dr. Johnson says of the play of Henry VIII. — « The meek sorrows and virtuous distress of Queen Catherine have furnished some scenes which may be justly numbered among the greatest efforts of tragedy. But the genius of Shakespeare comes in and goes out with Catherine. Every other part may be easily conceived, and easily writlen ». Not the least of these scenes, where genius displays itself, is the one which describes the last hours of the discarded Queen, at

Digitized by Google

Kimbolton. Catherine is represented as sick to death, led across the stage by her faithful attendants, Griffith and Palience.

« Didst thou not tell me, Griffith, as thou led'st me,
That the great child of honour, Cardinal Wolsey,
Was dead ?

Little cause had Catherine to speak well of Wolsey, who, if he had not been the prime source of the injury done her, at least had not had the moral courage to defend her when she looked to him for protection. But at this supreme moment of her life, thoughts of charity and words of excuse, suited better to her circumstances than their opposites. And so, Griffith, when his royal mistress seemed to turn to harsher memories, tries to soothe her mind by doing what he could to « speak the Cardinal's good ».

Version allemande.

Die Tropengewaechse (suite et fin.)

So hat die Natur dem Menschen in der heissen Zone verliehen, ohne seine Heimath zu verlassen, alle Pflanzengestalten der Erde zu sehen ; wie das Himmelsgewoelbe von Pol zu Pol ihm keine seiner leuchtenden Welten verbirgt. Diesen und so manchen anderen Naturgenuss entbehren die nordischen Voelker. Viele Gestirne und viele Pflanzenformen, von diesen gerade die schoensten, bleiben ihnen ewig unbekannt. Die rankenden Gewaechse, welche unsere Treibhaeuser einschliessen, gewaehren nur ein schwaches Bild von der Majestaet der Tropenvegetation. Aber in der Ausbildung unserer Sprache, in der gluehenden Phantasie des Dichters, in der darstellenden Kunst der Maler ist eine reiche Quelle des Ersatzes geoeffnet. Aus ihr schoepft unsere Einbildungskraft die lebendigen Bilder einer exotischen Natur. Im kalten Norden, und in der oeden Haide kann der einsame Mensch sich aneignen, was in den fernsten Erdstrichen erforscht wird.

Composition française.

« On ne parle une langue parfaitement bien que lorsqu'on a entièrement oublié toutes les règles de la grammaire ». (Locke).

Expliquer et apprécier cette pensée en s'appuyant sur des exemples (anglais ou allemands, au choix du candidat).

Le jeudi 20 avril, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude allemand.

Le jeudi 27 avril, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude anglais.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

MARS 1893. ONZIÈME ANNÉE. — N° 3.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

M. Compayré, recteur de l'Académie de Poitiers, vient de publier le livre anglais que nous avons annoncé et dont nous avons publié un chapitre dans un des derniers numéros du Bulletin (mars 1893).

Ce volume fait partie de la série intitulée *The Greot educators ;* il a paru à Londres et à New York sous ce titre : *Abélard, and the origin and Early History of Universities.* Nous espérons qu'une édition française suivra de près l'édition anglaise.

*
* *

Le livre de M. Henri Carré, professeur d'histoire à la Faculté, sur *La Chalotais et le duc d'Aiguillon* vient de paraître à Paris, Librairies-Imprimeries réunies (ancienne maison Quantin). Cet ouvrage comprend deux parties : Une Introduction, 1-143, et la Correspondance inédite du chevalier de Fontette, 144-591. Un Index des noms propres et une Bibliographie terminent le volume.

*
* *

M. Arnould, maître de conférences de littérature française, vient de publier, à Paris, chez Picard, une brochure intitulée : *Anecdotes inédites sur Malherbe.* On trouvera plus loin quelques fragments de cet opuscule.

*
* *

M. Maurice Souriau fera paraître dans quelques jours un ouvrage qui aura pour titre : *Louis XVI et la Revolution* (Imprimeries-Librairies réunies, ancienne librairie Quantin.

*
* *

M. le Ministre de l'Instruction publique vient de nommer les membres de la délégation chargée de le représenter à l'exposition universelle de Chicago. Cette délégation sera présidée par M. Compayré, recteur de l'Académie de Poitiers.

Digitized by Google

Sujets de compositions donnés a l'examen de licence ès lettres (Session d'avril)

LICENCE ÈS LETTRES

Composition française. — La Fontaine termine sa fable : L'Araignée et l'Hirondelle, par cette moralité :

Jupin, pour chaque état, mit deux tables au monde :

L'adroit, le vigilant et le fort sont assis
A la première, et les petits
Mangent leur reste à la seconde (l. X, f. VII.)

1° La Fontaine n'a-t-il pas essayé, dans plusieurs de ses fables, de prouver qu'il en est ainsi dans la réalité ?

2° Pensez-vous qu'il ait raison, c'est-à-dire que les choses se passent ainsi dans le monde ?

3° Si la réalité est ainsi, croyez-vous que l'adroit, le vigilant et le fort soient dans leur droit ?

Composition latine. — Explanabitis quae fuisse videatur apud Romanos saturae origo et significatio. Genus illud littérarum quale a Lucilio conditum et ab Horatio nobilitatum fuit, cum antiqua Atheniensium comoedia conferetur.

Vers latins. — Plauti temporibus senatus consulto edictum fuerat ut stans populus spectaculis scenicis interesset ; ne si consideret, theatro totos dies ignavia continuaret. Inducetis poetam comicum in prologo quodam de nimia illa severitate jocose simul et caute querentem.

Histoire ancienne. — État du monde romain, à la fin du principat de Trajan.

Thème grec. — *A Kyrinos.* — « Synésius dit quelque part dans son livre sur la Royauté : « Un roi avare est plus vil qu'un brocanteur ». Que dire donc d'un philosophe qui a beaucoup moins besoin de richesses qu'un roi ? Eh ! bien, moi qui vous ai toujours compté au nombre des philosophes, je ne dirai pas que vous avez la passion de l'argent, mais vous avez bien de la peine à donner leur salaire à ceux qui travaillent pour vous, à moi entre autres qui suis votre maitre et qui suis pauvre : je ne peux pas comprendre la cause de cette aberration. Dira-t-on que vous agissez pour faire un honteux profit, que vous placez avec tant de gens avant l'intérêt même du pauvre ? Je me refuse à le croire. Est-ce simplement affaire d'habitude ? voilà une habitude à retrancher parce qu'elle est contraire à la vertu. Je ne vois plus qu'une explication : serait-ce pour qu'ils passent souvent des journées à votre porte que vous différez le paiement de ceux qui vous servent ? mais c'est un singulier procédé, même pour un roi qui est maître absolu autour de lui : je ne vous sais pas roi, et ne vous souhaite point de le devenir. Aussi j'attends mon argent. »

[Lettre de Michel Apostolis, en 1464].

N. B. Le titre est à traduire.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Histoire de la philosophie. — Caractère général de la philosophie au XVI^e^ siècle. Principaux philosophes de cette époque ; sujets qu'ils traitent de préférence, méthodes qu'ils suivent. En quoi continuent-ils la philosophie scolastique et préparent-ils le XVII^e^ siècle ?

Composition de philosophie. — Fondement de l'induction.

Digitized by Google

LICENCE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPAIE

HISTOIRE DU MOYEN-AGE ET GÉOGRAPHIE. — 1° Le pouvoir royal en France au XVe siècle. — 2° L'Italie péninsulaire.

LICENCE LITTÉRAIRE

QUESTION DE GRAMMAIRE. — L'infinitif en grec et en latin.

MÉTRIQUE. — La règle dite « de position », dans la versification d'Homère et dans celle de Virgile.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LITTÉRATURE LATINE

LA CORRESPONDANCE DE CICÉRON

COURS DU 14 MARS 1893 : *Valeur littéraire de cette correspondance*

J'ai montré, dans une précédente leçon, que ce qui compensait, dans l'esprit des grands érudits de la Renaissance, la fâcheuse idée que leur donnait du caractère et de la conduite politique de Cicéron la lecture de ses lettres, c'était l'admiration tout à fait spéciale et même, à certains égards, imprévue que leur inspira en même temps l'art souple, varié, l'habile mélange de naturel et de recherche qu'on y observait à chaque page. Si par son affectation à ne rien exprimer qui ne fût à son honneur, Cicéron nous donne, dans ses discours solennels et dans ses traités soigneusement médités, une idée très haute et souvent très fausse de ses principes et surtout de leur application dans la pratique de la vie, on peut dire aussi, avec Fénelon, que l'art y est trop visible; que l'expression des idées et des sentiments y manque de spontanéité et que l'auteur, en tout état de cause, y tenant plus de place que l'homme, nous sommes plus éblouis par sa rhétorique que saisis par sa sincérité.

Dans les lettres au contraire, dans celles-là surtout qui sont adressées à Atticus avec qui Cicéron s'entretient, non pas toujours mais souvent, comme avec lui-même, les merveilleuses facultés de l'artiste sont au service d'idées intimes et sincères, de passions vivantes et vraies qui ne prennent pas la peine de se dissimuler, d'emprunter une physionomie de commande. C'est pour cela qu'un grand nombre de ces lettres comptent à juste titre parmi les pages les plus intéressantes que nous ait léguées la littérature latine; c'est pour cela qu'elles prennent rang parmi les monuments, plus rares qu'on ne croit d'ordinaire, où un homme de grand talent s'est révélé sans viser à l'effet,

Digitized by Google

sans songer à en imposer à la postérité par les prestiges de ce qu'on appelle aujourd'hui son *écriture*.

Il est clair que cette impression, ressentie par les correspondants mêmes de Cicéron, fut cause, chez la plupart, de la publication des *Lettres*, peu de temps après la mort de l'auteur. Et il fallut qu'elle fût bien vive, chez Atticus et chez Tullius Tiro, à qui l'amitié devait commander une certaine réserve, pour qu'ils n'hésitassent pas à diminuer la renommée de l'homme politique avec l'unique souci de la réputation de l'écrivain. Quant à lui, nous savons déjà que, s'il avait pleine conscience de ce que valait cette partie de son œuvre, il en redoutait aussi les effets pour sa mémoire. Il désirait une publication, mais partielle et soigneusement triée; il songeait à faire lui-même ce tri. La mort le surprit avant qu'il y pût procéder; et même s'il avait vécu davantage, il est douteux qu'il eût pu obtenir de ses correspondants, encore moins de leurs familles, de reviser librement et d'expurger les pages écrites à leur adresse; dans ce cas surtout : *nescit vox missa reverti*.

Telles que nous les possédons, les lettres de Cicéron nous offrent des modèles de tous les styles; l'auteur y a pris sans effort tous les tons, passant de la conversation simple et familière jusqu'à l'éloquence véhémente et pathétique. Il nous y charme et divertit par des récits et des portraits pleins de verve; il nous enlève par des mouvements qui ne le cèdent en rien à ses plus puissantes harangues, qui l'emportent sur elles par la spontanéité et le naturel. Comique et tragique, élégiaque aussi à l'occasion, grave comme il sied à l'homme d'état et au penseur, puis, tout aussitôt, simple, naïf et bonhomme, trivial même quand il s'emporte et s'oublie, Cicéron y étale toutes les ressources de son riche tempérament. Même faite par un talent moindre, cette révélation d'un Italien qui avait toutes les qualités et tous les défauts de sa race, ravirait par sa sincérité expressive : l'art que Cicéron mettait en toutes choses lui donne une valeur incomparable.

I.

CICÉRON COMIQUE ET SATIRIQUE.

Les modernes français qui, en fait d'esprit, ont acquis des droits à se montrer difficiles, ne réviseront pas le jugement de l'antiquité, accordant à Cicéron les qualités d'un plaisant caustique et acerbe. Lui-même n'était pas fâché de faire montre de ses aptitudes de polémiste; il avait la réplique aussi prompte que vive et il emportait le morceau. La plupart de ses adversaires, Catilina, Pison, Antoine, Clodius surtout, ont été touchés, souvent dans les occasions les plus

Digitized by Google

graves, par les traits de sa verve satirique. Plus d'un sortait de ces joutes, meurtri jusqu'au sang et salué par les huées de l'assistance qui faisait cause commune avec le railleur. Malheureusement pour nous, le livre ou Tiron a recueilli les bons mots de son maître, lesquels, paraît-il, n'étaient pas tous également bons, est perdu; et tout le monde connaît ceux que Plutarque a accueillis dans sa biographie. Une lettre à Atticus [1], nous permet de réparer ce désastre; elle nous fournit, pris sur le vif, un assaut complet, parades et ripostes, où Clodius croisa avec Cicéron des armes inégales devant le Sénat, lequel, à cette époque, en dût voir bien d'autres et non toujours des plus distingués. C'était après le scandaleux acquittement du bel amant de Pompéia, accusé et convaincu d'avoir profané les Mystères de la Bonne-Déesse en se glissant sous un déguisement féminin dans la maison de César. Cicéron s'était livré dans la curie à une de ces improvisations véhémentes où il excellait : il y avait fait résonner, comme des fanfares, les mots de dignité, de courage civique, d'union entre les bons citoyens, de résistance aux passions subversives. Sur ce terrain, Clodius visé se sentait mal à son aise; il pensa démonter son adversaire en l'interrompant par des personnalités insultantes : « Le beau prédicateur de morale, s'écria-t-il, qui fait sa saison à Baïes ! » Baïes était alors un lieu de villégiature mal famée, un rendez-vous de compagnie plus que légère : « Dis-donc tout de suite que j'y étais sous un déguisement ! » réplique Cicéron, faisant allusion au sacrilège de décembre. « Que peut bien chercher daus l'eau chaude un naturel d'Arpinum ? » continue Clodius; c'était une variante du *margaritas ante porcos*, assez caustique en somme, puisqu'elle rappelait aux sénateurs l'origine provinciale et la complexion rustique de l'orateur. « C'est à ton avocat que tu devrais dire cela, lui qui a eu une envie folle de posséder là-bas les bains chauds d'un citoyen d'Arpinum. » En effet Curion, l'un des défenseurs de Clodius. avait acquis à Baïes les bains de Marius, compatriote de Cicéron. « Supporterons-nous encore longtemps un tel tyran (*hunc Regem?*) insiste Clodius. « Tyran, réplique Cicéron ! que ce mot doit te coûter à prononcer quand tu songes que Tyran (*Rex*) ne t'a même pas couché sur son testament ! » Clodius avait escompté et dévoré d'avance tout l'héritage d'un certain M. Rex qui ensuite omit de tester en sa faveur. « *N'as-tu pas acheté une maison ?* ricane Clodius, interprète, cette fois, de l'opinion qui s'étonnait de voir l'orateur, d'une fortune assez modeste il y avait quelques mois, s'installer sur le Palatin dans un immeuble fort cher. « Tu pensais dire que tu viens toi-même d'acheter des juges », riposte Cicéron; Clodius n'avait dû son acquittement qu'aux procédés de la corruption la plus éhontée. — « Les juges ! Mais tu as eu beau

[1] *Att.*, I, 16, 10.

Digitized by Google

prêter serment, ils n'ont rien cru (*crediderunt*) à ta parole ! » — « Mensonge ! car vingt-cinq juges ont eu confiance en moi et trente et un, parce qu'ils avaient reçu ton argent, ne t'en ont pas cru (ou *fait crédit*) davantage ! » Sur ce dernier coup, rappelant le temoignage de Cicéron contre Clodius, le partage des voix dans le verdict et la façon dont il avait été obtenu, Clodius est réduit à se taire ; les sénateurs étouffent sous les huées sa voix et il s'affaisse sur son banc, du moins s'il en faut croire Cicéron.

Des traits de ce genre perdent beaucoup à être commentés ; pour les contemporains qui sont au courant et qui saisissent les allusions au vol, ils ont un tout autre sel que pour la postérité. Nous les comprenons assez néanmoins et nous les apprécions à notre tour. Cependant voilà des altercations qui étonnent au Sénat de Rome, dans cette assemblée de rois, que Cicéron lui-même salue comme la réunion la plus auguste du monde : et nous souffrons un peu pour l'orateur qu'il y ait aventuré sa dignité. J'ai déjà eu l'occasion de remarquer que les plus illustres Romains de ces temps ne pêchaient pas par excès de tenue. Ce n'est pas seulement dans les parlements modernes que les débats dégénèrent, suggérant beaucoup moins l'idée d'un sanctuaire où parlent des législateurs que celle des carrefours où s'invectivent des crocheteurs Du moins l'altercation que je viens de commenter, si vive qu'elle soit, conserve quelque décence ; elle amuse par le comique des répliques et le calembour même n'y est pas de mauvais goût ; éloge que les plaisanteries de Cicéron n'ont pas justifié toujours.

Où sa verve est surtout agréable, c'est dans les observations satiriques jetées en passant, dans les jugements, graves pour le fond, légers de forme, qu'il porte sur les évènements et sur les hommes du jour. A ce point de vue, la correspondance de Cicéron a quelque chose de la vivacité mordante qui fait le succès du journalisme contemporain. C'est qu'elle est un journal, en effet, avec toutes les qualités esthétiques, avec tous les défauts moraux du genre ; elle nous offre des mots à l'emporte-pièce dont l'auteur ne calcule pas la portée parce qu'il ne prend le temps de rien calculer du tout ; des chefs-d'œuvre de médisance cruelle et divertissante à la fois, sans souci de l'équité ni même des convenances ; des emportements tantôt rancuniers, tantôt généreux, fruits d'une conviction subite, encore tout chauds des conflits qui leur ont donné naissance et qu'on voudrait bien tempérer le lendemain, une fois la réflexion venue. Que de portraits ainsi tracés d'une plume alerte, quand la silhouette des victimes se détachait nette encore dans la pensée du peintre ! Que d'appréciations malicieuses, condensées dans une épithète pittoresque, dans une image empruntée au langage populaire ! Que d'insinuations habilement caricaturales, que de sous-entendus finement ingénieux pour déprécier les actes en vertu des motifs, pour laisser supposer la perversité des intentions

Digitized by Google

sous l'apparente correction des actes ! Cicéron manie l'ironie en maître, non seulement l'ironie socratique qui effleure et fait sourire, mais l'ironie cinglante et violente qui mêle l'indignation au rire chez l'auditeur, qui fait hurler la victime sous le fouet du ridicule Lucilius n'a pas eu plus d'emportement, Horace n'a pas eu plus de délicatesse. En cette matière les citations sont difficiles ; la raillerie même décente, ne se raconte pas ; car les traits dispersés dans une page n'ont toute leur valeur que par l'ensemble qu'ils relèvent et qui les éclaire. C'est donc à la lecture même des Lettres qu'il faut vous renvoyer ; vous y trouverez, incessantes et variées, les manifestations de l'ironie cicéronienne, de son observation mordante, de son talent d'expression pittoresque.

II.

CICÉRON DRAMATIQUE.

Cette face de son talent est moins pour nous surprendre ; le ton général de ses discours et même celui de ses œuvres didactiques par endroits, nous a habitués à l'entendre majestueux, grave, pathétique : *spirat tragicum satis*. Le temps où il a vécu, si tourmenté, si fécond en crimes publics, si gros de menaces pour l'avenir, était bien propre à assombrir les âmes. On y vit dans une atmosphère où l'on croit voir errer des figures sinistres, où l'on entend craquer les institutions séculaires et souffler sur l'âme des peuples le vent des grands cataclysmes. Il y a des périodes très longues dans la vie de Cicéron où il n'est guère de place que pour le rire amer, plus poignant que les larmes. Si l'état de la république le remplit le tristesse, ses propres infortunes lui font perdre toute contenance. A l'en croire il est le héros d'un drame dans lequel on distingue des actes, des péripéties, un dénouement, et qui inspire tour à tour l'admiration, l'inquiétude la joie, la tristesse, l'espérance et la crainte. Et quelle conclusion imposante (il s'agit de la période du consulat), bien propre à emplir l'imagination et à procurer le plaisir spécial qui vient du spectacle des grandes choses ! Ce scenario tracé par Cicéron lui-même, qui le recommande à l'historien Lucceius, renferme une part notable de fiction ; la réalité est moins majestueuse, mais elle est plus touchante. Cicéron ne ressemble pas précisément aux héros à la façon d'Eschyle qui luttent, indomptables et farouches, contre l'ordre du monde et la volonté des dieux ; il rappelle surtout les héros misérables peints par Euripide, qui provoquent plus de pitié que d'admiration. Y eut-il tirade plus pathétique dans tout le répertoire de Pacuvius, que ce passage d'une lettre écrite à Terentia du-

Digitized by Google

rant l'exil[1] : *O me perditum ? O afflictum ! Quid nunc rogem te*, etc. Ne cherchez plus là d'amples périodes, se développant avec une majesté aussi factice que sereine ! plus de ces superlatifs qui montent l'idée comme sur un piédestal ! plus de ces cadences sonores qui semblent calculées pour faire résonner les voûtes de la curie : *suave locus voci resonat conclusus*, ou emplir les espaces du forum ! On dirait des sanglots entrecoupés, les cris d'un pauvre être haletant et expirant qui puise à peine le souffle nécessaire à sa plainte. Agamemnon chez Euripide déplore que la dignité royale lui défende de pleurer en public ; Cicéron n'a pas de ces scrupules. Quand il souffre, adieu la dignité ! Il ne se gêne pas pour pleurer de vraies larmes et, comme un grand enfant battu, il lui faut se réfugier dans l'affection de quelque proche ou ami pour donner à sa douleur un libre cours !

Écoutez encore cette lettre où il se justifie auprès de son frère de n'avoir su ni écrire ni se rencontrer avec lui durant la période la plus pénible de l'exil : « *Mi frater, mi frater, tunc id veritus es*, etc.[2]. Comparez un peu avec le style des épîtres magistrales qui précèdent, de celle où est tracé le caractère idéal d'un gouverneur romain, de celle aussi où sont développées de sages recommandations sur les dangers que court un homme public à se laisser dominer par des intrigants. Impossible de ne pas conclure que les plus belles pages d'un écrivain ne sont pas celles qu'il a le plus travaillées pour l'effet, avec la préoccupation de paraître ou profond ou spirituel, mais celles où il se dévoile naïvement lui-même, sans rien calculer dans l'expression de ce qu'il a sur le cœur.

A côté de ces lettres où le dramatique jaillit naturellement d'une situation dont la sensibilité excessive du héros et son imagination surexcitée par l'égoïsme exagèrent encore les éléments pathétiques, il existe des pages inspirées par la passion politique, par les regrets de l'ambition meurtrie et la rancune des disgrâces subies : là éclate l'éloquence véhémente et triste qui convient à l'expression des grands conflits tragiques. Rappelons-nous en quels termes Cicéron peint à Atticus la déformation graduelle de Pompée jusque là son idole, de Pompée pour lequel il avait rêvé un rôle en rapport avec l'enthousiasme irraisonnée des foules, le saluant du surnom de *Grand* et qui n'est même plus l'ombre de lui-même : *Atque ille amicus noster, etc.*[3].

Ce fier et beau langage n'est-il pas celui que nos tragiques, Corneille, Racine, Voltaire, ont prêté à leurs héros romains et sans lequel l'opinion aurait peine à concevoir ces héros ? De sorte qu'on peut donner une place parmi les maîtres de la majesté dramatique à Cicé-

[1] *Fam.*, XIII. 4, 3.
[2] *Quint.*, I, 3, 1 et suiv.
[3] *Att.*, II, 21, 3.

Digitized by Google

ron, non pas seulement orateur mais épistolographe, et lui faire sa part dans les qualités les plus frappantes de notre théâtre classique. Ne savons-nous pas que Racine avait pour les lettres de Cicéron une admiration profonde qu'il tâchait de communiquer à son fils?

III

CICÉRON FAMILIER

Comédie, tragédie, persifflage riant et lamentations trempées de larmes, ce sont là les extrêmes des choses humaines qui, dans les confidences intimes, échangées au jour le jour, ne peuvent occuper, comme dans la vie même, qu'une place accidentelle et heureusement (je n'exclus pas le rire de cet adverbe!), restreinte. Ce qui est de toutes les heures, c'est la conversation familière et calme, éclairée ça et là par le sourire, le plus souvent teinte en gris par les reflets moroses de l'existence. Cette conversation Cicéron l'a pratiquée dans ses lettres (je répète que c'est surtout dans les lettres à Atticus) avec un art simple qu'on regrette de ne rencontrer que rarement dans ses dialogues de rhétorique et de morale Il semble qu'il ait vraiment besoin de s'oublier, soit qu'il se néglige soit qu'il s'abandonne au souffle d'une grande passion, pour nous donner toute sa mesure, sa bonne mesure.

Une fois dans ce bienheureux état d'esprit, c'est merveille de voir comme les plus grosses questions de politique prennent sous sa plume une expression aisée et nette, éloquente par la sincérité de l'accent plutôt que par l'ampleur des formes ou par leur éclat. Alors cessant d'être un auteur pour ne plus parler qu'en homme, avec une aimable facilité et souvent un sens très droit, il varie les nuances de sa pensée, il mélange les tonalités sans les forcer, il passe de la gravité qui sied au consulaire préoccupé des grands intérêts de l'état au sans-façon du dilettante pour qui le monde est un spectacle, et qui ne se gêne pas pour s'amuser des acteurs, même quand la pièce qu'ils jouent n'est pas précisément folâtre.

Il y a peu de lettres de Cicéron dont le fonds ne soit triste; c'est qu'elles datent pour la plupart des périodes de sa vie où les illusions se sont envolées, où sa foi en l'étoile des débuts a reçu de fortes atteintes, où les évènements ne cessent de lui donner des démentis ou de dures leçons. Sur ce fond de tristesse, sa nature mobile, c'est-à-dire légère, répand comme une douce clarté, celle de son propre esprit qui ne vit pas seulement de la réalité peu récréative, mais qui s'absorbe dans la contemplation du passé idéal, tel qu'il survit avec les chefs-

Digitized by Google

d'œuvre de la littérature grecque, par les fastes glorieux de l'histoire nationale. Il nous l'a dit lui-même dans le discours pour Archias, quand il a fait, moins dans l'intérêt de son client que pour sa propre justification et surtout pour le soulagement de son cœur, cet éloge des lettres qui semble lieu-commun aujourd'hui mais qui ne l'était pas alors à Rome : *Haec studia adulescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium ac solacium praebent, delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.*

C'est cette belle et saine culture de l'intelligence par la lecture et la méditation des chefs-d'œuvre qui répand sur la correspondance de Cicéron le charme de la sérénité en même temps qu'elle y met la note d'art Elle s'y révèle d'une manière tangible par nombre de citations et d'allusions, renvoyant aux sources les plus hautes; elle s'y manifeste surtout par l'air de distinction naturelle que prennent les détails les plus vulgaires, les questions d'affaires et d'intérêts, les préoccupations de santé, tous les mille petits riens de la vie journalière. Cela est vrai surtout des lettres à Atticus où sans cesse les objets familiers se mêlent aux réflexions de l'homme d'état sur la marche des affaires publiques, à l'appréciation des plus éminents ou des plus redoutables personnages. Et jamais entre ces deux éléments il n'y a disparate; tant l'auteur est habile à varier le ton moyen : *medium dicendi genus,* à relever les choses de moindre importance sans les grossir, et à tempérer les plus graves sans tomber dans la frivolité. Ouvrez où il vous plaira le recueil des lettres à Atticus; les plus indifférentes étonnent par ce curieux mélange et peuvent être citées comme des modèles; les autres, celles qui roulent sur les questions brûlantes de l'actualité politique, sont au-dessus de tout dans ce genre. Il en est qui sont vibrantes encore des émotions du forum ou de la curie; on les sent écrites dans la chaleur d'une pensée qui, quelques instants auparavant, s'était élevée aux plus hauts sommets de l'éloquence, devant un solennel auditoire. Néanmoins le style s'apaise; si l'idée reste la même, la familiarité des expressions, la simplicité du tour, l'absence de toute période trop ample ou trop ornée ont approprié un fond identique à un idéal différent. On en vient parfois à regretter que Cicéron, même dans ses discours d'apparat, n'ait pas pratiqué plus souvent ce genre, tant il séduit par le naturel, tant il excelle, par les moyens les plus ordinaires, à produire les plus grands effets.

IV

CICÉRON ÉLOQUENT

Cependant ceci n'est strictement vrai que des lettres intimes, de celles où Cicéron s'abstient, sentant l'inutilité de toute espèce d'arti-

Digitized by Google

fice pour en imposer, de prendre un masque et de jouer un rôle. Dans les lettres qui vont à quelque personnage officiel, dans celles qui sont écrites avec la préoccupation d'un effet à produire et même dans quelques correspondances, familières par destination, en vertu de l'habitude acquise, reparaît l'orateur qui parle à un seul comme il ferait à une assemblée, reparaît aussi le professeur de morale et même de rhétorique; c'est-à-dire que le style dont il a écrit les traités et les harangues sert, sans changement notable, à converser avec les amis absents. Rien d'étonnant en somme que, ayant dépensé le meilleur de ses efforts à développer les facultés oratoires qui furent ses facultés dominantes, Cicéron les transporte ailleurs encore que dans le discours Il les a mises, la chose saute aux yeux, dans la composition de ses dialogues; trop souvent il y provoque la persuasion par les procédés propres à la plaidoirie; trop souvent aussi il y monologue, en longues tirades au lieu de mettre des interlocuteurs aux prises. Aussi ses ouvrages de philosophie manquent de la rigueur et de l'exactitude qui sont les qualités maîtresses de cette science; et ses dialogues n'approchent pas du pittoresque vivant et dramatique qui distingue ceux de Platon. Il était inévitable qu'un grand nombre de lettres fût entaché du même défaut; elles ne sont bien des fois que des discours envoyés à distance, composées et écrites, non pour un seul ni pour le temps présent, mais à l'adresse d'un public nombreux et en vue de la postérité. Pour les goûter, il faut oublier qu'elles sont des lettres, ce qui n'est pas bien difficile; la forme épistolaire n'y est qu'un prétexte ou une contenance. Au temps où le forum lui est fermé, Cicéron y déverse les trésors d'éloquence dont son âme est pleine; il en est même où il exagère les travers, d'ailleurs peu communs, de sa composition oratoire : je veux dire la solennité du ton et l'abondance du développement, l'envie d'éblouir substituée au désir de convaincre et d'instruire, un étalage voulu de supériorité littéraire remplaçant la netteté de l'argumentation et la sincérité de la conviction. Sans plus parler de la lettre à Quintus sur les qualités du bon gouverneur, qui n'est pas seulement un traité sur la matière mais un brillant exercice de style, il en est, adressées à Lentulus, à Appius Pulcher, à Servius Sulpicius, à Pompée, que l'amour seul du beau langage peut empêcher de trouver fastidieuses.

Le goût de cette rhétorique est du reste celui de ces temps; les correspondants de Cicéron, peut-être par la contagion de l'exemple, y paient tribut chacun suivant son tempérament et ses moyens. On connaît la lettre que Servius Sulpicius écrit à son ami pour le consoler de la mort de sa fille. Des considérations verbeuses, dans une circonstance aussi triste, sont par elles-mêmes un médiocre remède à la douleur. Compassées et châtiées comme nous les avons, elles choquent le sentiment de nos convenances modernes; peu s'en faut que nous

Digitized by Google

n'accusions de manquer de cœur ceux qui les écrivent comme ceux qui les provoquent par leur propre faconde. Mais il apparaît bien, par beaucoup de preuves, que les Romains avaient les passions plus loquaces que nous: loin que les grandes douleurs chez eux soient muettes, ils semblent mesurer les paroles à l'étendue de leurs douleurs. D'une façon générale, la composition soignée, le style travaillé ne leur sont pas incompatibles avec la sincérité des convictions, avec la vérité des sentiments. Et l'eussent-ils été, Cicéron n'est pas le seul écrivain qui, pour être de son temps, soit sorti ainsi de la simple nature.

C'est parce qu'elle est issue d'un état d'esprit particulier que l'ampleur éloquente d'une partie de sa correspondance ne nous paraîtra choquante que si nous y appliquons notre façon moderne de sentir et de juger les choses. Ces lettres, si pures de forme et si châtiées dans le détail, ont été écrites pour un milieu où la belle prose était goutée pour elle-même, comme une musique qui en tout état de cause charmait et passionnait On se consolait vraiment en écrivant des consolations pour soi tout en pensant aux autres; on devait se consoler aussi en lisant celles que les autres vous adressaient, fussent-elles des exercices de rhétorique.

Sur la foi de leur histoire première, au nom de cinq siècles de luttes âpres pour l'existence où il n'y avait guère de place pour les amusements de l'esprit, on a fait aux Romains une réputation d'indifférence artistique et de rusticité littéraire; on oublie souvent que cette réputation, ils ont cessé de la mériter le jour où la sécurité matérielle leur a ouvert les horizons de l'idéal. Une fois sûrs du lendemain, ils ont secoué la barbarie, jusqu'alors nécessaire, avec l'énergie et la clairvoyance qu'ils apportaient en toutes choses.

La bourgeoisie de Rome, au temps de Cicéron, est éprise jusqu'au fanatisme d'art et de littérature; toute l'œuvre de l'orateur en fournit des preuves éclatantes; mais celle qui se dégage de sa correspondance est peut-être la plus complète, la plus curieuse On peut dans tout le reste faire la part très grande à l'imitation factice des Grecs; on peut se figurer Cicéron, philosophe et rhéteur, comme une exception brillante dans un milieu ordinaire. Cependant ses lettres sont l'image fidèle de la vie, non de la sienne seulement, mais de la vie comme l'a comprise et pratiquée toute une classe d'élite dans la société romaine. Ce qu'il a réalisé de façon à ravir les lettrés de tous les siècles, bien d'autres à côté de lui l'ont pratiqué, souvent en l'imitant, avec des facultés vulgaires; et l'opinion générale a été l'atmosphère, comme les mœurs publiques ont été le sol, où ont poussé, avec leur saveur et leur couleur spéciales, des fruits dont les plus beaux sont seuls arrivés jusqu'à nous.

J.-A. Hild.

Digitized by Google

UN BON EXAMEN DE LANGUES VIVANTES

AU BACCALAURÉAT

DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE

Dans un article précédent[1], j'ai exposé la situation faite aux langues vivantes par la suppression de la composition écrite et la garantie de l'admissibilité pour une année. J'ai de plus constaté les inconvénients de l'indication trop vague d'un grand nombre d'ouvrages que l'examinateur a le droit de faire traduire : morceaux choisis, extraits d'historiens, poésies lyriques, ballades, romans, etc. J'ai joint mes instances à celles des professeurs de langues pour l'abolition d'un état de choses préjudiciable à leur enseignement. Nous attendons l'enquête que M. le Ministre a bien voulu promettre de faire, pour s'assurer si vraiment les vœux qui lui viennent de tous côtés sont justifiés et reposent sur des faits. La date de cette enquête n'est pas encore fixée, et les mesures qui pourront la suivre ne se laissent point prédire. En attendant, les examens de juillet-août approchent, il faut être prêt. Pour les langues vivantes, les rhétoriciens des nombreux établissements d'instruction secondaire des huit départements de l'Académie de Poitiers sont ma clientèle; je m'intéresse à eux, je voudrais qu'ils fussent tous reçus à leur baccalauréat, ou que du moins le bonheur leur sourît pour l'anglais et l'allemand; le ciel alors dans tous leurs pleurs ne m'entendrait point nommer. S'ils le permettent, je vais leur donner quelques conseils pratiques sur la manière de subir leur examen avec avantage, et m'adresser à eux directement. Approchez donc, messieurs les candidats, et prêtez l'oreille. Ce que j'ai à vous dire se rapporte à deux points : le savoir et le savoir-faire. Il faut, pour un bon examen, beaucoup de l'un et un peu de l'autre.

Vous avez devant vous une longue liste d'ouvrages : 24, en comptant *Wallenstein* pour 3, comme de juste, si vous vous présentez pour l'allemand; 19, si c'est pour l'anglais. Sur les 24 allemands, 12 sont indiqués avec précision; — de Gœthe : *Campagne in Frankreich, Hermann und Dorothea, Iphigenie auf Tauris;— de Schiller : Wilhelm Tell. Maria Stuart, Der Neffe als Onkel, Walensteins Lager, Die Piccolomini, Wallensteins Tod, Die Jungfrau von Orleans, Die Braut von Messina;* — de Hauff : *Lichtenstein.* Sur les 19 anglais, 13

[1] Voir le numéro de février du *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers.*

Digitized by Google

sont nettement spécifiés ;—de Goldsmith : *The Vicar of Wakefield, The Deserted Village;* — de Lamb : *Tales from Shakespeare ;* – de Shakespeare : *Julius Cæsar Coriolanus, Macbeth, King Richa d III*;—de Dickens *A Christmas Carol, David Copperfield, Nicholas Nickleby;* — de Byron : *Childe Harold;* — de Tennyson : *Enoch Arden;* — de George Eliot : *Silas Marner.*

Vous pourrez être invités à traduire un passage de n'importe lequel de ces auteurs. Les éditions dont vous vous serez servis n'auront peut-être pas été celles qu'on vous présentera ; cela n'y fera rien ; le texte est le même,

Il en serait autrement si l'on vous interrogeait, soit sur un des 11 ouvrages mal déterminés pour l'allemand (3 recueils de morceaux choisis; extraits des mémoires de Gœthe, des œuvres historiques de Schiller, des historiens allemands, de la Dramaturgie de Hambourg et des œuvres en prose de Gœthe; poésies lyriques de Gœthe; poésies lyriques de Schiller; choix de ballades); soit sur un des ouvrages anglais de la même catégorie (3 recueils de morceaux choisis; extraits de Macaulay; un roman de Walter Scott; extraits des historiens anglais). Alors vous pourriez faire ce que faisaient, avec une sagesse toute pratique, vos aînés au temps où ils avaient le droit de choisir eux-mêmes les auteurs sur lesquels ils demandaient à passer. Ils en devaient désigner six, dont deux pour la Troisième, deux pour la Seconde, et deux pour la Rhétorique. Dans chaque classe ils avaient soin de prendre les *Morceaux choisis*, cela faisait déjà trois ouvrages. Si on leur présentait un recueil de ce genre, ils disaient poliment : « Ce n'est pas celui que j'ai eu entre les mains; veuillez avoir l'obligeance de prendre un des auteurs. » Il ne leur restait de ces derniers que trois, un pour chaque classe. Par le même procédé, et en comptant sur la même condescendance de votre juge, vous éliminieriez de votre liste 11 ouvrages allemands ou 6 ouvrages anglais. Moins heureux, cependant, que vos anciens, vous en auriez encore un nombre respectable à accepter sans réclamation : comme il vient d'être dit, 11 pour l'allemand, 13 pour l'anglais. Ces 11 d'un côté, ou ces 13 de l'autre, il faudrait les connaître. Exiger que vous les eussiez lus tous dans le texte même et d'un bout à l'autre, vous paraîtrait dur. Il y en a de si difficiles, comme Childe Harold, ou de si longs, comme Nicholas Nickleby et David Copperfield ! On pourrait cependant vous faire remarquer que vous avez eu trois ans pour préparer vos auteurs, que vos programmes d'enseignement dans les classes supérieures laissent disponible une portion de votre temps pour la lecture, et que, grâce à vos études antérieures, vous devez être de force, depuis la Troisième, à lire à livre ouvert une page d'anglais ou d'allemand. Mais n'insistons pas

Digitized by Google

sur la lecture intégrale d'une œuvre trop longue ou trop difficile. Vos professeurs, avant d'aborder la traduction d'un passage de leur choix dans un auteur quelconque du programme, ont eu soin de vous faire du livre, dans son ensemble, une analyse détaillée, de manière à vous mettre en état de comprendre, outre le sens de l'endroit à traduire, sa place dans la suite de l'œuvre. Si donc l'examinateur vous pose quelques questions pour s'assurer que vous savez l'objet de l'ouvrage qu'il vous met à la main, et que vous y répondiez convenablement, c'est à ses yeux une recommandation, et pour vous un encouragement. Après cela, vous passez à la lecture et à la traduction de la page qui vous est indiquée. Vous prouvez du même coup que vous connaissez les mots pris à part, et que vous comprenez le sens qu'ils expriment dans leur enchaînement C'est la première partie de l'interrogation. La seconde consiste dans l'explication de quelques formes grammaticales élémentaires, ou dans l'examen de quelques règles d'une fréquente application. Pour troisième exercice, vous avez à soutenir une petite conversation sur un des mots les plus marquants du texte traduit, ou à rendre en langue étrangère quelques phrases françaises où entre ce mot. La valeur totale de ces trois épreuves réunies est exprimée par un chiffre variant de 0 à 20, et ce chiffre se multiplie par 2. Il vous faut, pour être reçu, un minimum de 90 points. En mettant que vous ayez ici 15 pour l'épreuve totale, cela vous fait $15 \times 2 = 30$ points. Avec 60 points pour tout le reste de l'examen — version latine et explication latine, composition française et explication française, explication grecque, histoire et géographie, mathématiques — vous êtes bachelier pour la première partie de l'examen, et vous avez une année entière devant vous pour vous préparer à la seconde, sans vous préoccuper ni d'anglais ni d'allemand. Afin de mieux vous instruire sur la manière de réaliser ce bénéfice, laissez-moi me servir de la forme familière du dialogue.

Supposons que vous demandiez à passer pour l'anglais. Voici *le Village abandonné* ou *The Dese ted Village.*

L'EXAMINATEUR.

Do you know the author of this little poem?

LE CANDIDAT (*surpris*).

..... Je n'ai pas bien compris la question.

L'EXAMINATEUR.

Connaissez-vous l'auteur de ce petit poème ?

LE CANDIDAT.

C'est Goldsmith.

Digitized by Google

L'EXAMINATEUR.

What was Goldsmith's object when writing The Deserted Village?

LE CANDIDAT (*un peu rassuré*).

Je crois comprendre maintenant, mais il me serait difficile de répondre en anglais.

L'EXAMINATEUR.

Eh bien, répondez en français.

LE CANDIDAT.

Goldsmith, en écrivant le village abandonné, a eu en vue de... (*suit l objet du poème*).

L'EXAMINATEUR.

Bien. Quels sont les souvenirs qui, pour le poète, se rattachent au village autrefois riant et maintenant en ruines?

LE CANDIDAT.

Ces souvenirs sont: (*suit le détail*).

L'EXAMINATEUR.

Vous connaissez le poème. Si, au lieu de me le prouver en français, vous l'aviez fait en anglais, même avec des fautes, c'eût été un acheminement vers une bonne note. Allez maintenant au vers 193, et lisez jusqu'à ce que je vous prie de vous arrêter.

LE CANDIDAT (*cherchant à bien prononcer*).

« Beside yon straggling fence that skirts the way.
With blossom'd furze unprofitably gay,
There, in his noisy mansion, skill'd to rule,
The village master taught his little school.
A man severe he was, and stern to view;
I knew him well, and every truant knew :
Well had the boding tremblers learn'd to trace
The day's disasters on his morning face;
Full well they laugh'd with counterfeited glee
At all his jokes, for many a joke had he;
Full well the busy whisper, circling round,
Convey'd the dismal tidings when he frowned. »

Digitized by Google

L'EXAMINATEUR.

Jusque-là! Faites à présent le mot à mot français de ce que vous avez lu; vous répéterez l'anglais.

LE CANDIDAT.

Beside = à côté de — yon straggling fence = cette clôture isolée — that skirts the way = qui borde le chemin — unprofitably gay = inutilement belle — with blossom'd furze = avec du genêt fleuri, etc., etc.

L'EXAMINATEUR.

C'est cela. Reprenez le même passage, laissez l'anglais de côté, et faites la traduction de façon à la donner dans le bon français, tout en suivant le texte de près.

LE CANDIDAT.

A côté de cette clôture qui borde le chemin et qu'(aujourd'hui) des genêts en fleurs embellissent inutilement, etc., etc.

L'EXAMINATEUR.

Est-ce que *beside* ne s'écrit pas encore autrement?

LE CANDIDAT.

On peut écrire aussi *besides*.

L'EXAMINATEUR.

Quelle observation faites-vous sur *yon?*

LE CANDIDAT.

Il signifie *ce*, avec une idée de distance : yon fence = cette clôture là-bas. En prose il a vieilli; on ne le trouve plus guère qu'en poésie.

L'EXAMINATEUR.

Est-ce que *fence* a toujours le sens de clôture, barrière, haie, enceinte?

LE CANDIDAT.

Il signifie aussi escrime, et dans ce sens se dit moins que *feucing*.

Digitized by Google

L'EXAMINATEUR.

Comment appelleriez-vous un maître d'escrime en anglais ?

LE CANDIDAT.

Je pense que c'est *fencing-master*.

L'EXAMINATEUR.

Sans doute. Quelle est proprement la signification de *straggling*?

LE CANDIDAT.

C'est le participe présent du verbe *to straggle*, s'écarter, s'éloigner des autres, s'isoler.

L'EXAMINATEUR (*fait encore quelques questions de ce genre, puis passe au thème oral ou à la conversation*).

Voyons, un des mots les plus usités de votre texte, c'est peut-être *way* (chemin), à la fin du premier vers. Pourriez-vous traduire en anglais une phrase que je vais faire avec ce mot? « On répare les chemins en hiver, pour qu'en été ils soient en bon état. »

LE CANDIDAT (*fait la traduction*).

L'EXAMINATEUR.

Je vais vous faire une question en anglais: tâchez d'y répondre. What is the difference between a path, a way, a road, and a railway ?

LE CANDIDAT (*répond*).

L'EXAMINATEUR.

Vous avez dans votre texte cinq ou six apostrophes; voulez-vous en expliquer l'emploi ?

LE CANDIDAT (*répond*).

Bien. Voilà un bon examen. Je vous remercie. Je vais appeler votre camarade là-bas, qui demande à passer pour l'allemand. M^rs^, approchez, je vous prie. Voici la *Campagne de France de Gœthe*.

Kœnnen sie etwas sagen von diesem Buche?

LE CANDIDAT (*hésite*)

Digitized by Google

L'EXAMINATEUR.

Ma question a un sens peut-être un peu vaste. Je vais le restreindre

Ist der Verfasser dieses Buches glaubenswerth?

LE CANDIDAT.

Ja, er war Zeuge von den Begebenheiten, über die er berichtet.

L'EXAMINATEUR.

Ist er den Franzosen hold oder unhold?

LE CANDIDAT.

Ueberhaupt glaube ich, dass er ihnen eher hold, als unhold ist.

Kœnnen sie es beweisen? (auf franzœsisch, wenn sie wollen).

Le candidat (donne en français quelques faits, et ainsi il prouve qu'il a lu le livre).

L'EXAMINATEUR.

Vos réponses sont une preuve préalable que vous connaissez votre auteur; vous paraissez comprendre son texte. Allez au chapitre : *du 30 août au 2 septembre.*

Lisez le premier alinéa.

LE CANDIDAT.

« Vom heutigen Tage, der uns gegen Verdun bringen sollte, versprachen wir uns Abenteuer, und sie blieben nicht aus. Der auf= und abwærts gehende Weg war schon besser getrocknet, das Fuhrwerk zog ungehinderter dahin, die Reiter bewegten sieh leichter und vergnüglich. »

L'EXAMINATEUR.

Faites le mot à mot.

LE CANDIDAT (*fait le mot à mot en répétant l'allemand*).

L'EXAMINATEUR.

Vous avez fait une traduction littérale; a-t-elle du sens?

LE CANDIDAT.

J'ai rendu *bringen* par *apporter; sie blieben nicht aus*, par *elles ne*

Digitized by Google

restèrent pas dehors; zog dahin, par *tira là;* cela me paraît peu correct.

L'EXAMINATEUR.

Vous avez raison. Il me semble que *Fuhrwerk* vous a également embarrassé.

LE CANDIDAT.

Oui, je ne sais pas trop comment rendre ce mot, bien que je connaisse la racine de chacun des termes dont il est formé.

L'EXAMINATEUR (*par différentes questions amène le candidat à comprendre les expressions qui l'arrêtent*).

Vous y voilà; votre texte est clair à présent. Quelle observation faites-vous sur l'origine de *heutigen?*. . . Citez quelques autres adjectifs de la même espèce..... Que dites-vons de cette construction : *der auf = und abwærts gehende Weg?*.....

En lisant, vous avez au mot *heutigen* mis l'accent sur *tig;* pourquoi est-ce une faute?.. De même à *vérsprachen* vous ne l'avez pas mis sur *sprach;* pourquoi ne peut-il être que sur cette syllabe?...

Nous allons faire notre conversation avec le mot *Tag*, le troisième de votre texte. — Wie viele Tage sind in der Woche?... Wie heissen sie?... Im Monat?... Im Jahr?... Welcher Monat ist der kürzeste?... Wie viele Tage hat er!... In welchen Jahren hat er neun und zwanzig Tage?...

En voilà assez. Bien que vous bronchiez sur quelques points, votre examen n'est pas mauvais.

Je ne veux pas prolonger ce dialogue. Par ce que vous venez d'entendre, messieurs les candidats, vous pouvez savoir si vous êtes, oui ou non, à la hauteur de l'examen qui vous attend.

Je voudrais ajouter un mot au sujet des recueils de morceaux ou des extraits d'auteurs. Bien que l'examinateur pût être porté à tenir compte du peu de précision avec laquelle ils sont spécifiés dans le programme, son indulgence aurait une limite. Si, par exemple, il s'agissait des poésies lyriques de Schiller ou de Gœthe, ou d'un choix de ballades allemandes, et que le candidat ne sût rien de certaines pièces qui figurent dans tous les recueils, comme *Heidenrœslein, Erlkœnig, der Ring des Polykrates, die Kraniche des Ibykus, der Taucher, der Graf von Habsburg, das Lied von der Glocke*, etc , ce serait une preuve de négligence coupable, et l'examinateur serait forcé d'être un peu plus sévère sur l'auteur qu'il désignerait alors.

Encore une autre observation, et j'aurai fini.

Digitized by Google

Il arrive quelquefois que le candidat ne sait pas un mot du texte qu'il doit traduire; par exemple :

« Mach' hurtig, Jenni. Zieh' die Naue ein.
Der graue Thalvogt kommt, dumpf brüllt der Firn,
Der Mythenstein zieht seine Haube an,
Und kalt her blæst es aus dem Wetterloch. »

(Wilhelm Tell, erste Scene.)

Que faire alors? lui passer un autre texte, sur lequel il sera encore nul? Il ne reste plus, dans ce cas, qu'une ressource pour s'assurer s'il a du moins pensé à son examen de langues vivantes. On lui demande le nom d'un objet qu'il a toujours sous les yeux, nom que son professeur lui a dit cent fois : la craie, le tableau noir, le crayon, la plume, la règle, l'encre. Souvent il ne sait désigner en langue étrangère aucun de ces objets, pas plus que les parties du corps humain; le front, la joue, le cou, l'épaule, le coude, le pouce l'orteil, le genou, le talon, etc. On s'efforce de toutes les manières de lui arracher un mot; on le questionne sur des actes qu'il fait chaque jour; on l'invite à tirer sa montre, à la remonter et à dire ce qu'il fait; on lui demande l'heure qu'il est. S'il est muet sur tout cela, il n'a plus de salut que dans la compensation par les autres épreuves; elle n'est pas sûre.

Et maintenant, messieurs les candidats, si cette causerie a pour vous quelque intérêt, vous en tirerez vous-même cette conclusion, que l'examen des langues vivantes est un examen sérieux, que le hasard n'y est pour rien, et que celui-là est sûr de bien le passer qui l'a bien préparé.

Jacques PARMENTIER.

SUR LE DICTIONNAIRE BENOIST-GŒLZER

(Suite.)

II. — *Rapports gréco-latins.*

J'avais demandé, en second lieu, qu'on distinguât nettement les mots latins qui viennent de la même source que le grec, de ceux qui viennent du grec lui-même, et qu'on ne laissât subsister d'incertitude à cet égard que dans les cas où la nature du rapport gréco-latin est réellement incertaine.

Sur ce point, comme pour le précédent, le nouveau dictionnaire est

Digitized by Google

en progrès sensible sur ses prédécesseurs. En général, il sépare les deux premiers cas, de cette manière :

« *ego* (cf. gr. ἐγώ) ».
« *purpura* (πορφύρα) ».

Malheureusement il s'est glissé bien des inconséquences et des contradictions dans l'application de cette règle, qui d'ailleurs n'est encore qu'à l'état de tendance. Nulle part la convention relative à l'emploi de « cf. » (c'est-à-dire *confer*, comparez) ne se trouve expliquée ; cette abréviation n'est même point mentionnée avec les autres, p. VIII. De plus le troisième cas n'a pas été prévu.

Tantôt l'inutile mention « gr(ec) » a usurpé la place de l'indispensable « cf. », comme aux mots *animus*, *ruber;* tantôt ce léger indice lui-même fait défaut, et des mots latins d'origine nationale, tels que *æ1um*, *alius*, *erugo*, *glans*, *gustum*, *hirundo*, *mus*, *nemus*, *novus*, *nox*, *nuo*, *nurus*, *pater*, *pullus* foncé, *semi-*, *septem*, *socer*, *socrus*, etc., sont traités comme *purpura*. Pour faire mieux sentir ce défaut, je vais mettre en parallèle deux mots dont l'un n'a pas plus été emprunté que l'autre :

« *sexaginta* (cf. gr. ἑξήκοντα) »
« *sex* (ἓξ) » ;

puis deux mots dont le premier est emprunté et le second ne l'est pas :

« *onyx* (ὄνυξ) »
« *unguis* (ὄνυξ) ».

On voit aisément qu'en corrigeant l'illogisme (et une faute d'impression), il viendra :

« *sex* (cf. ἕξ) »
« *unguis* (cf. ὄνυξ) ».

Inversement, le « cf. » se trouve employé à contre-sens pour des mots qui viennent du grec, comme *caduceum*, *Pessinuntius*, *Pessinus*, *petaminarius*, *petasio*, *petrotos*, *peuce*, *peucedanum*, *Phædon*.

Il est très rarement fait usage de l'expression « de », que j'avais recommandée à cause de sa clarté et de sa brièveté ; on lit pourtant : « *morio* (de μωρός) ». Elle semble, du reste, avoir joué de malheur Nous l'avons vue plus haut employée à tort, au mot *musca;* on peut ajouter « *vulpes* (de ἀλώπηξ, avec digamma) » et « *sinum* (de οἶνος) », car dans le premier cas il ne saurait être question que d'une origine commune, d'ailleurs fort problématique ; et dans le second il s'agit de mots qui hurlent de se trouver ensemble. *Sinum*, gros vase, terrine, est comparé à δῖνος dans les dictionnaires Quicherat-Chatelain

Digitized by Google

et Lebaigue, comparaison très peu convaincante; οἶνός dans le nouveau recueil est sans doute le résultat d'une mauvaise lecture de ce δῖνος.

III. — *Etymologies.*

L'influence salutaire du livre qu'ils ont pris pour guide a préservé les auteurs de beaucoup des fautes où étaient tombés leurs devanciers; en sorte qu'il ne reste plus ici que peu de chose à glaner. Voici pourtant quelques observations critiques :

« *anhelo* (*am, halo*) ». L'*m* ne se changerait pas en *n* dans cette situation. Nous avons plutôt là, soit un composé avec une ancienne préposition analogue au grec ἀνά, soit une forme redoublée : *anhelus* haletant serait pour *'an-anslus*. La racine est la même que dans *anima*, etc.

« *aper* (κάπρος) ». Un *c* initial ne tombe pas ainsi; le correspondant de κάπρος sanglier est en latin *caper*, bouc. Les langues germaniques ont à la fois ces deux mots : l'anglo-saxon *eofor*, allemand *eber* sanglier = *aper*; l'anglo-saxon *hæfar*, bouc, = κάπρος.

« *atavus* (p *attæ avus*) » La première syllabe étant brève, elle s'explique mieux par un préfixe, de même origine que ἔτι; *atavus* quadrisaïeul serait formé comme *ab-avus, pro-avus*

« *balbus* (mot qui a un rapport de racine avec *balare*) ». *Balbus* bègue, qui balbutie, semble plus près de βάρβαρος au langage indistinct et inintelligible, étranger, barbare, que de βληχάομαι.

« *cumulus* (*culmen*) ». Ces mots tiennent à deux racines bien différentes : *culmen* sommet vient de *cel* s'élever, cf. *celsus, collis*, κολώνη; et *cumulus* monceau de *cu* s'enfler, cf. κύω, κῦμα (pour la dérivation, on peut comparer *tumulus* de *tu*, grossir, cf τύλος protubérance).

« *frenum* (*frendo*) ». *Fre-num* frein a la même origine *dhre* que *fre-tus*, θρή-σασθαι; *frendo* grincer des dents, grogner, paraît venir de *ghrem-d*, cf. χρεμετίζω frémir, hennir.

« *Minerva* (étrusque *Menerfa* ou *Meurfa*) ». Ce mot important ne doit pas être d'origine étrangère : le vieux latin *promenervat*, qui avait le sens de *promonet*, montre que *Minerva* vient de *menes-*, même thème que le grec μένος, courage, plus un suffixe *-va*; pour le rhotacisme, on peut rapprocher *furvus* brun, = *'fus-vos*, cf. *fus-cus*.

« *muttio* (du son *mu*), murmurer, grommeler, parler entre ses dents, à voix basse »; « *musso* (comme *mutio*, du son *mu*) parler bas, murmurer entre ses dents ». M. L. Havet a montré, *Mémoires de la Société de Linguistique* t. VII (1887), p 240-244, que *musso* seul veut dire « *clam loqui* », et est copié sur μύζω, tandis que *muttio*, parler (tout haut : *palam muttire*, Ennius), dérive du vieux terme populaire *mut-*

Digitized by Google

tus, parole, qui vient du grec μῦθος et qui survit dans notre français *mot*.

« *secus* (τέκος) archaïque pour *sexus*, sexe ». Τέκος, synonyme poétique de τέκνον enfant, racine *tec*, ne peut avoir aucun rapport avec *secus*, *sexus*, qui tient probablement à *seco*, cf. *sectio*, distribution, distinction.

« *sumo* (*sub*, *emo*) ». *Sumo* prendre, doit contenir un autre préfixe ; cf. le *Dictionnaire* Bréal-Bailly, p. 77.

« *vermis* (*verto*) ». Ces mots sont complètement étrangers l'un à l'autre. *Vermis*, ver, répond à l'allemand *wurm* ; *verto* tourner, à l'allem. *werden*, devenir.

Il y aurait encore à proposer soit de supprimer, soit d'atténuer au moyen d'un point d'interrogation quelques assertions qui ne peuvent point passer même pour probables, comme « *fides* (*findo*) corde d'instrument de musique » ; « *segnis* (*sine igne*) lent, indolent », au mot *se* 1.

Quant aux additions qu'on pourrait réclamer, je me contenterai d'un exemple. Au mot *bimus*, de deux ans, il n'y a pas d'étymologie ; à *trimus*, on lit : « (*tres*) » ; au mot *quadrimus* : « (*quattuor*) ». Le second terme de ces composés est le même mot que *hiems*, hiver : *bimus* = **bihimus*, etc. ; cf. χίμαρος chevreau (d'un an).

Nous pouvons mentionner ici, à cause des rapports étroits de l'étymologie avec la quantité prosodique, quelques méprises relatives à cette dernière. La première syllabe de *socors*, *secors*, *socordia*, *socorditer*, marquée du signe de la longue, est plutôt brève ; c'est l'inverse pour l'*u* de *tippula* (cf *Bulletin*, VII, 364). L'*e* de *mel*, l'*i* de *fiber* et le premier *o* de *Cotytto* sont aussi, à tort, indiqués comme longs.

Dans *Orionis*, la deuxième voyelle est donnée pour commune, et la troisième longue ; or, c'est la seconde qui est longue, et la suivante commune. Le premier *a* d'*Arabius* est marqué bref, ce qui est contredit par un des passages cités (Properce, I, XIV, 19). De même, pour *Arabia*, où l'initiale est indiquée comme brève, il eût fallu mentionner aussi l'autre quantité, également employée par Properce. Virgile et Ovide sont seuls invoqués à *Sĭcelis* ; ils n'ont employé pourtant que *Sīcelis* (plur. *Sīcelides*). Le premier *i* de *Itali*, marqué comme long, est bien plutôt bref ; c'est cette dernière valeur que lui donne Virgile, et puisque ce poète admet les deux quantités dans *Italus*, pourquoi se montrer moins libéral que lui ?

Au lieu de renvoyer de *squama* à *squaleo*, il vaudrait mieux renvoyer de *squaleo* à *squama* ; cf. *Bull.* VII, 364. Il y a une faute d'impression à *exacerbo*.

IV. — *Celtique.*

Plusieurs des améliorations sollicitées dans mes deux premiers ar-

Digitized by Google

ticles ont eu lieu; par exemple la quantité de l'*u* bref de *Dubis* est enfin indiquée exactement.

Mais certains mots celtiques sont restés en souffrance. Tels sont : *Nantuātes, exăcum*, au lieu de *Nantuătes, exācon;*

Orgētorix, lisez *Orgĕtorix;*

Adiatorĭgis, Ambiorĭgis, Biturigis, Biturĭges, Bojorigis, Caturĭges, Cingetorĭgis, Dumnorĭgis, Orgetorĭgis, Vercingetorĭgis, lisez *-rīgis, -rīges.*

Il y a encore des syllabes gauloises notées longues ou brèves sans que j'aie pu réussir à en découvrir la raison, par exemple *candētum, Indūtiomarus*, tandis que d'autres sont privées de ces notations auxquelles elles ont des droits incontestables, comme *Eporedĭæ;* le premier *e* et l'*o* étaient brefs, et le second *e* long

Mieux vaut ne donner aucune explication étymologique, comme les auteurs l'ont fait d'ailleurs le plus souvent, que de citer en guise de « celtique » des formes aussi peu anciennes que *cand* cent, à *candetum, petvar* quatre et *reth* roue, à *petorritum.*

La mention d'une origine gauloise manque à des mots pour lesquels celle-ci ne fait aucun doute, comme *bulga, curmi, glisomarga, marga.*

Parmi les lacunes relatives aux noms celtiques, on peut citer : *Cambodunum, Caratacus, Dumnacus, Eporedorix, Hercuniates, Juliacum, Octodurus, Teutobodiaci, Tiberiacum, Valetiacus*, etc.

Belacutadrus et *Belisana* sont de mauvaises formes que j'avais déjà signalées comme telles, au lieu de *Belatucadros, Belisama. Asia* « nom du seigle chez les Taurini », est à lire *sasia;* le premier *s* a été confondu avec celui qui le précédait, dans le passage de Pline l'ancien (XVIII, 40) qui nous fait connaître ce mot : « secale Taurini sub Alpibus asiam vocant ». Cette correction, que M. Stokes a proposée en 1875 (*Revue celtique*, II, 407), est solidement appuyée, tant par la comparaison des correspondants du mot dans les langues aryennes : sanscrit *sasya*, zend *hahya*, blé, que par celle de sa descendance en néo-celtique : gallois *haidd*, breton de France *heiz, hei* orge, et même en espagnol : *jeja* sorte de froment.

« *Viriæ* (*vir*) sorte de bracelet » n'a rien à faire avec le latin *vir.* C'est un mot celtique, de même famille que l'irlandais *ferenn* jarretière, ceinture; cf. Thurneysen, *Keltoromanisches*, Halle 1884, p. 82, 83.

Il ne serait pas juste de terminer par des remarques critiques cette recension d'un livre dont on peut dire, même au point de vue linguistique : *sunt bona plura*, ce qui est loin d'être le cas pour les ouvrages du même genre qui l'ont précédé. Grâce à lui, une ère nouvelle s'ouvre pour la lexicographie classique, dont les étymologies devront dé-

Digitized by Google

sormais être réparties en deux catégories de valeur probable très inégale selon qu'elles auront paru avant 1893 ou depuis.

On ne peut s'empêcher de penser avec tristesse aux longues années qu'il faudra encore pour débarrasser les études classiques de ce bagage linguistique de l'ancien régime, qui florissait si librement en 1889. Les étudiants ne peuvent pas se procurer tous les ans un nouveau dictionnaire latin ; les auteurs de ces utiles recueils doivent donc s'efforcer sérieusement de tenir au courant de la science des ouvrages dont les premières éditions passeront encore entre les mains de plusieurs générations d'écoliers. Qu'ils se hâtent de suivre l'exemple de leurs confrères si bien inspirés, dont je viens de présenter le travail à nos lecteurs.

Brizeux a, dans ses *Histoires poétiques* (livre II, *Le vieux Rob*), raconté une aventure qui peut arriver à un dictionnaire comme à un autre livre classique, et qui montre que l'influence de ces camarades d'enfance peut s'exercer encore après les années du collège :

A quinze ans, je cueillis une fraîche églantine,
Et ma main l'enferma sous la page latine ;
Plus tard, refeuilletant mes livres d'écolier,
Vrais amis que jamais on ne doit oublier,
J'y trouvai l'églantine, et fleur et poésie
Ravivèrent mon cœur à leur double ambroisie.

E. Ernault.

ANECDOTES INÉDITES SUR MALHERBE

Nous détachons pour les lecteurs du *Bulletin* quelques-unes des 34 *Anecdotes inédites sur Malherbe*, publiées ce mois-ci par M. Louis Arnould, sur un manuscrit de Conrart, qui se trouve à Paris, à la Bibliothèque de l'Arsenal.

ANECDOTE 1. — LES PREMIERS VERS DE MALHERBE.

Ses premiers vers estoyent aussi mauvais, que les autres ont esté bons. Il fit une Elégie, estant encore fort jeune, sur la mort d'une fort belle fille, qui estoit sa Parente, laquelle commençoit ainsi,

Donques tu ne vis plus, Geneviève, et la mort, etc.

Mais ayant leu les ouvrages des bons Poëtes, et profité de la conversation de plusieurs de ses Compatriotes, qui faisoyent fort bien

Digitized by Google

des vers, il changea bientost de style, et ne se contenta pas de les égaler, mais il les surpassa tous en la beauté de l'expression, et en la manière de bien tourner les vers, comme ils l'avouoyent eux-mesmes. Ce changement parut en un (*sic*) Epitaphe qu'il fit pour un de ses oncles, frère de sa mère, nommé M. d'Is, Lieutenant criminel à Caen. Comme c'estoit un homme de réputation dans la ville, et fort considéré dans sa famille, la Mère de M. de Malherbe l'avoit pressé plusieurs fois de faire des vers sur sa mort; de sorte que pour se délivrer de ceste importunité, il fit en fin ce Sizain, comme par dépit :

Icy dessous gist Monsieur d'Is,
Pleust or à Dieu qu'ils fussent dix,
Mes trois Sœurs, mon Père et ma Mère,
Le grand Eléazar mon Frère,
Mes trois Tantes et Monsieur d'Is;
Vous les nommé-je pas tous dix?

*
* *

Conrart, qui avait pris soin de copier l'élégie, en parla au chanoine Maucroix, qui en parle à son tour à Boileau dans une lettre du 23 mai 1695, n'en citant que le premier vers qu'il estropie d'ailleurs. Conrart la montra sans doute aussi à Tallemant : « Les premiers vers de Malherbe, dit celui-ci (t. 1, p. 272, 3e édition in-8°, par MM. de Monmerqué et Paulin, Paris), estoient pitoyables; j'en ay veû quelques-uns, et entre autres une élégie qui débute ainsi :

Doncques tu ne vis plus, Genevieſve, et la mort
En l'avril de tes ans, te monstre son effort, etc. »

Elle a été retrouvée en 1883 dans les papiers de Conrart par M. E. Roy qui l'a publiée pour la première fois : *Une pièce inédite de Malherbe. Paris, Ern. Leroux.* Elle porte pour titre dans le manuscrit : *Larmes du sieur Malherbe.* — Le savant professeur de la Faculté de Caen, M. Armand Gasté, a reconstitué d'une façon très vivante ce drame de famille qui attrista la ville de Caen, cette jeune fille tuée à 24 ans par la calomnie : voir *la Jeunesse de Malherbe*, br. de 56 p., Caen, 1890, ch. II. On y trouvera à la p. 37 le texte de cette élégie qui ne comprend pas moins de 160 vers; remarquons que la véritable leçon du second vers doit être celle de Conrart :

« En l'avril de tes ans a montré son effort »

plutôt que celle de Tallemant citée plus haut. —

En la traitant de « fort belle fille », Conrart se rencontre avec l'oncle de Geneviève, Jean Rouxel : « liberali forma », dit-il dans son épitaphe (cité par Gasté, p. 48).

Un détail nouveau, c'est la parenté de Geneviève et de Malherbe : nous comptons, pour nous l'éclaircir avant peu, sur la sagacité ordinaire de M. Gasté. —

Parmi ces *Compatriotes* dont la conversation profita au jeune poète, il faut ranger certainement Vauquelin de la Fresnaye. Voir *Gasté*, et aussi *Gust. Allais. Malherbe et la poésie française à la fin du* XVIe *siècle.* 1891. —

Le sixain, qui était inédit tout comme l'élégie au temps de Conrart, fut publié

Digitized by Google

par Ménage en 1666 à la fin des Poésies de Malherbe, p. 239, avec ce titre : *Epitaphe de M. d'Is, parent de l'Auteur, et de qui l'Auteur était héritier.* Cf. la notice de Lalanne, Malherbe, t. I, p. 19. Mais on ignorait jusqu'ici que le poète l'eût composé sur la demande de sa mère : cette circonstance en augmente l'impertinence.

C'est ce « grand Eléazar » son frère, avec qui Malherbe fut sans cesse en procès. Racan le dit dans l'anecdote précédente (Cf. Lalanne, t. I, p. LXXI, n. 6). Voilà sans doute ce qui donna à Conrart l'idée d'insérer ici cette anecdote.

Elle doit être de Racan, d'abord parce qu'il reçut plus que tout autre les confidences de Malherbe touchant sa jeunesse, 2° à cause du tour général du récit, et de cette naïveté de prouver les progrès poétiques de Malherbe par un mauvais sixain.

ANECDOTE 2. — LES STANCES A DU PÉRIER.

Il avoit 30 ans quand il fit la pièce qui commence,

Ta douleur, Du Périer etc.....

*
* *

Cela reporterait la pièce à 1585, tandis qu'elle paraissait être de 1599 (voir Lal. t. I, p. 38; Allais, p. 355 et s.). Il y a là un petit problème à résoudre. Peut-être le principal de la pièce fut-il fait en 1585, et Malherbe, après qu'il eut perdu lui-même deux enfants, après 1599, ajouta-t-il les deux strophes finales sur ses propres malheurs (V. 65-73).

D'ailleurs, il peut y avoir erreur dans le nombre : en effet, cette anecdote sur la jeunesse de Malherbe vient probablement de Racan, qui donna rarement en sa vie un chiffre exact : cf. dans la 1re page des *Mémoires* (Lal. p. LXIII), 17 pour 21, et 9 avec un chiffre en blanc pour 27.

Ce renseignement est reproduit presque textuellement par Tallemant, t. I, 272. Mais pourquoi Paulin Paris met-il en marge, pour les 30 ans de Malherbe, 1586 au lieu de 1585?

ANECDOTE 8. — LA CHANSON DU PONT-NEUF.

M. Chapelain le trouva une fois couché sur un lit de repos, qui chantoit une chanson du Pont-Neuf, qu'on avoit faite depuis peu, et qui commençoit :

D'où venez-vous, Jeanne ?
Jeanne, d'où venez? etc...

Il ne se leva point pour le recevoir, qu'il n'eust achevé. Puis, il luy dit, J'aymerois mieux avoir fait cette chanson, que toutes les Œuvres de Ronsard

*
* *

Cette chanson du Pont-Neuf, ce pont-neuf, comme l'on disait, fut chanté pendant tout le XVIIe siècle : nous en retrouvons le 1er couplet dans la *Comédie de*

Digitized by Google

chansons, donnée en 1640, acte II, sc. 1. Paris, Toussaint Quinet, in-12, p. 36 (cité par Ed. Fournier, dans l'*Artiste*. n° du 15 septembre 1850) :

D'où venez-vous, Jeanne?
Jeanne, d'où venez? —
Je viens de la prairie
Mes vaches garder. —
Vous êtes amoureuse
De votre berger. —

Cette boutade de Malherbe, qui donne un avant-goût de celle d'Alceste disant la chanson du roi Henri, est reproduite presque textuellement par Tallemant (t. I. 288), qui ajoute : « Racan dit qu'il a ouy dire la mesme chose d'une chanson où il y a à la fin :

Que me donnerez-vous?
Je feray l'endormie. — »

L'anecdote peut donc avoir été rapportée à Conrart soit par Racan, soit par Chapelain. —

Ce paradoxe méprisant contre Ronsard est à rapprocher de plusieurs autres traits du même sentiment (V. An. 3 et note).

Malherbe aimait d'ailleurs vraiment les chansons populaires; M. Ed. Fournier a même retrouvé dans un recueil du temps une chanson poissarde signée de lui, en sept couplets, dont voici le 1er :

Belle, quand te lasseras-tu
De causer mon martyre?
— Je n'ons ni biauté ni vartu;
Cela vous plaît à dire.
Portez vos biaux discours ailleurs,
Car je n'aimons point les railleurs.

Il la donne dans l'*Artiste* du 15 septembre 1850. Mais M. Lalanne qui la réimprime (*Malh.*, t. I, p. CXX) doute fort de son authenticité, et pense qu'il y a eu, dans le recueil de 1634 où on la trouve, erreur ou supercherie du libraire.

Nul doute que si M. Fournier avait connu la présente anecdote avant de finir sa piquante *Histoire du Pont-Neuf*, Paris, 2 vol., chez Dentu, 1862, il n'eût pas manqué d'ajouter le souvenir de Malherbe à ceux de Boileau, de Molière et de La Fontaine fréquentant le célèbre terre-plein.

Il remarque ailleurs (*R. des provinces*, n° du 15 mars 1865, p. 526, n. 2) que le goût de Malherbe pour la chanson populaire est conforme à son habitude de renvoyer « aux crocheteurs du Port-au-Foin..., ses maitres pour le langage ». Mém. LXXIX. — La réforme de Malherbe fut, en somme, une réaction contre l'aristocratie littéraire de Ronsard; elle fut démocratique, mais avec les procédés d'un dictateur. Il voulut avant tout faire rentrer la poésie française dans le *naturel*. Il est fâcheux qu'il ne se soit pas plus inspiré pratiquement de la *naïveté* populaire.

ANECDOTE 9. — MALHERBE ET L'ÉLÉGIE.

Quelqu'un lui demandant pourquoy il ne faisoit point d'Elégies, Par-ce, dit-il, que je ne croy pas cela nécessaire, faisant bien des odes; car qui sait sauter, sait bien marcher.

*
* *

Digitized by Google

Cette anecdote est reproduite par Tallemant, I, 293, qui par exception n'est point aussi vif.

L'élégie et l'ode sont ici considérées par Malherbe au point de vue de la *versification*. L'élégie est un genre un peu flottant, dont les caractères n'ont jamais été très nettement fixés par les modernes (cf. ce que venait d'en écrire Vauquelin de la Fresnaye dans son *Art poétique* publié en 1612) : Malherbe semble entendre sous ce nom une pièce de sujet triste, et de *vers suivis*, comme ses *Larmes* à Geneviève Rouxel (voir an. 1). Il l'oppose ici à l'ode qui « saute » et bondit par strophes, et l'on voit que cette difficulté même est pour lui un attrait.

Aurait-il su « marcher » avec mollesse, avec tendresse dans l'élégie? C'est douteux malgré son succès dans les stances amoureuses qu'il composa pour Alcandre (Henri IV, dont il se fit l'entremetteur poétique) Lal. p. 151-170. Boileau dira bientôt la vérité sur ce genre :

C'est peu d'être poète, il faut être amoureux.

Il est probable que l'orgueil faisait illusion à Malherbe pour l'élégie aussi bien que pour le théâtre (voir an. 6).

ANECDOTE 10. — LES PARAPHRASES DE PSAUMES.

Quand il montroit quelque Pseaume qu'il avoit mis en vers, et qu'on lui marquoit des endroits où il n'avoit pas suivy le sens de David, il répondoit, Je ne m'arreste pas à cela; J'ay bien fait parler le bonhomme David autrement qu'il n'avoit fait.

* *

Tallemant, I, 287, rapporte le mot en l'appliquant à un seul psaume : « Je croy bien », dit Malherbe; « suis-je le valet de David? J'ay bien fait parler le bonhomme autrement qu'il n'avoit fait. »

« Bien... autrement », qui se retrouve dans les deux rédactions, signifie *bien mieux*, comme lorsque nous disons familièrement : « Ce travail sera *autrement* fait par un tel que par un tel ». Ce sens serait à ajouter à l'article *autrement* dans Littré et dans le dictionnaire de l'Académie française, qui mentionnent seulement le sens voisin *bien plus : Académie*, édition 1877, « *Ceci est tout autrement important*, est bien plus important. » — Littré, « Tout autrement, beaucoup plus. On ne peut nier que cette méthode de traiter la dévotion n'agrée *tout autrement* au monde que celle donf on se servait avant nous, Pasc. Prov. 9. » Le *Lexique de la langue de Malherbe*, (Œuvres, t. V) ne fournit rien à ce sujet. —

Sainte-Beuve donne raison à cette prétention de Malherbe, pour la paraphrase du psaume CXLV :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde.

(*Nouveaux Lundis*, t. XIII. 415.)

Malherbe répondait encore aux objections semblables (Racan, *Mém.* p. LXXX) « qu'il n'apprêtoit pas les viandes pour les cuisiniers ». Il est curieux de marquer le seul point sur lequel le rigoureux législateur revendique la liberté du poète.

Digitized by Google

Racan, qui approuvait fort cette indépendance vis-à-vis des savants, la retournait par moments contre son maître (*Mém.* LXXX) : aussi est-ce lui qui a dû recueillir cette déclaration, tout comme il a recueilli l'autre, d'autant plus qu'elles présentent toutes deux, dans les termes, des ressemblances frappantes. Voir Introd. p. 18, III.

V. *Revue bleue* du 3 décembre 1892, 730, col. 2.

ANECDOTE 11. — LES POIS PILÉS.

Les vers qui n'estoyent ni bons ni mauvais, luy déplaisoient extrèmement, et il les appelloit des Pois-pilez.

***

« Bavardages, inutilités », tel est le sens que Malherbe donne à cette locution dans deux de ses lettres, t. III, p. 31, et IV, 94 (Lexique, t. V, p. 475). C'est une allusion à un plat essentiellement populaire et probablement très ancien : « Je me tieg (tiens) à pois pilés » Mss. de poésies franç. avant 1300, cité par Littré. Dict., art. *Pois*, Hist. Il s'agit sans doute d'une grosse purée de *haricots*, le pois désignant le haricot autrefois, et aujourd'hui encore dans plusieurs provinces, telles que la Normandie et le Poitou. Cf. Littré, art. Pois 1°. —

On juge bien par ce mot du genre de critique *pittoresque* qui était le ton ordinaire de l'enseignement du maître. —

Malherbe faisait une guerre acharnée au remplissage (mots ou vers-chevilles). L'an. 3 nous l'a montré pour Ronsard : cf., *Mémoires*, p. LXXIII, le mot cité par Racan, qui peut bien avoir également rapporté celui-ci; voir les diverses objurgations qu'il adresse aux chevilles de Desportes dans le Commentaire, et lire sur ce sujet, dans l'étude si précise de *M. Souriau* sur *la Versification de Malherbe*, le chap. VIII : *les Chevilles*.

V. *Revue bleue*, p. 731, col. 2.

ANECDOTE 22. — LES PARODIES.

Dans l'Édition de toutes ses Œuvres, qui fut faite après sa mort, on a recueilly bon et mauvais, sans aucun choix, ni aucune distinction; tesmoin cette pièce si chétive, qu'il fit sur le mariage du Roy Louis XIII, et qui commence,

Cette ANNE si belle
Qu'on vante si fort,
Pourquoi ne vient-elle?
Vray'ment elle a tort!

Pour s'excuser, il disoit qu'on l'avoit trop pressé. Une autre fois il disoit qu'il l'avoit faite ainsi exprès, pour empescher qu'on ne lui demandast trop souvent des vers. Tantôt il alléguoit, qu'il les falloit

Digitized by Google

ainsi pour l'air; et enrageoit de ce qu'il n'avoit pas de meilleures raisons à dire. Théophile, qui le picottoit toujours, en fit une parodie, qui commençoit,

Ce divin Malherbe,
Cet esprit parfait.
Donnez-luy de l'herbe,
N'a-t-il pas bien fait?

Luy mesme, ou quelque autre, en fit aussi une de cette pièce de quatrains où le second vers est :

Cela se peut facilement.

et le quatrième.

Cela ne se peut nullement.

*
* *

I. Dans la première partie de l'anecdote, il s'agit de l'édition médiocre des Œuvres de Malherbe qui parut en 1630, in-4°. Elle donnait à la p. 191 la chanson : *Cette Anne si belle...* (Lal. t. I, 234), faite par le poète pour le ballet du 19 mars 1615, qui précéda le mariage de Louis XIII.

Racan avait rapporté à Ménage (Ménage, *des poésies de M. de Malherbe*, M.DC.LXVI., p. 513) « que Malherbe fit ces vers à la prière de Marais, portemanteau — (et bouffon) — de Louis XIII sur un air qui couroit, et qu'il les fit en moins d'un quart d'heure ». Nous le croyons facilement. Racan ajoutait que ces vers ne furent point estimés » et que « Malherbe lui-même ne les estimoit pas ». — L'air était d'un musicien, nommé Guesdron.

Racan, selon Ménage, citait la parodie de Théophile en des termes un peu différents :

Ce brave Malherbe
Qu'on tient si parfait,
Donnez-lui de l'herbe,
Car il a bien fait.

Nous ne pouvons dire quelle est la vraie leçon, n'ayant pas trouvé ces vers dans l'édition moderne des Œuvres de Théophile, donnée par Alleaume, Bibl. elz., en 1856.

Malherbe se vengeait de ces « picottements » par le peu d'estime qu'il faisait de Théophile : voir sa lettre à Racan du 4 nov. 1623, Lal. t. 4, p. 8.

Tallemant rapporte également toute cette anecdote dans les mêmes termes que notre manuscrit, sauf qu'il attribue la parodie à Bautru, t. I, 296.

Ces renseignements paraissent bien avoir été transmis à Tallemant et à Conrart par Racan, comme ils l'ont été par lui à Ménage.

II. La seconde pièce parodiée est une chanson qui fut faite sur une chanson espagnole en collaboration par Malherbe, Racan et surtout madame de Bellegarde dans la chambre de celle-ci ; c'est Racan qui l'apprit à Ménage (Ménage, 496). Elle commence ainsi :

Qu'autres que vous soient désirées,
Qu'autres que vous soient adorées,
Cela se peut facilement.
Mais qu'il soit des beautés pareilles
A vous, merveille des merveilles,
Cela ne se peut nullement. (Lat. t. I, p. 96.)

Digitized by Google

Racan ajoute qu'on la mettait sur le compte de Malherbe, ce qui était confirmé par la parodie de Berthelot.

Conrart, qui devait lui aussi tenir ces détails de Racan, ne se souvenait plus de l'auteur de la parodie. Sa mémoire ne le sert pas mieux quand il parle de quatrains, ce sont des sixains, comme on vient de le voir, et ce n'est pas le 2e et le 4e vers, mais le 3e et le 6e qui reviennent en refrains.

Tallemant, t. I, 296, dit que « c'estoient des couplets que M. *(sic)* de Bellegarde avoit faits, et que Malherbe avoit seulement raccommodez. La parodie en est plaisante; elle est dans le *Cabinet satirique* » et en note : « C'est Berthelot qui l'a faitte ». — Paulin Paris pense avec raison que « M. de Bellegarde » est une er- « reur du manuscrit pour *Madame de B.* »

La parodie se compose de sept couplets très mordants, cités en entier par Ménage (497); on les trouvera reproduits par Paulin Paris dans Tallemant, t. I, 320. En voici le dernier :

Être six ans à faire une ode,
Et faire des lois à sa mode,
Cela se peut facilement :
Mais de nous charmer les oreilles
Par sa *merveille des merveilles*,
Cela ne se peut nullement.

« Malherbe pour réponse à ces vers, dit Ménage, fit donner des coups de baston à Bertelot par un gentilhomme de Caen nommé la Boulardie » — (et non la Boulardière, comme dit Paulin Paris, 321). — Ménage approuve fort ce moyen qu'il voudrait voir revenir quelque jour en usage, afin de se venger de ses ennemis, tels que Boileau et Bussy-Rabutin. —

Ne serait-ce point une réminiscence, d'ailleurs inexacte, de cette aventure qui aurait fait dire à Musset parlant de Mathurin Régnier dans sa pièce *Sur la Paresse* (Poésies nouvelles) :

Lui qui se redressait comme un serpent dans l'herbe,
Pour une balourdise échappée à Malherbe,
Et qui poussa l'oubli de tout respect humain
Jusqu'à daigner rosser Berthelot de sa main !

— Nous retrouvons ici habilement amenée la rime riche *herbe Malherbe*, employée plaisamment par Théophile.

ANECDOTE 32. — LA POUDRE DE CHYPRE.

Estant en voyage, et passant à Auxerre, il luy prit fantaisie d'avoir de la poudre de Chypre, et envoya son valet dire à un homme qui en vendoit, qu'il lui en apportast; le Marchand luy en ayant montré, qu'il vouloit vendre 50 s. l'once; M. de Malherbe luy dit qu'il n'en vouloit point, et qu'elle ne devoit pas estre bonne à ce prix-là; si bien que le Marchand s'en retourna. Le valet, qui connoissoit l'humeur de son Me, alla retrouver le Marchand, et l'instruisit de ce qu'il devoit faire, à condition qu'il auroit part au gain qu'il feroit de plus qu'il

Digitized by Google

n'eust fait. Le Marchand revint donc au logis où estoit logé M. de Malherbe, et luy montrant la même poudre que...

(Coupé par le relieur)... qu'elle valoit cent sols....

Nous proposons une restitution dans le genre de celle-ci : *lui montrant la même poudre que* [*celle qu'il luy avoit montrée auparavant, il luy dit*] *qu'elle valoit cent sols* [*,sur quoy M. de Malherbe en voulut acheter.*]

Le Bibliophile Jacob avait fait cette autre restitution un peu plus courte, mais contraire aux derniers mots qu'on peut lire sur le ms. :

« lui montrant la même poudre qu'il avait auparavant apportée, il réussit à la lui vendre cent sols. » (R. des provinces, p. 527.)

Quels que soient les mots adoptés, le dénouement de l'histoire est bien clair.

*
* *

Il faut avouer que pour un homme positif c'est se faire grossièrement jouer. — Cette anecdote *à qui* et *à que* sent bien son Racan; celui-ci connaissait bien le valet de Malherbe qui lui avait conté la façon plaisante dont son maître le corrigeait (Mém. p. LXVIII), et qui put bien lui faire aussi la confidence de ce bon tour. —

Malherbe passait par Auxerre soit dans un de ses voyages en Provence où étaient restés sa femme et son fils, soit en allant à Dijon, chez le duc de Bellegarde qui était gouverneur de Bourgogne.

V. *Revue bleue*, p. 732, 2e col., et 733, 1re col.

Louis ARNOULD.

NOTE PHILOLOGIQUE

« MON LOYRE GAULOIS » DANS JOACHIM DU BELLAY.

Le sonnet XXXI des *Regrets* de Joachim du Bellay se trouve dans la plupart des *Morceaux choisis* publiés à l'usage des classes supérieures. Ce petit poème, d'où s'exhale un doux parfum d'antiquité et de sentiment patriotique, mérite certes d'être gravé dans toutes les mémoires. Malheureusement il s'y rencontre une expression qui a donné lieu à une interprétation erronée : il nous a semblé utile de produire ici une rectification.

La fin du sonnet étant seule en cause, on nous excusera de n'en citer que les deux tercets :

« Plus me plaist le sejour qu'ont basty mes ayeulx
« Que des palais Romains le front audacieux;
« Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine,

« Plus *mon Loyre gaulois* que le Tybre latin,
« Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
« Et plus que l'air marin la doulceur Angevine. »

Digitized by Google

Toutes les éditions classiques[1] expliquent « mon Loyre gaulois » par la rivière du Loir. Trois raisons principales rendraient cette explication plausible : 1° le genre masculin du nom, féminin aujourd'hui; 2° la faculté qu'ont les poètes d'user de la paragoge et de dire « Loyre » pour « Loyr », comme « becque » (Molière) pour « bec »; 3° la position de Vendôme sur le Loir, devenu ainsi la rivière favorite de la Pléiade ou de l'Ecole du Vendômois Ronsard.

Voici d'autres raisons qui prouvent péremptoirement qu'il s'agit, non pas du Loir, mais de la Loire.

1° Le nom latin *Liger*, dont la forme accusative a donné le mot français *Loire*, est du genre masculin; et déjà l'on pourrait dire que l'auteur, ayant à opposer un nom de fleuve à un nom masculin de fleuve, a employé poétiquement un genre qui n'était peut-être même pas encore tout à fait tombé en désuétude dans la prose de son temps. Il semblerait aussi qu'il y ait ici plus de noblesse à dire « mon Loyre gaulais » que « ma Loyre gauloise » : passons sur la difficulté qui en eût résulté pour concilier la forme du vers avec la marche de la pensée. Mais il y a plus. Joachim du Bellay, dans ses poésies, n'emploie qu'au masculin le nom de son fleuve préféré :

« *Mon Loyre* aussi, *demi-dieu* par mes vers. . »

(Sonnet à Maurice Scève, dans l'*Olive*.)

« Venez, l'honneur Loudunois,
« Et ceux que *mon Loyre* prise... »

(La *Musagnœmachie*, V, 241-2.)

« *Loyre*, hausse ton chef ores
« Bien haut et bien haut encores,
« Et jette ton œil divin
« Sur ce pays Angevin...
« Bien d'autres que toy, *Pere*,
« Daigent aimer ce repaire... »

(Les *Louanges d'Anjou*, au fleuve de Loyre, V, 7-14.)

2° Partout sans exception, Joachim du Bellay écrit distinctement et sans paragoge « Loyr » pour le nom de la rivière, réservant « Loyre » pour le nom du fleuve.

3° Dans l'ode IV du *Recueil de Poésie présenté à madame Marguerite*, c'est le fleuve que le poète revendique comme sien, et non pas la rivière, par laquelle il fait allusion à Ronsard, de même qu'il désigne Marot par le Lot, Saint-Gelais par la Touvre, Lancelot de Carle par la Garonne :

« Le Lot, le *Loyr*, Touvre et Garonne,
« A voz bords vous direz le nom
« De ceux que la docte couronne
« Eternize de hault renom.

« Et moy (si la douce folie
« Ne me deçoit) je te promets,
« *Loyre*, que ta lyre abolie,
« Si je vy, ne sera jamais. »

[1] Darmesteter et Hatzfeld (1876 et 1887), Marcou (sans date), Cahen (1890).

Digitized by Google

Il en est de même dans deux autres pièces :

« Fameux harpeur et prince de noz odes,
« Laisse ton *Loyr* haultain de ta victoire,
« Et vien sonner au rivage de *Loyre*
« De tes chansons les plus nouvelles modes »

(Sonnet à Ronsard, dans l'*Olive*.)

« Heureuses sont tes nimphes vagabondes,
« Gastine sainte, et heureuses tes ondes,
« O petit *Loyr*, honneur du Vandomois !

« Icy le luc qui n'aguere sur *Loyre*
« Souloit répondre au mouvoir de mes doigts,
« Sacre le pris de sa plus grande gloire. »

(Sonnet à Ronsard, dans *Pièces diverses*.)

4° Le « petit Lyré », patrie de Joachim, n'est pas sur les bords du Loir, mais en vue de la Loire et sur la rive opposée à celle qui reçoit la Maine rivière qui est encore séparée du Loir par la Sarthe !

C'est donc bien de la Loire, et non pas du Loir, qu'il s'agit dans ce passage, et l'on ne saurait hésiter à rectifier en ce sens la note erronée des éditions classiques.

L.-E. CHEVALDIN.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

La légende de Cathelineau, ses débuts, son brevet de généralissime, son élection, sa mort (mars-juillet 1793), avec nombreux documents inédits et inconnus, par Célestin PORT, membre de l'Institut, archiviste de Maine-et-Loire. — ALCAN, 1893, in-8°.

Voici un livre qui ne sera pas sans faire quelque bruit; il doit attirer l'attention du grand public aussi bien que des hommes voués à l'étude de l'histoire. Comme dans sa *Vendée angevine*, M. Port y éclaire les origines et les débuts de la plus atroce de nos guerres civiles; il écrit dans le pays même où les évènements se sont passés, avec les documents multiples qu'ont laissés les acteurs du drame, les plus humbles comme les plus grands; il écrit d'un style souvent incisif, âpre, et comme vibrant d'émotion. Toute sa science, et ses habitudes critiques n'empêchent pas qu'il garde quelque chose des ardeurs de la génération dont il parle; et sans doute, parmi ceux dont les sympathies sont acquises à l'insurrection vendéenne, il s'en trouvera pour dire que M. Port a fait œuvre de parti, qu'il est l'écho des rancunes et des colères des *Bleus*.

M. Port ne connaît pas d'autre passion que celle de la vérité; mais ce qu'il appelle *légendes* forme justement pour d'autres les parties héroïques de notre histoire. Ses écrits provoquent des ripostes, dont il veut lui-même avoir raison; et il est prêt à combattre contre tout venant, sur le terrain des guerres de Vendée.

Le fonds même du livre de M. Port ne passionnera pas le public. Savoir si Cathelineau fut l'instigateur de l'insurrection; s'il en fut le généralissime, ou s'il fut au contraire un simple capitaine de bandes,

Digitized by Google

venant très loin après d'Elbée ou Bonchamps; cela est chose que peu de gens ont intérêt à nier, cela doit surtout piquer la curiosité des historiens, des chercheurs, de ceux qui se tiennent au courant de la question de la Vendée. Et nous avons déjà vu tant de personnages historiques passer du premier plan au second que la déchéance de Cathelineau n'est pas faite pour trop nous surprendre. Mais il y va pour M. Port, et pour la masse de ses lecteurs, de bien autre chose que de l'importance relative de Cathelineau. Quand on aura lu le chapitre où il est prouvé que ce n'est pas là l'homme qui a commencé la guerre, on s'arrêtera sans doute sur cette idée de caractère plus général : La guerre de Vendée n'eut rien de spontané; elle ne fut pas la réaction héroïque de la foi religieuse contre la persécution des prêtres réfractaires; elle fut le produit d'un complot des réfractaires et des nobles. Et du coup on ouvrira de nouveau *la Vendée angevine* pour y revoir les processions nocturnes. les messes fantastiques célébrées en pleine lande, dans les champs de genets, des milliers de paysans émerveillés de prodiges et d'apparitions, ne portant d'abord en main que leurs chapelets, puis armés de bâtons et de fusils, surexcités par un sentiment religieux très réel, secrètement pratiqués par les grands propriétaires, par les agents des nobles qui n'ont pas émigré.

La Légende de Cathelineau complète *la Vendée angevine* pour l'affaire du complot. Elle met en relief Bonchamps, son homme de main Perdriau, d'Elbée probablement pourvu de pouvoirs secrets; elle montre les insurgés attendant les Anglais avec autant d'impatience que d'autres les Prussiens, obéissant à des chefs qui sont les complices de l'étranger, quelque chose comme les émigrés de l'intérieur. Et à coup sûr M. Port ne dénonce pas les faits sans une certaine ironie.

Sa verve s'est surtout exercée contre l'artisan de la légende qu'il entreprend d'extirper de l'histoire, contre le curé du Pin-en Mauges, M. Cantiteau, l'ami et l'admirateur de Cathelineau. Cet homme a sciemment raconté des faits inexacts; il a dissimulé le rôle de d'Elbée et de Bonchamps, pour rapporter à son seul héros la gloire de la « grande semaine »; il a produit un texte faux afin d'établir que Cathelineau fut le généralissime des Vendéens; il a donné de sa mort une date fausse, pour mettre ses inventions d'accord avec la date connue de l'élection de d'Elbée au commandement suprême; il a supposé un licenciement général des troupes vendéennes aux approches des fêtes de Pâques; bref, il a voulu tromper la postérité sur les hommes et sur les événements; et ses assertions ont fait fortune, car depuis un siècle la plupart des historiens les reproduisent comme l'expression de la vérité.

M. Port les signale toutes, et en décrit les procédés par le menu. On voit très bien, dans son travail, comment se forme ou s'accrédite une légende; et nous devons le remercier de s'être employé à détruire une des plus tenaces qu'il ait rencontrées. Mais M Port n'est-il pas un peu dur pour l'inventeur de la légende de Cathelineau? Et ne le juge-t il pas trop avec les idées de notre temps, avec celles qu'il a puisées lui-même dans son éducation d'historien, dans son respect professionnel pour les textes? L'abbé Cantiteau pouvait il enseigner à ses ouailles l'horreur du mensonge, et cependant ne pas porter dans l'exposé des faits dont il fut témoin les scrupules que nous exigeons

Digitized by Google

aujourd'hui de quiconque prétend au titre d'historien? Fut-il un vulgaire imposteur, un faussaire? Ce sont là de bien gros mots. Comme tant d'autres « témoins oculaires », Cantiteau était homme de parti; il voulait faire de son bourg le foyer de l'insurrection tout entière; il voulait glorifier le héros du Pin-en-Mauges, que les paysans, ses compatriotes, estimaient le plus grand de tous les chefs vendéens; il a tenté, si je puis dire, d'authentiquer leurs préjugés, leurs erreurs; et, en même temps, il a servi sa propre vanité. Les lecteurs de M. Port feront des témoignages de Cantiteau le cas qu'ils méritent, mais peut-être ne lui refuseront-ils pas les circonstances atténuantes.

Parmi les idées générales qui se dégagent de la discussion de M. Port il en est encore une qui nous a singulièrement frappés. Les insurgés vendéens se seraient rendus coupables d'actes de férocité avant qu'aucune mesure rigoureuse n'eût été prise contre eux; et sans parler des massacres de Machecoul, ils auraient adopté l'usage inouï de placer au premier rang de leurs colonnes, ou en avant de leurs ouvrages défensifs, des prisonniers et des femmes. S'il était démontré que de telles pratiques furent très fréquentes, elles feraient la honte de l'insurrection. Les contradicteurs de M. Port diront qu'elles furent exceptionnelles; on nous a même assuré qu'elles étaient l'œuvre particulière des bandes de faux-sauniers qui tour à tour combattirent au nom des *Blancs* et des *Bleus*, suivant que les uns ou les autres avaient le dessus. En dehors des deux grands partis, il se serait donc trouvé en Vendée des bandes immondes, prêtes à changer de camp, pourvu qu'elle pussent piller et tuer?

Nous pensions que les faux-sauniers étaient peu nombreux en Vendée, et que, durant l'insurrection, les brigands ne s'étaient organisés qu'à la longue. Nous n'aurions pas soupçonné que, dès le début de la guerre, quelques contrebandiers eussent pu jouer un rôle important. S'ils ont vraiment une histoire, nous souhaitons qu'un jour M. Port veuille bien nous la raconter.

Henri Carré.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

CORRECTION DU THÈME GREC DE LA 3e SÉRIE

(17e *Corrigé.*)

REMARQUES GÉNÉRALES.

C'est le cas ici d'appliquer la *théorie du portrait grec* dont nous avons déjà donné plusieurs exemples : Méthode pratique de thème grec, corrigés I et IV; Bulletin de la Faculté, mars 1892 p. 106, juin 1892 p. 210.

Rappelons que cette théorie repose sur 3 points principaux :

1. Unir par des *particules de liaison* tous les traits du portrait les uns aux autres.

2. N'employer que de faibles *signes de ponctuation*, la virgule ou *le point en haut*, pour séparer ces différents traits.

3. Rendre tous les traits par des *verbes dépendants* (participes ou infinitifs) qui soient régis par un verbe principal unique : pour le choisir, il faut aller à l'idée générale qui résume tout le portrait; elle se trouve ordinairement au début, quelquefois à la fin, rarement au milieu.

Le portrait se présente alors sous la forme d'une grande période, gouvernée

Digitized by Google

tout entière par un verbe unique qui exprime l'idée maitresse,—mais composée de différents membres, bien distincts, qui jouissent chacun d'une autonomie relative : cela fait une harmonieuse fusion grammaticale des deux principes de synthèse et d'analyse.

Telle est la pratique constante des Grecs et l'usage habituel de leur grand portraitiste, Théophraste.

Περὶ τοῦ Περιέργου.

Ὁ Ξάνθιππος τοιοῦτος, οἷος [2] εἰς πάντα πολυπραγμονεῖν· καὶ ἐπαγγείλασθαι [3] ἃ μήποτε δυνήσεται· καὶ ὁμολογουμένου τοῦ [4] πράγματος δικαίου εἶναι, ἐνστάς τινι ἐλεγχθῆναι σφαλλόμενος· καὶ ἐὰν δειπνίζῃ. πλέον οἴνου ἐπαναγκάσαι [5] τὸν παῖδα κεράσαι, ἢ ὅσον δύνανται οἱ παροντες ἐκπιεῖν· καὶ διείργειν τοὺς μαχομένους [6]· καὶ ἐν ᾗ οὐ γινώσκει ἀτραπῷ ἑαυτὸν ἡγεμόνα παρέξαι, εἶτα μὴ δύνασθαι εὑρεῖν οἳ πορεύεται· καὶ τὸν στρατηγὸν προσελθὼν ἐρωτῆσαι [7] πότε μέλλει παρατάττεσθαι, καὶ τί μετὰ τὴν αὔριον παραγγελεῖ· καὶ ἀπαγορεύοντος τοῦ ἰατροῦ ὅπως μὴ δώσει [8] οἶνον τῷ καυματιζομένῳ, δοῦναι, φήσας βούλεσθαι [9] διάπειραν λαμβάνειν εὐτρεπίσαι τὸν κακῶς ἔχοντα· καὶ γυναικὸς τελευτησάσης, ἐπιγράψαι ἤδη ἐπὶ τὸ μνῆμα τοῦ τε ἀνδρὸς αὐτῆς καὶ τοῦ πατρὸς καὶ τῆς μητρὸς καὶ αὐτῆς τῆς γυναικὸς τοὔνομα, καὶ ποδαπή ἐστι, καὶ προσεπιγράψαι ὅτι Οὗτοι πάντες χρηστοὶ ἦσαν [10].

D'après le 13e caractère de *Théophraste*.

[1] Voir le texte dans le Bulletin de décembre 1892, p. 342.

[2] C'est par cette formule initiale que Théophraste a coutume d'introduire chacun de ses portraits : *un homme tel qu'il fait..., un homme à faire telle et telle chose...* et alors tous les traits de la peinture sont exprimés *comme ici* par des *infinitifs* dépendant de οἷος, c'est une suite de propositions consécutives. — (Voir leur règle générale dans Ragon, § 256.)

[3] Ce verbe et tous les suivants à l'aoriste d'habitude.

[4] L'affaire *dont on parle :* il y a une certaine détermination.

[5] Ou κελεύσαι. Il faut exprimer fortement ici le verbe *faire*, parce qu'il y a une certaine résistance du laquais vraisemblablement plus sensé que son maître. Dans d'autres cas, au contraire, on ne le traduira pas du tout, et l'on rendra souvent *il fit préparer* par παρεσκευάσατο.

[6] L'idée de *voir* n'ayant ici aucune importance est omise dans le grec.

[7] Et non αἰτῆσαι qui ne veut pas dire *questionner*, mais d'une façon générale *demander une faveur*. Les candidats devraient consigner cette distinction élémentaire sur leur lexique de poche.

[8] Au lieu de ὅπως μὴ δώσει on peut dire encore μὴ δοῦναι (Ragon, § 333).

[9] Φήσας βούλεσθαι, ou ἅτε βουλόμενος : c'est l'idée que le français marque simplement par les *deux points* qui précèdent les mots *il veut essayer*.

[10] Rappelons que le grec ignore l'usage des *guillemets*.

Compte-Rendu

14 devoirs corrigés : 1er, M. Penot, maître-répétiteur au collège de Saintes. Une application assez heureuse de la théorie du portrait grec et la correction suffisante du thème lui ont valu la note 15.

2 autres devoirs seulement ont dépassé la moyenne.

Louis Arnould.

Sujets de composition de la 6e série.

AGRÉGATION ET LICENCE.

Composition française. — Mêmes sujets que la dernière fois (une seule copie m'est parvenue).

Digitized by Google

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

THÈME LATIN. — PASCAL, *Pensées* (édition Havet), I, 5 : « Nous avons une si grande idée de l'âme de l'homme... que la raison ne leur convainc de leur bassesse ».

DISSERTATION FRANÇAISE. — Discuter les théories de V. Hugo dans la Préface de *Cromwell*, sur Racine et son génie.

LICENCE ÈS LETTRES

MÉTRIQUE. — *L'optatif.* — Scander et commenter, au point de vue métrique, les treize premiers vers de l'Electre d'Euripide.

LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE ANCIENNE. — Les armées sous l'empire romain.

MOYEN-AGE. — La civilisation florentine.

GÉOGRAPHIE. — Le littoral de l'Asie mineure et de la Syrie.

LICENCE PHILOSOPHIQUE

Les mêmes sujets que pour la licence. (V. plus haut].

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème anglais

Notre jeunesse a beaucoup à apprendre d'une étude sur Lamb — de sa vie aussi bien que de ses œuvres. Charles Lamb passa de l'école au bureau à l'âge de quatorze ans, fut commis pendant trente ans avec de courtes vacances chaque été, et ensuite mourut après neuf ans d'une fatigante inactivité. Une pareille vie peut sembler promettre peu d'intérêt, et être comme un vaisseau qui passe à travers les vagues ou un oiseau qui vole à travers l'air. A l'école de Christ's Hospital, Coleridge fut un des intimes de Lamb. Leur amitié dura jusqu'à la fin, et dans la mort ils ne furent pas longtemps séparés. Par Coleridge, Lamb rencontra bientôt Southey et Worsdworth ; ainsi se fit de bonne heure son amitié avec les trois écrivains de qui on date la renaissance de la poésie anglaise. Stimulé par Coleridge, il publia à vingt-deux ans les premiers fruits de son génie, les sonnets d'amour. Ses vers furent peu nombreux, car sa facilité n'était pas celle de Southey, qui, dans sa vingtième année, informa un ami qu'il avait écrit dix mille vers brûlés ou perdus, autant qui étaient conservés, et quinze mille sans valeur.

Thème allemand

Guillaume d'Orange était de ces hommes maigres et pâles, comme César les appelle, qui ne dorment pas la nuit et pensent trop, et devant qui le plus intrépide des cœurs a fléchi. Le calme tranquille d'un visage toujours égal cachait une âme active et ardente, qui laissait même immobile l'enveloppe derrière laquelle elle travaillait, et qui était aussi inaccessible à la ruse qu'à l'amour. Pour pénétrer du regard les hommes et gagner les cœurs, il n'y avait pas de plus grand maître que Guillaume. Si lent son esprit était à accoucher, si accomplis en étaient les fruits ; si tard sa résolution mûrissait, si fermement et si imperturbablement était-elle exécutée. Guillaume dispersait son or avec prodigalité, mais il était avare de secondes. L'heure de la table était sa seule heure de récréation ; elle appartenait tout entière à son cœur, à sa famille et à l'amitié. Son train de maison était magnifique; l'éclat d'une nombreuse domesticité, la multitude et la considération de ceux qui entouraient sa personne, rendaient sa demeure pareille à la cour d'un prince souverain. Une brillante hospitalité, ce grand charme des démagogues, était la déesse de son palais.

Composition française.

Par des questions et des réponses en langue étrangère, faire sur un des thèmes ci-dessus une composition orale de la force de la rhétorique.

Le jeudi 4 mai, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude allemand.
Le jeudi 18 mai, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude anglais.
Les conférences préparatoires aux différentes agrégations recommenceront le jeudi 4 mai.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

AVRIL 1893. ONZIÈME ANNÉE. — N° 4.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Les épreuves écrites pour le concours d'admission à l'École normale supérieure en 1893 auront lieu aux dates suivantes :

Pour la section des sciences, du lundi 12 juin au jeudi 15 juin inclusivement;

Pour la section des lettres, du vendredi 16 juin au jeudi 22 juin inclusivement.

Ces épreuves se feront suivant l'usage, au chef-lieu de l'Académie où les candidats se sont fait inscrire.

Les épreuves orales seront subies à Paris, à l'École normale supérieure, et commenceront le vendredi 28 juillet pour la section des lettres.

Le nombre des élèves à admettre à l'École normale supérieure, à la suite du concours de 1893, est fixé à quarante-deux, dont vingt-quatre pour la section des lettres et dix-huit pour la section des sciences.

***

Par arrêté du 15 mars 1893, inséré au *Journal officiel* du 17 mars, l'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de licence dans les Facultés des sciences et des lettres a été fixée au 30 juin prochain Dans les Facultés des lettres, la composition *latine* aura lieu le vendredi 30 juin et la composition *française* le samedi 1er juillet.

A ce sujet, nous croyons devoir rappeler la circulaire ministérielle adressée en 1891 aux doyens des Facultés des lettres :

« MONSIEUR LE DOYEN,

« Aux termes de l'article 5 du règlement du 31 mai 1886 concernant les bourses de l'État dans les Facultés des lettres, les épreuves du

Digitized by Google

Concours pour l'obtention des bourses de licence ès lettres consistent :

« 1° En une composition française et une composition latine;

« 2° En des explications approfondies d'un auteur grec, d'un auteur latin et d'un auteur français des classes de rhétorique et de philosophie.

« Dans sa 2e session ordinaire de 1889, le Conseil académique de Paris, s'associant aux propositions faites par le jury du Concours des bourses de licence ès lettres et adoptées par la Faculté des lettres, a exprimé le vœu « que les commissions d'examens pour ce Concours « soient autorisées à faire expliquer des auteurs grecs, latins et fran- « çais, sans restriction de classe, après 15 à 20 minutes de prépa- « ration. »

« La commission des lettres du Comité consultatif de l'enseignement public, saisie de la question, a reconnu que cette façon de procéder pouvait avoir de sérieux avantages, les programmes impératifs et limités ne permettant jamais une épreuve vraiment directe dans laquelle le candidat se montre réellement ce qu'il est, et elle a émis l'avis que, sans modifier, pour le moment, le règlement sur le Concours des bourses de licence, les propositions du Conseil académique de Paris pouvaient être appliquées à titre d'essai, au gré des Facultés.

« J'ai l'honneur de vous informer que M. le Ministre a donné son approbation à cette délibération, et qu'il a décidé que, jusqu'à nouvel ordre, à l'examen oral du Concours pour les bourses de licence ès lettres, l'épreuve de l'explication des auteurs pourra consister, si les Facultés le jugent convenable, dans l'explication d'un texte relativement facile après 15 ou 20 minutes de préparation, et non dans l'explication obligatoire et sans préparation d'un texte pris parmi les auteurs de rhétorique. Il est bien entendu que là où les Facultés ne croiraient pas devoir faire l'essai de cette disposition nouvelle, le règlement de 1886 demeure en vigueur. »

*
* *

La presse de Poitiers, sans distinction d'opinions, a proclamé le succès de la conférence-concert organisée par M. Hild, au bénéfice et sous le patronage de l'Alliance française. Nos lecteurs trouveront plus loin, avec le texte de la conférence, quelques renseignements sur le concert auquel elle servait de commentaire et sur les conditions matérielles qui ont valu à cette fête littéraire et artistique une réussite exceptionnelle.

Le public apprendra avec plaisir que, malgré les frais considérables d'une telle entreprise, la caisse de l'Alliance en retirera encore un

Digitized by Google

notable bénéfice et par le reliquat disponible et par les adhésions très nombreuses que le Comité poitevin a recueillies à cette occasion.

***

Le Bulletin du 1er trimestre 1893 de *la Société des Antiquaires de l'Ouest* publie une étude de Mythologie artistique sur une statuette en bronze du Musée de Poitiers, connue sous le nom de *Mercure de Sanxay*. Cette étude que M. Hild a lue à la séance solennelle de la Société, le 15 janvier dernier, est accompagnée de deux planches fort intéressantes représentant l'une le Mercure en question sous trois faces, l'autre une triple lithographie qui permet de comparer le *Doryphore*, statue canonique de Polyclète, au Mercure d'Annecy et à celui de Sanxay.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LA DERNIÈRE ANNÉE DE MOZART

La conférence que publie sous ce titre le *Bulletin de la Faculté* a été l'occasion d'une fête musicale que notre collègue, M. J.-A. Hild, a organisée, le 10 mai dernier, au théâtre de Poitiers, sous le patronage et au bénéfice de l'Alliance Française. Cette conférence, faisant suite à celles de M. Souriau sur P. Loti, de M. Pichon sur A. Theuriet, de M. Hauser sur le but et l'esprit de l'Alliance Française, avait attiré, en raison de son caractère spécial, un public de plus de 1,200 personnes. Les chœurs qui ont exécuté les morceaux portés au programme comportaient près de 150 chanteurs ; l'orchestre, formé des principaux artistes et amateurs de la ville, était de 50 exécutants. Le résultat artistique a été excellent, et la conférence fort goûtée. Quoiqu'elle s'écarte de l'objet habituel de nos publications, nous avons pensé que nos lecteurs la verraient ici avec plaisir.

I.

MESDAMES, MESSIEURS,

L'idée de cette conférence où la musique, sous des formes variées, viendrait en aide au vulgaire discours, où le discours lui-même tâcherait de rendre à la musique, le moins mal possible, sa politesse, cette idée n'est pas précisément très récente dans l'esprit du conférencier qui a réussi à la réaliser aujourd'hui. Elle date d une soirée que quelques-uns d'entre vous n'ont peut-être pas oubliée tout à fait, quoiqu'elle remonte à plus de huit années : j'ai raconté alors, pour apporter ma part

Digitized by Google

à une série de conférences sur le XVIIIe siècle, les épisodes d'un séjour que Mozart fit à Paris au mois de mai 1778. Dans mon auditoire, il y avait en grand nombre des artistes et des amateurs venus, comme de juste, pour fêter avec moi l'un de leurs saints. Pendant tout le temps que dura la conférence nous échangions des regards d'intelligence et des réflexions tacites. Ces messieurs se rendaient fort bien compte que, tout en parlant d'autre chose, je les appelais tout bas à la rescousse : « Il ne vous sied pas de rester là les bras croisés, alors que près de moi sur l'estrade vous pourriez vous rendre, avec vos instruments et vos voix, si utiles et si agréables ! » Sur un ton doucement ironique, comme en sourdine, eux de leur côté, je sentais qu'ils me répliquaient : « Ah ! si nous voulions ! comme nous ferions pâlir vos théories esthétiques et vos anecdotes musicales ! Pour faire comprendre et aimer la musique, il n'y a encore que la musique elle-même ! » De ces réflexions devinées de part et d'autre, de ces défis courtois, mûris par les années, est née la fête d'aujourd'hui.

Si je vous disais qu'elle s'est arrangée toute seule et que les organisateurs n'ont eu pour vous procurer cette distraction intelligente que toute sorte d'agréments, vous ne me croiriez pas. Parmi les genres de sport que l'hygiène recommande pour faire maigrir les gens obèses, il y en a peut-être de plus efficaces que la course au musicien : je n'en connais pas qui soit moins propre à engraisser ceux qui ne le sont pas. Ah ! il y a eu des jours bien moroses et des nuits fort agitées ; plus d'une fois nous avons vu passer dans nos rêves l'ombre de Vatel se transperçant de sa lardoire parce que la marée allait manquer à la table du roi. Je crois tout de même enfin ! .. que j'ai bien fait de ne pas demander au chef d'orchestre son bâton pour en faire le même usage : l'aspect seul de cette salle où tant de talents, tant de bonnes volontés, tant de jeunesse enthousiaste, tant de grâces aimables et souriantes se sont rencontrées dans une sympathie commune pour le plus populaire de tous les arts et pour la personne d'un de ses plus illustres représentants, cet aspect seul suffit à dédommager, à remettre de tout.

Faisons-en honneur à qui de droit : Une fois de plus l'Alliance Française, association large et généreuse qui ne veut relever que d'un patriotisme sans étiquette, a justifié son beau nom. Au profit de la grande œuvre de propagande qu'elle poursuit avec le concours de tous, elle a, sur le terrain de l'art, réalisé l'alliance des artistes Poitevins : trop bons français pour n'être pas accessibles à toutes les idées généreuses, ils sont trop bons musiciens pour n'être pas empressés à célébrer un génie qu'ils admirent et à le faire apprécier par l'exécution de ses ouvrages. Le public les en a récompensés déjà en se rendant, nombreux et enthousiaste, à leur appel.

Pour les maîtres qui apportent ici le prestige d'un talent depuis

Digitized by Google

longtemps consacré, je pourrais m'en remettre aux applaudissements qui les attendent de leur manifester notre gratitude. Je tiens cependant à saluer dès l'abord et à remercier les trois artistes Poitevins dont l'union a rendu cette soirée possible : le chef des chœurs, si expérimenté, si ardent dans la plus ingrate des tâches [1] ; le chef d'orchestre qui a apporté à discipliner, à perfectionner sa vaillante phalange d'artistes et d'élèves un entrain et une intelligence hors de pair [2] ; enfin le violoniste fin et délicat qui sachant comprendre et interpréter Mozart comme peu d'artistes en France, a rencontré dans le groupe d'élite rangé sous son archet des exécutants dignes de sa virtuosité et de sa distinction de style [3].

Après les chefs je remercie les soldats : parmi eux plus d'un, avec une abnégation plus difficile que le talent, a accepté de rester dans les rangs, ne recherchant que la satisfaction de travailler pour l'art en contribuant à une bonne œuvre. Jouissons de ce spectacle (il est assez rare, ailleurs et aussi à Poitiers), d'une réunion d'éléments en apparence disparates et dont, j'en ai la confiance, nous ne tirerons ce soir que des effets de pure harmonie.

Ce qui à vos yeux en doublera le prix, c'est que ces éléments sont Poitevins et que nous n'avons eu à appeler personne du dehors pour nous aider. Les ressources qui nous manquaient nous les avons demandées au directeur de notre théâtre qui s'est mis à notre disposition avec une complaisance rare et avec un désintéressement dont il est facile d'apprécier l'étendue [4] : il a là conquis un titre sérieux à la sympathique gratitude de Poitiers.

A part ce précieux renfort, vous trouverez, confondus dans une même pensée de vous être agréables, les petits enfants de nos écoles qui, pour la première fois, ont ouvert leur intelligence aux productions du grand art et qui se sont naïvement passionnés pour elles ; des jeunes gens, ouvriers pour la plupart, qui après des journées de travail, se sont bravement exercés sur des chefs-d'œuvre, qui les ont compris et sauront les rendre ; des dames et des jeunes filles du meilleur monde que rien n'a pu empêcher de nous apporter ici le concours de leur grâce aussi précieux que celui de leur talent ; enfin des amateurs distingués, portant dans notre ville les noms les plus respectés, qui, fraternellement mêlés aux artistes de profession, ont commencé à donner confiance aux organisateurs, les ont payés d'avance de leur peine par l'expression de leurs sympathies et qui se croiront assez payés eux-mêmes, s'ils réussissent à vous faire partager leur plaisir favori.

[1] M. H. Puisais, professeur de chant dans les écoles municipales de Poitiers.
[2] M. H. Chevalier, violoniste, ancien élève du Conservatoire de Paris.
[3] M. E. Lévêque, violoniste, membre de l'Académie Universelle de Rome.
[4] M. P. Saint-Aignan.

Digitized by Google

A tous ces désintéressés, à tous ces modestes dont j'ai pu suivre le travail jour par jour, je n'attendrai pas le succès pour leur rendre hommage, au nom des Poitevins qui se pressent autour d'eux, au nom de l'Alliance Française qui leur devra une popularité nouvelle

II

Pourquoi ayant le choix entre un si grand nombre de maîtres français qui contribuent au prestige de notre pays à l'étranger, ai-je préféré pour cette conférence un musicien, étranger lui-même, qui, après avoir vainement demandé à la France la consécration de son talent, mourut sans lui avoir pardonné d'y avoir été méconnu? J'ai eu pour choisir ainsi des raisons de sentiment que je demande la permission de garder pour la fin de cette conférence, et des raisons de fait que je vais, aussi brièvement que possible, vous exposer.

J'ai choisi Mozart parce qu'il n'est pas en musique un spécialiste, supérieur seulement dans tel ou tel genre ayant eu ses préférences. Il est le musicien complet qui s'est exercé dans toutes les variétés de son art avec un bonheur égal, qui a su faire parler tous les instruments, s'accommoder à tous les milieux, emporter l'imagination, par tous les procédés possibles, dans toutes les régions de la réalité et du rêve. Comique et tragique, il excelle à traduire les passions de l'homme, qu'elles fassent notre tourment ou notre joie ; lyrique et religieux, il enlève sans effort les âmes vers les hauts sommets où l'humanité s'oublie elle-même pour converser face à face avec les invisibles puissances. Je ne ferai point de comparaisons, cela nous entraînerait trop loin ; j'accepte d'avance toutes les restrictions que dictent à chacun de vous ses préférences personnelles Je me borne à constater que, pris dans la totalité de son œuvre, Mozart domine les plus illustres de ses rivaux, non pas parcequ'il a touché à tous les genres, ce qui trop souvent condamne à rester médiocre dans tous, mais parceque dans chacun d'eux il a atteint, quelque jour, à la perfection idéale. De sorte que s'il fallait personnifier dans un homme la science et l'inspiration musicales, Mozart seul pourrait répondre à toutes les exigences ; lui seul, vous le constaterez par cette soirée, peut fournir le modèle dans les variétés les plus diverses, les plus opposées même, d'un art dont le domaine est infini comme les aspirations de notre âme.

Si Mozart est le compositeur le plus complet, il est aussi, de tous les étrangers, le plus français par le tempérament. Son génie si mélodique et si clair, d'une fantaisie souriante et d'un goût toujours pur, se recommande par les qualités mêmes dont l'esprit français a fait preuve, dans les lettres et les arts, durant le XVIII[e] siècle et qu'il n'a

Digitized by Google

pas réussi à désapprendre au XIXe, en sortant de son naturel. Nul n'a eu au même degré, les rythmes clairs, la mélodie vivante et franche, la science de l'orchestration colorée, le sentiment dramatique, l'aptitude à faire parler à toutes les passions le langage qui leur convient le mieux : sa musique, même sous la forme la plus élevée, entre dans les imaginations sans effort; elle s'en empare sans fatigue, elle les enchante sans trouble. De là lui est venue la popularité qu'elle a conquise parmi nous depuis cinquante ans; de là surtout son action profonde sur les destinées de notre musique dramatique, action à laquelle les plus éminents de nos maîtres se sont plu à rendre hommage, après l'avoir subie : tant ils la sentaient conforme au tempérament de notre race

Enfin Mozart, grand artiste, fut en même temps un homme simple et bon; son caractère commanda la sympathie à tous ceux qui l'ont approché de son vivant; il s'impose à l'affection de tous les âges pour peu que par l'histoire on s'initie aux événements de son existence. Vous savez que cette existence fut courte Mozart mourut à l'âge ou ses rivaux commençaient seulement à affirmer leur supériorité, à l'âge où nos contemporains sont appelés des jeunes et cherchent encore leur voie : Haydn, Glück, Haendel sont devenus septuagénaires, Beethoven a une carrière de composition active double de celle de Mozart, étant mort à 57 ans. Mozart s'en est allé à 36 ans, n'ayant guère goûté encore de la vie d'artiste que les luttes et les déboires, au moment juste où la grande célébrité allait venir et avec la célébrité les profits matériels qui l'eussent abrité contre le besoin et fécondé son inspiration. Cette destinée d'un grand artiste à qui le sort fut trop souvent cruel, que les hommes ont tant fait souffrir les uns par jalousie, les autres par ignorance, qui dénombra ses conquêtes sur l'idéal par les mécomptes de la vie pratique et les grands chefs-d'œuvre par les grandes déceptions, mêle à l'admiration une pitié attendrie.

Que serait-ce si je pouvais, à l'aide de la correspondance où on lit tant de pages gaies, rêveuses, tendres, fantaisistes et cordialement naïves, à l'aide d'anecdotes caractéristiques dont on ferait, dont on a fait des volumes, vous dévoiler cette âme de grand enfant, incapable de croire à la perfidie, enthousiaste pour le bien autant que pour le beau, si peu disposée à s'occuper de l'utile; qui, tandis qu'elle écoutait chanter toutes les voix de la réalité et de l'idéal, se réveillait trop souvent de son rêve, meurtrie par les prosaïques nécessités de la vie ? Il est certain que ces alternatives ont usé prématurément cette nature si riche; elles ont brisé le bois de la lyre, au moment où l'âme en vibrait avec le plus de douceur ou d'éclat! Qu'il me suffise de vous dire pour me résumer, que parmi les musiciens dont j'aurais pu vous entretenir, Mozart s'imposait à mon choix parce qu'il fut le plus complet, le plus

Digitized by Google

suggestif devant l'art et qu'il fut aussi le plus sympathique devant l'humanité.

La production de sa dernière année (1791), à laquelle nous avons tenu à emprunter la plupart des éléments de notre concert, est prodigieuse, elle déroute l'imagination.

Sur les 600 et quelques ouvrages achevés qui composent le bagage de Mozart, elle nous en offre (je ne parle que des plus importants) une trentaine : et quels ouvrages ! *La Clémence de Titus*, opéra héroïque composé pour le couronnement de l'empereur Léopold II à Prague ; *la Flûte Enchantée*, jetée presque comme une aumône à un impresario en détresse, cette première tentative de l'opéra fantastique qui, malgré la valeur des ouvrages qui en procèdent, est restée le modèle le plus parfait du genre ; le *Requiem*, dans lequel, par une coïncidence douloureuse, s'exhale le dernier soupir et rayonne la dernière lueur du génie de Mozart. Ajoutez à ces trois compositions de premier ordre qui suffiraient à illustrer une vie entière, un concerto pour piano, deux quintettes pour instruments à cordes, un concerto pour clarinette que se fit donner Stadler, un ami de l'espèce des exploiteurs, l'*Ave Verum* offert en cadeau à Stoll, un bon ami, et vous mesurerez ce que l'art a perdu en perdant, dans la pleine possession de lui-même, l'artiste merveilleux. Et quand vous vous demanderez comment, envahi par la maladie et sentant venir la mort, il a pu chanter ainsi jusqu'au bout, vous songerez à la fable de ces cygnes, qui à leur dernier moment faisaient entendre leurs accents les plus beaux.

Des trois œuvres instrumentales dont des fragments seulement vont être exécutés, il en est une, la sonate, qui est de la riante maturité de l'auteur : vous comparerez ce chant superbe des temps d'illusion et de jeunesse, au quintette si mélancolique et si doux, où l'emploi des deux altos donne à la mélodie la coloration estompée des pastels de Latour, où le dessin délicieux du violon se déploie sur un fond ténu et transparent, tellement parfait dans tous ses détails et tellement naturel dans sa perfection, que les épithètes manquent à la langue et les formules à la critique pour en caractériser la beauté. Vous comparerez aussi avec le concerto dont le finale fait avec l'andante un si curieux contraste. L'un s'épand, rêveur et calme, comme l'ombre des beaux soirs d'automne, sur la campagne ; l'autre éclate comme une gaie fanfare de chasse, à travers les halliers pleins de rayons et de verdure, avec une aisance et une variété également étonnantes.

Vous ferez, j'en suis sûr, la part la plus large aux exécutants dans le plaisir que vous procureront ces œuvres. Je n'ai à vous demander d'indulgence pour personne ; pour les maîtres éprouvés de l'archet qui vous traduiront ces beautés dans le plus délicat des langages, cela va sans dire. Oh ! non : le quintette surtout, ce pur chef-d'œuvre, vous vaudra une merveille d'exécution. Mais l'indulgence, je ne la de-

Digitized by Google

mande pas davantage pour la gracieuse jeune fille qui a accepté sa rude tâche avec tant de bravoure tranquille et de dévouement modeste. Vous ne résisterez pas à la surprise d'une révélation précoce dont Mozart même eut été ravi ; et parmi les souvenirs de cette fête que nous avons tâché de rendre digne de vous et digne de Mozart, vous ferez une place à part à cette enfant de Poitiers qui a bien voulu vous apporter ici les prémices de son talent [1].

PREMIÈRE PARTIE

MUSIQUE SYMPHONIQUE

1. CONCERTO EN SI BÉMOL (595 du catalogue de Koechel) *Andante et Finale.*

   Piano : Mlle M.-L. WEBER, élève de Mlle Piaux et de M. E. Lévêque : *Quintette* doublé (arrang. de J. Lachner) : MM. CONTRO et PRZYTULSKI (1ers violons) ; MM. ANCELIN et COMTE (2es violons) ; MM. LEVERS et LITZELMANN (altos) ; MM. LAMIRANDE et TILLIER (violoncelles) ; M. DÉMARQUEZ (contrebasse).

2. QUINTETTE pour instruments à cordes, mi bémol majeur (614), *Andante et Menuet*, MM. LÉVÊQUE, ANCELIN, PRZYTULSKI, LITZELMANN, LAMIRANDE.

   INTERMÈDE : *La Violette* (1789), mélodie chantée par M. H. PUISAIS (Piano d'accompagnement : Mme H. Puisais).

3. SONATE EN SI BÉMOL MAJEUR, pour piano et violon (n° 10, ed. Peters).

   Piano : Mlle WEBER. *Violon :* M. E. Lévêque, membre de l'Académie universelle de Rome.

III

Personne ne se plaindra, je suppose, que nous ayons intercalé entre deux œuvres de musique instrumentale la mélodie que M. H. Puisais, un chanteur de race, a interprétée avec tant de charme. Cette mélodie n'est pas seulement un bijou musical, elle a une valeur quasi-historique, parce qu'elle associe deux esprits bien faits pour se comprendre et qui de leur vivant ne se sont pas autrement rencontrés : Gœthe et Mozart. En 1789 le grand poète était dans la force de l'âge et dans tout l'éclat de son génie. Cependant il ne semble pas que ses poésies lyriques aient été bien connues à Vienne. *La Violette* est la seule qui, tombée comme par hasard, sous les yeux du musicien, l'ait tenté ; le résultat fait regretter que Mozart n'ait pas songé plus souvent à un tel collaborateur.

Au fond le sujet est vraiment bien gracieux. Une humble fleur des champs voudrait être cueillie par la belle main d'une bergère et mou-

[1] Mlle M.-L. Weber.

Digitized by Google

rir sur son corsage. La bergère n'y prend garde et l'écrase : la fleur n'en est pas moins heureuse de finir par celle qu'elle aime. Pour apprécier l'art avec lequel ce thème est traité, ne séparez pas le musicien du poète : ils se complètent ou plutôt ils se pénètrent merveilleusement l'un l'autre. Le petit drame débute par un gracieux marivaudage, il passe par une gradation insensible de la note mélancolique à la désolation, puis il éclate avec la plainte si pathétique et si tendre : *La pauvre violette! quelle douce violette c'était!* par laquelle le musicien, rompant le texte du poète, a conclu son ouvrage. Dans cette plainte arrachée aux deux poètes (Mozart, vous n'en doutez pas, mérite ce nom autant que Gœthe), sur la destinée d'une fleur, reconnaissez la protestation des cœurs sensibles contre la fin brutale de tout ce qui est bon et beau ici-bas. Nous pouvons l'appliquer à Mozart lui-même; mais nous la lui allons entendre répéter, transfigurée par le sentiment religieux, dans la magistrale composition du *Requiem*.

Mozart était revenu des fêtes du couronnement à Prague, où avait été joué l'opéra de *Titus*, au début de septembre 1791. L'insuccès de son œuvre hâtivement conçue, plus hâtivement montée et à peine écoutée dans le brouhaha des démonstrations officielles, l'avait cruellement froissé. Lui si gai d'ordinaire et si prompt à espérer en l'avenir quand le présent lui était dur, il avait versé des larmes en quittant ses amis; de sombres pressentiments l'agitaient; les fatigues et les ennuis développaient en lui le germe d'une maladie lente qui n'a jamais été clairement définie. Il perdait la bonne mine que nous pouvons admirer encore, grâce au portrait peint l'année précédente durant une tournée artistique à Mayence [1]. Il sembla au pauvre artiste que ses ennemis (il en avait de fort acharnés parmi les compositeurs italiens qui craignaient la concurrence de son talent), lui versaient un poison subtil.

C'est dans ces conditions que dès avant son départ pour Prague, puis encore après le retour, se présenta à lui, pour lui demander un *Requiem* au nom d'un amateur inconnu, un personnage mystérieux, d'aspect macabre, qui semblait revenir exprès de l'autre monde solliciter de la musique, du même air que les morts dans les légendes ont à solliciter des messes pour la délivrance de leur âme. Mozart en vint à se figurer peu à peu, dans une sorte de délire de son imagination surexcitée, que ce *Requiem* réclamé avec tant de mystère, devait être le chant de ses propres funérailles. Bref, il se forgea à lui-même la funèbre légende que tout le monde connaît, car elle a été popularisée en France par la plume nerveuse de Stendhal; et le drame de son imagination prit un tel relief qu'il aboutit en effet à un dénouement réel.

[1] Le portrait de Tischbein, aujourd'hui au *Mozarteum* de Salsbourg.

Digitized by Google

Et cependant comme le point de départ de cette chimère tragique était platement et même grotesquement banal! L'histoire vraie d'où est sortie la fable, cette fois encore comme toujours, est restée à peu près ignorée; et c'est parce que Mozart tout le premier n'a pu la connaître qu'il a mis dans le travail du *Requiem* toute son âme, qu'il s'y est acharné avec une tension de tout son génie, transformant la plus vulgaire des commandes en la plus dramatique, en la plus vécue de ses inspirations. Voici en deux mots cette histoire.

Un certain comte de Walsegg, habitant une petite ville du Tyrol, fanatique d'art musical et mauvais compositeur à ses heures, avait perdu sa femme en janvier 1791; il rêva de décerner à sa mémoire un exceptionnel hommage, il essaya de lui composer un *Requiem* qui devait exhaler les plus mélodieux des regrets. Mais si l'intention était bonne, le génie musical était maigre. Qu'à cela ne tienne : il ne manquait pas à Vienne ou ailleurs de compositeurs besogneux autant que renommés, qui moyennant finances tireraient de peine le noble comte. On paierait un bon prix, les uns disent 50, les autres 100 ducats; on achèterait le secret avec le manuscrit et la piété conjugale serait satisfaite en même temps que la vanité du dilettante grand seigneur. Un intendant du nom de Leutgeb, discret et falot, fut chargé de la négociation. Mon Dieu! l'exemple de ces sortes de plagiats n'est pas unique dans l'histoire des arts : tout le monde connaît la jolie épigramme sur certain bas-bleu du XVIII^e^ siècle : « *Eglé, belle et poète a deux petits travers; Elle fait son visage et ne fait pas ses vers!* » Je ne sais si le comte de Walsegg portait de faux mollets; il est certain qu'il s'affublait de belle musique dont il n'était pas l'auteur. Pour la déclarer sienne, il lui suffisait de l'avoir payée!

Après sa mort, qui suivit d'assez près celle de Mozart, on trouva dans ses papiers deux manuscrits du *Requiem* avec le titre pompeux : *Composé par le comte de Walsegg*. On y découvrit même un traité à forfait pour tant de quatuors par an, à livrer fin courant, moyennant une somme, à la condition que l'auteur véritable resterait inconnu. Ce qui semble prodigieux aujourd'hui, c'est que la veuve de Mozart, pendant près de cinq ans, s'efforça de tenir secret le marché qui avait apporté quelque argent au pauvre ménage, de peur d'avoir à le rendre: c'est surtout que les héritiers du comte, quand le mystère fut enfin éclairci, s'avisèrent d'intenter un procès en restitution du prix, la clause essentielle du marché, à savoir le secret, n'ayant pas été observée. Le procès ne fut jamais plaidé; Mozart, grâce à ses amis, rentra en possession d'un de ses plus beaux titres de gloire. Toutes les particularités relatives à la composition du *Requiem* furent recueillies avidement dans le monde des arts; elles contribuèrent pour une bonne part à la revanche posthume de l'auteur.

Digitized by Google

Le *Requiem* est l'épopée de ce que le langage de la théologie a appelé les quatre fins dernières de l'homme; épopée écrite non pas seulement au souffle de la conviction idéale qui identifie un grand artiste avec son sujet, quel qu'il soit; mais sous la suggestion poignante d'une terreur personnelle, avec le besoin chaque jour grandissant de s'adoucir à soi-même l'idée de la mort imminente par l'espérance du repos éternel. L'œuvre n'a pu être terminée en entier par Mozart; le *Sanctus* et l'*Agnus* ont été d'après des indications qui n'ont cessé que la veille de sa mort, écrits par Süssmayer, le plus dévoué de ses élèves.

Les deux fragments qui vont être exécutés appartiennent au *Dies iræ*, lequel a fourni à lui seul sept numéros de la partition; ce qu'on en peut dire de mieux, c'est que partout la musique est à la hauteur du texte sacré; elle le commente et le rend dans ses nuances, avec une simplicité de moyens qui n'a d'égale que la justesse de l'accent et la force de l'expression dramatique.

Le *Rex tremendæ* débute par une énergique affirmation de la majesté divine que suit, dans un désordre apparent des instruments et des voix, la prière désolée de l'humanité, implorant le salut au moment de glisser dans le mystère insondable.

Quant au *Lacrymosa*, il est la dernière inspiration de l'auteur et comme une lamentation sublime sur sa fin prématurée. Cette lamentation se développe sur un rythme haletant à 12/8; les instruments à cordes gémissent et pleurent, tandis que dans la prodigieuse phrase : *Qua resurget ex favilla, Judicandus homo reus*, on croit entendre les morts soulever les tombes, secouer leurs linceuls et au cri strident des trompettes, se grouper effarés autour du souverain juge. Puis tout s'apaise et le morceau finit par une supplication résignée que couronne, après une suite de modulations mineures, l'accord de *Ré majeur*, promesse de pardon et d'éternelle quiétude! C'est ce morceau que Mozart voulut répéter, avec trois de ses amis, la veille de sa mort, dans ce pauvre appartement dont tout le mobilier (nous en avons l'inventaire), y compris la bibliothèque musicale estimée 50 francs, ne représentait même pas les frais de sa dernière maladie. Lui-même chantait la partie d'alto; mais ses forces le trahirent avant la fin et il retomba épuisé, les yeux baignés de larmes : *Lacrymosa dies illa!* Quel commentaire de cette lettre, écrite en septembre, où Mozart annonçait à un ami sa fin prochaine : « J'ai la tête perdue, je suis à bout de forces... Je sens que l'heure sonne! Je suis près d'expirer!... Et pourtant la vie était si belle! »

Avec cette œuvre d'une si haute signification, nos chœurs vous exécuteront une composition religieuse non moins remarquable et qui a aussi son histoire : je veux dire l'*Ave verum*. Mozart l'avait crayonnée comme en se jouant, au cours d'une visite qu'il fit à Bade, pour Stoll,

Digitized by Google

instituteur et maître du chœur. Stoll avait installé la femme du grand artiste dans cette station balnéaire, alors bien modeste encore; il lui rendait de bons services. Fanatique de belle musique, il mettait à contribution celle de Mozart pour les fêtes solennelles. Depuis lors il n'y a pas de maître de chapelle vraiment digne de ce nom qui ne tienne à honneur de faire entendre chaque année ce motet dans nos églises. Et ceux qui le font ne sauraient mieux choisir. Il est impossible d'unir plus de simplicité à plus d'élévation, d'obtenir des effets plus pénétrants par des procédés en apparence plus élémentaires Il y a des modulations sur les mots, *vere passum immolatum* et *cujus latus perforatum*, où sont comme condensées, dans l'expression d'une tristesse grave et forte, toutes les douleurs de la Passion. Pour le surplus aucune recherche d'effet, aucune visée dramatique, aucun moyen déclamatoire, mais seulement une infinie douceur de voix qui apaisent et consolent, tandis que l'accompagnement par le quatuor ravit l'âme loin des agitations du monde, laissant une impression de sérénité et de pureté indéfinissable.

J'ai hâte de passer la parole à nos musiciens, qui sauront mieux que moi vous faire apprécier ces beautés. Ils vous mèneront bien haut, si vous voulez les suivre : mais vous ne vous repentirez pas du voyage.

DEUXIÈME PARTIE

MUSIQUE RELIGIEUSE

1. AVE VERUM, chœur à quatre voix, avec accompagnement de quatuor.
2. REQUIEM, a. *Rex tremendae majestatis*. b. *Lacrymosa dies illa* (par l'orchestre et les chœurs).

IV

Ce n'est pas sur une impression funèbre, vous vous en doutez bien, que je compte vous faire terminer cette soirée. Mozart lui-même m'en voudrait de vous renvoyer d'ici, attristés par son souvenir et disposés aux mauvais rêves. Il y a du reste pourvu : pour nous faire rentrer sans aucun effort dans le domaine de la vie riante et sereine, il nous a légué, durant la période même qui vit éclore le *Requiem*, l'opéra fantastique de la *Flûte enchantée*.

Par quel prodige, peut-être unique dans l'histoire de l'art, cette œuvre d'un malade qui se sent condamné sans espoir, fait-elle chanter toutes les voix qui au cœur de l'homme exaltent la joie de vivre, de celles aussi qui, tantôt avec une douceur insinuante, tantôt avec

Digitized by Google

une folle gaieté, tantôt avec une élévation toute religieuse, nous révèlent les ressources de la vie heureuse ici-bas ? C'est le secret du génie qui, pareil à la nature, fait pousser des fleurs sur les tombes !

Je n'analyserai pas le livret de ce singulier ouvrage : la tâche est tellement compliquée que la soirée entière n'y aurait pas suffi : elle a d'ailleurs été remplie, tout récemment encore, dans une suite d'articles du *Ménestrel*, par M. Julien Tiersot, un critique musical bien épris de Mozart et non moins documenté.

Ce livret fut l'œuvre de deux grotesques qui en sont presque devenus respectables, en tout cas intéressants : l'un est l'impresario Schikaneder, étrange figure de comédien-chanteur, devenu directeur de spectacle, naguère auteur d'une féérie où les oies dialoguaient, musicalement, avec les poules ; bon diable au fond, mais cousu de vices ; homme de goût, quoique amateur, au nom de sa caisse où l'argent ne séjournait guère, d'un comique burlesque qui attirait la foule à son théâtre. L'autre était Gieseke, un étudiant de quinzième année, que des menées révolutionnaires avaient fait exiler d'Allemagne et réduit au métier de comédien errant. La féerie esquissée par Schikaneder qui voulait avant tout divertir, fournit à Giescke le moyen de donner un corps aux rêves humanitaires qui lui avaient fait rater sa vie. Aux éléments de gaieté et de pittoresque, il mêla les conceptions quasi-mystiques de la franc-maçonnerie du temps.

De cette collaboration sortit une œuvre absurde et amusante, incohérente mais riche en situations dramatiques, impossible à comprendre si l'on veut raisonner, charmante à contempler pour qui veut seulement se divertir. Je ne crois pas que jamais on ait offert à un musicien des thèmes plus variés et plus suggestifs : mais il fallait un Mozart pour en tirer parti. Toutes les qualités dont il avait fait preuve jusque-là dans les ouvrages admirables qui s'appellent *l'Enlèvement au Sérail*, *les Noces de Figaro* et *Don Juan*, il trouva l'occasion de les attester ensemble dans cette *Flûte enchantée*, où l'on peut dire qu'il réussit à se surpasser lui-même. Non seulement il affirma, pour la première fois, le génie allemand dans la musique dramatique en la délivrant des formules italiennes, mais il créa un type qui est resté, même après l'*Obéron* de Weber, même après l'œuvre colossale de Wagner et de ses disciples français, la production la plus chantante, la plus variée, la plus séduisante de l'opéra merveilleux, celle qui exprime le mieux les passions les plus réelles et les aspirations les plus idéales de l'humanité.

Il suffit pour s'y intéresser d'envisager les divers caractères qui participent à l'action comme des types en quelque sorte symboliques, sans se préoccuper de l'action elle-même. Papageno, le joyeux oiseleur, et Papagena sa femme (remarquez ces noms d'oiseaux que Schikaneder a repris dans son répertoire burlesque) sont la gaieté naïve

Digitized by Google

et tendre, êtres ailés qui naissent pour chanter, se baignent dans l'azur, s'aiment d'amour insouciant et prennent de la vie le meilleur, sans crainte du lendemain. Monostatos leur ennemi personnifie l'égoïsme brutal, n'appréciant que les jouissances matérielles, qui se prend aux pièges qu'il tend à l'innocence. Tamino et Pamina représentent le couple bien connu qui, dans la vie comme sur la scène, souffre d'un amour sans cesse contrarié, jusqu'à ce que la conclusion nous le montre ou uni dans une mort plus ou moins tragique, ou victorieux de ses ennemis et récompensé de sa constance par le paradis sur terre.

Dominant ces personnages et répandant sur leurs invraisemblables aventures comme une clarté céleste, la Reine de la nuit et Sarastro avec son cortège de prêtres pieux, de fées secourables et d'hommes d'armes fantastiques, incarnent la philosophie de l'ouvrage, la lutte des ténèbres, de l'ignorance et de la superstition contre la lumière, la sagesse et la vertu. Du conflit de ces divers personnages résulte un ensemble de situations où la note comique éclate entre des scènes douces, passionnées et idéalement sensuelles, où rayonnent sur le tout des clartés religieuses et mystiques.

Il n'a pas dépendu de moi que nous ne vous apportions ici, par l'exécution des fragments caractéristiques, les moyens complets de vous initier à ces divers langages. Des difficultés insurmontables d'exécution nous ont fait sacrifier la partie comique; mais nous vous donnerons, je l'espère, une idée suffisante du reste.

Parmi les airs qui vont être chantés, il en est deux qui ont leur histoire : celui de la *Reine de la Nuit* et le duetto de Papageno avec Pamina. Le premier a été écrit pour une voix exceptionnelle, capable d'escalader les hauteurs extrêmes du soprano dans d'éclatantes vocalises. C'était la voix d'une des belles-sœurs de Mozart, de Mme Hofer, née Weber, qui aimait à faire étalage, peut-être plus que de raison, de ses notes élevées et qui n'eut pas de peine à en obtenir le plus possible pour son rôle C'étaient là pour Mozart des sacrifices à l'amitié dont l'art véritable pouvait aisément faire les frais : mais il s'en tira avec son habileté ordinaire : il convertit en beautés idéales jusqu'aux exigences matérielles qui lui imposaient les circonstances. Des critiques ont comparé ces vocalises aiguës à une pluie d'étoiles qui éclateraient dans le ciel profond de l'harmonie; il est évident qu'à ce compte le trille prolongé sur l'*ut* ne peut être que la lune : ne craignez rien : il n'est pas sur une ronde. Nous n'avons pas, pour nous rendre cette musique difficile, la sœur de l'auteur d'*Oberon*; nous n'en sommes pas moins rassurés sur le résultat, car Mme Desgoria est au nombre des artistes d'élite qui peuvent aborder toutes les difficultés, sans que leur virtuosité fasse tort à l'accent dramatique.

Le *duetto* où Papageno et Pamina célèbrent ensemble, chacun avec

Digitized by Google

une pensée différente, le bonheur conjugal, est célèbre. Ce n'est pas du premier coup que Mozart y a rencontré la note juste : la donnée bourgeoise du thème (quoi de plus bourgeois que de s'aimer en ménage ?) et la nécessité d'accorder dans une même aspiration deux personnages de caractère opposé, lui firent rater ses premières tentatives. Cinq fois de suite Schikaneder le renvoya à la besogne; ce sont les exigences fort bien raisonnées de ce grotesque qui obtinrent enfin du compositeur le dialogue d'une tendresse simple en même temps qu'idéale où l'amante héroïque, la princesse des contes de fées soupire pour son prince charmant, tandis que l'oiseleur insouciant rêve à sa chère Papagena. Quant à l'air de Tamino que vous interprétera M. Puisais, en le baissant d'un demi-ton, vous y reconnaîtrez une des inspirations les plus mélodiques, les plus tendrement émues, qui ait été mise sur les lèvres d'un ténor, dans n'importe quel opéra, pour exprimer l'amour qui désespère alors qu'il espère toujours.

Je n'insisterai pas autrement sur la partie religieuse et philosophique de la *Flûte enchantée;* il y aurait trop de choses à en dire et l'heure marche. Ce que la poésie toute seule eût à peine osé, ce qu'elle eût certainement manqué avec les moyens qui lui sont propres, Mozart l'a réalisé avec les ressources de son art : il a dramatisé la figure du philosophe libéral et humanitaire qui au XVIII^e^ siècle, en Autriche aussi bien qu'en France, était un type à la mode, un favori de l'opinion intelligente : cette figure il lui a donné dans le personnage de Sarastro un relief étrange de vie et comme un pouvoir surhumain de fascination. Et ce résultat il l'a obtenu en concentrant sur le grand-prêtre, sur le temple où il révèle les saints mystères, toutes les lumières de son orchestration, en y faisant retentir la voix inspirée des prêtres, à laquelle semble répondre une légion de génies invisibles.

Je ne parlerai pas de la *Marche* et du *Chœur* sur lesquels se terminera cette soirée; ils se recommandent assez d'eux mêmes pour se passer de tout commentaire. Mais j'appelle votre attention sur l'ouverture, un des morceaux les plus achevés de la musique symphonique, un de ceux qui, une fois entrés dans l'imagination, y subsistent comme une révélation magique de ce que l'art des sons peut mettre de ressources au service d'une idée sublime. Ce sera, j'ai le droit d'y compter, le succès populaire de cette fête, succès dû pour sa meilleure part, à la ténacité, à la science, à l'autorité magistrale de M. H Chevalier, puis au dévouement et à l'intelligence de son orchestre improvisé; il y a beau temps que Poitiers, avec ses ressources propres, n'aura entendu semblable musique, rendue avec ce soin du détail et cette correction des nuances sans lesquelles l'exécution des belles œuvres n'est en définitive qu'une profanation Il n'est pas possible que de cet effort il ne subsiste pas autre chose qu'un agréable souvenir.

Digitized by Google

V

Vous ai-je suffisamment convaincu que, pour cette soirée, à ne considérer que l'intérêt de l'art musical, je n'aurais pu choisir mieux que Mozart? La conviction du moins s'achèvera tout à l'heure et, à ce point de vue, je ne crains plus que vous me contestiez les raisons de mes préférences. Celles qui m'ont fait placer cette manifestation sous le patronage de l'Alliance Française, je vous les dois d'autant plus pour terminer qu'elles sont plus étranges et d'ordre presque intime : je ne les dirais pas s'il ne s'en dégageait à l'adresse des jeunes à qui nous avons voulu faire dans cette salle une place si considérable et qui m'ont écouté avec tant de sympathie, une grande et saine leçon.

C'était le 13 février 1871, jour où la garnison de Belfort commença d'évacuer en armes, avec tous les honneurs de la guerre, la ville où elle avait tiré les derniers coups de canon de l'inoubliable campagne. Deux jeunes officiers, en attendant l'heure du départ, étaient entrés dans un hôtel à moitié démoli par les obus, avec espoir d'y découvrir encore de quoi prendre des forces. Au fond d'une salle où un blindage de madriers en chêne laissait à peine pénétrer quelques rayons de lumière, ils avisèrent tout d'abord un piano d'aspect lamentable; depuis des mois, l'instrument était là silencieux, servant de buffet aussi longtemps que le cuisinier avait trouvé de quoi traiter quelques convives. En dernier lieu, il était déchu même de cette dignité inférieure ; et il s'étalait monument deux fois ironique de la misère de ces temps où l'on ne chantait plus, où l'on ne mangeait plus guère. Machinalement l'un de nos jeunes gens l'ouvrit, frappa les touches et constata que les cordes avaient encore quelque son.

Au dehors la neige fondait sur les glacis des remparts, mélangeant de larges taches blanches le gris sale des terres. Sur le ciel, où brillait un de ces pâles soleils qui rendent si tristes les fins d'hiver, se détachait la sombre silhouette de la citadelle, marbrée d'innombrables blessures; et par le pont qui menait à la porte de France, ainsi appelée au temps de Vauban parce qu'elle s'ouvrait pour l'Alsace sur la patrie encore nouvelle mais tout de suite chère, une cohue de soldats déguenillés se précipitait, prenant des dispositions pour le départ.

Quelle inspiration en un pareil moment, dans un tel lieu, tira de l'âme et des doigts du musicien cette fine et gracieuse *Romance sans paroles* de Mendelssohn qui s'appelle la *Chanson du Printemps?* le dieu seul des rêveurs et des poètes le pourrait savoir L'air n'en était pas à la moitié quand un appel de clairon retentit; l'officier se leva, ému sans trop savoir pourquoi, il vit son camarade les yeux remplis de larmes et à côté le maître d'hôtel débouchant une bouteille ver-

Digitized by Google

dâtre au col allongé, la seule sans doute qui fût restée dans la cave, une bouteille de vin du Rhin ! Du coup les jeunes gens s'élancèrent au-dehors, troublés comme s'ils avaient commis un crime. Et pendant longtemps l'image de ce vin allemand s'offrant à eux au lieu du vin de la France bu jusqu'à la dernière goutte comme avait failli l'être le sang de la France, le souvenir de cette musique allemande, célébrant le printemps quand la patrie saisie du froid mortel semblait s'abimer dans la nuit, pesèrent sur leurs âmes comme un cauchemar.

Cependant le jour n'était pas loin où cette même chanson du Printemps, devenue pour eux pis qu'un chant de deuil, allait reprendre à leurs oreilles sa signification véritable et résonner comme une promesse de radieux avenir. Ce fut à la fin de mai suivant, alors que rentrés dans la vie civile et ayant repris confiance, il leur fut donné de contempler, au détour d'une route, sous les marronniers en fleurs, le dernier cavalier allemand ayant foulé notre frontière de Franche-Comté, qui s'éloignait vers l'ouest et qui, par cette même porte de France, mais en sens contraire, allait s'enfoncer dans l'ombre d'où il n'est plus sorti, d'où il ne sortira plus jamais. Ah ! cette fois, c'était bien le chant de l'alouette saluant le soleil qui rendait la vie à la terre, c'étaient bien les voix joyeuses et tendres de mille créatures, s'éveillant du sommeil hivernal pour s'élancer dans l'espace embaumé et clair. C'était bien le chant de la France rendue à l'espoir des jours meilleurs. Ce dut être l'avis de certain officier de cuirassiers blancs qui, farouche sous son casque de reitre, aux sons d'un air connu de lui, s'était retourné sur la selle et pensif, semblait en recueillir toutes les notes jusqu'à l'instant où il cessa d'entendre, où nous cessâmes nous-mêmes de l'apercevoir.

Vous n'aviez certes ! aucun besoin de cet exemple pour savoir que la musique se prête mieux que tout autre art à faire naître et à traduire les sentiments les plus profonds, les passions les plus douces ou les plus généreuses de notre nature humaine. Mais vous me pardonnerez de l'avoir tiré aujourd'hui du trésor de mes plus chers souvenirs ; il m'a semblé que je n'en trouverais aucun qui fût plus véritablement français, plus propre à fixer et à idéaliser l'impression que je voudrais vous faire emporter de cette soirée.

Que la musique, d'accord avec la science et avec l'éloquence, devienne, elle aussi, l'auxiliaire et le stimulant de vos aspirations patriotiques ! Qu'elle nous amène des recrues à notre Alliance Française, à cette Alliance qui apprend aux Français à se sentir les coudes, chez eux et surtout au-dehors, afin qu'aux revendications des étrangers qui nous jalousent ou nous détestent, nous opposions l'énergique affirmation de notre génie national. Et puisque la musique possède le privilège d'entretenir dans les âmes, d'y faire renaître par un phénomène d'étrange réminiscence, ce qui aux heures graves comme dans

Digitized by Google

les moments les plus doux de la vie, a été le fond même de notre personnalité pensante et aimante, que le nom de Mozart, que ses charmantes mélodies, gravées dans votre souvenir par le talent de nos artistes, soient pour vous, qui entrez dans la vie alors que nous en descendons les pentes, comme une exhortation symbolique à vivre en braves cœurs toujours, à travailler en bons français pour la grande patrie française !

TROISIÈME PARTIE

MUSIQUE DRAMATIQUE

1. *Ouverture de la Flûte Enchantée*, par l'orchestre.
2. *Air de la Vision* (rôle de la Reine de la Nuit, 1er Acte), chanté par Mme DESGORIA.
3. *Air de Tamino* (1er Acte), chanté par M. H. PUISAIS.
4. *Duetto de Pamina et de Papageno* (2e Acte), chanté par Mme DESGORIA et M. H. PUISAIS.
5. *Marche et chœur des Prêtres d'Isis* (3e Acte), Orchestre et Chœur à trois voix d'hommes.

KURZE GESCHICHTE DER DEUTSCHEN LITTERATUR

VON EINEM FRANZOSEN

(M. Jacques Parmentier a fait paraître, il y a quelques années, un abrégé de l'histoire de la littérature anglaise écrit en anglais : *A Short History of the English Language and Literature for the Use of French Students.* En ce moment il publie dans la *Revue de l'enseignement des langues vivantes* un pareil travail sur la littérature allemande écrit en allemand : *Kurze Geschichte der deutschen Litteratur.* Nous en insérons ici un fragment, qui donnera à nos professeurs de langues vivantes une idée de l'ouvrage. Il pourra aussi servir aux élèves de rhétorique de pierre de touche pour leurs connaissances en allemand. La langue en est simple et facile; un bon candidat au baccalauréat classique, moderne, ou spécial, doit la comprendre à livre ouvert.)

ERSTES KAPITEL.

VON DEM AUFTRETEN DER ALTEN GERMANEN BIS ZU DER ERSTEN BLUETHEZEIT DER DEUTSCHEN LITTERATUR

1. — Caesar wusste in der Schilderung der Germanen, welche er seiner Geschichte des Gallischen Kriegs einfügte, nur unvollkommen

Digitized by Google

über das geistige Leben derselben zu berichten. Die aeltesten Nachrichten über den Bildungsgrad der barbarischen Gegner der Roemer verdanken wir dem Schriftsteller Tacitus. Das Wenige, was man von ihm erfaehrt, genügt, um sich ein Bild von dem geistigen Zustand der Germanischen Voelker zu machen. Sie waren nicht die eichelfressenden Halbmenschen, als welche sie eine spaetere Zeit darzustellen liebte. Ihre Sprache war kein rauhes Schnurren und Kraechzen, ohne Artikulation, wie in einigen Schriften der Roemer behauptet wird. Sie besassen einen gewissen Grad der Bildung: sie kannten die Kunst des Schreibens, wenn auch dieselbe vielleicht nur von den Priestern ausgeübt wurde. Ihre Schriftzeichen hiessen *Runen* (von *runa*, Geheimniss). Es gab mehrere Runenalphabete Tacitus erzaehlt, dass die Germanen Lieder hatten, und dass sie ihre Goetter, ihre Helden, besonders den Cheruskerfürsten Arminius, in Gesaengen feierten. Sie verherrlichten in Kriegsliedern den Gott Herkules, wie Tacitus ihn nennt, und begeisterten sich vor der Schlacht durch das Anstimmen solcher Lieder. Frohe Gesaenge erhoehten die heitere Stimmung bei ihren Festmahlen, und ernste Trauerklaenge begleiteten die Helden und Krieger zu ihrer letzten Ruhestaette. Die Jugendzeit der Germanen ist also der Jugendzeit aller andern Voelker gleich : Dichten und Singen stehen in dem Jugendalter aller Voelker in naturgemaesser Verbindung.

2 — Heute noch wird das Leben hervorragender Personen kürzere oder laengere Zeit nach ihrem Tode von der Sage der Voelker umrankt, und dieselbe findet unter dem Volke Verbreitung. Wie viel, z. B , ist nicht über Napoleon I. gedichtet und gesungen worden! So wird sich auch in den aeltesten Zeiten des deutschen Volkes die Sage ausgebildet haben, und um so leichter, je schwieriger es war, die geschichtlichen Thatsachen mit historischer Treue der Nachwelt zu überliefern. Zahlreich waren ohne Zweifel die Liederstoffe der heidnischen Zeit der Germanen; aber die meisten poetischen Erzeugnisse sind für die Nachwelt verloren gegangen. Zwei Ursachen haben dies bewirkt : der Sturm der Voelkerwanderung und die Einführung des Christenthums Karl der Grosse liess, nach der Erzaehlung Eginhards, die Heldenlieder der Deutschen sammeln. Man sucht nach dieser Sammlung; jedoch ist bis heute die Hoffnung, sie zu entdecken, getaeuscht worden.

3. — Zum Glück sind doch manche Lieder durch die mündliche Ueberlieferung erhalten worden. Viele derselben wurden in den Kloestern niedergeschrieben, theils zur Ausfüllung der Musse, theils um deutsche Grammatik daran zu üben. Das aelteste Denkmal deutscher Poesie, welches bis auf uns gekommen, ist das **Hildebrandslied.** Nur eine einzige, überdies noch unvollstaendige Handschrift hat sich von demselben erhalten. Sie stammt aus dem 8.

Digitized by Google

oder dem Anfange des 9. Jahrhunderts und soll von zwei Moenchen aus Fulda herrühren, welche das Gedicht aus dem Gedaechtniss auf das erste und letzte innere Blatt der hoelzernen Deckel ihres Gebetbuches aufschrieben. Diese Moenche waren vermuthlich alte Kriegsgefaehrten und liebten dieses Lied, weil es sie in ihrem Kloster an ihr früheres Kriegerleben erinnerte. Augenscheinlich hat der eine abwechselnd diktiert, der andere geschrieben.

Der Inhalt des Hildebrandsliedes ist folgender :

Der alte Hildebrand kehrt nach langem Verbleiben in dem Lande der Hunneu in die Heimath zurück. Bei seinem Auszug hatte er einst ein junges Weib zurückgelassen und einen Sohn, der jetzt zu einem mannhaften Helden herangewachsen ist und mit starker Hand des Landes Grenze bewacht. Mit seinem Heeresgefolge hommt der alte Held zurück. Hadubrand — das ist der Name des Sohnes — haelt ihn für den Anführer eines hunnischen Heerhaufens, der in seines Vaters Reich einbrechen will. Nach homerischer Weise fragen die beiden Ritter bei ihrer Begegnung einander nach Namen und Herhunft, worauf sich Hildebrand zu erkennen giebt. Hadubrand glaubt ihm aber nicht, sondern haelt den Vater für todt und verlangt den Kampf. Die zwei Helden streiten gegen einander, — und hiermit bricht das Gedicht, welches leider nur ein Fragment ist, ab.

Am Ende des 15. Jahrhunderts hat ein Volksdichter, Kaspar von der Roen, versucht, dasselbe auf Grund der Sage in eine abgerundete Darstellung zu brigen. Sie ist freilich schwach gegen das Original, doch nicht misslungen. Das Gedicht führt den Titel : *De · Vater mit dem Sohn.* Der Ausgang ist, dass der Vater den Sohn besiegt, und nun beide zu der einsamen Gattin und Mutter zurückkehren.

Die Versart des Hildebrandsliedes ist die allitterierende, wovon unten, beim *Heliand*, etwas gesagt werden wird.

Ein Bruchstück dieses ins Franzoesische übersetzten Liedes ist von unserem Demogeot in seine *Histoire de la Littérature française* aufgenommen worden (chapitre III, les Germains).

4. — Das Hildebrandslied ist eine Erzaehlung, die dem germanischen Heidenthum angehoert. Dem Christenthum hat die deutsche Sprache und Litteratur ein hoechst altes und ehrwürdiges Denkmal zu verdanken : die Uebersetzung der Bibel von dem gothischen Bischof Ulfilas.

Ulfilas ist ein griechischer Name, aus dem die Gothen *Vulfila*, d. h. *Woelflein* gemacht haben. Ulfilas war in der That ein Grieche; er stammte aus Kleinasien und lebte von 318 bis 388. Aus der Kriegsgefangenschaft wurde er zum Bischof der Westgothen erhoben. Er sah ein, dass die Verbreitung des Christenthums unter den heidnischen Germanen nur vermittelst der Volkssparche von Erfolg sein konnte. Darum übersetzte er fast die ganze Bibel in das Gothische,

Digitized by Google

nachdem er sich zuvor ein eigenes Alphabet, zum Theil altgermanisch, zum Theil dem griechischen Alphabet entlehnt, geschaffen hatte Lange stand dies Werk in hohem Ansehen, und die Sprache desselben wurde im 9. Jahhrundert noch verstanden. Seitdem verscholl es, und erst im 16. Jahrhundert wurde in der Benediktinerabtei Werden eine Abschrift desselben entdeckt. Sie ist mit Sibler= und theilweise mit Goldbuchstaben auf purpurgefaerbtes Pergament geschrieben Mit massivem Silbereinband ausgestattet wird sie zu Upsala in Schweden unter dem Namen des Silbernen Codex (*Codex argenteus*) aufbewahrt. Jakob Grimm hat sie in unserem Jahrhundert zum Fundamente der vergleichenden Grammatik aller germanischen Sprachen genommen; sie ist dadurch der Schlüssel zum germanischen Alterthume geworden.

Hier folgt das Vater-Unser, wie es Ulfilas in seiner Uebersetzung niedergeschrieben hat. Die liegend gedruckten Woerter sind nicht ohne einige Aehnlichkeit mit den Woertern des Vater-Unsers in hochdeutscher Sprache :

Atta *unsar* (unser) thu in *himinam* (Himmel). *veihnai* (geweihet, geheiliget) *namo* (Name) thein (dein). qvimai thiudinassus theins. vairthak *vilja* (Wille) *theins*. sve in *himina* (Himmel) jah ana *airthai* (Erden). hlaif *unsarana* (unser) thana sinteinan gif (gieb) *uns* (uns) himma *daga* (Tag). jah aflet *uns* (uns) thatei *skulans* (Schulden) sijaima. jah veis afletam thaim *skulam* (Schuldigern) *unsaraim* (unseren). jah *ni* (nicht) briggais *uns* (uns) *in* (in) fraistubnjai ak *lausei* (erloese) *uns* (uns) af *thamma* (dem) *ubilin* (Uebel).

Die im folgenden hochdeutschen Vater-Unser liegend gedruckten Woerter sind diejenigen, welche den in der Uebersetzung des Ulfilas korrespondierenden Woertern gleichen.

Vater *unser*, der du bist in den *Himmeln*, *geheiliget* werde dein *Name*, zukomme uns *dein* Reich. Dein *Wille* geschehe, wie im *Himmel*, also auch auf *Erden*. *Unser* taegliches Brod *gieb* uns heute. Und vergieb *uns* unsere *Schulden*, wie auch wir vergeben *unseren Schuldigern*. Und führe *uns nicht in* Versuchung, sondern *erloese uns* von *dem Uebel*.

5. — Früh ging die Poesie in die Haende der Geistlichen über. Dieselben unterlegten den alten heidnischen Gesaengen christliche Stoffe. Sie übersetzten auch Glaubensbekenntnisse, Beichtformeln, das Vater-Unser u. a. in die Landessprache. Im. 9. Jahrhundert sind zwei Gedichte niedergeschrieben worden, die aus einer viel aelteren Zeit stammen : das **Wessobrunner Gebet** und ein Bruchstück eines laengeren Gedichtes, **Muspilli** genannt.

Das Wessobrunner Gebet ist in dem bayrischen Kloster Wessobrunn (Weissenborn) aufgefunden worden. Es knüpft an eine kurze Darstellung der Erschaffung der Welt ein Gebet an, um rechten

Digitized by Google

Glauben, guten Willen, Weisheit, Verstand und Kraft zu erhalten, Arges zu vermeiden und Gottes Willen zu thun Es bezeichnet die Grenzscheide des Heidnischen und Christlichen. Gott wird nach heidnicher Weise noch der *mildeste Mann* (manno mildisto) genannt

Muspilli, d. h. Weltbrand, ist ein Gedicht, das nach Matthaeus (Kap. 24.) in lebendiger Sprache vom jüngsten Gericht handelt. Heidnische Nachklaenge lassen sich darin nicht verkennen.

6. — Ein weit herrlicheres Denkmal ist dasjenige, welches man den **Heliand** (altsaechsische Form für *Heiland*) nennt. Es ist aus dem Anfange des 9. Jahrhunderts. Dieses christliche Epos wurde auf Veranlassung Ludwigs des Frommen von einem neubekehrten Sachsen verfasst. Es ist ein Beweiss, dass die Bekehrung der Sachsen durch Karl den Grossen keine oberflaechliche war. Der Dichter war ein Bauer, d. h. ein ungelehrter Volkssaenger, der für das Volk, und nicht für die Gelehrten, das Leben Christi episch zu gestalten suchte. Was Klopstock im 18 Jahrhundert versuchte, aber nicht zu Stande brachte, ist vor tausend Jahren einem saechsischen Bauern gelungen.

Der Dichter giebt im Heliand eine Lebensgeschichte Jesu, nach den vier Evangelisten zusammengestellt. Ueber das Ganze breitet sich lebensfrisch ein Hauch volksthümlicher, germanischer Anschauung. Christus erscheint als ein Voelkerfürst, der, umgeben von seinen Getreuen, im Gefolge unzaehlbarer Scharen daherzieht, um die reichen Gaben des ewigen Lebens auszutheilen. Der Schauplatz der Geschichte ist nach Deutschland verlegt; der Jordan waelzt sich durch deutsche Lande; die Staedte sind Burgen, die sich im Sachsenlande erheben. Die Weisen aus dem Morgenlande werden vorgeführt als gewaltige Helden, die dem Gottessohne den Vasalleneid leisten. In erhabenster Haltung ist die Bergpredigt geschildert, einer Reichsversammlung gleich, wie der Dichter sie unter freiem Himmel selbst gesehen haben mochte Es sei erlaubt, hier nur eine Stelle als Probe reicher Poesie anzuführen.

Die Zwoelfboten stehen dem Herrn mit echter Mannestreue zur Seite; Thomas befestigt sie :

> Tadeln wir sein Thun nicht, sprach der theure Degen,
> Oder wehren seinem Willen, sondern weilen bei ihm,
> Dulden mit dem Dienstherrn; das ist des Degens Ruhm,
> Dass er seinem Fürsten fest zur Seite stehe
> Und standhaft mit ihm sterbe. Stehen wir all' ihm bei,
> Folgen seiner Fahrt.

Der Heliand stand in grossem Ansehen bei des Dichters Zeitgenossen, und es war die Sage, dass derselbe nur das Werk eines von

Digitized by Google

Gott begeisterten Mannes sein koenne. Vilmar nennt es « das Trefflichste und Erhabenste, was die christliche Poesie aller Voelker und aller Zeiten hervorgebracht, ja, abgesehen von dem christlichen Inhalt, eins der herrlichsten Gedichte überhaupt von allen, welche der dichtende Mensch geschaffen hat, und welches sich in einzelnen Theilen, Schilderungen und Zügen mit den homerischen Gesaengen messen kann ». Doch meint Wilhelm Scherer, dieser Ruhm sei betraechtlich herabzusetzen, und er haelt den Heliand eher für ein Lehrgedicht, als für ein Epos.

7. — Der Heliand ist in allitterierenden Versen abgefasst. Wir haben oben versprochen, einiges über diese Versart zu sagen.

Die Griechen und die Roemer fanden die aeussere Form der Poesie in der Quantitaet und in der Abwechslung zwischen langen und kurzen Silben. Im Mittelalter ist der Reim eines der eigenthümlichsten Kennzeichen des Verses geworden. Bei den alten Deutschen war es nicht so. Sie wussten nichts von der griechischen Art; sie kannten auch den Reim als fassenden Rahmen des Verses noch nicht. Ihr Versbau beruhte auf der Betonung der bedeutendsten Woerter, die mit einem gleichen Anfangsbuchstaben einander entsprechen mussten. Das deutsche Volk liebt heute noch diese Eigenthümlichkeit, wie manche Redensarten beweisen : **W**ohl und **W**ehe, **H**aut und **H**aar, **L**and und **L**eute, **S**tock und **S**tein, **M**ann und **M**aus, **H**erz und **H**and, **S**tahl und **S**tein, **S**ingen und **S**agen, u. s. w.

Obschon das obige Zitat nur eine schwache Uebersetzung eines kraeftigen altdeutschen Textes ist, kann man sich doch daraus einen Begriff von der Allitteration oder dem Stabreim machen, besonders wenn man stark und laut aus voller Brust liest, wie die Germanen zu singen pflegten :

> **T**adeln wir sein **T**hun nicht, sprach der **t**heure Degen,
> Oder **w**ehren seinen **W**illen, sondern **w**eilen bei ihm,
> **D**ulden mit dem **D**iensther**r**n; **d**as ist des **D**egens Ruhm,
> Dass er seinem **F**ürsten **f**est zur Seite stehe
> Und **s**tandhaft mit ihm **s**terbe. **S**tehen wir all' ihm bei,
> **F**olgen seiner **F**ahrt.

Jacques PARMENTIER.

LA PHILOSOPHIE EN FRANCE PENDANT LA RÉVOLUTION

2e PÉRIODE (1795-1811).

Nous avons exposé que les philosophes du XVIIIe siècle se divisent en deux groupes bien distincts et que leurs idées ont eu une fortune

Digitized by Google

très diverse [1]. Voltaire, Rousseau et les Encyclopédistes sont surtout des écrivains d'infiniment d'esprit et de talent, des artistes d'une valeur incomparable, passionnés pour les grandes questions de l'âme, de la liberté, de Dieu, de la Providence, qui touchent à la nature et à la destinée de l'homme. Ils sont lus avec enthousiasme non seulement par toute la France, mais par toute l'Europe ; ils ont une grande influence sur l'opinion publique, dont ils sont les maîtres, et sur le cours des événements politiques. Leurs élèves voient tomber devant eux tous leurs ennemis; leur philosophie ambitieuse, qui affiche la prétention de tout régénérer et de suffire à tout, est à même de réaliser les conceptions et ne parvient qu'à se rendre ridicule et odieuse. Elle semble avoir remporté une victoire complète et sans exemple : elle n'y tenait pas. Qu'est-ce, avons-nous dit, que la philosophie jusqu'au 9 thermidor? Rien

Condillac et ses disciples présentent une physionomie toute différente. Ce ne sont pas des hommes de salon, mais de cabinet; ce ne sont pas non plus de grands écrivains : leur style est tout simple et non sans sécheresse; le sens esthétique leur fait défaut : ils oublient de sacrifier aux grâces. Aussi ne sont-ils guère lus et n'exercent-ils d'influence ni sur les hommes, ni sur les choses. Ils s'écartent d'ailleurs systématiquement de toutes les questions morales, religieuses, politiques et sociales, qu'agitent avec tant de feu leurs contemporains, et surtout les autres philosophes.

Condillac, dont un des principaux livres est un Traité des Systèmes, est lui-même un esprit très systématique; l'accord, l'unité de ses idées est manifeste; il s'appuie sur un petit nombre de principes qu'il ne critique pas et il en tire les conséquences. De là le ton dogmatique de ses écrits : il croit que les conclusions de la philosophie, aussi bien que celles de toutes les sciences, possèdent la rigueur des mathématiques.

Il a eu une école dans toute la force du terme et, s'il a été lui-même peu original, ses disciples l'ont été bien moins encore Ils envisagent tous les mêmes questions, réduisent la philosophie aux mêmes bornes, se placent au même point de vue et n'apportent aux doctrines du maître que des modifications de détail.

Le 9 thermidor, qui consomme la ruine de leurs brillants rivaux, leur apporte une fortune inespérée On réorganise l'enseignement secondaire, on crée les Écoles centrales et l'on place au couronnement des études un cours de grammaire générale et d'analyse des sensations et des idées. Les professeurs doivent envoyer leurs cahiers à l'examen d'une Commission siégeant au Ministère de l'intérieur, et dont les rapports sont rédigés par Destutt de Tracy. A l'École nor-

[1] Voir *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*. Nov. 1892.

Digitized by Google

male, la chaire de philosophie est donnée à Garat, qui expose la doctrine de Condillac et fait du maître un éloge enthousiaste. Lors de la fondation de l'Institut de France, le décret organique est l œuvre d'un Condillacien, Dannou. La première section de la classe des sciences morales reçoit le nom d'analyse des sensations et des idées; elle est composée presque exclusivement de Condillaciens. Le plus distingué d'entre eux, Destutt de Tracy, invente pour désigner l'objet de leurs études le mot d'Idéologie, qui fait fortune On sait les sujets qu'ils mettent au concours : « De l'influence des signes et du langage sur les facultés intellectuelles », « de la décomposition de la pensée », on connaît les mémoires qui furent couronnés et l'esprit qui les anime. Ce sont encore les mêmes principes qui inspirent les rares articles de philosophie qu'insèrent les deux revues publiées à cette époque, la décade philosophique et le magasin encyclopédique, de Million.

Le Condillacisme règne donc sans conteste, mais son règne est sans éclat. Il a produit deux ouvrages considérables, le livre de Cabanis « De l'Influence du Physique sur le moral de l'Homme », qui est un ouvrage de physiologie bien plutôt que de philosophie, et les « Éléments d'Idéologie », de Destutt de Tracy. Ces auteurs n'ont aucune prise sur le public. Comme ils sont libéraux, le premier Consul les déteste et supprime en 1803 la 2e classe de l'Institut; personne ne les soutient et aux yeux de la plupart des contemporains, les Idéologues sont des rêveurs dont on ne peut que se moquer Quelques professeurs continuent d'exposer leurs doctrines, mais leur voix ne rencontre pas d'écho et ils ne recrutent plus de disciples. En 1811 commence, avec Royer-Collard et Cousin, une nouvelle période de l'histoire de la philosophie et une réaction violente contre les idées du XVIIIe siècle.

La philosophie sensualiste n'a pas succombé sous les coups de ses adversaires, mais elle portait en elle-même un germe de mort. Le vice radical de l'école idéologique, et ce qui explique sa stérilité, c'est l'horreur qu'elle professe pour la métaphysique. Or, comme le dit Descartes, la métaphysique est la racine même de la philosophie et de la science; sans métaphysique, l'arbre s'étiole : « Tout est fécond, dit M. Renan, excepté le bon sens ». Il leur manque deux des qualités les plus essentielles de l'esprit philosophique, la largeur de la pensée et la fécondité de l'imagination créatrice. Ils rétrécissent étrangement l'horizon de l'intelligence humaine; ils ramènent toute la philosophie à deux questions : l'origine des idées qu'ils réduisent même à l'analyse des sensations, et l'étude du langage; ils discutent longtemps sur l'invention de la Pasigraphie; ils ne s'intéressent qu'à la Logique et à la Grammaire générale, c'est-à-dire à ce qu'il y a de moins intéressant dans la philosophie. Ils croient que la philosophie est une science comme une autre, une science en *logie* et, dans leur amour pour elle, ils l'étouffent. Ils n'ont pas l'air eux-mêmes de vi-

Digitized by Google

vants, mais de survivants. Leur curiosité s'arrête trop vite; ils n'éprouvent pas le besoin de voir à fond; ils n'ont pas le sens de l'immensité des problèmes; ils ne veulent pas les laisser ouverts; ils n'ont pas le sentiment de l'infini, dont nous sommes entourés de toutes parts et qui faisait frémir Pascal. Lorsque quelques admirateurs de la philosophie de Kant essaient de la faire pénétrer en France, sans se donner la peine de l'étudier à fond et se contentant d'un examen superficiel, ils la repoussent d'un ton de supériorité dédaigneuse. Ils semblent enfin ignorer que l'homme a une imagination, un cœur, une conscience morale; ils provoquent et justifient ainsi les protestations et les attaques violentes de Saint-Martin, de Bonald, de J. de Maistre; le succès prodigieux du Génie du Christianisme montre à quel point leurs idées et leurs livres répondaient mal aux besoins intellectuels et moraux de leur temps. Ils croient faire merveilles en se détachant de tous les problèmes que les philosophes ne cessent de débattre à travers tous les siècles; c'est ainsi que parfois à la guerre un général plus timide que sage prend le parti d'abandonner tous les points menacés par l'ennemi; il s'imagine qu'il sera inattaquable dans un cantonnement plus modeste; il ne comprend pas que les positions qu'il renonce à défendre sont décisives et que d'elles seules dépendent l'issue et l'honneur de la campagne.

Ils admettent tous ce principe, posé par Condillac, que l'homme est passif dans ses rapports avec le monde extérieur, qu'il doit à la sensation non seulement ses connaissances, mais même ses facultés. « Les sciences morales, dit Cabanis, sont une division des sciences physiques. » Destutt de Tracy se félicite d'avoir fait de l'Idéologie une partie de la zoologie et de la connaissance de l'intelligence une dépendance de la physique humaine : ils font donc rentrer l'homme au rang des choses et le confondent au sein de la nature. Il doit au contraire s'en distinguer et s'y opposer : il ne fait des progrès que grâce au sentiment de son activité féconde et indépendante.

Quand on lit les études qu'ont consacrées aux Idéologues MM Damiron, Ferraz et Picavet, on comprend que la plupart des historiens de la philosophie les passent sous silence ou s'y arrêtent fort peu de temps; cette période est certainement curieuse, elle a sa physionomie à part, mais elle n'est pas importante, elle n'a exercé aucune influence sur le développement de l'esprit humain. Il est deux sortes de grandes époques dans l'histoire de la philosophie : tantôt la masse du public témoigne un goût passionné et éclairé pour les questions philosophiques; tantôt nous voyons apparaître un génie original qui crée un nouveau système, introduit dans le monde de nouvelles idées et change la face des sciences. Rien de tel pendant les premières années du XIXe siècle. Le système étroit et exclusif dans lequel s'enferment les idéologues empêche tout progrès, toute découverte : chez eux on

Digitized by Google

étouffe, on manque d'air. De Géraudo parvient à sortir de l'école par une sorte de rationalisme vague et d'éclectisme peu rigoureux. Laromiguière découvre le défaut capital du système, il rend à l'âme une certaine activité, mais il n'en reconnaît pas encore le caractère et la portée. Enfin, Maine de Biran, d'abord disciple de l'idéologie, la renverse de fond en comble; dès qu'il fait appel directement au témoignage de la conscience, on voit apparaître tout ce que ce système a de faux et d'artificiel. Par dessus tout le XVIII^e siècle, Biran remonte jusqu'à Descartes, et renoue la tradition de la philosophie française. Car, quoi qu'en dise Saphary dans sa polémique contre l'éclectisme, inspiré des écoles d'Écosse et d'Allemagne, l'idéologie n'est pas une philosophie française : elle emprunte tous ses principes à Locke; Destutt de Tracy, son principal interprète, est d'origine écossaise; enfin c'est parmi les philosophes anglais du XIX^e siècle que cette psychologie sans âme s'est continuée. Mais la différence est manifeste entre la philosophie du XIX^e siècle et celle du XVII^e. Celle-ci est toute intellectualiste : « Je pense, donc je suis », dit Descartes; et Pascal en conclut : « Travaillons donc à bien penser ». Maine de Biran fait consister l'essence de l'âme dans l'activité volontaire et libre : c'est donc à vouloir et à bien vouloir que nous devons nous appliquer.

E. JOYAU.

NOTE SUR L'ILIADE LATINE

Les vers 790-792 de l'Iliade latine, qui commencent la partie répondant au XV^e chant, sont ainsi donnés par M. Plessis, dans sa thèse si instructive, *Italici Ilias latina*, Paris, chez Hachette, 1885, p. 61 :

Acrius assurgunt Troes; at Achaica turba
Pulsa metu vallumque et muros aggere saeptos
Transiliunt, alii fossas volvuntur in ipsas.

Le premier ne me semble pas pouvoir demeurer en cet état, à cause de la longueur attribuée à la syllabe qui termine *Troes*.

Nous ne pouvons pas établir directement la quantité de la finale de ce mot chez Italicus, puisque par ailleurs il ne se trouve, dans son œuvre, que devant une consonne ou à la fin du vers. Mais il est permis d'invoquer, en faveur de la brièveté de l'*e*, des arguments tirés de l'histoire du mot, de l'autorité des autres poètes, et de l'usage de notre auteur dans des cas analogues.

Le latin *Trŏës* n'est que la transcription du grec Τρῶες. Il a toujours la valeur d'un trochée dans les poésies de Virgile et d'Ovide; c'étaient

Digitized by Google

les deux auteurs favoris du traducteur de l'Iliade, comme l'a montré M. Plessis, p. XXXIII-XXXIV. On lit par exemple, *Métamorphoses*, l XII, v. 67 :

Troës, et Hectorea primus fataliter hasta.

La terminaison de *Troës* est exactement la même que celle de *Phrygës*, mot employé ainsi dans l'Iliade latine, v. 493. 682, 762, 813, 1015. L'accusatif de forme grecque *Troăs*, v. 807, est un autre indice qui parle contre l'hypothèse d'une latinisation de *Troes* qui serait spéciale à Italicus ; c'est le pendant de *Phrygăs*, v. 342, 670.

On peut faire bien des critiques à cette traduction latine dont l'auteur a pris soin d'accrocher son nom, sous forme d'acrostiche, aux huit premiers vers. Le vieux texte a été par lui mutilé de la façon la plus arbitraire et la moins heureuse Sa version n'a ni intérêt littéraire, ni poésie Mais c'est la seule œuvre de ce genre que l'antiquité nous ait laissée, et après la lumineuse étude que lui a consacrée M. Plessis, on doit lui reconnaître un mérite sérieux pour nous : c'est d'être une sorte de résumé fait à l'usage des jeunes Romains du temps de Tibère, non par un La Motte prétentieux[1], mais par un honnête magister sachant fort bien sa langue et appliquant avec soin les lois de la versification classique

Pour lui, par conséquent, l'*e* de *Troes* ne pouvait être que bref ; reste à examiner s'il s'est cru autorisé à allonger la syllabe *-es* au commencement du pied, à la faveur de la césure.

Je ne le pense pas : ses préoccupations d'utilité pratique ont dû l'empêcher de donner à ses élèves un exemple si dangereux. Je doute qu'on trouve chez aucun auteur classique une finale *-ës* allongée ainsi.

M. Plessis, dans son utile *Traité de métrique grecque et latine*, Paris 1889, p. 87, dit qu'il y a quatre ou cinq allongements à la césure dans l'*Ilias Latina* ; je n'en ai compté que trois, en dehors de celui que je mets ici en question, et toujours il s'agit d'une finale en *t*, dans un mot dont la première syllabe est brève : *videt*, v. 257 ; *trahit*,

[1] On sait combien peu l'abréviateur français a réussi à suivre le conseil que, dans une ode, il s'est fait adresser par l'ombre d'Homère :

« Choisis, tout n'est pas précieux.
Prend mes hardiesses sensées,
Et du fonds vif de mes pensées,
Songe toujours à t'appuyer ;
Du reste je te rends le maître ;
A quelque prix que ce puisse être,
Sauve-moi l'affront d'ennuyer ».

(*L'Iliade, poëme avec un discours sur Homère*, par M. de la Motte, de l'Académie française, Paris, 1714, p. CLXXVIJ).

Digitized by Google

308; *valet*, 966; ce dernier cas est écarté par Müller, qui lit *Nec sufferre valet* [*jam*] *ultra*. Le vers

Acrius assurgunt Troes; at Achaica turba

a donc besoin d'une correction ; cette conclusion est d'autant moins hardie que son texte présente de nombreuses variantes. Pour la question qui nous occupe, il suffira de signaler, au lieu de *at*, les leçons *ad* et *et*.

Celles-ci nous suggèrent le remède : il suffit de lire *Troes* ; *sed*. L's du second mot a été d'abord omis à cause du précédent, cf. le *Bulletin* de mars 1893, p. 89; puis on a interprété la syllabe inintelligible *ed* par les deux seules conjectures que fournît la langue latine : *et* et *ad*.

On pourrait songer aussi à la correction *Trojani; at*, cf. *Trojanis*, v. 387, mais *Troes* et *acrius* sont les seuls mots du vers qui se présentent sans variante, et il n'est pas nécessaire de leur en imposer d'office. Pour l'emploi de *sed*, on peut d'ailleurs comparer, v. 405-406 :

quem cuspide / hegeus
Occupat ante gravi, sed vulnera depulit umbo.

Pour appuyer le latinisme apparent **Troēs*, on sera peut-être tenté de s'adresser à un hellénisme tout aussi insolite, *duō*, qui se lit au vers 582 :

Ajacesque duo, claris speciosus in armis
Eurypylus maynoque Thoas Andraemone natus.

Mais ce passage m'est également suspect. Je ne puis croire, ni qu'Italicus ait pris la liberté d'imaginer une forme **duō* = δύω, ni qu'il ait allongé la finale de *duŏ* devant deux consonnes dont la seconde est une liquide. Ce dernier hellénisme ne serait pas plus classique que l'autre, et l'auteur ne se le permet, comme Virgile, que pour l'enclitique *que*, au vers 168 :

Arcesilaus atrox Prothoenorque Cloniusque

Il faut lire sans doute, comme l'a proposé Müller :

Ajacesque duo, et claris speciosis in armis.

E. Ernault.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Anecdotes inédites sur Malherbe.

« *Supplément de la Vie de Malherbe*, par RACAN, publié avec une introduction et des notes critiques, par Louis ARNOULD ». PICARD, 1893.

On a vu dans le dernier *Bulletin* quelques citations de la remarquable publication de M. Louis Arnould sur Malherbe. Cela a déjà permis à nos lecteurs de se rendre compte de l'intérêt que présentent ces anecdotes inédites pour l'étude du caractère et par conséquent du talent de Malherbe Ce serait renoncer aux avantages les plus certains de la méthode de sainte Beuve. que de ne pas accueillir avec joie toute contribution nouvelle à la connaissance intime du cœur d'un poète.

Quiconque étudie Malherbe doit donc être reconnaissant à M. Arnould. On peut accepter avec confiance ses conclusions, car son étude est conforme à toutes les règles de la critique scientifique. On sent que l'auteur est passé maître dans l'art d'allier l'intérêt et la grâce littéraires aux exigences de l'érudition. On peut déjà se faire une idée de ce que sera la thèse de M. Arnould sur Racan. C'est une excellente recommandation auprès des lettrés et des érudits que ce travail préliminaire.

Comme ce compte rendu n'est pas un simple panégyrique de collègue à collègue, j'adresserai à M. Arnould une petite critique : il n'a pas osé publier toutes ses trouvailles, puisqu'il dit, page 25 : « Nous avons nécessairement omis une anecdote inédite... ., elle n'a jamais été publiée à cause de sa grossièreté ». Je sais bien que le lecteur français veut être respecté : mais n'y aurait-il pas eu moyen alors de traduire cette erreur de Malherbe en latin, ou même, comme le faisait en pareil cas André Chénier, en grec? Et M. Arnould. mieux que personne, aurait pu voiler la grossièreté du fond sous l'atticisme de la forme. Cela peut-être aurait mieux valu pour Malherbe, car la plus grosse énormité paraît toujours moins énorme que les suppositions les plus vagues.

Ce qui est certain, c'est que tout le monde lira avec intérêt ces anecdotes inédites, et que quelques-uns en feront leur profit. Pour mon compte j'ai déjà pu rectifier ainsi, dans une étude sur la versification de Malherbe, une erreur que j'avais commise à la suite de Tallemant des Réaux. Ce ne sont donc pas seulement des éloges que je prie M. Arnould d'agréer ici, mais aussi mes remerciements.

Maurice SOURIAU.

Digitized by Google

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

CORRECTION DU THÈME GREC DE LA 4e SÉRIE [1]

(*18e Corrigé.*)

REMARQUES GÉNÉRALES.

I. Ce passage contient un *vœu* d'Henri Estienne, qui s'exprime surtout par *des conditionnels de souhait* (je serais le premier, nous devrions...) : l'optatif avec ἄν est tout indiqué.

II. On trouve deux fois l'ancienne expression *il n'y a point d'ordre que*, elle signifie *il n'est pas dans l'ordre, il n'est pas logique*, et se rendra bien par οὐκ εἰκός ἐστι, ou bien par οὐ δικαιόν ἐστι employé impersonnellement ou mieux personnellement : on sait que le mot δικαιός désigne à la fois ce qui est *équitable* et ce qui est *raisonnable*, — a le double sens de *justice* et de *justesse* d'esprit.

Περὶ ὧν δεῖ ἐκ τῶν βαρβάρων γλωττῶν λαμβάνεσθαι [2].

Ἔγωγε τοσούτου δέω μὴ ἀξιοῦν τὴν γλῶτταν ἡμῶν [3] κτήματά τινα λαμβάνεσθαι ἐκ τῶν βαρβάρων ὥστε καὶ πρῶτος ἂν βουλοίμην [4] οἷός τε εἶναι εἰς τοῦτο διδόναι ὁδόν. Τὰ δὲ κτήματα λέγω, ὅσα μὴ ἔχομεν οἴκοι [5]· οὐ γὰρ ἂν δίκαιοι εἶμεν, τὰ οἴκοι ζητεῖν ὀκνήσαντες, ἀπέρχεσθαι πορρωτάτω ἐπιδανεισόμενοι. Οὐκοῦν μὲν πρὸ τοῦ ἐξελθεῖν ἐκ τῆς χώρας (λέγω δὴ καὶ τὰ ἔσχατα συλλαμβάνων), δέοι ἂν κερδαίνειν πάντας τε τοὺς λόγου τρόπους καὶ ὀνόματα πάντα, ὅσα αὐτοῦ εὑρίσκομεν. Τοῖς δὲ ἂν ἀντιλέγουσιν ὅτι· οὐκ ἂν δίκαιον εἴη τῇ [6] γλώττῃ χρῆσθαι πολλαῖς διαλέκτοις [7] διαπεποικιλμένῃ, ἃς οὐδὲν ἧττον ἀλλήλων διαφερούσας ἔχομεν ἢ καὶ οἱ Ἕλληνες, ἀποκρίνομαι ὅτι ταῦτ ἂν καλῶς ἐπανορθοῖμεν, εἰ τὰ ὀνόματα οὕτω ποιοῖμεν ὥσπερ σῖτά τινα, ἃ ἔξωθεν εἰσκομίσαντες ἀρτύομεν ἡσθησόμενοι, οὐχὶ κατὰ τὸν τρόπον ἐκείνων, ἐξ ὧν ἐλάβομεν, ἀλλὰ κατὰ τὸν ἡμέτερον.

Traduit d'Henri Estienne, *Conformité du langage français avec le grec*, — d'après M. René Pichon.

[1] Voir le texte dans le bulletin de janvier 1893, p. 31.

[2] C'est tout à fait le sens du moyen : *prendre pour soi.*

[3] Et non τὴν ἡμῶν ; le génitif des pronoms personnels non réfléchis se place avant ou après le nom, sans article.

[4] L'infinitif est incorrect parce que ce *désir* de l'auteur n'est pas *une vague possibilité*, mais *un fait précis.* Cf. Ragon, § 254.

[5] Nous ne conservons pas la *langue* comme sujet de *avoir*, parce que l'écrivain ne semble pas tenir à cette personnification, puisqu'il l'abandonne aussitôt : mais nous gardons avec soin l'image du *logis* continuée plus loin (*chez soy, chez nous*).

[6] *L'article indéfini* du français (*une*) se rend en grec par *l'article défini*, toutes les fois qu'il désigne, comme ici, un objet bien déterminé.

[7] Nous sommes bien obligés d'employer ce mot alexandrin, car c'est le seul. N'oublions pas toutefois qu'il est du féminin : ἡ διάλεκτος.

Digitized by Google

8 devoirs corrigés : 2 d'agrégation, 6 de licence.

Le seul devoir de licence qui ait dépassé la moyenne est celui de M. Arnaud, étudiant libre à la Faculté des lettres de Poitiers, avec la note 14.

Nous attendons maintenant la fin du passage d'Henri Estienne, texte de la 5e série, bulletin de février, p. 63. On voudra bien y corriger deux errata : 1° 5e ligne, au lieu de *nostre pays, Et si quelqu'un*, lire : *nostre pays; et si quelqu'un.*

2° Avant-dern. l., au lieu de *il se peust*, lire *il ne peust.*

Erratum du dernier corrigé, bulletin de mars, p. 103, l. 5 du corrigé : au lieu de lire παρέξαι, lire παρασχεῖν.

Nous recommandons aux travailleurs du thème grec un article intéressant de *M. Victor Glachant*, intitulé : *Quelques mots sur l'histoire du thème grec* dans la Revue universitaire du 15 mars dernier.

Louis Arnould.

Sujets de composition de la 7e série.

AGRÉGATION ET LICENCE

Composition latine (licence et agrégation des lettres) : Recte Macrobium grammaticum in Virgili Aeneide admiratum esse rerum divinarum scientiam, quum professus sit ab eo *doctissime jus pontificium in multa ac varia operis parte servatum fuisse*, demonstrabitur.

Version latine (agrégation des lettres et de grammaire) : Principium iure tribuetur homini, cuius causa videtur cuncta alia genuisse natura, magna sæva mercede contra tanta sua munera, non ut sit satis æstimare, parens melior homini an tristior noverca fuerit; ante omnia unum animantium cunctorum alienis velat opibus; ceteris *sua* varie tegimenta tribuit, testas, cortices, spinas, coria, villos, sætas, pilos, plumam, pinnas, squamas, vellera; truncos etiam arboresque cortice, interdum gemino, a frigoribus et calore tutata est : hominem tantum nudum et in nuda humo natali die abicit ad vagitus statim et ploratum, nullumque tot animalium aliud ad lacrimas, et has protinus vitæ principio; at hercule risus præcox ille et celerrimus ante XL diem nulli datur; ab hoc lucis rudimento quæ ne feras quidem inter nos genitas vincula excipiunt et omnium membrorum nexus, itaque feliciter natus iacet manibus pedibusque devinctis, flens, animal ceteris imperaturum, et a suppliciis vitam auspicatur unam tantum ob culpam, qua natum est. Heu demomtiam ab his initiis existimantinm ad superbiam se genitos! prima roboris spes primumque temporis munus quadripedi similem facit. Quando homini incessus! quando vox! quando firmum cibis os! quamdiu palpitans vertex, summæ inter cuncta animalia inbecillitatis indicium! iam morbi tot atque medi-

Digitized by Google

cinæ tot contra mala excogitatæ, et hæ quoque subinde novitatibus victæ! et cetera sentire naturam suam, alia pernicitatem usurpare, alia præpetes volatus, alia rare, hominem nihil scire nisi doctrina, non fari, non ingredi, non vesci, breviterque non aliud naturæ sponte quam flere; itaque multi exstitere qui non nasci optimum censerent aut quam ocissime aboleri : uni animantium luctus est datus, uni luxuria, et quidem innumerabilibus modis ac per singula membra, uni ambitio, uni avaritia, uni immensa vivendi cupido, uni superstitio, uni sepulturæ cura atque etiam post se de futuro; nulli vita fragilior, nulli rerum omnium libido maior, nulli pavor confusior, nulli rabies acrior; denique cetera animantia in suo genere probe degunt; congregari videmus et stare contra dissimilia; leonum feritas inter se non dimicat, serpentium morsus non petit serpentes, ne maris quidem beluæ ac pisces nisi in diversa genera sæviunt; at hercule homini plurima ex homine sunt mala.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

THÈME LATIN. — RACINE, 1re Préface de *Britannicus :* « De tous les ouvrages que j'ai donnés au public... je n'ai point de réparation à lui faire. »

LICENCE

DISSERTATION FRANÇAISE. — « En quoi consiste l'originalité de l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague ? En d'autres termes, par quoi se distingue-t-elle des autres oraisons funèbres prononcées par Bossuet? »

QUESTION DE GRAMMAIRE. — La conjonction en grec et en latin.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Les principaux vers iambiques.

LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE ANCIENNE. — Exposer les causes de la ruine de l'empire romain.

HISTOIRE MODERNE. — Les parlements et la royauté française au XVIIIe siècle.

GÉOGRAPHIE. — L'Egypte.

LICENCE PHILOSOPHIQUE

1. Exposer et apprécier les différentes définitions de l'âme données par les philosophes.
2. Psychologie de Descartes.

CERTIFICAT D APTITUDE.

Version allemande.

Lied eines Armen.

1. Ich bin so gar ein armer Mann
Und gehe ganz allein.
Ich moechte wohl nur einmal noch
Recht frohen Muthes sein !

2. In meiner lieben Eltern Haus
War ich ein frohes Kind;
Der bittre Kummer ist mein Theil,
Seit sie begraben sind.

Digitized by Google

3. Der Reichen Gaerten seh' ich blüh'n,
Ich seh' die goldne Saat;
Mein ist der unfruchtbare Weg,
Den Sorg' und Mühe trat.

4. Doch weil' ich gern mit stillem Weh
In froher Menschen Schwarm,
Und wünsche jedem guten Tag,
So herzlich und so warm.

5. O reicher Gott! Du liessest doch
Nicht ganz mich freudenleer;
Ein süsser Trost für alle Welt
Ergiesst sich himmelher:

6. Noch steigt in jedem Doerflein ja
Dein heilig Haus empor;
Die Orgel und der Chorgesang
Ertoenet jedem Ohr.

7. Noch leuchtet Sonne, Mond und Stern
So liebevoll auch mir,
Und wenn die Abendglocke hallt,
Da red' ich, Herr, mit dir.

8. Einst oeffnet jedem Guten sich
Dein hoher Freudensaal;
Dann komm' auch ich im Feierkleid
Und setze mich ans Mahl.

(UHLAND).

FIN.

Version anglaise.

Birds of Passage.

1. Black shadows fall
From the lindens tall,
That lift aloft their massive wall
Against the southern sky;

2. And from the realms
Of the shadowy elms
A tide-like darkness overwhelms
The fields that round us lie.

3. But the night is fair,
And everywhere
A warm, soft vapour fills the air,
And distant sounds seem near;

4. And above, in the light
Of the star-lit night,
Swift birds of passage wing their flight
Through the dewy atmosphere.

Digitized by Google

5. I hear the beat
Of their pinions fleet,
As from the land of snow and sleet
They seek a southern lea.

6. I hear the cry
Of their voices high
Falling dreamily through the sky,
But their forms I cannot see.

7. O, say not so!
Those sounds that flow
In murmurs of delight and woe
Come not from wings of birds.

8. They are the throngs
Of the poet's songs,
Murmurs of pleasures, and pains, and wrongs,
The sound of wingèd words.

9. This is the cry
Of souls, that high
On toiling, beating pinions fly,
Seeking a warmer clime.

10. From their distant flight
Through realms of light
It falls into our world of night,
With the murmuring sound of rhyme.

(LONGFELLOW.)

FIN.

Composition française.

Étude comparée sur la forme et l'emploi des pronoms personnels, démonstratifs, relatifs et interrogatifs — dans l'anglais et le français, ou dans l'allemand et le français — au choix du candidat.

Le jeudi 15 juin, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude allemand.

Le jeudi 22 juin, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude anglais.

Nous rappelons que les conférences préparatoires à l'agrégation auront lieu le 8 et le 22 juin.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

MAI 1893. ONZIÈME ANNÉE. — N° 5.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Le livre de M. Parmentier intitulé : *A Short History of the English Language and Literature fort the use of French students* vient d'être inscrit par la *Commission consultative* qui siège au ministère de l'instruction publique sur le catalogue des livres des Bibliothèques de quartier.

* * *

Le nombre des candidats au baccalauréat à examiner par la Faculté des lettres de Poitiers dans la session de juillet-août 1893 est de 1128 pour le baccalauréat classique, et de 164 pour le baccalauréat moderne.

* * *

Les candidats admissibles des différents centres seront appelés à subir l'examen oral dans l'ordre suivant :

1° Angoulême ; 2° Tours ; 3° la Rochelle ; 4° Limoges ; 5° Poitiers ; 6° Châteauroux ; 7° La Roche-sur-Yon ; 8° Niort.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LA VERSIFICATION DE LA FONTAINE

(Suite.)

N° 6 6 — 2

Ne me retarde point, | de grâce, I, 176, 7.
Il ne tiendra qu'à vous, beau sire, I, 71, 13.
Si ce qu'on dit d'Ésope est vrai, I, 191, 1

Il faut ajouter aussi les vers qui présentent deux césures.

N° 7 1 — 2 — 5

Hé | bonjour | Monsieur du Corbeau, I, 63, 5.
Eh la peur se corrige-t-elle ? I, 172, 12.
Oh ! dit-il, j'en fais faire autant, I, 173, 26.
Puis enfin se mettent en quête, I, 256, 27.
L'âne un jour pourtant s'en moqua, II, 299, 2.

N° 8 1 — 3 — 4

Sont | disait-il, | bien malheureux, I, 172, 6.
Et parmi nous la Providence, I, 168, 13.
Puis ressortant font quatre pas, I, 256, 26.
Crut pour ce coup, que ses malheurs, II, 364, 52.

N° 9 1 4 3

Qui | voulant en faire | à sa tête, I, 159, 14.
Lui, le conducteur et l'éponge, I, 159, 24.

N° 10 1 5 2

Quoi ? | Ce n'est pas encore | beaucoup, I, 230, 14.
Elle et Que-si Que-non son frère, II, 69, 6.

N° 11 2 — 2 — 4

Le Chêne | un jour | dit au Roseau, I, 126, 1.
Par monts, par vaux, et par chemins, I, 159, 8.
que bien, que mal, elle arriva, II, 365, 61.

N° 12 2 — 3 — 3

Lui tint | à peu près | ce langage, I, 63, 4.
Les dieux, sa maîtresse, et son roi, I, 98, 2

Digitized by Google

Portait,	comme on dit,	les bouteilles, I, 159, 6.
Chassant	devant lui	l'autre bête, I, 159, 13.
Pondait	tous les jours	un œuf d'or, I, 405, 4.
On mit	près du but	les enjeux, II, 32, 10.
Se fit,	un beau jour,	amener, III, 124 3.

N° 13 2 4 2

disant : Regardez-bien, ma sœur, I, 66, 6.

N° 14 3 1 4

Près de là | passe | une Cigogne, I 230, 7.

N° 15 3 2 3

Se croyant,	pour elle,	un colosse, I, 78, 24.
Et je crois	qu'à moins	on s'effraye, I, 95, 16.
Répliqué,	crié,	tempêté, I, 137, 10.
Se pressa,	dit-on,	tellement, I, 229, 3.
Bon soupé,	bon gîte,	et le reste, II, 362, 17.

N° 16 4 2 2

Laissez-leur prendre | un pied | chez vous, I, 147, 19.

Certains de ces petits vers comptent jusqu'à trois césures.

N° 17 1 — 1 — 2 - 4

L'un | doux, | bénin | et gracieux, II, 16, 8.

N° 18 2 | 2 | 1 — 3

Un songe | un rien | tout | lui fait peur, II, 268, 30.
S'écrie, et dit : Ah! si j'étais, III, 280, 71.

N° 19 0

Enfin quelques-uns, mais en fort petit nombre ne présentent pas la moindre césure :

Qui le fait pleurer de tendresse, I, 72, 31.
Selon les lois municipales, I, 192, 12.

Un vers aussi simple a bien ces « grâces légères, » que La Fontaine reconnaît à ses fables (II, 209, 2) Ces coupes différentes permettent au poète de varier à l'infini les effets qu'il veut rendre. Même dans de longues suites d'octosyllabes, on ne sent pas la moindre monotonie, parce que rien ne ressemble moins au rythme 3-5 que le rythme 4-4, etc. Ainsi nous pouvons définir une partie de cette grâce in-

Digitized by Google

définissable du début de la fable des deux pigeons, en remarquant qu'elle consiste en ceci : nous entendons d'abord trois vers de césures différentes ; puis le quatrième, écrit sur le même rythme que le premier, forme harmonieusement la période,

3-5 Deux pigeons | s'aimaient d'amour tendre.
2-6 L'un d'eux, s'ennuyant au logis,
4-4 Fut assez fou pour entreprendre
3-5 Un voyage en lointain pays, II, 361.

De même dans le morceau suivant, l'apparente simplicité du récit est compatible avec un raffinement caché dans le mélange du rythme :

2-2-4 Le chien | parlait | très à propos
5-3 Son raisonnement pouvait être
2-6 Fort bon dans la bouche d'un maître,
1-2-5 Mais, n'étant que d'un simple chien
3-5 On trouva qu'il ne valait rien :
4-4 On vous sangla le pauvre drille, III, 115.

Le *je ne sais quoi* qui nous charme dans La Fontaine, ne serait-il pas souvent le plaisir inconscient que nous causent ces coupes si variées, que nous ne songeons pas à analyser dans leurs divers éléments, mais qui nous caressent l'oreille, et dont la synthèse harmonieuse éveille en nous l'impression confuse de la beauté ?

A coup sûr nous voilà bien loin de Malherbe : il y a entre ses vers alignés au cordeau, et les césures si variées de La Fontaine, la même différence qu'entre un canal régulier, rectiligne, fut-ce celui de Versailles, et la rivière capricieuse, et pleine de méandres, celle qu'aiment les vrais poètes [1].

[1] J'ai lu quelque part (est-ce dans About, est-ce dans M. Taine ?), qu'un entomologiste, ayant pris un papillon superbe, qui faisait l'admiration de ses amis, les convia le lendemain à un beau spectacle : il devait leur montrer le papillon « préparé ». A l'heure dite, les amis purent contempler sur une feuille de papier blanc, de petites taches grisâtres disséminées ; c'était le papillon préparé scientifiquement.

Commettons-nous, dans cette dissection d'un vers de La Fontaine un pareil crime de lèse-beauté ? Je ne crois pas. On admire plus profondément un poète, quand, après avoir étudié pour ainsi dire son anatomie,

Disjecti membra poetæ

On le contemple ensuite dans son ensemble. Dans tous les ateliers de peinture, il y a un écorché à côté de l'Apollon. Et la structure de l'un fait comprendre la beauté de l'autre.

Digitized by Google

§ VI.

L'ENJAMBEMENT.

On conçoit qu'un vers aussi libre n'ait pas craint de déborder sur son voisin, en d'autres termes que l'enjambement figure souvent dans les œuvres de La Fontaine, si souvent, même, que les critiques les plus conservateurs, les adversaires les plus intraitables de l'enjambement, ont bien été obligés de constater sa présence dans les œuvres de notre poète. Seulement, ne pouvant le nier, ni contester que La Fontaine fut un grand poète, ils ont essayé de se tirer d'affaire en prétendant qu'il n'avait travaillé que dans un petit genre; que ce qui était interdit dans les *grands* genres était admissible dans les *petits* : et Richelet de dire avec une condescendance dédaigneuse : « L'enjambement se souffre dans les fables et dans les vers familiers[1]; » et Quicherat de reprendre cette théorie bizarre : « L'enjambement n'est pas proscrit d'une manière aussi rigoureuse des genres *simples*, tels que la comédie, la fable, le conte[2]. » Cela permet en effet d'affirmer que les grands poètes n'ont jamais commis ce genre de fautes, bon pour de simples romantiques.

Pouvons-nous admettre encore cette classification de grands et de petits genres? y a-t il autre chose que de grands et de petits poètes? Les exemples tirés d'un petit genre traité par un grand écrivain ne sont-ils pas infiniment plus probants que ceux qui figurent dans un grand genre traité par un petit poète? Une fable sans défaut vaut seule la Henriade. Ce qui a paru excellent à La Fontaine ne me paraît à dédaigner pour aucun poète, si grand qu'il soit, et si grand genre qu'il traite, tragédie, ode, épopée, encore moins pour de simples auteurs de versifications.

Pour étudier l'enjambement dans La Fontaine, nous ne tiendrons pas très grand compte des signes de ponctuation. Ils n'ont pas toujours au XVII^e^ siècle la même valeur que de notre temps. C'est ainsi que le point et virgule est employé quelquefois là où une simple virgule nous paraîtrait fort suffisante. C'est ainsi que du vivant de La Fontaine on ponctuait ainsi ce vers :

Quant au Chat; c'est sur nous qu'il fonde sa cuisine[3].

Ici encore, le sens sera notre guide, pour rechercher les véritables enjambements; et, dans cette classe, nous croyons pouvoir ranger,

[1] *Traité* de la versification française, p. 31 dans le *Dictionnaire des rimes*. Ed. de 1751.
[2] P. 69-70
[3] Ed. M. L. I, 166 : dans l'Edition de Malherbe, Barbin 1689, le point virgule est souvent mis à la place d'une virgule.

Digitized by Google

comme nous l'avons déjà vu pour Corneille, tous les cas où le sens, sans être rigoureusement terminé avant la fin du second vers, est pourtant suspendu un instant, pour reprendre ensuite ; où les mots qui commencent le second vers se rattachent plus étroitement à ce qui précède qu'à ce qui suit. Richelet lui-même convient qu'il y a de véritables enjambements en pareil cas :

Car l'huître tout d'un coup |
Se referme ; || et voilà ce qui fait l'ignorance, II, 255, 33.
Un rat des plus petits voyait un éléphant |
Des plus gros, || et raillait le marcher un peu lent, II, 287, 1 .
Ce corps demeurera |
Bientôt à sec, || et ce sera
Provision pour la semaine, II, I, 228, 25.
Elle lui dit adieu, prend sa volée et rit
De l'homme, | qui, confus, des yeux en vain la suit, II, 466, 90,
Et quant au canal, c'est celui
Que chacun sait, | le livre des Maximes, I, 93, 27.
Cul-de-jatte, gouteux, manchot, pourvu qu'en somme
Je vive, | c'est assez, je suis plus que content, I, 106, 14.

Quelquefois, l'enjambement n'est pas isolé, et c'est une série d'enjambements qui se succèdent[1] ; et pourtant la pensée ne se rompt pas avec ces mesures brisées Ou, pour mieux dire, la mesure n'est pas brisée : les vers se suivent presque sans discontinuité comme ces grandes houles de mer qui se poursuivent par ondulations ininterrompues. Il faudrait avoir l'esprit fermé à toutes les jouissances que donnent les beaux vers pour marquer un temps d'arrêt à chacune de ces rimes, et ne pas conserver, par la lecture, cette continuité de la période poétique.

Quant aux rejets et enjambements formels, aussi audacieux que ceux des romantiques et des parnassiens, ils sont, non pas une exception, mais un procédé dont La Fontaine use librement, et souvent : en voici trois ou quatre spécimens :

Gageons, dit celle-ci, que vous n'atteindrez point
Sitôt que moi ce but. — Sitôt ? Êtes vous sage ? II, 32, 4.
Quelles rencontres dans la vie
Le sort causé ! Hippocrate arriva dans le temps, II, 344, 29.
On l'appelle nouvelle : en avez vous ou non
Ouï parler ? Ils disent donc, etc., II, 460, 29.
Je ne sais quoi plus vif et plus mobile encor
Que le feu ; car enfin, si le bois fait la flamme, etc , II, 476, 211.

[1] I, 217, 14-21. Ed. Taine, p. 303-304.

Digitized by Google

Comme les questions des pourcentage sont très importantes en pareil cas, j'ajouterai qu'il m'est impossible de donner la liste complète de ces enjambements, ni même d'en indiquer en note les références, car (on voudra bien m'en croire sur ce point), j'en ai compté plus de deux cents exemples uniquement dans les fables.

Dans les Contes, la préférence marquée de La Fontaine pour le rejet est encore plus frappante. Il n'y a pour ainsi dire pas de pages où l'on n'en rencontre quelques-uns, très nettement coupés, et souvent rapprochés les uns des autres.

Dans les épîtres familières, on trouve nombre de cas semblables.

A ces différents enjambements on pourrait objecter la distinction de Richelet, Quicherat et consorts, et remarquer que presque tous viennent de vers libres, des fables, des contes, et autres petits genres. Mais il faut remarquer que l'enjambement apparaît même dans les pièces plus relevées, dans des comédies écrites en Alexandrins, en particulier dans la plus jolie, *Clymène*.

Et si l'on m'objecte encore que cela ne se trouve que dans une comédie, que l'enjambement y est admis par la critique la plus conservatrice, que de pareils exemples ne prouvent donc rien, je répondrai avec La Fontaine :

> Censeurs, en voulez-vous qui soient plus authentiques
> Et d'un stile plus haut ? En voici :

Dans son *Achille*, La Fontaine, quoiqu'il en ait paru dire dans une préface de ses Contes, « se pardonne » très bien des enjambements, et croit fort justement que ce qui est à sa place dans une fable n'est pas déplacé dans une tragédie :

> Tant que nous le verrons sur ces rives fatales,
> Je craindrai pour ses jours. Vous voyez qu'au danger, etc., VII, [600, 53.

On voit donc que de libertés La Fontaine a su prendre avec les lois de Malherbe. Reste à savoir s'il est allé jusqu'à la licence.

§ VII

LES LICENCES.

Nous avons déjà vu que, dans une de ses lettres familières, La Fontaine traitait d'une façon assez cavalière l'orthographe des noms propres Il ne faudrait pourtant pas convertir une boutade en règle générale et en conclure que La Fontaine a pris avec l'orthographe de son temps, flottante du reste, des libertés excessives.

Digitized by Google

De tous les cas où la graphie de La Fontaine nous paraît présenter quelque anomalie, un petit nombre seulement s'écartent assez de la pratique courante de ses contemporains et de son usage personnel en prose pour constituer des licences bien caractérisées.

Lorsqu'il fait rimer *bors* avec *trésors* (VIII, 356, 4); *Normant* avec *enseignement* (II, 33, 36, et note); *parêtre* avec *estre* (II, 281, 20); *Sémèle* avec *zèle* (VI, 173, 9); *volatille* avec *famille* (III, 256, 87), lorsqu'il met, pour éviter l'hiatus :

Une *Fourmis* y tombe, I, 164, 3.

lorsque, pour esquiver un pied de trop, il écrit : *Tartufs* (II, 426, 3); *rustic* (V, 487, 32), il faut bien reconnaître que ce sont là des licences formelles. Pour moi du moins je n'ai pu trouver d'autre explication à ces singularités. Mais il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, avec une connaissance plus approfondie de l'histoire de la langue, on arrive à expliquer ces cas embarrassants d'une façon très naturelle, car on peut dire qu'en règle générale il n'y a pas de licence d'orthographe dans les vers de La Fontaine.

Ce qui ferait croire souvent à un excès de liberté dans sa façon d'écrire les mots, n'est qu'une suite de l'orthographe phonétique. La Fontaine ayant une tendance, toute naturelle chez un poète, à écrire les mots comme ils se prononcent. C'est pour cela que La Fontaine ne se permet pas une exception, mais suit une véritable règle, lorsqu'il fait rimer *treuve* avec *veuve* (I, 193, 35); *craistre* avec *maistre* (III, 98, 53); *etrète* et *retraite* (I, 225, 6 ; *émûte* et *dispute* (II, 135, 1).

Il n'y a pas non plus de licence de prononciation dans La Fontaine, pour la bonne raison qu'il n'y a pas alors de prononciation officielle qui s'impose, la Cour ne prononçant pas comme la Ville qui n'adopte pas toutes les prononciations de province, et les grands poètes de la première moitié du siècle, Corneille, Molière et La Fontaine se reconnaissent le droit de conserver certains provincialismes.

Pour les licences de syntaxe, la seule manière d'étudier cette question consisterait à faire toute une étude sur la syntaxe de La Fontaine. Il est inutile de refaire ce qui a été bien fait. Je me contenterai de renvoyer à l'étude de Maury-Laveaux, à l'introduction grammaticale du Lexique de La Fontaine dans l'édition Régnier. Du reste, lorsqu'on compare les différentes grammaires de nos grands écrivains, on constate entre elles une ressemblance qui va presque jusqu'à l'identité, l'orignalité de leur style tenant en général à des différences d'esprit et de génie, plutôt qu'à des singularités grammaticales.

C'est ainsi que pour la question spéciale des inversions nous constatons chez La Fontaine ce que l'on peut retrouver chez Corneille, chez Molière et chez les autres : pour une grande majorité d'inver-

Digitized by Google

sions insignifiantes, qui n'ajoutent ni n'enlèvent rien à la pensée, il y en a quelques-unes qui sont inutilement embrouillées :

Et si de t'agréer je n'emporte le prix, I, 56, 15.

D'autres sont désagréables, comme celle-ci :

Et puis, passer pour simple envers moi tu prétends, VII, 87, 1355.
Un certain nombre enfin, chose plus grave, rendent la pensée [très obscure :
Qu'y ferait-on? vice n'est pauvreté, IX, 18, 13.

(*A suivre.*)

KURZE GESCHICHTE DER DEUTSCHEN LITTERATUR

VON EINEM FRANZOSEN

(A la veille des examens du baccalauréat, nous croyons être agréable à nos lecteurs en mettant à leur disposition un chapitre inédit du livre de M. Jacques Parmentier annoncé dans notre dernier numéro ; c'est celui qui a pour objet Gœthe et Schiller. La plupart des ouvrages allemands à traduire et à expliquer sont de ces deux auteurs. Les candidats trouveront dans cet extrait bien des choses qui pourront leur servir.)

ZEHNTES KAPITEL

GOETHE UND SCHILLER

1. — Goethe und Schiller sind die groessten Dichter Deutschlands. In ihrem Leben waren sie Freunde, und seit ihrem Tod erinnert der Name des einen bestaendig an den Namen des andern. In einer Litteraturgeschichte geziehmt es sich, sie mit einander Hand in Hand dem Leser vorzufuehren.

« Am 28 August 1749 », schreibt Goethe, « Mittags mit dem Glockenschlag Zwoelf, kam ich in Frankfurt am Main auf die Welt. Die Constellation war glücklich: die Sonne stand im Zeichen der Jungfrau und culminierte für den Tag; Jupiter und Venus blickten sie freundlich an, Merkur nicht widerwaertig; Saturn und Mars verhielten sich gleichgültig : nur der Mond, der so eben voll ward, übte die Kraft seines Gegenscheines um so mehr, als zugleich seine Planetenstunde eingetreten war. Er widersetzte sich daher meiner Geburt, die nicht eher erfolgen konnte, als bis diese Stunde vorübergegangen ». (*Aus meinem Leben*).

Digitized by Google

Diese glücklichen Aspekten der Geburtsstunde Goethes sind für ihn das Bild seines glücklichen Lebens geworden.

Sein Vater war kaiserlicher Rath und lebte in wohlhabenden Verhaeltnissen. Die Eigenthümlichkeiten beider Eltern fanden sich in dem Sohne verschmolzen; dies hat Goethe in folgenden Versen gut ausgesprochen :

Vom Vater hab ich die Statur,
Des Lebens ernstes Führen;
Vom Mütterchen die Frohnatur
Und Lust zu fabulieren.

Des Knaben Schoenheit erregte Bewunderung, waehrend sein Geist früh die ruhmvolle Zukunft verrieth. Seine Familie und die alte Kaiserstadt enthielten vieles, was geeignet war, den Dichtergenius in ihm zu wecken und mit reichem Inhalte zu erfüllen. Die ersten Gesaenge von Klopstocks Messias übten auf ihn eine ausserordentliche Wirkung, und die Thaten des grossen Preussenkoenigs im siebenjaehrigen Kriege begeisterten ihn aufs hoechste. Waehrend dieses Krieges wurde Frankfurt von den Franzosen überrumpelt und militaerisch besetzt; der Koenigslieutenant Graf Thorane bezog einen Theil des Goetheschen Hauses und als Kunstfreund sammelte um sich die berühmtesten Maler von Frankfurt und Darmstadt zur Ausführung einer Reihe von Bildern. Der junge Wolfgang durfte oft in Künstler-Kreisen und Werkstaetten weilen, wodurch die Liebe zur Kunst früh geweckt und sein Geschmack gebildet wurde

Als Kind schon liess sich in ihm eine besondere Lust an theatralischen Darstellungen erblicken; dieseble wurde durch seine Grossmutter gefoerdert. « Sie wusste uns, erzaehlt er, mit allerlei Kleinigkeiten zu beschaeftigen und mit allerlei guten Bissen zu erquicken. An einem Weihnachtsabende jedoch setzte sie allen ihren Wolthaten die Krone auf, indem sie uns ein Puppenspiel vorstellen liess und so in dem alten Hause eine neue Welt erschuf. Dieses unerwartete Schauspiel zog die jungen Gemüther mit Gewalt an sich; besonders auf den Knaben machte es einen sehr starken Eindruck, der in eine grosse langdauernde Wirkung nachklang. » Die franzoesische Bühne, welche durch die Einquartierung herbeigezogen wurde, regte in dem Knaben diese Lust aufs neue an; dazu kam noch die Kenntniss der franzoesischen Sprache, so dass er sogar ein Stück in derselben entwarf. In seiner Muttersprache dichtete er eine Anzahl geistlicher Oden und Lieder, unter denen sich nur die *Hoellenfahrt Christi* erhalten hat.

2. — Als Jüngling von sechzehn Jahren bezog Goethe die Uni-

Digitized by Google

versitaet Leipzig, um die Rechte zu studieren. Er fand an der Rechtswissenschaft nur wenig Geschmack, liess aber seiner Neigung für die Kunst freien Lauf. Im Frühling 1770 begab er sich nach Strassburg, um seine juristischen Studien zu vollenden. Hier lernte er Herder kennen, der auf ihn tiefe und nachhaltige Einwirkung übte. Das Strassburger Münster bewegte ihn zu seinem Aufsatz *Von deutscher Baukunst*. Zu dieser Zeit arbeitete er schon an der Tragoedie **Faust**, die er aber erst kurz vor seinem Tode abschloss. Nachdem er wieder nach Frankfurt zurückgezogen, gab er 1773 die Rittertragoedie **Goetz von Berlichingen** und das Jahr darauf den Roman **Werthers Leiden** heraus. Dadurch wurde Goethe ein berühmter Mann und blieb es. Im Jahre 1775 lud ihn der Herzog Karl August von Weimar zu sich ein. Weimar wurde von nun an seine zweite Heimath

Goethe wurde des Herzogs vertrautester Freund Zum geheimen Rath und spaeter zum Kammerpraesidenten, der hoechsten Stellung im Herzogthum, ernannt, entwickelte er eine reiche Thaetigkeit und leistete ausserordentlich viel in dem kleinen Lande. Sein dichterisches Wirken wurde dadurch nicht gehemmt. Waehrend den elf Jahren, die er in Weimar zubrachte, enstanden einige seiner schoensten Balladen, u. a. der **Erlkoenig**. Dazu kam auch das Gedicht *Hans Sachsens poetische Sendung*, wodurch dem alten Meistersaenger ein würdiges Denkmal gesetzt wurde.

In seiner Werkstatt Sonntags früh
Sthet unser theurer Meister hie,
Sein schmutzig Schurzfell abgelegt.
. . . . . .
. . . . . .
Da droben in den Wolken schwebt
Ein Eichkranz, ewig jung belaubt,
Den setzt die Nachwelt ihm aufs Haupt.

In diesem Zeitraum wurden auch Iphigenie, Tasso, Wilhelm Meisters Lehrjahre und Egmont theilweise begonnen, theilweise in ihrer ersten Form vollendet

3. — Italien war schon lange das Land Goethes Sehnsucht. Da zu Weimar die Last der Geschaefte und Zerstreuungen immer zunahm, machte er sich 1786, in aller Kraft des Mannesalters, auf und reiste nach Italien. Die Naturschoenheiten dieses Landes und die Kunstschaetze aller Art machten ihn überselig; anderthalb Jahre schwelgte er dort im Genusse des Schoenen. Was er waehrend dieser Zeit erlebt und erfahren, hat er in seiner **Italiaenischen Reise** erzaehlt. Gegen Ende April 1788 verliess er schmerzlich bewegt Rom. Dies

Digitized by Google

Gefühl hat er in ein paar schoenen Distichen der Nachwelt überliefert :

Wandelt von jener Nacht mir das traurige Bild vor die Seele,
Welche die letzte für mich war in der Roemischen Stadt,
Wiederhol 'ich die Nacht, wo des Theuren soviel mir zurücklblieb,
Gleitet vom Auge mir noch jetzt eine Thraene herab.

Nach seiner Rückkehr vollendete er das schon in Italien sehr gefoerderte Drama **Torquato Tasso** und liess es 1790 in fünffüssigen Iamben erscheinen. In Italien hatte er **Iphigenie** auch in fünffüssige Iamben umgesetzt und **Egmont**, dem er die Form der Prosa beibehielt, vollendet.

Um diese Zeit brach die franzoesische Revolution aus. Durch die Wechselfaelle des Krieges wurde 1792 Goethe bewegt, den Feldzug des preussischen Heeres gegen Frankreick mitzumachen. In demselben hielt er ein Journal, das ihm acht und zwanzig Jahre spaeter (1820) dazu diente, seine **Campagne in Frankreich** zu schreiben.

4 — Im Jahre 1794 traten Goethe und Schiller, die sich schon früher kennen gelernt, einander naeher. Beide lebten fortan in ununterbrochenem brieflichem Verkehr und seit 1799, in welchem Jahre Schiller ganz nach Weimar übersiedelte, in fast taeglichem persoenlichem Umgang.

Durch Schillers Einfluss begann für Goethe eine zweite Jugend. Beide Naturen ergaenzten sich gegenseitig aufs glücklichste. Vereint gaben die Dichter die **Horen**, eine periodische Zeitschrift, heraus (1795-1797); an dieselben schloss sich ein **Musenalmanach** an. Durch beide Zeitschriften sollte der Geschmack des Publikums gehoben werden; der Erfolg aber entsprach den gehegten Erwartungen nicht. In den Horen erschienen Goethes **Roemische Elegieen**, und in dem Musenalmanach seine **Venitianischen Epigramme**. Gemeinschatlich veroeffentlichten Goethe und Schiller im Musenalmanach eine Reihe Spottgedichte, die **Xenien** (Gastgeschenke), Epigramme nach dem Vorbilde Martials, wo alles Unbedeutende und Mittelmaessige in der Litteratur gegeisselt wurde. Anlass zu solcher strengen Kritik gab der Misserfolg der Horen, den die beiden Dichter ausschliesslich der Dummheit des Publikums zuschrieben.

Im Jahre 1796 vollendete Goethe **Wilhelm Meisters Lehrjahre**, einen Roman, den er schon zwanzig Jahre früher begonnen hatte. Diese Geschichte kann nur für sittlich starke Leser passen : Wilhelm, ein junger, reicher Kaufmann, meint, er sei zum Schauspieler berufen und schliesst sich einer Wandertruppe an. Sein

Digitized by Google

Geld und seine Schoenheit machen ihn da beliebt, obgleich er nicht zur Mimik taugt; er treibt ein leichtfertiges Leben, bis er eine feingebildete Graefin geangelt hat und sie als Gattin heimführt; alsdann verlaesst er die Truppe. — Der mit Goethes Biographie bekannte Leser erkennt gar bald in Wilhelm den Dichter selbst, der in der That nur sein eigenes unruhiges Jünglingsleben darstellt.

5. — Im Frühling 1797 dichtete Goethe das idyllische Epos **Hermann und Dorothea**. Der grosse Beifall, den Voss durch seine *Luise* geerntet hatte, regte ihn dazu an. Das Gedicht besteht aus neun Gesaengen, nach den Namen der neun Musen in folgender Ordnung betitelt: Kalliope, Terspsichore, Thalia, Euterpe, Polyhymnia, Klio, Erato, Melpomene und Urania. Das Versmass der Dichtung ist der Hexameter, der Inhalt folgender:

Auswanderer haben sich zur Kriegszeit in ein Staedtchen unweit des rechten Rheinufers geflüchtet. Die Bewohner des Ortes kommen, sie zu sehen und zu unterstützen. Auch Hermann, der Sohn des Wirthes, eilt herbei. Er wird von Mitleid erfüllt. Besonders rührt und gewinnt ihn ein Maedchen, das einer kranken Frau mit voller Hingebung beisteht. Er gesteht seinen Eltern, dass er diese gute treue Seele lieber ehelichen wolle, als die ihm vorgeschlagene unertraegliche Nachbarstochter. Die Mutter ist es zufrieden, der Vater aber schüttelt den Kopf. Doch beraeth er sich mit dem Pfarrer und dem Apotheker des Staedtchens. Diese sprechen ihm zu und holen mit Hermann die bereits abgereisten Auswanderer wieder ein. Hermann bringt Dorothea zum Vater, und dieser giebt nun seine Einwilligung.

Die Zeichnung der Charaktere ist trefflich und die Sprache so schoen, wie, mit Ausnahme der *Glocke* von Schiller, in keinem andern deutschen Gedichte.

6. — Durch Schillers Tod (805) entstand in Goethes Leben eine unausfüllbare Lücke. Der Krieg führte Deutschlands Erniedrigung her. Goethe vertiefte sich in eine litterarisch philosophische Arbeit, die **Wahlverwandtschaften**, einen Roman, dem er diesen Titel gab, weil er behauptete, es gebe Menschen, die sich zu einander besonders angezogen fühlen, durch eine aehnliche Verwandtschaft, wie sie uns die Chemie von vielen Naturstoffen oder Elementen lehrt. Dieser Roman ist stellenweise noch anstoessiger als selbst *Wilhelm Meisters Lehrjahre*.

Nach Vollendung der Wahlverwandschaften (1809) ging Goethe an die Darstellung seines eigenen Lebens. Mit unübertrefflicher Kunstvollendung verfasste er seine Selbstbiographie, welche den Titel **Aus meinem Leben, Wahrheit und Dichtung**

Digitized by Google

führt. 1811-1812 erschienen die zwei ersten Bücher, woran sich 1814 das dritte und 1831 das vierte schloss. Das Werk reicht nur bis zu Goethes 26. Jahr, d. h. bis zu seinem Aufenthalt in Weimar. Es ist eine reiche Quelle für die Litteraturgeschichte und beastatigt die grosse Wahrheit, dass der Dichter keinen besseren Lehrer haben kann, als den echten Naturgrund eines Menschenlebens.

Von 1820 bis 1829 arbeitete Goethe an einer Reihe Erzaehlungen, die er unter dem Titel **Wilhelm Meisters Wanderjahre** herausgab. Darin wird die sittlich-religioese Erziehung des Menschen besprochen; doch wird an den Faden der Erzaehlung vieles andere angereiht.

In seinem vorletzten Lebensjahre beendete der grosse Dichter seinen **Faust**, indem er dessen zweiten Theil vollendete; 1808 war der erste Theil erschienen; der Anfang aber des Werkes reicht bis ins Jahr 1773 oder noch weiter zurück.

Am 22. Maerz 1832 beschloss Goethe sein Leben. Er gehoert zu den seltensten Erscheinungen, nicht bloss in der deutschen Litteratur, sondern in der Geschichte der Poesie überhaupt. Er steht darin einzig da, dass er in allen Formen der poetischen wie der prosaischen Darstellung gleich Ausgezeichnetes schuf. Doch was den sittlichen Gehalt seiner Dichtungen betrifft, so ist es zu beklagen, dass er mit einer gewissen Vorliebe die Sinnlichkeit zu deren Gegenstand machte. Jüngere Leute bedürfen bei der Lektüre Goethes eines kundigen Führers.

7. — Mit Schiller verhaelt es sich anders; er war eine edle Natur und der Saenger der Sittlichkeit, sowohl als aller erhabenen Gefühle, die der Menschheit Zierde sind.

Er wurde 1759 zu Marbach am Neckar in Schwaben geboren. Er war der Sohn einer frommen, sinnigen Mutter und eines strengen, ernsten Vaters, der im würtenbergischen Militaer eine Hauptmannsstelle bekleidete. Er erhielt den ersten Unterricht in den alten Sprachen von einem Pfarrer und besuchte nachher die lateinische Schule. Er studierte dann die Rechtswissenschaft und die Medizin. Das Lesen der deutschen Dichterwerke war in seiner Schule aufs strengste untersagt; doch wusste er sich dieselben heimlich zu verschaffen, und so las er eifrig die neuesten Erscheinungen der poetischen Litteratur. Goethes *Goetz von Berlichingen* begeisterte seine junge Seele, und Klopstocks *Messias* ergriff ihn so maechtig, dass er schon 1772 den Plan zu einem epischen Gedichte fasste, dessen Held Moses sein sollte. Auf ihn wirkte besonders die Wielandsche Uebersetzung der Dramen Shakespeares; sie regte ihn zum Theater an. Die erste dauerhafte Frucht seiner Muse war das Schauspiel **die Raeuber**, 1781 gedruckt und 1782 in Mannheim aufgeführt Der

Digitized by Google

ausserordentliche Erfolg dieses Stückes bestimmte ihn, weiter für die Bühne zu schreiben; 1782 gab er **Fiesko**, ein republikanisches, und 1783 **Kabale und Liebe**, ein bürgerliches Trauerspiel, heraus. Diese Dramen schliessen sich der Sturm= und Drangperiode an; sie verrathen, wie auch Schillers erste lyrische Gedichte, die wilde, leidenschaftliche Anschauungsweise eines jungen Genies. Bald aber vollzog sich in demselben eine Umwandlung, wovon der **Don Carlos** 1787 Zeugniss ablegt. Dieses Stück, in der That, bezeichnet den Uebergang von Schillers Jugenddramen zu den fünf grossen Dramen seiner vollendeten Dichterperiode : Wallenstein, Maria Stuart, die Jungfrau von Orléans, die Braut von Messina und Wilhelm Tell.

8. — Nach Beendigung des Don Carlos begab sich Schiller 1787 nach Weimar und trat mit Wieland in Verhaeltniss; Goethe war damals in Italien. Einige Zeit widmete sich der Dichter dem Studium der Geschichte und schrieb den **Abfall der Niederlande**. Spaeter, im Jahre 1792, erschien die **Geschichte des dreissigjaehrigen Kriegs**.

Als ein Geschichtsschreiber, wie man ihn in unserer Zeit begreift, kann Schiller nicht gelten. Seine Maengel erkennt er selbst an : « Ich werde immer eine schlechte Quelle für einen künftigen Geschichtsforscher sein. Die Geschichte ist nur ein Magazin für meine Phantasie, und die Gegenstaende müssen sich gefallen lassen, was sie unter meinen Haenden werden ». In die Geschichte des Abfalls der Niederlande, wo die bedraengte Menschheit um ihre edelsten Rechte rang, konnte er das Freiheitsprinzip seiner Jugend verweben. Im dreissigjaehrigen Krieg hielten vorgefasste Ideen seinen Blick gefangen, und beschraenkten ihn hergebrachte Ansichten über Protestantismus und Katholizismus, über Religionskrieg, über Tillys Blutdurst und Gustav Adolphs reine Absichten. Waehrend ihn die letztere Geschichte beschaeftigte, überfiel ihn eine schwere und langwierige, niemals ganz von ihm überwundene Krankheit, nach welcher er sich dem Studium der Philosophie zuwandte. Er schrieb dann, unter andern philosophischen Werken, seine **Briefe über die aesthetische Erziehung des Menschen.**

9. — Inzwischen kam Schiller 1794 mit Goethe in innige Verbindung, und das folgende Jahr gab er mit ihm und andern Gelehrten und Dichtern die Monatsschrift die *Horen* heraus (1795-1797). Daran schloss sich der *Musenalmanach*, in dem 1797 die *Xenien* erschienen.

Eine poetische Schaffenslust fast ohne gleichen zeigte Schiller im Jahr 1797. Man nennt dasselbe das *Balladenjahr*. Es entstanden in

Digitized by Google

diesem Jahr **der Taucher, der Ring des Polykrates, die Kraniche des Ibykus;** spaeter **die Bürgschaft** (1798) und **der Graf von Habsburg** (1803). Die Stoffe dieser Dichtungen sind nicht, wie die der früheren Balladen Goethes, von volksthümlichem Tone; sie sind zum grossen Theil der altklassischen Welt entnommen. Die in ihnen entwickelten Ideen schliessen sich deutlich zu einer Kette zusammen. Im Ring des Polykrates liegt die Idee, dass die Goetter bei dem Menschen kein ungetrübtes Glück ertragen. Aber die Goetter, so melden uns die Kraniche des Ibykus, wollen doch nicht, dass der Mensch am Menschen sich vergreife; sie giessen ihren Zorn und ihren Fluch über die Moerder aus. Gefallen aber koennen wir ihnen durch Freundschaft und Liebe, wie sie in der Bürgschaft verherrlicht ist. Im Taucher wird die Tollkühnheit, im Grafen von Habsburg der Segen echter Gottesfurcht besungen.

Zwischen die Bürgschaft und den Grafen von Habsburg faellt das **Lied von der Glocke** (1799). Es ist nichts geringeres, als das Lied vom menschlichen Leben, und zwar vom haeuslichen wie vom oeffentlichen. In zehn Meistersprüchen führt uns der Dichter den Verlauf des Glockengusses vor. An jeden derselben knüpft sich ein Lebensgemaelde. Nur die ersten und die letzten Sprüche dienen andern Betrachtungen. Das Jugendleben, der Ehestand sind die freundlichen Tableaux aus der Familie; Feuersbrunst und Todesfall sind die erschreckenden. Der Feierabend, Gewerbsfleiss u. s. w. schildern das Staatsleben; aber auch hier stellt sich ein düsteres Bild gegen die heitern, naemlich der Aufruhr. Die Glocke gehoert zu den vorzüglichsten Kunstwerken unseres Dichters. Ihr Ton ist einzig in seiner Art; denn in keiner Sprache giebt es ein Gedicht, das mit diesem Umfang eine so grosse Wirkung hervorbringt und in den verschiedensten Herzen gleichzeitig nachtoent. Das Versmass veraendert sich von einem Spruche zum andern, aber wie kraeftig und klangvoll ertoent es überall! Man lese mit heller Stimme nur den Anfang, acht trochaeische Verse:

Fest gemauert in der Erden
Steht die Form, aus Lehm gebrannt
Heute muss die Glocke werden,
Frisch, Gesellen, seid zur Hand!
Von der Stirne heiss
Rinnen muss der Schweiss,
Soll das Werk den Meister loben;
Doch der Segen kommt von oben.

10. — Es war Schillers Freundschaft mit Goethe, die ihn so lebhaft zur Ballade anregte; sie war es auch, die ihn wieder zum Drama zurückführte. Die Trilogie **Wallensteins Lager,**

Digitized by Google

die Piccolomini und Wallensteins Tod wurde 1799 beendet; sie ist ein epochemachendes Nationaldrama. Die glückliche Wahl des Stoffes und die hohe Vollendung des Stücks haben diesem Werke grosse Bedeutung verliehen. Da wird dem Drama mit richtigem Takt die neuere Geschichte als Gebiet angewiesen : es wird ein nationaler, in der Volkstradition noch nicht erloschener Held dargestellt in seinem gewaltigen Kampfe gegen Herkommen und überlieferte Rechte. Anderseits geht aus den tumultuarischen Scenen hervor, wie sehr der Dichter zu Hause ist auf dem grossen Schauplatz der Geschichte und der Weltereignisse, des Kriegs und der Kaempfe maennlicher Thaten und strebender Ideen.

Auf Wallenstein folgte **Maria Stuart** (1800). Der Dichter war mit dem Erfolge der Aufführung sehr zufrieden ; nichtsdestoweniger steht dieses Drama nicht nur unendlich gegen Wallenstein zurück, sondern ist wohl überhaupt Schillers schwaechste Tragoedie.

In der **Jungfrau von Orleans** (1801) stellt Schiller der Geschichte entsprechend die Zustaende vor, unter denen die Jugend des wunderbaren Maedchens von Domremy verfloss. Goethe erklaerte, das Stück sei so schoen, dass mit demselben nichts zu vergleichen sei. Auf der Bühne erlebte es allerdings durch die glaenzende Sprache und die künstlerische Vollendung überall einen glücklichen Erfolg. Doch hat sich seither das Urtheil der Nachwelt geaendert und gegen das vorherrschend phrasenhafte Pathos aufgestraeubt.

Der Hinneigung zum Romantischen, die Schiller in der Jungfrau von Orléans gezeigt hatte, folgte unmittelbar die entschiedenste Umkehr zum Antik-Klassischen in der **Braut von Messina** (1803). Antik ist vor allem die dem Stück zu Grunde liegende Schicksalsidee, dass die Schuld eines Ahnherrn ein ganzes Geschlecht mit sich ins Verderben reisst. Einen antiken Charakter suchte ferner Schiller dieser Tragoedie durch Einführung des Chors zu verleihen.

Als die Krone aller Dramen Schillers erscheint **Wilhelm Tell** (1804). Dieses Stück feiert und verherrlicht die Losreissung der Schweiz vom deutschen Reiche. Wenige Jahre nach der Zeit, wo es erschien, fingen die Deutschen an, es als eine Art von Symbol deutscher Gesinnung, der franzoesischen Unterjochungspolitik von 1806-1813 gegenüber, anzusehen. Wie einstimmig riefen sie nicht dann mit Stauffacher aus :

> Nein, eine Grenze hat Tyrannenmacht;
> Wenn der Gedrückte nirgends Recht kann finden,
> Wenn unertraeglich wird die Last — greift er
> Hinauf getroesten Muthes in den Himmel
> Und holt herunter seine ew'gen Rechte,
> Die droben hangen unveraeusserlich

Digitized by Google

Und unzerbrechlich, wie die Sterne selbst —
Der alte Urstand der Natur kehrt wieder,
Wo Mensch dem Mensehen gegenüber steht —
Zum letzten Mittel, wenn kein andres mehr
Verfangen will, ist ihm das Schwert gegeben —
Der Güter hoechstes dürfen wir vertheid'gen
Gegen Gewalt. — Wir stehen vor unser Land,
Wir stehn vor unsre Weiber, unsre Kinder!

Seit 1870 gilt Wilhelm Tell fur viele Deutsche nicht als ein *deutsches*, sondern vielmer als ein *antideu sches* Drama.

Im Frühling 1804 unternham Schiller eine Reise nach Berlin, um der Aufführung seines letzten Meisterwerkes, des Wilhelm Tell, beizuwohnen. Man machte ihm hier dieschmeichelhaftesten und lockendsten Anerbietungen, um ihn an Berlin zu fesseln; die Dankbarkeit gegen den Herzog von Weimar bewog ihn, sie abzuschlagen. Ein Lungenleiden, zu dem eine Erkaeltung hinzutrat, loeste am 9. Mai 1805 seinen lange zerrütteten Organismus auf, ehe er das 46. Lebensjahr vollendet hatte.

Jacques PARMENTIER.

LE NOUVEL ACADÉMICIEN
M. FERDINAND BRUNETIÈRE[1]

Trois sortes de gens ont seuls pu, je crois, s'offusquer du dernier choix de l'Académie : certains romanciers naturalistes, dont M. Brunetière a souvent condamné la franchise cynique; — certains érudits, dont il a blâmé le pédantisme lourd et stérile; — certains rédacteurs de petits journaux, dont il dédaigne les railleries faciles et l'esprit superficiel. Mais, à part ces exceptions, le public sérieux et intelligent n'a pu qu'approuver la récente élection ; ce sont les motifs de cette admiration que je voudrais ici analyser et préciser.

I

Tout d'abord, M. Brunetière occupe une place à part dans la critique contemporaine, également soucieux des faits particuliers et des

[1] Nous espérons que cette étude sur l'un des Maitres de la critique contemporaine, faite au lendemain de son élection à l'Académie, pourra intéresser les lecteurs de ce *Bulletin*. Nous leur rappellerons d'ailleurs que si M. Brunetière est né à Toulon, il est issu d'un père Niortais et d'une mère Poitevine, et qu'ainsi ils peuvent saluer dans le Nouvel Immortel un vrai compatriote.

Digitized by Google

idées générales, également ennemi de l'érudition ennuyeuse et mesquine et de la rhétorique vague et creuse, savant sans pédantisme, philosophe sans déclamation.

Il est très savant, et en tout ordre de connaissances. Littérature, histoire, voyages, beaux-arts, métaphysique, morale, physiologie, politique, économie sociale, jusqu'à l'algèbre et à la théologie, il suffit de lire ses ouvrages pour voir la variété et l'étendue de sa « *documentation* ». Mais ce qu'on sait moins, c'est que ces connaissances sont parfaitement assimilées, et constamment à sa disposition. Je me souviens qu'au cours d'une leçon, en réponse à une objection inattendue (par conséquent sans nulle préparation possible), il nous analysa longuement le *Traité des Passions* d'un certain Marin Cureau de la Chambre, dont nous soupçonnions à peine l'existence. Je me souviens aussi qu'un jour il s'excusait de ne connaître *presque rien* de la littérature grecque. Rien? c'est-à dire Homère, les Attiques et les Alexandrins, — c'est-à dire en somme presque tout.

Mais cette abondance de renseignements, cette intrépidité de lecture, cet acharnement de labeur, n'est point sa plus précieuse qualité. Il sait beaucoup, mais il prétend ne savoir qu'afin de penser. Il est persuadé que le devoir d'un critique ne consiste pas seulement à éditer d'obscurs fabliaux ou à publier les comptes de la blanchisseuse de Molière. Médiévistes, moliéristes, chercheurs d'inédit, tous ceux qui s'enferment dans l'horizon étroit d'un texte à déchiffrer ou d'une date à éclaircir, tous ceux qui ne veulent pas s'élever au dessus des faits, ont senti plus d'une fois les rudes atteintes de sa verve satirique. Au lieu de se laisser étouffer par le fatras des détails inféconds, il s'est permis de rétablir dans la critique ce qui y manquait un peu trop : des idées.

C'est ce qu'on lui reproche au nom surtout de la *critique scientifique*. Il me semble pourtant que cette façon de tracer de grandes lignes, d'expliquer les faits (patiemment et sûrement observés, cela va sans dire), par des lois générales, est tout à fait conforme à l'esprit de la science. Ou bien voudrait-on nous faire croire que l'étude d'une coquille ou d'une plante soit le tout de la botanique ou de la géologie? Prenons garde à ne pas confondre le collectionneur avec le savant.

C'est cet esprit scientifique, dans le sens le plus haut et le plus fort du mot, c'est cette préoccupation de tout expliquer qui a dicté à M. Brunetière ses idées essentielles, et notamment sa doctrine de *l'évolution des genres*.

On sait déjà ce qu'est cette doctrine. S'inspirer de Darwin et de Hæckel comme M. Taine l'avait fait de Cuvier et de Geoffroy-Saint-Hilaire, assimiler les genres aux espèces animales, en étudier la naissance, les changements et la mort, en retracer le mouvement na-

Digitized by Google

turel et le développement organique, c'est assurément une des inventions les plus originales et les plus neuves de la critique moderne.

Cette méthode permet en effet de conserver ce qu'il y a de bon dans l'œuvre des prédécesseurs de M. Brunetière, et particulièrement dans celle de M Taine. L'influence profonde et permanente de *la race*, l'action du *climat* et de la *société*, celle du *moment* chronologique, les révolutions dues à certaines *individualités* très puissantes, toutes ces causes déjà signalées peuvent trouver place dans le cadre historique dessiné par la méthode évolutive.

Mais, ce que M Taine ne faisait pas et ce qu'essaie de faire M. Brunetière, c'est de suivre le jeu de ces diverses forces d'un bout à l'autre de l'histoire littéraire; c'est d'introduire dans l'analyse des œuvres d'art la notion de mouvement, de vie, *de processus*, diraient les philosophes. De là, ces précautions minutieuses pour situer l'ouvrage à sa date, pour le rattacher à tout ce qui l'entoure et à tout ce qui le précède. De là l'importance toute nouvelle donnée aux périodes de transition, qui renferment dans leurs flancs le secret mystère de la lente élaboration des chefs-d'œuvre. De là, ces amples synthèses, ces vastes spectacles, où l'on voit marcher sur sa longue route, tantôt plus vite, tantôt plus capricieusement la masse énorme de la littérature nationale, qui n'est elle-même qu'une partie de la vie du peuple français. Cette fois nous avons de l'air et du jour, nous saisissons l'ensemble, nous *comprenons* au lieu de *constater*; et c'est ce qu'on pourrait exprimer en disant que parmi tant d'érudits et de dilettantes, M. Brunetière est aujourd'hui en critique à peu près le seul philosophe.

II

S'il est philosophe dans sa manière d'envisager l'histoire de l'art, il l'est aussi quand il s'agit de définir l'objet ou la destination de cet art lui-même.

Ses préférences esthétiques le portent vers ce qu'on pourrait appeler un *réalisme classique*. L'expression peut surprendre : elle ne laisse pas pourtant que d'être assez exacte.

Quand je dis que M. Brunetière est un réaliste, je n'entends point qu'il admire, ni même qu'il admette les théories du naturalisme contemporain M. Zola et M. de Goncourt seraient là pour me démentir. Ce que je veux dire, c'est que pour lui, la base essentielle de l'art est l'imitation de la vie et de la nature; c'est que l'écrivain ne doit pas couper toute communication avec le réel; c'est qu'il faut prendre son point de départ dans une observation scrupuleuse et franche de ce qui

Digitized by Google

est; c'est qu'il faut s'appuyer fermement à terre, quitte à s'élever ensuite plus haut

Ici, M. Brunetière se sépare radicalement du naturalisme, ou bien il l'entend d'une façon si large que les prétendus naturalistes ne s'y reconnaissent plus du tout. Pas plus en effet que la critique, l'art ne doit s'en tenir à l'étude des faits pour les faits; comme elle, il doit interpréter après avoir constaté; comme elle, il doit du réel dégager le général. Ce qui est le fonds intime et essentiel de la nature humaine, ce qui est vrai dans tous les temps et dans tous les pays, voilà selon lui l'objet propre de l'art. On le nommera si l'on veut, *l'art classique*, puisque c'est ce réalisme universel qu'il admire chez Racine et Molière; on peut l'appeler aussi *l'art symbolique*, puisque le symbole est ce qu'il y a d'éternel dans les choses humaines. Maintenant, M. Brunetière a rejoint les symbolistes, ennemis jurés des naturalistes; et si quelque chose m'étonne, c'est qu'on puisse taxer d'étroitesse une doctrine si compréhensive et si complète, qui concilie les extrêmes, et embrasse dans sa définition l'étendue entière de l'art.

Or, une fois arrivé dans cette haute sphère de l'éternel et de l'universel, on est obligé de faire une place à des préoccupations nouvelles. Pour fabriquer la description matérielle et comme photographique d'une « *tranche de réalité* », point n'est besoin d'avoir d'idées : bon nombre de naturalistes nous le prouvent assez. Mais quand on veut approfondir ce qu'il y a de plus général dans la vie, on n'est pas maître de ne pas s'inquiéter du sens de cette vie et du jugement qu'il faut porter sur elle. Désintéressé tant qu'il copie, l'art se rapproche de la morale dès qu'il veut interpréter l'existence. M. Brunetière ne recule pas devant cette conséquence. Sans vouloir faire de l'artiste un prédicateur, il ne trouve pas mauvais que l'écrivain songe à la portée sociale de ses œuvres; et puisqu'on est homme, il demande qu'on s'en souvienne quelquefois. Il est très sévère à l'endroit de *l'art pour l'art*, qu'il juge un baladinage de dilettante blasé, — et très dur pour *l'art individuel*, en qui il voit la manifestation la plus prétentieuse et la plus impertinente de l'égoïsme. Tout au contraire, les œuvres les meilleures, — je dis même au point de vue littéraire, — lui paraissent être celles où l'auteur s'est efforcé de contribuer pour sa part au devoir commun de sympathie et de solidarité humaine; celles qui cherchent à rapprocher tous les hommes pour les instruire tous; celles qui nous parlent du sujet le plus intéressant, de nous mêmes, et qui sur notre vie, sur notre destinée, nous apportent des renseignements et nous suggèrent des idées.

Quelles idées de préférence? M. Brunetière a les siennes, très vives et très sûres. On sait que M. Rod, M. Desjardins et bien d'autres, n'ont pas moins étudié en lui le moraliste que le critique. Très convaincu de l'autorité de la loi morale, très respectueux du dogme chré-

Digitized by Google

tien, M. Brunetière est surtout un pessimiste. Ses préférences en sont la preuve sensible : parmi les philosophes, Schopenhauer, le théoricien de l'ascétisme et du renoncement; parmi les poètes, Vigny, le plus sombre comme le plus grave des désespérés romantiques; au-dessus d'eux, au dessus de tous, Pascal, l'âme la plus noble et la plus triste qui ait jamais été. Comme eux, il pense qu'il n'y a rien de plus misérable que la disproportion fatale entre notre instinct de connaître et les bornes de notre intelligence, entre notre passion de jouir et la faiblesse de notre cœur, entre notre désir du bien et l'impuissance de notre volonté. Comme eux, il est frappé de la lutte incessante où tous les êtres s'entredéchirent. Comme eux, il croit que l'unique remède est d'anéantir en soi les désirs personnels, de sortir de soi pour se donner tout à tous. Aussi s'efforce-t-il de venger la philosophie de Schopenhauer des caricatures sous lesquelles on prend plaisir à la défigurer. Il montre que loin d'être une doctrine égoïste et déprimante, le pessimisme aboutit à la bonté et à la compassion. Il est de ceux qui sentent l'amertume de la vie et qui sont nourris, suivant le mot du poète, « du lait de l'humaine tendresse ».

A côté des poètes et des romanciers de notre temps, il a écrit à de certains jours, de belles pages du livre de la douleur et de la pitié.

III

J'ai insisté à dessein sur ce côté de son talent et de son caractère, parce qu'il n'est pas le plus connu, et que pourtant il est digne de l'être. C'est par là, — tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher peuvent en témoigner, — c'est par là que M. Brunetière est un *maître* dans l'entière et noble acception du mot, un guide du cœur et de la conduite en même temps que de l'esprit. Mais, puisqu'il s'est surtout fait applaudir comme professeur et comme conférencier, il me faut parler de ses œuvres de critique et d'histoire, et, après le penseur ou le philosophe, étudier en lui l'écrivain et l'orateur.

Dans la masse si considérable et si complexe de ses articles, de ses livres, de ses leçons, de ses conférences, on peut, ce me semble, distinguer trois groupes principaux, qui se rapportent aux trois derniers siècles de notre histoire littéraire, et qu'il lui suffira d'ordonner chronologiquement le jour où il voudra composer un tableau d'ensemble de la littérature française. Je ne puis, bien entendu, le suivre à travers toutes ses investigations historiques, j'en formule seulement le résultat en trois mots. Le XVII^e^ siècle se résume pour lui dans *l'observation morale*; le XVIII^e^ a nom *Progrès*, et le XIV^e^ *Individualisme*.

L'observation psychologique, l'étude de l'homme, l'expérience de la vie, c'est le terrain commun sur lequel Racine et Molière bâtissent

Digitized by Google

leurs drames, Pascal sa philosophie, Bossuet et Bourdaloue leurs sermons. Chez les deux premiers surtout, M. Brunetière s'applique à montrer l'imitation directe de la nature, ce qui les rajeunit singulièrement.

Autant le XVII^e^ siècle s'est astreint à serrer de près la réalité humaine, autant le XVIII^e^ s'élance ambitieusement à la poursuite des chimères séduisantes. Tous, les plus sensés comme les plus hardis, Montesquieu comme Condorcet, Voltaire comme Rousseau, tous croient fermement à un avenir de jour en jour meilleur; tous écrivent l'apologie de la nature et l'évangile du progrès au milieu des troubles et jusque sous le couteau de la guillotine.

Cette émancipation a pour effet de délivrer l'individualisme des entraves qui gênaient jusqu'alors son expansion spontanée. Dès lors le *moi* se développe, s'étale, se gonfle jusqu'à éclater dans cette prodigieuse et luxuriante floraison du lyrisme romantique.

Telles sont à peu près les idées de M. Brunetière sur l'histoire de notre littérature. Pour les traduire, il a eu recours à un double moyen de propagande, le livre et la conférence.

C'est ici que la plupart des gens font une distinction : Tout pour la conférence, rien pour le livre. L'orateur? parfait. L'écrivain? lourd, enchevêtré, obscur, un mauvais pasticheur de Pascal ou de Bossuet. » J'avoue que cette séparation si radicale me paraît bien artificielle et bien injuste.

J'admire l'orateur autant que qui que ce soit. A côté de la conférence bonhomme et familière de M. Sarcey, à côté de la causerie spirituelle des Lapommeraye et des Chantavoine, il a inauguré un nouveau genre, la conférence-dissertation ou démonstration. Toutes ces variétés ont leurs mérites, mais celle de M. Brunetière a l'avantage d'être convaincue et très ardente. On a affaire à un homme qui croit aux choses qu'il dit, qui les sent, qui se passionne pour elles, et qui vous force, bon gré mal gré, à vous passionner aussi. On est « *empoigné* » par ces amples développements, enchaînés d'une façon magistrale, soutenus par une voix incisive et vigoureuse, par une mimique impérieuse et dominatrice Que de fois, dans notre salle de l'École normale, me suis-je arrêté d'écrire, pour suivre à loisir cette progression ininterrompue d'idées, pour me laisser entraîner par ce fleuve au courant puissant et régulier! Il y a un réel plaisir à l'écouter, indépendamment de ce qu'il dit; c'est un maître de la parole, et, n'ayons pas peur des mots, c'est un homme vraiment éloquent. Ses conférences de l'Odéon sur le *Théâtre en France*, son cours sur le *Romantisme* à la Sorbonne (et l'année prochaine on pourra ajouter son cours sur *Bossuet*), ces magnifiques séries de leçons si fortement construites, ont fait revivre dans notre haut enseignement la grande tradition des Cousin, des Villemain et des Guizot.

Digitized by Google

Or, avec de telles qualités, est-il possible d'écrire aussi mal qu'on le prétend? Eh! sans doute, le style de M. Brunetière n'a rien de sautillant ni de brillant! sans doute ses phrases sont maçonnées à grand enfort de « *conséquemment* » et de « *tout de même que* ». Mais quoi! La justesse énergique des termes, la régularité des transitions, la force du raisonnement, la chaleur de la discussion, n'est-ce donc rien? L'ironie même, embusquée à un détour de ces longues phrases, n'est-elle pas d'autant plus piquante qu'elle est moins attendue? et surtout, si d'autres sont musiciens ou peintres en prose, où touver un meilleur architecte, un constructeur d'édifices plus vastes, mieux ordonnés et plus puissants? Je dirai plus : M. Brunetière ne peut pas écrire autrement qu'il écrit. Son style n'est que l'expression sincère de son esprit, un esprit qui procède par masses solides et compactes, un esprit qui voit partout l'ensemble et la liaison, le plus logique et le moins discursif qu'il y ait au monde. Il écrit par périodes, parce qu'il pense par synthèses. Vouloir qu'il eût la finesse ingénieuse d'un Faguet, la légèreté souriante d'un Lemaître, l'élégance fluide d'un Anatole France, ce serait vouloir qu'il cessât d'être lui-même, et j'ose dire que ce serait grand dommage.

IV

Car, après tout ce qu'on lui peut objecter, il n'en reste pas moins que cet homme est une des forces les plus considérables du monde intellectuel. Ses ennemis s'amusent à le représenter comme un pédant maussade et arriéré, étroitement renfermé dans le culte des vieilleries classiques, et opposant aux innovations de son temps un « *Non possumus* » grincheux et cassant. Eh bien non! N'en déplaise aux feuilles « *éminemment parisiennes* », non, ce portrait prétendu n'est qu'une caricature! Non, l'homme qui a si bien compris l'évolutionnisme de Spencer et de Hæckel, le pessimisme de Schopenhauer, l'altruisme de Tolstoï, cet homme-là n'est point un retardataire! Nul mieux que lui n'eût mérité de remplacer à l'Académie l'illustre auteur de la *Littérature anglaise* et des *Origines de la France Contemporaine*. Avec la même probité littéraire, avec la même intelligence solide et large, avec une méthode aussi scrupuleuse et plus complète encore, avec des croyances non moins nobles et mieux adaptées aux besoins de l'âme nouvelle, il est le véritable successeur de M Taine, et on peut lui appliquer l'éloge qu'il faisait de son devancier : « personne en Europe n'a jeté dans la circulation plus d'idées nouvelles, fortes et profondes, suggestives et provocatrices ».

Regardez, en effet, le mouvement actuel de la critique littéraire : dans toutes les régions, sur tous les points, vous apercevrez l'effet de

Digitized by Google

cette influence chaque jour grandissante. Je ne parle pas de la littérature française : M. Larroumet, M. Faguet, M. Rébelliau, M. Lanson, M. Doumic, forment autour de lui comme un bataillon de jeunes critiques, qui secondent vigoureusement ses efforts ; ses idées ont pénétré partout, et partout renouvelé l'enseignement.

Mais sortez de ce domaine particulier ; examinez les autres branches de la critique et de l'histoire, lisez les cours de M. Croiset par exemple et de M. Martha « *Le mouvement des idées à Rome* », « *l'histoire des idées morales dans la littérature attique* ». Ne sont-ce pas des titres, si j'ose ainsi parler, tout-à-fait « *brunetièresques* » ?

Et les choses n'en resteront pas là Grâce aux nouvelles générations, qui sont de plus en plus imprégnées de son esprit, on verra s'appliquer aux sujets les plus divers la même méthode à la fois précise et large, érudite et philosophique. Je sais des historiens qui eux aussi préfèrent l'étude des idées à celle des dates et des faits. J'ai vu des agrégés d'allemand et d'anglais désireux d'étudier *littérairement* les langues qu'ils avaient à enseigner Je connais un jeune helléniste qui a pris pour sujet de thèse, non pas, comme on n'y eût point manqué il y a 15 ou 20 ans, des vases peints ou des manuscrits, mais « *l'évolution de la tragédie grecque* ». Qui doute enfin, qu'en transportant dans la littérature latine les procédés critiques de M. Brunetière, on ne pût composer cette histoire des lettres Romaines complète, synthétique, scientifique, qui nous fait défaut encore aujourd'hui ?

Les érudits nous ont rendu beaucoup de services : ils ont porté le coup mortel aux rhéteurs, aux déclamateurs qui n'avaient que de belles paroles toutes creuses. Maintenant, il faut prendre garde à ne pas se noyer dans un détail infini. Après les phrases, après les faits, il nous faut des idées. La critique est à un tournant bien marqué : tout fait présager qu'elle suivra la voie ouverte par M. Brunetière.

Pareillement, son influence se fera sentir sur les purs artistes. Déjà, la réaction contre la copie servile du réel, dont il a donné le premier signal, devient plus énergique ; déjà l'on se remet à faire, non plus des romans où l'on mange, mais des romans où l'on sent et où l'on pense. Il y a bien quelques excès : on verse parfois du naturalisme dans le symbolisme. Mais les abus passeront, et ce qui restera, c'est que l'objet de l'art est l'étude de l'humanité dans ce qu'elle a de plus général, de plus intime et de plus profond.

On le voit, l'influence de M. Brunetière est très vaste, et cependant très une. Philosophe par sa façon de comprendre l'histoire de la littérature, philosophe par sa conception du but que doivent se proposer les écrivains, il a réintroduit *les idées* dans la critique et *l'idéal* dans l'art : ce ne sont point, je crois, deux médiocres services

René Pichon.

17 juin 1893

Digitized by Google

VARIÉTÉS

NOTE ÉTYMOLOGIQUE

INVITARE — INVITUS.

Dans l'*Amphitryon* de Plaute (v. 283, éd. Ritschl), Sosie, trouvant le soleil paresseux à se lever, dit plaisamment : « C'est merveille, s'il ne s'est pas un peu trop régalé à table ! »

Mira sunt, nisi INVITAVIT *sese in cena plusculum.*

Le sens n'est pas douteux : *invitare aliquem in cena*, « bien traiter un convive à table », ne saurait être confondu avec *invitare aliquem ad cenam*, « inviter quelqu'un à dîner ». L'explication étymologique du verbe *invitare* n'en est pas moins embarrassante. Deux acceptions si distinctes peuvent-elles se rattacher à une signification commune? Doivent-elles être considérées comme indépendantes l'une de l'autre? Autrement dit, sommes-nous en présence d'un seul et même verbe, formé sur une racine dont le sens fondamental peut s'adapter à la double interprétation possible du mot? N'y aurait-il pas, au contraire, deux racines confondues en une même forme, mais restées distinctes par le sens attaché à chacune d'elles?

Le *Dictionnaire étymologique latin* de MM. Bréal et Bailly, qui ne donne que la seconde acception, se contente de dire : « *Invito* a tout « l'air d'être un verbe composé; mais on ne sait rien de certain sur « l'origine ni sur le sens propre du simple * *vito*. »

Le précis d'étymologie grecque de G. Curtius (*Grundzüge der griechischen etymologie*, à la R. *Fεπ*, p. 460, 5e édition) explique *invireat* par * *in-vic-i-tare* et rattache le mot à la racine latine *voc.* C'est ainsi que les Latins eux-mêmes faisaient de *con-vic-ium* un équivalent de * *con-voc-ium* (cf. ULPIEN, L. XV, *De injuriis*); et l'on expliquerait de même le verbe décadent † *convitare*, d'où est sorti le français *convier.*

Apparemment, les deux manuels étymologiques n'envisagent que le second sens du mot, celui d'*inviter*, d'*appeler à...*

La première acception, « régaler », se trouve nettement indiquée, non seulement par notre exemple de Plaute et par d'autres analogues, mais dans cette définition de Nonius (p. 321) : *Invitare est delectare.* Aussi le *Nouveau Dictionnaire latin-français* de MM. Benoist et Gœlzer n'hésite-t-il pas, d'accord avec M. Wharton, à donner *invitare*

Digitized by Google

comme tiré de la préposition *in* et du substantif *vita*[1]. Le sens propre de *invitare* serait donc ici « mettre *en vie* » ou « faire *vivre* ».

Les deux étymologies sont-elles inconciliables ? Probablement, si l'on n'en prend qu'une seule pour l'appliquer aux deux acceptions si différentes du mot; non, si l'on restreint chacune au sens auquel elle s'adapte. C'est à cette manière de voir que nous nous arrêterions le plus volontiers, considérant *invitare* comme un verbe à double sens et à double origine. Du reste nous ne nous trouvons pas ici en présence d'un phénomène isolé : dans le mot *inhumatus*, par exemple, le préfixe *in* doit être considéré comme préposition ou comme particule négative, selon que le mot signifie « mis *en* terre » ou « *non* enseveli ».

Nous nous serions peut-être arrêté après cette conclusion, si la lecture du *Dictionnaire étymologique latin* de MM. Bréal et Bailly ne nous avait porté à chercher un autre éclaircissement. Au mot *invitus*, qui vient à la suite de *invito*, on lit : « Étymologie inconnue Est peut-être apparenté au précédent ». Cette indication ne laisse pas que de surprendre Comment le sens de « à contre-cœur », qui est celui de *invitus*, pourrait-il bien s'accorder avec ceux de « régaler » et d'« inviter », qui appartiennent à *invitare*?

C'est M. Bréal lui-même qui va nous répondre. Dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* (tome VI, 1889, p. 415) il écrit : « *Invito*. — La politesse a des raffinements qui laissent leur « trace sur le langage : le verbe latin *invito*, dont on ne voit pas d'abord l'origine, nous en fournit un exemple. Il dérive régulièrement « de l'adjectif *invitus*, qui veut dire « malgré soi ». Comme nous le « voyons encore aujourd'hui chez plus d'un invité gauche ou timide « ou simplement discret, on se faisait prier avant d'accepter. De là « *invitare*. En Alsace, un convive bien appris, avant de reprendre « d'un plat, attend qu'il soit *genöthigt* ».

A coup sûr, l'explication est des plus ingénieuses ; mais, si familiarisé qu'on soit avec les tours de force de la sémantique, la distance ne paraît-elle pas encore bien grande entre deux sens aussi contraires que ceux de *contraindre* et de *régaler*? et les « raffinements de poli-

[1] M. Wharton compare même *vitulari;* mais on ne saurait accepter ce rapprochement que sous toutes réserves. L'étymologie de *vitulari* est très controversée. Varron (*de Ling. lat.* VII, 107) dérive le mot de *vitula*, et l'on pourrait alors le rapprocher de *ovare*, venu de *ovis :* la quantité s'oppose à cette dérivation. Le dictionnaire Benoist-Gœlzer renvoie de *vitulari* au nom propre *Vitula*, surnom de la *Victoire*, au dire d'un Pison cité par Macrobe [*Saturn.* III, 2). Macrobe, au même endroit, dit que certains rapportent ce nom à *vitam tolerare*. La vérité est plutôt que le verbe *vitulari* a été formé, comme *opitulari*, sur un thème nominal, peut-être celui de *vis* (plur. *vi-r-es*), et c'est de *vitulari* qu'on aurait tiré le nom de déesse *Vitula*, comme on a tiré d'*opitulari* le surnom d'*Opitulus*, appliqué à Jupiter secourable.

Digitized by Google

tesse » qui permettraient de la franchir, peuvent-ils bien être prêtés à l'époque où la dérivation se serait produite ? Tout en nous inclinant devant la compétence indiscutée de notre savant maître du collège de France, nous pensons qu'il est encore permis de croire à la possibilité d'une séparation *radicale* entre les deux mots.

D'où viendrait donc *invitus*? M. Fick et M. Léo Meyer le rapportent à une racine *vei*, *vi*, d'où le latin *vi-s*, « tu veux » (cf. sanscrit *abhivîta*, « désiré »). M. Otto Keller pense que *invitus* s'est abrégé de *invitatus* : la différence de sens tiendrait à une étymologie populaire, d'après *vis*, « tu veux ». M. Wharton tire *invitus* d'un **vītus*, « forcé », qui dériverait de *vis*, « force », comme *vitare*, « éviter », proprement « être dégoûté de » ! Toutes ces explications paraissent peu satisfaisantes.

Si l'on a rapproché avec raison *vitare* du grec εἴκω (pour **Fείκω*), ce qui en fait une forme dérivée de **vicitare* ou **victare*, ne serait-il donc pas possible de reconnaître dans *invitus* un mot tiré d'une racine aryenne qui serait devenue ἑκ ou *F*εκ en grec pour aboutir à ἑκών (*libens*) et à son contraire ἀέκων, ἄκων (*invitus*), tandis qu'en latin cette même racine se présenterait sous la forme *vic* dans *invitus* dérivé de **in-vic-tus* ? D'ailleurs ce rapprochement a déjà été fait : il est admis par Vanicek et se trouve signalé en tête du *Dictionnaire grec français* de Chassang, à la page 47 de la *Décomposition des mots grecs*, sous la rubrique R. 'EK. (*F*EK).

En effet, les racines ἑκ ou *F*εκ, ἰκ ou *F*ικ, marquent toutes, au fond, l'idée d'*aller*. Notre conclusion serait donc que le grec ἄκων et le latin *invitus* sont deux mots formés par le même procédé sur une racine équivalente, et que leur signification fondamentale est celle de « n'allant pas », d'où « ne marchant pas, ne cédant pas, résistant, agissant *à contre-cœur* ».

L.-E. CHEVALDIN.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Lesage par M. Lintilhac, dans la collection *Les Grands écrivains français*, HACHETTE, 1893.

Les lecteurs du *Bulletin* connaissent déjà M Lintilhac. Ils retrouveront son talent habituel dans son nouveau livre sur Lesage.

D'après les habitudes de cette collection, tout l'appareil scientifique doit être écarté. On s'aperçoit pourtant bien vite, malgré l'agrément du récit et du style, que ce travail a été très documenté et qu'il suffi-

Digitized by Google

rait de rétablir au bas des pages les notes et références, pour lui restituer toute sa valeur au point de vue de l'érudition.

M. Lintilhac, mettant à profit les études antérieures et ses propres travaux, a réussi à porter le jour dans les questions encore obscures sur Lesage et en particulier sur son *Gil Blas*.

J'aurais aimé pour mon compte personnel à voir M. Lintilhac élucider également la question Neufchâteau — V. Hugo, dont il est incidemment parlé dans la Bibliographie Mais M Lintilhac pourrait me répondre que dans un livre sans notes il ne pouvait introduire une question toute accessoire, sous peine de rompre la trame très serrée de ses déductions. Je me contenterai donc de conclure : grâce à cette nouvelle étude, on lira avec plus d'intérêt *Gil Blas* et *Turcaret* : ceci pour Lesage et ceux qui l'aiment. Quant à M. Lintilhac, ce livre ne peut qu'ajouter à sa réputation d'érudit et d'écrivain intéressant.

Les Stances libres dans Molière, par Charles COMTE, HACHETTE, 1893.

Sur cette question, M. Comte, professeur au lycée Hoche, vient de publier une brochure de 87 pages, qui me paraît destinée à faire un bruit très légitime non seulement dans la petite famille de Moliéristes, mais encore dans le grand public.

M. Comte expose la théorie suivante, très neuve et très ingénieuse : l'*Amphitryon* serait écrit non pas en vers libres, mais en stances libres : Molière aurait donc créé là une nouvelle forme de lyrisme.

Parmi les différents arguments que donne M Comte à l'appui de sa thèse, il en est un (p. 76, 199) qui me paraît très fort. Rectifiant une erreur que j'ai faite dans une étude sur la *Versification de Molière*, M Comte établit que ce n'est pas quatre fois, comme je l'avais dit, mais bien cinquante-huit fois, que Molière met à la suite des rimes, féminines ou masculines, de nature différente, comme celle-ci :

> Cet homme assurément n'aime pas la *musique*.
> — Depuis plus d'une se*maine*
> Je n'ai trouvé personne à qui rompre les os.

M. Comte ajoute : « tomber 58 fois dans la même incorrection, c'est-à-dire violer la loi d'alternance une fois sur 7 changements de rimes, puisqu'il n'y a dans *Amphitryon* que 417 groupes de rimes, il y aurait là une série d'inadvertances ou de négligences vraiment surprenantes... En réalité l'explication est fort simple : l'incorrection n'existe que si l'on continue à prendre *Amphitryon* pour une pièce écrite en vers libres; elle disparaît d'une pièce écrite en stances. On sait en effet que l'alternance, obligatoire dans une suite de vers, cesse de l'être dans une suite de stances ou de strophes.

« Malherbe, à lui seul, nous offre une vingtaine de pièces, de toutes les époques de sa vie, où l'alternance n'est pas observée entre deux groupes » (p. 78-79).

D'abord il faut écarter l'autorité de Malherbe, qui donnerait tort à

Digitized by Google

M. Comte. C'est dans la période où il tâtonnait encore, que Malherbe s'est permis de pareilles irrégularités. A partir du moment où il a constitué définitivement sa strophe lyrique, il ne se permet plus qu'une fois ce genre d'incorrections [1].

L'explication ne me semble pas fort simple : j'hésite à me prononcer, et à accepter la théorie générale de M Comte, et voici pourquoi.

La division d'*Amphitryon* en stances libres n'est pas très sensible à la scène, puisque jamais, à ma connaissance, aucun auditeur n'a eu conscience qu'il écoutait des vers de mouvement lyrique.

Elle n'avait jamais été remarquée par les lecteurs les plus attentifs, puisque M Comte est le premier, je pense, qui s'en soit aperçu. J'avouerai même qu'après avoir lu sa brochure j'ai repris *Amphitryon*, et n'y ai pas trouvé bien nettement indiquées de pareilles divisions. L'impression que je lis des vers libres persiste, et le mouvement lyrique continue à ne pas m'apparaître.

Mais enfin admettons que ce soit ma faute, si je ne puis découvrir des stances là dedans. Supposons le problème résolu : oui, ce sont des strophes d'un lyrisme particulier. Alors une autre question se pose : Pourquoi Molière a-t-il aussi bien déguisé son innovation? Pourquoi n'a-t-il pas, par un procédé quelconque, indiqué ces divisions trop bien cachées? Pourquoi, par une sorte de gageure, a-t-il fait une plaisanterie analogue à celle que l'on attribue à Théophile Gautier et à d'autres, et qui consiste à écrire des vers bout à bout, comme si c'était de la prose, pour voir si quelqu'un y prendra garde [2]? Peut-on supposer chez Molière cette patience et ce désintéressement des vieux tailleurs de pierre qui dans quelque coin perdu d'une cathédrale sculptaient avec un soin infini un ornement qui ne devait probablement être jamais remarqué. Ils le faisaient pour Dieu et pour leur propre satisfaction Pareille abnégation est rare chez les poètes. Pareille minutie de travail est peu probable chez un penseur qui même pour son *Misanthrope* disait, au témoignage de Brossette, « qu'on ne devait pas s'attendre à des vers aussi parfaits et aussi achevés que ceux de M Despréaux; parce qu'il lui faudrait un temps infini, s'il voulait travailler ses ouvrages comme lui. »

Il reste à expliquer cette violation de la règle de l'alternance des rimes, qui paraît à M Comte un argument en faveur de son système, et la seule façon à peu près que Molière eut de souligner son intention : « est-ce à dire qu'il ait voulu marquer par là son dessein d'écrire une suite de stances et non pas une suite de vers libres? Non sans doute; mais à moins de l'exposer, ce dessein, dans un Avertissement au Lecteur, nous ne voyons guère comment il aurait pu le laisser voir plus clairement (p. 79-80) ». Ce n'est pas déjà si clair, puisque l'excellente édition Despois-Mesnard n'en dit rien du tout; que les éditeurs semblent ne pas avoir remarqué le fait ou l avoir trouvé insignifiant; que, à coup sûr, ils n'en ont pas tiré la conclusion indiquée par M. Comte. En second lieu, cette violation de l'alternance est assez imperceptible puisque je l'avoue à ma honte, je n'en avais relevé qu'un tout petit nombre de cas, le quinzième à peu près. Faire dépendre d'un signe aussi obscur la découverte d'un procédé aussi intéressant, aurait été bien imprudent, pour Molière.

[1] Cf. Arnould, Anecdotes inédites sur Malherbe, Picard, 1893, p. 85-87.
[2] Cf. Montaiglon, Notice du Sicilien, p. VI.

Digitized by Google

La conclusion de tout cela la voici : si personne n'a jamais découvert cette beauté secrète, cette innovation cachée, c'est que peut-être elle n'existe pas; que l'*Amphitryon* est bien écrit en vers libres et non en stances vagues. Quant à ces nombreuses violations de la règle de l'alternance des rimes, au lieu de montrer qu'une stance finit et qu'une autre recommence entre ces rimes de nature différente, elles prouvent simplement que. dans son vers libre, Molière a poussé jusqu'à l'extrême logique sa protestation contre une règle, indispensable pour les rimes plates, discutable dans des vers aussi libres comme rythmes et comme rimes[1].

Peut-être est-ce par entêtement d'auteur, qui ne veut pas être redressé, que je discute ainsi la théorie de M Comte. Je soumets la question à des juges plus désintéressés que moi. Quel que soit leur verdict, je m'associe à l'avance à tout le bien qu'ils penseront d'une étude aussi curieuse. d'une explication aussi ingénieuse.

On connaît le dicton arabe : quiconque a planté un arbre, n'a pas perdu sa vie En littérature, quiconque apporte une idée nouvelle, qui force à relire de plus près le texte des classiques, celui-là fait une œuvre utile et considérable.

Maurice Souriau.

[1] Pour que ce système s'imposât, il faudrait qu'il expliquât tout : or il ne peut pas s'appliquer au premier exemple cité par M. Comte (p. 77, note 2), puisque cette rencontre se trouve non pas entre deux stances, mais entre un distique et une stance : Mercure reproche aux poètes

D'avoir, par une injuste loi,
Dont on veut maintenir l'usage,
A chaque Dieu, dans son emploi,
Donné quelque allure en partage,
Et de me laisser à pied, moi,
Comme un messager de village,
Moi qui suis, comme on sait, en terre et dans les cieux,
Le fameux messager du souverain des *Dieux*,
Et qui, sans rien exagérer,
Par tous les emplois qu'il me donne,
Aurais besoin, plus que personne,
D'avoir de quoi me voiturer, VI, 358-359.

On voit que *exagérer* se trouve rapproché non pas d'une rime masculine terminant une stance, mais d'un distique qui ne rime ni avec ce qui le précède ni avec ce qui le suit.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

CORRECTION DU THÈME GREC DE LICENCE ET D'AGRÉGATION DE LA 5e SÉRIE[1]

(1er Corrigé.)

REMARQUE GÉNÉRALE.

Ce texte français, si voisin encore des langues anciennes, n'offre pas de grandes difficultés dans la traduction : la plupart des tournures de phrases et des particules de liaison peuvent même passer directement en grec.

Digitized by Google

Περὶ ὧν δεῖ ἐκ τῶν βαρβάρων γλωττῶν λαμβάνεσθαι (τὸ ἐφεξῆς).

Καὶ Λουκιανὸς δὴ ἐν τῇ ἑαυτοῦ γλώττῃ βέλτιον ἢ οὐδεὶς ἄλλος ἡμᾶς διδάσκει τοῦτο πράττειν, χρησάμενος μὲν ὡς συνεργοῖς ὀνόμασί τε τισὶ καὶ λόγου τρόποις ἢ ἰωνικοῖς ἢ δωρικοῖς, περιβαλὼν δὲ αὐτοῖς [2] τὸ αὐτὸ ἱμάτιον καὶ [3] τοῖς ἄλλοις, ὥστε οὐδεὶς ἀναγνῶναι δύναται [4] εἰ μὴ ἐγγύτατα διασκεψάμενος. Ταῦτα δὲ οὖν ποιήσαντες, συγγνώμης ἀξιώτεροι ἐσόμεθα εἰ ἐκ τῆς γῆς τῆς ἡμετέρας ἔξιμεν ἐπιδανεισόμενοι. Ἐὰν δέ τις ἀντείπῃ ὅτι· αἰσχύνη ἂν εἴη τοῖς Γαλάταις ὁτιοῦν λαμβάνεσθαι παρὰ τῶν βαρβάρων γλωττῶν τῶν νῦν, ἅτε ἰσχυριζομένοις πλουσιωτέραν εἶναι τὴν ἑαυτῶν, ἀποκρίνομαι ὅτι· αἰσχρὸν μὲν οὐδέν ἐστι παρὰ τοῦ [5] πενεστέρου δανείζεσθαι τῷ ἐν νῷ ἔχοντι διπλάσια ἀποδιδόναι. Ἐὰν δὲ μὴ οὕτως ἔχῃ, ἀλλὰ συμβαίνῃ τὸ χεῖρον [6], ταχέως ἂν ἡ αἰσχύνη φροῦδος εἴη, εἴ γε συμβουλεύσας ἐγὼ πιστευοίμην· ἐμοὶ γὰρ ἂν δοκοίη [7] τὰ λαμβανόμενα οὕτω παρασχηματίζειν τε καὶ κατὰ τὸν ἡμέτερον τρόπον στολίζειν, ὥστε ταῦτα εὐθὺς ἐφεξῆς ὑπὸ τῶν χρησάντων αὐτῶν μηκέτ' ἂν ἀναγνωσθῆναι καὶ, προελθόντος τοῦ χρόνου, γαλατικὴν εἰς πολιτείαν ἐγγράφεσθαι.

Traduit d'Henri Estienne, *Conformité du langage français avec le grec.*

[1] Voir le texte dans le bulletin de février 1893, p. 63, avec les *errata* signalés dans le bulletin d'avril, p. 137.

[2] C'est la construction la plus ordinaire avec περιβάλλειν.

[3] *Que* après *le même* se traduit par καὶ ou ὡσπερ, et non par ἤ. On peut encore le supprimer en mettant le second terme de la comparaison au datif. Voir Ragon, § 170 et 274, Rem.

[4] Dans cette proposition *consécutive*, nous préférons *l'indicatif* à l'infinitif, parce qu'il s'agit, non pas d'une *vague possibilité*, mais d'un *fait* journellement constaté par la critique.

[5] Et non pas τινός, parce qu'il est question de *n'importe quel* homme, de *tout* homme « plus povre que soy ».

[6] La traduction fournie par les dictionnaires pour *au pis aller*, ὅ τι ἂν τύχῃ signifie d'une façon toute générale : *quoi qu'il arrive*, bien loin de désigner comme ici le terme fâcheux d'une alternative.

[7] Mieux que δοκοῖ, voir Ragon, § 76.

Compte-Rendu

14 devoirs corrigés : 5 d'agrégation, 9 de licence.

Nous avons vivement regretté que les candidats à l'agrégation n'aient point jugé à propos de venir le 8 juin entendre la correction de leur thème grec, et assister aux autres conférences organisées spécialement pour eux. —

4 candidats à la licence ont obtenu une note supérieure à la moyenne : ce résultat est de bon augure pour leur examen. Le premier, avec la note 15, est *M. Venot*, maître-répétiteur au collège du Blanc, qui a déjà occupé le même rang dans la 3e série.

Errata du dernier corrigé : bulletin d'avril, p. 136, l. 6 et 10 du corrigé : au lieu de ὀνόματα, lire ὀνόματα.

Louis ARNOULD.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

JUIN 1893. ONZIÈME ANNÉE. — N° 6.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Concours littéraire ouvert entre les Étudiants de la Faculté. — Nous rappelons que la Faculté a proposé, pour 1893, le sujet suivant :

ÉTUDE SUR LE CRATYLE.

Exposer et discuter les idées de Platon sur la philosophie du langage.

Les concurrents trouveront l'indication des principaux ouvrages à consulter dans l'article de Cucuel, *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, XII (1890), p. 299 et suiv., et à la p. 67 du t. VI (1888) du *Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers.*

Les mémoires devront être adressés à M. le Doyen de la Faculté avant le 1er octobre prochain.

*
* *

Concours pour l'obtention des bourses de licence, année 1893. — Les candidats ont eu à traiter les sujets suivants, donnés par le ministère :

COMPOSITION LATINE.

Quæ ex Homericis carminibus de prompserit Virgilius et mira arte in Æneidem suam intexuerit, enarrate.

Digitized by Google

Bossuet, dans son discours de réception à l'Académie française (1671), disait à ses confrères : « La langue vivra dans l'état où vous l'avez mise autant que durera l'empire français »

Ce vœu et cet espoir étaient-ils bien fondés? Les langues se fixent-elles tant qu'elles sont vivantes?

D'autre part, les chefs-d'œuvre des grandes époques littéraires ne peuvent-ils modérer, ralentir ce mouvement qui emporte les langues vers de continuels changements?

***

Le 18e fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* qui vient de paraître, renferme plusieurs articles importants de M. Hild : FEBRIS, FEBRUUS, FECUNDITAS, FERALIA, FERONIA, FIDES. Le prochain fascicule contiendra, du même : FLORA, FLORALIA, FLUMINA, FONS, FORDICIDIA, FORNACALIA, FORTUNA.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LE MÉMOIRE DE M. NECKER

Sur les Assemblées provinciales

(1778-1781)

I

M. Necker remit au roi en 1778 un *Mémoire* sur l'établissement d'assemblées provinciales dans les pays d'élection. Louis XVI adopta ses projets; il en fit l'épreuve pour les généralités de Bourges et de Montauban, mais dut y renoncer pour celles de Grenoble et de Moulins. L'histoire de ces essais d'un système administratif nouveau a été résumée dans le livre de M. Léonce de Lavergne : *Les Assemblées provinciales sous Louis XVI*. Et M. de Lavergne a soutenu que le *Mémoire* de M. Necker, contenant le germe d'une réforme féconde, avait entraîné la chute de son auteur; il s'est indigné que ce travail, fait pour le roi seul, eût été soustrait au directeur des finances par un odieux abus de confiance, et clandestinement imprimé pour le perdre. M. Necker y expliquait à Louis XVI comment il pourrait détruire l'arbitraire administratif des intendants et la puissance politique des parlements; et contre lui se seraient conjurés tous les intérêts mena-

Digitized by Google

cés [1]. Or il nous paraît possible que le fameux *Mémoire* ait été publié d'abord par M. Necker lui-même, et publié par les soins des parlementaires seulement après sa chute; nous croyons qu'il faut indiquer parmi les causes de la disgrâce de M. Necker, non pas la publication du *Mémoire*, mais la révélation antérieure de ses principales données.

Les projets de M. Necker, en matière d'administration, ne s'étaient d'abord annoncés que d'une façon assez timide, et peu définie. Le Conseil, en constituant l'assemblée de Bourges, avait montré en elle une institution d'essai devant seulement durer « autant qu'il plairait à Sa Majesté ». C'est qu'il s'agissait de n'effrayer ni les partisans d'une monarchie limitée par des corps de magistrature, ni ceux de la prérogative royale. Il fallait ne pas provoquer les résistances de privilégiés que la double représentation du tiers devait déjà mécontenter. Mais quand le public eut vu le gouvernement porter ses expériences du Berry en Dauphiné, en Haute-Guyenne et en Bourbonnais, il commença pourtant de comprendre qu'on acheminait le royaume vers un état de choses où les grandes puissances du passé, peut-être la royauté elle-même, perdraient graduellement leur prestige.

La discussion des principes adoptés pour la formation des assemblées provinciales devint donc très vive Les philosophes, d'abord offensés qu'on eût attribué en Berry le quart de la représentation au clergé et la présidence à un évêque, se rallièrent il est vrai quand ils ne virent plus qu'un cinquième d'ecclésiastiques appelés à siéger dans l'assemblée du Dauphiné, un peu moins d'un cinquième dans celle de Haute-Guyenne; surtout quand ils apprirent que le président de l'une et de l'autre ne serait plus nécessairement un évêque [2]. Mais les parlementaires devinrent au contraire plus hostiles, convaincus qu'il y allait surtout pour le roi de se débarrasser de leur contrôle, dût-il subir celui de la nation. Ils s'animèrent à l'idée que le clergé, la noblesse, les habitants des villes et ceux des campagnes seraient représentés dans les assemblées provinciales, et que les magistrats souverains en seraient exclus. On les verrait enfin réduits au rôle de « jugeurs », au moment même où le royaume et la royauté retomberaient sous le joug des prêtres ! [3].

Pendant assez longtemps le parlement de Paris sembla ne pas soupçonner l'existence d'un document où fussent exposées les raisons

[1] Lavergne (L. de), *Les Assemblées provinciales sous Louis XVI*, Paris, 1863, in-8°, pp. 28 et 29.

[2] Lavergne (L. de), pp. 18, 27 et 28.

[3] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres, depuis 1762 jusqu'à nos jours*, Londres, 1777-1789, 36 vol. in-12, t. XVIII, p. 129. — *Correspondance secrète, politique et littéraire*, à Londres 1787, 18 vol. in-12, t. X p. 214. — Lescure (de), *Correspondance sur Louis XVI*, t. I, pp. 387-388.

Digitized by Google

qui avaient déterminé le roi à constituer des assemblées provinciales. Tout à coup ce bruit se répandit qu'un mémoire secret de M. Necker avait pour objet de rendre les parlements inutiles à l'administration[1], et qu'il était tombé aux mains du premier président. Pour expliquer cette aventure, on forgeait une histoire bizarre. On racontait que M. du Gascq, président à mortier au parlement de Bordeaux, avait eu connaissance du *Mémoire* et l'avait confié à un ami, en lui faisant promettre de ne le rendre public qu'après sa mort. M. du Gascq venait de mourir, et sans doute son ami avait pensé ne pouvoir faire mieux que d'envoyer l'écrit de M. Necker à M. d'Aligre, premier président. Les partisans de M. Necker ne virent là qu'une invention de MM de Maurepas et d'Aligre, se concertant pour tromper le public; d'autant mieux, disaient-ils, que le plus intime confident de M. du Gascq avait toujours été M. Waldeck de Lessart, son légataire universel, et par ailleurs le bras droit de M. Necker.

Nous savons, par la correspondance du comte de Mercy-Argenteau et par la *Lettre de Caraccioli à d'Alembert*, pamphlet de M. de Calonne, comment a été divulgué le *Mémoire sur les Assemblées provinciales*. Il n'en existait originairement que trois exemplaires manuscrits : l'un avait été remis au roi; le second au premier ministre; le dernier était resté aux mains de M. Necker[2]. Le comte de Provence en fut instruit et pria le directeur général de lui faire connaître son œuvre; comme il était encore, à cette époque, héritier présomptif de la couronne, M. Necker lui en donna lecture, sous la condition qu'il n'en parlerait à personne; mais le prince laissa échapper son secret devant M. Cromot, surintendant de ses finances, personnage qui rêvait de devenir contrôleur général, pour qui la disgrâce de M. Necker pouvait être un coup de fortune. Cromot poussa son maître à demander à M. Necker de lui communiquer encore le *Mémoire*, et cette fois, le directeur général envoya vers le prince son confident, M. de Lessart; mais M. de Lessart n'ayant pas rencontré Son Altesse, n'osa

[1] *Mémoires secrets*, t. XVII, p. 136.

[2] *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, 2 vol. in-4°, Paris, 1890, t. I, p. 41. — *Lettre de Caraccioli à d'Alembert. (Collection de tous les ouvrages pour et contre M. Necker*, Utrecht, 1781, 3 vol. in-8°. — Cf. Bibl. nat., mss. fr^{s}, collect. Joly de Fleury, 2539, f^{os} 289 et suiv.]. Ce libelle a été attribué successivement à Beaumarchais [B. nat., mss. fr^{s}, 6683 (Hardy), f° 463) au comte de Grimoard. (Barbier, *Supercheries littéraires dévoilées*), et au marquis de Caraccioli, ambassadeur à Naples (Barbier). On ne peut guère douter qu'il ne soit l'œuvre de M. de Calonne. Augeard (*Mém. secrets*, p. 106) le déclare positivement; et il faut reconnaître que si cet écrivain est très passionné, il est aussi très véridique. Il énumère les pamphlets dont il est lui-même l'auteur, et ceux qu'a écrits M. de Calonne, un moment son ami et son complice en publications clandestines. La *Lettre de Caraccioli* est d'ailleurs tout à fait dans la manière de M. de Calonne.

Digitized by Google

pas refuser de laisser le manuscrit chez elle. A la hâte, et en secret, M. Cromot le fit copier.

Voilà le point de départ de la divulgation du travail de M. Necker. Dès les premiers jours de l'année 1781, sept copies en furent adressées au premier président et aux membres influents du parlement. Il s'en trouve une dans la collection Joly de Fleury, au département des manuscrits de la bibliothèque nationale. C'est sous forme de copies, et non en imprimés, que le *Mémoire* fut d'abord connu des parlementaires; et nous devons écarter l'allégation des nouvellistes qui montrent les ennemis de M. Necker s'empressant de l'imprimer pour en adresser des exemplaires au parlement[1].

Parmi les juges l'affaire fut quelque temps tenue secrète; mais, à la fin d'avril, elle provoqua subitement de violentes discussions. Le conseiller d'Espréménil interpella M. d'Aligre au sujet de l'écrit de M. Necker, dont on ne connaissait encore que vaguement, disait-il, le sens et la portée; le premier président tenta de répondre qu'une publication anonyme ne méritait aucune attention; il fallut pourtant que lecture en fût faite; et les juges entendirent leur ennemi conseillant au roi de donner leurs attributions politiques et administratives à des assemblées plus compétentes, moins égoïstes, moins gênantes qu'eux-mêmes. Dès lors, dans le parlement de Paris, toutes les têtes tournèrent, et on jura la perte du directeur général. Des commissaires travaillèrent à prouver que ce financier n'avait pas le sens commun; des intrigues se nouèrent entre le palais et les courtisans les plus avides d'une révolution ministérielle[2].

M. d'Espréménil avait des causes personnelles d'inimitié contre M. Necker. Il s'était trouvé en opposition avec lui à propos des affaires de la compagnie des Indes; un bruit assez répandu le signalait comme ayant épousé une ancienne maîtresse de M. de Clugny, pourvue par ce contrôleur général d'une forte pension sur le trésor. M. Necker ayant supprimé la pension, M. d'Espréménil aurait nettement pris parti dans l'opposition. Et de fait il combattit le projet de loterie et les créations de rentes. C'était un magistrat qui ne manquait pas de talents, mais surtout un homme ardent, un déclamateur, tourmenté du désir d'être célèbre, infatué de tous les préjugés de son corps[3].

Il ne se porta vraisemblablement à réclamer la lecture du mémoire

[1] *Mémoires secrets*, t. XVII, p. 137 (26 avril 1781).

[2] Bibl. nat., mss. fr^s, n. acq. 4392 (*Journal de nouvelles du marquis d'Albertas*), f^os 3273 et 3274.

[3] *Anecdotes du règne de Louis XVI*, Paris, 1791, 6 vol. in-12 (J.-B. Nougaret), t. VI, p. 250.—Soulavie (*Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, Paris, 1801, 6 vol. in-8°), t. IV, p. 47). — Weber, *Mémoires concernant Marie-Antoinette*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°, t. I, p. 204.

Digitized by Google

de M. Necker qu'après s'être mis d'accord avec certains courtisans, avec les coteries du parlement, qui prétendaient faire accepter un candidat au contrôle général. A la cour, M de Calonne, intendant de Metz, et M. Cromot, surintendant du comte de Provence, semblaient réunir quelques chances de succès; au parlement le conseiller d'état, Joly de Fleury, ralliait des suffrages, ayant l'appui d'une famille puissante; le conseiller Lefebvre d'Amécourt en ralliait comme étant l'aigle et l'oracle de la grand'chambre. Homme du monde et fort riche, protégé de la maison d'Orléans, tenant table ouverte pour ses confrères, et très expert dans l'art de rédiger un rapport, il avait grande influence au parlement. C'était une sorte de sybarite fort instruit et, par surcroît, un maître intrigant; en 1776 il avait failli être associé à M. Necker au lieu de Taboureau des Réaux; et s'il eut alors pris la place de ce personnage trop effacé, M. Necker n'aurait pas sans doute conquis à côté du ministère le rôle prépondérant que l'on sait[1].

On conçoit sans peine que les compétitions à la succession de M. Necker furent pour beaucoup dans le concert d'imprécations soulevé contre son mémoire clandestin; tous ceux qui croyaient gagner à un remaniement du ministère furent portés à voir en lui un écrit scandaleux qui tendait à bouleverser la constitution de l'état.

L'occasion était toute trouvée pour délibérer sur les entreprises du directeur général : Il avait fait déposer au parlement son édit portant création d'une assemblée provinciale pour le Bourbonnais; les commissaires nommés pour l'étudier avaient traîné les choses en longueur; ils seraient sans doute devenus plus actifs, mais le roi manda le premier président à Marly, et lui déclara interdire au parlement toute délibération sur un écrit fait pour demeurer secret. En aucune façon, ajoutait-il, les juges ne devaient se mêler des matières d'administration. Le bruit courut qu'il les aurait menacés de rappeler Maupeou, pour les briser comme verre[2].

II

Sur ces entrefaites le *Mémoire* s'imprima, et beaucoup de gens crurent la publication faite par les ennemis de M. Necker. On prétendit même que l'ordre d'imprimer émanait des magistrats. Nous

[1] Bibl. nat., mss. fr[s] 6683 (Hardy), f° 457; 6684, f° 1. Arch. nat. K. 163. (Lettre de Necker à Maurepas.) Georgel, *Mémoires*, Paris, 1820, 6 vol. in-8°, t. II, p. 130, Montbarey, *Mémoires*, Paris, 1826, 3 vol. in-8°, t. III, p. 272. *Mém. secrets*, XXII, p. 213.

[2] Bibl. nat., mss. fr[s], coll. Joly de Fleury 2539, f° 13. (Lettre du Premier Président au Garde des sceaux, 28 avril 1781.) *Corr. sec.*, XI, pp. 228 et 229. *Mém. sec.*, XVII, pp. 147 et 148. Bibl. nat., mss. fr[s] 6683 (Hardy), f[os] 446 et 448.

Digitized by Google

allons essayer de montrer que très probablement il n'en fut pas ainsi.

Il est certain, dit un nouvelliste, que M. Necker a fait lui-même imprimer son *Mémoire*[1]. Cette affirmation a besoin de s'étayer sur d'autres témoignages. Une lettre recueillie dans le journal du marquis d'Albertas est particulièrement explicite, en ce qu'elle montre M. Necker combinant le projet de jouer les parlementaires : « J'attraperai ces gens-là », aurait-il dit, « et leur enlèverai la faveur du public ». Et, en réalité, ajoute l'auteur de la lettre, « le mémoire une fois répandu, excitera la plus grande rumeur contre le parlement; il doublera l'enthousiasme du peuple pour le ministre ». La lettre à d'Albertas est du 24 avril 1781, et le 25 avril le libraire Hardy constate que l'on commence à distribuer quelques exemplaires du *Mémoire*[2].

Le pamphlet de M. de Calonne, la *Lettre de Carraccioli à d'Alembert* nous paraît surtout capable d'expliquer comment M. Necker aurait pris le parti de publier l'écrit dont ses adversaires se montraient si fort scandalisés. « Sa bonne ou sa mauvaise fortune », dit le pamphlétaire, « a fait tomber des nues, et malheureusement dans les griffes parlementaires ce *Mémoire* où les intendants des provinces sont ridiculisés, et les parlements attaqués au vif[3]. » Dans le premier moment il perdit son aplomb, et prêta l'oreille aux conseils des amis qui lui demandaient de désavouer son œuvre, sous le prétexte qu'on l'avait altérée. Pourquoi d'ailleurs, disaient-ils encore, n'imputerait-on pas tout le scandale au premier ministre, et n'en ferait-on pas une sorte de traître qui révèle des secrets de l'état? Mais M. Necker, n'ayant pas lui-même gardé constamment sous sa main le document divulgué, pouvait-il accuser M. de Maurepas, sans une mauvaise foi trop apparente? Aussi bien, conclut M. de Calonne, le seul bon sens devait-il le pousser à payer d'audace. Mieux valait « aller tête levée au-devant de la tempête, répandre soi-même son ouvrage », et le placer « si haut que la censure ne pût y atteindre ». Quoi de plus franc et de plus sûr, que d'inviter le public à prononcer, et d'opposer son jugement à celui de la magistrature souveraine? On allait « rejeter sur le camp ennemi la bombe dont on était menacé. »

Voilà pourquoi les partisans de M. Necker auraient sur le champ fait chorus pour admirer son nouveau manifeste politique. Par avance ils jetèrent l'anathème à quiconque risquerait d'élever contre lui des

[1] Lescure (de), *Correspondance secrète sur Louis XVI*, t. I, p. 390 (1er mai 1781).

[2] Bibl. nationale, mss. frs, n. acq. 4392, fos 3274 et 3281; et mss. frs 6683 (Hardy), fo 446.

[3] Ibid., coll. Joly deFleury, 2539, fo 289.

Digitized by Google

critiques; et tout fut par eux mis en œuvre pour faire du *Mémoire* quelque chose de plus grand, de plus indiscutable que le *Compte-rendu*. Citons d'ailleurs la peinture animée que M. de Calonne nous a laissée de la propagande des *Neckromanes :* « Prônes, prêches, argent, crédit, autorité des gens en place, empire des jolies femmes, domination du clergé, encens vénal des auteurs folliculaires, ton décisif des gens du bel air, ascendant des gens d'esprit, clabaudage des sots, tout s'est réuni, tout a été employé avec le plus grand succès; et ce *Mémoire* qui tout d'abord avait si cruellement intrigué, est devenu pour son auteur le principe d'un surhaussement de gloire vraiment incroyable. Il y en a malheureusement fort peu d'exemplaires; on se les arrache, on ne les lit que pour s'extasier, on s'extasie même avant d'avoir lu. On ne permet ni objections sur ce qu'on entend, ni question sur ce qu'on n'entend pas. Tout est bien, tout est sublime. Les coopérateurs de l'administration sont vilipendés, les cours de justice outragées, les premiers ordres de l'État argués de se laisser corrompre. Des principes qui, sous différents points de vue, conduisent soit au despotisme, soit à l'anarchie, tout cela n'est rien, tout cela échappe aux yeux que l'admiration fascine. Ce qu'on abhorrait de M. de Maupeou on l'adore de M. Necker, et le seul mot qui puisse aujourd'hui se faire entendre dans beaucoup de sociétés, c'est que son ouvrage est divin, qu'il faudrait mettre au pilori, pendre, écarteler ceux qui ont voulu lui en faire un crime. C'est une frénésie, et le délire le plus complet. Le *Compte-rendu* est lui-même éclipsé..... Ce n'était qu'un chiffon de papier à côté de l'incomparable mémoire [1]. »

Faisons ici la part de l'exagération inséparable de toute œuvre de polémique. Il n'en faudra pas moins reconnaître que l'opinion se prononça nettement pour le *Mémoire* contre les adversaires du *Mémoire*. Et quand bien même les parlementaires auraient aidé plus tard à le répandre, dans le but d'en déconsidérer l'auteur, ils ne seraient du moins parvenus qu'à servir l'intérêt de sa gloire [2].

III

Il ne sera pas inutile de donner un aperçu du *Mémoire sur les Assemblées provinciales*, et de l'apprécier, en écartant le souvenir des passions qu'il souleva. Et tout d'abord cette idée générale s'en dégage : M. Necker a un penchant très réel pour un état fédératif. Il ne parle pas des états-généraux, soit qu'il se soucie peu de les convoquer, soit qu'il les considère comme une combinaison vieillie.

[1] Bibl. nat., mss. fr[s], Coll. Joly de Fleury, 2539, f° 297.
[2] Augeard. *Mémoires secrets*, Paris, 1836 in-8°, p. 108.

Digitized by Google

A ses yeux il importe avant tout de limiter, de transformer les attributions des intendants : « On peut à peine, dit-il, donner le nom d'administration à cette volonté arbitraire d'un seul homme qui tantôt présent, tantôt absent, tantôt instruit, tantôt incapable, doit régir les parties les plus importantes de l'ordre public; qui souvent, ne mesurant pas même la grandeur de la commission qui lui est confiée, ne considère sa place que comme un échelon à son ambition ; et si, comme il est raisonnable, on ne lui donne à gouverner en débutant qu'une généralité de moindre étendue, il la voit comme un lieu de passage, il n'est point excité à préparer des établissements, dont le succès ne lui sera pas attribué, dont l'éclat ne paraîtra pas lui appartenir ; enfin, présumant tous, et peut-être avec raison, qu'on avance encore plus par l'effet de l'intrigue ou des affections que par le travail et l'étude, les intendants sont impatients de venir à Paris; ils laissent à leurs secrétaires ou à leurs subdélégués le soin de les remplacer dans leurs devoirs publics. »

N'est-il pas saisissant que M. Necker, voulant faire la critique de l'institution des intendants, ait simplement fait celle des ambitieux qui, dans toute administration de caractère politique, sont préoccupés d'arriver le plus vite et le plus haut possible. Et c'est pourquoi son mémoire offre parfois le caractère de généralité qui distingue les écrits théoriques ; il doit en partie être mis en regard de certains préambules des édits de Turgot. On pourra même dire du jugement de M. Necker sur les intendants qu'il est assez général pour s'appliquer encore, en notre siècle, à l'esprit d'égoïsme et aux impatientes convoitises de quelques préfets.

Les critiques adressées aux subdélégués, relevant uniquement de l'intendant, impuissants à se mettre d'eux-mêmes en rapport avec les ministres, « timides » en face des « puissants », « arrogants » envers « les faibles », sont encore plus générales et plus vagues ; et il semble bien que M. Necker, comme beaucoup de ses contemporains, eut l'illusion de croire qu'en réformant une institution, il rendrait aussitôt « les hommes » meilleurs.

Mais voici le morceau capital du *Mémoire* de M. Necker. Si le pouvoir d'imposer « appartient au roi, et constitue essentiellement la grandeur souveraine, » la répartition et la perception des impôts, comme aussi leur sanction légale peuvent se déléguer indifféremment à quiconque possède la confiance du roi. Le roi est donc libre de ne plus faire répartir l'impôt par les intendants, et de confier cette fonction aux assemblées provinciales ; il est libre de donner aux assemblées la haute surveillance sur les collecteurs et les receveurs ; et enfin il dépend de lui de leur attribuer la vérification et l'enregistrement des édits, c'est-à-dire les fonctions politiques des parlements.

Tout porte à croire, dit M. Necker, que le roi traiterait plus facile-

Digitized by Google

ment avec les assemblées qu'avec les magistrats. Dans une représentation locale pourrait se rencontrer l'opposition qui naît naturellement de l'esprit de propriété ; mais non ces résistances que, chez les parlements, engendrent les préjugés de corps, le défaut de compétence, l'intrigue, le besoin de se signaler aux yeux du public par une opposition systématique et bruyante. Les trois ordres siégeant ensemble, prendraient des décisions selon le vœu national ; tandis que les membres des cours n'appartenant qu'à une seule classe, ne parviendront jamais à s'élever au-dessus de leurs « convenances particulières ». Si les cours repoussent « une juste répartition des vingtièmes », c'est qu'elle risque de diminuer les revenus de la plupart de leurs membres Si elles se montrent plus indifférentes à la taille, c'est que la taille ne porte qu'indirectement sur les magistrats. Les cours sont hostiles aux droits établis pour le compte des villes, car elles en supportent le poids ; elles s'élèvent moins contre les « droits d'entrée et de sortie du royaume », dont l'étendue peut cependant « anéantir le commerce. »

Aux yeux de M. Necker les parlements sont surtout dangereux, depuis qu'ils ont formé la confédération des « classes ». Aussitôt qu'ils le veulent, ils font échec au pouvoir, par tout le royaume. Or les assemblées provinciales ne pourraient jamais, dit-il, entreprendre rien de pareil, car le roi y contiendrait la noblesse et le clergé par l'appât des grâces. Il est sans action sur des juges qui possèdent leurs charges, peuvent faire jeter en prison les receveurs des deniers publics, et usent contre l'état d'une arme terrible, la cessation du service [1].

La crainte des parlements et de leur union contre le pouvoir, n'a-t-elle pas empêché le directeur général de calculer toutes les conséquences de sa réforme? Les assemblées provinciales lui paraissent être dans la main du roi, en ce qu'elles ne sont que provisoires ; mais ne prendront-elles pas un caractère définitif, du jour où elles seront établies dans toute la France? Sera-t-il possible de les détruire quand la nation commencera de voir en elles ses garanties contre un gouvernement absolu?

Il paraît évident qu'en attribuant la répartition et la perception de l'impôt à des assemblées provinciales, M. Necker aurait, à la longue, ruiné l'action du pouvoir central. Peut-être crut-il que le choix des répartiteurs et des percepteurs importait peu, puisque les agents du souverain n'avaient pas le droit de refuser à leur maître les sommes qu'il exigeait ; mais alors il fut dupe d'une illusion, car, dans tout état, ceux qui administrent l'impôt acquièrent nécessairement une autorité considérable.

[1] Bibl. nat. mss. fr. Joly de Fleury, 2549, f^os^ 16 et suiv.

Digitized by Google

Il y a plus ; du moment où M. Necker invitait les contribuables à fixer eux-mêmes le taux de leurs contributions, il était facile de prévoir qu'ils auraient la tentation de l'abaisser. Pour les vingtièmes par exemple, comment les assemblées provinciales n'en seraient elles pas venues à demander l'application du système de « l'abonnement », dont on usait dans les pays d'états ? Et « l'abonnement » n'était-il pas une limite imposée au progrès d'un impôt qui, par sa nature même, pouvait devenir plus productif, en proportion de l'accroissement de la richesse publique ?

On a prétendu que M. Necker ne serait jamais parvenu à dépouiller l'autorité administrative de ce qu'elle avait d'abusif, et que par lui l'arbitraire des intendants aurait fait place à un autre arbitraire. En effet, après avoir arrêté les bases de ses opérations, une assemblée de quarante, cinquante, ou soixante membres, ne pouvait que se dissoudre, et la véritable autorité devait résider dès lors dans le bureau intermédiaire permanent. Mais les membres du bureau étant eux-mêmes incapables d'abandonner indéfiniment leurs propres affaires, pour suivre celles de la province, il fallait prévoir leur dispersion ; il fallait prévoir que pour la plupart des cas, toute l'administration passerait dans les mains du seul président de l'assemblée provinciale, c'est-à-dire, le plus souvent dans celles de l'évêque, et, en son absence, dans celles d'un grand vicaire.

De là l'indignation des parlementaires en présence d'un gouvernement, qui osait dénaturer à ce point les fonctions des évêques. Un intendant, disaient-ils, jouit d'un immense pouvoir, d'un pouvoir arbitraire et clandestin, mais il est révocable ; et c'est là une garantie pour les sujets aussi bien que pour le roi. Un évêque, président d'assemblée provinciale, ne sera pas révocable ; ce sera un intendant perpétuel, échappant au contrôle de la cour, d'autant plus redoutable qu'il joindra à son autorité administrative l'ascendant d'une grande dignité eclésiastique.

Et quelques-uns continuaient ainsi : Ne vaudrait-il pas mieux cent fois maintenir l'intendant « avec l'intégrité de ses fonctions », mais placer à côté de lui un comité d'administration, dont les membres seraient nommés par une assemblée générale de la province ? Ne pourrait-on pas exiger de l'intendant qu'il soumît ses ordonnances à ce comité, quand elles touchent à l'administration ? Pourquoi ne lui soumettrait-il pas ses projets de répartition de la taille ? Et pourquoi n'enverrait-il pas au conseil les avis du comité, en même temps que les siens ?

C'étaient assurément là des objections spécieuses. Mais les intérêts menacés et la passion provoquèrent contre le *Mémoire* de M. Necker des critiques dont on peut dire aujourd'hui qu'elles dépassaient toute mesure. Elles furent l'œuvre de ceux qui voulaient que rien absolu-

Digitized by Google

ment ne fût changé dans l'économie de l'état. Le plan des assemblées provinciales, dit un libelle, est « un assemblage monstrueux de principes républicains et monarchiques. » Au lieu d'intendants placés sous la surveillance constante du Conseil, il établit des administrateurs qui ne dépendront de personne ; et au lieu d'agents compétents, des agents incapables. L'incapacité de ces nouveaux venus ne les empêchera pas de croire qu'ils méritent un salaire ; et, comme il n'existe point de fonds sur lesquels ils se puissent payer, ils s'attribueront une partie des impositions, sous le nom de gratifications ou de traitements.

Pour la plupart des privilégiés il y avait lieu de s'émouvoir, car ils étaient à la veille d'être confondus avec les bourgeois, et soumis à leurs « opinions souvent extravagantes » Une fois que les impositions seraient reconnues solidaires, le peuple n'aurait plus qu'à s'armer contre les seigneurs propriétaires de terres. Et tout ce boulversement devait s'effectuer, disaient-ils, au seul profit de la classe inférieure et de l'épiscopat[1].

IV

Ce fut au mois de mai 1781 que le sort de M. Necker et de son *Mémoire* se débattit à Versailles. La reine fut d'abord entraînée à prendre le directeur général sous sa protection, les *Neckromanes* triomphèrent, et le garde des sceaux, en homme avisé, se déclara contre les magistrats ; la « gent robine » fut confondue.

Mais son abattement ne devait pas durer ; les intrigues reprirent entre le palais et les courtisans. La *Lettre de Carraccioli et d'Alembert* se répandit, jetant le ridicule sur tout le parti Necker ; la reine devint hésitante, et le directeur général se sentit plus menacé que jamais. Décidé à braver l'orage, il demanda au roi le titre de ministre d'état, et voix délibérative dans tous ses conseils. Il prétendit travailler avec Louis XVI, une fois par semaine, sans doute pour l'instruire à fond sur les choses, et sur les personnes[2] ; enfin il entreprit de faire enregistrer au parlement, en lit de justice, un édit qui établirait des assemblées provinciales dans tout le royaume, et cette double question se posa : M. Necker sera-t-il ministre dirigeant, à la place de M. de Maurepas ? Les parlements perdront-ils définitivement leurs attributions politiques ?

Ce fut M. Necker qui succomba ; comme si la France n'eût pas

[1] Bibl. nat. mss. fr. (Jolly de Fleury), 2539. (Libelle) f°. 3, v°.

[2] *Corres. sec. du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II*, t. I, p. 42.

Digitized by Google

encore été assez mûre pour détruire sa vieille organisation administrative et politique; comme si les projets du banquier génevois n'eussent pas été d'accord avec notre tempérament national, avec nos tendances centralisatrices. Nombre de courtisans, tous les « vieux financiers » et tous les magistrats se félicitèrent de l'événement [1]; mais le peuple de Paris fut attéré, et partout, dans les lieux publics, il donna des témoignages de sa sympathie pour le ministre disgracié, de sa haine contre ses ennemis. « Ce furent dit Augeard, des cris, des hurlements dans tout Paris, comme si la France était perdue [2] ».

Et cependant, ainsi qu'il arrive souvent à Paris, ces violentes manifestations firent bientôt place au rire et aux chansons. On railla le successeur du grand homme, en vers satiriques; témoin ce quatrain :

Enfin, le chêne est abattu,
Il est renversé par l'audace :
Et le roseau qui le remplace,
Au premier vent, sera f ...

On le railla en prose, dans une allégorie originale : « *Le Glorieux* (capitaine Necker) a été coulé bas par les ennemis de l'état; après la plus honorable résistance, il a été remplacé par le *Joly* (capitaine Fleury), qui fait eau de toutes parts. On craint que ce vaisseau ne tienne pas longtemps la mer, étant déjà fort usé [3] ». Et cette prédiction, faite sur le compte du contrôleur général, Joly de Fleury, pouvait bien, ce me semble, s'appliquer à tout le système financier de l'ancienne monarchie, ou pour mieux dire, à la monarchie elle-même.

Henri Carré.

LA VERSIFICATION DE LA FONTAINE

(Suite et Fin.)

VIII

LES CHEVILLES.

Je pourrais dire, comme Banville, pour son court chapitre des li-

[1] Bibl. nat. mss. fr. 6683 (Hardy) f°. 461.
[2] Augeard, *Mémoires*, p. 108.
[3] Bibl. nat. mss. fr. 6683 (Hardy), f°. 464.

Digitized by Google

cences poétiques : pénétrez-vous de l'esprit et de la lettre du chapitre intitulé :

Chevilles.

Il n'y en a pas dans La Fontaine [1].
J'avais cru d'abord en découvrir une dans ces vers.

En est-il un plus pauvre en la machine ronde? I, 107, 8.
Toute la machine ronde [2].

Mais l'expression existe avant La Fontaine, et Littré en cite des exemples en prose, postérieurs il est vrai aux fables : Mme de Sévigné écrit : « Je ne puis rien porter : une cuiller me paraît la machine ronde [3] ».

Pourquoi, de tous les poètes, La Fontaine est-il celui qui a su le mieux se passer des chevilles? Peut-être à cause du soin particulier qu'il peut apporter à la perfection des détails, dans ses courtes fables. Surtout, je crois, parce qu'il emploie le vers libre.

IX

LE VERS LIBRE.

La Fontaine et Molière sont les maîtres du vers libre. Il serait sot de les classer, de leur donner des places :

Ce sont deux puissants dieux.

La Fontaine pourtant a un mérite singulier : il a employé presque toutes les variétés du vers français depuis le monosyllabe jusqu'à l'alexandrin :

[1] Bien entendu je ne compte pas comme des chevilles des cas analogues à celui-ci :

Pour s'enfuir *devers* sa tanière, I, 173, 22.

C'est un manquement à la règle de Malherbe. Mais ce n'est pas une cheville. C'est simplement l'emploi d'une forme vieillie.

[2] III, 350, 26. — Cf. les notes de l'éditeur.

[3] Dans la 4e partie des *Contes*, publiée en 1674, on trouve le même cas :

Les meilleurs vins de la machine ronde. (V. 388, 35.)

Dès 1672, Mme de Sévigné écrit : « Toute l'Europe est en émotion : on voit bien comme vous dites, que la pauvre machine ronde est abandonnée. » (Littré.)

Digitized by Google

Que doit faire un mari quand on aime sa femme ?
Rien. (V, 114, 164.)
L'objet
Me fait
Tressaillir. (VII, 230, 639.)
Et les brodeuses. (I, 194, 50.)

Le vers de cinq pieds est le seul qui manque à la collection. On trouve, mais assez rarement, le vers de six pieds. Le vers de sept syllabes est d'un usage plus fréquent. Six fables même en sont composées uniquement[1]. Le vers de huit pieds, dont nous avons déjà parlé, est d'un emploi constant[2]. Le vers de neuf pieds, au contraire, n'apparaît pas dans les fables : on ne le trouve que dans une chanson :

On languit, on meurt près de Sylvie, etc. (IX, 74.)

Le vers de dix pieds est assez fréquemment employé par La Fontaine, moins pourtant que l'octosyllabe[3]. Les vers de onze pieds sont rares; je ne connais que ces deux exemples dans *Daphné :*

Maintenant, maintenant les bergers sont loups,
Je vous dis, je vous dis : filles, gardez-vous. (VII, 201, 167.)

Enfin les alexandrins jouent un rôle important : trois fables même sont tout entières en vers de douze pieds[4]. Toutes les autres fables sont en vers libres, ainsi que quatorze contes. La Fontaine s'est encore fréquemment servi du même procédé dans ses lettres, dans ses comédies, dans ses poésies diverses.

Reste à savoir pourquoi il le préférait à l'alexandrin régulier, s'il y cherchait des effets de facture; s'il était guidé par des raisons d'harmonie Avant d'étudier les avantages incontestables que La Fontaine a su tirer du vers libre, il est bon d'écarter une question qui ne pourrait que nous égarer, tant elle est hypothétique et subjective : y a-t-il dans La Fontaine des effets d'harmonie imitative cherchés et voulus ?

Sans doute, il ne faut pas, sous prétexte qu'il y a eu à la fin du XVIIIe siècle des excès d'harmonie imitative, nourrir contre cet effet une telle prévention qu'on le nie, là ou il existe, parce qu'on ne

[1] L. I, f. 9 et 20; l. IV, f. 6 et 7; l. V, f. 7; l. VIII, f. 20.
[2] Deux fables sont en vers de huit pieds : l. IV, f. 1; l. IX, f. 6.
[3] Trois fables sont en décasyllabes : I. V, f. 1; I. VI, f. 6; I. VII, f. 7.
[4] L. III. f. 1; I. IV, f. 18; I. VIII, f. 7.

Digitized by Google

l'aime pas[1]. Un amateur des procédés de Delille pourrait même ajouter qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que La Fontaine ait aimé l'harmonie imitative, lui qui, chose assez rare chez les poètes, adorait la musique; dans la préface de *Psyché*, protestant contre certaines merveilles désagréables du récit d'Apulée, contre les serviteurs invisibles qui s'empressent autour de Psyché, il trouve la chose « effroyable », se demande qui serait assez brave pour toucher à des viandes qui se présenteraient d'elles-mêmes sur la table, et conclut : « Si un luth jouait tout seul, il me ferait fuir, moi qui aime extrêmement la musique » (VII, 21). Et dans le Songe de Vaux, nous le voyons interrompre des plaintes poétiques, lorsqu'il entend le son d'un luth : « Comme j'aime extrêmement l'harmonie, ajoute-t-il, je quittai le lieu où j'étais, pour aller du côté que le son se faisait entendre » (VIII, 271).

A pareil argument je répondrais que les véritables musiciens goûtent peu l'harmonie imitative, que certains d'entre eux trouvent ce procédé insupportable, tant il est banal; que, par exemple, le coup de cimbales qui termine une symphonie sur la chûte de Phaéton, pour être très imitatif, n'en est pas moins très discutable; que les cylindres avec lesquels on produit le son de la pluie sont si parfaits qu'on a vu des auditeurs, en plein air, lever la tête, pour voir s'il ne pleuvait réellement pas : ce qui ne veut pas dire que l'art musical était intéressé en quoi que ce soit dans ce triomphe du trompe-l'oreille.

Aussi peut-on se demander si jamais La Fontaine, malgré son amour de la musique, ou pour mieux dire, à cause même de cet amour, a jamais *voulu* introduire dans ses vers des effets d'harmonie imitative. Qu'il s'en trouve par hasard chez lui, la chose est bien possible; qu'instinctivement il ait cherché à rendre, avec les sons du vers, tel bruit de la réalité, je n'y contredis pas. Ainsi on pourrait

[1] Cf. *L'harmonie imitative de la langue française*, poème en quatre chants, par M. de Piis, écuyer, secrétaire interprète de Mgr le comte d'Artois, MDCCLXXXV. Comme le livre est peu connu et rare, voici deux extraits qui permettront d'apprécier les théories littéraires, et la pratique de de Piis : il est question de la langue française :

> Qu'avec plaisir, plus loin, pour défendre ses charmes,
> J'aperçois La Fontaine et Boileau sous les armes.
> L'un sut de la nature épuiser tous les traits;
> L'autre de l'art pénible épuisa les attraits,
> Et tous deux m'ont plongé dans un noble délire (p. 8).
> . . . . . .
> L'*R* en roulant, approche, et tournant à souhait,
> Reproduit le bruit sourd du rapide rouet;
> Elle rend, d'un seul trait, le fracas du tonnerre, etc. (p. 16).

Digitized by Google

jusqu'à un certain point retrouver le ronronnement monotone du rouet, dans ce passage :

Tourets entraient en jeu, fuseaux étaient tirés ;
Deçà, delà, vous en aurez :
Point de cesse, point de relâche[1].

Mais il est bien délicat de se travailler à découvrir des ingéniosités de facture, de ces tours de force où non seulement le vers éveille en nous des idées et des images, mais où encore le mètre, par sa disposition matérielle, nous donne la sensation de la chose. A ce compte le plus beau vers de la poésie française serait dû à Chapelain :

De ce sourcilleux roc l'inébranlable cime,

surtout si on voulait bien, suivant la légende, au lieu d'en mettre tous les mots sur la même ligne, écrire *de ce sourcilleux* presque verticalement, puis *roc* horizontalement, puis *l'inébranlable cime* verticalement de haut en bas, ce qui donnerait à ce vers ainsi contourné, le profil d'un rocher presque à pic, avec un plateau au sommet, triomphe, sinon de l'harmonie, du moins de la monomanie imitative[2].

Si le procédé paraît ridicule appliqué à Chapelain, que devons-nous en penser, quand on l'inflige à La Fontaine?

Le coupable, en cette affaire, c'est Chamfort, qui a fait malheureusement école Le premier, je pense, il a donné l'exemple de cette critique peu esthétique à propos de ce passage, célébré à contresens :

Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le berger, II, 96, 29.

« Remarquons, dit-il, ce petit vers; il semble qu'il voudrait bien escamoter un péché aussi énorme ». Le bourreau donnerait son esprit

[1] I, 382, 7. C'est par un procédé analogue que Leconte de Lisle a rendu le même effet dans sa *Chanson du rouet*, en couplets de six vers de dix pieds, coupés en deux parties égales :

O mon cher rouet, ma blanche bobine,
Je vous aime mieux que l'or et l'argent!
Vous me donnez tout, lait, beurre et farine,
Et le gai logis, et le vêtement.
Je vous aime mieux que l'or et l'argent,
O mon cher rouet, ma blanche bobine.

[2] Cf. Brossette, Commentaire sur le vers 98 de la Satire IV.

Digitized by Google

à La Fontaine! Ne faut-il pas en effet, pour justifier cette remarque, ingénieuse en apparence seulement, faire un contre-sens complet? Car, devant un jury d'animaux, n'est-ce pas un crime de manger un mouton, et une peccadille de croquer le berger?

Il est vrai que l'on pourrait répondre : Chamfort se trompe dans l'espèce, mais sa méthode est bonne. Car, si le lion prend tout un vers de huit pieds pour avouer le massacre des moutons, il ne lui faut que trois syllabes pour parler d'un fait aussi insignifiant que la mort d'un homme.

Mais cette explication ne vaudrait guère mieux que le commentaire de Chamfort, et c'est la méthode en général que j'incrimine Car elle séduit jusqu'à des esprits aussi lettrés, aussi fins que Nodier, et elle les détourne des vraies beautés du poète pour leur faire admirer de fausses beautés comme celle-ci :

Deux belettes à peine auraient passé de front
Sur ce pont, III, 209, 16.

« Tout le monde, dit Nodier, a remarqué l'heureux emploi de ce vers composé de trois monosyllabes, qui figure à la pensée l'effrayante exiguité du pont[1] » Si l'on admettait une pareille esthétique, il ne serait pas difficile d'augmenter la beauté de ce vers en lui retranchant une syllabe : car plus le vers serait petit, plus il serait expressif; parce que j'aurais imaginé cette variante :

Deux belettes à peine auraient passé de front
Ce pont,

Je serais en droit de trouver que La Fontaine n'a pas su s'élever au dernier terme de son art, et que moi, je l'ai fait; que mon texte est plus poétique que le sien?

Si La Fontaine avait voulu tirer de pareils effets de ce vers de trois pieds, il l'aurait fait partout où il l'emploie, car le trissyllabe est très rare chez lui, surtout après un alexandrin. En voici la liste complète. Je défie bien le disciple le plus ingénieux de Chamfort ou de Nodier, de découvrir le moindre essai d'« escamotage », ou de mimétisme dans les cas suivants :

Et le gouvernement de la chose publique
Aquatique. (I, 309, 19)
Que tout est né pour eux, quadrupèdes et gens,
Et serpents. (III, 10, 87.)

[1] III, 209, 16, note 9.

Digitized by Google

Différentes d'humeur, de langage et d'esprit,
Et d'habit. (III, 242, 3.)
Mais de sa passion la Reine s'aperçut :
Elle sut, etc. (V, 431, 60.)
Et puis, hors les beautés qui font plaisir aux gens
Pour la somme. (V, 440, 154.)
Le légiste,
Parmi ses écoliers, dont il avait toujours
Longue liste,
Eut un Français moins propre à faire en droit son cours,
Qu'en amour. (V, 439, 140.)
Gens de cour, gens de ville, et sacrificateurs,
Et docteurs. (V, 583, 56.)
Je l'obtiendrai du sort, ou je jure vos yeux
Que les cieux, etc. (VII, 241, 825.)
Je le vois bien, cruelle. Adieu : qu'Acis évite
Mon courroux. (VII, 266, 208.)
Car d'autres gens m'ont dit qu'ils avaient admiré
Ce degré. (IX, 266.)
J'eusse ainsi raisonné, si le ciel m'eût fait ange
Ou Thiange. (IX, 176, 8)

Dans une pièce adressée à Mme de Thiange, on ne voit pas du tout pourquoi La Fontaine aurait voulu « escamoter » sa correspondante. Enfin, on ne pourrait trouver de meilleur exemple que ce dernier-ci, pour prouver que La Fontaine n'avait probablement aucune intention en écrivant le fameux vers tant admiré à la suite de Chamfort : dans l'opéra de *Galathée*, Clymène dit à la Nymphe, qui aime le berger Acis :

Quand on est de ce rang, l'on doit encourager
Son berger. (VII, 259, 109)

Du reste, comme nous l'avons déjà vu pour l'exemple tiré de la fable des Chèvres, exemple qui faisait l'admiration de Nodier, en admettant cette critique admirative, et surtout très conjecturale, les vers de deux pieds devraient être beaucoup plus propres que les trissyllabes à « escamoter » quelque chose ou quelqu'un Or, pour deux que l'on pourrait citer, où le mètre semble bien rendre cette impression « quelque chose a disparu », combien n'éveillent aucune autre idée que cette constatation très prosaïque : ce vers ne compte que deux syllabes. Voici d'abord les deux passages où il semble que le mètre soit adéquat à l'idée :

Digitized by Google

C'est promettre beaucoup; mais qu'en sort-il souvent?
Du Vent. (I, 398, 13.)
L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
Absent. (II, 437, 20)

Soit. Mais fort souvent, et le plus souvent, il n'y a aucun effet perceptible :

Apprendre une plus douce et meilleure nouvelle
Que celle
De cette paix. (I, 176, 17.)
Au pied de ce château, dès la petite pointe
Du jour. (IV, 424, 423.)
Déesse des appas, écoutez les soucis
D'Acis (VII, 256, 53.)
D'Howart tout l'ornement, avec le beau berger
Verger. (IX, 383.)

Enfin, quel effet d'harmonie « imitative » pourrait-on découvrir dans ce tout petit vers qui contient comme l'ironique résumé de la morale stoïcienne : *abstine et sustine?*

Que doit faire un mari quand on aime sa femme?
Rien. (V, 114, 164.)

Je crois avoir suffisamment démontré qu'il ne faut pas faire entrer les effets d'harmonie imitative dans le compte des avantages et des inconvénients du vers libre. Il reste à établir le bilan exact des qualités et des défauts de ce procédé.

Quoique le vers de La Fontaine paraisse avoir été écrit plutôt pour les yeux que pour l'oreille, il faut pourtant admettre que, comme tous les autres poètes, notre auteur s'est toujours adressé à un auditeur idéal, ou, si l'on préfère, à ce lecteur exercé qui n'a pas besoin de déclamer à haute voix, pour entendre chanter à son oreille le vers qu'il lit simplement des yeux. On peut, je pense, étudier un instant sa métrique au point de vue de l'audition. En ce cas, il faut remarquer que les rimes léonines présentent dans le vers libre un inconvénient tout particulier.

Elles produisent dans les vers du poète des coupes imprévues. Prenons le passage suivant :

Voilà les vrais braillards. Mais laissons là ces gens :
Vous m'entendez, je vous entends;
Il suffit. Et quant aux merveilles
Dont votre divin chant vient frapper les oreilles, etc. (III, 128, 48.)

Digitized by Google

Ne pourrait-on pas entendre aussi bien ceci :

Il suffit. Et quant aux merveilles
Dont votre divin chant
Vient frapper les oreilles, etc.

De même pour ces vers :

Mais d'où vient qu'au Renard Ésope accorde un point,
C'est d'exceller en tours pleins de matoiserie ?
J'en cherche la raison, et ne la trouve point.
Quand le Loup a besoin de défendre sa vie, etc. (III, 133, 1.)

La rime léonine coupe ce dernier alexandrin en deux vers de six pieds :

Quand le loup a besoin
De défendre sa vie [1].

Le meilleur exemple que l'on puisse donner de ces interversions du rythme produites par la rime léonine, se trouve dans la fable du Vieillard et des trois jeunes hommes :

Il ne convient pas à vous-mêmes,
Repartit le Vieillard. Tout établissement
Vient tard, et dure peu. La main des Parques blêmes
De vos jours et des miens se joue également.
Nos termes sont pareils par leur courte durée.
Qui de nous des clartés de la voûte azurée
Doit jouir le dernier? Est-il aucun moment, etc. (III, 156, 13.)

Ne pourrait-on pas découper très naturellement dans le texte de La Fontaine les vers suivants :

Il ne convient pas à vous-mêmes,
Repartit le Vieillard,
Tout établissement vient tard,
Et dure peu. La main des Parques blêmes
De vos jours et des miens se joue également, etc.

Pour éviter cet unique mais incontestable inconvénient du vers libre, à savoir la disparition assez fréquente de la fin du vers pour l'oreille, La Fontaine ne se rejette pas sur l'enrichissement, mais sur

[1] Cf. III, 352, 3 sqq.

Digitized by Google

la répétition de la rime : c'est ainsi qu'il reprend plusieurs fois les mêmes assonances, féminines ou masculines :

Maître Corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fro*mage.*
Maître Renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce lan*gage :*
Hé ! bonjour, Monsieur du Corbeau.
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
Sans mentir, si votre ra*mage*
Se rapporte à votre plu*mage*, etc. (I, 62.)
L'Athlète avait promis d'en payer un ta*lent ;*
Mais quand il le vit, le ga*lant*
N'en donna que le tiers ; et dit fort franche*ment*
Que Castor et Pollux acquittassent le reste.
« Faites-vous contenter par ce couple céleste.
Je vous veux traiter cepen*dant.* (I, 100.)

En revanche que d'avantages de toutes sortes le poète a su trouver dans ce rythme si souple. Le premier et le plus important, c'est que La Fontaine a pu supprimer tous les remplissages destinés à compléter les douze pieds réglementaires de l'examètre, en d'autres termes qu'il a pu proscrire de ses vers toute espèce de cheville. Si l'on verse en effet dans le moule de l'alexandrin une pensée trop petite pour le remplir exactement, on est forcé d'ajouter aux mots indispensables pour rendre la pensée, d'autres mots inutiles à l'idée, et nécessaires au rythme, qui s'unissent plus ou moins exactement au reste : pour reprendre l'exemple qui nous a déjà occupés, et en demandant pardon au lecteur de me substituer, même par simple hypothèse, à La Fontaine, on voit d'ici les pauvretés dont l'uniformité de l'alexandrin l'aurait forcé de rembourrer le second vers :

Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Celui qui les gardait, leur tyran, le berger.

D'un autre côté le laisser-aller naturel (en apparence seulement, bien entendu) du vers libre, permet au poète d'exprimer simplement les choses simples, d'écarter la dignité, la solennité du vers alexandrin lorsqu'elles ne conviennent pas à la vulgarité, à la trivialité de la chose que l'on veut rendre. Ainsi, là où Racine semble, malgré lui, déclamatoire, parce qu'il prête à une chose presque ridicule la majesté de l'alexandrin :

Même elle avait encor cet éclat emprunté
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage.
Pour réparer des ans l'irréparable outrage, III, 633, 494,

Digitized by Google

La Fontaine paraît se rapprocher beaucoup plus de la perfection, c'est-à-dire employer une forme adéquate au fond, lorsqu'il dit avec l'ironie légère que mérite une pareille recherche :

Les ruines d'une maison
Se peuvent réparer : que n'est cet avantage
Pour les ruines du visage? II, 117, 35.

Cela ne veut pas dire que le vers libre condamne forcément le poète à la simplicité, que La Fontaine ne peut pas s'élever à la véritable grandeur. Car je ne connais pas beaucoup de couplets écrits en alexandrins qui dépassent l'ampleur, la majesté de cette période :

Les Troyens,
Après dix ans de guerre autour de leurs murailles,
Avaient lassé les Grecs, qui par mille moyens,
Par mille assauts, par cent batailles,
N'avaient pu mettre à bout cette fière cité,
Quand un cheval de bois, par Minerve inventé,
D'un rare et nouvel artifice,
Dans ses énormes flancs reçut le sage Ulysse,
Le vaillant Diomède, Ajax l'impétueux,
Que ce colosse monstrueux
Avec leurs escadrons devait porter dans Troie,
Livrant à leur fureur ses dieux mêmes en proie :
Stratagème inouï, qui des fabricateurs
Paya la constance et la peine. (I, 130, 18.)

Mais cette note est rare chez La Fontaine. C'est la Grâce qui domine dans ce vers libre, et grâce à ce vers libre. On sent confusément que ce procédé a une beauté qui lui est propre, mais le détail et le pourquoi échappent. J'ai déjà essayé de montrer que la variété des césures dans un seul vers, celui de huit pieds, donne un charme particulier même à une suite régulière d'octosyllabes. Reste à savoir ce qui, indépendamment de la valeur des idées[1], peut éveiller en nous

[1] Ce serait en effet sortir du cadre de cette étude que d'étudier les qualités de fond chez La Fontaine, à propos de ces questions de forme. Je voudrais pourtant dire un mot de cette merveilleuse organisation du poète : malgré toutes ses imitations, il trouve des routes ignorées jusqu'à lui. C'est un explorateur et un guide. Il relève des beautés inconnues, même à nos esthéticiens modernes. Il semble bien en effet avoir mis Guyau sur la voie d'une de ses plus curieuses remarques : « Chacun de nous probablement, se rappellera des jouissances de goût qui ont été de véritables jouissances esthétiques. Un jour d'été, après une course dans les Pyrénées poussée jusqu'au maximum de la fatigue, je rencontrai un berger et lui demandai du lait; il alla chercher dans sa cabane, sous laquelle

Digitized by Google

l'idée de grâce, à la lecture de ces fables, écrites en vers de différentes mesures. Peut-être pourrait-on appliquer à cette question particulière une théorie d'Herbert Spencer sur la grâce en général. Spencer se demande quel est le mouvement qui, quand nous l'exécutons, ou quand nous le regardons, nous donne l'expression de la grâce : c'est celui où nous sentons la moindre dépense de force ; où, chez autrui, tout effort musculaire semble avoir disparu, où les membres jouent en toute liberté, avec une légèreté aérienne [1]. C'est ainsi que le gymnaste semble voler d'un trapèze à l'autre, et ne retombe pas, mais se pose sur la barre qu'il atteint. Guyau résume la théorie de Spencer en concluant que pour le philosophe anglais toute beauté dans les mouvements paraît pouvoir se ramener à l'économie de force, et conteste l'idée, en démontrant que la force, même apparente, même gaspillée, a aussi sa beauté [2]. La remarque est juste, mais n'infirme pas la thèse de Spencer : celui-ci n'a prétendu parler que de la grâce.

Or, la forme de La Fontaine qui comprend tous les vers, depuis celui d'une syllabe jusqu'à l'alexandrin en passant par presque tous les mètres intermédiaires, ne donne-t-elle pas l'impression de l'économie parfaite de la matière et par conséquent de la force, d'une appropriation complète de l'effort au travail à produire, toute inutilité, partant toute lourdeur, étant supprimée, parce que, lorsqu'il ne faut que dix syllabes pour rendre intégralement la pensée, La Fontaine ne met que dix syllabes et non douze, sans que jamais on sente chez lui cet effort, assez pénible même chez les grands poètes, pour atteindre un chiffre de syllabes fixé indépendamment des exigences de la pensée ?

Tels sont les avantages que je découvre dans ce vers libre, qui

passait un ruisseau, un vase de lait plongé dans l'eau, et maintenu à une température presque glacée : en buvant ce lait frais où toute la montagne avait mis son parfum, et dont chaque gorgée savoureuse me ranimait, j'éprouvai certainement une série de sensations que le mot *agréable* est insuffisant à désigner. C'était comme une symphonie pastorale saisie par le goût au lieu de l'être par l'oreille.... La Fontaine a aperçu quelque chose d'esthétique jusque dans une huitre ouverte, s'offrant à deux gourmets enthousiasmés. » (*Les problèmes* de l'*Estéthique contemporaine*, p. 63, 64.)

[1] *Essais sur le progrès*, Germer Baillère, 1877, p. 289, sqq. L'économie de la matière lui semble également un élément de grâce : Les animaux qui nous paraissent gracieux sont, on s'en souviendra, ceux dont la structure est trop légère pour qu'ils soient embarrassés de leur poids... » (p. 289.) N'est-ce pas ce qui se produit dans le vers libre, où il y a une visible économie de matières ?

[2] Guyau, *Problèmes d'Esthétique contemporaine*, p. 38-43. Ces questions sont beaucoup plus poussées dans P. Souriau, *l'Esthétique du mouvement*, p. 146, sqq : cf. surtout p. 181-185, la liberté dans le rythme. Je ne crois pas pourtant fondé le reproche fait à La Fontaine de finir par ne plus donner à son lecteur le sens du rythme.

Digitized by Google

mérite si bien son nom, puisque La Fontaine l'a affranchi du despotisme de Malherbe.

D'autres explications ont été données. Voici les plus intéressantes. M. de Gramont, qui joint aux mérites du théoricien une science personnelle des rythmes les plus difficiles, remarque que La Fontaine n'a presque jamais réuni dans une même pièce que des vers où les syllabes sont en nombre pair, ou bien au contraire des vers impari-syllabiques, gardant le vers de trois syllabes pour servir de transition dans les cas rares où il passe d'un vers de nombre pair à un vers de cinq ou sept syllabes. Sans dépouiller toutes les œuvres de La Fontaine pour contrôler ces diverses assertions, je constate que dans les deux premières fables choisies au hasard la règle se vérifie : mais, à la troisième, je trouve un exemple contraire :

Un homme de moyen âge,
En tirant sur le grison,
Jugea qu'il était saison
De songer au mariage.
Il avait du comptant,
Et partant

De quoi choisir; toutes voulaient lui plaire :
En quoi notre amoureux ne se pressait pas tant. (I, 108.)

Nous avons là en effet un mélange de vers de six, de sept, de dix et de douze pieds; et le vers de trois syllabes sert de transition entre un vers de six et un vers de dix pieds. De même à la fin de la fable :

Je vous rends, leur dit-il, mille grâces, mes Belles,
Qui m'avez si bien tondu :
J'ai plus gagné que perdu;
Car d'hymen point de nouvelles,
Celle que je prendrais voudrait qu'à sa façon
Je vécusse, et non à la mienne.
Il n'est tête chauve qui tienne :
« Je vous suis obligé, Belles, de la leçon. »

M. Robert de Souza, dans son étude bien documentée, et fort au

[1] *Les vers français*, p. 168-170. Pour mon compte personnel je ne connais pas de vers de cinq syllabes dans La Fontaine. Cf. plus haut, p. 249. Déjà en 1855, dans ses *Thèses de grammaire*, M. Julien dit : « On ne combine entre eux que les vers de douze, dix, huit et six syllabes, en un mot les vers pairs. Les vers impairs, ceux de cinq et sept syllabes, en sont presque toujours écartés, et avec raison, parce que leur harmonie s'associe mal avec celle des vers de mesure paire... La Fontaine, Voltaire n'en font presque jamais usage » (p. 304).

Digitized by Google

courant, trouve que le vers de La Fontaine n'est pas si libre qu'il paraît au premier abord, « parce qu'il y a dans les changements de mètres prédominance forcée des vers de douze, dix et huit syllabes, et, dans la succession des vers, retour à des distances inégales de différentes strophes, fatalement ramenées par l'alternance qui ne peut que reproduire les quelques combinaisons strophiques[1] ». Le quatrain surtout serait fréquent, et commencerait presque toutes les fables. On rencontrerait aussi des strophes de cinq et six vers[2].

Comme cette théorie est fort ingénieuse, et fort séduisante au premier abord, il ne faut plus nous contenter de simples expériences faites au hasard; prenons tout un livre de fables, le premier par exemple.

Le quatrain prédomine, il est vrai, et c'est tout naturel, car, sauf le cas de redoublement de rime, deux rimes masculines et deux rimes féminines, quel que soit leur entrelacement, forment un quatrain. Ces éléments de quatre vers sont assez peu sensibles du reste, à cause du mélange des mètres. Mais surtout on ne peut admettre que La Fontaine débute presque toujours par un quatrain. Car, sur les vingt-deux fables qui composent le premier livre, la remarque n'est juste que pour la moitié des pièces, exactement. Les onze autres commencent par d'autres combinaisons

Quant à ces éléments formés de plusieurs vers écrits sur les mêmes rimes, je ne sais si l'on peut les appeler des strophes. Car, dans le courant de la fable, l'œil d'un lecteur même prévenu a de la difficulté à distinguer quelque chose qui ressemble à une strophe. L'oreille non plus n'y reconnaît guère un mouvement lyrique, un rythme très différent du reste. Je prends par exemple les neuf premiers vers de la fable du Renard et du Corbeau : ils forment un tout, puisque les huit premiers sont écrits sur la même rime féminine, et que le neuvième leur est uni par le sens Et pourtant on ne sent pas du tout la moindre différence entre cette espèce de strophe, et le mouvement qui suit, parce que le dernier vers fait bien partie de la phrase, mais non pas de la strophe de huit vers : au point de vue du rythme, il se rattache au quatrain qui vient après. Or une strophe n'existe que lorsqu'elle est nettement séparée de ce qui précède et de ce qui suit, soit par une unité rythmique très sensible, soit par la pensée. Nous ne trouvons ni l'un ni l'autre de ces deux éléments indispensables dans le passage suivant :

Maître Corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.

[1] *Le Rythme poétique*, p. 37.
[2] *Ibid.*, p. 37 et 38, note.

Digitized by Google

Maître Renard par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
« Hé ! bonjour, Monsieur du Corbeau.
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le Phénix des hôtes de ces bois. »
A ces mots le Corbeau ne se sent pas de joie ;
Et pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie. (I, 62.)

Voici le plan de ces douze vers :

10	8	10	8	8	10	8	8	12	12	8	12
a	e	a	e	i	i	é	e	o	ée	o	ée.

Le sens séparant très nettement le neuvième vers du quatrain auquel il se rattache par la rime, et le soudant aux huit premiers avec lesquels il n'a aucun rapport rythmique, on voit qu'on n'a pas là une strophe de huit vers suivie d'un quatrain, mais bien des vers libres.

Tout autre est la théorie de M. Legouvé. Son idée prend la forme d'une image : il compare l'alexandrin au cheval de cirque monté par Baucher, et le vers libre au cheval lancé dans l'espace par M. d'Aure. J'aime mieux la doctrine, dégagée de la comparaison, que M. Legouvé expose ensuite Je n'en suis pas du reste tout à fait partisan : « L'artiste, d'autant plus sévère vis-à-vis de lui-même qu'il n'a pas d'autre maître que lui, doit donc relever le laisser-aller du rythme, soit par une plus grande richesse de rimes, soit par une plus grande justesse d'expression, de sorte qu'on sente toujours la fermeté sous la grâce, et l'art sous l'abandon [1]. » M. Legouvé a plus fait, pour l'intelligence des vers de La Fontaine, par ses leçons sur l'art de la lecture en général que par ses enseignements spéciaux sur la métrique du poète. Je ne crois pas en effet que l'on puisse relever les moindres traces d'abandon ni de laisser-aller dans le rythme des fables; que le génie nerveux de La Fontaine puisse se caractériser par des expressions qui conviendraient mieux à la manière floue de Florian.

Th. de Banville a mieux vu tout ce qu'il y avait d'art savant, de virtuosité inimitable dans l'apparente facilité de La Fontaine. « A propos du fabuliste, l'aimable mot naïveté vient tout de suite sous la plume. Il est très vrai qu'il arrive à la naïveté à force d'art, mais de là mille écrivains ont conclu que La Fontaine était un homme naïf, s'ignorant lui-même et produisant ses fables à la grâce de Dieu,

[1] *Art de la lecture*, 2e édition, p. 132.

Digitized by Google

comme un champ produit des coquelicots et des pâquerettes. Ce n'est pas là-dessus, hélas, qu'on trompera un versificateur de profession, qui peut apprécier les formidables efforts qu'a demandés la création[1] du *vers libre*, où le lecteur vulgaire ne voit qu'une succession de vers inégaux assemblés sans règle et au caprice du poète! Cette fusion intime de tous les rythmes, où le vêtement de la pensée change avec la pensée elle-même, qu'harmonise la force inouïe du mouvement, c'est le dernier mot de l'art le plus savant et le plus compliqué, et la seule vue de difficultés pareilles donne le vertige »[2]. La caution n'est pas bourgeoise : mais l'explication manque : cette habileté de La Fontaine, Th. de Banville la sent plutôt qu'il ne la fait comprendre, et demande en somme qu'on l'en croie sur parole.

Tous les jugements que je viens d'énumérer, si différents qu'ils soient sur le mérite de La Fontaine, s'accordent pourtant en un point. Leurs auteurs admirent La Fontaine, et reconnaissent en lui un maître. Critiques ou créateurs, tous s'inclinent devant son génie. Dans ce concert presque unanime, une seule note éclate, discordante : et c'est Lamartine qui la pousse. Il était difficile que ce disert improvisateur pût apprécier justement le talent du travailleur le plus sobre et le plus réfléchi; que ce peintre de fresques bien vite pâlies par quelques années, eût pu admettre l'infinie supériorité du miniaturiste dont les petits chefs-d'œuvre défient les siècles, et paraissent maintenant plus frais encore qu'à l'époque où ils ont paru, ayant conquis cette seconde jeunesse, ce renouveau que donne l'immortalité. Donc Lamartine n'a pas craint de dire dans la préface des *Méditations* : « On me faisait bien apprendre aussi par cœur quelques fables de La Fontaine ; mais ces vers boiteux, disloqués, inégaux, sans symétrie ni dans l'oreille ni sur la page, me rebutaient[3] ». La seule critique qui vaille la peine d'être relevée là-dedans, et refutée, c'est que la dissymétrie de ces vers imprimés est rebutante pour l'œil. Encore ce reproche est-il un peu puéril. Car, à ce compte, les alexandrins de Lamartine ne pourraient plaire à l'œil que s'ils étaient aussi bien alignés à droite qu'à gauche. Même en se plaçant à un point de vue aussi rétréci pour juger de la grâce des vers, on ne pourrait constater entre l'alexandrin et le vers libre qu'une différence d'aspect, mais non de valeur. Tandis que le premier, avec sa masse solide et compacte, éveillerait, dans l'esprit de celui qui voudrait suivre l'indication de Lamartine, l'impression imposante de l'architecture romane, où la force ne craint pas d'aller jusqu'à la lourdeur, le vers libre, avec ses

[1] Il serait bon de ne pas oublier sinon le créateur du genre, du moins le prédécesseur de La Fontaine : Corneille.

[2] *Petit traité*, p. 306-307.

[3] Ce n'est pas une boutade, mais une opinion réfléchie. — Cf. son *Cours familier de littérature*, III, 312.

Digitized by Google

grandes masses d'alexandrins, soutenues pour ainsi dire par des vers plus petits et plus frêles, rappelleraient plutôt la grâce de l'église si française, qu'on appelle improprement gothique[1], où la force sait s'allier à la légèreté, où les matériaux, allégés par le génie des maîtres-ouvriers, semblent soustraits aux lois de la pesanteur, où la dissymétrie des détails n'empêche pas l'unité harmonieuse de l'ensemble.

Du reste nul ne saurait répondre à Lamartine mieux que La Fontaine lui-même :

> Contons, mais contons bien, c'est le point principal :
> C'est tout; à cela près, Censeurs, je vous conseille
> De dormir comme moi sur l'une et l'autre oreille.
> Censurez tant qu'il vous plaira
> Méchants vers et phrases méchantes (V, 12, 28.)

A qui trouverait ses vers prosaïques, il paraît tout près de lui donner raison : « il a cru que les vers irréguliers ayant un air qui tient beaucoup de la prose, cette manière pourrait sembler la plus naturelle, et par conséquent la meilleure[2] ». Mais ce ne serait qu'une petite faiblesse : car il a la prose en haute estime, et je ne crois pas que jamais poète en a fait plus superbe éloge[3]. Il reconnaît pourtant que la prose a un défaut : elle ne permet guère les changements de style, lorsque le ton change dans le même sujet : pour sa *Psyché*, il confesse ses inquiétudes : « Mes personnages me demandaient quelque chose de galant; leurs aventures, étant pleines de merveilleux en beaucoup d'endroits, me demandaient quelque chose d'héroïque et de relevé. D'employer l'un en un endroit et l'autre en un autre, il n'est pas permis : l'uniformité de style est la règle la plus étroite que nous ayons. J'avais donc besoin d'un caractère nouveau, et qui fût mêlé de tous ceux-là : il me le fallait réduire dans un juste tempérament »[4].

Il se tire d'affaire cette fois-là en mêlant le vers à la prose. La difficulté est mieux résolue autre part avec le vers libre. Dans le poème du *Quinquina*, le mélange des différents mètres suffit pour les questions techniques, la médecine et la pharmacie : l'alexandrin régulier

[1] Lhomme et Rocheblave, *Guide-programme du cours de l'histoire de l'art*, (Allison, 1892, p. 107).

[2] IV, 4. Prenons garde, du reste : même en ne tenant compte que du sens, et non de l'harmonie, La Fontaine trouve les vers en général, et probablement les siens en particulier, supérieurs à la meilleure prose : « Mon sentiment a toujours été que quand les vers sont bien composés, ils disent en une égale étendue plus que la prose ne saurait dire. » (VIII, 470.)

[3] « D'amener de la prose à quelque point de perfection, il ne semble pas que ce soit une chose fort mal aisée : c'est la langue naturelle de tous les hommes. Avec cela, je confesse qu'elle me coûte autant que les vers; que si jamais elle m'a coûté, c'est dans cet ouvrage. » (Préface de *Psyché*, VIII, 19.)

[4] VIII, 19-20.

Digitized by Google

apparaît quand il est question de Colbert et du Roi. Dans *les Filles de Minée*, la chose est plus explicite : le début, du genre majestueux, est tout en alexandrins : sitôt que le ton se modifie, le mètre change aussi :

> ..... Nous avons passé tout ce temps en récits
> Capables d'affliger les moins sombres esprits.
> Effaçons, s'il se peut, leur image funeste.
> Je prétends de ce jour mieux employer le reste.
> Je changerai de style en changeant de matière. (VI. 205.)

Et aux hexamètres succède le vers libre.

Tel est le parti que La Fontaine savait tirer du merveilleux outil non pas créé, mais perfectionné par lui, au point d'être devenu sa chose : si le style c'est l'homme, le vers libre, c'est La Fontaine. Convenant à tout, aussi bien aux mésaventures d'une fourmi, qu'aux infortunes d'un roi, aux histoires d'enfant et aux discussions philosophiques, aux contes à plaisir et aux instructions morales, le vers libre de La Fontaine est aussi varié que le génie du maître. C'est le bloc de marbre que le poète peut tailler à son gré, en cuvette, en table, ou en statue de Dieu [1].

Maurice Souriau.

FIN.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Essai sur l'origine de l'idée de droit, par M. Gaston Richard : M. Henri Lauret.

M. Richard, professeur agrégé de philosophie au lycée du Havre, a soutenu l'an dernier devant la Sorbonne une thè e philosophique, intulée *Essai sur l'origine de l'idée de droit* [2]. C'est un travail hardi et original. M. Richard se pose en adversaire résolu de la vieille théorie du droit absolu et *a priori*, d'après laquelle l'idée de droit « exprimerait le respect de la personnalité, respect exigible par la contrainte ». Il critique vivement tous les termes de cette définition. Il trouve dans l'idée kantienne du droit les trois éléments suivants : 1° la notion d'exigibilité, notion toute formelle, qui nous apprend que quelque chose est exigible, sans nous dire quelle est cette chose ; 2° la notion de contrainte, qui est toute empirique, vu qu'elle implique l'expé-

[1] Toute cette fin de l'étude sur La Fontaine est tirée d'un livre qui paraîtra prochainement chez Hachette : l'*Évolution du vers français au XVII^e siècle*.

[2] Paris, Ernest Thorin, éditeur, XIII-263 pages.

Digitized by Google

rience du plaisir et de la douleur; 3° la notion du respect de la personnalité, qu'on peut demander tout entière à l'expérience interne. De cette triple notion découle l idée d'état ou de puissance publique, fondée sur le contrat social. Or l'idée de contrat social est non seulement en désaccord avec toute l'expérience, mais encore elle est contradictoire.

On pourrait croire que M. Richard va reprendre pour son compte et développer la thèse naturaliste du droit, non moins ancienne que la théorie rationnelle. Il n'en est rien. M. Richard est aussi dur pour l'une que pour l'autre; il ne se rallie ni au matérialisme, ni au rationalisme juridique. Ces deux vieilles théories ont, à ses yeux, un défaut commun : elles exaltent l'une et l'autre l'individu, elles fondent le droit sur l'égoïsme, soit sur l'égoïsme brutal, soit sur l'égoïsme calculateur, elles excluent de la notion de droit la solidarité, la charité, l'amour, c'est-à-dire l'essentiel. C'est ainsi par exemple que M. Spencer a écrit son livre *l'Individu contre l'État*, à peu près comme Kant oppose la personne aux autres personnes et à la société. M. Richard croit que l'idée de droit est soumise « en son développement à « des lois empiriques, qu'elle s'explique par des faits sociaux, c'est-« à-dire par les réactions mutuelles et incessantes des intelligences « individuelles ». Le problème du droit est un problème d'histoire, de psychologie et de sociologie. C'est donc à ces sciences qu'il faut recourir si l'on veut trouver la véritable origine de l'idée de droit. On a considéré jusqu'ici cette idée comme une notion abstraite et simple; c'est au contraire une notion concrète et très complexe.

M. Richard fait l'analyse de l'idée de droit, et il trouve dans cette idée des éléments nombreux, dont les principaux sont : l'idée d'arbitrage, l'idée de garantie, l'idée de délit, l'idée de dette et d'obligation. Il est intéressant de suivre l'auteur dans ce travail d'investigation historique, psychologique et sociale. C'est un érudit, c'est un écrivain clair, un chercheur infatigable, un habile manieur de faits et d'idées.

Chaque élément de l'idée de droit est étudié avec soin dans un et quelquefois dans plusieurs chapitres. M. Richard part du fait incontesté, incontestable, de la sociabilité. Il constate que dans chaque conscience individuelle coexistent deux états de conscience sourde, susceptibles d'acquérir sous certaines conditions la clarté d'idées véritables : 1° la conscience de la solidarité sociale ou d'une protection collective contre toutes les causes de destruction, et 2° la conscience d'une lutte sourde engagée entre les appétits individuels. C'est dans ce double sentiment confus ou plutôt dans le contraste entre ces deux sentiments confus que se trouve le germe de l'idée de droit. D'une part, nous sommes membres d'une société, nous avons besoin de cette société; d'autre part, les égoïsmes menacent la société. Le droit sera

Digitized by Google

comme l'effort de l'activité sociale pour réduire au minimum le péril social. Qu'un conflit d'intérêts ou d'appétits vienne à éclater, la solidarité sociale est entamée, l'accord des sentiments est brisé sur un point : il faut remédier à ce mal. Un procès est ouvert, une lutte va s'engager, c'est comme un drame dont la représentation symbolique est le sacramentum des romains : « Le demandeur, la main armée « d'une lance, touche l'objet litigieux et prononce une formule qui « affirme sa prétention; le défendeur abaisse sa lance sur le même « objet et prononce la même formule ». Qu'il s'agisse d'un procès civil ou d'un procès criminel, le cas est à peu près le même. Qui résoudra ce conflit? Qui dénouera ce drame? Un arbitre Sans l'arbitrage, c'est la guerre dans la société; avec l'arbitrage, c'est la paix. « Les « institutions pénales, précisément parce qu'elles sont un arbitrage, « protégent autant l'accusé que les autres individus du groupe. » C'est la sociabilité qui est le fondement de l'arbitrage, et l'arbitrage est un élément de l'idée du droit.

D'ailleurs pourquoi les individus se soumettent-ils à l'arbitrage? Parce que l'arbitrage est appuyé d'une garantie ou de la puissance de la société, constituée pour assurer la sécurité de ses membres Ici comme partout, M. Richard va chercher dans l'ancien droit et dans l'histoire les preuves de ses opinions. Il ajoute donc à l'idée d'arbitrage l'idée complémentaire de garantie Le droit, dit-il, est donc l'arbitrage avec garantie.

Continuant son analyse, l'auteur montre ou s'efforce de montrer que le délit ou le crime est la connaissance ou, comme il dit, la conscience de ce qui est réprimé par la force publique. D'après lui, l'idée de délit ou de crime est logiquement ultérieure à la coercition de ce que la société déclare délictueux ou criminel. — Mais, dira-t-on, comment y aura-t-il délit ou crime, si le droit n'existe pas? Le crime est-il autre chose que la violation du droit? Le droit n'est-il pas la notion positive et première, le crime, la notion négative et dérivée? — Tel n'est pas l'avis de M. Richard. Avec une grande habileté dialectique, il s'efforce de prouver que la notion de droit ne se forme que postérieurement à l'idée de délit C'est dans le texte même qu'il faut lire cette très ingénieuse dissertation, au chapitre IV. Ce qui confirme à ses yeux l'opinion qu'il soutient, c'est que la notion de droit ne se développe et ne se précise que peu à peu. Après Austin et tant d'autres, M. Richard se garde bien d'ailleurs d'identifier le juste et le légal, le droit et la loi écrite; il croit qu'on a trop souvent confondu l'État et la société, la force publique et la puissance de la sociabilité. Il distingue avec soin le délit légal et le délit naturel, les violations de la loi et les violations de la solidarité et de l'altruisme. Le droit naturel est antécédent, le droit écrit n'est que conséquent; ce qui est primitif, c'est la solidarité humaine; les lois ne sont que les formules

Digitized by Google

plus ou moins imparfaites et toujours perfectibles de cette solidarité.

M. Richard explique dans un très bon chapitre les variations de la conscience du délit, où, ce qui revient au même pour lui, de la conscience du droit. Il montre que le sauvage n'est pas, que l'homme primitif n'était pas étranger à la vie juridique. Les variations de l'idée du juste et de l'injuste ont leur raison dans les variations de l'altruisme. N'est-il pas évident que la dureté de la vie et la difficulté de subvenir aux besoins naturels affaiblissent la pitié ? que la permanence des guerres et les associations d'idées qui en résultent, émoussent le sentiment naturel de solidarité, et partant, la notion de droit ? L'altruisme est la source infaillible de la conscience juridique. L'altruisme peut progresser en étendue et en profondeur, soit en associant l'individu aux émotions d'un plus grand nombre d'hommes, soit en embrassant un plus grand nombre de manifestations humaines, Or la notion du délit et du droit suit tous les progrès du sentiment social.

M. Richard, continuant son étude, s'occupe de l'influence de la guerre sur l'idée du délit, et il montre que, si la guerre esclavagiste tend à étouffer l'idée de droit, la guerre défensive favorise l'apparition de trois sentiments sociaux, le sentiment de l'honneur ou le désir de l'approbation d'autrui, le sentiment patriotique et le sentiment national. Il soumet ensuite à une minutieuse analyse l'idée de dette, si voisine de l'idée de délit, et il s'efforce d'établir que le droit contractuel est dérivé du droit pénal ou coercitif. Arrivé là, il s'arrête pour résumer cette partie de son travail. Après l'analyse la synthèse. L'idée du droit est très complexe, dit il; elle est comme un faisceau d'idées associées; seulement, la plupart des éléments du groupe se sont effacés, altérés, et l'idée de droit est restée, simplifiée, appauvrie, en quelque sorte, seul débris survivant d'un long travail mental en partie détruit.

Il nous est impossible de suivre M. Richard dans les quatre derniers chapitres, qui ont pour titre : ch. IX. *La part de l'idée de l'intérêt dans l'idée du droit;* ch. X, *Les conceptions religieuses et l'idée de droit*; ch XI, *L'idée de droit et la structure sociale;* ch. XII, *L'idée de droit et le caractère individuel. — Conclusion* Ces chapitres, comme tous les autres, sont nourris de faits, d'idées originales; de plus, ils sont comme animés d'une grande fougue de dialectique. Ce qui précède suffit peut-être pour donner une idée de la position qu'a prise M. Richard dans la philosophie juridique.

La philosophie du droit comprend deux questions, d'ailleurs étroitement unies : 1° la question de l'origine de l'idée de droit; 2° la question de la nature du droit. Sur ces deux questions, il y a deux grandes théories, la théorie rationnelle et la théorie inductive. Il semble qu'il faut nécessairement, sur l'origine de l'idée de droit, opter entre le

Digitized by Google

rationalisme et l'empirisme. M. Richard n'est pas de cet avis : il repousse les vieilles distinctions, il brise les vieux cadres, il soutient une théorie mixte. Suivant lui, l'idée de droit n'est ni *a priori* ni *a posteriori*; ou, si l'on veut, elle est à la fois *a priori* et *a posteriori*. Elle est *a priori*, en ce sens que la sociabilité ou l'altruisme, d'où procède l'idée de droit, est un caractère primitif et essentiel de l'homme ; mais elle est *a posteriori*, puisqu'elle se forme, se développe, et acquiert tous ses membres, *omnes numeros*, avec l'évolution sociale. M. Richard nous fait l'histoire de cette formation, de ce développement de l'idée de droit; et il déploie dans cette tâche toutes les ressources de son érudition et de sa logique. Il entraîne le lecteur par le mouvement de son argumentation, sans peut-être le convaincre tout à fait. Car enfin l'idée de délit est-elle antérieure à l'idée de droit ? après avoir lu sur ce point deux chapitres de sa thèse, il reste des doutes sérieux.

Sur la nature du droit, M. Richard soulève une question bien intéressante. Tous les philosophes identifient le droit et la justice; suivant la vieille formule, la justice c'est le respect du droit. Pour M. Richard, c'est la charité qui est l'âme du droit. Cette idée, que le droit est fondé sur la charité, est peut-être l'idée dominante de sa thèse. Pour que je m'arrête devant un acte, que des passions et des intérêts me poussent à accomplir, l'idée pure du droit suffirait-elle ? Ne faut-il pas que des sentiments, et parmi ces sentiments, l'altruisme, viennent faire obstacle à des passions antisociales ? Certes la question vaut la peine d'être discutée et approfondie. C'est un réel mérite pour M. Richard de l'avoir soulevée. Son livre, intéressant et original, est une lecture très profitable.

LAURET Henri.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEPTEMBRE 1893. ONZIÈME ANNÉE. — N° 7.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

MORT DE M. L.-V. ARREN

MAIRE DE LA VILLE DE POITIERS, DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES

L'évènement douloureux autant qu'imprévu qui prive l'Université de France d'un de ses membres les plus distingués, la Faculté des lettres de Poitiers, d'un doyen dévoué et l'enseignement de la philosophie d'un des professeurs qui ont le plus contribué à le vulgariser parmi les jeunes générations de notre région, sera ressenti d'une façon en quelque sorte intime par les lecteurs de ce BULLETIN, *que M. Arren avait fondé en 1883, qu'il a toujours dirigé depuis lors avec une prédilection toute particulière. Nous publions ci-après deux des discours qui ont été prononcés sur sa tombe.*

Il nous semble qu'il n'y a rien à ajouter à ces hommages; le sentiment public les a ratifiés et nos lecteurs y trouveront, nous en avons la confiance, l'expression de leurs regrets personnels.

30 septembre 1893.

LA RÉDACTION DU BULLETIN.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR **M. G. Compayré**, RECTEUR

MESSIEURS,

Dans le deuil public qui si soudainement vient d'émouvoir la ville de Poitiers tout entière, l'Université se sent particulièrement atteinte et affligée. En perdant M. Arren, la Faculté des Lettres de Poitiers perd un professeur d'élite et un chef respecté; le Conseil général des Facultés un de ses membres les plus éclairés et les plus actifs; l'Administration académique un de ses collaborateurs les plus précieux et les plus dévoués.

Il y a 37 ans de cela, presque jour pour jour, le 26 septembre 1856, M. Arren était nommé professeur dans un petit collège d'Alsace. Il avait 23 ans, et depuis lors, il n'a pas cessé d'enseigner. Né en Lorraine, il aimait avec ferveur sa terre natale; il l'aimait plus encore depuis 1871, comme on aime la mère qu'on a perdue; et ce fut un des premiers déchirements de sa vie, qui en a connu tant d'autres, lorsque les évènements de l'année terrible, le trouvant professeur au lycée de Metz, il dut dire adieu au pays bien aimé où il ne lui était plus permis de servir la France et l'Université.

C'est au lycée de Nimes d'abord qu'il continua à les servir; ensuite, et dès la fin de l'année 1871, à la Faculté des Lettres de Clermont; enfin en 1875, à la Faculté des Lettres de Poitiers. Depuis 18 ans, M. Arren avait fait de Poitiers sa ville d'adoption.

Ce qu'était son enseignement, la plupart de ceux qui m'écoutent le savent; éloquent à l'occasion, simple et familier quand il le fallait, quand il voulait mettre les plus hautes questions à la portée de son jeune auditoire, toujours élevé et grave, animé par le souci des grands pro-

Digitized by Google

blèmes, fidèle aux principes qui sont la raison d'être de l'enseignemen de la philosophie, mais néanmoins très curieux des nouveautés, très au courant des progrès de la pensée et des recherches les plus originales de la science contemporaine.

De cet enseignement brillant et fécond, M. Arren n'a jamais songé à dégager, dans un livre, les résultats et conclusions. C'est qu'il était du nombre de ces esprits particulièrement distingués qui, non par impuissance, mais par réserve, par un sentiment délicat des hautes responsabilités de l'écrivain, hésitent toujours à traduire leur pensée dans la forme définitive d'un ouvrage imprimé, et aimant mieux parler qu'écrire, s'éteignent et disparaissent comme des fleurs brillantes qui n'ont pas porté de fruits.....

..... Mais à défaut de livres, il y a d'autres œuvres, et les œuvres véritables de M. Arren, ce sont ses anciens élèves, cette légion de licenciés en philosophie qu'il a formés, qu'il a nourris de ses leçons ; cet essaim de jeunes professeurs qui se sont envolés de la Faculté de Poitiers, pour se répandre dans les collèges et les lycées, et qui se sentiront frappés au cœur, quand ils apprendront la mort prématurée d'un maître excellent.

Vous ne le regretterez pas moins, vous ses collègues de la Faculté des Lettres, qui depuis 14 ans lui renouveliez fidèlement ses pouvoirs de Doyen, vous qui étiez sa seconde famille et l'objet de sa constante sollicitude. Je n'ai pas à vous l'apprendre, car vous le savez déjà, mais je tiens à le dire publiquement : il était moins votre chef que votre ami ; depuis trois ans que je collaborais avec lui, je ne l'ai jamais vu profiter de son autorité de Doyen que pour m'entretenir, avec une touchante bienveillance, de vos intérêts et de vos besoins, de l'avenir particulier de chacun de vous, et de l'avenir général des Facultés de Poitiers.

Une de ses dernières pensées, son dernier acte aura été pour vous, puisque quelques heures avant sa mort, à peine rentré de vacances, il s'était préoccupé avant tout autre chose, de visiter le chantier de constructions de nos Facultés, pour se rendre compte de l'état des travaux et s'assurer que tout serait prêt pour la rentrée prochaine de novembre.

Qui aurait pu prévoir qu'il manquerait lui-même à cette rentrée? Que son existence serait si brusquement interrompue? Et que ces constructions nouvelles, dont la ville de Poitiers fait pour moitié les frais, grâce à des libéralités municipales dont il a été un des promoteurs les plus ardents, il n'aurait pas la joie et la récompense d'en voir l'achèvement et la fin...

Du moins nous n'oublierons pas, au jour prochain de l'inauguration de nos Facultés reconstruites, ce qu'elles doivent à l'initiative et aux efforts d'un de leurs Doyens, devenu Maire de Poitiers.

L'Université de Poitiers, depuis de longues années, a pris en quelque

Digitized by Google

sorte l'habitude de fournir à la vieille cité qui l'abrite la plupart de ses magistrats municipaux. Nous autres Universitaires, nous en sommes fiers, et nous pensons en outre que cette tradition des plus honorables pour nous, est en même temps des plus conformes aux intérêts d'une ville dont l'avenir est lié au maintien et au développement de ses établ ssements d'Instruction publique. En tous cas, nous croyons avoir le droit de dire que M. Arren est un de ceux qui, ayant revêtu l'écharpe municipale sur la toge du professeur, ont le plus honoré à la fois leur double mandat universitaire et communal.

Nous nous rappelons, non sans un certain orgueil, qu'il y a un an, M. Arren avait eu l'honneur de recevoir dans nos murs M. le Président de la République, et d'être le porte-parole de ses concitoyens, pour souhaiter la bienvenue au Chef de l'État. Avec quel tact, avec quelle éloquence il avait tenu son rôle, vous vous en souvenez, et quel retentissement eut alors dans toute la France le discours du Maire de Poitiers.

N'écrivait-il pas un peu sa propre histoire, quand il racontait la lente évolution qui a peu à peu amené à la République les populations du Poitou, ces populations « calmes, réfléchies, attentives aux leçons de l'histoire » ; quand il disait : « Leur dévouement à nos institutions s'est formé à la longue, sous la pression des évènements, à mesure que les défiances invétérées, les craintes imaginaires qui entourèrent d'abord la troisième République s'évanouissaient pour jamais devant l'évidente réalité... »

Si, faisant trève à mes regrets et aux émotions de cette triste cérémonie, j'avais à définir le caractère de M. Arren, je n'hésiterais pas à dire que lui aussi s'était élevé lentement, mais sûrement, aux idées républicaines. Voué d'abord à l'état ecclésiastique, l'esprit laïque, s'emparant de son âme d'adolescent vers la 20e année, l'avait arraché à sa première vocation pour le jeter dans l'Université. Puis peu à peu, par un effort continu, par une sorte d'extension lente dans les voies nouvelles, il était devenu, en toute sincérité, tel que nous l'avons connu, un homme vraiment moderne, un esprit libre et indépendant, un des chefs légitimes du parti républicain dans ce pays.

C'est un douloureux contraste que nous ne parvenons pas à écarter de notre imagination : le mort d'aujourd'hui était, il y a douze mois, le héros des fêtes de Poitiers ; celui dont le discours provoquait de la part de M. le Président de la République cette réponse flatteuse : « C'est avec une bien vive satisfaction que je viens de vous entendre. On ne saurait rendre à la République un hommage plus éclairé... J'applaudis à cette page d'histoire. »

La presse de France et même d'Europe était unanime à célébrer la belle « inspiration », la rare « élégance » du discours de M. Arren. Ce fut, à n'en pas douter, le point culminant et comme la cime brillante de la carrière de notre regretté défunt. Pourquoi faut-il qu'aux applau-

Digitized by Google

dissements d'alors aient si vite succédé le deuil actuel et nos larmes de regrets devant cette destinée inachevée.

Ce qu'ajoute à notre douleur, c'est que l'homme chez M. Arren n'était pas et ne pouvait pas être inférieur au professeur et à l'administrateur. L'action de l'homme public ne vaut qu'autant que valent les qualités et les vertus de l'homme privé ; dire de quelqu'un qu'il professe bien, qu'il administre bien, c'est du même coup affirmer que, par le cœur et le caractère, il est tout ce que doit être un citoyen, un patriote, un homme de famille. Je ne veux pas soulever le voile qui doit recouvrir à jamais la vie intime de notre pauvre mort. Mais, ne serait-ce que pour expliquer, à ceux qui ne le connaissaient pas tout à fait, ce qu'il y avait de triste, de résigné dans cette physionomie sérieuse et assombrie, courbée sous je ne sais quelle fatalité, il me sera permis de rappeler combien M. Arren avait été éprouvé dans ses affections les plus chères. Il était deux fois veuf, il avait perdu, il y a quinze ans, en mai 1882, un fils aîné qui donnait les plus belles espérances, et je transcris cette note administrative qui, dans la sécheresse d'une demande de congé, n'en est pas moins émouvante : « M. Arren vient de perdre son fils aîné. Le malheur a réagi sur sa santé. Il a tous les jours des accès de fièvre et le médecin lui conseille d'aller sur les bords de la mer pour y trouver la guérison et la force dont il aura besoin pour supporter les fatigues de la prochaine session du baccalauréat. »

C'est des bords de la mer qu'il est rentré à Poitiers ces jours-ci encore, n'en rapportant, hélas ! ni la force, ni la guérison, revenant au contraire avec les germes surexcités de la maladie qui a supprimé brutalement en quelques minutes tout le bien qu'il pouvait faire encore.

Parlerai-je de ses autres souffrances morales? Dans l'austérité de sa vie privée, dans la dignité de sa vie publique, pure de toute compromission, étrangère à toute intrigue, il n'a pas été épargné par les inimitiés politiques, et sensible à l'excès, malgré les apparences d'une froideur voulue, il en était profondément affecté.

Ah ! Messieurs, nous tous qui prenons ou qui avons pris parfois la plume dans les journaux, ne l'oublions pas ; les morsures de la presse ne sont assurément pas mortelles : mais il y a des attaques personnelles qui, quelque injustes qu'elles soient, meurtrissent les consciences délicates et endolorissent les cœurs malades. A la lutte légitime des idées, ne substituons donc jamais la guerre des personnalités, cruelles parfois pour celui qui les subit, indignes toujours de ceux qui les commettent.

Si les attaques dont il a pu être l'objet ont attristé quelquefois la vie politique de M. Arren, elles n'auront fait en revanche qu'accroître nos sympathies personnelles pour le professeur éminent qui s'était imposé la lourde et double tâche de travailler à la fois pour l'Université et les intérêts communaux de sa ville d'adoption. Il vivra dans nos souvenirs sous les traits d'un parfait lettré, d'un citoyen consciencieux, d'un

Digitized by Google

honnête homme enfin, et nous saurons reporter l'affection qu'il nous avait inspirée sur les deux malheureux enfants qu'il laisse seuls au monde... Vous porterez dignement l'un et l'autre, mes pauvres amis, le nom vénéré de votre père, vous qui étiez sa joie et son espérance et qui avez été son angoisse dernière au moment suprême où il a compris qu'il vous quittait avant l'heure; vous particulièrement, le plus jeune, par conséquent peut-être le plus infortuné, vous qui lui avez apporté, à la dernière distribution des prix du lycée de Poitiers qu'il était précisément chargé de présider, tant de belles couronnes scolaires, et qui ne pouvez lui offrir maintenant qu'une couronne mortuaire...

L'Université ne remplacera pas sans doute pour vos cœurs désolés le père que vous avez perdu; mais elle vous promet son appui, qu'elle vous doit; elle vous considère désormais comme ses fils.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR **M. J.-A. HILD**, ASSESSEUR DU DOYEN

MESSIEURS,

Ce n'est pas au moment où la Faculté des Lettres est encore tout émue du coup qui l'a frappée, qu'il est possible de rendre un complet et solennel hommage aux qualités de l'administrateur, au talent du professeur dont elle déplore la perte. Au bord de cette tombe ouverte d'une façon si imprévue et si soudaine, pendant cette période des vacances qui nous a tous dispersés au loin, celui qui a le triste privilège de la représenter, se sent à peine la force d'adresser à l'ami, au collègue, au doyen, un dernier adieu, faible témoignage de nos regrets, triste consolation pour les fils qui pleurent et pour les amis qui se souviennent.

Ce que M. Arren fut dans sa chaire de professeur de philosophie, il est à peine utile de le dire au public intelligent de Poitiers qui lui fait aujourd'hui ces touchantes funérailles. Alors que l'habitude a sitôt fait de blaser sur les qualités les plus éminentes, ce public a goûté pendant dix-huit ans, sans jamais s'en lasser, le charme de sa parole facile, claire, mesurée, toujours sûre d'elle-même. Le secret de ces succès dont notre doyen avait raison d'être fier, et dont il s'était fait un besoin même au milieu des occupations les plus absorbantes, était sans doute la science solide, fruit d'un persévérant travail, et, avec la science, le merveilleux talent d'exposition qui la faisait valoir. C'était aussi et avant tout l'intention morale et toute pédagogique de cet enseignement. Arren voulait être utile, non pas seulement à la philosophie qu'il représentait, mais à la Société française dont à ses yeux cette science était une force et un ornement sans égal. Il l'offrait aux jeunes générations avec la conviction qu'elles y puiseraient la dignité du caractère et la moralité virile de la vie.

Digitized by Google

Cette préoccupation des jeunes, cette persistance à leur vouloir ournir en toute occasion les leçons et aussi les conseils qui devaient éclairer leur esprit et fortifier leur volonté était peut-être le trait dominant de l'enseignement d'Arren; elle explique tout un ensemble d'actes et d'institutions qui ont donné à la Faculté des lettres de Poitiers une place à part au milieu des Facultés françaises. Parmi ces actes, je citerai la fondation du *Bulletin* qu'il a pu diriger pendant dix années entières après l'avoir créé, lui maintenant un double caractère de pédagogie pratique et d'élévation scientifique qui n'a été égalé dans aucune des publications auxquelles il a servi de modèle. Je citerai aussi le Cercle Universitaire où Arren avait réussi à fondre, dans une atmosphère d'estime et de confiance réciproque, tous les ordres d'enseignements. Ceux qui n'ont jamais contemplé dans notre doyen que l'homme public faisant face avec une aisance étonnante aux occupations les plus variées et se montrant supérieur dans toutes, ceux qui n'ont jamais entendu que sa parole éloquente des grands jours, alors qu'il honorait officiellement l'Université, ne l'ont pas connu tout entier, je dirai même qu'ils ne l'ont pas connu par ses plus sympathiques côtés. Où il fallait le voir et l'entendre, c'est au milieu de cette famille universitaire où il ne comptait que des amis ; là, sans morgue toujours et avec une dignité souriante, il ravissait les nouveaux venus ; il n'a jamais cessé d'y charmer les familiers ; là il oubliait les soucis de la vie publique, là il jouissait sans arrière-pensée du plaisir de se voir apprécié à sa véritable mesure, de se sentir aimé pour ses aimables et solides qualités.

Dirai-je ce qu'Arren fut au milieu de ses collègues comme doyen, c'est-à-dire comme administrateur des intérêts scientifiques et matériels de la faculté des lettres? On a dit du doyen de nos facultés en général qu'il était : *le premier parmi des égaux*. Arren avait compris que pour assurer la suprématie, tout idéale d'ailleurs, qu'il tenait moins des règlements que de sa valeur personnelle, il n'y avait encore rien de tel que d'être toujours le premier au travail, et dans les tâches pénibles, j'entends dans les examens, de prendre la grosse part. Quant à l'égalité, je doute que jamais on eût pu en avoir ailleurs une sensation aussi complète et aussi cordiale que dans les réunions de ces dernières années, alors que toutes les discussions étaient courtoises, toutes les opinions mises en commun et examinées à la lumière du bien général, alors que, sans froissements et sans secousses, avec franchise et gaieté se réglaient les questions, souvent délicates, qui intéressent le bon fonctionnement de notre institution Ce résultat, je puis bien le dire, n'avait pas été l'ouvrage d'un jour, mais ce qui a contribué à l'assurer, c'est que les services rendus à l'œuvre commune, le doyen en était reconnaissant à ses collaborateurs comme s'ils les lui avaient rendus à lui-même ; c'est que, si profondes que fussent parfois les différences d'opinions et de caractères, nous savions que jamais il n'avait omis d'honorer un dévouement dont

Digitized by Google

profitaient les étudiants et la science ; que jamais il n'avait manqué d'exalter, comme il le méritait, un succès qui rehaussait le prestige de l'université devant l'opinion et qui assurait l'influence de sa chère faculté sur le public de Poitiers ; et il obtint ainsi de ceux qui pouvaient le juger le mieux la récompense qu'il ambitionnait le plus, une élection triomphante qui, pour la quatrième fois, l'an dernier, le désignait au décanat à l'unanimité du Conseil de la Facu té, à l'unanimité du Conseil général de l'Université de Poitiers.

Mais il était écrit que cette période nouvelle, ouverte à sa généreuse activité, il ne la remplirait pas tout entière. Ses amis de cœur, ceux qui le connaissaient bien et qui réglaient leurs conseils sur l'affection qu'ils portaient à lui et aux siens, avaient rêvé pour lui une existence calme et honorée, partagée entre ses fils dont les succès ont été sa dernière joie et la faculté qui avait en sa direction une pleine confiance. Les suffrages de ses concitoyens et de ses collègues du Conseil municipal, ses propres aspirations, trop généreuses pour être toujours très prudentes, en ont décidé autrement. Du jour où il fut adjoint, puis maire, ceux qui l'approchaient ont dû constater avec inquiétude l'altération graduelle d'une santé qui avait semblé d'abord à l'épreuve de tout. Ses épaules étaient de si robuste apparence, il allait devant lui d'un pas si égal et si ferme, avec l'allure du semeur qui jette dans le sillon la semence des riches moissons, que nous osions à peine douter de sa force de résistance. De fait, je crois pouvoir le dire, avec la longue expérience que j'avais des ressources de son tempérament, il eût pu porter longtemps encore, dans un milieu moins surexcité par la passion politique, ces charges redoutables, et cela pour le grand bien de Poitiers et de l'Université. Mais s'il avait le dévouement, l'intelligence des affaires et la pratique des hommes, il n'avait pas, ce que tant d'âmes vulgaires possèdent, le mépris des basses polémiques, le dédain des injures grossières, des insinuations perfides qui sont devenus le lot journalier des hommes publics. Comme l'ambition n'était pour lui qu'une des formes supérieures du dévouement à la patrie, comme il croyait devoir à la ville d'adoption où il avait fait une si belle carrière, à la République qu'il aimait comme patriote et comme Universitaire, la surabondance de ses merveilleuses facultés, il se jeta dans la mêlée sans calculer les suites ; sous cette charpente solide vibrait une âme sensible jusqu'à l'excitabilité maladive ; et les coups qui eussent glissé sur d'autres sans même émouvoir leur commode scepticisme, il les ressentait au plus profond de son cœur, il en e t mort bien avant l'heure, victime d'une imprudence qui révèle une fois de plus la noblesse de son âme et l'ardeur contenue de son courage civique.

D'autres que ses amis se consoleront en constatant qu'il laisse derrière lui de grandes œuvres ; des œuvres qui sans lui ne se fussent peut-être jamais accomplies dans cette ville de Poitiers, ou qui se fussent

Digitized by Google

accomplies trop tard, et qui nous semblaient dès à présent indispensables à son avenir universitaire. Ces bâtiments des facultés auxquels la veille de sa mort, dans une sorte de funèbre pressentiment, il voulut rendre visite avant de prendre un repos qui devait être définitif, se dressaient à ses yeux comme la rançon de notre future Université ; il les considérait comme le gage d'une victoire chèrement disputée, et, jusqu'aux efforts de son administration, presque désespérée. Une fois de plus, l'édifice n'est pas achevé que déjà la mort y entre, et le jour où des fêtes publiques en célébreront le couronnement, celui-là seul y manquera qui devait en être le véritable héros.

Cependant que ces grands résultats aujourd'hui assurés ne nous ferment pas les yeux sur des œuvres plus modestes, mais non moins utiles, sur des œuvres qui s'inspiraient toutes d'un ardent sentiment de patriotisme. Je n'ai ici le loisir ni de les apprécier toutes ni même de les citer, en caractérisant le rôle que notre doyen a joué soit pour les constituer, soit pour les diriger vers leur but ; je ne veux mentionner que celles qui ont pour objet l'éducation morale de la nation, qui préparent la jeunesse aux luttes inévitables de l'avenir. Jamais Arren n'a perdu de vue qu'il était un des fils de l'Alsace-Lorraine qui, depuis vingt-deux ans retranchée de la patrie française, a de plus en plus besoin de savoir que nous pensons à elle pour ne pas perdre l'espoir. Mais au lieu de se consumer en regrets stériles ou de se répandre en de faciles déclamations, Arren faisait travailler autour de lui pour tremper les corps des générations nouvelles, pour entretenir dans les âmes le feu sacré du courage et le sentiment de l'intégrité nationale. Président de l'Alliance française, président de la Société de gymnastique, président de la Société d'Alsace-Lorraine, vice-président du Comité pour l'érection d'un monument aux combattants de l'année terrible, Arren n'avait accepté tous ces honneurs, avec les obligations qui en sont la conséquence, qu'en souvenir de Metz et de Strasbourg ; de Metz auprès de laquelle il était né, où il avait enseigné au temps heureux, où il avait fait son devoir de soldat pendant le siège ; de Strasbourg où il avait conquis ses grades et obtenu son premier poste dans l'Université. Vers ces deux villes se reportaient sans cesse ses regrets et ses espérances, et la couronne qui aujourd'hui le fera tressaillir dans sa tombe est celle qu'y ont déposée ses compatriotes d'Alsace-Lorraine.

Et maintenant que l'on n'attende pas du collaborateur qui a secondé Arren de son mieux durant douze années, de l'ami qui a reçu ses confidences aux bons et aux mauvais jours, qu'il vous montre cet excellent homme dans l'intimité, qu'il vous introduise au foyer de la famille dont il avait su faire un sanctuaire où bien peu étaient admis à pénétrer. Il y a des regrets qu'il faut renoncer à exprimer, il y a des émotions surtout qu'il faut savoir ménager. La vie qui avait toujours souri au fonctionnaire, la vie qui en échange de ses éminents services, lui avait

Digitized by Google

accordé toutes les satisfactions que nous puissions rêver, lui a été dure (à qui ne l'est-elle pas ?) en le frappant trois fois dans ses plus chères affections Ces épreuves il en a cruellement souffert ; la dernière l'a laissé inconsolable. Mais les devoirs qu'elles lui ont créés, il les a remplis avec la rectitude qu'il apportait en toutes choses et de plus avec une délicatesse de cœur qui là pouvait se dépenser sans réserve. Les deux fils qu'il a façonnés à son image, les entourant d'une sollicitude toute maternelle, sont déjà, quoique bien jeunes encore pour le malheur qui les accable, les dignes héritiers d'un tel père ; qu'ils continuent de méditer l'exemple de cette vie, tout entière consacrée à la pratique des plus grands devoirs, aux nobles travaux de l'esprit, à la défense des intérêts supérieurs de l'humanité et de la patrie. Et si durant ces heures de poignante tristesse, séparés pour la première fois de celui qui avait été leur guide impeccable et leur ami plein d'ingénieuse tendresse, ils ont avec effroi regardé vers l'avenir, qu'ils se rassurent : le nom de celui qu'ils pleurent ne leur crée pas seulement des obligations ; il leur garantit, dans la reconnaissance publique et dans le souvenir affectueux des amis, une sauvegarde qui ne leur fera jamais défaut.

Digitized by Google

CHRONIQUE

MM. Millet et Pain, imprimeurs du *Bulletin*, ont eu l'excellente idée de réunir dans une petite brochure, avec la relation des obsèques de M. Arren, le texte des discours prononcés sur sa tombe, et celui de divers télégrammes et lettres où sont contenus les témoignages de l'estime et de la sympathie que notre doyen avait su inspirer autour de lui. Cette brochure ne sera pas mise en vente; nos lecteurs pourront en trouver quelques exemplaires au bureau de l'Imprimerie.

***

La session des divers baccalauréats s'ouvrira devant les Facultés de Poitiers le lundi 6 novembre prochain.

Une circulaire fera connaître incessamment tous les détails d'organisation concernant ces examens. La date de la licence sera fixée ultérieurement.

***

La rentrée solennelle des Facultés aura lieu le vendredi 3 novembre prochain. M. Ernault, professeur de littérature grecque, y donnera lecture du rapport sur le concours littéraire ouvert entre les étudiants de la Faculté des lettres. Les conférences pour la licence commenceront le samedi 4 novembre.

***

La librairie Druinaud publiera cette année un Annuaire des Facultés et de l'École de médecine de Poitiers, où figurent tous les programmes et renseignements scolaires utiles aux étudiants.

***

Nous pensons que nul de nos lecteurs ne songera à blâmer notre regretté rédacteur en chef d'avoir accepté pour le *Bulletin* la traduction du charmant conte russe de Tchéchor, que l'on trouvera plus loin. C'était dans sa pensée une lecture des vacances; mais elle sera de circonstance encore à la rentrée. L'auteur de la traduction est professeur au lycée de Châteauroux.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

A LA MAISON

A Monsieur Marion,
Professeur en Sorbonne,
Respectueux hommage,
G. Leroy.

RÉCIT TRADUIT DU RUSSE DE TCHÉCHOR.

— On est venu de chez les Grigorier pour réclamer un livre, mais j'ai dit que vous n'étiez pas à la maison .. Le facteur a apporté les journaux et deux lettres. A propos, Eugène Petrovitch, voudriez-vous bien, je vous prie, faire attention à Serge. Aujourd'hui et avant-hier je l'ai surpris fumant. Lorsque j'ai voulu lui en faire l'observation il s'est mis, comme d'habitude, à se boucher les oreilles et à crier de toutes ses forces pour couvrir ma voix.

Eugène Petrovitch Bonikovski, procureur du tribunal d'arrondissement, revenant du palais, tout en défaisant ses gants dans son cabinet de travail, regarda la gouvernante, dont il venait d'entendre le rapport et se prit à sourire.

— Serge fume!... dit-il, en haussant les épaules. Vous représentez-vous ce crapoussin avec une cigarette! Quel âge a-t-il donc?

— Sept ans! Vous semblez n'y pas prendre garde, mais c'est qu'à son âge fumer est une habitude non seulement mauvaise mais encore funeste, et j'estime qu'il conviendrait de couper le mal à sa racine.

— C'est très juste. Mais où prend-il donc du tabac?

— Sur votre table, dans votre bureau.

— Vraiment!... En ce cas, envoyez-le moi donc.

Après le départ de la gouvernante, Bonikovski prit place dans son fauteuil devant sa table de travail, ferma les yeux et se mit à songer. Il voyait en imagination son Serge avec une énorme cigarette, longue d'une aune, enveloppé d'un nuage de fumée de tabac, et cette caricature le faisait sourire; mais en même temps le visage soucieux et grave de la gouvernante lui rappelait un passé déjà lointain, à demi oublié, où l'acte seul de fumer, soit à l'école, soit à la maison, inspirait aux pédagogues et aux parents une terreur épouvantable, inexplicable... Eh oui! je le répète, c'était une véritable terreur. On fouettait les enfants sans pitié, on les chassait du gymnase, on brisait

Digitized by Google

leur carrière....., alors que pas un des pédagogues ou des pères de famille eut pu dire en quoi l'acte incriminé était si dommageable et si répréhensible Même des gens très intelligents n'hésitaient point à partir en guerre contre un défaut qu'ils ne comprenaient pas. Eugène Petrovitch se rappela son directeur de gymnase, homme de grand sens pourtant, et d'une excessive bonté, qui, s'il surprenait un élève avec une cigarette, ressentait à cette vue une terreur indicible, devenait pâle comme la mort, convoquait immédiatement le conseil de discipline et demandait l'exclusion du coupable. Alors, paraît-il, la loi de la vie sociale était telle, que plus le mal était inexplicable, plus impitoyable et plus rude était l'acharnement qu'on mettait à le combattre.

Le souvenir de deux ou trois exclus de ce genre, le souvenir aussi de l'existence qu'ils avaient menée depuis revint en mémoire au procureur, et il ne put s'empêcher de penser que bien souvent la punition produisait plus de mal que la faute même.

L'homme, par son organisme animal, possède la faculté de s'adapter, de s'habituer rapidement à quelque atmosphère que ce soit et de la respirer, sans quoi il devrait à tout instant sentir dans quel déraisonnable milieu se développe sa raisonnable activité, et combien peu il est encore de vérités comprises, combien nous possédons peu de certitude dans l'exercice de ces activités qui créent pour nous une responsabilité effrayante par leurs résultats, telle l'action de l'éducateur, du juge ou du littérateur.....

Et de semblables pensées, légères et mobiles, comme il n'en surgit que dans un cerveau fatigué, qui se repose, se mirent à fermenter dans la tête d'Eugène Petrovitch : elles viennent on ne sait d'où ni pourquoi, et, semble-t-il, se traînent à la surface du cerveau, sans y pénétrer profondément.

Pour des gens obligés de penser, en raison de leurs fonctions, dans la même direction, pendant des heures entières, pendant des journées même, de telles pensées, libres et familières, produisent un confort tout particulier, un état d'esprit agréable.

Il était neuf heures du soir. Au dessus, au second étage, le plafond retentissait du bruit des pas de quelqu'un qui allait et venait sans cesse; de plus haut encore, du troisième, arrivaient les accords d'un morceau de musique joué à quatre mains. Ces pas nerveux et saccadés, qui, selon toute probabilité, devaient être ceux d'une personne en proie à quelque idée torturante ou souffrant d'un mal de dents, ces gammes monotones avaient dans ce silence du soir quelque chose d'assoupissant, disposant aux idées paresseuses.

Dans la chambre de l'enfant, séparée du bureau de Bonikovski par deux autres pièces, la gouvernante et Serge s'entretenaient à voix haute.

Digitized by Google

— Papa est revenu!... criait l'enfant à tue-tête. Papa est rentré!... Pa-pa-pa!!!

— Votre père vous appelle! allez vite, criait la gouvernante, glapissant comme un oiseau effrayé. Entendez-vous!

« Qu'est-ce que je vais bien lui dire? » pensait Eugène Petrovitch.

Et avant d'avoir imaginé encore quoi que ce fut, Serge, son fils, un enfant de sept ans, faisait son entrée dans le cabinet paternel. C'était un petit être, sur le sexe duquel, n'eut été sa mise masculine, on eut pu facilement se tromper, tant il était débile, pâlot et délicat .... tout flétri, comme un fruit de conserve, tout en lui semblait d'une extraordinaire fragilité, d'une tendreté excessive : et ses mouvements, et ses cheveux bouclés, et son regard, et sa petite veste de velours.

— Bonjour papa! dit-il d'une voix douce, tout en grimpant sur les genoux de son père et l'embrassant dans le cou. — Tu m'as appelé?

— Permettez, permettez, Serge Eugenitch, répondit le procureur, le repoussant doucement. Avant de vous embrasser, il nous faut causer un peu et causer sérieusement... Je suis très fâché contre vous et ne vous aime plus du tout... Vous m'entendez, Monsieur, je ne vous aime plus et vous n'êtes plus mon fils... Voilà!

Serge regarda attentivement son père, puis porta ses yeux sur la table et eut un mouvement d'épaules.

— Qu'est-ce que je t'ai fait? demanda-t-il sur un ton d'incertitude et clignotant des yeux. Je n'ai pas été une seule fois dans ton cabinet de toute la journée et n'ai touché à rien!

— Tout à l'heure Natalia Séménovna m'a exposé ses plaintes et m'a déclaré que tu fumais. Est-ce vrai? Tu fumes?

— Oui, j'ai fumé une fois, c'est vrai!...

— Eh bien, tu vois, tu mens par surcroît, dit le procureur, en fronçant les sourcils, pour dissimuler son rire. Natalia Séménovna t'a vu fumer deux fois. Je te prends là en flagrant délit de trois vilains défauts : tu fumes, tu prends un tabac qui ne t'appartient pas, et tu mens. Triple culpabilité!

— Ah mais! se rappela Serge, et ses yeux s'animèrent : tu as raison! c'est vrai! J'ai fumé deux fois, aujourd'hui et hier.

— Tu vois! c'est non seulement une fois, mais deux! Eh bien, je suis très mécontent de toi, très mécontent. Autrefois, tu étais un gentil petit garçon, et voilà tout à coup que tu te gâtes, que tu deviens mauvais.

Eugène Petrovitch rajusta le col de Serge et pensa : « Qu'est-ce que je vais bien lui dire encore? »

— Oui, c'est très mal, continua-t-il. Je ne m'attendais pas à cela de ta part. Premièrement, tu n'as pas le droit d'aller à une table étrangère et d'y prendre du tabac qui ne t'appartient pas. Nous n'avons le droit de n'user que de notre bien propre... si nous prenons le bien

Digitized by Google

d'autrui, nous sommes..... de vilaines gens! (Ce n'est pas un langage à sa portée! pensa Eugène Petrovitch) Ainsi, par exemple, Natalia Séménovna a un coffre où elle serre toutes ses affaires. Ce coffre est le sien... ni toi, ni moi n'avons le droit d'y toucher puisqu'il n'est pas à nous. N'est-il pas vrai? Tu as des petits chevaux et des images. . Te les ai-je jamais pris? Peut-être désirerais-je bien les avoir, mais... ils ne sont pas à moi, ils sont à toi seul!

— Oh mais! papa, prends-les si tu veux, dit Serge en faisant une moue délicieuse. Il ne faut pas te gêner! Tiens, le petit chien jaune qui est sur la table..... il est à moi, n'est-ce pas? Je n'en ai que faire! Je m'en moque!

— Tu ne me comprends pas, dit Bonikovski. Tu me l'as donné, ce petit chien; il est à moi maintenant, et j'en puis faire ce que je veux, mais je ne t'ai pas donné mon tabac! Le tabac est à moi! (Ce n'est pas ainsi que je lui ferai entendre raison, pensa le procureur. Ce n'est pas cela! Ce n'est pas cela du tout!) Si je veux fumer du tabac qui ne m'appartient pas, il faut d'abord que j'en demande la permission.....

Enchaînant péniblement ses phrases les unes aux autres et contrefaisant le langage enfantin, Bonikovski se mit à expliquer à son fils ce que l'on devait entendre par le mot de propriété. Serge, ne quittant point son père du regard, écouta d'abord attentivement (il aimait ces petites causettes du soir avec son papa), puis s'accouda sur le bord de la table et de ses petits yeux de myope convoita le papier et l'encrier. Son regard errait d'un objet à l'autre et s'arrêta définitivement sur le flacon de gomme arabique.

— Dis-moi, papa, avec quoi donc fait-on la colle? demanda-t-il tout à coup, en rapprochant de lui, pour le mieux examiner, l'intéressant flacon.

Bonikovski le lui reprit des mains, et le remettant à sa place, continua :

— Secondement, tu fumes... c'est très mal! Parce que je fume, il ne s'ensuit pas que tu puisses fumer aussi. Je fume et sais pourtant que ce n'est point raisonnable... je me gronde moi-même tous les jours pour cela, et je m'en veux d'une si détestable habitude .. (quel piètre éducateur je fais! pensa le procureur.) Le tabac est très préjudiciable à la santé, et celui qui en use meurt plus tôt qu'il ne devrait. Mais c'est surtout aux petits garçons comme toi qu'il est nuisible. Tu as la poitrine encore délicate, tu n'es pas formé et chez les tempéraments peu robustes, la fumée du tabac peut engendrer la phtisie et quantité d'autres maladies.

Vois ton oncle Ignace..., il est mort phtisique; peut-être qu'il vivrait encore s'il n'avait pas fumé.

Digitized by Google

Serge, d'un air pensif, fixa ses regards sur la lampe, en dérangea l'abat-jour et soupira profondément.

— Mon oncle Ignace jouait joliment bien du violon! dit-il. Son violon est maintenant chez les Grigorier!

Serge s'accouda de nouveau sur le bord de la table et se prit à réfléchir.

Son pâle visage eut une expression singulière : on eut dit qu'il était aux écoutes ou qu'il suivait le développement de ses propres pensées; ses grands yeux, immobiles, trahirent tout d'abord un sentiment de tristesse, puis d'épouvante. Vraisemblablement il songeait à la mort, qui brusquement avait emporté sa mère et l'oncle Ignace. Il pensait qu'ils n'étaient plus là, tandis que lui, l'enfant... et le violon, étaient restés sur la terre. Les morts devaient vivre là haut, dans quelque étoile peut-être, d'où ils contemplaient notre monde... Comment supportaient-ils cette séparation?

« Que vais-je lui dire? » pensait Eugène Petrovitch. « Il ne m'écoute pas. Évidemment, ni sa faute, ni mes reproches n'ont d'importance à ses yeux. Comment lui expliquer cela? »

Le procureur se leva et arpenta son cabinet de long en large.

« Antrefois, de mon temps, ces questions-là se tranchaient de la façon la plus simple du monde, pensait-il. — Tout enfant convaincu d'avoir fumé, était passé par les verges. Les faibles d'esprit et les poltrons ne s'avisaient plus de recommencer; les plus braves, comme aussi les esprits forts, le châtiment une fois passé, revenaient à la charge. On cachait son tabac dans ses bottes et l'on allait fumer dans la remise. Si l'on était pris, on était de nouveau battu, mais alors on en était quitte pour aller fumer plus loin, sur les bords de la rivière... et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on fut devenu grand.

Pour m'empêcher de fumer, ma mère me comblait d'argent et de bonbons. Mais aujourd'hui, tous ces moyens sont réputés inefficaces ou contraires à la morale. S'en tenant à la logique pure, l'éducateur contemporain s'efforce d'inculquer les bons principes à l'enfant, non plus par la terreur, non plus par l'attrait d'une récompense, mais en faisant appel à sa conscience et à sa raison ».

Tandis que Bonikovski allait et venait dans son cabinet et se livrait à toutes ces réflexions, Serge avait grimpé sur la chaise de son père et s'était mis à dessiner sur un coin de sa table de travail. Afin qu'il ne gâchat pas de papiers d'affaires et qu'il ne touchât pas à l'encre, il y avait toujours sur le bureau un tas de feuilles découpées à son usage et un crayon bleu.

— Aujourd'hui, la cuisinière en hâchant des choux, s'est coupée au doigt, dit-il, tout en dessinant une maisonnette et fronçant le sourcil. Elle a crié si fort, que nous avons tous eu peur et avons couru à la cuisine; est-elle sotte! Natalia Séménovna lui a dit de se tremper le

Digitized by Google

doigt dans l'eau froide... au lieu de cela, elle s'est mise à le sucer... Comment peut-on mettre ainsi son doigt sale dans sa bouche! N'est-ce pas, papa, que cela est bien vilain ?

Un instant après, il raconta que pendant le dîner, un joueur d'orgue était venu dans la cour avec une petite fille qui chantait et dansait au son de l'instrument.

« Laissons le suivre le cours de ses pensées! pensa le procureur. Il a son petit monde à lui, et à sa façon, il en distingue les évènements importants ou de peu de conséquence. Pour captiver son attention et sa conscience, il ne suffit pas de parler sa langue, il faut encore savoir penser à sa manière. Il me comprendrait très bien, si j'avais l'horreur du tabac, si je manifestais mon indignation, si je pleurais... Voilà pourquoi on ne remplacera jamais les mères dans l'éducation : c'est qu'elles savent à merveille sentir avec les enfants, pleurer avec eux, ou rire, le cas échéant... La logique et la morale n'ont rien à voir avec leurs procédés éducateurs. Mais, que vais-je bien lui dire encore? Quoi ? »

Et Eugène Pétrovitch sentit tout à coup ce qu'il y avait d'étrange et de ridicule dans cette simple constatation, c'est que lui, juriste expérimenté, ne s'occupant que de la science du droit, appelé à chaque instant à conclure dans des questions de répression, de prévention de tous genres, en était finalement réduit à ne plus savoir que dire à un enfant.

— Écoute-moi; donne-moi ta parol-d'honneur que tu ne fumeras plus, prononça-t-il enfin.

— Pa-ro-le d'honneur! se mit à chanter Serge, en appuyant sur son crayon de plus belle, et se penchant sur son dessin. — Pa-ro-le d'hon-neur!

« Sait-il seulement ce que cela veut dire ? » se demanda Bonikowki, non, décidément je suis un détestable précepteur! Et si quelqu'un de nos pédagogues ou de nos juges voyait ce qui se passe en ce moment dans ma cervelle, il pourrait à bon droit me taxer de simplicité ou soupçonner en moi une subtilité excessive... Mais aussi, c'est qu'à l'école comme au tribunal, toutes ces questions de culpabilité sont tranchées plus simplement qu'à la maison; ici, l'on a affaire à des êtres que l'on aime à la folie et l'amour complique singulièrement les choses. Si cet enfant n'était pas mon enfant, mais mon élève ou mon prévenu, je n'aurais pas de ces appréhensions, mes pensées ne s'égareraient pas ainsi! »

Eugène Pétrovitch s'assit à son bureau et tira à lui un des dessins de Serge. Ce dessin représentait une maison avec un toit en pente, surmonté d'nne cheminée, d'où la fumée, comme l'éclair sillonnant la nue, s'échappait en zigzags jusqu'au haut de la page; près de la

Digitized by Google

maison se tenait un petit soldat avec des points en guise d'yeux et une baïonnette qui ressemblait au chiffre 4.

— Mais le bonhomme ne peut pas être plus haut que la maison, dit le procureur. Vois donc, le toit de ta maisonnette est au niveau de ses épaules.

Serge sauta sur les genoux de son père et s'agita jusqu'à ce qu'il fut commodément assis.

— Mais non papa, dit-il; vois bien mon dessin !... Si tu fais le soldat plus petit, on ne verra plus ses yeux !...

... Fallait-il discuter ? — A observer journellement son fils, le procureur était persuadé que les enfants, comme les sauvages ont en matière d'art des idées propres, que les gens plus cultivés ne sauraient toujours comprendre. Serge d'ailleurs eut dérouté l'observation la plus raisonnée : il trouvait possible et raisonnable de dessiner des gens plus haut que des maisons et de traduire par le crayon, non seulement des objets, mais encore les sensations qu'il éprouvait. C'est ainsi qu'il représentait les sons s'échappant d'un instrument de musique sous la forme de taches sphériques et vaporeuses, ceux d'un sifflet sous la forme d'un fil se déroulant en spirale...

Dans sa manière de concevoir, le son s'alliait étroitement avec une forme et une couleur particulières, si bien que lorsqu'il s'amusait à colorier des lettres, il peignait invariablement l'L en jaune, l'M en rouge, l'A en noir, etc , etc...

Jetant de côté son dessin, Serge s'agita de nouveau sur les genoux de son père, trouva enfin la position qui lui convenait et s'attaqua à la barbe paternelle. D'abord il la lissa soigneusement, puis la partageant en deux parties égales, la disposa en forme de favoris.

« Tiens ! Maintenant tu ressembles à Ivan Stépanitch, baragouina-t-il !... mais tout à l'heure, tu vas ressembler à notre concierge. Dis moi, papa, à quoi servent-ils, ces concierges, à l'entrée des maisons ? C'est pour arrêter les voleurs, n'est-ce pas ? »

Le procureur sentait sur sa figure l'haleine de son enfant, ses cheveux bouclés chatouillaient incessamment ses joues : il éprouvait au contact du bébé un sentiment de chaleur, de douceur délicieuse, comme s'il eut embrassé de tout son être et non de ses mains seules le corps délicat, revêtu de velours de l'enfant. Il regardait dans ses grands yeux et il lui semblait y retrouver quelque chose de sa mère, de sa femme, de tout ce qu'il avait aimé.

— Allez donc gronder cela !... pensait-il... Allons donc punir !... Non, décidément ! quels piètres éducateurs nous faisons aujourd'hui ! Jadis on était moins raffiné, on pensait moins, on tranchait ces questions avec une tout autre désinvolture. Nous réfléchissons beaucoup trop... la logique nous a perdus... Plus l'esprit de l'homme se développe, plus il réfléchit et s'adonne à la subtilité, plus il est hésitant,

Digitized by Google

plus il a de scrupules, plus lent et moins énergique il est pour prendre un parti dans une affaire. D'un autre côté, et en raison même de cette activité plus réfléchie, quel courage, quelle foi robuste en soi ne faut-il pas avoir pour décider que l'on deviendra pédagogue, juriste ou littérateur... »

Dix heures sonnèrent.

— Allons, mon petit garçon. dit le procureur, il est temps d'aller se coucher. Dis moi bonsoir et va-t-en.

— Oh papa ! dit Serge en faisant la moue; pas encore, laisse-moi sur tes genoux. Raconte moi quelque chose. Une histoire !

— Soit ! mais après l'histoire, tout de suite au lit !

Dans ses soirées de liberté, Eugène Pétrovitch avait l'habitude de conter à Serge quelque amusante histoire. Comme la plupart des hommes d'affaires, il ne savait par cœur ni morceaux de poésie, ni contes tout faits, en sorte qu'il lui fallait recourir chaque fois à l'improvisation. D'habitude il commençait par l'invariable « dans un certain royaume, dans un certain état » puis péniblement échafaudait quelque innocente niaiserie, ne sachant pas du tout au début ce que seraient le milieu et la fin de son récit. Les tableaux, les personnages et les situations apparaissaient au hasard, la moralité découlait tout naturellement du sujet, à l'insu même du narrateur. Serge adorait d'ailleurs ces sortes d'improvisations et le procureur avait bien souvent remarqué, que plus naïve et plus simple était l'intrigue, plus forte était l'impression faite sur son jeune auditeur.

— Écoute, commença-t-il, cherchant l'inspiration au plafond de la chambre... Dans un certain royaume, dans un certain état, vivait un très vieux Tsar avec une grande barbe grise... et des moustaches énormes. Il habitait un palais de verre qui étincelait, brillait au soleil comme le morceau de la glace la plus pure. Le palais, mon petit chéri, était construit au milieu d'un jardin immense, où poussait en abondance les oranges .. les bergamotes, les merises... où fleurissaient les tulipes, les roses, le muguet, où des oiseaux de toutes couleurs faisaient entendre leur gracieux ramage... Oui, aux branches des arbres étaient suspendues des clochettes de cristal, qui rendaient au moindre souffle de la brise les sons les plus harmonieux... Le verre, tu le sais bien, mon petit Serge, donne un son beaucoup plus tendre, beaucoup plus doux que le métal... Et puis, quoi encore?...

... Ah!... Dans le jardin, il y avait des fontaines... te rappelles-tu la fontaine du jardin de ta tante Sophie ?... eh bien, il y avait dans le jardin du Tsar des fontaines absolument semblables, mais alors de dimensions beaucoup plus grandes et lançant des jets d'eau à la hauteur des plus grands peupliers.

Eugène Pétrovitch réfléchit un instant, puis continua :

— « Le vieux Tsar n'avait qu'un fils unique, l'héritier de sa cou-

Digitized by Google

ronne. — C'était un petit garçon comme toi. — Il était très gentil, ne se montrait jamais capricieux, allait se coucher de bonne heure, ne touchait jamais à rien sur la table de son père... bref, un petit garçon tout à fait raisonnable. Il avait un défaut cependant... il fumait...

... Serge était tout oreilles, et sans faire un mouvement, regardait son papa dans les yeux.

— Et après ? pensa le procureur, qui, traînant en longueur, délayant son sujet, finit par conclure ainsi :

— Le césarévitch tomba bientôt malade à force de fumer ; il devint phtisique et mourut, ayant à peine 20 ans. Le vieux souverain, son père, demeura seul, infirme, sans appui, sans personne pour gouverner le royaume et défendre le palais. Les ennemis arrivèrent bientôt, tuèrent le vieillard, saccagèrent le palais... et le jardin, maintenant encore n'a plus ni ses merises, ni ses oiseaux, ni ses clochettes... Et voilà ! C'est fini ! mon petit.

Un semblable dénouement semblait à Eugène Petrovitch quelque peu risible et naïf, mais tout ce récit avait fait sur Serge une impression profonde. Ses yeux se remplirent de larmes, puis tout à coup, eurent une expression de réelle terreur ; une minute encore il regarda positivement vers le coin sombre de la salle, eut un léger frisson, descendit doucement des genoux de son père, et d'une voix étranglée :

— « Je ne fumerai plus, papa ! »

Quand l'enfant eut souhaité le bonsoir à son père et qu'on l'eut mis au lit, Eugène Pétrovitch se promena quelque temps dans son cabinet, non sans sourire de cette petite scène. Il pensait : « C'est la beauté, direz-vous, c'est la forme artistique qui a produit ici son effet... c'est possible, mais cela n'est point consolant. Dans tous les cas, le moyen est artificiel.

. . La Morale et la Vérité ne doivent-elles pas être présentées sous leur vrai jour, dans toute leur brutale sincérité ?. . faut-il donc toujours y mêler quelque élément étranger, les présenter sous forme de pilules, entourées de sucre, et dorées ?... Cela n'est pas normal... Tout cela est de la falsification, de la tromperie, du charlatanisme...

... Il se mit à travailler, mais les pensées paresseuses, familières, traversèrent encore longtemps son cerveau.

Les gammes avaient cessé... mais le locataire du second allait et venait toujours, faisant retentir au-dessus du procureur le bruit monotone de ses pas réguliers...

Châteauroux, 8 avril 93.

G. Leroy.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

I

Notions de prosodie et de métrique latines à l'usage de l'enseignement secondaire classique, par G. BOISSIÈRE, Professeur au lycée de Niort, avec la collaboration de E. ERNAULT, Professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.— Paris, Delagrave, 1893, V-180 pages in-12.

Voilà un bon petit livre, consciencieux et utile, tenant un assez juste milieu entre la sécheresse de nos *prosodies* classiques et l'érudition (ici superflue) des *métriques* destinées à l'enseignement supérieur. C'est pour les élèves des lycées qu'a été composé ce manuel. On ne s'étonnera donc pas que l'auteur y ait adopté parfois des groupements plus commodes que scientifiques, multiplié les signes explicatifs, supprimé les discussions ou même les observations de pure théorie, omis enfin de propos délibéré des choses étrangères aux programmes de l'enseignement secondaire. Il faut plutôt l'en féliciter, comme aussi de la lucidité de son exposition, notamment dans les *Notions préliminaires*, enfin du soin qu'il a pris de ne citer aucun vers sans en indiquer l'origine, aucun auteur presque sans faire suivre, à propos, son nom des dates qui fixent son époque.

M. Boissière, qui sait quelle part de ces éloges revient à M. Ernault, voudra bien maintenant me permettre de lui signaler quelques *desiderata* dont il est juste de dégager complètement la responsabilité de son obligeant collaborateur.

A la page 3, on attendrait volontiers les dates de Catulle; à la page 5, celles de Lucilius; à la page 14, celles de Plaute et de Térence.

Page 4, le vers de Virgile terminé par *cycnos* est cité à contre-temps : sa place était à côté de celui d'Ovide où se lit *Procnes*.

Pages 8 et 13, la prononciation vraiment latine de l'*y* et de l'*u* consonnes dans les finales — *yia* et *-uia* serait à indiquer, afin de mieux faire comprendre la scansion : l'*y* de *Harpyia* (3 syllabes) sonnait comme l'*u* du trissyllabe français *appuya*, l'*u* de *tenuia* (dactyle) comme *ou* dans notre monosyllabe *oui*.

Page 44, on devrait lire : « *In* est bref dans les substantifs *imparisyllabiques de la 3e don dont le génitif singulier est* en *-inis*. »

Page 73, II, 4 : lire *condicio* ; 6 : *ducis* (génitif de *dux*).

Page 78, 4° : le second vers de Virgile est à reculer après *l'exception*.

Digitized by Google

Pages 97, 99 et 103 : énumération confuse ou abusive de césures. L'élève perdra de vue l'objet principal de la césure, qui est de couper le vers en deux ou trois parties au plus : en deux, quand la césure est penthémimère ou trochaïque ; en trois, quand elle est présente à la fois au 3e et au 7e demi-pied. — Les parenthèses étymologiques, un peu longues, gênent aussi la marche de la phrase et nuisent à la clarté de l'exposition.

Pages 108 et 109. Il y aurait lieu de dire que, le vers élégiambique et l'iambélégiaque étant formés, l'un comme l'autre, par la réunion de deux vers distincts, séparés par la césure, leur premier hémistiche est naturellement traité comme un vers isolé, c'est-à-dire que sa dernière syllabe peut être longue ou brève, mais ne doit pas s'élider.

Page 117. Certains trouveront sans doute que l'ordre suivi par l'auteur est bien artificiel : pour avoir voulu traiter tout d'abord des mètres employés par Horace, il est obligé de revenir sur plusieurs sortes de vers dont le poète n'offre que des variétés. C'est ainsi que le trimètre *scazon* est placé entre deux espèces d'iambiques dimètres, etc.

Page 119, 6°. Au lieu de *vers boïscios* (du poète Boïscos), nous proposerions *vers boïscien*, comme on dit *vers phalécien* (du poète Phalécos).

Page 128. Est-il possible de reconnaître une césure, même variable, à un vers de 5 syllabes, à l'adonique!

Page 131. On devrait bien protester également contre les prétendues césures du glyconique. Il en est de ce vers comme de notre vers de 8 pieds : si la césure s'y place à volonté, autant dire qu'il n'y en a pas.

On nous dit ici que la césure du glyconique est *trihémimère* ou *deuxième trochaïque* : où la voit-on ainsi dans ces vers d'Horace cités comme exemples :

Dulce est desipere in loco...
Silvis aut viridis Cragi...
Post ignem ætheria domo...
Nil mortalibus ardui est... ?

Peut-on même dire qu'il y en a une?

A propos du vers glyconique, plus d'un pourrait aussi regretter la suppression de la scansion, si commode, par le choriambe. Sans doute Horace a donné au glyconique une forme fixe inconnue du poète grec Glycon, son inventeur, en commençant régulièrement ce vers par un spondée. Mais il semble bien qu'à l'origine, le glyconique devait se composer tout simplement d'un choriambe enclavé entre les deux moitiés d'un autre choriambe : -∪ | -∪∪- | ∪-. En tout cas, la réduplication ou la multiplication même du choriambe médial est nettement visible dans deux autres vers similaires, le petit et le grand asclé-

Digitized by Google

piade : 1° -υ | -υυ- | -υυ- | υ- ; 2° -υ | -υυ- | -υυ- | -υυ- | υ- Qu'a-t-on gagné à voir dans le 1er un vers *dicatalectique* (p. 136) et un *tricatalectique* dans le second (p. 137) ? A coup sûr, ce n'est pas de la clarté...

P. 135. La nouvelle scansion avec anacruse embrouille quelque peu la définition de l'hendécasyllabe alcaïque, qui n'est au fond qu'un trimètre iambique catalectique in dissyllabum avec anapeste obligatoire au 4e pied : $\overset{\upsilon -}{- -} \mid \overset{\upsilon -}{- -} \mid \overset{\upsilon}{-} \,\|\, - \mid \upsilon\upsilon - \mid \upsilon -$

On peut aussi y reconnaître un hémistiche iambique suivi de deux dactyles :

$$\overset{\upsilon -}{- -} \mid \overset{\upsilon -}{- -} \mid \overset{\upsilon}{-} \,\|\, -\upsilon\upsilon \mid -\upsilon\upsilon$$

Enfin la strophe alcaïque ne perdrait peut-être pas à être décomposée comme il suit : 1° deux hendécasyllabes, composés d'un hémistiche iambique et de deux dactyles ; 2° un ennéasyllabe, composé d'un hémistiche iambique et de deux trochées ; 3° un décasyllabe, composé de deux dactyles et de deux trochées. La simplicité de cette décomposition ne fait que mieux ressortir la progression descendante de la strophe alcaïque.

P. 138. La césure de l'alcaïque décasyllabe est indiquée après la *cinquième* syllabe, et cela n'est justifié que par 1 seul exemple sur quatre Il faut lire : « après la *quatrième* » ; car il s'agit d'une césure trihémimère placée après un dactyle et demi.

P. 143. 2°. Le dernier vers cité est coupé à tort après *bilis* : la césure doit se placer après *hæc* ; car il ne faut pas confondre la césure métrique avec la coupe du sens. On lira donc ici :

Libera bilis, ut hæc || ingrata ventis dividat.

P. 173. Le vers *saturnien* et le *galliambique*, annoncés au tableau X, n'y figurent pas : le *saturnien* est au tableau IX ; le *galliambique* ne se trouve nulle part. D'ailleurs ces sortes de tableaux, squelettes tout décharnés, sont moins utiles aux élèves que ne le serait une *Table des mots* complète et exacte.

P. 174, 175 et 176. Où on lit en marge « Strophes formées de deux vers... » mieux vaudrait lire « Strophes formées de deux espèces de vers » ; car certaines de ces strophes ont plus de deux vers, et ce que l'on veut dire, c'est qu'il s'y trouve des vers différents.

D'un autre côté nous aurions à signaler une foule de fautes typographiques. Jointes au peu de netteté des signes de quantité, trop petits, mal détachés entre eux, formant relief sur un papier trop mou, ces erreurs d'impression rendent encore plus pénible la lecture d'un ouvrage en soi peu attrayant pour des élèves. Afin de rendre plus

Digitized by Google

facile la tâche de l'auteur et des lecteurs de cette première édition, qu'on nous permette d'indiquer les corrections suivantes :

Page 5. Au 4e vers cité, lire *ob-rue*, non *obr-ue*.

Page 8. Les syllabes *-qui* et *-gues* des mots *equi* et *bilingues* devraient être en italiques dans les deux vers cités au bas de la page

Page 23. En tête du 5e alinéa, la virgule placée après le mot *cas* fausse le sens. De même, à la Préface, les virgules des lignes 7 et 8 sont plus que superflues; et la majuscule du mot *Quelques*, à la ligne 13, est également à supprimer.

Les pages 31 et 32 sont placées entre les pages 28 et 29, du moins dans mon exemplaire.

Page 94. La figuration des pieds de l'hexamètre dactylique paraît un peu confuse. On pourrait y substituer celle-ci :

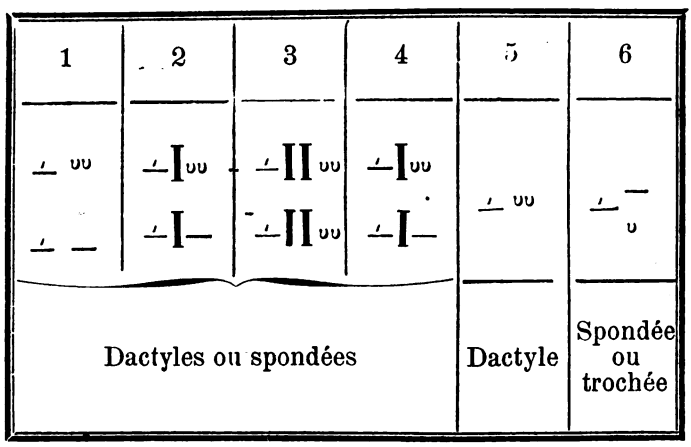

Page 95. Au 1er vers cité lire *occidenti* avec *ci* long.

Page 97. Au 1er vers cité lire *Mihi* avec deux brèves; à l'avant-dernier, *parvosque*.

Page 98. A la 3e ligne, remplacer ἄκον par τρίτον. Au premier vers cité, remplacer la 1re double barre par une barre simple.

Page 103. Le dernier vers doit être restitué ainsi :

Q·am modo | qui me u | num atque || unicum a | micum habu | it.

Pour l'élision à la césure, cf. le 1er vers d'*Athalie :*

Oui, je viens dans son temple || adorer l'Éternel.

Page 106, III, 1°. L'indication de la césure est oubliée après *magno*

Digitized by Google

dans le 1er vers cité, après *bonum* dans le second. Au dernier vers cité, lire *immolare* avec *mo* bref.

Page 108. Lire *Fabula* avec *bu* bref en tête du 6e vers cité.

Page 109. Au 1er vers cité, lire *Jovem* avec *vem* long; à la dernière ligne, p. 128 (au lieu de p 129).

Page 110 A l'avant-dernière ligne, lire p. 111 (au lieu de p. 112).

Page 123 Au 1er vers cité, lire *verear* (au lieu de *vereer*), *ne* (au lieu de *nē*), enfin séparer *in* | *dili* | *gens*.

Page 128. A la 4e ligne, lire p. 111 (au lieu de p. 112); au 1er vers cité, scander *Pindarum* avec *a* bref.

Page 129. Au 1er vers cité, lire *dic* (au lieu de *die*).

Page 131. Au 1er vers cité, lire *triplex* avec *i* bref.

Page 132. Au 3e vers cité, lire le second *te in* sans signe d'élision.

Page 135. Au 4e vers cité, lire *princip(i)um* avec *cip* long et *ium* élidé. Au second vers de la strophe citée, la césure doit être reculée après *et;* au 3e vers, la première des deux césures doit être supprimée.

Page 136. A la 3e ligne, lire p. 115 (au lieu de p. 116); au 1er vers de la seconde strophe asclépiade, scander *Inacho* avec *i* long et *a* bref.

Page 139, 1re ligne. Lire *quæ cupis* entre *colonia* et *ponte*.

Page 140, dernière ligne. Lire au 4e pied ⏑ ⏑ (au lieu de ⏑ ⏑).

Page 141, 2e alinéa Lire *Lévius* (non *Sévius*).

Page 142, II. Lire συνάρτητοι (ligne 2). Au second des 4 derniers vers, séparer *sic-cas* (non *si-ccas*); au 4e, scander *canis* avec *a* long.

Page 144 (7e ligne) et 172 (VII, 4). Lire *Reitz*. — Page 144 encore, au vers cité, scander *uti* avec *i* long.

Page 146. Les 1ers pieds des 3 derniers vers de la strophe en alclépiades majeurs devraient être figurés, comme le 1er pied du 1er vers, par – ⏑. De plus, au second des grands asclépiades cités, il faut lire *Catili* (au lieu de *Catilio*).

Page 148, III. Scander *Inter* avec *e* long.—De plus, au titre IV, lire *pythiambique* (sans *h* après le *p*).

Page 153. Au 3e vers de la 1re strophe, scander *patrum* avec *a* bref; au 2e vers de la 2e strophe, *sapienter* avec *en* long; au 1er de la 3e, *querenti* avec *en* long.

Page 154. Au 1er vers, scander *juvenemve* avec *em* long; au 2e *mores(que)* avec *es* long; au 7e, *et* long.

Page 155. Au 6e vers, reporter le signe d'élision ⁀ de *-que Minervæ* sur *studium aufert*; au dernier vers cité, lire *pede victus* (sans virgule entre les deux mots ni signe de quantité longue sur l'*u*).

Page 162. Au 2e vers cité, lire *saxum* (sans *s* après l'*x*).

Page 163. A la citation de crétique trimètre, supprimer la syllabe *ce* qui termine *advento*.

Digitized by Google

Page 164. Au tétramètre bacchiaque téliambe, lire *cui* sans signe sur l'*u* et *situm* (*e*)*st* sans signe sur l'*e*.

Page 165. A la 5ᵉ ligne, lire (∪--∪-). Au dernier vers cité, scander *Super alta victus* avec *per* bref, *al* long, *tus* bref.

Page 168, 5. Lire *dimètre* (au lieu de *mètre*).

Que les lecteurs du *Bulletin* nous pardonnent tant de menus détails : on insiste moins sur un ouvrage que l'on n'estime pas...

II

Notions de versification française à l'usage de l'enseignement secondaire classique et moderne et des écoles normales primaires, par G. BOISSIÈRE, professeur au lycée de Niort, avec la collaboration de E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. — Paris, Delagrave, 1893, III-120 pages in-12.

Ce petit ouvrage, complément naturel du précédent, n'a pas moins de qualités peut-être, mais présente des défauts plus regrettables. L'auteur reconnaît lui-même, dans la Préface, que c'est M Ernault qui « d'une ébauche informe et confuse a su faire une esquisse assez nette ». Le temps paraît avoir manqué à M. Boissière pour profiter suffisamment des conseils de son « précieux » collaborateur. Essayons de lui faciliter une seconde édition plus heureuse, en lui signalant les taches qui déparent son travail, non moins utile d'ailleurs qu'intéressant et consciencieux.

Dès la page 2, on est choqué de voir entre parenthèses, au milieu d'un vers, l'explication d'un mot : une note, en pareil cas, a l'avantage de ne pas arrêter net la lecture du poète. Les vers mesurés nous semblent aussi mal scandés : n'est on pas en présence de l'*anacréontique*, composé, selon l'ouvrage précédent (p. 118), « d'un anapeste, de deux iambes et d'une syllabe longue ou brève » ? Enfin le nom de Baïf, avec ses dates, figurerait mieux plus haut, quand il est question du vers *baïfin*.

Page 4. Les citations de mots devraient être au moins en italiques. — On ne cite aucun exemple des formes verbales comme *envoient*, *rient*... On pourrait aussi renvoyer à la page 31.

Page 5. — Le 1ᵉʳ vers cité du *Roland* doit être rétabli ainsi :

Li reis Marsil(ies) m'ad tramis ses messag(es).

Page 12. Au 5ᵉ vers cité, lire *poêle* (sans séparation).

Page 13. L'auteur confond la vieille prosodie avec la moderne (*joie*

Digitized by Google

dissyllabe !) ou donne comme archaïque (*babouin* dissyllabe) ce qu'il vient d'indiquer comme actuellement régulier.

Page 14 Au 6e vers cité, lire *écuelle* (sans séparation entre l'*u* et l'*e*: le mot ne compte que pour deux syllabes), La séparation peut être bonne au 7e vers; mais *Méon*, donné comme auteur, n'est qu'un éditeur !

Page 15. Les exemples ne viennent pas d'abord à la suite des règles, et sont ensuite cités confusément.

Page 18. Un exemple de *trimètre* alexandrin n'aurait pas été inutile. Racine, dans les *Plaideurs*, en fournit à peine 4 ou 5 comme le suivant (v. 502), qui correspond assez exactement à la définition donnée :

Que lui dit-il? | Il est charmé | de son esprit.

En voici un autre d'Emile Augier qui la justifie encore mieux :

Elle est charmante, elle est charmante, elle est charmante!

Au milieu de la page, l'élève pourrait se demander ce qu'on entend par *genres soutenus* ou par *genres simples* : n'est-ce pas une lacune regrettable, que rien dans tout le livre ne puisse le renseigner? L'occasion de le faire devrait cependant se présenter à propos de l'emploi des différentes espèces de vers. Enfin, au bas de la page, il serait plus exact de dire qu'il s'agit de la césure *mobile* ; si mobile même, que parfois elle n'est qu'*accessoire* ; si accessoire même, que le dernier exemple la rejette *après* le vers entier ! Il est vrai que l'auteur a voulu, à toute force, placer successivement la césure après tous les pieds de notre alexandrin ; mais allez donc dire ensuite à un élève que tel vers est mal coupé ! Ne se lassera-t-on pas de *césurer* à outrance ? Il est vrai qu'à la Comédie française on en est arrivé à prononcer les vers aussi uniment que la prose...

Page 19. Le bas de cette page devrait être rapproché du haut de la page 21, où il s'agit du même cas d'élision.

Page 21. Après l'exemple cité du *Roland*, il serait utile de signaler entre crochets que *l' emperere* = *li emperere*.

Page 23. Ici comme à la page 15, les exemples sont mal placés et l'énumération des cas un peu confuse.

Page 26. Des exemples manquent pour éclaircir les dernières observations

Pages 28 et 73. La strophe saphique de Claude Buttet, déjà citée à la page 3, est donnée comme étant de Nicolas Rapin ! Un peu plus d'ordre n'aurait-il pas permis aussi d'éviter cette triple citation ?

Page 30. Dans la citation de l'*Ave verum* les rimes *intérieures*, purement accidentelles, n'auraient pas dû être signalées. Déjà celles du

Digitized by Google

2e et du 4e vers éveillaient nos soupçons : la lecture de la fin de l'hymne les a confirmés. On ne reconnaîtra donc de rime réelle qu'à la fin de chaque vers, comme on peut le vérifier par les distiques suivants :

*Cujus latus perfor*ATUM
*Fluxit aquâ et sangu*INE,
*Esto nobis prægust*ATUM
*Mortis in exam*INE..., etc

Par contre, nous voudrions restituer une rime intérieure du 4e vers *léonin* cité plus bas, afin de le mettre d'accord avec les 3 autres. Peut-être n'y a-t-il qu'une faute d'impression ou de copiste : en tout cas, nous proposerions de lire *curtam* ou *curvam* au lieu de *currat*. Le sens général reste le même, et le vers redevient léonin. — Enfin il aurait été bon aussi d'écrire les distiques, suivant l'usage, autrement qu'en alignant les vers comme s'ils étaient tous égaux

Page 33, 1° Après avoir cité *s'accroître* et *paraître*, il était superflu d'ajouter, surtout à distance, *disparaître* et *décroître*. On aurait pu indiquer aussi la prononciation archaïque uniforme (*ouè*) des mots comme *françois* et *lois*, citer l'exemple de La Fontaine (XI, 1, fin) écrivant *craître* pour rimer avec *maître*, enfin renvoyer à la fin de la page 39, où quelques explications sont encore données.

Page 34, 2e citation. Pour que *mensonge* ne pût rimer avec *songe*, il faudrait admettre *ici* que les deux mots eussent la même origine Or on sait que *songe* vient de *somnium;* quant à *mensonge*, il se rattache à *mentiri* par une dérivation barbare (**mentionea*, italien *menzogna*).

Page 35, 9e. Lire « à moins que la terminaison *ne* soit... »

Page 36, 1er alinéa. C'est d'une rédaction peu nette, que de renvoyer la fin d'une proposition à la suite d'une longue citation : il faudrait au moins numéroter.

Page 37, 4e. Lire *oé* (au lieu de *oï*). Il faudrait dire aussi que la règle est moins rigoureuse avec les noms propres figurant à la rime.

Page 37, 5e. Malgré l'exemple cité de Racine, aujourd'hui *confiner* ne doit pas plus rimer avec *régner* qu'avec *renier :* c'est une interdiction analogue à celle qui frappe *contempler* et *briller*, cités dans un exemple suivant, du même poète.

Pages 39. Si l'explication de Brachet et Dussouchet est bonne, et je la crois telle, les rimes *normandes* sont bien mal nommées, et il y aurait lieu de le dire. En faisant rimer *enfer* avec *triompher*, il est peu probable que Corneille lui-même, tout Normand qu'il était, ait prononcé *enfé :* il est plutôt à croire qu'il faisait sonner l'*r* de *triompher*, comme on le fait encore parfois aujourd'hui même, en présence d'une voyelle, dans la prononciation des vers ou dans le style soutenu.

Digitized by Google

Page 52, 6°. Dans l'énumération, d'ailleurs un peu confuse, des sortes de vers qui ne sont que des jeux d'esprit plus difficiles que poétiquement intéressants, on aurait pu ajouter le distique *holorime*, où la rime est si riche, qu'elle comprend le vers tout entier. Voltaire s'y est amusé :

Dans ces meubles laqués
Danse, aime, bleu laquais !

Victor Hugo ne l'a pas dédaigné :

Laurent-Pichat, virant, coup hardi ! bat Empis...
Lors Empis, chavirant, couard dit : « Bah ! tant pis ! »

Enfin, on en cite encore cet exemple :

Gall, amant de la reine, alla (tour magnanime !)
Galamment de l'arène à la tour Magne, à Nîme...

— Salomon Certon, l'auteur des pièces *lipogrammatiques*, n'est pas tout à fait « inconnu », puisqu'il a encore traduit l'Iliade en vers tels, que le regretté M. Egger en faisait admirer l'énergie à ses élèves de la Sorbonne. « Peu connu » serait donc plus juste.

Page 56. Le 4e alinéa n'est guère qu'une répétition du second.

Page 57, haut. Mieux vaudrait, pour la clarté, avoir mis chaque exemple à la suite de chacune des observations précédentes.

Page 59, haut. Le vers du *Lutrin* cité comme trop dur figurerait mieux à la page suivante, parmi les exemples d'*harmonie imitative*. Qu'on en juge plutôt :

Du lugubre instrument font crier les ressorts

N'est-ce pas à rapprocher de l'hémistiche racinien :

L'essieu crie et se rompt...?

Page 59, bas. On ne voit pas très bien comment « l'harmonie peut exister sans le rythme, et inversement », surtout quand le rythme a été défini (p. 56) comme étant « ce mélange de mots accentués et atones qui fait l'harmonie du vers » !

Et l'orgue même en pousse un long gémissement...

Ce vers du *Lutrin*, cité comme exemple d'harmonie sans rythme,

Digitized by Google

nous paraît réunir le rythme et l'harmonie, même imitative. Quant à celui de Chapelain, également cité,

De ce sourcilleux roc l'inébranlable cime,

s'il ne présentait pas d'abord une allitération sifflante un peu dure, et surtout si le rythme n'y était pas violé par la succession des deux accents finals de *sourcilleux* et de *roc*, il serait plus harmonieux :

Cf. *Et d'un sauvage roc l'inébranlable cime.*

Il y aurait donc lieu de modifier tout ce passage.

Page 61, bas. Le vers du *Tartuffe* doit être corrigé ainsi :

Cela, certe, est fâcheux. — Oui, plus qu'on *ne* peut dire.

Tel est d'ailleurs le texte des éditions Firmin Didot et Maurice Albert. Maintenir l'autre, fût-il authentique, serait imprudent par rapport aux élèves, puisqu'il constituerait aujourd'hui une grave faute de syntaxe : mieux vaudrait chercher une autre citation.

Pages 61 à 63. Ces observations sur le *Langage poétique* sont très confuses, parfois même inexactes et mal justifiées par les exemples.

Page 61. L'ordre des exemples ne correspond pas à celui des observations, et celles-ci ne se rapportent pas toutes à l'*orthographe*, comme l'indiquerait le sous-titre.

Page 62, *Grammaire*. Il est inexact de dire que « toutes les libertés grammaticales prises par les poètes se retrouvent en prose » : à quoi servirait-il alors de les signaler? En réalité, dans les dix exemples cités ici, il n'y en a pas quatre qui, en prose, passeraient inaperçues. De plus, la seconde citation conviendrait mieux à l'article suivant, sur l'*arrangement des mots*, etc.

P. 63. Il est encore peu exact, ou tout au moins exagéré, de dire que « le vocabulaire poétique n'existe plus aujourd'hui », et que « la poésie n'a pas sa langue spéciale ». Quel orateur dirait, comme la Discorde dans le *Lutrin* :

Votre âme, à *ce penser*, de colère murmure?

Ce qu'il est juste de constater, c'est que le nombre des mots exclusivement poétiques, comme *penser*, *onde*, est très peu considérable, et que l'école romantique, en démocratisant notre poésie par l'introduction de termes jusqu'alors dédaignés comme vulgaires, a puissamment contribué à restreindre encore l'armorial de ces termes nobles qui constituaient un vocabulaire spécial.

Digitized by Google

P. 64. *Courge*[*s*] pourrait rimer avec *Bourge*[*s*], *Alfred* avec *Jan-fred...*

P. 67. *Vers de 5 syllabes.* Comment un vers *monotone* peut-il être *tourmenté* et apparaître dans une *gracieuse* idylle ?

P. 68, 3e ligne après les citations. Lire plutôt « mesure à *deux* temps » : cf. *Au clair de la lune*, cité en dernier lieu.

Pages 69 et 70. Pourquoi parler de *césures*, même *mobiles*, avec nos vers de 7 et de 8 syllabes ? Quel poète s'est jamais occupé de cela ? Qu'avons-nous besoin d'en embarrasser les élèves ? On ne saurait trop le répéter : une césure qu'on a le droit de déplacer à son gré d'un vers à l'autre, n'est plus une césure.

Pages 71, 77, 85, 86 et 90, etc. On lit *Malherbe François*, *Béranger J.-P.*, *Racine J.*, *Arnauld Ant.-Vincent*, *Diderot Denis*, etc. Cette place du prénom, contraire à l'étymologie et au bon usage du mot, doit être laissée au style administratif.

Page 71. *Vers de 9 syllabes.* Le second exemple, où le vers est partagé en 5 + 4, n'est pas annoncé dans l'explication préalable. Quant au 3e, le 1er le rend inutile, puisqu'on y a trouvé les deux autres coupes possibles du vers : 3 + 6, 4 + 5.

Page 74. Pour ne pas donner d'exemples de l'alexandrin, on pourrait du moins renvoyer à la page 18, où ils abondent, sauf toutefois pour les coupes en 3 + 3 + 3 + 3 ou en 4 + 4 + 4, lacune que nous avons déjà regrettée.

Page 75. *Vers libres.* Cet article figurerait mieux à la page suivante, en tête du chap. VII, à moins qu'on n'en fasse un petit chapitre spécial.

Page 78. *Tercet.* On aurait pu renvoyer à la page 47 (et réciproquement), et citer quelques vers de l'*Odelette* de Théod. de Banville, seulement nommée. — Plus bas, à propos du *quatrain*, le 1er exemple est en désaccord avec le dernier précepte !

P. 87, bas. Les noms d'auteurs sont à tort imprimés en lettres italiques comme les titres de leurs poèmes.

Page 90. Le quintain de Marot est absolument inintelligible : à rectifier ou à supprimer.

Page 91. Le septain d'Eust. Deschamps est un triolet : on pourrait le faire remarquer et renvoyer à la page 93.

Pages 109 (2°) et 111 (3°). La préposition *à* serait à répéter dans les titres ; et dans le dernier, *des* est moins correct que *de*. Mais peut-être encore vaudrait-il mieux adopter ces deux rédactions : 1° *Poèmes dont la disposition des rimes et la mesure sont fixes ;* 2° *Poème dont la disposition des rimes et le nombre des vers sont fixes.*

Page 116. Les devises ou symboles constitués par un mot formé des initiales d'autres mots, comme le *Cabal* des Anglais, le *Verdi* des Italiens ou le ἰχθύς des premiers chrétiens (Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ)

Digitized by Google

ne méritent même pas le nom d'*acrostiches :* il était inutile d'en parler.

Mais pourquoi n'avoir rien dit de l'application de nos différentes sortes de vers à nos divers genres de poésie? L'épopée badine et la grande épopée, la tragédie et l'opéra, le dialogue et les chœurs, l'ode régulière et le dithyrambe, etc., emploient-ils les mêmes vers et de la même manière? Quelle différence y a-t-il entre une épigramme et un madrigal, entre une ballade, une romance et une chanson? etc., etc Autant de questions auxquelles un élève devrait pouvoir répondre après avoir étudié même de simples *Notions de versification française*. M. Boissière doit à ses futurs lecteurs de réparer toutes ces lacunes, comme aussi de terminer son livre par une Table alphabétique bien complète. A ce prix nous ne saurions hésiter à lui promettre un beau succès : ce sera notre conclusion.

L.-E. Chevaldin.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

DOUBLE TRADUCTION D'UNE PETITE PIÈCE DE MUSSET

L'année dernière, les élèves de la troisième classique du lycée de Poitiers avaient reçu comme sujet de thème latin dix-sept petits vers d'Alfred de Musset. Un jeune latiniste s'enhardit à traduire vers pour vers notre poète, et s'acquitta si bien de cette tâche délicate, que son professeur n'eut guère qu'à le féliciter. Cette année, le même sujet ayant été donné en thème grec, trois ou quatre élèves, émules de leur studieux devancier, s'ingénièrent à faire parler l'« Enfant du siècle » dans l'antique idiome des compatriotes d'Anacréon. Il nous a semblé que les lecteurs du *Bulletin* s'intéresseraient à comparer le travail du meilleur de ces élèves avec l'essai du premier. Peut-être même trouveront-ils, dans le résultat de ces louables efforts, réponse à plus d'une critique malveillante à l'adresse de notre enseignement classique. Quoi qu'il en soit, nous croyons que ces deux traductions versifiées (en dimètres iambiques libres) sont de ces documents qu'on peut mettre sous les yeux de ses amis... et de ses ennemis.

L.-E. CHEVALDIN.

La Vie et l'Espérance

Quand j'ai passé par la prairie,
J'ai vu, ce soir, dans le sentier,
Une fleur tremblante et flétrie,
Une pâle fleur d'églantier.
Un bourgeon vert à côté d'elle
Se balançait sur l'arbrisseau :
J'y vis poindre une fleur nouvelle.
La plus jeune était la plus belle :
L'homme est ainsi, toujours nouveau.
Quand j'ai traversé la vallée,
Un oiseau chantait sur son nid.
Ses petits, sa chère couvée,
Venaient de mourir dans la nuit.

Digitized by Google

Cependant il chantait l'aurore.
O ma muse ! ne pleurez pas :
A qui perd tout, Dieu reste encore,
Dieu là-haut, l'espoir ici-bas.

ALF. DE MUSSET.

Vita et Spes

Per prata quando transii,
Hac vespera vidi in via
Florem trementem et marcidum,
Florem album silvestris rosæ.
Juxta quem gemmula viridis
Jactabatur in arbuscula.
Vidi florem enasci novum.
Junior erat formosior :
Sic est homo, semper novus.
Quando convallem transii,
Avis canebat in domo.
Olli fetus, tenellæ aves,
Per noctem erant modo mortui.
Canebat auroram tamen.
O musa, ne mihi lacrimes :
Perdenti cuncta manet Deus,
Cælo Deus, spes his locis.

Charles TESTUD,
Élève de 3e classique au lycée de Poitiers.
(Juillet 1892).

Βίος καὶ Ἐλπίς.

Λειμῶν' ὅτε μὲν διέβην ἐγὼ,
ἐν ἀτραπῷ γ' εἶδον ἐσπέρας
μαρανθὲν ἄνθος καὶ τρέμον,
ὅ γ' ἦν ὠχρὸν κυνόρροδον.
Παρ' αὐτῷ χλωρὰ καὶ κάλυξ
ἠωρεῖτ' ἐπὶ τοῦ δενδρίου·

Digitized by Google

ἄνθος δ' εἶδον φαῖνον νέον.
Νεώτερον δ' ἦν κάλλιον·
οὕτως ἄνθρωπος, ἀεὶ νέος.
Ἄγκος δ' ὅτε καὶ διέβην ἐγὼ,
ὄρνις τις ᾖδ' ἐπὶ καλιᾶς.
Αὐτῷ φίλη νεοττιὰ
τεθνῶσ' ἦν νυκτὸς ἀρτίως.
Ὕμνει μέντοι καὶ τὴν ἕω.
Μὴ δακρύσῃς οὖν, Μοῦσά, μοι·
πᾶν γὰρ βλαβέντι Θεὸς μένει,
Θεός τ' ἄνω κἀλπὶς κάτω.

Lucien Le Bourva,
Élève de 3e classique au lycée de Poitiers.
(Mai 1893).

Le Rédacteur en Chef-Gérant par intérim : J.-A. Hild.

Poitiers. — Imprimerie Millet & Pain.

Digitized by Google

OCTOBRE 1893. ONZIÈME ANNÉE. — N° 8.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Onze candidats se sont présentés en juillet à la licence devant la Faculté des lettres, six pour la licence littéraire, trois pour la licence historique et deux pour la licence philosophique. Ont été reçus définitivement MM. de Gallery de la Servière, étudiant libre, avec la mention *assez bien*; Arnaud et Guérinot, étudiants libres à la Faculté, avec la mention *passable*, les deux premiers pour la licence littéraire, le troisième pour la licence philosophique.

*
* *

La Faculté des lettres, outre sa participation aux examens de la Faculté des sciences (386 candidats), a fait passer en juillet dernier 1303 examens. Voici le détail des chiffres avec les résultats :

BACCALAURÉAT CLASSIQUE, *Lettres philosophie :* 358 dont 6 admissibles de droit; admis : 149. Proportion : 41 0/0.

BACCALAURÉAT CLASSIQUE, *1re partie :* 740 dont 82 admissibles de droit; admis : 307. Proportion : 41 0/0.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES, *2e partie, ancien régime :* 30 dont 13 admissibles de droit; admis : 12. Proportion : 40 0/0.

BACCALAURÉAT MODERNE, *1re partie* : 152 dont 2 admissibles de droit; admis : 58. Proportion : 38 0/0.

BACCALAURÉAT MODERNE, *Lettres-philosophie :* 12; admis : 7. Proportion : 58 0/0.

LICENCE ÈS-LETTRES : 11; admis : 3. Proportion : 24 0/0.

Le total des candidats inscrits pour la session de novembre, à la Faculté des lettres, est de 740; soit 226 pour la philosophie, dont 104 admissibles de droit; 425 pour la rhétorique dont 111 admissibles de droit; 84 pour le moderne (1re partie) dont 24 admissibles de droit et 5 pour le moderne (2e partie) dont un admissible de droit.

Digitized by Google

En additionnant les deux sessions nous arrivons à un total de plus de 2050 examens, auxquels il faut ajouter encore 506 candidats examinés à la Faculté des sciences.

*
* *

Onze candidats se sont présentés à l'examen des bourses, à la Faculté de Poitiers; les deux premiers ont seuls obtenu la bourse qu'ils sollicitaient; le premier, M. Plessis (licence langues vivantes) a été envoyé à la Faculté de Nancy et de là à Leipzig; le second, M. Benoiste, a été nommé boursier (licence ès-lettres). à la Faculté de Poitiers. Tous deux ont fait leurs études au lycée de Tours.

*
* *

Les candidats aux divers Baccalauréats subiront l'examen oral dans l'ordre suivant : 1. Châteauroux — 2. La Roche-sur-Yon. — 3. Limoges. — 4. Tours. — 5 Angoulême. — 6. Niort. — 7. La Rochelle. — 8. Poitiers.

*
* *

L'examen des admissibles de droit pour la rhétorique, commencera à la Faculté des Lettres, le lundi 13 novembre à 2 heures.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LE DESTIN

ÉTUDE D'ARCHÉOLOGIE GRÉCO-ROMAINE.

L'article qui va suivre est emprunté au 18e fascicule, récemment paru, du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, publié par la maison Hachette. Si nous le réimprimons c'est sans doute parce que la question traitée est une des plus importantes pour l'histoire des idées morales dans l'antiquité gréco-romaine; mais c'est bien plus encore pour appeler une fois de plus l'attention des jeunes professeurs de l'enseignement secondaire et celle de nos étudiants sur une publication de premier ordre, la plus solide peut-être et la plus intéressante qu'ait suggérée en France, depuis vingt ans, l'étude des mœurs, des institutions et des usages de l'antiquité. La faute en est-elle aux lenteurs inséparables d'un travail de ce genre? Faut-il s'en prendre à la diminution des crédits affectés dans nos lycées (je ne parle pas de nos collèges qui, malheureusement, ne comptent guère en pareille matière), à l'entretien des bibliothèques de professeurs? Toujours est-il que nous avons pu constater naguère que cet instrument de travail, unique entre tous, y fait défaut avec beaucoup d'autres; ou, pour être plus exact, que durant les dix dernières années, on a cessé de l'y tenir au courant. Nous n'ignorons pas, et nous sommes loin de nous en plaindre, que depuis ce temps on a beaucoup dépensé en constructions de toute sorte, que les façades sont plus imposantes, les cours plus spacieuses et les administrateurs mieux logés. Il serait peut-être bon de songer aussi que de bons livres sont indispensables ailleurs encore que dans nos bibliothèques universitaires; que faciliter aux professeurs la consultation journalière des grands répertoires scientifiques, c'est aider de la façon la plus efficace à l'instruction de leurs élèves.

Digitized by Google

A l'occasion du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, nous demandons une réorganisation des bibliothèques de professeurs dans nos lycées et, si faire se peut, quelques générosités intelligentes pour celles de nos meilleurs collèges. L'ouvrage en question est de ceux qui ne devraient pas y manquer.

J.-A. HILD.

FATUM. — Αἶσα, Μοῖρα, Parca. — L'idée du destin a tenu, dans les préoccupations de l'antiquité gréco-romaine, une place considérable : c'est affaire aux historiens de la philosophie et des religions de la suivre dans ses phases diverses et d'en expliquer la véritable portée[1]; nous n'avons à la considérer ici que dans son expression poétique, puis dans ses rapports avec l'art et le culte où elle a pénétré par le canal de la poésie.

Des deux mots qui traduisent l'idée du Destin chez Homère, αἶσα et μοῖρα, le premier semble impliquer une idée d'égalité (ἶσος), le second une idée de partage (μέρος)[2]. On ne saurait dire que αἶσα ait jamais été personnifiée par le poète; tout au plus fait-elle partie des *daemons* d'apparition fugitive qui n'ont de réalité que dans la mesure où le poète les emploie[3].

Elle ne perd son caractère vague et indéterminé qu'en s'associant à l'idée du *daemon* proprement dit ou à l'action de quelque divinité surtout de Zeus[4]. La Moïra a un peu plus de consistance, sans qu'on puisse affirmer qu'elle s'élève jamais au rang d'une divinité ou d'un démon distinct. Homère lui donne la personnalité poétique à l'aide d'épithètes comme κραταίη, ὀλοή, δυσώνυμος[5], etc., ou en animant son action par des verbes comme παρέστηκε, δάμασσε, ἔλλαβε, ἐπήλθησε, ὦρσε[6], etc. Le plus souvent la force qu'elle personnifie se confond à ses yeux avec la volonté des dieux, particulièrement de Zeus[7]; quelquefois cependant cette force est considérée comme indépendante et revêt tous les caractères d'une divinité spéciale, mais seulement parce que la logique du poète en a besoin pour expliquer les évènements extraordinaires[8].

[1] V. chez Naegelsbach, *Homer. Theologie*, III, p. 120 (2e édit., Nuremberg, 1861), la bibliographie très riche du sujet. Ajouter l'opuscule plus récent de M. A Christ, *Schicksal und Gottheit*, Inspruck, 1877, qui discute toutes les opinions antérieures. Cf. encore Welcker. *Griech. Gœtterlehre*, I, p. 184, n. 1.

[2] Dœderlein, *Glossar*, 429 et Curtius, *Grundzüge*, etc., n° 569, cf. Naegelsbach. *Ouv. cit.*, p. 122 et suiv.

[3] Nitzsch., *Odys.* præf. I, p. 25. Cf. l'article DAEMON, dans le dictionnaire, II, p. 12.

[4] Διὸς ou δαίμονος οἶσα; *Od.* IX, 52; XI, 61; *Hym. in Aphrod.* 166, etc.

[5] *Il.* XII, 116; *Od*, XXIV, 29. *Il.* XVI, 849; XXIV, 209, etc. Cf. Soph. *Œd. Col.* 1221.

[6] *Od.* III, 269; XI, 291; IX, 52; XXII, 412, etc.

[7] Cf. Naegelsbach. *Ouv. cit.*, p. 125; Welcker, *Griech. Gœtterl*, I, 185 et s., pour qui la Μοῖρα et la βουλὴ Διός ne font qu'un.

[8] Ainsi quand elle assiste d'autres divinités comme Zeus, Erinye, Apollon. (*Il.* XVI, 849; XIX, 87, 410; XVIII, 117, etc.

Digitized by Google

Μοῖρα n'est employée au pluriel qu'une seule fois dans l'*Iliade,* et le vers de l'*Odyssée* où nous trouvons Αἶσα personnifiée, associée aux *Fileuses* (Κλῶθες), c'est-à-dire aux Μοῖραι, peut difficilement être mis au compte d'Homère[1]. C'est dans la *Théogonie* d'Hésiode, où abondent les abstractions personnifiées, que les Destinées (Μοῖραι), au nombre de trois, prennent pour la première fois une réalité mythologique[2]. Elles y sont appelées d'abord des filles de la Nuit, et font partie d'une nombreuse lignée de démons, pour la plupart funestes. Dans un appendice peut-être apocryphe du même poème, elles sont présentées comme les filles de Zeus et de Thémis, ce qui en fait des divinités favorables ou tout au moins équitables.

En tant que démons issus de la Nuit, elles s'appellent Clotho, Lachésis et Atropos, noms qui expriment les divers aspects du Destin devant l'imagination primitive. Clotho est la *fileuse* qui tisse, comme dans une trame compliquée, les événements de la vie des mortels; Lachésis (λαγχάνειν) personnifie le caractère arbitraire et fortuit de ces évènements; Atropos (a priv. et τρέπω) en signifie le caractère immuable[3]. A partir de ce moment, les Destinées font partie du culte populaire et sont représentées par l'art.

Ce qui domine dans leur légende, d'ailleurs très simple, c'est l'idée de leurs rapports, tant avec Zeus, le dieu en qui s'incarne de préférence la loi suprême du développement du monde, qu'avec les divinités spéciales qui président à la naissance, au mariage, à la mort.

Zeus est invoqué en divers lieux sous le vocable de Μοιραγέτης, régulateur de la destinée[4]; ainsi au temple de Delphes, où Apollon participe, lui aussi, à l'honneur de ce titre, et où les statues des Μοῖραι, au nombre de deux seulement, figurent; au temple d'Olympie, où un autel de Zeus appelé Μοιραγέτηρ est flanqué d'un autel des Μοῖραι et d'un autel d'Hermès; au sanctuaire d'Artémis Δέσποινα en Arcadie, où un bas-relief représentait Zeus Μοιραγέτηρ avec les Μοῖραι. A Mégare, elles sont représentées avec les Horae[5], au-dessus de la tête de Zeus, sans doute pour exprimer cette idée que le cours naturel de ce monde et l'enchaînement obscur des forces morales procèdent également de sa volonté. Un fragment d'Euripide nous les montre assises dans le voisinage immédiat de son trône[6].

[1] *Il.* XXIV, 49; *Od.* VII, 197, où il faut lire κατα Κλῶθες τε βαρεῖαι. Les passages sont nombreux où même sans faire intervenir la Μοῖρα, le poète se sert de l'idée de *filer* pour exprimer le cours du destin. *Il.* XII, 127; XXIV, 209. *Od.* 208, etc.

[2] Hésiode *Théog.*, 217. La seconde généalogie est au vers 901.

[3] Preller, *Griech. Mythol.*, I, 434; cf. Welcker, *Griech. Gœtterlehre*, III, 14.

[4] Paus. X, 24, 4; cf. Plut. *De εἰ ap. Delph.*, 2.

[5] Paus. V, 15, 4; VIII, 37. 1; on les voyait de même à Thèbes (Id. IX, 25, 4), et sur le trône d'Amyclée (Id. III, 19, 4); Eurip. Pel. fragm. 623.

[6] Paus. L, 403.

Digitized by Google

La force de la destinée humaine éclatant particulièrement dans les deux évènements qui résument la vie, c'est-à-dire dans la naissance et dans la mort, nous trouvons les Μοῖραι associées surtout à Eleithyie et aux diverses personnifications de la mort. Sur le miroir Borgia, l'une d'elles assiste à la naissance de Dionysos[1]. Eleithyie chez Pindare est appelée compagne (πάρεδρος) des Destinées au sens profond[2]; toutes ensemble elles retardent auprès d'Acmène, la naissance d'Héraklès, ou elles assistent, sur l'ordre d'Apollon[3], Evadné dans les douleurs de l'enfantement[4]; c'est pour cela qu'Euripide peut invoquer les Μοῖραι avec le qualificatif de λόχιαι, *genitales*, et que déjà, chez Homère, le roi Agamemnon est salué par l'épithète de μοιρηγενής qui, jointe à celle d'ὀλβιοδαίμων, célèbre son heureuse destinée[5]. Nous retrouvons les Μοῖραι mêlées d'une façon spéciale à l'acte du mariage, chez les dieux et chez les hommes; elles conduisent vers Zeus ou Thémis ou Héra, et président à leur union sacrée[6]; de concert avec Artémis, elles interviennent dans le mariage d'Alceste et d'Admète. La jeune fille, au moment de prendre un époux, est vouée aux Μοῖραι en même temps qu'à Héra et à Artémis; elle leur fait le sacrifice de sa chevelure[7]. A ce titre elles figurent dans le chant nuptial qui, à la fin des *Oiseaux*, célèbre les noces de Basileia et de Pisthétère; chez Catulle, elles chantent elles-mêmes l'épithalame de Thétis et de Pelée, tout en dévidant leur quenouille.

La participation de la Μοῖρα à la mort, surtout quand elle est violente, imprévue et prématurée, n'a pas peu contribué à lui donner le relief personnel dans les poèmes homériques Elle y est très souvent identique, soit à θάνατος, soit à Κήρ dont elle implique d'ailleurs l'idée[8]. La Μοῖρα est alors la force secrète qui pousse les héros au devant de leur perte, elle est surtout l'incarnation du mystère qui destine les uns au trépas avant l'âge et qui réserve les autres pour une vie heureuse et glorieuse. Patrocle peut dire qu'il succombe sous les coups de la Μοῖρα et du fils de Latone, tout en annonçant à Hector que la mort et la terrible Μοῖρα le guettent à son tour[9].

Une description, étrange par son caractère démoniaque, en fait chez Hésiode des divinités sanguinaires, qui, avec les Kères, se

[1] *Mus. Pio Clem.*, Tab. Ba.
[2] *Nem.*, 7, 1; *Olymp.*, VI, 41.
[3] Anton. Lib. *Métam.*, 39.
[4] Pind. *Olymp.*, VI, 42. Cf. Plat. *Symp.* 25, p. 205 d; Eurip. *Iphig. Taur*, 206.
[5] *Il.* III, 182.
[6] Pind. *frag.* 6 (Bœckh); Apollod., I, 9, 14; Eurip. *Alc.*, 915 et suiv.
[7] Poll. III, 38. Aristoph. *Av.* 1731. Cat. 64, 305 et s.
[8] *Il.* XIII, 602; XXI, 82: *Od.* III, 236 et s., etc. Cf. Naegelsbach. *Homer. Theol.* p. 130 et s.; 147. « *Moira*, chez Homère, est simplement *la mort* ». Welcker, *Ouv. cit.*, II, 189, n. 53.
[9] *Il.* XVI, 849, 853.

Digitized by Google

mêlent au carnage des champs de bataille[1]. Elles figuraient aussi, d'après Apollodore, dans la lutte des géants et des dieux[2].

Le dualisme de la vie et de la mort, dans lequel se résume l'action de la Μοῖρα, n'est qu'une des formes de celui du bien et du mal qui, nous l'avons dit ailleurs[3], a déterminé l'être de tous les démons dans la religion hellénique. Le symbole de ce dualisme est la balance que Zeus manie en qualité d'arbitre des destinées (μοιραγέτηρ, ταμίης πολέμοιο)[4], et où il pèse, tantôt le sort de deux guerriers rivaux, tantôt les deux influences contraires d'une même existence. Ce symbole a été recueilli par la poésie des âges suivants; Eschyle, dans la *Psychostasis*[5], l'a même transporté sur la scène et Virgile fait peser à Jupiter : *fata diversa*, les Destinées inégales de Turnus et d Énée. Si les Μοῖραι sont honorées au nombre de deux seulement à Delphes, alors qu'elles sont trois dans la légende ordinaire, c'est sans doute en vertu de cette conception dualiste qui a influé également sur la représentation des divinités du destin dans la mythologie étrusque[6] ?

Peut-être faut-il expliquer de même les deux versions différentes que donnent, de la généalogie des Μοῖραι, les poèmes hésiodiques. En tant qu'elles représentent les malheurs de l'existence et de la mort, elles sont les sœurs et les alliées des Erinyes. Comme elles, filles de la Nuit, elles possèdent un autel dans le bois sacré de Colone où va mourir Œdipe[7], et le tombeau d'Oreste à Sparte est voisin d'un sanctuaire qui leur est dédié[8]. Mais de même que, chez Eschyle, les Erinyes se transforment en Euménides, ainsi les Μοῖραι terribles et funestes deviennent dans la légende des divinités équitables et bienfaisantes, filles de Zeus et de Thémis, gardiennes de l'ordre, expression de la justice absolue[9]; Pindare les invoque comme telles en faveur de son héros, pour qu'elles le comblent de leurs insignes faveurs. Déesses du mal et de l'ombre, elles ont pour adversaire Apollon, dieu lumineux, qui les malmène à cause d'Alceste, avec aussi peu de ménagement que les Erinyes acharnées sur Oreste[10]; mais à Delphes même, Apollon est invoqué comme Μοιραγέτηρ et les Μοῖραι sont asso-

[1] *Scut. Herc.* 258. Atropos y est représentée plus petite que ses sœurs et toute rabougrie par l'âge.

[2] Apollod. I, 6, 2.

[3] DAEMON, p. 15, col. 1; ib. 17.

[4] *Il.* XXII, 208; ib. VIII, 69, etc. Cf. Naegelsbach. *Ouv. cit.*, p. 158.

[5] Aesch. *Fragm.* (Ahrens-Didot), p. 211, avec les textes cités. Virg. *Aen.* XII, 723.

[6] Preller, *Ouv. cit.*, p. 434.

[7] Aesch. *Prom.* 516; cf. *Eum.* 961; *Sept. c. Theb.*, 975.

[8] Paus. II, 11, 4; III. 11, 8.

[9] Pind. *Isthm.* VI, 16; cf. Aesch. *Choeph.* 306; Naegelsbach, *Nachkom. Theol.*, p. 150.

[10] Aesch. *Eum.* 173, 724; Eurip. *Alc.*, 32.

Digitized by Google

ciées à son culte. L'esprit hellénique va plus loin encore; il fait de ces déesses, à l'origine ou si vagues ou si terribles, la personnification des lois naturelles, de la règle physique et surtout morale des choses. Elles interviennent dans la fable, partout où il s'agit de faire rentrer un être quelconque, mortel ou divin, dans sa condition primordiale.[1]. Elles règlent le partage d'immortalité que font entre eux les Dioscures, dont l'un seulement a droit de prétendre par sa naissance au privilège des dieux[2]. Esculape, Chiron, ne peuvent exercer leur art, qui semble limiter la puissance naturelle de la mort, sans tomber sous le contrôle des Μοῖραι[3]; et si Hélios s'avisait de quitter sa route, les Erinyes, disait Héraclite, se chargeant d'exécuter les décrets de la Μοῖρα, le rappelleraient à l'ordre[4]. De même quand Déméter, après le rapt de sa fille, veut empêcher les moissons de pousser, Zeus, suivant une légende arcadienne, lui dépêche les Μοῖραι qui fléchissent sa résolution[5]. Comme Némésis, en qui s'incarne et par qui s'épure la conception de la jalousie des dieux, elles maintiennent entre les êtres de ce monde l'équilibre et l'harmonie; sous sa forme la plus élevée, la croyance à la Μοῖρα n'est pas autre chose que la croyance à la règle qui préside au désordre apparent de la nature et de l'humanité[6]. C'est pour cela que sur l'autel Borghèse, nous trouvons les Μοῖραι en compagnie des Charites et des Horae[7]. Nous les avons vues, dans un temple de Mégare, représentées avec ces dernières, au-dessus de la tête de Zeus, alors qu'à Thèbes elles faisaient cortège à Zeus et à Thémis. Aphrodite Urania, qui n'est pas seulement une personnification de la fécondité universelle mais celle de l'ordre dans la nature, est appelée la plus ancienne des Μοῖραι avec une intention analogue[8]. Un lyrique inconnu implore leurs bienfaits en ces termes [9] : « Clotho, Lachésis et vous, filles de la Nuit, écoutez nos prières, divinités re-

[1] Cf. Lehrs. *Popul. Aufsaetze*, p. 218 et s.; cf. p. 50.

[2] Apollod. III, 11; Pind. *Nem.* X, 80.

[3] Pind. *Pyth.* III, 106; Philostr. *Hér.*, p. 708.

[4] Chez Plut. *De exil.*, 11. Il faut, avec Lehrs, *Ouv. cit.* lire Ἐρίννυες... Μοῖραι ἐπίκουροι, au lieu de Δίκης.

[5] Paus., VIII, 42.

[6] Cf. Lehrs, *Ouv. cit.*, p. 226.

[7] Musée du Louvre, Visconti, *Mus. Pio Clementino*, VI, pl. B, p. 285, édit. de Milan; Id., *Monum. Gabini*, pl. A-C : *Opere varie*, IV, 528; Clarac, *Mus. de sculpt.*, II, pl. 174; Bouillon, *Mus. des Antiques*, III, autels, pl. I; Frœhner, *Notice de la sculpt. ant.*, n° 1. Visconti voit dans ces 3 figures les Eilithyies, Frœhner, les Euménides.

[8] Paus. L, 19, 2; une inscription de Sparte (*Corp. inscr. gr.*, 1443), mentionne une prêtresse d'Arthémis Orthia et des déesses qui lui font cortège; Μοίρων Λαχέσεων καὶ Ἀφροδίτης ἐνοπλίου. Ennius a gardé le sens de cette tradition lorsqu'il dit (p. 7, édition Vahlen) que Vénus enseigne à Anchise : *fata fari divinum ut pectus haberet.*

[9] Chez Stob, Ecl. I, 6, p. 172.

Digitized by Google

doutables qui régnez dans le ciel et sur la terre; envoyez-nous Eunomia au sein parfumé de roses et ses sœurs au trône étincelant, Diké et Eiréné qui porte la couronne ». Ainsi envisagées, les Μοῖραι ne sont pas des puissances aveugles, mais les personnifications de la force intelligente et juste qui préside au gouvernement de l'univers. Aussi les stoïciens n'ont-ils eu aucune peine à adapter ce mythe à leurs doctrines, en faisant de Εἱμαρμένη ou Πεπρωμένη, expressions qui dérivent en droite ligne du vocabulaire homérique, la raison suprême des choses[1]. Si on peut leur reprocher d'avoir fait prédominer l'idée de *fatalité* dans la notion du *Destin*[2]; il est inexact de dire que la fatalité est le grand ressort de la tragédie athénienne, particulièrement de celle d'Eschyle; cette tragédie est la parfaite expression de la morale grecque au temps des guerres Médiques; la liberté humaine y est entière, mais placée sous la garantie et le contrôle de la Μοῖρα, c'est-à-dire d'une loi d'ordre et d'harmonie qu'elle applique au nom de Zeus[3]. Un intéressant mélange de conceptions philosophiques et d'imaginations fabuleuses, d'ailleurs conformes à la tradition, nous est offert par Platon, célébrant les Μοῖραι comme les puissances suprêmes qui président au mouvement du Cosmos[4]. Elles sont pour lui filles d'Ananké, c'est-à-dire de la force abstraite et indéterminée qui se manifeste dans les phénomènes de la nature physique et morale. Il les montre trônant sur des sièges élevés, revêtues de robes blanches, la tête couronnée; tout en dévidant leur quenouille, elles accompagnent de la voix la musique des sphères célestes, Lachésis chantant le passé, Clotho le présent et Atropos l'avenir; chez Aristote, Clotho garde son domaine, ses deux sœurs échangent le leur.

Nous retrouvons l'écho de quelques-unes de ces idées sur la nature du Destin chez les Etrusques. La religion de ce peuple a fait une large part aux puissances qui décident de la vie et de la mort[5], tantôt elle les incarne dans quelque grande divinité comme Minerve; tantôt elle les représente, sous des noms dont le sens n'est pas sûr, comme des femmes ailées qui tiennent à la main ou un flambeau ou un rouleau, ou enfin le marteau symbolique et le clou de la Destinée[6].

[1] V. la définition du *Fatum* suivant le Portique chez Cicéron. *Div.* I, 55, et la polémique chez Saint-Augustin, Civ. Dei V, 1 et 8. Sur les rapports de la doctrine des Stoïciens avec la croyance religieuse à la Μοῖρα, V. Lehrs *Ouv. cit.*, p. 221. Welcker, *Griech. Gœtterl.*, II, 188 et III, 17.

[2] L'expression populaire de ce fatalisme est chez Hérodote, I, 1, 91 : τὴν πεπρωμένην μοῖραν ἀδύνατά ἐστιν ἀποφυγέειν καὶ θεῷ.

[3] V. l'article de Preller *Realencyclop.* de Pauly, III, p. 432, et notre *Etude sur les Démons*, p. 168 et s.

[4] Plat, *Rép.* X, p. 617 Cf. Arist. *De mundo*, in fin.

[5] Gerhard *Ueber die Gottheiten der Etrusker* (dans ses *Akadem. Abhandl.*, I, 294, etc.); Corssen, *Sprache der Etrusk*, L, 564.

[6] Il est douteux que les génies féminins appelés *Lasa* sur les miroirs, tenant un

Digitized by Google

Que Minerve ait rempli pour sa part, chez les Etrusques, le rôle d'une Moira comme Aphrodite Uranie chez les Grecs, la chose n'est pas douteuse : Gerhard rapporte avec raison le nom de *Mean*, plusieurs fois donné aux figures que nous avons décrites[1], au même radical; à Rome, au temple du Capitole, le magistrat le plus élevé de la cité enfonçait chaque année, lors des *Ludi Romani*, à l'endroit où la *cella* de Minerve confinait à celle de Jupiter, le clou qu'à Volsinies on plantait dans le temple de *Nortia*[2]: le nom de cette dernière divinité [FORTUNA] est identique par le sens à celui d'Atropos[3]. Un miroir nous offre d'ailleurs la troisième Μοῖρα (*Athrpa*), en train de fixer au-dessus de la tête de Méléagre, un des héros dans l'existence duquel l'arbitraire de la Destinée s'est surtout manifesté, le *clavus trabalis*[4]. Ailleurs la Μοῖρα (*Miura*) est en compagnie des divinités delphiques, d'Apollon, de Latone et d'Artémis (*Aplu*, *Letun*, *Thalne*,[5]; Aesa (Αἶσα) est probable sur des monnaies de Fiésoles[6]. Les reliefs des tombeaux, de même que les miroirs, nous montrent parfois des figures de femmes ailées qui semblent garder les morts et ne sont autre chose que les personnifications de leurs destinées[7]. Les rares renseignements que nous possédons sur les *Dii involuti* des Etrusques font penser qu'ils représentaient les deux faces mystérieuses du sort des mortels et de l'ordre universel; c'est du moins ce qui résulte d'un passage de Servius où il est dit que, suivant les livres Etrusques, on pouvait obtenir de différer les maux de la vie, en s'adressant soit à Jupiter, soit aux *Fata*[8]. Les divinités cachées ou voilées peuvent être rapprochées de la *Fortune* double d'Antium, telle qu'elle figure sur les monnaies de la *gens Rustia*[9]. Les peuples de race italique ayant apporté à

vase et une longue aiguille, aient quelque rapport avec la Destinée, Gerhard, p. 331, notes 121, 123, pl. XXXVIII, fig. 1, 2, 3, etc.; *Etrusk. Spiegel* XXXI et suiv. CXV, CLXXXI, CCCXXXIX; mais cf. Müller-Decke, *Etrusker*, II, p. 97, note 50, p. 110, n. 936.

[1] Id. *Metallspiegel der Etrusk.* (Abhandl., p. 108 et s.); cf. 295, 328, 331.

[2] Voy. CLAVUS, p. 1240. (*Dict. des Antiquités*, etc.).

[3] Bergk. *Philol.* 16, 443; *Nortia*, Nevortia, Ἄτροπος.

[4] Gerhard, *Etrusk. Spieg.*, II, 176. Méléagre avait été mis sur la scène athénienne par Phrynichus et bien des fois après lui, comme l'exemple le plus fameux de la puissance de la Μοῖρα; Kekulé, *De fabula Meleagrea*, Berl. 1861.

[5] *Etr. Spieg.*, I, 77.

[6] Cavedoni, *Bull.* 1842, p. 156.

[7] Inghirami, *Monum. etruschi*, I, pl. XXIX (= Gerhard Abdandl., pl. XXXVIII); cf. Inghirami, *op. l.* I, pl. XXVII-XXXI, XXXV, XXXVII, XLII, XLVIII, XCI-XCIII; Micali, *Ital. avant la domin. des Romains*, pl. XXVI, XLI, XLIV, XLVIII, etc.; Gerhard, *Arch. Zeit.* 1846, pl. XLVII; Müller-Decke *Etrusker*, II, p. 109.

[8] Sen. *Quaest. nat.*, II, 41; Serv. *Aen.* VIII, 398. Cf. O. Müller, *Etrusker*, II, 83 et 112.

[9] Cahen, *Mon. cons.*, pl. II, 36, *Rustia*, 2; cf. *Mon. imp. Octave Aug.*, 379; Babelon, *Mon. de la République*, II, *Rustia*.

Digitized by Google

distinguer les nuances morales dans la personnalité de leurs dieux beaucoup moins de subtilité que les Grecs, il s'ensuit que l'idée de la Destinée, *Fatum*, qui correspond chez ces derniers à une force équitable et intelligente, se confond très souvent pour les premiers avec l'idée de la *Fortune* (Τύχη) qui est la destinée aveugle (FORTUNA). Cette confusion que nous constatons chez les Etrusques, se retrouve plus manifeste encore chez les Romains:

Le nom qui traduit en latin les termes de μοῖρα et d'αἶσα est *fatum;* il se rattache, ainsi que *fas*, désignant le droit divin par opposition à *jus*, au verbe *fari*. *Fatum* est originairement la parole inspirée, divine, celle qui annonce l'avenir et qui, par conséquent, le représente; c'est ainsi que les oracles et les prédictions s'appellent *fata*[1]. De là le mot passe à l'expression de la volonté des dieux, particulièrement de Jupiter[2]; il devient le synonyme exact de αἶσα, de même que *fas* est celui de θέμις[3]. Tout comme les Grecs, les Latins voient surtout l'intervention de cette volonté dans les phénomènes de la naissance et de la mort. L'enfant, à son entrée dans la vie, est sous la domination du *Fatum* personnifié; dans la vieille religion romaine, la divinité qui détient le secret de son avenir s'appelait *Parca*, que Varron rattache avec raison sans doute, à *parere* (enfanter)[4]. Il est probable qu'on ne connaissait d'abord qu'une seule *Parca*, laquelle fut simplement la déesse présidant à l'enfantement; mais cet acte étant mis aussi sous l'influence de *Nona* et de *Decumá*, qui incarnent l'action décisive du neuvième et du dixième mois, l'identification avec les trois Μοῖραι des Grecs dut s'opérer très aisément; d'où les trois Parques ou *tria Fata* des Romains. Tertullien nous apprend qu'au dernier jour de la semaine où l'enfant était mis au monde, on invoquait en sa faveur les *Fata Scribunda*, ce qui veut dire les Destinées en train de rédiger les événements à venir de son existence. Il est probable que cette idée de divinités qui écrivent, inconnue des Grecs, est venue d'Etrurie à Rome[5]. M. Peter[6] a cru voir une représentation d'une de ces Destinées sur l'une des faces d'un cippe funéraire dont l'autre représente le génie du sommeil avec un flambeau renversé. L'inscription FATIS COACILIUS FEROX FILIUS[7], l'attitude générale de la femme qui rappelle, moins les ailes, l'image des Destinées sur les tombeaux étrusques et qui s'accommode fort bien de l'action d'écrire (les mains et le visage

[1] V. entre autres Varro *Ling. lat.* 7, 36: Fest., p. 325, *Saturno*; Serv. *Aen.* VIII, 314, etc. V. Peter, art. FATUM dans Roscher, p. 1446 et suiv.

[2] Serv. *Aen.* X, 628; Isidor. *Or.* VIII, 11, 90, etc.

[3] Bréal et Bailly, *Diction. étym.* FARI.

[4] Varr. ap. Gel. III, 16; Tertul. *De anim.*, 36.

[5] Cf. Gerhard, *Gesam. Abhandl.* I. 330, note 115.

[6] Art. cite, p. 1445; Zoega, *Bassirilievi*, I, 15.

[7] *C. i. lat.* VI, 2188, 2189.

Digitized by Google

manquent), rendent cette interprétation plausible; quant à la roue sur laquelle elle s'appuie, l'emblème convient autant à une personnification des *Fata* qu'à la *Fortuna* proprement dite.

Les poètes, eux aussi, ont exploité à leur manière les registres de la Destinée[1] : pour Ovide qui décrit le palais où elle réside, ils sont en fer massif ou en diamant inaltérable.

On peut rapprocher les tablettes que le prologue du *Rudens* prête à Jupiter, tablettes sur lesquelles ce dieu conserve la mention des actes bons ou mauvais accomplis par les mortels, suivant les renseignements que lui fournit chaque jour le Génie familier[2]. Les trois Parques, sous le nom de *Fata divina,* sont représentées dans une peinture d'un tombeau voisin des catacombes de Praetextatus[3]. Le groupe entier figure le jugement de la morte, auprès du trône de *Dis Pater* et d'*Aerecura*[4]; les Parques sont placées à leur droite et voilées. Vibia, la défunte, leur est amenée par Alceste, l'héroïne de l'amour conjugal et par Mercure conducteur des morts.

Il en est de la personnification du *Fatum* comme de celle des démons ou génies; la foi populaire la détaille en quelque sorte et l'applique au sexe, à la condition des individus; elle en fait des divinités préposées à la vie des familles, des maisons impériales, des villes et des nations. L'emploi du mot *Fatum,* toujours au pluriel avec ce sens, est tellement fréquent chez les auteurs que des citations détaillées sont superflues.

Ce qui est surtout digne de remarque, c'est que dans les inscriptions très nombreuses, tant en Italie que dans les provinces, où les *Fata* figurent, ces personnifications sont parfois ou au masculin *Fatus* ou au féminin *Fata*[5]. Il est même probable que souvent, aux cas indirects du pluriel, nous avons affaire à des *Fati* ou *Fatæ,* expressions qui appartiennent toutes sans restriction au langage populaire; ces divinités sont à peu de chose près identiques aux démons personnels nommés *Genii* quand il s'agit des hommes, *Matres* et *Junones* lorsqu'ils sont attachés à des femmes [GENIUS, JUNO]. Un texte de Lactance citant Gavius Bassus, un grammairien du temps de César[6], donne à penser que *Fatua-Fauna*, divinité prophétique à l'action bienfaisante, était considérée comme une des *Fatae.*

[1] Ov. *Met.* XV, 808 et s. Cf. Mart. X, 44, 6 : *omnis scribitur hora tibi.*

[2] Plaut. *Rud.* 9 et s. : *eorum* (malorum) *referimus nomina ad Jovem... Bonos in aliis tabulis exscriptos habet.*

[3] Perret, *Catacombes de Rome*, pl. LXXIII.

[4] Voy. l'art. *Dis Pater* et Gaidoz, *Rev. archéol.* 1892, p. 198 et s.

[5] Cf. Petr. *Sat.* 42 : *medici illum perdiderunt, immo magis malus Fatus;* cf. 71 et 77. Cf. *c. i. l.* 4379, 6932, 10127, etc.; au féminin, *ib.*, II, 89; V. 4209, 5005. Pour les genres douteux, les inscriptions accompagnées des figures des trois Parques, II, 3727; III, 4151; VII, 370, etc.

[6] *Instit. div.*, I, 22.

Digitized by Google

Le souvenir des Μοῖραι helléniques, qui est sans doute à Rome l'explication de leur trinité, l'est aussi de ce genre ; ailleurs on devine le genre masculin par assimilation à l'*Agathodaemon* des Grecs, nom que les lettrés traduisent de préférence par *Bonus Eventus*, mais pour lequel le langage vulgaire semble avoir préféré *Fatus Bonus*[1] ; il existe une dédicace : *Fatis masculis*[2]. L'invocation aux *Fata* dans les inscriptions et sur les monnaies a souvent pour objet les empereurs ; le spécimen le plus remarquable de ce genre nous est fourni par des monnaies de Dioclétien et de Maximien Hercule qui portent en exergue[3] : FATIS VICTRICIBUS, autour d'un groupe de trois femmes debout, se donnant la main. Un *aureus* du premier de ces empereurs leur donne pour attributs la corne d'abondance et le gouvernail qui appartiennent d'ordinaire à *Fortuna*.

Il existait à Rome, près du Forum, très probablement sur l'emplacement actuel des églises de Sainte-Martine et de Saint-Hadrien (l'une d'elles a été appelé à cause de cela *templum fatale*), un sanctuaire dédié aux *Tria Fata*[4] ; pour Pline l'ancien, les images qui y étaient placées étaient celles de trois sibylles. Comme il parle de restaurations dont elles ont été l'objet de la part de Sextus Pacuvius Taurus édile, et de M. Messala, on peut admettre pour ce sanctuaire, qui sert d'indication topographique encore en plein moyen âge, une respectable antiquité. On ne sait rien de précis sur un culte des *Fata* ; le calendrier de Philocalus mentionne des *ludi fatales*, célébrés le 30 septembre à Rome, mais on en ignore le sens exact autant que l'objet[5]. Il est certain tout au moins que la popularité des *Fatae* dans les provinces celtiques ou germaniques était aussi grande que celle des Sibylles en Italie[6]. La croyance aux Fées qui interviennent surtout auprès du berceau des nouveaux-nés est issue de la croyance aux *Fatae* ou lui a été redevable de ses traits caractéristiques.

Les représentations des Destinées ne deviennent fréquentes que sur les sarcophages romains ; chez les Grecs, elles ont dû être extrêmement rares[7]. La plus intéressante nous est fournie par le bas-relief dit de Humboldt[8]. Clotho y est reconnaissable à la quenouille ;

[1] *Ib.* V. 8217, 4208, 775, etc. Cf. Henzen, 1776, 3496 : GENIO LOCI, FORTUNAE REDUCI, ROMAE AETERNAE ET FATO BONO, etc.

[2] *Ib.* V. 5002.

[3] Eckhel, *Doctr. num.*, VIII, p. 6 ; Cohen, V, pl. XI, p. 376 ; VI, p. 422, nos 56, 57 et p. 503, no 90. Cf. Orelli-Henzen, 1775 : FATIS AUG. SACRUM.

[4] Jordan, *Topog.* I, 2, 349 ; II, 482 ; Plin. *Hist. nat.*, XXXIV, 11, 2 ; Procop. *Bell. Goth*, I, 25.

[5] *C. inscr. lat.*, I, p. 350.

[6] V. H. Schreiber, *Die Feen in Europa*, Fribourg, 1842, p. 48 et s.

[7] Bœttiger, *Kunstmyth*, II, 273-75.

[8] Welcker, *Zeitschr. f. Alterhumswiss.*, pl. 3, p. 197 ; cf. Raoul Rochette, *Mon. inéd.*, p. 44 ; Müller Wieseler, *Denkm. alt. Kunst.*, II, pl. LXXII, 922 ; Braun, *Bull. Inst. arch.*, 1839, p. 99.

Digitized by Google

Atropos marque la destinée sur un globe et Lachésis tient, non des ciseau, comme on l'a cru à tort, mais trois sorts, dont elle tire celui du milieu. Le bas-relief du musée du Capitole, où Lachésis, placée entre ses deux sœurs, les dépasse de la tête, est de conception romaine; Atropos tient le rouleau où sont gravées les destinées et la Parque du milieu est munie à la fois de la balance et de la corne d'abondance[1]. Sur l'autel Borghèse, les Parques n'ont d'autre attribut que de longs sceptres; par l'attitude et la coiffure, elles ressemblent à la Junon Barberini; elles y correspondent, pour un des côtés, aux Horae et aux Grâces, auxquelles elles étaient associées déjà dans le temple de Zeus à Mégare[2].

A partir du Ier siècle de notre ère, les représentations du *Fatum* à Rome sont supplantées peu à peu par celle de FORTUNA.

J.-A. HILD.

CRITIQUE LITTÉRAIRE

REMARQUES SUR LES SOUVENIRS DE MADAME DE CAYLUS

La plus attachante des relations que l'on possède sur la vie publique du grand siècle, sur la cour de Louis XIV, est assurément celle qui se recommande du nom de Madame de Caylus, la spirituelle petite-nièce de Madame de Maintenon.

Ses souvenirs ont été publiés en 1770 sous la rubrique d'Amsterdam, chez Jean Robert; ils étaient précédés d'une préface anonyme, mais qui fut aussitôt attribuée à Voltaire.

Depuis leur apparition, il y a déjà plus d'un siècle, ils ont été souvent réimprimés, et l'on peut dire que leur fraîcheur est encore telle qu'ils trouvent toujours des lecteurs. D'ordinaire ils sont précédés d'une notice sur leur auteur, notice dont les éléments sont en général puisés aux mêmes sources : aussi dans l'étude à laquelle nous nous proposons de nous livrer, nous ne ferons de références qu'à la première édition et à la dernière donnée par M. de Lescure.

La notice biographique très complète qui est en tête de cette édition débute par le récit des derniers moments de la marquise. On la voit, étendue sur le lit dont elle ne doit plus se relever, dictant à

[1] *Mus. capit.*, V, 29; O. Müller, *Handbuch*, § 398, 1 : *Mon. : del Inst.*, V, pl. VIII; *Annali*, 1849, p. 395; Benndorf et Schoëne, *Lateran. Mus.*, 344.

[2] Voy. plus haut, p. 248.

Digitized by Google

son fils, comme un testament, ces souvenirs qui lui reviennent en foule, puis on nous montre ce fils, le comte de Caylus, conservant pieusement le legs qui lui a été fait et qui ne verra le jour que quarante ans après par l'effet d'une indiscrétion.

Ce tableau est attachant, mais est-il vrai ? M. de Lescure l'a emprunté à Marin, censeur royal, qui, dans deux lettres, parues en 1804 dans le *Journal des Débats*, a raconté ce qu'il savait de l'origine de cet ouvrage et qu'il tenait, disait-il, du comte de Caylus. Marin, dans ces lettres, accuse en outre Diderot de l'acte coupable d'avoir abusé d'une gracieuse communication qui lui aurait été faite.

Il y aurait peut-être lieu de rechercher si Marin, en rééditant ces propos d'homme bien informé, qu'il aurait, avance-t-il, tenus dès avant la première impression du volume, n'a point obéi à quelque mobile caché. Il était l'ami de Voltaire, qui avait bien pu se servir de lui pour lancer l'opinion publique sur une fausse voie. Mais celle-ci ne s'est pas méprise; on sent trop dans la préface et dans les notes des Souvenirs de Madame de Caylus l'empreinte de la main du mordant écrivain pour que l'on puisse hésiter à l'y reconnaître, et l'allusion à Diderot n'a dans aucun temps rencontré de créance.

Il n'en a pas été ainsi de la prétendue révélation sur les rapports de la marquise avec son fils. Elle s'accordait trop bien avec ce que l'on savait de cette existence originale pour que l'on ait suspecté les dires de Marin. Est-il pourtant possible d'admettre qu'une œuvre si soignée dans ses détails, sans qu'il y paraisse, ne soit que la sténographie d'une causerie? Qui pourra croire que Madame de Caylus ait attendu jusqu'à l'âge de 56 ans pour fixer par écrit des faits si nombreux, d'une infinie variété et se rattachant pour la plupart à sa jeunesse? Comment sa mémoire aurait-elle pu suffire seule à les retenir dans leur précision, reconnue par tous les historiens du XVII^e^ siècle qui lui ont souvent emprunté le fond de leurs appréciations sur le caractère des personnages marquants de cette époque?

Est ce à dire que ne partageant pas l'opinion commune, nous voulions par là enlever quelque mérite à cette œuvre charmante? Bien au contraire. Voltaire a dit dans sa préface : « Plus le style en est simple et négligé, plus sa naïveté intéresse. »

L'étude à laquelle nous allons nous livrer aura pour résultat de faire ressortir plus encore cette simplicité, cette négligence, ces qualités féminines et primesautières que l'on prise tant à juste titre.

Mais avant d'aller plus loin, nous devons dire comment il se fait que nous ayons été amené à nous occuper des Souvenirs de Madame de Caylus ; nous ferons connaître par la même occasion les éléments qui ont servi à motiver nos appréciations, on pourrait dire notre critique.

Il y a quelques années M. Ap. Briquet, ancien rédacteur du *Bulletin du Bibliophile*, nous céda un lot de manuscrits recueillis par lui à diver-

Digitized by Google

ses époques, ayant avec le Poitou objet de ses études, des rapports plus ou moins éloignés.

Parmi ces documents se trouvait une petite liasse de papiers portant pour étiquette : Souvenirs de Madame de Caylus et notes sur Madame de Maintenon. Nous les fîmes relier ensemble et aujourd'hui ils forment un volume ainsi composé :

1° Un recueil de lettres transcrites in extenso ou par extraits, adressées à Madame de Maintenon par Louis XIV et les principaux membres de la famille royale ou par de grands personnages de la cour, comptant 67 feuillets ; en tête se trouve le testament du Roi.

2° Un récit anonyme des actions de la vie de Madame de Maintenon, terminé par une série de lettres qui en sont la justification.

Une note du document qui va suivre nous apprend que ce sont les mémoires de Mlle d'Aumale, amie et confidente de Madame de Maintenon. Le commencement, qui formait un cahier, anciennement paginé, contenant 28 pages, manque à notre manuscrit, qui va de la page 29 à la page 108 par laquelle il paraît se terminer.

3° Un écrit comptant 23 feuillets, et qui porte pour titre : « Souvenir de Madame de Caylus. »

4° Un cahier de 6 feuillets, timbré des cachets du cabinet de Chevillard et des archives de l'ordre de Malte, folioté 87 à 90, et intitulé : Généalogie d'Aubigny.

5° Un cahier de 5 feuillets, ayant pour titre : Aubigné Maintenon.

6° Sept feuillets, dont trois blancs ; sur chacun des quatre premiers feuillets a été transcrite une pièce de vers satyriques dont la première, répétée en forme de bouts rimés sur le second feuillet, commence ainsi :

Sur Madame de M***.

Si de vers quelque fois on honore ton buste,

M. Briquet, comme on peut le supposer d'après un article sur les ascendants de Madame de Maintenon, qu'il fit paraître dans le numéro de septembre 1860 du *Bulletin du Bibliophile*, comptait utiliser ces documents en vue d'un erratum complet des ouvrages qui ont été écrits sur la célèbre Poitevine, mais son projet n'a pas eu de suite. Nous-même, tout en appréciant la valeur du lot qui nous était ainsi advenu, nous n'aurions peut-être jamais pensé à mettre au jour les observations que son examen nous avait suggérées, si nous n'avions eu à répondre à bref délai à une bienveillante sollicitation [1].

[1] Le 15 août dernier, M. Arren, maire de Poitiers et doyen de la Faculté des lettres, nous avait écrit en nous demandant un article pour le prochain numéro du *Bulletin* de la Faculté. « Si vous aviez quelque chose de prêt, vous nous

Digitized by Google

Les trois premiers manuscrits ont une même origine, c'est ce qui ressort de leur examen matériel.

Ils sont formés de cahiers de papier de grandeur uniforme, format écolier, dans chacun desquels on retrouve l'écriture d'une même personne, écriture de femme allongée, qui peut aussi bien être celle d'une grande dame de la Régence que d'une maîtresse de Saint-Cyr.

Elle a commencé par faire transcrire les Mémoires de Mlle d'Aumale, suppléant parfois la copiste qu'elle employait lorsque celle-ci s'arrêtait pour quelque motif, voire même au milieu d'une phrase (Voy. Mém. d'Aumale, p. 54, 59, 73, 96 bis).

Puis elle-même a copié en entier les Souvenirs de Madame de Caylus, et enfin la correspondance qui forme le contenu de notre manuscrit n° 1, pour laquelle elle a parfois aussi recouru à l'aide d'une tierce personne.

Ajoutons enfin que les cahiers de 24 pages chacun, les seuls anciennement foliotés (ils commencent aux pages 29, 53, 77, 101), qui contenaient les Mémoires de Mlle d'Aumale, ont beaucoup traîné, que les feuilles première et dernière de chaque cahier sont maculées, couvertes de taches et d'opérations d'arithmétique dans les marges, enfin que le texte est en partie biffé; il semble qu'on n'y ait plus attaché aucune valeur après en avoir extrait ce qui paraissait devoir être utile pour le but qu'on se proposait. Nous avons les cahiers cotés 2, 3, 4, et 8 pages du 5e cahier.

De l'examen de ces divers documents semblent se dégager trois faits principaux :

1° Le texte imprimé des Souvenirs de Madame de Caylus, offrant des dissemblances nombreuses avec notre manuscrit, il y a lieu d'en conclure que si celui-ci contient le texte original, ce dernier a été remanié ;

2° Certaines parties des Souvenirs originaux ne sont autres que des extraits tirés littéralement des Mémoires de Mlle d'Aumale ;

3° Des retouches ont été faites à ce texte primitif des Souvenirs de Madame de Caylus; ils ont en outre reçu des additions considérables qui en ont presque changé le caractère.

La première démonstration que nous devons fournir est celle qui a trait aux dissemblances existant entre le texte de notre manuscrit des Souvenirs et l'édition de 1770. Celles-ci sont infinies et se rencontrent

rendriez dans la circonstance un réel service », disait-il. Nous nous étions mis aussitôt à l'œuvre et nous corrigions les épreuves de ces notes quand la mort soudaine de M. Arren est venue nous surprendre. Nous n'avons pas à faire l'éloge du professeur et de l'administrateur, nous tenons seulement à consigner ici les regrets que nous cause la perte de l'éminent doyen de cette Faculté des lettres, à laquelle il nous avait étroitement rattaché en nous appelant, il y a six ans, à y faire une conférence d'Histoire du Poitou.

Digitized by Google

à chaque page, à chaque paragraphe. Nous nous contenterons d'en citer quelques exemples pris au commencement de l'ouvrage.

Le premier paragraphe, celui où Madame de Caylus donne les motifs qui l'ont poussé à écrire ses souvenirs, et où elle indique dans quelles conditions et pour quels motifs elle s'est livrée à ce travail n'existe pas dans le manuscrit. Celui-ci débute ainsi : « Je commen-« cerai mes souvenirs par Madame de Maintenon. Son esprit, son « mérite et les bontés qu'elle eut pour moy ne s'effaceront jamais de « ma mémoire. »

Le texte imprimé, après le préambule que l'éditeur a certainement cru bon d'ajouter pour éviter une trop brusque entrée en matière, donne tout de suite une autre note : « Je commencerai *ces* souvenirs « par Madame de Maintenon *dont l'*esprit, *le* mérite et les bontés « qu'elle eut pour moi ne s'effaceront jamais de ma mémoire. »

Le travail d'un arrangeur qui apparaît, on le voit, dès la première ligne, se sent encore mieux dans le paragraphe suivant que nous devrons citer tout entier.

Voici ce qu'on lit dans le manuscrit :

« Madame de Maintenon estoit petite fille de Théodore Agripa « d'Aubigné, gouverneur de Maillezay et vice-amiral de Guyenne, « connu d'ailleurs par ses écrits et par son zèle pour la R. P. R, dans « laquelle il avoit esté nouri dans la maison de Jeanne d'Albret, reine « de Navarre, mais il fut encore plus mémorable par une sincérité « peu propres auprès des grands et qu'il appelle luy-même, dans un « manuscrit que j'ai vue[1] de sa main, une rude probité. »

Voici par contre le texte imprimé :

« Madame de Maintenon était petite fille de Théodore Agrippa « d'Aubigné, *élevé auprès de Henry IV* dans la maison de Jeanne « d'Albret, reine de Navarre et connu *surtout* par ses écrits et son « zèle pour la religion *protestante,* mais plus *recommandable* encore « par *la* sincérité *dont il parle* lui-même dans un manuscrit que j'ai « vu de sa main *et dans lequel il dit* que sa rude probité le rendait peu « propre auprès des grands. »

La comparaison entre les deux textes témoigne de toute évidence que tout en s'attachant à conserver autant que possible le texte des Souvenirs, on lui a fait subir d'importantes modifications. Nous ne

[1] Cette faute de français donne la preuve, ainsi que bon nombre d'autres de même nature que présente le manuscrit des Souvenirs, qu'il est l'œuvre d'une femme.

Digitized by Google

savons si nous nous faisons illusion, mais le texte primitif nous paraît autrement précis, autrement vigoureux, autrement personnel que celui qui a été mis à sa place.

Le passage que nous venons de citer prête encore à d'autres observations. On ne s'est pas contenté d'y faire des interversions de phrases, il y a été opéré des retranchements. Ainsi l'on a supprimé les qualités de gouverneur de Maillezais et de vice-amiral de Guyenne dont d'Aubigné se glorifiait fort et qui, un siècle après lui, devaient paraître insignifiantes à des lecteurs qui n'en pouvaient apprécier l'importance. Si Mme de Caylus les a relevées, c'est qu'elle-même y attachait un grand prix. C'était un écho de ses traditions de famille, des propos entendus pendant son enfance chez ses parents, chez son grand père M. de Villette, qui avait épousé une des filles de d'Aubigné.

Par ailleurs, le texte des Souvenirs est complété. Madame de Caylus avait oublié de rappeler comment elle se trouvait descendre d'Agrippa d'Aubigné, or au cinquième paragraphe, l'arrangeur s'en aperçoit et à ce passage où elle dit que d'Aubigné eut deux filles, il s'empresse d'ajouter cette phrase complémentaire : « L'aînée épousa M. de Cau- « mont d'Adde et l'autre M. de Villette, mon grand père. »

A ces preuves manifestes d'adjonctions, de suppressions et autres transformations qui se rencontrent dès le début de l'œuvre de Madame de Caylus, on pourrait en ajouter bien d'autres, car toutes les pages, tous les paragraphes des Souvenirs imprimés fourniraient matière à de semblables observations. Nous croyons inutile d'en faire la preuve et nous nous contenterons seulement de citer un fait plus grave, qui prouve que l'éditeur des Souvenirs ne respectait même pas les mots historiques. Ainsi Madame de Caylus ayant rappelé celui si connu que son ayeul se plaît à rapporter dans ses Mémoires et qu'il adressa à Henri IV après l'attentat de Châtel : « Sire, lui avait-il dit, vous « n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, il s'est contenté de les « percer, mais quand vous le renoncerez de cœur, il percera le cœur », auquel elle donne cette variante aussi énergique : « Vous n'avez, dit-il « à Henri IV, renoncé J.-C. que de bouche, vous avez esté blessé à la « bouche, mais quand vous l'auray renoncé de cœur, vous seray « frappé au cœur ».

Voici ce que deviennent les paroles du hardi huguenot sous la plume de l'arrangeur : « Vous n'avez, dit-il à Henri IV, *renié* Jésus- « Christ que de bouche, vous avez été blessé à la bouche, mais *si* vous « le renoncez de cœur, vous serez *blessé* au cœur. » Ainsi transformées par l'emploi de la conjonction *si*, elles perdent leur caractère prophétique si saisissant en même temps qu'elles sont moins vraies, car Ravaillac ne fit pas que *blesser* Henri IV, de son poignard il *frappa* le roi et le tua.

On peut donc dire que si les Souvenirs de Madame de Caylus, pris

Digitized by Google

dans leur ensemble et tels qu'ils ont été imprimés dans l'édition de 1770, qui a servi de type à presque toutes celles qui lui ont succédé, ont le même fond que l'œuvre originale, ils s'en éloignent considérablement dans la forme.

Un érudit de ce siècle, M. Monmerqué, qui a possédé un manuscrit des Souvenirs, l'a utilisé pour l'édition qu'il a donnée dans la collection Petitot, mais il n'a pu relever toutes les variantes que ce texte apportait à l'imprimé, car ce manuscrit ne contenait qu'une partie des Souvenirs. Nous avons acquis récemment un exemplaire de l'édition de 1770, mais portant la date trompeuse de 1775, qui a appartenu à M. Monmerqué et dans lequel cet écrivain a fait de nombreuses corrections manuscrites. A la page 64, ligne 16, après ces mots « Il a tenu parole » il a écrit en marge « Le m^{ss} s'arrête ici. » Cet arrêt correspond à la page 104 de l'édition Lescure.

Notre manuscrit est aussi incomplet. L'endroit où il se termine répond à la page 152 de l'édition Lescure et à la ligne 3 de la page 114 de celle de 1770. Comme ce dernier volume contient 174 pages, il doit donc nous manquer un tiers des Souvenirs.

Ce qu'il y a de bizarre, c'est que cet arrêt se fait presque au haut d'une page, au milieu d'une phrase qui commençait ainsi : « Mais les amis de M^{e}. .; vient ensuite un blanc, puis le texte reprend avec ce titre : « Voicy une lettre que M^{lle} d'Aumale a copié sur l'original ». Cette lettre fort curieuse est celle que Paul Des Marets, évêque de Chartres, écrivit au Roi lors de son mariage avec M^{me} de Maintenon.

Elle se trouve au feuillet 18 de notre manuscrit qui se continue jusqu'au feuillet 23 et dernier par les « Paroles du Roy pendant sa dernière maladie recuillies par des personnes qui estoit présentes », par ses instructions au Dauphin et au maréchal de Villeroy, et enfin par le récit de la mort du Dauphin et de la Dauphine.

Que penser de ces deux manuscrits, de celui de M. Monmerqué et du nôtre, qui sont identiques au point de vue du texte, mais de longueurs différentes, et comment expliquer cet arrêt voulu du nôtre? On ne peut sur ce point que hasarder des suppositions.

Il semblerait que le possesseur du manuscrit original des Souvenirs, et en cela nous sommes d'accord avec ce que raconte Marin, ne l'a communiqué que par petites portions, par cahiers, et que les copies subreptices qui ont pu être faites ont dû s'arrêter à la fin de cahiers correspondant chacun à une portion de l'œuvre totale. Ceci expliquerait pourquoi les deux seules copies anciennes que nous connaissions se terminent au milieu de phrases commencées, ce qui s'accorde bien avec une fin de page.

Mais, si vraisemblable qu'elle soit, cette interprétation se heurte à une grosse difficulté qui surgit de l'examen de notre manuscrit des Souvenirs. En huit endroits différents, dans la marge, il porte des notes,

Digitized by Google

de la main de son auteur, indiquant que son texte doit être complété par celui des Mémoires de Mlle d'Aumale, et de plus ces renvois correspondent précisément à notre manuscrit de ces Mémoires, nº 2 de notre recueil; ils se rencontrent aux folios 2, 3, 4 vº, 5, 7 vº, 8 vº, 12 et 16 vº. Voici le texte de la plus significative de ces mentions, qui se trouve au fº 2 : « Voyé la fin de ceci à la page 11, pé cayé, Mlle Daumale ». Ce sont ces notes marginales qui nous ont appris que cette dame était l'auteur de notre manuscrit incomplet nº 2, lequel avons-nous dit ne commence qu'à la page 29.

Il paraît difficile d'attribuer ces renvois à une autre personne qu'à Mme de Caylus elle-même. On sait par Mlle d'Aumale que l'une et l'autre s'étaient respectivement communiqué leurs souvenirs et si Mlle d'Aumale a inséré dans ses Mémoires, comme le dit M. Monmerqué, des passages entiers empruntés à son amie, elle lui a en retour fourni le complément de précieuses informations. Toutefois, notre manuscrit des Souvenirs ne peut être celui que rédigea Mme de Caylus, car il lui est postérieur. En effet, Mme de Caylus est morte le 15 avril 1729 et notre manuscrit d'Aumale se termine (page 107) par des extraits d'une lettre écrite le 6 février 1734 par M. de Brisacier à Mme de Pérou. On doit donc croire que notre manuscrit des Souvenirs étant une copie de celui que Mme de Caylus avait préparé pour elle-même, la personne qui fit cette copie prit soin de changer les numéros des feuillets des Mémoires de Mlle d'Aumale auxquels il renvoyait et dont elle possédait aussi une transcription, car il est peu probable que ce manuscrit fut la reproduction, page pour page, de celui dans lequel Mme de Caylus disait de voir pour la suite de ses récits.

Le manuscrit que M. Monmerqué a utilisé pour faire des corrections à l'édition de 1775 dont nous avons parlé serait donc une copie des Souvenirs, dans laquelle auraient été fondus les emprunts faits à Mlle d'Aumale et par suite il serait postérieur au nôtre.

Comme le premier cahier des Mémoires de Mlle d'Aumale nous manque, nous n'avons donc pu vérifier les renvois qui y sont faits par les Souvenirs. Mais bientôt ceux-ci font appel au deuxième cahier; ainsi, au fº 3 nous lisons : « Mémoires de Mlle Daumale, page 30, 2e cayé, jusqu'à la p. 31 ». Or, ces deux pages 30 et 31 de notre manuscrit d'Aumale correspondent aux pages 53 à 60 des Souvenirs de l'édition de Lescure et aux pages 15 à 20 de l'édition de 1770 commençant par ces mots : « Madame de Maintenon voulut à son exemple » et se terminant par ceux-ci : « pour objet de plaire à Sa Majesté ».

Nous nous arrêterons sur cette fin de phrase; elle fait partie de l'un de ces mots caractéristiques dont fourmillent les Souvenirs de Mme de Caylus et qui leur donnent tant de piquant. Mais celui-ci, on le voit, n'appartient pas à la marquise, il a été recueilli par

Digitized by Google

Mlle d'Aumale qui, ayant raconté que M. de Villette, le père de Mme de Caylus, après bien des difficultés, avait fini par se faire catholique, disait ceci : « Il vint après à la Cour ; le Roy lui ayant fait « l'honneur de lui parler avec sa bonté ordinaire sur sa conversion, « il lui répondit que c'estoit la seule occasion de sa vie où il n'avoit « pas eu pour objet l'envie de plaire à S. M. »

Ce texte, pourtant bien précis, n'a pas trouvé grâce devant l'arrangeur et voici ce qu'il est devenu sous sa plume (p. 20 de l'édition de 1770 et 60 de celle de Lescure) : « *Si bien même qu'en « venant* après à la Cour, le Roi lui ayant fait l'honneur de lui par- « ler avec sa bonté ordinaire sur sa conversion, *mon père* répondit « avec *trop de sécheresse*, que c'était la seule occasion de sa vie où « il n'avait point eu pour objet de plaire à Sa Majesté ». L'éditeur a cru devoir ajouter *avec trop de sécheresse* et supprimer *l'envie* de plaire.

Nous pourrions continuer ces citations de textes empruntés aux Mémoires de Mlle d'Aumale, mais ce que nous venons de dire nous paraît suffisant pour justifier la seconde proposition émise par nous au début de ces remarques. Nous nous contenterons de signaler à cause de son importance le passage relatif à la mort de la Reine, fo 10 vo des Souvenirs, lequel renvoie au 2e cahier, page 34, des Mémoires de Mlle d'Aumale et qui prouve que c'est encore à cette dernière qu'est due la conservation de ce mot de Louvois : « Le Roy n'a pas besoin de ces démonstrations d'amitié et l'État a besoin d'un prince ». (Ed. de 1770, p. 107 et éd. Lescure, p. 146.)

Les huit emprunts faits aux Mémoires de Mlle d'Aumale par Mme de Caylus réduisent à néant la légende de la dictée de ses Souvenirs à son fils. Pour intercaler à point nommé ces passages au milieu de son récit, il lui fallait les avoir sous les yeux, se livrer à un travail de rédaction ; aussi l'on peut assurer que Mme de Caylus, avant d'écrire ses Souvenirs, avait consulté les Mémoires de Mlle d'Aumale, et de plus sa correspondance particulière et celle de Mme de Maintenon, des notes, des agendas, ou quelques autres sources particulières de renseignements, et son rôle d'historien ou d'annaliste ainsi compris prend plus de valeur, et surtout se comprend mieux.

Nous arrivons à notre troisième proposition qui est assurément la plus délicate, et que nous aurions pu formuler ainsi : les Souvenirs sont-ils bien l'œuvre de Mme de Caylus, ou plutôt ne seraient-ils pas entrés dans une compilation analogue à celle qui, au commencement de ce siècle, fut mise au jour sous le nom de la marquise de Créqui.

Examinons notre manuscrit d'Aumale. Il est absolument certain qu'il a appartenu à une personne qui lui empruntait des éléments pour une œuvre personnelle. Ce fait ressort de neuf annotations qui se trou-

Digitized by Google

vent en marge du manuscrit et que, vu leur importance dans la question, nous croyons devoir reproduire *in extenso :*

P. 37 : Sur la fin de la vie du Roy ;
Tout cet article après la mort du R ;
P. 38 : Depuis 38 jusqu'à 41 1/2 sera placé dans mes cayers à la page 327 à la suitte de la feuille volante ;
P. 44 : Depuis 44 jusqu'à 48 exclusivement après la mort du R. ;
P. 50 : P. 341 ;
P. 66 : Tout depuis 66 jusqu'à 76 sera pris environ en 1708 ;
P. 78 : Tout ce qui suit sera mis après sa mort jusqu'à .... revenu de M. de M., observant de ne point copier ce qui est baré ;
P. 82 : Ce qui suit jusqu'à ..... elle estoit née simple, sera placé dans mes Mémoires à l'endroit où j'ai fait le détail de ses meubles ;
P. 83 : Tout ce qui suit jusqu'à la maladie du R., p. 86, sera placé p. 482.

Ces notes marginales sont d'une écriture fine du XVIIIe siècle, qui paraît plutôt appartenir à un homme qu'à une femme.

On apprend par elles que leur auteur écrivait ses Mémoires, déjà considérables puisqu'ils comptaient près de 500 pages, et qu'il utilisait pour cet objet ceux de Mlle d'Aumale dans lesquels il indiquait lui-même à son secrétaire par une accolade ce qui ne devait pas être copié.

Le copiste une fois sa besogne faite barrait à son tour par le milieu les passages transcrits. On ne sait pourquoi la personne qui le faisait travailler a négligé de lui en faire relever un certain nombre relatifs à Mme de Maintenon, qui n'ont aucune maculature.

Nous citerons ceux-ci au hasard :

« Une marque très grande du respect que l'on avoit pour elle, c'est « que toutes les personnes à qui elle a écrit ont tous gardé ses lettres, « mesmes les plus grand; plusieurs les ont données à Saint-Cir, ne « doutant point qu'on n'en fit un jour un receuil » (p. 65).

« Ayant passé un dimanche une partie du jour à l'église et l'autre « à visiter et instruire des pauvres, elle dit : que les journées sont « courtes quand on travaille pour Dieu (p 72).

« Elle rencontra un jour une payisane à qui elle fit mille signes « d'amitié, disant : c'est une de mes amies, il ne faut jamais mépri- « ser ces gens-là (p. 73). »

Faisons enfin une dernière remarque qui peut avoir son importance, à savoir que le dernier renvoi fait par les Souvenirs de Mme de

Digitized by Google

Caylus aux Mémoires de Mlle d'Aumale s'applique à la page 34 de ces Mémoires, et que la première mention d'extraits à faire à ces mêmes Mémoires pour notre inconnu se trouve à la page 38. Quand les uns s'arrêtent, les autres commencent.

Y a-t-il dans ce fait autre chose qu'une coïncidence fortuite? Ne serait-ce pas un indice que le texte imprimé des Souvenirs de Mme de Caylus est aussi incomplet? Ils s'arrêtent en pleine narration, plusieurs années avant la fin du règne de Louis XIV, et jusqu'ici on a cru que la marquise s'était volontairement tue pour ne pas parler de faits qu'elle connaissait trop bien. Il nous paraît bien plus rationnel de penser que nous ne possédons pas la dernière partie des Souvenirs ou plutôt le cahier qui terminait l'œuvre de Mme de Caylus. Si on se reporte à ce que nous avons dit précédemment de la divulgation probable des Souvenirs de Mme de Caylus par cahiers détachés d'une égale étendue, ce qui est assez d'accord avec ce qu'a raconté Marin, on reconnaîtra que le manuscrit Monmerqué doit répondre au 1er cahier, le nôtre au 1er et au 2e, l'imprimé aux 1er, 2e et 3e. Nous croyons donc à une suite, à laquelle l'auteur des notes marginales de notre manuscrit d'Aumale pourrait bien ne pas être étranger, étant donné qu'il a commencé ses extraits au point où Mme de Caylus se serait arrêtée, et qu'ils s'appliquent à une époque qu'elle n'avait pas traitée. Mais cette démonstration, si elle peut être faite, ne répondrait qu'à une partie de notre argumentation, car s'il est pour nous bien avéré que Mme de Caylus a écrit des Souvenirs dans lesquels rentrent les parties empruntées aux Mémoires de Mlle d'Aumale et dont le manuscrit de M. Monmerqué et le nôtre sont des copies authentiques, il nous paraît aussi certain qu'il a été fait à ce texte primitif des additions nombreuses qui l'ont à peu près doublé. C'est le résultat auquel nous sommes arrivé par une comparaison minutieuse entre notre manuscrit et le texte imprimé

Ces additions ont été opérées si habilement qu'elles trompent les yeux les plus exercés, et même elles comptent souvent parmi les passages les mieux écrits, les plus remarquables des Souvenirs. Sainte-Beuve, par exemple, y a été trompé. Ainsi dans ses Causeries du lundi, où il n'en cite textuellement qu'un petit nombre, il est justement tombé sur ceux qui n'appartiennent ni à Mme de Caylus, ni à Mlle d'Aumale. Tel est le portrait de Louis XIV (*Causeries*, t. III, p. 63), et la réponse de Mme de Fontanges à Mme de Maintenon (*Id.*, p. 65), qui sont l'œuvre du collaborateur inconnu de Mme de Caylus.

Il en est pareillement d'un « endroit » que Voltaire trouvait délicat à traiter et que nous avions toujours été étonné de rencontrer sous la plume de la marquise. On sait combien en toute occasion elle témoigne de respect pour sa tante dont elle admire le caractère presque autant que

Digitized by Google

Mlle d'Aumale, or comment allier ce fait absolument certain avec le récit que l'on trouve à la page 81 de l'édition originale (éd. Lescure, p. 121) des relations intimes qui auraient existé entre Mme de Maintenon et M. de Villarceaux. On regrettait de voir Mme de Caylus se départir de ses sentiments ordinaires et se faire en quelque sorte l'écho des commérages de Ninon de Lenclos; or, ce passage, qui commence à « je ne prétends pas dissimuler », et se termine par « montrer que je ne les ignore pas », a été en entier intercalé au milieu de faits se rapportant à Mme de Monchevreuil, ainsi qu'en témoigne notre manuscrit.

Ce n'est pas Voltaire qui est l'auteur de cette supercherie, qui a permis à un inconnu de satisfaire sous le nom de Mme de Caylus à ses rancunes personnelles, elle est antérieure à sa publication.

On comprend l'intérêt qu'il avait à mettre au jour les Souvenirs de Mme de Caylus, qui étaient le complément, le vrai corollaire de son Siècle de Louis XIV qu'il avait fait paraître en 1752. Son œuvre avait été violemment attaquée et il était tout naturel qu'il publiât un écrit qui, débarrassé des entraves du style historique viendrait, sous une forme plus attrayante, fournir des preuves aux théories par lui émises, confirmer des faits qui jusqu'alors avaient semblé douteux ou sur lesquels on n'osait franchement se prononcer, comme par exemple le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon.

Mais son rôle s'est borné à donner à l'ouvrage qui lui avait été confié une forme plus académique qui devait le faire plus apprécier de certains esprits de son temps et même du nôtre, tel que Sainte-Beuve qui trouvait que le texte de l'édition Petitot, où M. Monmerqué avait fait certaines corrections, « avec sa prétention d'être plus exact », est parfois moins attique que le texte des éditions précédentes (*Causeries*, t. III, p. 66, note 1.)

Voltaire étant mis hors de cause, nous ne pourrions que hasarder des suppositions sur la personnalité de l'auteur des additions aux Souvenirs vrais de Mme de Caylus. Nous croyons toutefois que si l'on pouvait savoir à qui sont dues les notes de notre manuscrit d'Aumale, et on y arrivera quelque jour par l'étude de l'écriture de ces notes, la question aurait fait un grand pas, et il ne nous surprendrait pas que l'on se trouvât dans le cas de faire une nouvelle application du brocard juridique : *Is fecit cui prodest.*

A moins encore que Marin ayant dit une partie de la vérité, on n'ait affaire au comte de Caylus lui-même qui, saisissant au vol les causeries dernières de sa mère, ait cru devoir compléter par elles ses Souvenirs manuscrits, y ajouter certains faits, y esquisser certains portraits que sa réserve ne lui avait pas permis d'écrire. De cette semi-collaboration serait alors sorti le manuscrit grand in-fo que M. de Caylus aurait donné à Marin et que celui-ci communiqua à

Digitized by Google

Renouard pour l'édition de 1806, dont le titre porte en vedette qu'elle a été collationnée sur le manuscrit original. On sait, par ce que nous venons de dire, quel sens il faut donner à ce mot « original » dans le cas présent.

Nous arrêterons là notre étude sur les *Souvenirs de Madame de Caylus*. Si les conclusions en sont adoptées, il y aura lieu désormais de demander aux recueils manuscrits, seuls dépositaires de la pensée intime de la spirituelle marquise, les éléments nécessaires pour formuler sur elle une juste appréciation. Nous avons reconnu déjà que les spécimens de son style empruntés par Sainte-Beuve aux *Souvenirs* imprimés ne lui appartiennent pas. D'autre part, un autre écrivain, M. Jules Soury, qui a voulu, dans ses *Portraits de femmes* (Paris, 1875), peindre son caractère, a aussi recouru à des passages apocryphes. Il rappelle les histoires qu'elle aurait racontées sur les relations de Mme de Maintenon et de M. de Villarceaux « sans perverse intention », ajoute-t-il, uniquement parce qu'elle était femme et femme d'esprit, et qu'« elle ne respectait rien ». De tout ceci il faut en rabattre; si Mme de Caylus a pu « causer » ce qu'on lui fait dire, elle ne l'a sûrement pas écrit. Comme Sainte-Beuve, M. Soury joue, du reste, de malheur dans ses citations Voulant à son tour montrer combien la marquise excellait dans les portraits, il reproduit celui de Mme de Monchevreuil. Or les traits méchants sous lesquels cette dame est figurée ne sont pas l'œuvre de Mme de Caylus; elle s'était contentée de lui lancer cette pointe malicieuse, qu'elle était femme de mérite, « si l'on borne l'idée du mérite à n'avoir point de galanteries ».

En résumé, et pour revenir à l'objet spécial de notre travail, nous conclurons en disant que Mme de Caylus, pour tracer ses Souvenirs, a dû s'entourer de notes et de documents du temps, et qu'en particulier elle a eu recours aux Mémoires de Mlle d'Aumale, auxquels elle renvoya dans le cours de sa rédaction, ne voulant pas se donner la peine d'en copier quelques paragraphes; que le texte manuscrit de ses Souvenirs qui est en notre possession doit être une copie fidèle de l'original, qui a été complété par le comte de Caylus ou qui est tombé entre les mains d'un personnage bien au fait de la chronique galante et des intrigues de l'époque, lequel par d'habiles additions l'a presque doublé; que ce travail s'est accompli entre 1734 et 1770, enfin que Voltaire s'étant emparé de ces Souvenirs ainsi remaniés les a habillés à la mode du jour et les a publiés.

Alfred Richard,
Archiviste de la Vienne.

Digitized by Google

LES SÉPULTURES MÉROVINGIENNES

DANS L'OUEST DE LA FRANCE

Monographie de l'Hypogée-Martyrium de Poitiers, dessiné et décrit par le R. P. C. de La Croix; Paris, Didot, 1883, in-folio.

Cimetières et Sarcophages mérovingiens du Poitou, par le P. C. de La Croix. (Extrait du *Bulletin archéol. du Comité des travaux historiques*, 1886.) Paris, impr. nationale, 1887, in-8°.

Le Cimetière d'Herpes; Fouilles et collection Ph. Delamain; Angoulême, Coquemard, 1892. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.*) Tirage à part, in-4°.

Etude sur les Sépultures barbares du Midi et de l'Ouest de la France; Industrie wisigothique, par M. C. Barrière-Flavy; Toulouse et Paris, 1893, in-4°.

On avait bien constaté çà et là au sud de la Loire l'existence de sépultures dites mérovingiennes, analogues à celles que depuis longtemps on connaissait dans le Nord; mais on s'était accoutumé à les considérer comme des cas isolés, et de cette apparente rareté on concluait que les Barbares ne s'étaient fixés qu'en très petit nombre dans le sud-ouest de la Gaule. Le plus souvent même la découverte d'une nécropole de ce temps n'éveillait d'autre idée que celle d'un combat où des hommes du Nord auraient succombé.

A ce préjugé, fondé sur des apparences, l'ouvrage de M. Barrière-Flavy substitue un fait, maintenant incontestable, l'existence de nombreux cimetières barbares des Ve, VIe, VIIe et VIIIe siècles dans tout le pays compris entre la Loire, les Pyrénées et les Cévennes. En s'enquérant avec soin des découvertes faites dans cette région, en en donnant la liste, en les indiquant sur une carte, l'auteur montre que ces nécropoles ne sont pas, en effet, des exceptions aussi rares qu'on le croyait, des cas pour ainsi dire sporadiques, mais que ce sont les cimetières où pendant un temps plus ou moins long une population sédentaire a régulièrement apporté ses morts.

Voici, d'après M. Barrière-Flavy, la liste de ceux de ces groupes de sépultures qui appartiennent aux départements d'entre Loire et Dordogne :

Loire-Inférieure (partie sud) : Machecoul; — Vendée : Grues; — Deux-Sèvres : Ardin, Caunay, Cerizay. Echiré, Javarzay, Niort, Rom, Rouillé (commune de Villemain), Saint-Maxire, Sompt; — Vienne : Anché, Antigny, Béruges, Béthines, Cenon, Civaux, Persac, Poitiers, Saint-Cyr, Saint-Julien-l'Ars, Saint Pierre-de-Maillé, Saint-Pierre-les-Eglises. Savigné; — Indre : Issoudun; — Cher : Allichamps, Bourges;

Digitized by Google

— Charente : Bréguille, Brillac, Criteuil, Ebréon, Gensac-la-Palud, Herpes, Ronsenac, Saint-Genis-d'Hiersac, Saint-Séverin ; — Charente-Inférieure : Biron, Chadenac, Chérac, Neuvicq, Petit-Niort, Saintes ; — Dordogne (partie nord) : Cherval, Douchapt, Périgueux, Saint-Vincent-de-Cosse, Tocane-Saint-Apre, Verteillac.

Cette liste, résultat d'une première enquête, est nécessairement incomplète. Nous pouvons dès aujourd'hui y ajouter les noms suivants :

Loire-Inférieure (partie sud) : Saint-Jean-de-Corcoué ; — Vendée : Fontenay, Pareds, Saint-Cyr-en-Talmondais ; — Maine-et-Loire : Doué, Martigné-Brian ; — Deux-Sèvres : Melle ; — Vienne : Loudun ; — Indre-et-Loire : Sennevières ; — Cher : Brion, Charenton, Clion.

Si ceux qu'intéressent ces recherches veulent bien les continuer, qui dans un département qui dans un autre, la liste des localités mérovingiennes connues au moyen de leur cimetière s'étendra rapidement et nous ne tarderons pas à avoir ainsi les principaux éléments d'une carte de l'Ouest à cette époque.

C'est, en général, au hasard que l'on doit la connaissance de ces anciens lieux de sépultures. Beaucoup de découvertes ou de trouvailles ont dû, par conséquent, passer inaperçues, et il n'est pas douteux que les grands vides que l'on remarque dans la carte dressée par M. Barrière-Flavy tiennent surtout à ce qu'il ne s'est trouvé là aucun archéologue pour profiter des indications offertes par le hasard. Il nous sera bien permis d'ajouter que si dans le tableau publié par M. Barrière-Flavy nos départements d'entre Loire et Dordogne, et particulièrement la Vienne, occupent un bon rang, ils le doivent surtout à ce que depuis longtemps elles ont des sociétés attentives à recueillir ces révélations fortuites et à sauver de la destruction ou de l'oubli tout ce qui se rattache à la connaissance du passé.

Des soixante cimetières que nous avons énumérés tout à l'heure cinq ou six seulement ont été régulièrement et méthodiquement explorés, savoir trois ou quatre en Haut-Poitou par le P. de La Croix, et deux en Saintonge par M. Philippe Delamain.

On connaît les fructueuses recherches du P. de La Croix dans les nécropoles de Savigné et d'Antigny ; on n'a pas oublié surtout la mise au jour, sur les Dunes de Poitiers, d'un hypogée du VI^e^ ou du VII^e^ siècle, au sujet duquel on a vivement discuté il y a une dizaine d'années, sans que personne d'ailleurs méconnût l'importance de la découverte. Aujourd'hui tout le monde, croyons-nous, est d'accord sur la destination du monument, et en tout cas le peu que nous aurons à ajouter à ce qui a été dit ne sera pas de nature à raviver une discussion épuisée. L'auteur de la découverte en a rendu compte dans une monographie fort belle, où tout est scrupuleusement reproduit et qui

Digitized by Google

a même pris, depuis quatre ou cinq ans, une importance particulière, résultant de cette circonstance fâcheuse que l'hypogée n'est plus visible. Le P. de La Croix, ne sachant comment le protéger contre les intempéries et autres dangers de destruction, l'a provisoirement remblayé, chargeant ainsi la terre de le préserver comme elle l'avait déjà fait pendant douze à quinze siècles.

Non moins profitables pour la science ont été les fouilles de M. Delamain dans la Charente. A Herpes seulement il a exploré des centaines de sépultures et recueilli des bijoux en or, en argent et en bronze, des armes, des ustensiles divers, des fibules, des plaques de ceinturons, des agrafes, des verres, des poteries, et tout cela en nombre tel qu'il s'est constitué une des plus riches collections mérovingiennes que nous connaissions.

Il continue aujourd'hui, avec non moins de succès, ses recherches dans la nécropole de Biron, près de Pons.

Ce sont ces menus objets, ces bijoux, ces ornements de toute sorte qui aussi bien, et souvent mieux, que les sarcophages, caractérisent les sépultures mérovingiennes et ne permettent de les confondre ni avec celles de l'âge qui précède ni avec celles de la période qui suit.

Le mort était inhumé tout habillé. C'est ainsi, par exemple, que Sigebert fut enterré[1]. Il y avait là un devoir qu'on remplissait même à l'égard des étrangers : lorsque Théodebert succomba, dans les environs d'Angoulême, un nommé Arnulf ramassa sur le champ de bataille le cadavre, dépouillé par des ennemis cupides, et avant de le faire inhumer le revêtit convenablement[2].

C'est des vêtements que provient une grande partie des objets que l'on trouve habituellement dans les sépultures, tels que les fibules, les agrafes, etc.

On donnait, en outre, au défunt ses bijoux et tout ce que l'on supposait devoir lui être utile ou agréable. C'est là un usage qui chez nous remonte fort haut et qui, même au temps des Romains, n'avait jamais été tout à fait abandonné. L'Église essaya en vain de s'opposer à cette coutume[3], qui reposait bien, il est vrai, sur la croyance à une seconde vie, mais qui témoignait aussi de la grossière idée qu'on s'en faisait.

C'était parfois de véritables trésors que les Barbares enfouissaient avec leurs morts. Jornandès rapporte que les Huns enfermèrent la dépouille d'Attila dans trois cercueils, dont un était d'or et un autre

[1] Vestitus. Grégoire de Tours, *Hist.*, liv. IV, ch. 52.

[2] Dignis vestibus indutus. Grég. de Tours, *Hist.*, l. IV, ch. 51.

[3] [Pagani] defunctorum corpora odoribus ac pretiosis vestibus illita et convoluta humi condunt. Lactance, liv. II, *De origine erroris*, 4. — Vr également S. Ambroise, *De Nabuthe*, 1.

Digitized by Google

d'argent, et qu'ils déposèrent à côté de lui les attributs de la royauté, de riches armures et des carquois garnis de pierreries. Théodéric, roi des Goths, retrouvé au milieu des morts sur un champ de bataille, paraît avoir de même emporté ses insignes dans la tombe. De grandes richesses furent aussi confiées à la terre avec le corps d'Alaric, roi des Wisigoths[1].

Les Germains, à ce qu'il semble, étaient moins prodigues de leurs richesses. Tacite avait déjà fait cette observation qu'ils ne déployaient aucun apparat dans leurs funérailles, ne jetaient dans le bûcher ni étoffes ni parfums, et qu'aux chefs eux-mêmes ils ne donnaient guère que leurs armes[2]. Après que la crémation eut disparu sous l'influence du catholicisme, ils se montrèrent un peu plus généreux envers leurs morts et, sous le rapport du contenu, leurs sépultures diffèrent peu de celles des autres Barbares.

Chez les Francs, qui pourtant ne dédaignaient point l'or de leurs parents vivants, on peut signaler quelques actes de grande largesse envers les défunts. Tout le monde sait, par exemple, que le tombeau de Childéric, découvert à Tournai, en 1653, contenait un grand nombre d'objets précieux, quoique le père de Clovis ne fût qu'un bien petit souverain. Grégoire de Tours rapporte que sous le règne de Childebert une parente de la femme de Gontram-Boson fut inhumée dans la basilique de Metz avec beaucoup d'or et de nombreux bijoux[3]. Il nous avertit, il est vrai, qu'elle ne laissait point d'enfants, et on se demande s'il n'a pas voulu par là expliquer ou excuser cet acte de pieuse prodigalité.

Tout le monde ne pouvait pas ainsi enterrer un trésor avec ses proches; mais, à en juger par le nombre d'objets plus ou moins précieux que livrent encore chaque jour les cimetières mérovingiens, si souvent remués depuis douze à quinze siècles, le sacrifice des joyaux du défunt devait être chose habituelle, aussi bien chez les pauvres que chez les riches. Le mort descendait dans la fosse avec des vivres dans un vase pour les premiers jours du voyage, avec ses habits, ses joyaux, et il n'était point de pauvresse si dénuée qui n'emportât au moins quelque modeste bijoux en fil de laiton ou en verroterie.

Cet usage d'enfouir des objets de valeur avec les morts avait l'inconvénient d'éveiller la convoitise et de provoquer à la violation des tombeaux. Aussi dans les cas où la tentation devait être trop forte prenait-on des précautions pour que le lieu où gisait le cadavre avec son trésor demeurât ignoré. Les Wisigoths, à la mort d'Alaric, dé-

[1] Jornandès, *Hist. des Goths.*
[2] Tacite, *la Germanie*, XXVII.
[3] Grégoire de Tours, *Histoire des Fr.*, VIII, 21.

Digitized by Google

tournèrent une rivière de la Calabre, firent creuser une fosse dans son lit et, après y avoir déposé le corps de leur chef avec ses richesses et rendu les eaux à leur cours naturel, tuèrent les esclaves qui avaient exécuté le travail. Tel fut aussi le sort de ceux qui avaient préparé la sépulture d'Attila.

Les violations de sépultures devaient être fréquentes dans les cimetières, situés généralement en dehors des villes et des bourgs. Les morts inhumés dans les églises — et on commença de bonne heure à y mettre les personnages les plus considérés — n'y couraient pas moins de risques d'être spoliés. Grégoire de Tours rapporte que, visitant la crypte de Saint-Hélie, à Lyon, il remarqua sur la porte une inscription rappelant que le cadavre avait été dépouillé par des malfaiteurs. A Metz, la femme franque dont nous parlions tout à l'heure ne fut pas protégée non plus par la sainteté du lieu où elle reposait avec son trésor.

Les codes des Barbares cependant édictaient des peines sévères contre ceux qui dépouillaient les morts, soit avant soit après l'inhumation. D'après la loi ripuaire et chez les Lombards le spoliateur d'un tombeau n'était passible que d'une amende; mais la loi saliqûe y ajoutait l'exil, et celle des Ostrogoths, promulguée par Théoderic, punissait de mort la violation de sépulture. Chez les Wisigoths un homme de condition libre en était quitte pour le fouet et une amende, mais le coupable payait de sa vie s'il était esclave.

Aux peines édictées par la loi civile l'église ajoutait l'excommunication et, comme moyen préventif, répandait les plus terrifiantes légendes. Voici, pour n'en citer qu'une, la mieux réussie : un misérable, après avoir soulevé le couvercle d'un cercueil, allait ravir au cadavre ses bijoux, lorsque celui-ci brusquement lui passa les bras autour du cou, puis le garda dans cette macabre étreinte jusqu'à l'arrivée de la police. C'est Grégoire de Tours qui le raconte.

Le clergé devait d'autant plus s'ingénier à protéger le bien des morts que dans les églises ce bien était le sien et qu'au lieu de le cacher il le laissait en évidence pour le bon exemple. Non seulement les défunts emportaient des vêtements et des ornements qui n'étaient pas sans valeur; mais sur les tombeaux des saints il y avait à demeure de riches étoffes ou d'autres objets précieux. C'est, en outre, sur leurs sarcophages que se faisaient généralement les restitutions anonymes.

Parfois sur la dépouille d'une personne élevée en dignité on érigeait une sorte de chapelle, tenant à la fois du caveau sépulcral et de la basilique, *domus in modum basilicæ facta*[1]. Tel était, à Poitiers,

[1] Loi salique, dans Baluze, *Capitul.*, I, 318. — A notre avis, pour le dire en passant,

Digitized by Google

sur les Dunes, l'édicule dans lequel reposait l'abbé Mellebaude.

La loi protégeait ces petits monuments à l'égal des sépultures ordinaires, et le fait seul qu'ils y sont spécifiés prouve qu'ils n'étaient pas rares; mais les uns ont été remplacés par des églises, les autres ont péri sans laisser de traces, et, si nous ne nous trompons, celui qu'a découvert le P. de La Croix est aujourd'hui le seul que l'on connaisse. L'art de bâtir avait singulièrement dégénéré à l'époque où ils ont été faits et de bonne heure ils sont tombés en ruines. Du temps de Grégoire de Tours on découvrit à Maillé (Luynes) une chambre sépulcrale de ce genre érigée à la fin du siècle précédent sur le tombeau de saint Solenne, qui déjà était effondrée et oubliée.

Quelquefois même ces cases funéraires étaient en bois, comme la plupart des églises de ce temps. Sur la sépulture de saint Mélaine, évêque de Rennes, on érigea une construction de ce genre, qu'un incendie dévora.

Pour sainte Ménégonde on s'épargna la peine de bâtir un édicule en l'inhumant dans sa cellule même.

Chez les Wisigoths la loi, qui protégeait tous les genres de sépulture, défendait contre un danger d'une nature particulière la pierre même des sarcophages : *Si quis mortui sarcofagum abstulerit dum sibi vult habere remedium...* [1]. Beaucoup de gens, en effet, grattaient les tombeaux et en emportaient quelques particules pour s'en servir comme spécifique contre certains maux. Grégoire de Tours rapporte qu'à Poitiers on râclait ainsi le tombeau de l'évêque Thaumaste, qui déjà était tout percé. Du temps de Jean Bouchet, c'est à-dire au commencement du XVI[e] siècle, les mères venaient encore, dans la chapelle de saint Barthélemy, près du chevet de saint Hilaire, détacher avec leur couteau un peu de poussière de ce tombeau afin de le faire « manger à leurs petits enfants pour guérir du mal et passions du ventre ». Nous pourrions citer d'autres sarcophages dont une notable portion a de même été avalée en potion.

Les tissus, parfois très riches, qui recouvraient certains tombeaux étaient exposés à des dangers de même nature, chacun tâchant d'en arracher quelque fil pour s'en faire une relique. On dut dans bien des cas prendre le parti de fermer le caveau, en ménageant dans l'une des parois une petite lucarne, *fenestella*, à travers laquelle on ne pouvait passer que la tête. Le fidèle adressait par là ses invocations au saint qui reposait à l'intérieur, sans qu'il fût possible aux malintentionnés d'atteindre les objets déposés sur le tombeau, et ceux-ci du même coup se trouvaient protégés contre les atteintes des dévots.

ces édicules à demi souterrains sont, bien plutôt que les catacombes de Rome, l'origine des cryptes de nos églises.

[1] *Lex Wisigothorum*, Lib. XI, tit. II, 1.

Digitized by Google

C'est peut-être pour n'avoir pas pris cette précaution gênante, mais utile apparemment, que les poëles, *pallæ*, du tombeau de saint Cybard, à Angoulême, furent dérobés. On sait que ceux de saint Denis avaient eu le même sort.

Les sarcophages destinés à rester sous le regard des fidèles étaient généralement sculptés avec plus ou moins d'art, et ceux-là même qui devaient être enfouis en terre recevaient parfois une décoration très simple, mais caractéristique, composée de dessins géométriques, de stries, de croix, etc. Le nom du défunt est quelquefois inscrit sur le couvercle ; ailleurs il se lit sur une simple pierre ou une brique que les parents posaient à côté du mort.

Aux environs d'Angoulême, où la roche est tendre et superficielle, on creusait à même dans la pierre une place pour le défunt. A Herpes les corps paraissent avoir été déposés dans la terre sans cercueil.

Presque partout les cimetières mérovingiens sont en dehors des villes et des bourgs ; c'est un usage romain que les Barbares ont conservé. Longtemps les conciles ont défendu d'enterrer dans les églises ; mais en même temps qu'ils l'interdisaient pour les autres, les évêques s'y faisaient inhumer ; les abbés suivirent cet exemple ; puis l'exception s'étendit rapidement aux prêtres et aux fidèles les plus marquants ; finalement les églises devinrent de véritables charniers et, à la fin de l'époque mérovingienne, quelques unes étaient tellement encombrées d'ossements qu'il fallait les vider. Le petit peuple qui ne pouvait aspirer à reposer dans le sanctuaire tenait du moins à en être le plus près possible ; presque tous les anciens cimetières furent abandonnés.

Un autre changement, qui s'opéra à la même époque, c'est-à-dire au VIII^e^ siècle, consista à ne plus donner au mort ses habits, ses bijoux, ses ustensiles et ses armes. Cette fois c'est le christianisme qui, après une longue lutte, eut raison de la superstition barbare. Seuls, ou à peu près, quelques hauts dignitaires de l'Église furent encore inhumés suivant un usage que leurs devanciers avaient condamné [1].

L'adoption du linceul égalitaire met fin à la période des sépultures dites mérovingiennes.

A. Lièvre.

(*A suivre.*)

[1] V. notamment le traité de S. Ambroise *de Nabuthe*, c. I.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPOSITION FRANÇAISE

I.

I. Horace composa l'Epitre connue sous le nom d'*Art Poétique* vers la fin de sa vie, l'adressant aux jeunes Pison, fils d'un éminent personnage qui fut longtemps préfet de Rome. L'œuvre, dont le caractère est plutôt satirique que didactique, semble avoir pour objet de montrer à ces jeunes gens (l'aîné pouvait avoir dix-sept ans), les difficultés de la poésie en général et celles de la poésie dramatique en particulier. De tous les genres imités des Grecs, ce dernier était celui qui, depuis cinquante ans, était le plus tombé à Rome en discrédit, sans même trouver à s'y produire, faute d'un public spécial et d'un théâtre fermé à la cohue des spectateurs populaires. Quelques rares esprits continuaient néanmoins à écrire des tragédies et des comédies pour la lecture, ce qui n'était guère propre à inspirer des chefs-d'œuvre. Aussi, l'épitre d'Horace se propose-t-elle beaucoup moins d'encourager les jeunes Pison dans la littérature que de les en détourner.

On supposera que l'aîné devinant, sous les conseils et les préceptes dont Horace enveloppe malicieusement sa satire, le dédain des poètes et de la littérature d'amateur, plaide les circonstances atténuantes au nom de la jeunesse aristocratique de Rome, et exprime l'espoir que l'œuvre d'Horace suffira à les garder des plus graves défauts et à lui inspirer tout au moins le goût des bons modèles.

II.

Lettre de Mme de La Fayette à Mme de Sévigné, au sortir de l'Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, par Bossuet.

I. Courte analyse de cette Oraison funèbre (une page au plus).

II. Mme de La Fayette parlera plus en détail des morceaux qui lui ont paru émouvoir davantage l'auditoire. Elle nommera quelques-unes des personnes qui étaient là, en particulier les poètes protégés par Madame, et caractérisera leur attitude.

III. Elle indiquera les parties qu'elle a préférées pour son compte personnel.

IV. Elle dira quelques mots sur l'action oratoire de Bossuet dans cette Oraison funèbre.

III.

Est-il vrai de dire que Voltaire et Rousseau ont fait la Révolution ? Ce grand évènement ne peut-il pas s'expliquer autrement que par leur influence, et quelles causes variées pourrait-on lui attribuer ?

BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (2e partie).

(Ancien régime).

COMPOSITION SCIENTIFIQUE.

1° Volume de la pyramide.

2° Feuille ; structure et fonctions.

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

(Ancien et nouveau régime).

I. — Est-il vrai de dire avec Royer-Collard : « On ne fait pas au scepticisme sa part. Dès qu'il a pénétré dans l'entendement, il l'envahit tout entier ? »

II. — Le pessimisme ; ses principaux défenseurs ; exposer et réfuter les arguments sur lesquels s'appuie ce système.

III. — Un philosophe a dit : « Quiconque n'a jamais douté de l'existence de la

Digitized by Google

matière, peut être assuré qu'il n'est point fait pour les recherches métaphysiques. » On appréciera ces paroles, et on indiquera les raisons pour lesquelles les philosophes ont douté de l'existence du monde extérieur.

BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE (1re partie).

Session de juillet 1893.

COMPOSITION FRANÇAISE.

I. — Après avoir indiqué que la définition de la Fontaine : « Une ample comédie à cent actes divers », convient surtout aux six premiers livres de ses fables, on mettra en relief la variété des six derniers, où le fabuliste a introduit à peu près tous les genres littéraires.

II. — Rôle de Jean-Jacques Rousseau considéré comme moraliste.

III. — La marine française au XVIIIe siècle.

THÈME ALLEMAND.

« Voilà, dit-il après avoir décrit le toit paternel, tout l'intérieur de cette maison qui nous a si longtemps couvés dans ses murs sombres et chauds ; voilà le toit que ma mère appelait avec tant d'amour sa Jérusalem, sa maison de paix ! Voilà le nid qui nous abrita tant d'années de la pluie, du froid, de la faim, du souffle du monde ; le nid où la mort est venue prendre tour à tour le père et la mère, et dont les enfants se sont successivement envolés, ceux-ci pour un lieu, ceux-là pour un autre, quelques-uns pour l'éternité ! J'en conserve précieusement les restes, la paille, les mousses, le duvet ; et, bien qu'il soit maintenant vide et désert, j'aime à le revoir, j'aime à y coucher encore quelquefois, comme si je devais y retrouver à mon réveil la voix de ma mère, les pas de mon père, les cris joyeux de mes sœurs, et tout ce bruit de jeunesse, de vie et d'amour qui résonne pour moi seul sous les vieilles poutres, et qui n'a plus que moi pour l'entendre et pour le perpétuer un peu de temps. »

THÈME ANGLAIS.

La nature a ses temps de solennité, pour lesquels elle convoque les musiciens des différentes régions du globe. On voit accourir de savants artistes avec des sonates merveilleuses, de vagabonds troubadours qui ne savent chanter que des ballades à refrain, des pélerins qui répètent mille fois les couplets de leurs longs cantiques ! Le loriot siffle, l'hirondelle gazouille, le ramier gémit : le premier, perché sur la plus haute branche d'un ormeau, défie notre merle, qui ne le cède en rien à cet étranger ; la seconde, sous un toit hospitalier, fait entendre son ramage confus ainsi qu'au temps d'Évandre ; le troisième, caché dans le feuillage d'un chêne, prolonge ses roucoulements, semblables aux sons onduleux d'un cor dans les bois : enfin le rouge-gorge répète sa petite chanson sur la porte de la grange où il a placé son gros nid de mousse. Mais le rossignol dédaigne de perdre sa voix au milieu de cette symphonie : il attend l'heure du recueillement et du repos, et se charge de cette partie de la fête qui se doit célébrer dans les ombres.

BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE (2e partie).

LETTRES PHILOSOPHIE.

Juillet 1893.

I. — Sensations, sentiments, passions.

II. — Est-il vrai de dire avec un philosophe moderne : « On ne se souvient pas des choses ; on ne se souvient que de soi-même ? »

III. — De l'expérimentation en psychologie ; donner des exemples.

Le Rédacteur en Chef-Gérant par intérim : J.-A HILD.

POITIERS. — IMPRIMERIE MILLET ET PAIN.

Digitized by Google

NOVEMBRE 1893. ONZIÈME ANNÉE. — N° 9.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Par arrêté en date du 11 novembre dernier, M. Hild, professeur de littérature latine et institutions romaines, est nommé pour trois ans Doyen de la Faculté des lettres de Poitiers.

*
* *

Par décret en date du 27 novembre 1893, M. Luguet, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Clermont est nommé, sur sa demande, en la même qualité à la Faculté des lettres de Poitiers.

*
* *

M. Maurice Souriau vient de publier chez Hachette un volume (in-8° XIV et 491 pages) sur l'*Évolution du vers français au XVII*e *siècle*.

*
* *

Les professeurs de collège du ressort qui viennent d'obtenir une indemnité du Ministère pour se rendre à la Faculté de Poitiers une ou deux fois par mois afin d'y suivre, durant le premier semestre, les conférences de leur choix, sont MM. Grenat, Lelaurin, Thomas, Russeil et Chausse, de Châtellerault; MM. Fournier et Bouzeix, de Civray; MM. Astier et Laucoux, de Loudun; M. Marteau, de Barbezieux; M. Arnaud, de Fontenay-le-Comte; MM. Lalande et Risus, de Melle; M. Lafond, de Parthenay et M. Roché, de Saint-Maixent

*
* *

Les conférences régulières, suivant les indications de l'affiche, commenceront le lundi 4 décembre; les cours publics le lund 11 décembre.

Digitized by Google

CONSEIL ACADÉMIQUE

SESSION DU 23 NOVEMBRE

RAPPORT sur les travaux de la Faculté des Lettres de Poitiers, pendant l'année 1892-1893.

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans émotion que je retrouve aujourd'hui, au Conseil académique, comme doyen de la Faculté des lettres, la place que j'y ai occupée pendant neuf ans comme représentant élu de mes collègues. L'évènement aussi triste qu'imprévu qui me vaut cet honneur a eu dans notre ressort de Poitiers un douloureux retentissement; vos regrets suivront longtemps encore l'homme éminent qu'il nous enlève, à qui je succède sans espérer jamais le remplacer parmi vous. Quand M. Arren fut terrassé, au cours des vacances qui succédaient pour lui à une année particulièrement laborieuse et agitée, un hasard étrange me retenait à Poitiers pour la première fois à pareille époque. J'ai donc ressenti plus vivement que d'autres le coup qui nous frappait tous; mais j'ai eu la consolation de joindre au bord de la tombe mon faible tribut d'hommages et de regrets aux éloquents discours où le chef de l'Académie, le Préfet du département et le représentant de la Ville de Poitiers, retraçaient les services multiples et rappelaient les qualités variées de l'Universitaire, de l'homme politique, de l'administrateur municipal que nous venions de perdre. J'ai eu la consolation aussi, et celle-là j'y ai été particulièrement sensible, de rendre aux fils, si durement éprouvés, un peu de ce que je devais au père.

Vous ne serez pas surpris, Messieurs, si je constate ici publiquement que dans cette tâche j'ai trouvé en M. le Recteur l'appui le plus empressé et le plus délicat. La Faculté des lettres en a été touchée autant que la famille et je suis l'interprète de toutes les deux en apportant ici l'expression de leur vive gratitude.

Si imposantes qu'aient été, le jour des obsèques, les manifestations du deuil de l'Université, je crois répondre à vos préoccupations en évoquant une fois de plus le souvenir de notre regretté doyen. Le Conseil académique se rappellera longtemps encore ces rapports an-

Digitized by Google

nuels où il y avait tant de bon sens uni à tant d'urbanité aimable; une intelligence si nette des besoins de notre enseignement secondaire et supérieur, une idée si haute de la mission de l'Université dans notre démocratie française. Enfin et par-dessus tout. alors que la Ville de Poitiers fait honneur à l'administration de M. Arren, adjoint et maire, de quelques-unes des œuvres qui méritent le plus de figurer aux bonnes pages de son histoire, vous songerez à la part considérable qu'il eut dans la reconstruction de nos édifices d'enseignement supérieur. Elle s'achève à l'heure actuelle, et l'année ne se terminera pas sans que nous soyons en mesure d'en apprécier tous les avantages. Mais comme en pareille matière il ne faut jamais s'arrêter tant qu'il reste quelque chose à entreprendre, nous traduirons ici les intentions de celui qui n'est plus, en insistant dès à présent sur la nécessité d'installer les Bibliothèques universitaire et municipale. La place, vous le savez, est achetée déjà; il ne reste qu'à en tirer parti. Le jour où les deux institutions, restées en communication intime pour la commodité des travailleurs, mais demeurées autonomes pour la sauvegarde de tous les intérêts, seront mises au large dans des locaux bien éclairés et abrités du feu, ce jour-là la réorganisation matérielle de notre Université sera complète Alors il ne sera pas à craindre que les pouvoirs publics nous refusent les privilèges et le prestige d'une consécration morale. Quand nous l'aurons obtenue, vous y associerez le nom de notre doyen Arren comme celui de l'homme qui aura le plus fait pour aboutir à ce grand résultat.

En ce qui concerne le doyen nouveau, il sent combien il est dangereux pour lui de rappeler son prédécesseur par ses œuvres les plus importantes et par ses qualités les plus remarquables; aussi sa meilleure recommandation auprès de vous sera d'avoir été pendant douze années le collaborateur dévoué et, jusqu'à un certain point, le disciple attentif de celui dont il déplore la perte. S'il compte ne pas rester trop au-dessous de sa tâche c'est qu'il a la conscience d'avoir beaucoup appris en pareille compagnie. Le décret libéral de 1885, qui a subordonné la nomination des doyens à une double élection, en a fait des délégués de leurs collègues autant que des représentants du pouvoir exécutif. Je sais tout ce que je dois aux sympathies de M. le Recteur, à l'estime de M. le Directeur de l'enseignement supérieur dans le choix qui me confie les intérêts de la Faculté des lettres; ils peuvent être assurés que je ne leur marchanderai pas mon dévouement. Quant à mes collègues du Conseil général des Facultés qui ont bien voulu reconnaître mes services et qui ont eu confiance dans mon zèle, qu'ils reçoivent une fois de plus le témoignage de ma gratitude. En me désignant au choix de M. le Ministre, ils m'ont fourni le moyen de prouver encore chaque jour davantage que je méritais peut-être un peu d'être le doyen de tout le monde.

Digitized by Google

I. — ENSEIGNEMENT.

A part le triste évènement qui a privé la Faculté des lettres de son chef respecté, notre histoire n'a présenté cette année aucune particularité digne de remarque. Nos cours et conférences, malheureusement écourtés par les examens au début et à la fin de l'année scolaire, se sont succédé suivant les indications des affiches et conformément aux programmes, avec une régularité qui atteste la conscience de MM. les Professeurs.

M. Arren, professeur de philosophie, a traité dans son cours public de *La Philosophie au XVII^e siècle*, en insistant sur le rôle de Bacon et de Descartes. L'une des conférences, celle du jeudi, qui attirait un public nombreux de candidats au baccalauréat, a eu pour objet la révision des principales questions du cours; dans l'autre, spécialement destinée aux candidats à la licence, le professeur a étudié la psychologie comparée, en particulier la psychologie morbide.

M. Carré, professeur d'histoire, a présenté une série d'études sur les *Préliminaires de la Révolution française*, ayant surtout pour objet la presse clandestine. Il a défini le rôle joué par certains écrits de polémique; la *Diatribe* de Voltaire, le pamphlet de Condorcet sur la *Corvée des chemins*, celui de Boncerf sur *Les Droits féodaux*, le pamphlet des Mannequins dirigé contre Turgot, ceux d'Augeard et de Calonne contre Necker; il a enfin résumé divers procès de presse. Dans les conférences, M. Carré a traité de l'Empire romain, de la France au XIV^e et au XV^e siècles, et de la Géographie de la Méditerranée.

M. Ernault, professeur de littérature et institutions grecques a consacré son cours public à la *Comédie grecque antérieure à Aristophane*. Les sujets de la Conférence de grammaire et de métrique étaient : *Le Verbe et les mots invariables; la Versification épique; les principaux mètres lyriques*. Il a enfin expliqué des passages de Sophocle, d'Euripide et de Thucydide, indiqués pour la licence ès-lettres. Dans ses conférences publiques de celtique, qui continuent d'attirer quelques auditeurs déterminés, il a commencé l'examen des noms gaulois qui intéressent l'histoire du Poitou.

M. Hild, professeur de littérature latine et institutions romaines, a étudié, au double point de vue de l'histoire et de la critique littéraire, une partie de la correspondance de Cicéron; il s'est attaché à en tirer la psychologie de l'orateur, de l'homme d'État et du père de famille; puis à montrer comment les conditions matérielles du com-

Digitized by Google

merce épistolaire chez les Romains déterminaient le ton du genre et lui composaient une originalité exceptionnelle. Pour la conférence publique d'antiquités qui a été suivie pendant l'année entière, le professeur s'est renfermé dans deux grandes questions d'archéologie artistique et d'histoire religieuse; il a étudié la personnalité, le culte et les représentations figurées, dans l'art gréco-romain, d'Hermès-Mercure et de Tyché-Fortuna. Les conférences fermées ont été consacrées à l'explication des auteurs du programme de licence, à la correction des dissertations latines et à des exercices pratiques sur les questions du cours d'institutions romaines. Pendant l'été le cours de littérature latine a eu pour objet l'étude archéologique et littéraire du *Carmen Saeculare* d Horace, à l'aide des exhumations récentes et d'après les travaux de M. Th. Mommsen.

M. Souriau, professeur de littérature française, a pendant le semestre d'hiver entretenu les auditeurs, dans son cours public, de la préface du *Cromwell* de V. Hugo; il y a amassé les matériaux d'une édition annotée qui va bientôt paraître. Pendant le semestre d'été, dans une conférence réservée aux seuls étudiants, il s'est occupé de Chateaubriand. Les autres conférences ont été employées à l'explication des auteurs, à la correction des copies et des leçons préparées par les étudiants de licence.

M. Parmentier, professeur de littérature étrangère, n'a pas fait de cours public proprement dit; il n'en a pas moins apporté une part considérable au travail de la Faculté. Pendant le premier semestre, dans les deux conférences préparatoires à la licence, le professeur a fait traduire et expliquer des extraits de Dryden, de Locke, d'Addison et de Pope, de Bürger, de Schiller et de Jean-Paul Richter. Pendant le second semestre, il a fait dans une de ces conférences l'historique « des impostures de Macpherson, de Chatterton, d'Ireland et des Della Crusens, en leur opposant la révolution littéraire préparée par Robert Burns et William Cowper; dans l'autre, il a retracé l'histoire de la littérature allemande au temps de Luther, en y rattachant celle du *Volkslied* chrétien et du *Kirchenlied* depuis le moyen âge jusqu'après la Réformation. »

« Les conférences du jeudi, réservées aux maîtres de langues vivantes, ont été consacrées au compte rendu de devoirs préalablement corrigés par le professeur, à la traduction et à l'explication des auteurs exigés pour l'obtention des grades, à l'étude comparée des littératures française, anglaise et allemande, et à des leçons de grammaire comparée. »

M. Lièvre, chargé de la conférence d'archéologie régionale, a ter-

Digitized by Google

miné cette année la période romaine en exposant le résultat de ses recherches sur l'état des esprits dans l'Ouest à cette époque et sur l'introduction du culte de Mithra; puis il a abordé la période mérovingienne et en a particulièrement étudié les habitations avec les mottes sur lesquelles elles étaient assises et les souterrains dont elles étaient pourvues comme dernier moyen de défense.

M. Richard a repris ses conférences d'histoire du Poitou, à la grande satisfaction de nos compatriotes épris d'érudition locale. Dans le semestre d'hiver 1892-1893 il a été fait douze leçons. M. Richard a repris l'Histoire générale du Poitou, qu'il avait déjà traitée au début de ses conférences mais sur un autre plan. « Au lieu de s'appliquer plus particulièrement ainsi qu'il l'avait fait, à l'étude des points controversés de l'Histoire de la province, au lieu de faire une grande place à l'inédit et de passer légèrement sur ce qui est le plus généralement connu, il s'est attaché à établir dans toutes les parties de son cours une juste pondération en donnant comme acquises les théories précédemment soutenues par lui ».

« Il a consacré deux leçons à une copieuse introduction où il passe méthodiquement en revue les sources de l'Histoire du Poitou, puis il a étudié successivement la géographie historique de la province en s'appliquant à bien déterminer les sens divers qu'a comportés le mot Poitou, les temps préhistoriques, le Poitou gaulois et romain, la conquête barbare et les temps mérovingiens jusqu'à la mort de sainte Radegonde ».

Les professeurs de littérature ancienne et française ont été efficacement secondés dans leur tâche très vaste par M. Arnould, maître de conférences et M. Chevaldin, professeur agrégé au lycée de Poitiers, chargé de conférences. Le premier, tout en s'occupant de préparer les candidats au thème grec, a expliqué le III[e] livre des fables de *La Fontaine*, en étudiant d'une part les rapports du fabuliste avec Malherbe et d'autre part la question des sources. Dans une troisième conférence, M. Arnould a expliqué le IV[e] chant de l'Iliade; il en a profité pour traiter de la question homérique en général et de la narration militaire dans l'épopée.

M. Chevaldin, dans des conférences de grammaire, qui ne sont pas les moins utiles à nos étudiants, s'est occupé de la phonétique française; il a traité de la composition et de la dérivation; puis il a expliqué l'*Amphitryon* de Plaute et le I[er] livre des *Annales* de Tacite; des exercices de thème latin sur la *Lettre à l'Académie* ont eu pour objet de façonner nos débutants à l'expression des idées littéraires. C'est un service de modeste apparence que les intéressés apprécient fort et

Digitized by Google

dont l'état actuel des études latines dans nos établissements d'enseignement secondaire fait une nécessité pour les aspirants à la licence ès lettres.

Je me permets d'appeler l'attention du Conseil sur les cours d'un caractère tout pratique que le professeur de littérature étrangère a organisés gratuitement à l'intention des officiers de la garnison de Poitiers. Ces cours ont lieu deux fois par semaine à l'Hôtel-de-Ville, la municipalité fournissant le local et l'éclairage; ils comptent des auditeurs assidus et laborieux. Nul doute que le Ministère de la guerre, rendant justice au dévouement de notre collègue, ne trouve le moyen de lui témoigner sa reconnaissance. L'Université en tout cas ne peut que lui savoir gré de collaborer aussi utilement à l'instruction de notre corps d'officiers, avec la préoccupation des grands intérêts patriotiques dont ils ont la garde.

Je dois de même une mention spéciale aux cours subventionnés par la ville de Poitiers qui ont pour objet l'archéologie et l'histoire régionales. MM. Alfred Richard et Lièvre, mes excellents confrères de la Société des Antiquaires où leur savoir est si apprécié, continuent d'attirer le public érudit de notre ville, en piquant sa curiosité par ce qui le touche de plus près. Je me refuse à croire que ces cours soient exposés à disparaître de notre affiche, parce que le Conseil municipal supprimerait du budget les crédits destinés à les entretenir, en attendant que l'État les prenne à sa charge et crée une chaire magistrale. Que sont quelques centaines de francs accordés à un enseignement dont l'intérêt est indiscutable, dont la faveur auprès du public poitevin s'affirme depuis cinq ans, alors qu'il s'agit de maintenir devant l'opinion et de réserver pour un développement ultérieur le principe de la participation permanente des pouvoirs élus à l'œuvre de nos Facultés ? Toutes les villes qui prétendent à l'honneur de devenir de grands centres universitaires, Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Toulouse, sans compter des villes moins importantes que Poitiers, font à ce principe des sacrifices bien autrement lourds. Ce n'est pas au moment où nous allons recueillir les fruits de notre générosité qu'il est politique d'en faire douter et pour une mince économie, qui serait sévèrement jugée, d'enlever à nos défenseurs un de leurs meilleurs arguments. Nous avons du reste pleine confiance dans l'autorité du nouveau Maire de Poitiers ; il a trop bien soutenu naguère notre cause au Sénat pour la laisser péricliter jamais devant le Conseil municipal.

II. — AUDITEURS ET ETUDIANTS.

Nos six cours et conférences publiques ont été suivis, surtout durant le semestre d'hiver, par un auditoire suffisamment nombreux,

Digitized by Google

assidu et attentif pour nous encourager à ne jamais réserver notre enseignement, d'une manière exclusive, aux étudiants proprement dits et à la préparation aux grades. Tout a été dit depuis longtemps sur les inconvénients et sur les avantages d'un auditoire d'amateurs dans nos Facultés. Il est hors de doute que les avantages, en tout état de cause, l'emportent de beaucoup, aujourd'hui surtout que le goût pour les amplifications oratoires paraît suranné à tout le monde et que le penchant aux vulgarisations faciles a cédé devant le progrès de l'esprit scientifique et le sens des bonnes méthodes. Quiconque a enseigné à Poitiers, quiconque y a suivi d'un regard attentif le mouvement des esprits, a pu se convaincre, ce me semble, que les vrais succès sont pour les professeurs qui savent élever un auditoire, fût-il mêlé, au niveau des grands problèmes abordés avec l'unique souci de la science et non pour ceux qui accommodent (en est-il encore d'ailleurs?) un savoir superficiel à je ne sais quel dilettantisme de désœuvrés intelligents. Quant à nos étudiants, qui sont nos auditeurs de prédilection, ils ne perdent rien à ces cours; sans compter que le nombre des conférences où nous leur expliquons des textes, où nous les formons au maniement de la parole et à la correction des compositions, suffit largement à les occuper, c'est encore dans nos cours travaillés pour le grand public, qu'ils se préparent le mieux à l'art d'ordonner les idées et les faits, lequel est en définitive l'art d'intéresser leurs élèves à venir.

Ces étudiants appartiennent à trois catégories distinctes : 1° celle des étudiants ordinaires, toujours présents, qui se préparent assidûment à l'agrégation ou à la licence; ils se sont trouvés au nombre de 21, dont 3 boursiers, 6 maîtres répétiteurs et 12 étudiants libres. 2° La catégorie des étudiants qui ont suivi le jeudi les conférences préparatoires au certificat d'aptitude pour l'enseignement de l'anglais et de l'allemand; nous en avons compté 20, fort assidus et zélés; deux d'entre eux ont été récompensés par le succès de leur travail; ce sont M. Vilette, professeur au collège d'Eymoutiers et Mme Boussu, professeur à l'école normale de Limoges, reçus au concours; deux autres ont été admissibles; MM. Russeil, professeur à Châtellerault et Fléveau, étudiant libre, nommé récemment professeur d'allemand au collège de Cognac; 3° La troisième catégorie, de beaucoup la plus nombreuse sinon la plus intéressante, est celle des étudiants correspondants; il y en a eu au total 52, dont la plupart ont envoyé des compositions à corriger, dont quelques-uns ont fréquenté des conférences du jeudi organisées en vue de l'agrégation des lettres et de celle de grammaire. En ce qui concerne ces derniers, je dois constater que la Faculté a mis à les accueillir une complaisance extrême; les professeurs ont réservé à leur intention certaines questions importantes, en rapport avec les programmes. Mais l'assiduité du plus grand

Digitized by Google

nombre a été intermittente et le trouble qu'ils ont apporté dans le service de la Faculté ne nous invite guère à renouveler l'expérience Il convient cependant de mentionner le succès de M. Ferrand, professeur au lycée de la Roche-sur-Yon, à l'agrégation des lettres et l'admissibilité de M. Boissière, professeur au lycée de Niort, à celle de grammaire.

Dans les circonstances actuelles, ce sont avant tout les candidats aux diverses licences ès lettres dont la Faculté a intérêt et plaisir à s'occuper. On remarquera la proportion toujours croissante des maîtres répétiteurs du lycée de Poitiers figurant dans cette catégorie; quoique le mouvement normal du personnel en ait amené, cette année, le plus grand nombre à la Faculté des sciences, nous en avons compté six; et la preuve qu'ils travaillent ne résulte pas seulement de ce fait qu'ils sont plus souvent parmi les heureux aux examens de la licence; mais aussi de ce qu'ils prennent part aux concours littéraires organisés entre tous nos étudiants et qu'ils y enlèvent des récompenses. Sur quatre mémoires envoyés au dernier concours, ils en ont fourni deux dont l'un a remporté un prix. Ces heureuses conséquences d'une réglementation préconisée ici même, il y a trois ans, ne feront sans doute que s'accentuer : il est dès à présent possible de prévoir le temps où chaque lycée de Faculté sera une école normale au petit pied, où, sous l'œil du recteur, du proviseur et des professeurs de l'enseignement supérieur, nos jeunes maîtres feront leurs preuves de savoir, d'application et d'aptitudes disciplinaires : ce sera encore le meilleur moyen pour eux de se signaler pour un avancement mérité.

III. — EXAMENS.

La Faculté des Lettres a fait cette année, pour sa part propre, un total de 1969 examens, et a participé, à la Faculté des sciences, qui, d'ailleurs, le lui rend bien, à environ 750 examens tant complets que restreints et lettres mathématiques. Nos candidats ès lettres se répartissent ainsi qu'il suit : *Licence* 36 dont onze (11) définitivement admis; proportion 30 1/2 pour 100. — *Baccalauréat classique* 2e partie (*Lettres philosophie*), 512; définitivement admis; 253; proportion, près de 50 0/0. — *Baccalauréat ès lettres* (2e partie, ancien régime) : 83 reçus. 36; proportion : 43 0/0. — *Baccalauréat classique*, 1re partie (*Lettres, rhétorique*), 1133; reçus : 490; proportion : environ 43 0/0. — *Baccalauréat moderne*, 1re partie : 185; admis : 82; proportion : 49 0/0 — *Baccalauréat moderne*, 2e partie : 12; admis : 7; proportion : 58 0/0.

La moyenne générale des reçus est, pour le classique de 44 0/0; mais il convient de remarquer que 396 candidats sur 1826 ont été admissibles, puis ayant échoué à l'oral ont conservé pour la plupart le bé-

Digitized by Google

néfice de leur admissibilité : il ne reste par conséquent qu'un tiers environ de malheureux ayant échoué sur toute la ligne.

Répéterai-je, une fois de plus, à l'occasion de ces chiffres, les trop justes doléances dont a retenti tant de fois déjà le Conseil académique et qui, l'an dernier encore, ont trouvé dans mon regretté prédécesseur un si éloquent interprète? Je le devrais peut-être, puisque l'état de choses dont nous ne cessons de nous plaindre va sans cesse en empirant, et que la vie scientifique de la Faculté en souffre profondément. Le premier, l'unique remède serait une augmentation dans le personnel de la Faculté qui est aujourd'hui au minimum, alors que l'étendue et la population scolaire du ressort le placent en tête, après Paris. Non seulement nous voyons affluer à Poitiers les élèves de neuf lycées, de 20 collèges, de plusieurs établissements libres de première importance ; mais la facilité des communications et peut-être aussi le fonctionnement rapide et simple de nos jurys nous amènent à Limoges, à Tours, à Poitiers même, des candidats d'Académies voisines, lesquelles sont déchargées d'autant. M. le Directeur de l'Enseignement supérieur veut bien nous soulager dans les limites de son pouvoir, et nous lui en sommes très reconnaissants ; en juillet il a presque triplé notre personnel d'examinateurs en nous accordant les trois docteurs qui professaient alors dans les lycées de l'Académie ; il a bien voulu aussi avancer de trois jours l'ouverture de notre session pour que nous eussions nos vacances complètes, comme les collègues des autres Facultés. Mais les docteurs se font rares dans les lycées de province et s'il est facile de les réquisitionner en juillet sans compromettre leurs classes, on ne saurait en novembre les enlever à leurs élèves. J'appelle votre attention, Messieurs, sur la session qui nous occupe à l'heure présente. Nous nous trouvons au nombre de 7 examinateurs en face d'un millier de candidats dont 740 pour la seule Faculté des lettres ; la session de juillet nous a légué cette fois 240 admissibles de droit qu'il a fallu expédier avant les autres. Ceux-ci cependant sont bien intéressants, puisqu'ils attendent notre verdict pour prendre des inscriptions ou entrer dans une classe. Il en est qui attendront jusqu'au 30 novembre, c'est-à-dire qu'ils perdent les deux premiers mois de leur année scolaire. Quant aux professeurs, ils inaugurent leur semestre d'hiver par la besogne la plus fatigante et la moins suggestive ; les étudiants restent peu s'en faut, à l'abandon, et quand enfin nous pouvons entamer la partie vraiment féconde de notre tâche, nous sommes fourbus par les examens avant d'avoir enseigné. En attendant le jour encore éloigné où le personnel de la Faculté sera mis en rapport avec l'importance du ressort académique, il y aurait peut-être lieu d'adjoindre à nos jurys de baccalauréat, dans la proportion d'un tiers, des professeurs agrégés de nos lycées. Ce système fonctionne pour le baccalau-

Digitized by Google

réat moderne, il a toujours été pratiqué pour celui de l'enseignement spécial ; j'ai pu, pendant les trois ans où j'ai eu l'honneur de présider ce dernier jury, apprécier les avantages de la participation des professeurs de l'enseignement secondaire aux examens de leurs élèves ; j'avoue que je n'y ai jamais vu qu'un inconvénient, celui de leur sévérité plus grande, qui n'était le plus souvent qu'une exagération d'équité.

A ces doléances sur le nombre des candidats toujours croissant, je serais bien tenté d'en ajouter d'autres sur leur valeur qui ne va peut-être pas tout à fait de même. Mais on ne saurait tout dire le premier jour et j'ai quelques raisons de me méfier, en pareille matière, des impressions automnales, la session de novembre n'étant consacrée qu'à ramasser les traînards de la session de juillet. Vous ne m'en voudrez pas d'attendre, pour toucher à cette grave question une occasion plus favorable et des arguments plus ensoleillés.

IV. — PUBLICATIONS.

Si le passé ne vous y avait habitués, vous seriez sans doute surpris, Messieurs, qu'un personnel de professeurs aussi peu nombreux que celui de notre Faculté et aussi chargé d'examens, trouve néanmoins le moyen de se placer, par le nombre et la valeur de ses publications scientifiques, à un rang éminent. La seule énumération que j'ai le plaisir de joindre à ce rapport sera suffisamment éloquente ; j'y ajoute cette remarque que tout le monde a apporté sa part à l'œuvre commune. Ce n'est pas d'aujourd'hui que date, à la Faculté des lettres de Poitiers, cette émulation généreuse. Mais s'il en faut rechercher surtout l'explication dans la valeur et le dévouement de MM. les professeurs, on aurait tort d'oublier que ces qualités seraient souvent restées improductives si elles n'avaient trouvé un moyen commode de se manifester. Ce moyen vous le connaissez ; nous en avons été redevables, il y a juste onze ans, à l'initiative du doyen Arren. C'est bien par le *Bulletin* qu'il a commencé de mettre en œuvre les talents qui s'offraient à lui. Je n'oublierai jamais, quant à moi, et j'aime à croire que plus d'un collègue s'associe, de loin ou de près, à ce sentiment d'une reconnaissance toute spéciale, que ce modeste organe a fait beaucoup pour ma réputation scientifique et universitaire. Il n'est peut-être pas superflu de le proclamer à l'heure où la plupart d'entre nous n'ont que l'embarras du choix parmi les éditeurs ; à l'heure aussi où nous songeons à agrandir le *Bulletin*, à le transformer, avec le concours de nos collègues des deux Facultés voisines, pour en faire le recueil scientifique de la *future Université de Poitiers*.

J.-A. Hild.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DES PROFESSEURS ET MAITRES DE CONFÉRENCES PENDANT L'ANNÉE 1892-93.

M. Arnould. — BULLETIN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS.— *Anecdotes inédites de Racan sur Malherbe* (n° de mars 1893). — Quatre corrigés de thèmes grecs.

— REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. — *Un reporter au* XVII^e^ *siècle* (n° du 3 décembre 1892).

— ANECDOTES INÉDITES SUR MALHERBE, supplément de la *Vie de Malherbe par Racan*, publié avec une Introduction et des notes critiques, brochure 8°, Paris, Alph. Picard.

M. Carré. — Dans la REVUE UNIVERSITAIRE, un article intitulé : *Dupaty et la Correspondance de Vergniaud* (15 mars 1893).

— Dans le BULLETIN DE LA FACULTÉ DES LETTRES, un article *Sur la Légende de Cathelineau* (mars 1893).

— Dans le même Bulletin, un article intitulé : *Le Mémoire de M. Necker sur les Assemblées provinciales* (1778-1781), juin 1893.

— Dans le volume annuel des Antiquaires de l'Ouest, et à la librairie Quantin, *La Chalotais et le Duc d'Aiguillon*, étude suivie de la correspondance inédite du chevalier de Fontette (1766-1768), in-8°.

M Chevaldin. — BULLETIN DE LA FACULTÉ. — Mars : Note philologique sur « *Mon Loyre gaulois* » dans JOACHIM DU BELLAY.

— Mai : Note étymologique sur *Invitare, invitus.*

— Septembre : *Revue bibliographique* et *Variétés.*

M. Ernault. — *Notions de prosodie et métrique latines*, Paris, 1893 (en collaboration avec M. Boissière).

— *Notions de versification française*, Paris, 1893 (en collaboration avec M. Boissière).

— *Sur le Dictionnaire Benoist-Gœlzer*, Poitiers, 1893 (extrait, avec correction, du BULLETIN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS, t. XI, p. 40-47; 85-90).

— *Note sur l'Iliade latine* (BULLETIN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS, XI, 132-134).

— REVUE CELTIQUE, t. XIV; *Deux bardes bretons* (p. 217-225); *Etudes bretonnes*, IX, *Sur l'argot de la Roche* (267-290); compte-rendu du livre de M. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques* (305-321).

— MÉLUSINE, t. VI, *Chansons populaires de la Basse-Bretagne* (col. 165-167; 252-256).

— REVUE MORBIHANNAISE, t. II, p. 236-248 et t. III, p. 21-23 : *Bibliographie vannetaise.*

M. Hild. — BULLETIN DE LA FACULTÉ : 1° *Rapport sur le concours littéraire ouvert entre les étudiants de la Faculté des lettres ;* 2° *Les Contes populaires du Poitou*, compte-rendu du livre de M. L. Pineau, professeur au lycée de Tours; 3° *La Faculté des lettres et la Société des Antiquaires ;* 4° *La Correspondance de Cicéron*, leçon faite à la Faculté; 5° *La dernière année de Mozart*, conférence-concert au bénéfice de l'Alliance française; 6° *Discours prononcé aux obsèques de M. le doyen Arren.*

Digitized by Google

— DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES (Daremberg et Saglio, 18e fascicule) : articles *Fatum*, *Faunus*, *Febris*, *Februus*, *Fecunditas*, *Feralia*, *Feronia*, *Fides*.

— III. GRANDE ENCYCLOPÉDIE : Les articles *Fauna*, *Faustulus*, *Feronia*, *Fons*, *Fortune*, *Géants*, etc.

— IV. BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST, 1er trim. 1893 : *Le Mercure de Sanxay*, étude d'archéologie artistique.

M. Lièvre. — Les *Agesinates* ou *Cambolectri Agesinates*, Paris, 1893, in-8. Extrait du *Bulletin du Comité des travaux historiques*, section de géographie, 1892.

— *Les Chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde ;* les limites des cités ; la lieue gauloise, 2e édition, Niort, Clouzot, 1833, in-8°.

M. Parmentier. — I. Dans le BULLETIN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS, n° de février 1893. — *Les langues vivantes à l'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique.* — N° de mars 1893. — *Un bon examen de langues vivantes au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique.* — N° de mai 1893. — *Gœthe et Schiller* (article écrit en allemand).

— II. Dans la REVUE INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, n° de mai 1893. — *Jean-Louis Vivès : de ses théories de l'éducation et de leur influence sur les pédagogues anglais.*

— III. Dans les MONATSHEFTE DER COMENIUS-GESELLSCHAFT (Leipzig), n° de novembre 1892.— *Robert Herbert Quick.*

— IV. Dans la REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES, nos d'avril, de mai, de juin, de juillet et de septembre. — Les cinq premiers chapitres d'une histoire de la littérature allemande écrite en allemand : « *Kurze Geschichte der deutschen Litteratur von einem Franzasen* ». Le volume de 400 pages in-8° paraîtra au commencement de 1894.

— Dans la REVUE CRITIQUE et la REVUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : *Articles de bibliographie.*

M. Richard. — BULLETIN DE LA FACULTÉ, octobre : *Remarques sur les Souvenirs de Mme de Caylus.*

M. Souriau. — *Louis XVI et la Révolution*, un volume de I-XVI, 314 p. (chez May et Motteroz).

— *L'évolution du vers français au* XVIIe *siècle*, 1 vol. in-8°, XIV, 491 pages (chez Hachette).

— BULLETIN DE LA FACULTÉ. — Divers articles de Bibliographie.

Digitized by Google

EXAMENS DU BACCALAURÉAT CLASSIQUE ET DE LA LICENCE

Statistique générale de Novembre 1892 à Novembre 1893

	Candidats inscrits	Défaillants	Examinés	RÉSULTATS					MENTIONS				
				Ajournés à l'écrit	Ajournés à l'oral	Admis	Proportion 0/0	TOTAUX	Très-bien	Bien	Assez-Bien	Passable	TOTAL
NOVEMBRE 1892													
BACCALAURÉAT CLASSIQUE (1re partie)..	393		393	107	103	183		393		2	16	165	183
BACCALAURÉAT CLASSIQUE (2e partie)..	122		122	21	19	82		132		3	17	62	82
Id. ancien régime.....	33		83	33	14	36		83		1	3	32	36
LICENCE.....	13		13	6	3	4		13			1	3	4
MARS-AVRIL 1893													
BACCALAURÉAT CLASSIQUE (2e partie)..	32		32	4	6	22		32			6	16	22
Id. ancien régime.....	32		32	10	8	14		32		2	1	11	14
LICENCE.....	14	2	12	7	1	4		12		1	1	2	4
JUILLET 1893													
BACCALAURÉAT CLASSIQUE (2e partie)...	361	3	358	113	96	149		358	1	5	29	114	149
Id. (1re partie)	732	2	740	302	131	307		739	2	8	55	242	307
Id. (2e partie) ancien régime.....	30		30	4	14	12		30			3	9	12
LICENCE.....	13	2	11	7	1	3		11			1	1	3
TOTAL			1826	614	396	816	44 0/0		3	22	133	658	846

Poitiers, le 23 Novembre 1893.

Le Doyen, **J.-A. HILD.**

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ A LA RENTRÉE DES FACULTÉS DE POITIERS

Le 3 Novembre 1893

Par M. Le RECTEUR

MESSIEURS,

A un Recteur qui revient d'Amérique vous demandez sans doute de vous dire — autant que le permettent les limites d'une brève allocution — quelles impressions scolaires, quelles leçons dont nous puissions profiter nous-mêmes, il a rapportées de son voyage à travers cette grande République Américaine, que l'on peut caractériser de tant de manières, définir par tant de noms: qui est, si l'on veut, le pays des dollars, la terre privilégiée de l'agriculture intensive, du commerce démesuré, de l'industrie à outrance, la région magique des prodiges de toute espèce; mais qui mérite aussi qu'on l'appelle le pays des Universités.

Toutes choses, vous le savez, sont énormes aux États-Unis, chez un peuple dont la devise est avant tout de « faire grand », et que la nature semble seconder dans ses ambitions colossales: — non pas seulement les maisons à vingt étages, les rues de 35 kilomètres de Chicago, ou bien les chemins de fer aériens de New-York, qui transportent par jour un million de voyageurs; non pas seulement les plaines sans fin du Mississipi, les imposantes cataractes du Niagara, les grands lacs qui sont des mers intérieures, ou les arbres géants de la Californie; — ce qui est énorme aussi, ce sont les Universités du Nouveau-Monde.

Nous sommes fiers en France, et non sans raison, de voir notre vieille Sorbonne, édifiée par Richelieu pour cinq millions de francs, reconstruite et restaurée de nos jours au prix de vingt-deux millions environ. Nous prisons très haut, dans une sphère plus modeste, le million que la Ville et l'État ont mis à la disposition des Facultés de Poitiers, pour les aménager et les rebâtir en partie. Et enfin il s'est rencontré parfois des esprits chagrins pour critiquer comme excessive la dotation de dix ou douze millions, qui represente les dépenses annuelles de notre enseignement supérieur.

Mais qu'est-ce que tout cela pourtant, à côté des prodigalités somptueuses dont l'Amérique nous offre tant d'exemples, au profit de ses Universités? Quelques chiffres vous en donneront une idée. Le revenu

Digitized by Google

annuel de la seule Université de Harvard s'élève à sept cent vingt-deux mille dollars, soit approximativement à trois millions six cent quinze mille francs de notre monnaie. Sans doute Harvard, qui a été fondé en 1636, n'est arrivé à cette prospérité fabuleuse qu'après deux siècles et demi d'existence et de progrès continu. Mais il n'y a pas que les vieilles Écoles américaines qui soient riches. Les Universités des États-Unis naissent et grandissent du jour au lendemain, à l'imitation des villes elles-mêmes, de Chicago, par exemple, qu'on appelle là-bas la « Cité Champignon », qui n'avait que cinq cents habitants en 1831, et qui en compte aujourd'hui quinze cent mille; et elles ont souvent, dès la première heure de leur création, un budget formidable. Nous n'en citerons qu'une seule, tout récemment organisée en Californie, au pays de l'or, il est vrai, l'Université Leland Stanford Junior, ainsi appelée du nom de ses fondateurs, M. et M^me^ Leland Stanford, qui, en souvenir d'un fils unique ravi à leur affection, ont voulu consacrer à l'éducation des enfants de leurs concitoyens toute leur fortune, la bagatelle de trente millions de dollars, soit cent cinquante millions de francs.

Ces donations princières de simples particuliers, glorieux d'attacher leurs noms à un établissement d'instruction publique, ou satisfaits simplement d'avoir leurs bustes ou leurs portraits établis à la place d'honneur dans une des salles de la nouvelle Université; et en même temps, pour les institutions qui existent déjà depuis longtemps, les libéralités d'innombrables bienfaiteurs, anciens élèves reconnaissants, protecteurs généreux des lettres et des sciences, libéralités incessantes qui viennent chaque année grossir le trésor de la maison : cela suffirait déjà à expliquer la fortune des Universités transatlantiques.

Mais il ne faut pas oublier qu'à la munificence de l'initiative privée s'ajoute l'effort de la collectivité, l'action de l'État ou, pour mieux dire, des quarante-quatre États, dont les blanches étoiles brillent dans le ciel bleu du pavillon américain. On sait en effet qu'à chaque État distinct, le jour où il est reçu dans l'Union, la loi nationale attribue une grande dotation territoriale, dont la vente ou le revenu doit être utilisé pour l'enseignement à tous ses degrés. En 1888, la totalité de ces dotations successives, de ce riche fonds scolaire, ne s'élevait pas à moins de trente et un millions d'hectares, soit les 3/5 du territoire de la France. Au produit de cet immense domaine les Universités participent comme toutes les autres Écoles, et elles ont aussi leur large part dans les taxes scolaires directes, d'un demi milliard par an environ, que les États imposent aux contribuables.

Ce que sont avec de telles ressources les Universités d'Amérique, il est facile de le deviner. D'abord le nombre en est considérable : 37 pour le moins, si nous nous en rapportons à la statistique officielle

Digitized by Google

dressée en 1889 par le *Bureau d'éducation* de Washington; et chaque année en voit éclore de nouvelles.

Il y en a de toute espèce : des Universités de blancs, des Universités de nègres; des Universités mixtes, ouvertes aux deux sexes, des Universités spéciales pour les femmes. En France on semble croire qu'il serait exorbitant de créer autant d'Universités que l'on compte de circonscriptions académiques, et le Gouvernement proposait en 1892 de s'en tenir au chiffre de sept. L'Amérique ne connaît pas ces timidités. Elle ne voit pas d'inconvénient à ouvrir plusieurs Universités dans la même région, à quelques kilomètres les unes des autres, parfois dans la même ville. A New-York vous trouverez à la fois l'*Université de la Cité*, et le *Columbia College*, qui, malgré son nom modeste, n'en est pas moins une véritable Université et une des plus puissantes des États-Unis. Pour aller de l'Université de Boston à l'Université de Harvard, à Cambridge, vous n'avez qu'à traverser la rivière Charles. En quatre heures de chemin de fer, vous pouvez, laissant derrière vous les deux Universités de New-York, voir celle de Princeton (ou collège de New-Jersey, dans l'État de ce nom), celle de Philadelphie, l'Université John Hopkins à Baltimore et enfin les deux Universités de Washington. Tandis qu'elles sont encore rares et clairsemées dans le Centre, dans le Sud et dans l'Ouest, les Universités foisonnent, elles se pressent les unes contre les autres, comme des phares brillants tournés du côté de l'Europe, sur les rives de l'Atlantique, dans ces provinces de l'Est, où la population surabonde le plus, mais qui sont aussi les premières qu'ait atteintes au XVIIIe siècle le souffle de la civilisation européenne. Peu à peu, à n'en pas douter, elles se développeront aussi vers l'Ouest, peut-être avec la même profusion, par delà Chicago, par delà Saint-Louis; comme font déjà quelques Universités avant-coureuses, qui marquent toujours plus loin, plus en avant, les étapes du progrès de la pensée, celle de Lawrence, celle de Denver par exemple. Mais en attendant cette diffusion nécessaire qui sera l'œuvre du temps, il ne serait pas tout à fait inexact de dire des États-Unis, considérés dans leur vie universitaire, ce qui est absolument vrai du Canada : qu'ils ressemblent à une immense statue, dont le corps, non dégrossi encore, serait enfoui dans les profondeurs de la carrière de pierre ou de marbre, la tête seule étant déjà sculptée et ciselée, la tête brillante qui regarde l'Europe à travers l'Atlantique; tandis que là-bas, sur les bords du Pacifique, les pieds de la statue commencent eux aussi à prendre forme dans la civilisation de la riche et active Californie.

Remarquables par leur nombre, les Universités américaines, pour la plupart, le sont aussi par le confort de leur installation matérielle, par les vastes étendues qu'elles couvrent de leurs constructions. Yale, à New-Haven occupe tout un quartier; à Cambridge, Harvard est

Digitized by Google

une ville dans la ville. Sans doute en Amérique les plus beaux, les plus grands édifices sont généralement les maisons de banque ou les hôtels de voyageurs; les plus hauts, les hôtels des journaux : à New-York, le dôme du journal *Le Monde* (*the World*) domine toute la cité Mais les bâtiments scolaires rivalisent tout au moins avec les églises, soit par leurs dimensions, soit par l'ornementation brillante de leur architecture. Au dehors, ils prennent des airs de châteaux-forts, de citadelles, avec leurs tours, leurs contre-forts, leurs créneaux. Au dedans, avec leurs grandes salles voûtées, leurs colonnades, leurs bas-reliefs, ils rappellent, à s'y méprendre, des intérieurs de temples. En tout cas, j'engage fort ceux de nos compatriotes qui en sont encore à critiquer nos prétendus palais scolaires à aller faire un tour en Amérique : ils en reviendraient, je crois, moins disposés à la critique et peut-être même un peu humiliés par la comparaison !

Les Américains dépensent donc beaucoup pour leurs Universités et ils ne vous le laissent pas ignorer. C'est un usage aux États-Unis de vous dire tout de suite le prix de revient de chaque chose. Dans les cabinets de physique que j'ai visités, à chaque instrument qui m'était montré, on ne manquait pas de me faire connaître combien de dollars il avait coûté, avant même de m'apprendre à quoi il pouvait servir. Mais les dépenses scolaires des Américains ne prouvent pas seulement qu'ils sont riches : elles démontrent autre chose, c'est qu'ils ont un sentiment profond de l'utilité, de l'importance sociale des Universités. Nous ne pouvions nous empêcher, aux Congrès scolaires de Chicago, de donner raison à un des orateurs, à M. Gilman, président de la grande Université de John Hopkins, quand il s'écriait : « L'étranger intelligent, si on lui demandait son opinion sur le haut enseignement de notre pays, répondrait sans doute que le public témoigne ici pour les Universités un intérêt qui n'est pas égalé, et dont rien n'approche même, en Angleterre, en France ou en Allemagne (*an amount of interest in Universities unequaled and perhaps unparalleled.*)

Et cet intérêt n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, celui qu'un peuple exclusivement utilitaire attacherait aux enseignements techniques qui forment de bons médecins, de bons avocats, ou encore des ingénieurs, des savants, capables d'étendre par leurs inventions pratiques le domaine des arts mécaniques et de l industrie, aptes à continuer l'œuvre des Morse ou des Edison. Les Universités, aux yeux des Américains comme aux nôtres, ne doivent pas se proposer seulement comme but l'éducation professionnelle. C'est ce que déclarait un autre orateur des Congrès, le professeur Woodrow Wilson, de Princeton : « Je ne crois pas, disait-il, qu'une école professionnelle puisse exister par elle-même; il faut qu'elle fasse partie d'une Université, que l'atmosphère d'une Université l'enveloppe et la

Digitized by Google

pénètre; il faut qu'elle témoigne de cet esprit de liberté qui est l'âme des études. »

Ce n'est donc pas seulement en hommes pratiques que les Américains apprécient ces Universités qu'ils développent à coups de millions. Ils savent quel est le prix de la haute culture intellectuelle, de l'éducation libérale et désintéressée, qui forme autre chose que des spécialistes : des hommes, des hommes complets. Et voilà pourquoi ils entourent d'un soin jaloux, ils couvent de toute leur affection ces foyers de haut enseignement qui en grande majorité, — comme le disait encore, aux Congrès, M. Martin Kellogg, président de l'Université de Californie — ayant à choisir entre deux conceptions différentes, celle qui consiste à étendre de tout côté le domaine de nos connaissances, et celle qui se contente de viser l'excellence dans une partie exclusive de ce domaine, n'ont pas hésité à préférer la première; ces Universités de tout ordre qui ont chacune leur physionomie et leurs tendances propres, les unes, et précisément les plus importantes, ne se réclamant d'aucune secte religieuse (*non sectarian*), les autres inféodées aux diverses confessions chrétiennes qui pullulent en Amérique; mais toutes sans exception, comme nous en avons eu la preuve en visitant la très libérale Université catholique fondée, il y a deux ans, à Washington, par Mgr Kean, toutes animées d'une noble aspiration vers la science et le progrès de l'humanité : sortes d'oasis scolaires, jetées au milieu d'une immensité d'usines, de magasins de blé, de parcs à bétail, de docks, de fabriques de toute espèce, pour maintenir les droits de la pensée et pour faire couler d'abondantes sources de vie intellectuelle et morale, dans une société en proie à une activité industrielle infernale et que l'on dirait au premier abord ensorcelée et possédée par le seul démon des affaires.

Soutenues par l'esprit public, protégées par le gouvernement de chaque État, comment les Universités des États-Unis ne réussiraient-elles point? Elles ont d'ailleurs les femmes pour elles. Un des traits les plus caractéristiques de l'éducation américaine, c'est que la femme y participe plus qu'en aucun pays du monde. Nous nous en sommes bien aperçu aux Congrès de Chicago, où les femmes ont joué un si grand rôle et où l'une d'entre elles disait : « La femme est le lien entre l'enfant et l'Université. » Elles étaient partout : dans le cabinet du Président des Congrès, où elles accueillaient avec tant de bonne grâce les délégués étrangers; dans l'auditoire, dont elles formaient la majorité, attentives et studieuses; sur l'estrade, sur la plate-forme, où elles égayaient de leurs brillantes toilettes les habits noirs ou les vestons des hommes; venues non pas simplement en spectatrices et en curieuses, mais pour collaborer par leurs discours aux travaux des Congrès, éprises sans doute avant tout de l'enseignement du premier âge, « des jardins d'enfants », où les qualités fémi-

Digitized by Google

nines triomphent, mais aussi des plus hauts degrés de l'instruction ; non pas seulement des institutrices de tout rang, appelées par leur devoir professionnel, mais aussi des femmes du monde, empressées à montrer de quelle passion les enflamme l'avenir de l'éducation, et parmi elles la femme distinguée qui nous est apparue comme la souveraine, comme la reine de Chicago, Mme Potter Palmer, l'organisatrice du *Palais des femmes* à l'Exposition universelle. Dans un pays où tous les hommes parlent bien, tous les pédagogues du moins, il nous a semblé que les femmes parlaient mieux encore. Elles ne se contentent pas d'ailleurs de manifester leur zèle pédagogique par des paroles éloquentes, elles le déploient aussi dans leurs actes : telle, par exemple, la bienfaitrice de l'Université catholique de Washington, Mme Cardwel, de Philadelphie, bienfaitrice pour plusieurs millions de francs, dont nous avons admiré le portrait dans le salon d'honneur de l'Université, entre celui du pape Léon XIII et celui du cardinal Gibbon.

Il n'est pas en mon pouvoir de vous retracer en quelques minutes le tableau complet de la vie intérieure, de la division et de l'ordre des études, dans ces Universités dont je viens de vous montrer la puissance et le succès. Pour essayer cependant de vous en donner une idée, permettez-moi de vous convier à visiter avec moi une de celles qui passent pour être au premier rang, et qui, au milieu de tant d'Universités à peine adolescentes — presque toutes datent du XIXe siècle — sont fières de leur vieillesse relative. Nous pourrions prendre Harvard, qui se flatte d'être la première de toutes, qui est en tout cas la plus ancienne, puisqu'elle date de 1636. Nous choisirons Yale, qui, de l'aveu général, comme importance et comme valeur, est la seconde Université d'Amérique, la seconde aussi pour l'ancienneté : elle a été fondée en 1701, et elle a eu des élèves tels que Feminore Cooper, le célèbre romancier, et Samuel Morse, un des inventeurs du télégraphe.

Nous voici au centre de la petite ville de New-Haven, je dis petite ville, parce que nous sommes en Amérique : New-Haven ou Port-Neuf compte plus de 80.000 habitants. Elle est située sur l'embouchure du Connecticut, à une heure en chemin de fer de New-York, à quelques heures de Boston : ville de commerce, comme toutes les autres, mais où les vertes pelouses, les beaux ombrages abondent plus qu'ailleurs; et c'est à travers les avenues, les places plantées d'ormeaux superbes qui lui ont valu d'être appelée la « Cité des Ormes », que nous arrivons au Collège d'Yale, ainsi nommé d'un concitoyen illustre qui a été au XVIIIe siècle gouverneur de la Compagnie des Indes.

Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est le grand nombre des constructions éparses, des bâtiments distincts qui remplissent le square

Digitized by Google

du Collège. C'est qu'en Amérique une Université est tout un monde, un ensemble touffu et peut-être un peu confus d'écoles de toute nature. Elle ne comprend pas seulement les quatre ou cinq Facultés traditionnelles de la vieille Europe. Elle s'annexe aussi, à l'imitation des Universités du moyen âge, des collèges d'enseignement secondaire. Elle rayonne dans tous les sens de l'activité intellectuelle, et ne dédaigne pas d'enrichir son domaine en joignant à la recherche de la vérité théorique et des connaissances générales la direction des applications pratiques de la science sous toutes leurs formes. Il n'y a pas à Yale moins de sept établissements d'instruction : d'abord des Écoles ou Facultés de Droit, de Médecine, de Théologie, de Philosophie ou d'Arts; ensuite l'École scientifique Sheffield, qui est une Faculté des sciences; un Collège secondaire, où se préparent les bacheliers ès-arts, et qui, avec ses quatre années d'études littéraires ou scientifiques, correspond aux classes supérieures de nos lycées; enfin une École de beaux-arts. Nous en trouverions bien davantage à Harvard, qui possède en outre une École dentaire, une École vétérinaire, une École d'agriculture, une École d'horticulture.

Et le catalogue des divers districts de l'Enseignement universitaire américain s'allongerait encore si, parcourant toutes les Universités, nous notions au passage, par exemple, l'École des mines et l'École des sciences politiques de *Columbia college*, l'École du génie civil et l'Institut d'électricité de Princeton. Il y a là une subdivision sans fin, une extension illimitée de l'œuvre de ces Universités complexes, dont on peut dire qu'il n'y a rien qu'on n'y apprenne, qu'elles enseignent tout, et il suffirait pour le prouver de dresser simplement la liste des grades de baccalauréat, de doctorat, qu'elles prodiguent sous tant de formes, et dont je n'ose entreprendre l'énumération, me contentant de citer ce détail qu'on peut en Amérique devenir bachelier en philosophie, docteur en philosophie, après avoir suivi un cours d'architecture...

Mais revenons à Yale, et faisons d'abord une station à l'École de droit qui, aussi bien que l'École de médecine, ne fait point partie de l'agglomération principale, dont elle est séparée par de vastes pelouses. Elle occupe tout un étage du Palais-de-Justice (*Court House*) du comté de New-Haven. Nos introducteurs nous font remarquer tout de suite quels avantages présente pour l'École de droit cette cohabitation avec les Tribunaux, qui tiennent séance presque chaque jour dans le même local. Les étudiants n'ont que quelques pas à faire, au sortir des salles de classe, où les professeurs leur enseignent la théorie du droit, pour se rendre dans les prétoires, où les magistrats en assurent et en déterminent la pratique. Les Tribunaux et les Cours deviennent, pour ainsi dire, des écoles annexes d'application, mises à la portée des apprentis juristes. Cela n'est point banal, ni plus extraordinaire d'ailleurs que l'usage, répandu en tout pays, qui rapproche et juxta-

Digitized by Google

pose, toutes les fois que cela est possible, les Écoles de médecine et les Hôpitaux.

Nous demandons combien il y a de professeurs de droit : huit professeurs titulaires, qui composent le corps de la Faculté, plus vingt-cinq maîtres de conférences, *special lecturers and instructors*, comme on dit à Yale : en tout trente-sept. Combien d'élèves : cent soixante-et-onze, pour l'année scolaire 1892-1893. Dans son ensemble, l'Université d'Yale compte environ cent quatre-vingt professeurs pour dix-neuf cents élèves. Ici, comme partout en Amérique, il y a une proportion considérable de maîtres pour un petit nombre d'étudiants, et nous ne pouvons nous défendre d'un rapprochement : à la Sorbonne pour une famille de onze mille élèves, il n'y a en tout, malgré les progrès accomplis dans ces dernières années, que cent quatre-vingt-cinq chaires magistrales ou cours accessoires : pour une population scolaire cinq fois moindre, Yale possède un corps de professeurs aussi considérable. Vous ne vous étonnerez pas d'ailleurs que le nombre des étudiants soit si restreint à l'École juridique d'Yale, lorsque je vous aurai rappelé que les États-Unis comptent cinquante-deux Écoles de droit (*schools of law*) : quelques-unes, il est vrai, qui, en 1888-89, avaient moins de dix élèves (Université de Paw, 7, Université Tulane, 8, Université du Niagara, 9, École de droit du colonel Fooks, 9, Université Willamette, 6, Université Allen, 5, Collège central de Tennessee, 7); une même qui n'en avait qu'un, l'École Bloomington, de l'Université Wesleyenne de l'Illinois. Les plus peuplées sont celles de *Columbia college* avec 402 étudiants, de Minneapolis, 401, de Ann Arbor, 217, de Harvard, 204, de Georgetown, 202.

Nous nous faisons présenter le tableau des cours, et nous y retrouvons les matières essentielles de l'enseignement du droit en tout pays. Le droit romain y a sa place, plus restreinte, il est vrai, que dans nos Écoles d'Europe. Les Codes français ne sont pas oubliés : on les recommande pour une étude consciencieuse (*a careful study*). Sur bien des points la ressemblance est profonde : là-bas aussi, il y a des cours obligatoires et des cours à option; là-bas encore, les étudiants en droit sont encouragés à s'inscrire pour un ou plusieurs cours des autres Facultés, celles de philosophie et de médecine notamment. Mais quelques particularités sont dignes d'attention : par exemple l'institution d'un cours d'éloquence du barreau (*forensic elocution*), où les futurs avocats apprennent les règles de la rhétorique judiciaire. De même on semble attacher une importance spéciale au cours qui a pour objet la science politique et sociale. L'enseignement juridique ne dure d'ailleurs que quatre ans en tout : deux ans pour acquérir le grade de bachelier et deux ans pour obtenir celui de docteur.

Au moment où nous visitons Yale, les élèves sont tous absents : commencées le 29 juin, les vacances durent trois mois, jusqu'au

Digitized by Google

29 septembre. Mais, à défaut des classes elles-mêmes que nous aurions eu tant de profit à voir en pleine activité, les documents qui nous sont fournis nous permettent de nous rendre compte des méthodes d'enseignement. Elles sont de nature à nous étonner : en effet, elles consistent surtout à apprendre par cœur. Les salles des cours portent le nom significatif de Chambres de récitation. Il n'y a pas à proprement parler de cours didactiques, de leçons *ex cathedra*. L'étudiant à qui on a mis entre les mains un manuel, un *text-book*, étudie chez lui sa leçon et ne va au cours que pour être interrogé, le rôle du professeur se bornant à donner des explications sur les points difficiles du sujet. « C'est la conviction de la Faculté de droit, disent les programmes officiels, aussi bien que la tradition de l'Université, que des impressions précises et durables, relativement aux principes et aux règles de toute science abstraite, ne peuvent être sûrement acquises que par l'étude de manuels de choix, faite à loisir par l'étudiant en son particulier et complétée par les interrogations et les éclaircissements qui sont donnés dans la Chambre de récitation. » Empressons-nous d'ajouter que cette méthode d'enseignement, un peu mécanique, un peu surannée à notre gré, n'est pas d'un usage général dans les Écoles de droit américaines. A Harvard, par exemple, on répudie formellement le procédé de la récitation : il n'est pas question, disent les règlements de cette Université, d'apprendre par cœur les pages des manuels (*to memorize the pages of text-books*).

Ce qui vaut mieux dans les habitudes pédagogiques d'Yale, c'est le souci qu'on y montre de favoriser les exercices pratiques, dans des conférences où les étudiants s'exercent à la parole, à la discussion, soit simplement entre eux, soit sous la direction d'un maître.

Nous traversons de nouveau le tapis vert qui s'étend entre le Palais de justice et le *College square*. Là, une vingtaine d'édifices appelleraient successivement votre attention, si nous avions le temps de vous y promener avec nous.

Nous entrons d'abord dans la Bibliothèque, qui ne comprend pas moins de deux cent mille volumes. On nous fait remarquer que grâce à l'étendue des salles, grâce aussi au nombre des bibliothécaires et des surveillants, les étudiants peuvent librement parcourir les galeries, fouiller les rayons, prendre eux-mêmes l'ouvrage dont ils ont besoin. Comme nous sommes loin — nous ne ne pouvons nous empêcher d'y songer — du temps où les livres de la Bibliothèque de la Sorbonne étaient attachés par des chaînes de fer, de sorte qu'il fallait les lire sur place sans pouvoir les emporter ! Et même à l'heure présente, n'aurions-nous pas à prendre exemple sur la liberté américaine, alors que chez nous, non plus sans doute la chaîne de fer du moyen âge, mais le règlement du moins enchaîne le volume sur son

Digitized by Google

rayon, jusqu'à ce que l'intervention du bibliothécaire le délivre et le confie à son lecteur.

Yale est fier de sa Bibliothèque, mais il l'est encore plus peut-être de son Musée artistique et de son Musée scientifique. Des livres mis en grand nombre à la disposition des étudiants, cela est presque banal. Ce qui l'est moins, c'est ce que l'on peut voir à Yale : au service des élèves de l'École des beaux-arts et proposé à leur imitation, un magnifique Musée, dont les galeries sont remplies des œuvres de la peinture et de la sculpture européenne, et aussi des productions nationale, celles, par exemple, de l'artiste américain Trumbull, le peintre militaire des guerres franco-anglaises du Canada et de la Révolution d'Amérique; au service des étudiants de l'École scientifique Sheffield et ouvert à leurs recherches, le *Peabody Museum*, Musée d'histoire naturelle, où le géologue Marsh a réuni des échantillons de la fausse fossile si remarquable, récemment découverte dans diverses parties de l'Amérique, dans ce qu'on appelle les *Mauvaises terres* ou dans les Montagnes rocheuses.

Comment énumérer ici tout ce que Yale contient de merveilles : les laboratoires de physique et de chimie, l'observatoire astronomique, les chapelles et les églises, les réfectoires et les infirmeries, les deux gymnases couverts, qui abritent contre le mauvais temps les exercices physiques, les larges prairies de jeux, où s'ébattent sous le soleil les fidèles, et ils sont nombreux, du Base-Ball et du Foot-Ball; et aussi les amphithéâtres construits en plein champ et où, aux jours d'été, la leçon d'histoire, par exemple, est donnée sous les arbres, en plein air : et tout cela installé avec ce double caractère de luxe solide et d'adaptation pratique qui distingue toutes les œuvres des Américains; tout cela entouré d'arbres et de verdure, dans une atmosphère de paix, où l'on sent qu'il ferait bon vivre, étudier et travailler, où l'on respire un air de liberté, surtout quand on se rappelle ce qu'était à ses débuts le régime scolaire d'Yale, alors que les lois édictées par les puritains du XVII[e] siècle prononçaient la peine de mort contre des délits tels que la « violation du sabbat », ou même contre l'usage du tabac, « la plante impure ».

Parmi tant d'omissions auxquelles nous condamne la rapidité de cet aperçu, il y en a une que nous ne nous pardonnerions pas : ce serait d'oublier de vous signaler un des traits les plus saillants de la vie universitaire d'Yale comme de toutes les écoles américaines, je veux dire le grand nombre de sociétés d'étudiants, de Clubs comme on dit là-bas, qui se forment au sein et sous le patronage de chaque Université. A Yale, il y a un club de canotage, une société de chant, une société de musique instrumentale, mandolinistes et guitaristes, une association de Base-Ball, une autre de Foot-Ball, lesquelles s'énor-

Digitized by Google

gueillissent d'avoir battu haut la main, dans les derniers concours, et Harvard et Princeton. .

Dans ces associations, ce qui nous a surtout intéressé, c'est moins le résultat immédiat de l'habileté acquise dans les exercices que se proposent chacune d'elles, que l'esprit général de camaraderie et de fraternité, et aussi d'émulation, qu'elles développent entre les étudiants qui les composent Et ce résultat est peut-être plus précieux en Amérique que partout ailleurs. Les États-Unis en effet, il ne faut pas l'oublier, n'ont pas d'armée permanente. J'y ai vu des colonels, mais ils commandaient des Écoles normales[1]. J'y ai vu des généraux, mais ils avaient dirigé, avant M. Harris, le secrétaire actuel. le *Bureau d'éducation* de Washington[2]... Je n'y ai pour ainsi dire point vu de soldats. L'armée, cette grande école de discipline et de solidarité, manque donc à l'Amérique, et, pour suppléer à ce qui lui fait défaut de ce côté, ce n'est pas trop de toutes les associations, de toutes les « Fraternités », comme ils les appellent, où les étudiants des Universités apprennent à s'aimer, à se soutenir les uns les autres, à exercer leur activité sous une règle fixe et dans un ordre absolu. Ajoutons que ces sociétés ont aussi le mérite de favoriser le développement de la force physique. Sur ce point, nous nous sommes mis depuis quelques années à l'école de l'Amérique. Les Américains le savent et nous en estiment davantage, quoiqu'ils se méprennent parfois sur le caractère des exercices qui sont le plus en faveur chez nous. Je me rappelle qu'un de nos compagnons de chemin de fer, un jeune Yankee, nous demandait un jour : « Mais enfin, Monsieur, quelle est la principale distraction des étudiants français?... N'est-il pas vrai qu'elle consiste à élever des pigeons voyageurs? » Nous n'aurions jamais cru que nos Sociétés colombophiles eussent acquis un tel prestige à l'étranger...

Combien d'autres beaux côtés nous aurions à relever encore dans l'organisation de l'Université d'Yale et de ses rivales!... Est-ce donc que tout serait parfait et irréprochable dans les Universités américaines? Assurément non...

Mais il y a trop peu de temps que j'ai subi le prestige de la grande civilisation des États-Unis pour en apercevoir nettement les défauts; et, si je les apercevais, je serais embarrassé pour le dire, restant encore sous le charme et le souvenir reconnaissant de l'accueil cordial que j'y ai reçu. N'aurais-je pas mauvaise grâce, par exemple, à insinuer que l'on n'y est pas toujours bien inspiré dans le choix des auteurs étrangers, inscrits aux programmes d'études, qu'il y aurait peut-être des modèles encore meilleurs à offrir aux élèves, pour l'étude de

[1] Le Colonel Parker, directeur de l'École normale de *Cook County*, à Chicago.
[2] Le Général Eaton, secrétaire du *Bureau d'Éducation*, de 1870 à 1889.

Digitized by Google

la littérature française, que *l'Abbé Constantin*, de Ludovic Halévy, que la *Poudre aux yeux* ou le *Voyage de M. Perrichon*, de Labiche — les premiers ouvrages où les étudiants d'Harvard soient initiés à notre langue — alors que, dans les mêmes écoles, d'autres livres français que j'ai des raisons personnelles de bien connaître sont adoptés comme classiques? La seule chose que je me croirais permise en ce moment, pour rompre avec la monotonie d'un éloge continu, ce serait de répéter en quelques lignes le mal que les Américains disent d'eux-mêmes. Ah! sans doute, nous ne voulons pas les faire passer pour modestes: ils ne le sont pas. Que de fois, par leur innocente jactance, par leur amour de la réclame, ne m'ont-ils pas rappelé mes chers compatriotes de la Gascogne, ces aimables vantards! Mais, dans leur ardent désir de marcher toujours en avant et de se surpasser eux-mêmes, ils savent faire avec franchise leur examen de conscience et reconnaître leurs propres défauts. C'est ainsi qu'aux Congrès de Chicago nous avons entendu un orateur qui se plaignait des tendances trop utilitaires de l'enseignement donné dans certaines Universités; un autre qui dénonçait les excès auxquels donnent lieu les réunions annuelles de sport athlétique, ce que nous appellerions les lendits de New-York : « Par leur conduite, disait-il, ces jeunes gens font rougir la cité »; un autre encore qui constatait ce qu'il y a de confus dans les programmes comme dans les méthodes; qui se plaignait que le beau titre d'Université, devenu banal, fut témérairement usurpé par des écoles médiocres et sans importance, et que les grades par conséquent, qui sont conférés par toute Université constituée, perdissent chaque jour de leur valeur et de leur prestige.

Mais n'est-ce pas faire encore l'éloge d'un peuple que le montrer passionnément préoccupé de se réformer lui-même, empressé à faire le compte de ses imperfections, afin de les corriger, et par suite très curieux de connaître les institutions scolaires des autres pays, très avide de chercher à l'étranger des exemples et des leçons. Nous avons pu juger par nous-même ce qu'était à l'égard de la France cette curiosité sympathique des pédagogues des États-Unis.

Sachons leur rendre la pareille, et les imiter à l'occasion dans les choses où ils font mieux que nous. Il n'est pas question, sans doute, d'oublier les conditions particulières de notre vie sociale, de renoncer à nos traditions et à nos mœurs, de renier le caractère de notre race. Il ne s'agit pas de ressembler en tout aux Américains : nous y perdrions sur plus d'un point. Mais nous aurions accompli un grand progrès déjà, si nous nous décidions enfin, à leur exemple, comme à l'exemple de toutes les nations civilisées, à restaurer, pour en décorer nos corps de Facultés, le vieux mot d'Université. Il faut avoir vécu quelque temps à l'étranger pour savoir quel en est le crédit, quelle en est la force, et pour comprendre combien notre enseignement supé-

Digitized by Google

rieur sera méconnu par les autres peuples, malgré son éclat et son développement considérable, tant qu'il n'aura pas reçu la consécration de ce baptême nouveau. Ne rions pas des mots. Ils peuvent avoir des conséquences graves, comme de faire croire que nous ne possédons pas de haut enseignement parce que nous n'avons pas d'Universités. Ils en ont parfois de plaisantes, quand ils sont équivoques ou mal faits. Un exemple personnel vous le prouvera. Ne m'est-il pas arrivé, pendant la traversée de New-York au Havre — par cela seul que le commandant du paquebot était originaire de la Bretagne, du pays où les curés s'appellent des recteurs — d'être pris pour un ecclésiastique? Le commandant m'avait placé à la table d'honneur entre deux missionnaires et un chanoine. . Et à New-York à Chicago, quand je déclinais ma qualité de Recteur d'Académie, n'avais-je pas le chagrin de constater que ce titre faisait fort peu d'effet auprès de certains de mes interlocuteurs, et qu'il prêtait à toutes sortes de malentendus, sans doute parce que, en Amérique, « Académie » est une dénomination fort commune qu'on applique aux institutions les plus diverses, aux Académies de chant ou de danse, aux Académies d'équitation ou même de couture !

MESSIEURS,

Je m'arrache non sans peine à ces souvenirs de voyage, pour vous parler de ce qui aurait dû être le principal objet de ce discours, je veux dire les évènements, heureux ou malheureux, qui ont marqué l'année scolaire des Facultés de Poitiers.

Nous avons fait une perte cruelle, irréparable, et dont nous ne nous consolerons pas; et j'ai déjà eu occasion de dire publiquement quels éminents services M. Arren avait rendus à l'Université, quels regrets profonds nous inspirait sa mort prématurée. Mais aujourd'hui, devant tous ses collègues réunis après la dispersion des vacances, je tiens à rendre un dernier hommage à la mémoire de l'homme de bien qui avait su mériter la confiance de ses concitoyens d'adoption, et qui, avec la triple autorité de son talent, de sa science et de son honnêteté, présidait si dignement à la direction de notre Faculté des lettres. Ceux-là même qui avaient été pendant sa vie ses adversaires politiques se sont inclinés avec respect devant son cercueil, sans distinction d'opinion et de parti, et ses funérailles ont été un deuil unanime de l'Université et de la ville de Poitiers.

L'École de Médecine a eu, elle aussi, son deuil particulier : M. Brumaud de Montgazon, chef des travaux micrographiques et chargé d'un cours complémentaire d'histoire naturelle, a été enlevé avant l'heure à nos sympathies et à l'estime de ses élèves.

Digitized by Google

Ces séparations aussi douloureuses qu'imprévues sont venues attrister la fin d'une année qui, à presque tous les autres points de vue, a été heureuse et même brillante

Les travaux de reconstruction de nos Facultés ont été poursuivis avec activité. Les salles de la Faculté des lettres ont été multipliées et soigneusement aménagées. La Faculté des sciences va entrer en possession de ses beaux Instituts de Sciences naturelles, de Physique et de Chimie, qui feraient très bonne figure même en Amérique. Seule la Faculté de droit attend encore les agrandissements qui lui sont nécessaires. Du moins elle a la satisfaction de voir grandir sans cesse sa clientèle scolaire : elle a atteint cette année le chiffre de 1.053 inscriptions, chiffre qu'elle n'avait guère dépassé, même aux jours de sa plus grande prospérité, alors que la Faculté de droit de Bordeaux n'était pas encore créée, et qui lui assure un des premiers rangs parmi les Facultés de droit de province. Je tiens à faire honneur de ce succès grandissant aux professeurs distingués de la Faculté et à leur Doyen, qui, malgré les épreuves que sa santé a subies pendant ces vacances, nous a donné un nouvel exemple de son attachement au devoir professionnel, en acceptant la charge d'écrire et de prononcer le solide et substantiel discours que vous venez d'applaudir.

D'autre part, l'enseignement secondaire dans l'Académie de Poitiers a fait de nouvelles recrues : 104 élèves de plus dans les lycées, 126 dans les collèges.

Des convenances personnelles ont déterminé M. Didier, professeur de l'histoire du droit, à quitter Poitiers pour la Faculté de droit de Bordeaux, de sa ville d'origine : il emporte avec lui nos regrets. Il est remplacé par M. Michon, agrégé de l'enseignement du droit, qui nous vient de Nancy, précédé de la plus favorable réputation : nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

De tous les côtés, la situation nous apparaît donc comme prospère; et nous sommes heureux d'en rapporter le mérite aux collaborateurs de tout ordre, qui, par leur zèle professionnel, comme aussi par la multiplicité et l'éclat de leurs travaux particuliers, de leurs recherches scientifiques ou de leurs travaux littéraires, contribuent à honorer le corps des Facultés de Poitiers, et à lui assigner un rang des plus honorables parmi les centres d'enseignement où l'on travaille, où l'on fait travailler, où les étudiants conquièrent brillamment les diplômes, et où les professeurs, ne se contentant pas des succès de leurs élèves, s'attachent à y joindre, par leurs publications savantes, le renom de leurs succès personnels.

G. Compayré.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS LITTERAIRE

OUVERT ENTRE LES ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DES LETTRES.

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Il y a six mois, la Faculté des lettres décidait, sur la proposition du vénéré Doyen dont elle déplore la perte récente, que le sujet du concours ouvert cette année entre nos étudiants serait tiré de la littérature grecque. Restait à désigner ce sujet.

C'est toujours chose assez délicate que de fixer le terrain précis de ces sortes de luttes courtoises où nous convions de jeunes joûteurs qui, avec droits égaux à notre sollicitude, ont des aptitudes et des intérêts de natures diverses Chacune de ces classes d'étudiants, dont les uns s'exercent en vue de la licence ès lettres, tandis que les autres visent des diplômes plus spéciaux, était en droit de nous dire, dans un esprit différent, le vers de Boileau :

Faites choix d'un héros propre à m'intéresser !

Deux circonstances contribuaient à rendre cette recherche particulièrement épineuse. En premier lieu, le peu de temps dont allaient disposer les concurrents : à l'approche de l'inexorable époque des examens, il ne fallait pas songer à imposer à la volonté de nos meilleurs élèves un surcroît de travail qui les eût trop distraits de la préparation directe des matières portées aux programmes. D'un autre côté, les élèves de lettres s'étaient montrés, en général, d'une infériorité si visible à l'égard de leurs camarades qui s'adonnaient aux études philosophiques, que nous ne pouvions guère bien augurer du succès d'un concours dont le caractère eût été trop exclusivement littéraire. J'ai hâte d'ajouter que parmi ces étudiants qui semblaient plus dépourvus du feu sacré qui fait entreprendre la conquête de la science pour elle même, il s'en est trouvé plusieurs qui se sont noblement attachés, depuis, à démentir de fâcheuses prévisions. Ces appréhensions n'en avaient pas moins leur raison d'être, et le rapporteur désigné a pu craindre, si le concours s'adressait spécialement

Digitized by Google

à ses élèves de lettres, d'avoir à rendre compte, comme cela lui est arrivé déjà, d'un combat réduit, par la pénurie des combattants, aux proportions les plus exiguës.

Il s'agissait donc de trouver, dans le vaste champ de l'hellénisme, une question qui, sans être de nature tout à fait classique, touchât par divers côtés aux deux domaines de la littérature et de la philosophie. Le philosophe conciliateur par excellence, Platon s'est trouvé à point pour donner satisfaction à ces multiples exigences. Un de ses dialogues, le Protagoras, fait partie des textes dont l'étude approfondie est demandée aux candidats de la licence ès lettres. Nous avons choisi le Cratyle comme étant, parmi ses autres ouvrages, celui dont la lecture intelligente et raisonnée pouvait être la plus fructueuse pour de jeunes esprits en état de comparer la spéculation antique et les découvertes de la science actuelle sur ces grands et attrayants problèmes de la nature du langage, de son origine, des lois qui président à son développement. La Faculté des Lettres a donc mis au concours la question suivante : Étude du Cratyle; exposer et discuter les idées de Platon sur la philosophie du langage.

Notre appel a été entendu; quatre candidats, dont deux préparaient la licence ès lettres et deux autres la licence philosophique, ont pris au concours une part effective. Nous allons passer sommairement en revue leurs compositions, en commençant par celles des élèves de lettres.

L'un d'eux déclare, dès le début, qu'en prenant la plume il n'a d'autre objet en vue que de répondre à l'invitation de la Faculté, et, par la même occasion, de se familiariser avec la langue grecque et avec les sublimes conceptions de Platon. Ce concurrent platonique eût été plus à redouter de ses rivaux, s'il avait résolument pris son parti de la lutte. Il se plaint, dans son préambule, de ce que le temps lui fait défaut pour une étude approfondie de la question proposée; mais il lui aurait été bien facile de trouver ce temps nécessaire, en renonçant plus tôt qu'il ne l'a fait à la seconde partie de son travail. Celle-ci consiste en un essai inachevé d'édition classique du Cratyle, comprenant : le texte grec; une traduction française; une traduction latine; des notes explicatives, et même une analyse grammaticale des formes déclinées ou conjuguées que contient l'ouvrage. Je suis loin de blâmer en lui-même un si laborieux procédé pour pénétrer dans les secrets de la langue et dans l'intimité de la pensée de Platon; mais ce n'aurait dû être là qu'une étude préparatoire, destinée à fournir à la mémoire de l'auteur des bases solides pour étayer sa dissertation, qui réclamait tout l'effort de son intelligence. Il a donc déjà reçu sa récompense, qui est de nature toute subjective. Sa composition, telle qu'elle est, prouve cependant qu'il est capable de mieux, et fait espérer qu'il arrivera plus près du but, une autre fois qu'il ne prendra plus le che-

Digitized by Google

min des écoliers. Nous le nommerons donc, en témoignage d'estime; c'est M. Birolleau, répétiteur au lycée de Poitiers.

L'autre candidat à la licence littéraire a remis un mémoire qui se fait remarquer, à première vue, par ses dimensions : 129 pages de format allongé. La lecture en laisse bien aussi une impression de longueur; non pas que l'auteur soit porté à délayer outre mesure l'expression de ses idées; mais il n'a pas su trouver le temps de faire plus court. Un autre symptôme fâcheux de précipitation, ce sont ses négligences de rédaction, et les fautes matérielles qui échappent à sa plume; évidemment, il n'a pas l'orthographe rapide On pourrait même craindre qu'il ne se soit prématurément brouillé avec certaines règles essentielles des participes, qui ont été naguère attaquées « à Paris .. en pleine Académie », mais qui n'en font pas moins partie intégrante de la langue française.

Quant au fond des choses, cette dissertation se recommande par l'abondance des renseignements recueillis, et, ce qui vaut mieux encore, par la façon personnelle dont le jeune critique a su les mettre en œuvre. Il a fait preuve d'un esprit judicieux et sensé, tant dans l'analyse soignée qu'il a donnée du Cratyle, que dans les pages où il discute pour son propre compte ces mêmes questions qui occupaient les personnages du fameux dialogue. Il y a lieu, toutefois, de faire ici une réserve.

L'infériorité naturelle des élèves de lettres, dans la partie philosophique du sujet commun, pouvait être compensée par leur compétence toute spéciale en d'autres points non sans importance. Les discussions du Cratyle ne sont pas toujours de nature théorique; Platon, par la bouche de Socrate, y appuie son explication générale des rapports entre la pensée et le langage sur des faits particuliers; il examine dans ce but un grand nombre de mots grecs. La valeur de la théorie platonicienne du langage n'est certes pas entièrement solidaire de ces étymologies, et l'auteur du Cratyle a pu se montrer à la fois penseur profond et grammairien superficiel. Il y avait pourtant là, ce semble, pour des jeunes gens à même de s'initier aux progrès récents de la grammaire comparée, une belle occasion de prendre honnêtement part à la conversation engagée par Socrate, et de faire entendre au vieux sage les raisons que nous avons aujourd'hui pour n'être pas dupes de l'esprit malin qui lui inspirait ses étymologies, quelquefois même aussi les prétendus faits sur lesquels elles pouvaient reposer.

Eh bien, pas plus que le premier, le second mémoire dont nous rendons compte ne contient ce qu'on était en droit de demander à un travailleur rompu déjà aux bonnes méthodes : une rectification partielle si l'on veut, mais faite avec fermeté et compétence des étymologies si peu scientifiques où se complaît, dans le Cratyle,

Digitized by Google

l'imagination trop féconde de Socrate. M. Birolleau s'était fait de graves illusions sur la valeur réelle de ces malencontreux essais d'explication, et il a été en ceci plus ami de Platon que de la vérité linguistique. Quant à son jeune rival, M. Poncin, répétiteur général au lycée de Poitiers, il a bien essayé d'établir l'histoire positive de quelques-uns des mots grecs si bizarrement interprétés par Platon, mais sa tentative n'a guère réussi ; le maniement délicat de cet instrument de précision qui s'appelle l'analyse linguistique lui échappe presque aussi complètement qu'au Socrate du Cratyle.

Cette aptitude aux rapprochements philologiques solidement motivés, allons-nous la trouver là où nous l'attendions le moins, chez les candidats à la licence philosophique ? L'un d'entre eux a au moins le mérite d'avoir voulu donner une contre-partie complète à cet enseignement défectueux de Platon ; après avoir consacré du Cratyle une étude générale, il y a ajouté une liste rectificative de toutes les étymologies contenues dans ce dialogue. Mais, hélas ! l'exécution d'un si louable dessin est loin d'être satisfaisante ; les fautes du moderne correcteur sont nombreuses, et non seulement elles n'ont pas, comme celles du Cratyle, l'excuse du temps où elles ont été faites ; mais encore on peut leur reprocher d'être professées sur un ton dogmatique fort différent de cette ironie légère dont Socrate chez Platon sait user à propos, et qui tempère et relève dans une certaine mesure l'amertume de ces fantastiques étymologies par elles-mêmes si rebutantes par le goût linguistique de nos jours. Le commencement de ce troisième mémoire est heureusement de meilleure qualité : ici, l'auteur se trouve sur son terrain, et la netteté de sa pensée va de pair avec la clarté de l'expression. On peut cependant lui reprocher encore en cette partie une trop grande facilité d'affirmation, et une propension dangereuse au raisonnement *a priori*. Ce mémoire est dû à M. Guérinot, que le supplément de travail qu'il s'imposait ainsi n'a point empêché de réussir au dernier examen de licence philosophique Il n'était pas facile de se prononcer sur le mérite relatif de sa composition, comparée à celle de M. Poncin, et si les règlements l'eussent permis, nous aurions volontiers laissé la question indécise, par le bon vieux expédient de *l'ex æquo* bucolique : ***Et vitula tu dignus et hic.*** Mais avant de proclamer le classement définitivement adopté entre ces deux rivaux, il nous reste à parler d'un autre compétiteur, M. Aubin, boursier de licence pour la philosophie.

Ce dernier a écrit un mémoire moins étendu que les autres ; la sobriété y dégénère même parfois en sécheresse. L'auteur se risque rarement sur le domaine de la linguistique proprement dite ; sa réserve prudente fait contraste avec les hardies incursions que nous venons de mentionner. Le jugement qu'il porte sur Platon considéré comme philologue ne manque pas de justesse. Les livres des linguis-

Digitized by Google

tes modernes qu'il a parcourus pour se faire une idée de cette science lui inspirent des réflexions qui témoignent d'un certain manque d'habitude dans ce genre de recherches critiques, mais il en saisit bien la direction générale et l'importance scientifique. Prise dans son ensemble, cette dissertation nous a paru l'emporter sur les deux précédentes, sans que la supériorité en soit assez prononcée pour justifier en sa faveur un écart considérable dans les récompenses à partager entre les plus méritants.

En conséquence, la Faculté des Lettres a décidé de décerner trois prix :

1er Prix : médaille de **150** francs, à

M. AUBIN, boursier pour la licence philosophique ;

2e Prix : médaille de **100** francs, à

M. PONCIN, répétiteur général au lycée de Poitiers, étudiant pour la licence ès lettres ;

3e Prix : médaille de **100** francs, à

M. GUÉRINOT, licencié, étudiant libre à la Faculté des Lettres.

E. ERNAULT.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

1re SÉRIE

(Les étudiants sont priés d'envoyer leurs compositions avant le 31 décembre ; faute de quoi elles ne seraient pas corrigées).

LICENCE ÈS LETTRES.

DISSERTATION FRANÇAISE. — Étudier ce passage de Boileau :

> Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose.
> Les yeux, en le voyant, saisiraient mieux la chose :
> Mais il est des objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille, et reculer des yeux.
>
> *Art Poétique*, III, 51.

COMPOSITION LATINE : *Perpendetur Quintiliani de Lucano judicium : Lucanus ardens et concitatus et sententiis clarissimus, et, ut ita dicam quod sentio, magis oratoribus quam poetis imitandus.*

THÈME GREC. — *Lettre de Michel Apostolis à Kyrinos* (Bulletin de mars 1893, p. 66).

GRAMMAIRE. — Les suffixes personnels dans la conjugaison.

MÉTRIQUE. — Scander et commenter, au point de vue métrique, les 13 premiers vers du chant XV de l'*Iliade*.

HISTOIRE ANCIENNE. — La civilisation romaine en Gaule.

HISTOIRE MODERNE. — La diplomatie française sous François Ier.

GÉOGRAPHIE. — L'Amérique du Sud au XVIIIe siècle et de nos jours.

Digitized by Google

CERTIFICAT D APTITUDE.

Composition française.

Dans un rapport sur l'enseignement des langues vivantes à l'école supérieure de jeunes filles de Cambridge dans le Massachussets, il est dit :

« Le but de l'étude des langues vivantes étant la pratique, les leçons de choses et la conversation sont le fonds même de l'enseignement; on y joint les exercices de traduction écrites, thèmes et versions, et la lecture de nombreux extraits des prosateurs contemporains. »

Apprécier cette façon d'envisager l'enseignement des langues vivantes.

Le jeudi 14 décembre, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude allemand.

Le jeudi 21 décembre, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude anglais.

Thème allemand

Je me révolte quand je vois quel zèle on met à faire croître sous notre rude ciel des ananas, des bananiers et d'autres plantes exotiques, et combien peu de peine on se donne pour le genre humain. On a beau dire, un homme est plus précieux que tous les ananas du monde. C'est là la plante qu'il faut cultiver, qui mérite tout notre soin et tout notre travail, parce qu'elle forme l'ornement et la gloire de la patrie. C'est devenu une conviction universellement reconnue, que par une bonne éducation du peuple seulement il est possible de poser les vrais fondements sur lesquels les maux multiples de l'Etat, de la vie sociale et de la vie de famille peuvent être guéris, et un avenir meilleur être assurée à nos descendants. D'une manière plus générale encore, on peut affirmer que la destinée d'un peuple et sa grandeur, aussi bien que sa décadence, dépendent en dernière instance uniquement de l'éducation que reçoit sa jeunesse. De là ressort avec une certitude non moins irréfutable cet autre axiome, que le peuple qui, dans ses plus basses couches, possède la culture la plus profonde et la plus étendue, est en même temps le plus puissant et le plus heureux d'entre les peuples de son temps, invincible pour ses voisins, envié des contemporains et pris par eux pour modèle à imiter.

Thème anglais

Il y a une coïncidence frappante entre l'accroissement de la force d'un peuple et le développement de son drame national. Car le drame n'est pas une plante résistante, d'une floraison aussi luxuriante au milieu des ténèbres de l'adversité que sous le bienfaisant soleil de la gloire et de la prospérité nationales. L'histoire de l'Europe moderne montre que les triomphes du poète dramatique furent toujours précédés ou accompagnés de la gloire martiale ou du progrès national. Par exemple, le drame espagnol n'atteignit sa perfection dans les mains de Lope de Véga et de Caldéron, que lorsque les découvertes de Colomb et les conquêtes de Pizarre eurent élevé le pays à la première place en Europe. De même, ce fut seulement quand l'Angleterre eut fait connaître et respecter son pouvoir sur le continent et humilié l'orgueil de l'Europe, que Shakespeare et ses contemporains purent écrire leurs œuvres impérissables. D'un autre côté, le règne de Louis XV, la plus glorieuse époque dans l'histoire et la littérature de la France, fut rendu plus illustre encore par les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière et de Racine. Et l'Allemagne resta sans drame national jusqu'au moment où les victoires de Frédéric-le-Grand donnèrent l'impulsion nécessaire à l'esprit de ses compatriotes et préparèrent les voies aux triomphes intellectuels de Lessing, de Schiller et de Goethe.

BACCALAURÉAT CLASSIQUE (1re PARTIE)

Session de novembre

VERSION LATINE. — *Oraison funèbre des soldats de la légion de Mars*

Placet, Patres conscripti, legionis Martiae militibus et eis, qui una pugnantes occiderint, monumentum fieri quam amplissimum. Magna atque incredibilia sunt in rem publicam hujus merita legionis; ex qua non nulli in ipsa victoria conciderunt. O fortunata mors, quae naturae debita pro patria est potissimum reddita!

Digitized by Google

Vos vero patriae natos judico, quorum etiam nomen a Marte est, ut idem deus urbem hanc gentibus, vos huic urbi genuisse videatur. In fuga foeda mors est, in victoria gloriosa. Etenim Mars ipse ex acie fortissimum quemque pignerari solet. Illi igitur impii, quos cecidistis, etiam ad inferos poenas parricidii luent; vos vero, qui extremum spiritum in victoria effudistis, piorum estis sedem et locum consecuti. Brevis a natura vita vobis data est, at memoria bene redditae vitae sempiterna. Quae si non esset longior quam haec vita, quis esset tam amens, qui maximis laboribus et periculis ad summam laudem gloriamque contenderet? Actum igitur praeclare vobiscum, fortissimi, dum vixistis, nunc vero etiam sanctissimi milites, quod vestra virtus neque oblivione eorum, qui nunc sunt, nec reticentia poste erorum sepulta esse poterit, cum vobis immortale monumentum suis paene manibus senatus populus que Romanus exstruxerit. Erit igitur exstructa moles opere magnifico incisaeque litterae, divinae virtutis testes sempiternae, numquamque de vobis eorum, qui aut videbunt vestrum monumentum aut audient, gratissimus sermo conticescet Ita pro mortali condicione vitae immortalitatem estis consecuti.

COMPOSITION FRANÇAISE

I. Mécène engage Virgile à composer des *Géorgiques*.

1. Après avoir loué le talent dont le poète a fait preuve en imitant Théocrite dans les Eglogues, Mécène dit que le moment est venu de hausser le ton.
2. Efforts de l'empereur Auguste en vue de restaurer les vieilles mœurs romaines; éloge de l'agriculture; nécessité de la favoriser et de l'exalter par tous les moyens, au lendemain des guerres civiles.
3. Ressources poétiques d'une œuvre sur les travaux des champs. Descriptions et épisodes, modèles grecs sur lesquels Virgile pourra se règler.
4. Qu'il y fasse vibrer l'âme romaine, et ce poème sera une œuvre aussi originale que salutaire.

II. Quelle fut la part de Colbert dans l'organisation de la monarchie absolue?

III. Que pensez-vous de ce jugement d'un critique contemporain : « Le service que rendirent les *Satires* de Boileau, n'est comparable effectivement qu'à celui que nous devons aux *Lettres Provinciales*. »

BACCALAURÉAT CLASSIQUE (2e PARTIE)

COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

I.

De l'action des motifs sur la volonté ; déterminisme et liberté d'indifférence.

II.

Du rôle de l'association des idées dans l'acquisition et la transformation des connaissances.

III.

Quel parti la psychologie peut-elle tirer de l'histoire et de l'étude des langues?

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES

VERSION LATINE

Cyrus, subacta Asia et universo Oriente in potestatem redacto, Scythis bellum infert. Erat eo tempore regina Scytharum Tamyris, quae non muliebriter adventu hostium territa, cum prohibere eos transitu Oaxis fluminis posset, transire permisit, et sibi faciliorem pugnam intra regni sui terminos rata et hostibus objectu fluminis fugam difficiliorem. Itaque Cyrus, trajectis copiis, cum aliquanti per in Scythiam processisset, castra metatus est. Dein, simulato metu, quasi refugiens castra deseruisset, ita vini adfatim et ea quae epulis erant necessaria reliquit. Quod cum nuntiatum reginae esset, adolescentulum filium ad insequendum eum cum tertia parte copiarum mittit. Cum ventum ad castra Cyri esset, ignarus rei militaris adolescens, omissis hostibus, insuetos barbaros vino se onerare patitur, priusque Scythae ebrietate quam bello vincuntur. Nam, cognitis his, Cyrus reversus per noctem saucios opprimit omnesque Scythas cum reginae filio interfecit.

Digitized by Google

BACCALAURÉAT MODERNE (1re PARTIE)

COMPOSITION FRANÇAISE

1° Dans les pièces de Cinna et de Britannicus, les principaux personnages sont ils Cinna et Britannicus?

2° Faire une courte revue de la littérature épistolaire au dix-septième siècle, et mettre en relief les principaux caractères de la correspondance de Voltaire.

3° Comment Louis XIV s'est-il acquitté de son métier de roi?

THÈME ALLEMAND

Il faut que tu me rendes un service, mon ami. Tu vas fermer ton moulin pour un jour, et t'en aller tout de suite à Eyguières... Eyguières est un gros bourg de trois ou quatre lieues de chez toi, — une promenade. En arrivant, tu demanderas le couvent des Orphelines. La première maison après le couvent est une maison basse à volets gris avec un jardinet derrière. Tu entreras sans frapper, — la porte est toujours ouverte; et, en entrant, tu crieras bien fort : « Bonjour, braves gens, je suis l'ami de Maurice... » Alors, tu verras deux petits vieux, oh! mais vieux, vieux, archivieux, te tendre les bras du fond de leurs grands fauteuils, et tu les embrasseras de ma part, avec tout ton cœur, comme s'ils étaient à toi. Puis vous causerez; ils te parleront de moi, rien que de moi; ils te raconteront mille folies que tu écouteras sans rire... Tu ne riras pas, hein?. . Ce sont mes grands-parents, deux êtres dont je suis toute la vie, et qui ne m'ont pas vu depuis dix ans. Dix ans, c'est long! Mais que veux-tu? Moi, Paris me tient; eux, c'est le grand âge... Ils sont si vieux, s'ils venaient me voir, ils se casseraient en route... Heureusement tu es là-bas, mon cher meunier, et, en t'embrassant, les pauvres gens croiront m'embrasser un peu moi-même.

THÈME ANGLAIS

Ici on respire. Les chèvrefeuilles grimpent aux arbres et retombent en fleurs. On retrouve la vraie campagne avec des échappées sur des prés verts ou sur la baie, entre des plants de chêne et des bois de chaume. Plus on avance, plus le site devient couvert et agreste. Sous une haute futaie de châtaigniers, le chemin gazonneux se creuse en ornières humides et me conduit au bord d'une mare, toute verte de lentilles d'eau. A travers un rideau de saules et de brouillards, on aperçoit à gauche une vieille métairie au porche semé de brins de paille, et plus haut un lavoir dont le trop plein s'écoule avec un clair glouglou dans la mare. L'endroit frais, sombre, intime, laisse une impression de quiétude, en dépit du glousssement des poules et du tapage des battoirs. Au-delà, le sentier s'escarpe, et l'horizon plus large, entrevu à droite et à gauche derrière les arbres, annonce que la mer presse plus étroitement de chaque côté le vert promontoire sur lequel on avance. Une allée de hêtres allonge au loin sa perspective de fûts élancés et blanchâtres. Elle descend tout à coup sans transition, et au bout de la colonnade des arbres, on entend le clapotement d'une vague; c'est le talus de la *Pointe de la Vicomté*, qui forme l'une des extrémités de l'anse de Dinard.

BACCALAURÉAT MODERNE (2e PARTIE)

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

I.

Qu'appelle-t-on un cas de conscience? En donner des exemples. N'a-t-on pas abusé quelquefois des cas de conscience? Qu'est-ce qu'un casuiste?

II.

Quelles sont les conditions dans lesquelles la charité est mauvaise pour celui qui la fait et celui qui la reçoit? Quelles sont au contraire les conditions dans lesquelles la charité est bonne pour le bienfaiteur et pour l'obligé?

III.

Quelle idée vous faites-vous à l'avance des devoirs d'un soldat? Quelles sont les qualités et les vertus nécessaires pour faire un bon soldat?

Le Rédacteur en Chef-Gérant : J.-A HILD.

POITIERS. — IMPRIMERIE MILLET ET PAIN.

Digitized by Google

DÉCEMBRE 1893. ONZIÈME ANNÉE. — N° 10.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

A NOS LECTEURS,

A partir du 1er janvier 1894, le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers*, qui achève avec ce numéro la onzième année de son existence, cessera de paraître.

Une combinaison est actuellement à l'étude pour le remplacer par une publication plus importante, commune aux trois Facultés, d'un caractère scientifique, mais avec une partie consacrée, comme dans le *Bulletin*, à la direction des études et à la préparation aux grades.

Ceux de nos correspondants actuels qui voudront, en attendant, se tenir au courant de nos sujets de composition, devront s'adresser individuellement à l'appariteur de la Faculté des Lettres.

***

Par arrêté du 6 décembre, M. Carré, professeur d'histoire à la Faculté, précédemment élu membre du Conseil général des Facultés, est nommé assesseur du doyen.

*

Dix candidats se sont présentés aux examens de la licence ès lettres, le 28 novembre dernier ; 7 pour la licence littéraire, 2 pour la licence historique, 1 pour la licence philosophique. Quatre ont été admissibles et 3 définitivement reçus avec la mention *passable* ; ce sont MM. Chabassier et Martineau, pour la licence littéraire et Ravion

Digitized by Google

pour la licence philosophique ; ces deux derniers sont des étudiants de la Faculté.

***

Ont été autorisés à suivre les conférences préparatoires au certificat d'aptitude pour l'enseignement des langues vivantes avec frais de voyage remboursés, M. Maumon, répétiteur au lycée de Tours, MM. Maître et Fieux, répétiteurs au lycée de Niort.

***

On trouvera plus loin le tableau rectifié des cours et conférences à partir du vendredi 5 janvier prochain. Les candidats du dehors pourront choisir les jours qui seront le plus à leur convenance, la Faculté ayant dû renoncer, sauf pour les langues vivantes, à organiser un enseignement exprès à leur intention.

***

Le Conseil municipal, dans une des dernières séances, a renouvelé toutes les subventions intéressant la Faculté des Lettres. On trouvera ci-après le rapport fait, au nom de la Commission des finances et de l'Instruction publique, sur cette question. La Faculté adresse au Conseil municipal de Poitiers et à l'honorable rapporteur l'expression de sa reconnaissance.

Digitized by Google

EXAMENS DE LICENCE ET DE BACCALAURÉAT

Session de Novembre 1893.

	Examinés	RÉSULTATS					MENTIONS				
		Ajournés à l'écrit	Ajournés à l'oral	Admis	Proportion 0/0	TOTAL	Très bien	Bien	Assez-bien	Passable	TOTAL
LICENCE	10	6	1	3	30 0/0		»	»	»	3	3
BACCALAURÉAT CLASSIQUE (1re partie)	430 (1)	148	121	161	37 0/0			1	17	143	161
Id. 2e partie	206 (2)	20	67	119	57 0/0		1	1	21	96	119
Id. ancien régime	19 (3)	3	10	6	31 0/0				1	5	6
Id. Lettres-Mathématiques	35	12	8	15	42 0/0				1	14	5
TOTAL	690	MOYENNE GÉNÉRALE			39 0/0						
BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE 1re partie	86 (4)	22	21	43	50 0/0	86	»	»	2	41	43
Id. Lettres-Philosophie	5 (5)		»	3	60 0/0	5	»		1	2	3

(1) Dont 114 admissibles de droit.
(2) Dont 93 admissibles de droit.
(3) Dont 11 admissibles de droit.
(4) Dont 23 admissibles de droit.
(5) Dont 1 admissible de droit.

Poitiers, le 15 Décembre 1893.

Le Doyen,

J.-A. HILD.

Digitized by Google

TABLEAU RECTIFIÉ DES COURS ET CONFÉRENCES

ANNÉE SCOLAIRE 1893-1894

Lundi

de 8 heures 1/4 à 10 heures : M. HILD (conférence),
à 2 heures 3/4 : M. ERNAULT (conf. publ. de celtique)
à 4 heures 1/4 : M. LUGUET (cours public).

Mardi

à 2 heures 1/4 : M. CHEVALDIN (conférence),
à 3 heures : M. ERNAULT (conférence, explications),
à 4 heures 1/4 : M. HILD (cours public).

Mercredi

de 8 heures 1/4 à 10 heures : M. ARNOULD (conférence),
à 2 heures 3/4 : M. ERNAULT (cours public),
à 4 heures : M. CARRÉ (conférence d'histoire ancienne).

Jeudi

à 9 heures : M. ARNOULD (conférence),
à 10 heures 1/4 : M. LUGUET (conférence),
à 2 heures : M. SOURIAU (conférence),
à 3 h : M ERNAULT (conf., grammaire et métrique),
à 4 heures 1/4 : M. HILD (conf. publique d'antiquités).

Vendredi

à 8 heures 1/4 : M. PARMENTIER (conférence d'anglais),
à 2 heures : M. CHEVALDIN (conférence),
à 3 heures : M. SOURIAU (conférence),
à 4 heures 1/2 : M. A. RICHARD (conférence publique),
à 8 heures 1/4 du soir : M. CARRÉ (cours public).

Samedi

à 8 heures 1/4 : M PARMENTIER (conf. d'allemand),
à 9 heures : M. LUGUET (conférence),
à 3 heures : M. CARRÉ (conférence),
à 5 heures : M. ROLAND (conférence),
à 8 heures 1/4 du soir : M. SOURIAU (cours public).

N. B. — M. PARMENTIER, les Jeudis, deux fois par mois, de 2 à 4 heures, conférence de langues vivantes aux candidats de l'extérieur.

Digitized by Google

RAPPORT fait au Conseil municipal de Poitiers, par M. GIRARDIN, *bibliothécaire des Facultés, conseiller municipal, sur la question des subventions accordées aux Facultés des lettres et des sciences.*

Vous avez, Messieurs, exprimé le désir que votre Commission des finances examinât de nouveau les demandes formulées par Messieurs les Doyens des Facultés des lettres et des sciences, et qu'elle vous fit un rapport sur l'opportunité du maintien ou de la suppression des subventions qui leur avaient été accordées les années précédentes.

Au nom de la Commission, j'ai l'honneur de vous exposer que la subvention demandée par la Faculté des lettres se compose de trois sommes, savoir : 500 francs pour le cours d'histoire du Poitou, 500 francs pour le cours d'archéologie régionale et 200 francs attribués, à titre de récompense, aux étudiants de cette Faculté qui prennent part aux concours de fin d'année et qui sont placés les premiers dans ces luttes pacifiques de l'intelligence et du travail.

La subvention sollicitée par la Faculté des sciences est de 2,000 fr.; elle vient s'ajouter à une subvention de pareille somme votée par le Conseil général de la Vienne pour couvrir les frais des cours de l'enseignement agricole créés par cette Faculté.

Votre commission a divisé ces demandes comme vous avez désiré l'année dernière qu'elles le fussent, et elle a voté sur chacune d'elles séparément; l'un et l'autre de ces votes ont été favorables au maintien de ces subventions et, en vous engageant, Messieurs, à ratifier sa décision, la Commission vous doit les raisons qui militent en faveur de ce maintien.

Ces raisons sont de deux sortes, les unes sont générales et s'appliquent aussi bien aux deux Facultés, lettres et sciences, qu'à la Faculté de droit, à laquelle vous avez maintenu la subvention de l'an dernier; les autres sont spéciales à chacune des Facultés qui la demandent.

Les raisons générales sont celles qui nous obligent, à un moment où la question des grandes Universités n'est pas encore écartée définitivement, mais simplement assoupie, à ne pas risquer le bénéfice des sacrifices que nous avons faits, soit pour l'agrandissement de nos établissements d'enseignement supérieur, soit pour les cours que nous avons subventionnés. Il n'y a pas une ville, siège de Facultés,

Digitized by Google

qui n'ait fait de très grands efforts pour résister à la concurrence de certaines grandes villes voisines plus riches, plus populeuses et plus à même dès lors d'augmenter la dotation de ses Facultés ; ne pas faire les mêmes efforts dans la limite de nos ressources serait peut-être un danger que nous devons assurément écarter ; ce serait peut-être plus, ce serait une faute qui apparaîtrait d'autant mieux que nous sommes à la veille d'inaugurer nos nouveaux bâtiments.

Il serait inutile d'insister sur les avantages de toutes sortes qui résultent pour une ville de la présence des Facultés : en dehors du rayonnement intellectuel qui s'en dégage et qui profite à tous, les intérêts matériels de nos concitoyens nous obligent à éviter avec soin qu'elles ne soient amoindries. Les enseignements se tiennent tous et le voisinage des Facultés contribue pour une large part au recrutement des élèves des hautes classes du lycée et aux succès qu'ils obtiennent. Le savoir de ses professeurs, le soin qu'ils apportent à faire leur classe n'empêcheraient pas les familles de diriger leurs enfants vers le centre universitaire : préjugé ou non, il en serait ainsi. A ceux qui seraient tentés de douter qu'il peut y avoir un certain danger, et qui croient la question absolument écartée, il n'y a qu'à leur mettre sous les yeux la circulaire du 20 novembre dernier sur l'organisation des groupes universitaires et sur leurs attributions, ils y verront figurer ces mots : « La question des Universités toujours réservée .. », ou bien, certaines publications dont les inspirations ont peut-être des origines identiques et qui, parlant des efforts faits par l'honorable sénateur, M. Thézard, pour obtenir à la Ville de Poitiers le titre d'Université ajoutent, après plusieurs points..... « si tant est qu'elle l'obtienne jamais ».

L'État sera d'autant plus porté en faveur des groupes universitaires et des villes dans lesquelles ils existent que l'enseignement y sera plus fort, plus varié et plus nombreux ; la prévention qui a toujours visé Poitiers s'atténuera, et ce sera grâce aux sacrifices passagers que vous aurez faits ; le ministère prendra peu à peu à sa charge les frais des cours supplémentaires que vous aurez créés, et vous arriverez ainsi aux meilleurs résultats.

Au nombre des raisons particulières à alléguer en faveur de la Faculté des lettres, on peut dire que ce cours, divisé en deux parties, est absolument local : qu'il traite ou de l'histoire ou de l'archéologie, c'est de notre région qu'il s'agit ; où l'étudiera-t-on mieux à fond que dans le pays même ? Sont-ce les autres provinces, Touraine, Anjou, Saintonge, Bordelais ou Limouzin, qui viendront les étudier ? Non, elles approfondissent leur histoire locale et laissent aux autres provinces le soin d'en faire autant.

Si ces cours ne sont suivis le plus souvent que par des auditeurs qui ont passé l'âge d'écoliers, ils n'en sont pas moins nombreux, et

Digitized by Google

les travailleurs qui s'y pressent prouvent que l'on n'a perdu ici ni le goût des bonnes études, ni l'amour du pays, ni l'intérêt qui s'attache à son histoire; ce sont enfin des contribuables qui ne croient pas nos finances en danger parce que ces cours reçoivent une petite subvention municipale.

Du reste, il faut espérer que le ministère confiera avant peu ces deux cours, archéologie et histoire régionales, à une seule personne, choisie par lui, rétribuée par lui ; vous serez alors déchargés de cette dépense. Il s'agit seulement de l'assurer jusque-là.

Les 200 francs consacrés aux récompenses de fin d'année sont ajoutés à une pareille somme fournie par l'État; ce sont en quelque sorte les prix des Facultés. Ces récompenses s'adressent à des jeunes gens peu fortunés qui y trouvent, lorsqu'ils les obtiennent, une atténuation aux dépenses qu'ils occasionnent à leur famille, un encouragement à gagner avec distinction les grades qui doivent les conduire à d'honorables positions.

Il reste à examiner les raisons particulières qui ont déterminé la Commission à vous proposer d'adopter le vote de 2,000 francs en faveur du cours d'enseignement agricole.

C'est de la même pensée qui a porté partout les villes à augmenter les enseignements supérieurs qu'est née celle d'un enseignement agricole.

M. le Ministre dans une de ses circulaires avait dit : « Que les « groupes de Facultés avaient intérêt à développer dans leur sein un « enseignement spécial et approprié aux milieux dans lesquels elles se « trouvent, ici industriel, là agricole ». Sur l'initiative de la Faculté des sciences des cours ont été organisés et le département en a tellement compris l'importance qu'il les a dotés d'une subvention de 2,000 francs, marquant ainsi l'intérêt qu'il porte à l'instruction agricole dans notre région. La Ville a suivi cet exemple; aussitôt après leur création, et en vue de justifier l'utilité qu'il attache à ces cours, Monsieur le Directeur de l'enseignement supérieur a immédiatement doté la Faculté d'un chargé de cours pour la botanique, chaire provisoire, qui sera sûrement convertie en une chaire magistrale afin, a dit M. le Directeur, « de bien marquer l'importance que j'attache à cette « nouvelle création ».

Que faut-il, Messieurs, pour que cet enseignement appelle autour de lui un nombreux auditoire de jeunes gens, source de profits pour notre Ville? Une sanction, c'est-à-dire des examens et des diplômes auxquels seront attachées les mêmes immunités qu'à ceux de certaines écoles d'agriculture, principalement la réduction du temps de service militaire; est-il impossible de l'obtenir? Non sans doute; l'exposé aux Chambres fait par M. le Ministre, président du Conseil, a compris dans son programme l'enseignement agricole. Où le créera-

Digitized by Google

t-on si ce n'est dans les pays d'agriculture, et surtout dans ceux qui auront eu la bonne pensée de devancer les désirs du gouvernement, et la bonne fortune d'offrir à peu de frais les éléments d'un enseignement théorique solide à la hauteur de la science moderne? Ne sera-t-il pas enfin plus facile de substituer l'action de l'État à ce qui existera déjà que de créer de toutes pièces ce qui n'existerait pas? Quelques-uns de nos collègues qui, l'année dernière, n'étaient pas favorables à cette subvention ont, au contraire, cette année, apporté des arguments en faveur de son maintien, arguments puisés dans leurs recherches personnelles et dans les renseignements dont ils se sont entourés sur la question.

Enfin, Messieurs, en terminant, laissez-moi vous citer les paroles de M. le Ministre à l'ouverture de la session du Conseil supérieur de l'instruction publique; il parle de l'enseignement des sciences physiques et naturelles : « Nous serions disposés à en ouvrir les portes à « des sujets d'élite de l'enseignement primaire supérieur attirés vers « les carrières industrielles ou agricoles et nous croyons que nous « accomplirions ainsi une œuvre féconde d'éducation populaire ». Vous le voyez donc, Messieurs, l'enseignement agricole n'est pas oublié.

Telles sont quelques-unes des principales raisons qui ont amené la Commission à vous prier de voter ces crédits.

GIRARDIN.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

QUELQUES MOTS SUR LA PRESSE CLANDESTINE

A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME [1].

I

Pour contenir les écarts de la presse, le gouvernement de l'ancien régime fut armé de très grands pouvoirs, et, s'il n'en tira pas parti, c'est que le désaccord était trop profond entre la législation et les idées régnantes. Les édits du roi, les arrêts du conseil ou des parlements, furent souvent méconnus, tournés, violés, par ceux-là même qui avaient qualité pour en assurer l'application.

La presse était soumise à deux maîtres, le directeur général de la

[1] Cette étude est extraite de la *Révolution française*, revue d'histoire moderne et contemporaine, publiée par la société de l'histoire de la Révolution.

Digitized by Google

librairie et le lieutenant de police. Le directeur général n'exerça pas, comme on l'a dit, un droit de vie et de mort sur toutes les manifestations de la pensée [1]. Sans doute il représentait le chancelier dont relevaient, en principe, toutes les affaires d'imprimerie ou de librairie; mais, en réalité, il avait surtout « le détail » de la librairie dite « gracieuse »; et les imprimeurs ou les libraires le redoutaient bien moins que le lieutenant de police. S'il disposa de la nomination des inspecteurs et des censeurs, s'il permit ou suspendit la distribution des livres, sans cesse il corrigea ce qu'il y avait d'excessif dans la loi : il accorda des permissions tacites d'imprimer et de vendre.

C'est un usage original que celui des permissions tacites, et qui montre que le directeur général était loin d'être un tyran. Dans un recueil formé à Poitiers par l'inspecteur Jouyneau-Desloges, on en trouve une liste considérable, en 219 feuillets, commencée en 1777, terminée en 1789 [2].

Par une fiction de droit, dont personne n'était dupe, les livres imprimés avec permission tacite portaient souvent sur leur frontispice l'indication d'une ville étrangère. C'est qu'aucun livre ne devait paraître en France, sans privilège du roi; et le privilège n'était accordé qu'avec l'approbation d'un censeur. Or, si les permissions tacites étaient données de l'aveu des censeurs, on ne pouvait cependant en convenir; et il était inadmissible que le nom d'un censeur fût im-

[1] De Lucay, *Les Secrétaires d'État depuis leur origine jusqu'à la mort de Louis XV*, Paris, 1881, in-8°, p. 469. Le plus connu des directeurs généraux fut M. de Malesherbes. Fils d'un chancelier de France, M. de Lamoignon de Blancmesnil, il fut délégué par son père dans des fonctions où beaucoup lui reprochèrent d'avoir usé de partialité en faveur des philosophes; mais, s'il fut assez homme de goût pour mettre les principaux d'entre eux au rang de nos grands écrivains, il ne se laissa pas, comme eux, pénétrer par l'esprit de secte. Il fut de caractère indépendant, et, en 1763, pour ne pas céder aux caprices d'une maîtresse en titre, il abandonna la librairie. Dès lors, pendant onze ans, « le ministère de la littérature » fut tout entier aux mains du lieutenant de police qui sévit à loisir contre la gent des libraires, auteurs et censeurs. Par une autre révolution, le garde des sceaux, M. de Miromesnil, rétablit la direction générale (1775). Il en chargea tour à tour M. Le Camus de Néville, homme d'esprit et de talent, point du tout ennemi des lettres; M. de Villedeuil, plus tard intendant à Rouen; M. de Vidaud de la Tour, premier président de Maupeou en Dauphiné, et depuis conseiller d'état (Gaillard, *Vie ou éloge historique de Malesherbes, d'après les mémoires du temps et des papiers de famille*, Paris, 1805, in-8°, pp. 61, 62, 69, 70, 71, 80. Cf. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II, 23 et 24 septembre 1850, et Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 2e série, Paris, 1889, *La Librairie sous Malesherbes*.

[2] Bibl. de Poitiers, *Recueil d'arrêts du roi concernant l'imprimerie et la librairie* (1777-1789), suivi des feuilles de permissions tacites (219 feuillets imprimés souvent au v° en même temps qu'au r°), adressés à M. Jouyneau-Desloges, inspecteur de la librairie; le tout relié en un volume in-8°, portant au dos : *Librairie*.

Digitized by Google

primé sur un livre qui passait pour venir de l'étranger. Dans ce cas l'exercice de la censure devenait un secret entre le censeur et le directeur de la librairie. Faut-il dire enfin que les permissions tacites furent pratiquées pour empêcher les auteurs de publier leurs ouvrages à l'étranger, pour arrêter l'exportation de l'argent français?

Le directeur de la librairie surveilla les auteurs, aussi bien que les imprimeurs ou les libraires, et prononça couramment sur les contestations qui surgissaient entre eux, sur les contrefaçons et les plagiats; mais quand ils se pourvurent en « justice réglée », le lieutenant de police intervint comme juge de première instance; des jugements de ce magistrat l'appel s'interjetait au conseil du roi [1].

Ce ne sont pas les attributions judiciaires du lieutenant général de police qui font de lui le fléau de la librairie; mais bien les pouvoirs multiples dont il est revêtu en matière de saisie. Aux barrières de Paris, à la douane, dans les chambres syndicales, sur les routes, chez les libraires. Chez les particuliers, la saisie des livres s'opère en vertu des ordres qu'il donne pour assurer le respect des règlements; toutes les saisies faites par les inspecteurs de librairie qu'a nommés le directeur général, toutes celles que font les commis des fermes, dans leurs tournées, relèvent de son autorité; c'est lui qui décide sur le sort des livres confisqués et suspendus. Assurément il s'enquiert des permissions tacites, et d'ordinaire il en tient compte : mais il n'est point de livre ou de brochure dont, suivant les circonstances, il ne puisse suspendre la vente; il n'est point de perquisition en vue de la saisie, ou même en vue de l'emprisonnement des personnes, qu'il ne puisse ordonner au nom du roi.

La police attribuait aux mauvais livres les progrès des idées frondeuses; et parmi ces livres elle rangeait les publications de Genève ou de Londres qui pénétraient clandestinement par la Franche-Comté, la Picardie, la Normandie ou la Bretagne. Afin de ruiner les libraires étrangers, elle réclamait contre eux d'énormes droits d'entrée; et, en attendant qu'ils fussent établis, elle tentait d'amener toutes leurs importations à la douane de la rue du Bouloi [2].

Au-dessous de ces deux grandes puissances, le directeur général et le lieutenant de police, la condition des censeurs fut assez précaire. Ils furent victimes des inconséquences d'un gouvernement tour à tour soupçonneux, violent et faible. Ils avaient mission d'examiner si tel manuscrit ne contenait rien de contraire à la religion, aux mœurs, aux lois communes de l'état; mais, n'ayant ni existence légale, ni caractère public, ils auraient dû ne relever que du directeur

[1] Manuel, *La Police de Paris dévoilée*, Paris, l'an second de la liberté, 2 vol. in-8°, t. I, p. 32.

[2] Ibid., t. I, pp. 30 et 31.

Digitized by Google

e la librairie, c'est-à-dire du garde des sceaux; et l'on ne voit pas que leur chef suprême eût dû punir leurs défaillances autrement qu'en les privant de sa confiance dans l'avenir.

Aux yeux de bien des gens le censeur fut pourtant le complice des auteurs qu'ils estimaient dangereux. A cet homme, souvent obscur, et peu au courant des médisances ou des calomnies de cour, les ministres pouvaient tout à coup reprocher d'avoir laissé passer une allusion ou une allégorie; et parfois il y allait pour lui de l'exil ou de la prison. Qu'était-ce donc, dès qu'un tribunal janséniste entendait dénoncer un écrit soi-disant contraire à ses doctrines? Le procès était fait au censeur aussi bien qu'à l'imprimeur, au libraire ou à l'auteur; et une peine infamante pouvait être prononcée contre un pauvre homme coupable tout au plus de négligence.

Le censeur était-il assez expert pour purger tous ses manuscrits du poison caché, et assez heureux pour ne provoquer les colères de personne, il arrivait que le gouvernement récompensait à la longue d'une mince pension son travail et sa souplesse. Mais le public ne lui accordait jamais son estime; il lui prodiguait même les quolibets. Le censeur approuvait-il quelque ouvrage, il délivrait, disait-on, un certificat de sottise; son approbation annonçait un livre sans ennemis, incapable d'exciter l'envie, ni de blesser l'orgueil. Refusait-il son visa, il n'était plus qu'un esprit pusillanime ou pointilleux. On le proclamait le plus utile allié des éditeurs étrangers, toujours prêts à publier les écrits écartés par la censure; il enrichissait la Hollande, la Suisse, l'Angleterre. A coup sûr d'ailleurs le livre censuré ne quittait la France que pour y rentrer, malgré la police, sans souci des anathèmes des juges ou de la « brûlure »; les colporteurs sauraient bien le distribuer clandestinement; il ne se vendrait pas sur l'étalage d'un libraire, mais derrière les ais de sa boutique; et, en dépit des censeurs, pédants et moroses, il ferait bientôt la joie d'une foule de lecteurs [1].

II

Durant les dernières années de l'ancien régime, le public français fut pris d'un immense désir d'apprendre tout ce qui se passait au dedans et au dehors, surtout ce qu'il soupçonnait le gouvernement de vouloir lui cacher. Il dédaigna les journaux officiels ou tolérés : la

[1] Gaillard, *Vie ou Éloge historique de M. de Malesherbes*, pp. 64 et suiv.; Condorcet, *Œuvres*, Paris, 1847-1849, 12 vol. in-8°, t. XI, *Fragments sur la liberté de la presse* (1776), pp. 253 et suiv. Mercier, *Tableau de Paris* (nouv. ed. A. Amsterdam, 1783, t. I, p. 178, t. II, p. 49 et t. XI, p. 295). Bibl. de Dijon, Mss. 1041, *Notes d'histoire de littérature et de critique de la main de l'abbé Courtepée*, f° 37, Mallet du Pan, *Mémoires et Correspondance*, Paris, 1851, 2 vol. in-8°, t. I, p. 132. *Mém. de Brissot* (ed. de Lescure), p. 32.

Digitized by Google

Gazette de France, le *Journal des Savants*, le *Mercure*, les *Affiches de Paris et des Provinces*. Il rechercha les journaux étrangers, parce que certains étaient de vrais libelles; et nous savons de quelle notoriété ont joui parfois la *Gazette de Leyde* ou le *Courrier de l'Europe*[1].

Quelques journaux français le disputèrent pourtant à ceux de Hollande ou d'Allemagne. Les *Annales* de Linguet satisfirent la curiosité et la malignité publiques, en attaquant les puissances avec une grande hardiesse, tantôt l'Académie, tantôt les parlements. Placé sous le patronage de « Papa Grand-homme » le *Journal de Paris* conquit la clientèle des petites maîtresses, et, avec elle, près de trois mille souscriptions; le *Journal français*, d'une tout autre couleur, ne fut guère moins lu, vu le renom de ses rédacteurs, MM. Clément et Palissot; il ne parlait de rien moins que de « saigner » et « purger » les philosophes[2].

Ce n'est pas toutefois par les journaux que s'informèrent surtout les contemporains, mais bien par les brochures clandestines. On connaît l'immense succès des *Nouvelles ecclésiastiques*, machine de guerre dirigée pendant quatre-vingts ans contre les Jésuites (1713-1793); on connaît celui des *Mémoires secrets* et de la *Correspondance secrète*. Voilà des collections de « nouvelles à la main », dont tous étaient friands; et le temps était loin où l'on se contentait des journaux vénérables qui ont fondé en France la presse périodique. Qui donc se serait encore soucié d'apprendre simplement que le roi avait « lavé les pieds aux pauvres », que la reine avait « fait ses Pâques » ou que « le Parlement en robes » avait harangué « un dauphin en maillot[3] ? » Ce que tous voulaient lire c'était une diatribe contre l'église, le récit de quelque scandale de cour, un arrêt à allusions sanglantes, une satire contre les Polignac ou les Rohan.

Les brochures étaient faites pour les satisfaire. En quelques instants on les avait parcourues. Faciles à dissimuler, elles se vendaient en fraude, ou se distribuaient gratuitement, sous le manteau. Elles couraient de ville en ville, sans que la police pût les arrêter. Telle fut la fortune de Candide, de l'Ingénu, de la princesse de Babylone. Par désir de goûter du fruit défendu et de faire pièce à l'autorité, chacun achetait le libelle célèbre, même au poids de l'or. De toutes parts il pullulait; et, hors de France, les étrangers se le disputaient. Un éditeur disait naturellement à l'auteur qui lui apportait son

[1] Hatin, *Histoire de la presse en France*, t. I, pp. 46, 49, 415 et suiv.; t. II, pp. 34, 35, 183 et suiv.; de Lucay, pp. 470, 471, 472, 473.

[2] Ibid., t. II, p. 18 et suiv.; t. III, p. 227, 347 et suiv.; de Lescure, *Correspondance sur Louis XVI*, t. I, p. 133; *Correspondance secrète*, t. IV, p. 101 (18 janv. 1777), pp. 120 et 150. Bibliothèque nationale, Mss. français, 6682 (J. de Hardy), f° 454 (11 février 1778).

[3] Manuel, t. I, p. 201.

Digitized by Google

manuscrit : Faites en sorte, Monsieur, que tout d'abord votre ouvrage soit défendu.

Les brochures furent à la mode, comme la poudre et le rouge; et les femmes donnèrent dans la manie nouvelle avec autant d'emportement que dans celle des plumes d'autruche, des courses ou des costumes à l'anglaise. Ne haïssant rien tant que l'indifférence et l'uniformité, et voulant, coûte que coûte, parler de tout, elles se jetèrent même sur les brochures qui les décriaient. Il fut d'usage à Paris de parler de la brochure du jour; et toute femme de goût eut ce chiffon de papier sur sa toilette ou sur sa cheminée.

Grâce au ton que donnèrent les femmes, les étrangers de passage dans la capitale se piquaient de pratiquer la littérature nouvelle; et, rentrés chez eux, ils conservaient l'habitude des brochures. Ils achetaient celles de France; ils en faisaient, à leur tour, soi-disant « à la française ». Nos brochures devinrent articles d'exportation, surtout celles où la morale et la religion étaient prises à partie. La foule des étourdis et des sots forma une énorme clientèle pour ces libraires de Hollande, dont la fortune reposait sur la vente des produits français. Il n'est pas paradoxal de prétendre que les brochures du XVIII^e^ siècle ont beaucoup aidé à la diffusion de nos idées à l'étranger; elles ont propagé la connaissance de notre langue, et leurs éléments impurs ont été souvent la principale cause de leurs succès.

La presse anonyme en est venue vite à menacer les particuliers dans leur honneur; et certains libraires ont vraiment organisé le chantage. Ils avertissaient secrètement les intéressés; leurs prospectus annonçaient d'ailleurs la diffamation et la calomnie, ou faisaient prévoir au public les détails obscènes qu'on lui offrirait. Parfois ils réussissaient à se faire acheter des éditions entières par les intéressés; parfois ils échouaient, mais alors le public se disputait un libelle de plus.

Aux approches de la révolution les pamphlets politiques devinrent plus nombreux que jamais; on peut dire qu'il existait de véritables officines où ils se fabriquaient en grand, et la maison du banquier Kornmann fut une de celles qui agirent le plus sur l'opinion. Les hommes politiques et les écrivains qui la fréquentèrent appartenaient à une opposition apparente ou secrète, dont la destruction des institutions formait l'objet commun. Bergasse y rêvait d'une monarchie constitutionnelle à la façon de Montesquieu; Brissot de Warville y rêvait de république; D'Eprémesnil et l'abbé Sabathier, tous deux violents parlementaires, tendaient à « debourbonailler » la France, au profit de leur corps. Très attachée à ses privilèges la « grande robe » était bien alors, parmi les oppositions du temps, la plus irréconciliable; et D'Eprémesnil en fut souvent la personnification audacieuse et bruyante. Chez le banquier Kornmann venaient encore Pe-

Digitized by Google

tion, le futur maire de Paris, Clavière, le futur ministre de la Gironde, le héros de l'Amérique, La Fayette, Carra, Gorsas, enfin le comte de Mirabeau[1].

Kornmann tenait table ouverte pour tous ces novateurs; il mettait sa fortune au service de leurs idées, et de chez lui portaient tour à tour des brochures à sensation : l'une sur la *Banque de Saint-Charles*, l'autre sur les *Eaux de Paris*; de là sortaient les *Récits* venus du nouveau monde, l'*Histoire secrète de Berlin*, tel ou tel des pamphlets du fameux Morande[2].

III

Au début du règne de Louis XVI, les écrivains se crurent un moment affranchis d'entraves : le ministre Turgot voulait que chaque citoyen fût libre de publier ses idées en matière de finance, et M. de Condorcet, son ami, écrivait des *Fragments sur la liberté de la presse*. Mais Turgot quitta le pouvoir, et de nouveau le silence fut prescrit aux novateurs.

Le travail de Condorcet n'en demeura pas moins comme une sorte de leçon pour le gouvernement. Jugeons-en par les questions que le philosophe amène ses lecteurs à se poser : dans quel cas un écrit peut-il passer pour crime ou délit politique? S'il est simplement l'expression d'une opinion n'est-il pas inique et imprudent de le frapper? La persécution n'accroit-elle pas la célébrité d'un écrivain? Les gens en place ignorent-ils qu'en s'irritant contre qui les attaque ils découvrent leur petitesse d'esprit et leur lâcheté[3]?

Ces idées diffèrent peu de celles du libelliste Morande, ou du constituant Manuel. Pour Morande « la recherche des libelles est plus ca- « pable de faire naître l'idée » d'en écrire que d'en décourager les auteurs. « Cela donne », dit-il, « de l'activité à des malheureux qui, si « on ne paraissait pas s'occuper de leur existence, croupiraient dans « l'ignominie... Le papetier et l'imprimeur d'un libelliste suffiraient « presque pour le punir du projet de faire un libelle ». Morande connaissait bien cette tourbe de folliculaires sans esprit ni talent, qui tiraient leur importance des enquêtes ordonnées contre eux. Pour les mettre à leur vraie place, il aurait suffi, d'après lui, que la presse fût libre.

Tout entier à la première joie de voir triompher la révolution, Manuel écrit, dans sa *Police dévoilée* que la liberté de la presse est la

[1] Brissot, *Mémoires* (éd. de Lescure), pp. 402 et 403.

[2] De Lescure, *Correspondance sur Louis XVI*, 29 janvier 1789. Gaillard, pp. 18 et suiv., p. 32. Grimm, *Correspondance littéraire*, t. XV, p. 70.

[3] Condorcet, *Œuvres*, t. XI, pp. 285 et suiv.

Digitized by Google

plus sûre garantie d'un peuple émancipé. Les imprimeries, dit-il, valent bien les chapelles : et les riches en devraient fonder, comme tant d'autres ont fondé des chapelles. Il ne faut pas craindre les libelles, car « la liberté de la presse est comme la lance d'Achille, elle guérit « elle-même les plaies qu'elle fait. » Les libelles disparaîtront par cela seul qu'on les souffrira; « on en viendra d'ailleurs à ne plus croire » l'écrivain qui ne signe pas [1]. »

Dans un temps où la presse devait subir sans cesse le contrôle de l'autorité, ou s'insurger contre elle, ce furent naturellement les écrivains qui parlèrent de liberté; mais ils ne parvinrent pas à convaincre les dépositaires de la puissance publique, dont ils relevaient. Ni les parlements ni la police ne cessèrent de combattre la liberté de la presse. Le parlement de Paris, pour le citer d'abord, ne désavoua jamais les doctrines de répression de ses avocats généraux; et, jusqu'en 1789, poursuivit sans relâche les doctrines subversives.

On a souvent parlé des livres brûlés par arrêt du parlement de Paris; et, dans ces exécutions faites au pied du grand escalier du palais, les railleurs ont fait voir une invention merveilleuse de la magistrature, éternisant les livres qu'elle prétendait détruire. On a poussé l'ironie jusqu'à soutenir que le greffier substituait d'ordinaire un chiffon de papier à l'écrit condamné [2]. Les arrêts de brûlure ont vraiment fait la fortune de quelques livres médiocres, car, en dépit de leur médiocrité, le public s'en est épris dès que les juges les eurent déclarés « blasphématoires et séditieux ». Mais d'autres furent brûlés, que plaçait très haut le talent de leurs auteurs, et à qui « la brûlure » ne donna pas un attrait de plus; elle fut du moins pour le public un objet de scandale, pour les écrivains une cause d'indignation et de révolte. Les réquisitoires de l'avocat général Omer Joly avaient provoqué bien des colères, par dessus tout celles de Voltaire qui, comme on sait, a formé contre ce magistrat un vrai répertoire d'injures [3]. Les réquisitoires de M. Séguier eurent même succès, et, parmi les imprécations dont il fut l'objet, celles de Linguet nous paraissent mériter une attention particulière.

Pendant trente ans, dit le pamphlétaire, Me Antoine Séguier a « martyrisé » les gens de lettres « par la voie du greffe ». Ce gros homme aurait eu toutes les audaces, comme tous les vices; car c'était « en revenant des arcades », ou « de l'allée » du Palais-Royal, qu'il

[1] Manuel, t. I, pp. 9, 153 et 155.

[2] Servan, *Apologie de la Bastille*, br. in-8°, 1784, p. 67; Linguet, *Onguent pour la brûlure*, br. in-8°, 1788, p. 29. *Mém. secrets*, t. V, p. 155. Cf. Aubertin, *L'Esprit public au* XVIIIe *siècle*, pp. 285 et 288.

[3] Voltaire, *Œuvres*, éd. Beuchot, t. XI, p. 257; t. XIII, p. 225; t. XL, p. 118; t. LIX, p. 464. Il le traite couramment d'imbécile, d'hypocrite, de petit baliveau noir gonflé de vapeurs puantes, de singe et de crapaud.

Digitized by Google

entrait au palais, pour y faire sa profession de foi politique ou religieuse, « Curium simulans, et bacchanalia vivens. » Sa jurisprudence n'aurait connu qu'une peine, la brûlure; et l'on ne pouvait guère se représenter l'avocat général qu'assisté du bourreau. Eut-il au moins le talent d'un grand réquisiteur ? Linguet le nie, au nom de tous les brûlés. L'avocat général n'est à ses yeux que le porte-parole, ou, pour mieux dire le lecteur fastidieux de son secrétaire, Ciran. Linguet ajoute cruellement : « La masse intempérante, qui se fait appeler à « Paris l'avocat général Séguier, est un composé dont Ciran est l'es- « prit et Me Antoine le corps [1]. »

Dans sa haine et son mépris pour ce personnage, Linguet se rencontra avec les plus grands des philosophes. Pour Voltaire et Condorcet M. Séguier fut la personnification de la « brûlure » des livres ; leurs lettres, aussi bien que les correspondances, du temps, font de cet homme l'adversaire déclaré de la philosophie; et, comme les philosophes étaient redoutés et haïs du clergé, il parut poursuivre un double objet : réconcilier l'église et la magistrature contre un péril commun, la liberté de penser; se faire pardonner à lui-même par l'église les scandales de sa vie privée [2].

Dans la guerre qu'il fit à la presse, M. Séguier ne pouvait pas avoir le dessus; car les Français avaient cessé de croire que les puissances du passé, le roi, l'église ou la magistrature fussent en droit de fixer à chacun ce qu'il devait lire. La presse était loin d'être libre, mais le goût public était tout à la liberté. Aussi les réquisitoires de M. Séguier sont-ils en somme des protestations stériles contre une révolution qu'il était impossible de conjurer.

N'étant pas, comme le parlement, soumis à des formes, le lieutenant de police devait déployer contre la presse indépendante une action plus efficace, quoique moins apparente; mais il demeura souvent comme entravé dans ses mouvements par l'autorité rivale du directeur général, et comme paralysé par toutes sortes d'abus.

Pour le directeur général c'était chose lamentable que la polic n'arrêtât pas l'impression ou la vente de tous les ouvrages qu'il prohibait, et que les écrivains pussent douter de l'efficacité de ses défenses. Pour le lieutenant de police tout le mal venait de ce qu'il existait

[1] Linguet, *Onguent pour la brûlure*, passim. Cf. *La France plus qu'anglaise*, pp. 26 et 27.

[2] Voltaire, *Œuvres*, éd. Beuchot, t. LXVII, p. 150 (Voltaire à la duchesse de Choiseul, le 15 mai 1771), p. 342 (Voltaire à Mme de St-Jullien). — Ed. Garnier, t. XLIX, p. 543 (Condorcet à Voltaire, 1776); Condorcet, *Œuvres*, t. I, p. 104 (Voltaire à Condorcet, 1er mars 1776). Cf. Grimm, t. IX, p. 114; *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres* (Londres, 1777-1789, 36 vol. in-12), t. XIX, p. 183). — Bibliothèque nationale. Mss. fr., nouv. ac. 4391 (*Journal de nouvelles du marquis d'Albertas*), f° 3018 (2 oct. 1779).

Digitized by Google

à Paris et à Versailles des lieux privilégiés où sa puissance tombait: L'imprimeur Simon, ne dépendait que du parlement, et, son intérêt ou sa complaisance le poussaient à imprimer les pamphlets parlementaires ; les marchands de livres des maisons royales étaient vraiment protégés par des pouvoirs rivaux du lieutenant de police. N'était-il pas scandaleux que ce magistrat, sans l'aveu du grand écuyer de France, ne pût pas faire saisir des estampes lascives qui s'étalaient dans le passage de la Grande-Ecurie[1] ?

Incapable d'exercer sur les livres une surveillance générale et constante, la police n'en fut que plus dure et plus brutale à l'occasion. Pour avoir rempli leurs fonctions avec moins de bruit ou d'éclat que M. Séguier, MM. de Sartines et Le Noir ont porté à la presse de plus rudes coups. L'avocat général livrait au bourreau quelques feuilles de papier, ils ordonnaient la saisie d'éditions entières; et, la saisie faite, la « cérémonie du pilon » commençait. Les garçons d'un marchand de carton, procédaient au déchirage, en compagnie des bas officiers de police ; et l'on raconte que les *Principes de Morale* de Mably ont ainsi servi à fabriquer les cartons d'une modiste. Si la police s'emparait des presses, elle les mettait en cendres; elle détruisait jusqu'aux caractères d'imprimerie[2].

Aussi bien le goût des livres défendus grandit-il vite dans le public; et leur prix, ne cessant pas de s'élever, la contrebande et l'imprimerie clandestine furent nécessairement des industries recherchées.

Il faut reconnaître que la police et le gouvernement, quand ils se décidèrent à poursuivre certains écrits, s'y prirent mal pour les atteindre. Ils voyaient en eux des poisons et les laissaient circuler. Tout libraire qui voulait vendre des livres venus du dehors, devait prendre aux douanes frontières des acquits à caution adressés à la chambre syndicale du lieu de destination des ballots ; et, dans chaque chambre, le syndic visitait les livres, brochures ou estampes, surveillé lui-même par l'inspecteur de librairie, que nommait le garde des sceaux. Mais les libraires pratiquèrent bien des ruses pour tromper l'autorité. Ils firent entrer des livres en France, sous l'apparence de marchandises ordinaires, dont ils acquittaient les droits; ceux de Paris en firent expédier dans les chambres syndicales éloignées; leurs correspondants en prenaient livraison en leur propre nom, et les transportaient ensuite dans les dépôts voisins de Paris, où venaient les chercher les colporteurs.

Il semble bien que la police aurait pu découvrir les centres d'approvisionnement de la contrebande ; à Versailles, par exemple, les commissionnaires, comme le sieur Germont ou la veuve La Noue, fai-

[1] Manuel, t. I, p. 45. Cf. pp. suiv.
[2] Ibid., pp. 24, 25, 33, 34, 35, 41, 43, 44, 45, 48.

Digitized by Google

saient en grand le négoce des livres prohibés, et, en mettant la main sur les gens de cette espèce, on aurait, pour un temps au moins, fort entravé la contrebande.

Sur quelques points voisins des frontières il n'eût pas été d'ailleurs impossible de concentrer les importations de la librairie étrangère. On demeura longtemps sans y songer. Ce fut seulement le 25 août 1781 qu'un arrêt du Conseil astreignit tous les expéditeurs du dehors à envoyer leurs ballots à la chambre syndicale la plus voisine. Chaque roulier, porteur d'objets imprimés, dut les conduire directement à la Chambre, sous peine d'être condamné à une amende de cinq cents livres, et de voir saisir ses chevaux et sa voiture.

Les affaires de librairie montrent clairement que l'ancien régime ne peut plus subsister ; car, sans cesse les agents du gouvernement sont prêts à le trahir : Depuis les employés de douanes, qui se laissent acheter par les libraires, jusqu'aux préposés de la police qui, chargés de saisir les pamphlets, en font commerce, et les vendent à grand prix à des clients de choix. N'était-ce pas une étrange ironie du sort que les colporteurs pussent être mis au carcan, pendant que des espions s'enrichissaient de leurs dépouilles? Les inspecteurs de librairie trompèrent eux-mêmes leur chef, le directeur général, et l'on en pourrait citer de curieux exemples [1].

IV

Comme éditeur de libelles parlementaires, le sieur Simon était, au XVIII[e] siècle, fort connu dans Paris ; mais parmi la foule des imprimeries clandestines, il s'en trouva une qui lui fit concurrence dans cette spécialité, dont le rôle politique fut assez considérable, dont l'histoire est pourtant à peu près inconnue, et mériterait d'être racontée. Augeard dans ses *Mémoires* lui donne un nom caractéristique ; il l'appelle l'imprimerie janséniste [2] Il nous la montre dirigée par un greffier du conseil des finances, M. Le Maître qui, pour quelque temps, trouva dans un procès scandaleux une extrême célébrité.

[1] Pour ne parler que de la Bourgogne, on en trouverait des détails fort intéressants dans la correspondance de Cortot, conservée aux archives de la Côte-d'Or. Le sieur Cortot, avocat, parlementaire ardent, et inspecteur de la librairie à Dijon, prête la main aux publications dont tirent profit les parlementaires ; il prohibe celles qui peuvent leur nuire ; et quand le directeur général, M. de Vidaud de La Tour, entreprend de l'interroger, il lui donne le change. Grâce à lui, la presse clandestine bourguignone reste soumise à l'action de ses amis politiques. (Archives de la Côte-d'Or, E. 642 (A. B. et C.) et notamment la lettre à M. de Vidaud, du 14 juin 1788).

[2] Augeard, *Mémoires secrets (1760 à 1800)*, Paris, 1866, in-8°, p. 106.

Digitized by Google

C'est un personnage fort intéressant que M. Le Maître. Avocat au parlement de Rouen, il était sans fortune quand se produisit le coup d'état Maupeou ; mais déjà il s'était poussé dans l'intimité du premier président, M. de Miromesnil. Il le conquit, en lui restant fidèle dans sa disgrâce, en prenant comme lui la plume pour l'ancienne magistrature[1].

M. Le Maître paraît avoir été une sorte de pamphlétaire et de conspirateur. Il écrivit une *Requête* de la noblesse de Normandie, qui fit grand bruit ; il avait trente ans à peine, passa pour un parlementaire fanatique, et fut jeté à la bastille[2]. Il subsiste de lui toute une correspondance où l'on voit clairement qu'il fut un déclamateur forcené et que le régime de la fameuse prison d'état n'eut pour lui rien de bien cruel[3].

La réaction de 1774 fit sa fortune car, devenu garde des sceaux, M. de Miromesnil l'appela à Paris, et lui ménagea l'acquisition de sa charge. Pour en traiter il lui fallait cinq cent mille livres, et il n'avait ni sou ni maille; il en traita cependant, paya trois cent mille livres avec la dot d'une fille de Rouen que Miromesnil lui fit épouser, et le reste avec l'argent du fermier général Augeard, pamphlétaire comme

[1] Ibid., p. 131.

[2] Bibl. nat., Mss. fr. 6685 (Hardy), f° 248. Cf. de Lescure, *Correspondance sur Louis XVI*, t. II, p. 1.

[3] La correspondance Le Maître se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal Mss. Bastille, 12402. Ce sont des lettres adressées à Le Maître par des parlementaires normands, des lettres de Le Maître lui-même au lieutenant de police, à sa mère, à quelques amis. On y voit que le prisonnier pouvait recevoir la visite d'un parent ou d'un ami (14 et 18 février 1873), et qu'il était en somme bien traité. Il écrit en effet à sa mère : « Nous voilà donc en carême; ma santé n'en souffre pas, « car on est très bien nourri, du moins nous. On m'a remis une provision d'amen« des, de noix, de raisins et de figues ». (*Lettre du sieur Le Maître, datée du 29 et saisie le 24, après midi*). D'ailleurs, le 25 janvier 1774, une fois mis en liberté, il écrit à M. de Sartine cette lettre caractérisque : « Monseigneur, j'ose « mettre sous votre enveloppe les lettres de remerciements que je crois devoir « adresser à MM. les officiers de la Bastille. Les bontés infinies qu'ils ont eues « pour moy vous avaient pour principe. Aussi, cette occasion me semble toute « propre à faire remonter vers vous mon premier hommage.

« J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble « et très obéissant serviteur... Le Maître... A Soissons, le 25 janvier 1774 ».

De telles pièces sont d'autant plus dignes d'attention, que M. Le Maître écrivant au lieutenant de police, l'entretient d'ordinaire de sa « captivité douloureuse », de « larmes versées à torrents », d'une « sensibilité terrible » dont il est la victime », des « agitations de son sang », des « troubles » de son cœur, et du « supplice » inouï qu'il endure. Il proteste de son innocence et demande, avec un apparent desespoir, « la mort ou la liberté! » A lire les lettres de M. Le Maître, on admire tout ensemble sa faconde banale, et la patience du lieutenant de police (11 et 29 décembre 1772, 2 et 18 février, 7 septembre 1773, etc.)

Le dossier Le Maître a été mis à notre disposition par M. Funck Brentano, à qui nous adressons nos remerciements sincères.

Digitized by Google

lui, et prêt à toute générosité dans la première heure du triomphe des parlementaires [1].

Voilà donc l'avocat normand en haute situation. La politique et le pamphlet ont vite fait de lui un homme de marque. Ses amis politiques l'on payé royalement de ce qu'il a souffert pour la cause commune ; et sans doute il ne peut mieux les servir qu'en demeurant pamphlétaire.

Augeard le montre apportant de Normandie un sac plein de caractères d'imprimerie, et le lui confiant pour qu'il le cache dans les caves de son hôtel. C'était là l'ancien outillage d'une imprimerie clandestine de Rouen, et ce fut celui dont usa d'abord l'imprimerie janséniste [2].

M. Le Maître imprima la correspondance du garde des sceaux et les libelles de M. de Maurepas contre son collègue M. Necker [3]. On peut voir dans les mémoires d'Augeard des listes de brochures sorties de ses mains, les titres de celles dont Augeard lui-même se reconnait l'auteur [4].

Augeard fut le grand polémiste du parti parlementaire. Avec sa *Correspondance* de Sorhouët, il avait fait une rude guerre à Maupeou, et estimait que M. Necker ne résisterait pas plus que le chancelier à l'arme du libelle. Il entraîna Le Maître dans sa voie, et l'aboucha avec les écrivains qui lui semblaient le plus redoutables pour le directeur des finances. C'est de cette façon qu'il lui fit connaître l'intendant de Calonne dont les écrits clandestins furent dès lors acceptés à l'imprimerie janséniste.

A la vérité Augeard s'excuse d'avoir eu quelque intimité avec M. de Calonne, dont il ne connut pas d'abord, dit-il, toute la méchanceté. Il ne pouvait pourtant ignorer combien cet homme était odieux à la magistrature, depuis le procès retentissant de La Chalotais ; et M. Le Maître, qui fut l'ami des procureurs généraux de Bretagne, savait assurément quelles accusations ils portaient contre l'ancien procureur général de la chambre de Saint-Malo. Mais les affaires La Chalotais étaient déjà de l'histoire un peu vieille ; et MM. Augeard et Le Maître n'étaient plus qu'à la haine de M. Necker. Or, M. de Calonne avait écrit contre le Génevois un fort joli pamphlet, *Les Comment*, et ils voulaient à tout prix l'imprimer et le répandre. De l'aveu d'Augeard, *Les Comment* firent à la cour le plus effroyable fracas.

[1] Augeard, p. 131. Bibliothèque nationale, Mss. fr. 6685 (Hardy), f° 248.
[2] Ibid., p. 131.
[3] Mallet du Pan, *Mémoires*, t. I, p. 132.
[4] Ce sont les *Lettres de M. Turgot à M. Necker*, les *Observations d'un citoyen*, la *Lettre d'un ami à M. Necker*, les *Pourquoi* sur le *Compte-Rendu*, la *Lettre d'un bon Français sur les administrations provinciales*, *Ma Dernière leçon à M. Necker*.

Digitized by Google

Survint la famense *Lettre du Marquis de Carraccioli à M. d'Alembert*, libelle qui paraît avoir été publié d'abord par l'imprimerie janséniste. C'est à tort qu'on l'a attribué au comte de Grimoard, à Beaumarchais ou à Carraccioli lui-même; la *Lettre* est de M. de Calonne; elle est fort spirituelle, et révèle surtout chez son auteur un grand talent pour le persiflage. On pourrait presque l'intituler la *Neckromanie*, car, sous forme de défilé militaire, elle présente une revue du parti génevois à la cour; sous les enseignes de la banque, hommes et femmes, sont raillés sans pitié, depuis le marquis de Coigny, la comtesse de Châlons ou l'archevêque de Brienne, jusqu'aux écrivains périodiques et à la masse des sots, des dupes, des illuminés qui, bouche béante, restent les yeux fixés sur le *Compte-rendu* déployé devant eux en guise d'étendard [1].

M. Necker a résisté longtemps aux attaques de la presse anonyme pour deux raisons : il était fort de sa popularité; il était soutenu par le parti Polignac. Mais les parlementaires devenus ses ennemis, surent grouper les mécontents de la cour et de l'administration, les ambitieux déçus, tous ceux que le ministre tardait trop à satisfaire; et M. Necker dut se défendre contre une atroce guerre de libelles. On l'accusait de faire acheter pour les détruire des éditions entières de brochures hostiles; il n'en demeura pas moins impuissant contre la presse clandestine, contre cette imprimerie janséniste dont le rôle fut, comme on voit mystérieux et redoutable.

Quand M. de Colonne fut à son tour ministre des finances, il encourut aussi les colères de la « grande-robe. » Il se brouilla avec Augeard, et la principale fabrique de pamphlets dirigés contre lui fut naturellement l'imprimerie janséniste. Alors parurent l'*Arrêt du Conseil..... signé Foulon*, et le *Supplément au journal de Paris*, écrits par Le Maître, d'après Augeard, et par Augeard lui-même, si l'on en croit Le Maître. Les plus hauts personnages du parlement de Paris savaient très bien quelle besogne faisait l'imprimerie janséniste, et ils l'encourageaient : M. d'Aligre, premier président, M. de Brétignières, conseiller de grande chambre, étaient consultés par les pamphlétaires, et leur donnaient des conseils. M. le président de Lamoignon de Basville

[1] Ce pamphlet se trouve en manuscrit dans la collection Joly de Fleury à la Bibliothèque nationale (mss. fr. 2539, f^os^ 289 et suiv., 1^er^ mai 1781). Il a d'ailleurs été imprimé, et on le retrouve par exemple au t. III, de la *Collection complète de tous les ouvrages pour ou contre M. Necker*, Utrecht, 1781, 3 vol. in-8°. Il aurait été publié par Daudet de Jossan, à Londres, in-4° et in-8°, en 1781. Les contemporains l'attribuèrent à Beaumarchais; Barbier l'attribue au comte de Grimoard; en 1821, le *Moniteur* et le *Journal des Débats* en firent un grand éloge, le croyant vraiment du marquis de Carraccioli (*Supercheries dévoilées : Carraccioli à d'Alembert*). Augeard, *Mémoires*, p. 106 et 107. *Correspondance secrète*, t. XI, p. 327.

Digitized by Google

n'écrivait-il pas lui-même des pamphlets, que Le Maître imprimait[1]?

Les presses clandestines de nos coteries parlementaires étaient installées à Belleville, dans une maison de campagne de M. Le Maître. Le libelliste-imprimeur les y croyait en sûreté ne soupçonnant pas qu'il pût rien avoir à redouter d'un ministère où se trouvaient ses anciens complices, MM. de Miromesnil et de Calonne. Mais, de même qu'Augeard avait rompu avec le contrôleur général, il s'était lui-même détaché du garde des sceaux Tout à coup il fut arrêté, juste au moment où il franchissait une barrière de Paris, en route pour Belleville. On trouva sur lui divers pamphlets, et une planche d'imprimerie toute composée. M. de Crosne, lieutenant de police, fit visiter sa maison, et le 9 décembre 1785, le garde des sceaux, en écrivit au roi. « Le sieur Le Maître, dit-il, est la source des libelles « qui paraissent depuis quatre ans ; » Il possédait « tous les usten- « cilles nécessaires pour imprimer ; » Il y a urgence à lui faire son procès, et à remettre au procureur du roi les procès-verbaux, interrogatoires, libelles ou papiers saisis[2].

Ignoré jusque-là du grand public, M. Le Maître devint sur le champ célèbre; car chacun se demanda sur quels papiers la police avait bien pu mettre la main. De grands personnages n'allaient-ils pas être compromis? Le bruit courait que Le Maître n'avait rien publié, sans y être poussé, et qu'il ne faisait nulle difficulté d'indiquer ses collaborateurs, même parmi les gens de haut rang. Puisque, au lieu d'étouffer son affaire, le ministère la mettait « en justice réglée », on allait donc voir ses complices exposés à des informations flétrissantes. Les nouvelles couraient grand train : MM. de Montesquiou, de Lamoignon et de Montbazon étaient impliqués au procès; le conseiller de Bretignières, M. de Montholon, premier président à Rouen, M. Albert, maître des requêtes, l'ancien préfet de police du ministère Turgot, MM. Chaumont de La Millère et Duret de La Brulerie, maîtres des requêtes, le célèbre avocat, Elie de Beaumont, venaient, disait-on, d'être décrétés d'assigné « pour être ouis ». Pour quelques-uns Augeard était en fuite, pour d'autres à la bastille.

Le procès Le Maître paraissait gros de surprises. Les gens à imagination voyaient déjà chez le procureur du roi tous les brouillons des Noëls composés contre la reine; et certains racontaient qu'un frère de Louis XVI, le comte de Provence, avait fait de Le Maître l'instrument de quelques plaisanteries. L'éclat pouvait être grand; l'instruction commencée au châtelet, risquait d'avoir des conséquences aussi gra-

[1] Augeard, pp. 99, 123, 134, 141, 142. Cf. de Lescure, *Corr. sur Louis XVI*, t. I, p. 616.

[2] Bibl. nat., Mss. fr. 6685 (Hardy), f° 248. Arch. nat., K. 163, 9 déc. 1785. Augeard, p. 142.

Digitized by Google

ves que le procès du cardinal. Les écrivains un peu hardis en devenaient circonspects; et le public attendait impatiemment le spectacle d'un de ces scandales dont il devenait chaque jour plus avide[1].

Au milieu de la surexcitation générale, M. Le Maître ne perdit pas la tête, et d'abord il tâcha de compromettre le plus de gens possible, pensant bien que c'était là pour lui un sûr moyen d'échapper au châtiment. Une fois décrété Augeard adopta la même tactique, se sentant très fort de la complicité de MM. de Lamoignon et de Calonne. Le public, mal instruit, ne comprit pas pourquoi le contrôleur général, si malfraité par les libelles de l'imprimerie janséniste, intercédait en faveur des coupables[2]; il admira la grandeur d'âme d'un homme qui n'était que prudent. Quelles colères M. de Calonne aurait-il déchaînées, si l'on eût appris à la cour qu'avant d'être ministre il avait déchiré les courtisans atteints de « Neckromanie ! »

M. Le Maître fut-il arrêté à l'instigation de M. de Calonne qui ne prévoyait pas le retentissement d'un procès? Le fût-il sur le désir du garde des sceaux? Ou tomba-t-il par hasard aux mains de la police? On ne sait; mais il est facile de voir que la magistrature souveraine redouta plus l'issue des poursuites que le ministère.

L'affaire fut évoquée au parlement; et tout d'abord MMes Martineau et de Bonnières, avocats de MM. Le Maître et Augeard, demandèrent que leurs clients fussent reçus appelants des décrets de prise de corps décernés contre eux par le châtelet[3]. Ils plaidèrent au milieu d'une affluence incroyable. Me Martineau sauva Le Maître par deux arguments qui nous paraissent aujourd'hui plus que bizarres. Les caractères d'imprimerie présentés comme pièces de délit avaient, dit-il toujours, servi à publier des écrits favorables à la magistrature; les pamphlets de Le Maître n'atteignaient ni le roi, ni la reine, ni la religion; Le Maître n'était donc pas coupable. Le parlement trouva ce discours sans réplique, enjoignit au principal accusé d'être plus circonspect à l'avenir, le relâcha, et renvoya absous tous ceux dont on avait fait ses complices. Et, dans une cause où tant de personnes semblaient d'abord compromises, il ne se trouva plus le moindre coupable. N'y a-t-il pas lieu de répéter, avec le baron de Staël, que le jugement du parlement de Paris était l'effet indéniable de sa haine contre le contrôleur général[4]?

Le roi avait cru qu'une instruction authentique ferait publiquement la lumière sur les agissements de M. Le Maître et de ses co-accusés; mais cette instruction les rejetait dans la plus profonde obscurité. De

[1] Bibl. nat., mss. fr. 6685 (Hardy), fos 254 et 260. De Lescure, *Correspondance sur Louis XVI*, t. II, p. 2. Augeard, pp. 143, 145, 147, 148.
[2] De Lescure, *Correspondance sur Louis XIV*, t. II, p. 2.
[3] Bibl. nat., mss. fr. 6685 (Hardy), fo 265.
[4] Baron de Staël, *Correspondance*, p. 27 (12 février 1786).

Digitized by Google

à colère du roi. Sans doute le conseil allait reprendre le procès; les magistrats du moins le redoutèrent, et pour jouer les ministres et le conseil, pour que justice ne fût pas rendue, ils prirent un parti tout à fait surprenant. Voici ce que le garde des sceaux Miromesnil a écrit à Louis XVI lui-même : « Le procureur général est venu m'annoncer « que MM. de la Tournelle ont fait brûler, en leur présence, toutes « les pièces de conviction, fondre et vendre tous les caractères et us- « tensiles d'imprimerie, sans doute dans le dessein de vous mettre « dans l'impossibilité de cette affaire. Je ne me permets aucune ré- « flexion sur cette conduite ».

L'audace du parlement est faite pour exciter plus que de la surprise; et il est difficile de ne pas la réprouver. Mais ce qui n'est pas moins extraordinaire c'est la faiblesse de ministre qui termine sa lettre au roi en lui conseillant de laisser le public juge de sa conduite et de celle des magistrats[1].

Le sieur Le Maître n'en pensa pas moins qu'il lui serait utile de disparaître pour quelque temps. Le bruit se répandit qu'il passait à l'étranger; mais en somme il ne fut pas frappé; et son impunité enhardit tous les libellistes qui se sentaient appuyés par quelques personnages puissants. Son procès met bien en lumière la légèreté des hommes politiques du temps, l'indécision des ministres, la tactique savante de la « grande robe », la part qu'elle prit sous main à la guerre de libelles faite aux contrôleurs généraux, son esprit d'intrigue et d'insubordination. Il montre aussi que la presse clandestine, encouragée par ceux qui avaient intérêt au maintien des institutions, fut dans la société hiérarchique de l'ancien régime le plus puissant des dissolvants. Les courtisans, les administrateurs, les magistrats, rivalisaient à qui détruirait chaque jour quelque chose de l'ordre social et de la force publique.

Henri Carré.

[1] Arch. nat., K. 163, Miromesnil au roi, 17 janvier 1786. — B. nat., mss. fr. 6685 (Hardy), f° 276, 289, de Lescure, *Correspondance sur Louis XVI*, t. II, p. 11.

Digitized by Google

LES SÉPULTURES MÉROVINGIENNES

DANS L'OUEST DE LA FRANCE

(Suite.)

Quel est le peuple qui, chez nous, c'est-à-dire entre la Loire et les Pyrénées, repose dans ces sépultures, caractérisées surtout par les objets qu'elles renferment? Telle est la question que s'est posée M. Barrière-Flavy. Il eût peut-être mieux valu se demander tout simplement si ces objets, que l'on rencontre, partout les mêmes, dans les cimetières du haut moyen âge de la plus grande partie de l'Europe, ne seraient pas, où qu'ils se trouvent, l'indice, la caractéristique d'un art particulier à cette période.

Quoi qu'il en soit nous allons aborder la question par le côté où on nous la présente.

Chez nous on considère ces sépultures comme franques, et d'ordinaire on les appelle mérovingiennes.

D'après M. Barrière-Flavy, au contraire, dans la vaste région qui s'étend de la Loire aux Pyrénées « le Franc aussi bien que le Mérovingien sont inconnus; » les cimetières barbares qui s'y trouvent « ne renferment que les restes des peuples Wisigoths à l'exclusion des Francs. »

Cette opinion, il l'a empruntée à M. de Baye, qui l'a émise à propos de Herpes, dans une dissertation de sept pages, insérée dans la monographie de M. Delamain [1].

M. de Baye, dans cette note, considère le cimetière barbare de Herpes comme le premier qu'on ait constaté dans l'ancienne Aquitaine; il ignore même les découvertes du P. de La Croix, qui ont eu pourtant quelque retentissement et qui, avec une quarantaine d'autres, ont précédé celles de M. Delamain. C'est donc avec Herpes seulement qu'il a formulé sa théorie sur les sépultures barbares de notre région. Pour lui, celles de Herpes sont wisigothiques et il augure que wisigo-

[1] Les remarquables planches de cet ouvrage, sorties des presses de M. Javanaud, ont été exécutées par M. Mourier pour la Société archéologique de la Charente, qui en a fait les frais avec le seul concours du Ministère de l'Instruction publique. Ceux qui ont lu, dans la livraison d'octobre 1893 de la *Revue des questions historiques*, le compte-rendu d'une prétendue publication spéciale de M. de Baye, qu'orneraient les planches ci-dessus, comprendront ce que nous avons voulu dire ici.

Digitized by Google

thiques aussi seront celles que l'on pourra trouver « au nord de la Charente, dans les départements de la Vienne et d'Indre-et-Loire. » De même, en effet, dit-il, qu'il y a des cimetières francs dans le Nord et des cimetières burgondes dans l'Est, il doit y en avoir de wisigothiques dans l'Ouest.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si les nécropoles du Nord ne contiennent que des Francs et celles de l'Est que des Burgondes. Mais, à supposer que cela soit, nous ferons encore remarquer que, durant toute la période des sépultures barbares, les Francs et les Burgondes sont restés dans les pays conquis par eux et auxquels ils ont même donné leur nom, mais qu'il n'en est pas ainsi des Wisigoths. La présomption que M. de Baye voudrait établir en leur faveur pèche donc par la base; c'est tout au plus, si l'on veut, l'énoncé d'une thèse, qui ne vaudra que par les raisons produites à l'appui. Quels sont les arguments de M. de Baye en ce qui concerne Herpes ?

Le premier qu'il invoque, le seul même qu'il formule avec précision, le prenant sans doute pour suffisamment topique, c'est que, à treize kilomètres de Herpes. il y a un bourg nommé Gourville et un village appelé Gourvillette. Ces deux noms ne peuvent, dit-il, venir que de *Gothorum Villa*.

De quelque autorité que l'on appuie cette opinion nous ne saurions la partager. Gourville doit son nom au « gour » près duquel il a été bâti. Un gour dans notre ancien langage est une grosse source; or, celle de Gourville est assez importante pour former à elle seule un petit affluent de la Charente. Un autre chef-lieu de commune situé à deux ou trois lieues de là s'appelle simplement les Gours, à cause des eaux abondantes qui y sourdent de toutes parts et qui donnent naissance à l'Auge. Beaucoup d'autres villages, hameaux et lieux-dits ont de même emprunté leur nom à un gour et nous pourrions, au besoin, en citer dans des provinces où on serait bien embarrassé de nous montrer qu'il y a eu des Goths.

Quant à Gourvillette, c'est un diminutif dont il est facile de présumer l'origine et nous embarrasserions peut-être encore M de Baye si nous lui demandions où il a pris que ce village s'est primitivement appelé Gourville. Peu importe, du reste : cette question d'étymologie n'a rien à faire avec celle qui nous occupe. L'auteur, en effet, n'avait pas à prouver qu'à un certain moment il y a eu des Wisigoths en Aquitaine : personne ne le conteste.

Au lieu de chercher dans l'étymologie de Gourville une preuve que le cimetière de Herpes est gothique, il eût mieux valu se demander d'où peut venir le nom même de Herpes, qui, au milieu de ceux de la Saintonge, a une physionomie si particulière M. Delamain s'est enquis de cette origine auprès de M. Salomon Reinach, qui lui a répondu : « Je suis porté à voir dans Herpes un nom germain. On

Digitized by Google

trouve, en effet, en Allemagne des villes appelées Herpa, Herpley, Herpel, Herper, Herpesdorf, Herpf. Vous auriez donc eu à Herpes une population franque assez importante. » Il n'y a rien là que de plausible. Nous ferons remarquer toutefois que la forme ancienne de ce nom est Arpes. C'est celle du moins qu'on trouve dans deux chartes du XII^e^ siècle. Cette différence, à peine sensible dans la prononciation n'infirme pas, du reste, l'opinion de M. Reinach.

Nous sommes même d'autant plus disposé à nous y ranger que le cimetière de Herpes se présente dans des conditions spéciales, qui peuvent autoriser à y voir, sous certains rapports, une exception. En général, à Poitiers, à Angoulême et à Rom, par exemple, les inhumations barbares se trouvent à la suite ou dans le voisinage des sépultures romano-gauloises; il y a continuité. A Herpes il n'en est pas ainsi; M. Delamain n'y a pas rencontré une seule sépulture de l'époque romaine; toutes sont barbares. On peut croire, par conséquent, que c'est une colonie, une population nouvelle qui s'est fixée là et a donné à l'endroit le nom qu'il porte.

Une seule de ces inhumations est approximativement datée par les monnaies qu'on y a trouvées et dont M. Maurice Prou place l'émission au milieu du VI^e^ siècle. En ce temps-là il y avait des Francs dans l'Ouest; mais il est plus que douteux, nous le verrons tout à l'heure, qu'il y eût encore des Wisigoths.

C'est donc à tort, selon nous, que M. de Baye prétend que le cimetière de Herpes ne peut pas être attribué aux Francs. S'il en est un, au contraire, entre tous ceux de l'Ouest, qu'on ne puisse guère leur contester, c'est assurément celui-là.

Après avoir examiné, avec M. de Baye, le cas particulier de Herpes, nous allons maintenant, avec M. Barrière-Flavy, élargir la base de la discussion, en agrandissant le cercle de nos informations.

M. Barrière-Flavy, comme nous l'avons vu, étend la thèse de M. de Baye à toutes les sépultures barbares de l'Ouest et du Midi, ce qui, en soi, est logique, puisque toutes présentent les mêmes caractères généraux. Aussi s'inscrit-il en faux contre l'opinion du P de La Croix, qui attribue aux Francs les tombes du Haut-Poitou. Il y a pourtant, dans les objets et les sarcophages que nous ont livrés ces cimetières, certains détails qui, à les examiner de près, ne permettent guère d'hésiter entre l'avis du vaillant fouilleur poitevin et la théorie de M. Barrière-Flavy.

Ce sont, d'abord, les noms gravés sur le couvercle de quelques-uns de ces sarcophages : à Poitiers, PUSTELLA ; à Béruges, MARIA. ULFINUS, PIANTIA, AMADA, SANCIA ; à Rom, LOPECENA, DEDIMIA, GUMMAREDUS, BAUTHILDIS ; à Antigny, RUMULIANA, TAURUS, TEODOVOLDOLA, MAGNEFRUDA, FERROCINCTUS FILIUS LAUNONE ; à Saint-Pierre-les-Eglises, GUNDERAM-

Digitized by Google

NUS ; auxquels il faut ajouter : à Angoulême, ALOGIA, sur une pierre posée à côté de la défunte, et LÉA, sur un vase funéraire. M. Barrière reconnaît-il là des Wisigoths ? Remarquons en passant que les formes épigraphiques, dans le mot Launone, par exemple (o carré), ne permettent guère de reporter certaines de ces inscriptions plus haut que la fin du VI^e^ siècle, époque à laquelle, par conséquent, il faudrait, avant tout, établir qu'il y avait encore des Goths aux environs de Poitiers.

Après les inscriptions des sarcophages ce sont les anneaux et cachets trouvés dans les tombes et dont beaucoup portent le nom de celui ou de celle à qui ils ont appartenu. M. Deloche les a déchiffrés avec autant de sagacité que de patience [1] : AMALRETUS, à Montigné-Briant; OENOS, à Saint-Jean-de-Corcoué ; BENIGNUS, à Melle ; GISA et NENNIUS VADIENENHE, à Herpes ; ASTER et DOMOLINA, à Bordeaux ; GULFETRUD, dans la Gironde, etc. Ce sont là des inconnus, mais ce qui importe ici, c'est la forme de ces noms. A en juger par cet indice, la population de l'Ouest était assez mêlée : à côté de Romains ou plutôt d'indigènes qui ont pris des noms latins, nous trouvons des Germains et même une juive; parmi ces Germains, M. Barrière reconnaît-il des Wisigoths ? Ni lui ni M. de Baye n'ont porté de ce côté leur attention et nous estimons qu'ils ont eu tort, parce qu'ils auraient trouvé là d'utiles indications pour résoudre le délicat problème qui nous occupe ou tout au moins pour douter.

A partir de la conquête franque, c'est-à-dire de 507, on voit sur les sièges épiscopaux de l'Aquitaine des personnages comme MARAVEUS, à Poitiers ; RORICIUS et SIAGRIUS, à Bourges ; RURICIUS, à Limoges ; APTONIUS, MERERIUS ou MARARIUS, à Angoulême, BERTCHRAMNUS et GUNDEGISILUS, à Bordeaux. Ce dernier était, à ce qu'on croit, apparenté aux rois francs; deux autres avaient été comtes ; tous paraissent être des Francs ; aucun, en tout cas, n'est Wisigoth, le but de la conquête ayant été précisément de soumettre le pays à l'orthodoxie.

D'un autre côté, les dépositaires du pouvoir civil et militaire, à commencer par le duc d'Aquitaine WILLICHARIUS, ont aussi des noms germains et il n'est pas supposable que ces Barbares aient été des Wisigoths auxquels Clovis, après une rapide campagne, aurait eu l'imprudence de confier la garde du pays conquis sur eux.

Les monnaies du temps nous font connaître un assez grand nombre de fonctionnaires d'un ordre élevé, les monétaires, qui mettaient leur nom sur les pièces frappées par leurs soins, alors que celui du souverain n'y figure pas toujours. Ces noms sont germains et il est à croire que ces agents des rois francs n'étaient pas des Wisigoths.

[1] *Revue archéologique*, années 1890-92, passim.

Digitized by Google

La question pour nous n'est plus de savoir si des Francs s'établirent en Aquitaine ; elle n'est pas même de savoir si, après le désastre de 507, il resta chez nous une population wisigothe, à laquelle il faudrait attribuer les cimetières des VI^e^ et VII^e^ siècles. Il y avait alors des Francs entre la Loire et la Gironde ; nous n'y trouvons plus de Goths.

Mais s'il est hors de doute que des Francs sont venus se fixer dans le pays conquis, il est impossible d'en dire le nombre. Il y avait d'ailleurs de la place pour eux ; dès la fin de l'Empire les bras manquaient. D'un autre côté, la fusion dut être facile entre les nouveaux venus et les indigènes, puisqu'il n'y avait aucune barrière entre eux, tous étant également orthodoxes de nom et païens de fait. M. Leblant, en comparant le nombre des noms germains relevés sur les inscriptions avec celui des noms latins, a constaté que les premiers ne représentent guère plus du quart au V^e^ siècle, époque de l'invasion, et qu'au VI^e^ ils atteignent la moitié. Ces chiffres, nous allons le voir tout à l'heure, ne donnent pas, comme on pourrait le croire au premier abord, l'exacte proportion des deux éléments de la population. A notre point de vue particulier on peut reprocher, en outre, à cette statistique de s'appliquer à toute la Gaule, où ces deux éléments sont très inégalement répartis, l'Aquitaine, par exemple, ne donnant au V^e^ siècle que des noms latins, alors que les vocables barbares abondent déjà dans le Nord. On peut dire aussi que les noms conservés par les inscriptions, comme ceux que l'histoire a recueillis, appartiennent pour la plupart, sinon exclusivement, aux classes aisées. Voici un document qui échappe à ce double reproche, c'est la charte d'affranchissement octroyée, l'an 47 du règne de Childebert, c'est-à-dire en 558, par saint Cybard, à cent soixante-quatorze esclaves des diocèses d'Angoulême et Périgueux[1]. Les bénéficiaires de cet acte n'appartiennent point, on le voit, à la catégorie de personnes qui lèguent d'ordinaire leur nom à la postérité, et sous ce rapport notre liste vient utilement compléter la statistique de M. Leblant. D'autre part ces esclaves habitent deux anciennes cités du Sud-Ouest, au cœur même du pays qui fait l'objet de nos recherches ; enfin, ils ont vécu dans un temps très rapproché de la conquête et sont morts en pleine période barbare, ce qui pour nous a aussi quelque importance.

Il nous reste à savoir : 1° si dans cette liste de 174 noms il y en a de gaulois ; 2° dans quelle proportion les noms germains s'y trouvent par rapport aux latins ; 3° si parmi les vocables germains il y en a que l'on puisse attribuer aux Wisigoths. M. le professeur Ernault, qui, avec autant d'obligeance que de compétence, nous vient en aide

[1] Nous en donnons le texte à la suite de cette étude.

Digitized by Google

chaque fois que nos recherches archéologiques nous amènent aux confins de son propre domaine, a bien voulu faire pour nous ce triage difficile. Voici le résultat d'un premier examen : 65 noms germains; 49 latins, outre 3 considérés comme probables; 4 grecs latinisés; 1 hébreu; 52 douteux.

Les noms latins représentent ici l'ancienne population, composée surtout d'indigènes qui ont pris des noms romains; même parmi les douteux on trouverait tout au plus un ou deux vocables gaulois, tant a été complète, après cinq siècles, cette élimination de la langue nationale. Quant aux noms germains ils ont une physionomie plutôt franque que wisigothe. Nous donnons, du reste, en appendice, cette liste de 174 noms avec les observations de M Ernault.

Mais dans ces 65 noms germains faut-il voir autant de Barbares établis ou nés chez nous depuis la conquête? Ce n'est pas probable : un plus ou moins grand nombre de ces appellations étrangères doivent déguiser des indigènes qui ont procédé avec leurs nouveaux maîtres comme leurs pères l'avaient fait avec les Romains, c'est-à-dire qui ont changé de nom. Mais ce démarquage, si nous pouvons nous exprimer ainsi, ne dut s'opérer d'abord qu'assez lentement, par le baptême et au fur et à mesure soit de la conversion de ceux qui étaient encore païens, soit du renouvellement des générations. En 558, cinquante ans seulement après la prise de possession de nos provinces par les Francs, il n'avait pu atteindre qu'une faible partie de la population indigène. A cette date les noms germains doivent donc en majorité représenter réellement des Francs, dont les uns étaient les derniers survivants des conquérants, les autres leurs fils et petits-fils. Plus tard, dans la seconde moitié du VI^e^ siècle, ces appellations étrangères se répandent de plus en plus parmi les indigènes, si bien qu'au VII^e^ elles sont en majorité et qu'au IX^e^ les noms latins n'apparaissent plus que comme une exception.

Le fait seul que des Aquitains empruntaient ainsi des noms aux Barbares témoignerait, au besoin, de la présence de ceux-ci au milieu d'eux. On ne voit pas, en effet, ce qui aurait porté les parents à donner à leurs enfants des noms germains s'ils n'avaient connu des gens, — leurs maîtres ou leurs voisins, — s'appelant de la même façon. Si le lecteur veut bien se remémorer ou relire ces appellations il conviendra, en outre, qu'elles ne sont point d'une importation facile et qu'avant de les adopter il a fallu sans doute les entendre répéter plus d'une fois.

Les Barbares dont nous constatons ainsi la présence ne sont pas des Wisigoths. Pas plus que les hauts dignitaires dont nous avons parlé, les affranchis de saint Cybard ne sont des Goths. Les noms qu'ils portent ont avec les noms francs que nous connaissons une analogie qui va parfois jusqu'à l'identité. Il ne faut pas oublier non

Digitized by Google

plus que les Wisigoths sont Ariens; or, pour si large de cœur qu'ait été l'ermite d'Angoulême, il est difficile d'admettre que le meilleur des saints de ce temps ait, ou exclusivement procuré la liberté à des hérétiques, ou indifféremment réparti ses bienfaits. Au surplus nous avons dans l'une des clauses de l'acte d'affranchissement la preuve, au moins implicite, que ceux qui en bénéficient sont catholiques et, par conséquent, ne sont point Wisigoths.

C'est donc en vain qu'on cherche des Goths dans l'Ouest après la conquête franque. Tous les moyens d'investigations qui étaient à notre disposition nous ont toujours conduit au même résultat négatif. Les maigres chroniques de l'époque n'en donneraient pas d'autre. Les successeurs de Clovis se disputent le pays; il y a entre la Loire et la Gironde des guerres, des révoltes, des trahisons, des alliances : le nom de Goths n'est plus prononcé. La guerre de Clovis a été à la fois une guerre de religion et de conquête : les Ariens ont été exterminés; ceux qui ont échappé ont été refoulés d'abord jusqu'au pied des Pyrénées, puis en Espagne. Leur disparition n'a pas dû laisser d'ailleurs un grand vide dans la population, au milieu de laquelle ils n'avaient été qu'une minorité, une sorte de colonie militaire.

Les Barbares dont nous avons partout constaté la présence dans l'Ouest sont des Francs, qui, après la conquête du pays par un des leurs, sont venus s'y fixer. Une des erreurs de M. de Baye, de M. Barrière et de M. Delamain lui-même, est de croire qu'il n'y a eu de Francs chez nous qu'aux dates enregistrées par l'histoire et sur les points indiqués par les chroniques, en 507, par exemple, sur le chemin de Tours à Angoulême. Ils ne tiennent pas compte de cet afflux de gens qui vinrent prendre leur part des territoires conquis, de cette infiltration de peuples à demi sauvages dans un pays plus riche et en partie dépeuplé. C'est ce déplacement, plus ou moins pacifique, qui constitue l'invasion. La véritable invasion, ce n'est pas le passage d'une horde qui détruit et va plus loin; c'est cette endosmose d'une population dans une autre, qu'elle modifie plus ou moins selon que l'immigration est plus ou moins intense, plus ou moins active.

Maintenant que les abords de la question sont dégagés, revenons aux cimetières barbares, qui font l'objet de nos recherches.

Les Goths, arrivés dans l'Ouest après 419, en disparaissent en 507. S'il y a des cimetières wisigothiques c'est entre ces deux dates qu'il faut les placer. Où sont-ils? Aucune des données approximatives que nous ont, jusqu'ici, fournies les nécropoles barbares de nos provinces ne nous autorise à les faire remonter jusque-là. A Herpes on a trouvé des monnaies, elles sont du milieu du VI^e^ siècle; à Antigny les caractères épigraphiques de certaines tombes nous reportent seulement à la seconde moitié du même siècle; à Poitiers, le monument de

Digitized by Google

Mellebaude est du VII^e^, ou tout au plus de la fin du VI^e^ siècle.

Nous pourrions peut-être maintenant aller plus loin et nous demander si c'est bien réellement au milieu des sépultures barbares qu'on a chance de trouver celles des Wisigoths. Établis en Aquitaine après un siècle de contact avec la société romaine, ils en avaient à bien des égards adopté les mœurs. Ils disparaissent de la Gaule à peu près en même temps que les Romains y perdent leur dernière province. C'est à ce moment que sombre la civilisation antique et que commence la période barbare. Où dorment les Wisigoths? Avec les derniers Gallo-Romains ou avec les premiers Barbares?

Une autre question : après la conquête il y a chez nous des Francs et il y en a dans toutes les classes de la société; or, ces gens-là, esclaves, comtes, duc, évêques, mouraient, où sont leurs sépultures si, comme on le prétend, les cimetières barbares de l'Ouest sont des cimetières wisigoths?

Où sont-elles aussi les tombes des indigènes, qui, aux VI^e^ et VII^e^ siècles, comme en tout temps, ont assurément formé le noyau de la population?

Qu'on veuille bien, en effet, le remarquer : entre le V^e^ et le IX^e^ siècles il n'y a pas chez nous deux sortes de cimetières. Il y a ceux que jusqu'ici on a appelés barbares, francs ou mérovingiens. Ils sont plus ou moins bien constatés, plus ou moins nombreux, mais on n'en connaît pas d'autres, et ceux qui les attribuent aux Wisigoths, à supposer qu'il y eût encore des Wisigoths, auraient dû songer à nous dire en même temps où repose le reste, c'est-à-dire la grande majorité de la population.

Les cimetières barbares de notre région ont été le rendez-vous commun de tous nos devanciers. A côté des indigènes, il y a là les nouveaux venus, les Francs, plus ou moins nombreux selon les localités et qui, par exception, à Herpes, paraissent avoir été la majorité. Nous admettrions même que dans ces nécropoles il y a également des Wisigoths, sans avoir pour cela rien à changer à nos conclusions; mais il faudrait qu'on nous démontrât d'abord qu'il y avait encore des Goths chez nous aux VI^e^, VII^e^ et VIII^e^ siècles et qu'on nous fournît, en outre, la preuve qu'ils se sont convertis. Les anciens Aquitains sont orthodoxes; les Francs le sont aussi; il n'y a pas de raison pour que le même prêtre ne les conduise pas tous au même champ de repos. Les Wisigoths sont excommuniés; on a pu vivre côte à côte avec eux quand ils étaient les maîtres; mais si d'aventure, depuis leur défaite, il en était resté encore quelques-uns dans nos campagnes, après la mort il n'y aurait pas eu de place pour eux dans le cimetière de la paroisse.

A Suivre. A. LIÈVRE.

Digitized by Google

LES STANCES LIBRES DANS MOLIÈRE

Dans un article de ce *Bulletin* (mai 1893) et en deux endroits de son livre sur l'*Evolution du vers français* (pp. 99 et 321-324), M. Maurice Souriau s'est occupé, avec une bienveillance dont je lui suis reconnaissant, de ma brochure sur *les Stances libres dans Molière* (Hachette, 1893), où je compare les vers d'Amphitryon aux vers libres de La Fontaine et aux stances de la versification lyrique.

Voici en quelques mots, ce que j'y expose :

1° Les rimes mêlées de notre vers libre, dont La Fontaine a donné le modèle classique, sont une combinaison des rimes plates ou suivies avec les rimes croisées, embrassées ou répétées. — Or, Molière, dans Amphitryon, a renoncé à la rime plate, l'un des éléments constitutifs du vers libre, pour n'employer que les combinaisons propres aux stances et aux strophes de la poésie lyrique.

2° Si La Fontaine aime à enchaîner par le sens ses groupes de rimes les uns aux autres, en réunissant plusieurs groupes ou parties de groupes dans l'expression d'une même idée, par exemple, en commençant une phrase à l'un des trois derniers vers d'un groupe *aabb*, *abab* ou *abba* pour la finir dans un groupe *ccdd cdcd* ou *cddc* ; si, en un mot, les groupes de rimes ne présentent ordinairement chez lui qu'un sens incomplet, dans *Amphitryon*, au contraire, un groupe de rimes a toujours un sens complet, et il n'y a pas une seule phrase commençant, comme chez La Fontaine, dans un groupe pour finir dans un autre.

Telles sont les deux lois principales de la versification d'*Amphitryon*. Je crois avoir montré que les exceptions ne sont qu'apparentes, bien plus, qu'elles sont vraiment intéressantes en ce qu'elles viennent à l'appui de la règle. L'exception même que M. Souriau signale (v. 34-35), je m'en suis expliqué par trois fois (pp. 35, 69, 77) ; et M. Souriau paraît n'y attacher d'importance qu'au point de vue de l'alternance des rimes, dont j'aurai tout à l'heure à m'occuper.

Est-ce à tort ou avec raison que j'ai donné le nom de *stances libres* à ces formes de la versification d'*Amphitryon*, qui s'écartent du type du vers libre tel qu'il est admis par définition ? En somme, la question est assez peu intéressante, même pour moi. Je désire qu'il soit bien admis que l'agencement des rimes dans *Amphitryon* ne rappelle pas les combinaisons du vers libre, mais celles de la versification lyrique : quant à prétendre que Molière ait cru faire des stances lyriques comme celles de Malherbe, M. Souriau ne songe pas à supposer chez moi une telle naïveté.

Digitized by Google

Mais ce terme de *stances* le choque visiblement. S'il ne conteste pas que la rime plate soit proscrite, ni que les groupes de rimes soient indépendants les uns des autres, il ne s'en refuse pas moins à admettre la division en stances libres.

Il est une objection de M. Souriau qu'il me paraît détruire lui-même par une appréciation élogieuse qu'il veut bien faire. Si ma théorie est « très neuve et très ingénieuse », comme il le dit, c'est évidemment parce qu'elle s'appuie sur des faits qui « n'avaient jamais été, comme il le dit plus loin, remarqués par les lecteurs les plus attentifs. » Est-il juste de m'opposer cette inattention des lecteurs les plus attentifs pour donner à entendre que la division signalée par moi n'est pas très sensible? A ce compte, toute théorie neuve serait d'autant plus fausse qu'elle s'appuierait sur plus de faits, et que l'inattention desdits lecteurs serait moins explicable.

Les faits existent ou n'existent pas; et chacun peut aisément vérifier l'exactitude de mes citations. Quant aux conclusions à en tirer, il faut d'abord s'entendre sur les mots.

On peut, comme le réclame l'auteur de l'article consacré à ma brochure dans la *Revue critique* du 3 décembre, n'appeler stance ou strophe qu' « un *schema* métrique qui se répète périodiquement semblable à lui-même, » et donner le nom de *groupe* ou de *système* à un ensemble non uniformément répété.

A vrai dire, je ne vois guère l'avantage d'une telle complication. Ces derniers mots ont besoin d'être assez longuement déterminés pour signifier quelque chose de précis. Par exemple, pour définir complètement certaines parties des chœurs *d'Esther* et *d'Athalie*, il faudra dire : des groupes ou systèmes inégaux, indépendants les uns des autres par le sens, et dans chacun desquels une suite non uniformément répétée de mesures et de rimes présente une des combinaisons propres aux stances ou strophes. Or, il n'y a rien dans tout cela que l'expression de stances libres ne rappelle immédiatement aux lettrés. C'est pour cette raison que je l'ai choisie à propos de Molière.

Ces chœurs *d'Esther* et *d'Athalie* dans lesquels on est assez disposé à voir des stances, parce que Racine s'y est élevé, comme dit M. Souriau, « à une hauteur lyrique qui n'avait pas été atteinte jusqu'à lui, » vont me fournir un argument pour me justifier.

M. Souriau y trouve lui-même des stances et des strophes dont il étudie les combinaisons avec celles des *Hymnes du Bréviaire romain*. Ces stances étant irrégulières, on peut bien les appeler des stances libres, de même que l'ancienne dénomination de vers irréguliers a fait place à celle de vers libre.

Mais M. Souriau ne dit pas où finit le vers libre, où commence la stance. Pour lui (*Evolution*, p. 485), les chœurs *d'Esther* se composent de quelques stances, qui sont comme entraînées et comme noyées

Digitized by Google

dans un courant de vers libres ; et les chœurs *d'Athalie* sont en vers libres, ainsi que la prophétie de Joad.

S'il s'agissait d'établir une statistique des stances et des vers libres, il est possible que nous ne serions nullement d'accord, M. Souriau et moi. Je lui demanderais certainement la permission de détacher de la prophétie de Joad un certain nombre de stances, sans parler d'un groupe, relativement important, d'alexandrins à rime suivie, et de voir aussi plus d'une stance dans les chœurs *d'Athalie*, notamment aux endroits (350-351, 370-371, 767-768, 803-804) où la violation de la règle d'alternance entre les rimes féminines et les rimes masculines marque « un de ces repos qu'aime l'ode artificielle, » et qu'il est impossible, suivant lui, de noter au passage.

Mais enfin, reconnaissons, comme lui, que les vers libres abondent dans les chœurs de Racine. La rime plate, en effet, n'y est pas rare, et parfois les groupes de rimes s'enchaînent par le sens à peu près comme chez La Fontaine. Oserai-je en tirer cette conclusion inattendue : que, précisément, la versification d'*Amphitryon* ressemble beaucoup plus que celle des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, à une suite de stances lyriques ?

Encore une fois, il ne s'agit que de la forme : la dignité du sujet, le ton des personnages n'a rien à faire ici. Si l'on faisait observer qu'il y a ressemblance, pour l'arrangement des rimes, entre ces quatre vers de Racine, qui sont une des plus belles choses de notre langue :

O Dieu que la gloire couronne,
Dieu que la lumière environne,
Qui vole sur l'aile des vents,
Et dont le trône est porté par les anges !
(*Esther*, I, 5 ; v. 353-356)

et ces quatre vers de La Fontaine :

Le Monarque des dieux leur envoie une grue,
Qui les croque, qui les tue,
Qui les gobe à son plaisir ;
Et grenouilles de se plaindre ;
(*Fables*, III, 4, v. 26-29.)

ressemblance parfaite jusque dans la suite de deux vers qui, de part et d'autre, complète une strophe (*aabcbc*) :

Dieu qui veux bien que de simples enfants
Avec eux chantent tes louanges !

—

Et Jupin de leur dire : Eh quoi ? votre désir
A ses lois croit-il nous astreindre ?

Digitized by Google

Si, dis-je, on faisait un tel rapprochement, on se livrerait à un amusement puéril, sans doute, mais le rapprochement n'en serait pas moins exact. Encore pourrait-on objecter ici que les six vers de La Fontaine se rattachent à ce qui précède par la répétition de la rime en *ue* (remue, rompue, grue, tue) tandis qu'il n'en pas de même pour les six vers de Racine. Mais quelle différence verrait-on entre les strophes d'*Esther* et ces six vers de La Fontaine ?

L'autre animal, tout au contraire,
Bien éloigné de nous mal faire,
Servira quelque jour peut-être à nos repas.
Quant au chat, c'est sur nous qu'il fonde sa cuisine.
Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger des gens sur la mine. »

(*Fables*, VI, 5, v. 37-42.)

Eh bien, supposons qu'on puisse ainsi découper La Fontaine en tranches de 4, de 5, de 6 vers ou plus : aurait on, oui ou non, le droit de dire que sa versification ressemble en cela à celle des strophes ? et, pour abréger, qu'elle est en strophes libres ?

Or, ce qui, chez La Fontaine n'est qu'à l'état d'insignifiante exception, se trouve constamment dans *Amphitryon* : je n'ai pas voulu dire autre chose. Y a-t-il une différence, au point de vue de la rime, entre un couplet comme celui-ci :

Est-ce que du retour que j'ai précipité
Un songe, cette nuit, Alcmène, dans votre âme
A prévenu la vérité ?
Et que, m'ayant peut-être en dormant bien traité,
Votre cœur se croit vers ma flamme
Assez amplement acquitté ?

(*Amphitryon*, II, 2; v. 898-903.)

ou entre le couplet suivant, qui est identique, et cette stance de Racine

Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux,
Frémissez, peuples de la terre,
Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux,
Est le seul qui commande aux cieux.
Ni les éclairs ni le tonnerre
N'obéissent point à vos dieux.

(*Esther*, I, 5; v. 342-347.)

Oui, il y a une petite différence, au profit de Molière : sa phrase se soutient jusqu'à la fin du groupe de rimes, tandis que celle de Racine tombe, peu heureusement, au quatrième vers, sur une rime plate.

Digitized by Google

Ailleurs, comme je l'ai dit, si, dans la vivacité d'un dialogue fréquemment coupé, il arrive qu'un groupe d'*Amphitryon*, pris à part, soit ordonné avec moins d'unité, il n'en constitue pas moins, par la forme extérieure, une combinaison de la versification lyrique.

Quant à cet argument que j'ai tiré de la violation de la règle d'alternance, violation qui a lieu si fréquemment dans *Amphitryon*, et qui, d'autre part est interdite au vers libre, tandis que les poètes de l'époque se la permettent d'une stance à une autre, M. Souriau me paraît y avoir attaché peut-être plus d'importance que moi-même, car c'est le seul qu'il ait essayé de réfuter par des faits.

Il m'objecte que Malherbe, que j'ai cité, ne se permet qu'une fois ce genre d'incorrection à partir du moment où il a constitué définitivement sa strophe lyrique. Je répondrai en lui rappelant les pièces 7, 9, 15, 32, 37, 41, 47, 58, 59, 77, 88, 98. 108, 111 et 113 (de l'édition Lalanne), et je lui demanderai si vraiment la plupart de ces pièces n'appartiennent pas à l'époque de la maturité poétique de Malherbe, alors que, pour huit d'entre elles les dates en sont fixées entre 1609 et 1628 ?

Quoi qu'il en soit, je veux bien renoncer, sur son conseil, à l'autorité de Malherbe, pour revenir, en terminant, à Racine, dont il ne dit rien, et que j'ai cité aussi, à Racine, qui, dans les chœurs d'*Esther* se permet de violer la règle d'alternance une douzaine de fois, et cela toujours en passant d'une stance à une autre, jamais au sein d'un même groupe de rimes.

En résumé, même en admettant que la dénomination de *stances libres* soit très mal choisie et même en n'attachant aucune importance à cette violation de l'alternance, ou en supposant si l'on veut une succession régulière comme dans *Psyché*, *Amphitryon*, quelque nom qu'on donne à cette versification, ressemble beaucoup plus, par la forme extérieure de tous les groupes de rimes, à une suite de stances et de strophes qu'à une série de vers libres.

Charles Comte.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les Caractères, par F. Paulhan. — Alcan, 1894.

Je laisse le soin d'apprécier la valeur philosophique de ce livre aux philosophes de profession, quoique l'auteur semble se défier un peu de l'impartialité des savants de carrière lorsqu'ils apprécient les travaux « de ceux qui n'ont pas les titres officiels voulus pour traiter une question ».

Digitized by Google

Je me contente de me placer à ce point de vue : quelle utilité peuvent retirer de la lecture de ce livre, les littérateurs ou les « littéraires » ?

Bien entendu ce n'est pas une réédition philosophique de La Bruyère qu'ils trouveront là, mais une étude systématique des types formés par la prédominance d'une forme particulière de l'activité mentale, la prédominance ou le défaut d'une tendance. Et en lisant ces études abstraites, ils verront apparaître, comme une vivante illustration de la page placée sous leurs yeux, la figure des héros et des héroïnes de tragédie : le chapitre sur les types « qui résultent de la prédominance de l'association par contrastes », est le meilleur commentaire du caractère de Roxane. On comprend mieux, après avoir lu l'étude sur les « unifiés », combien la psychologie de nos grands tragiques est plus vraie, moins conventionnelle qu'on n'a voulu le prétendre.

En soulignant ce côté intéressant du nouveau livre de M. Paulhan, je mets du même coup en lumière un des côtés de son esprit, une des tendances des philosophes modernes Dans la nécessité où les psychologues originaux se sont vus de reculer les limites de l'information ancienne, ils n'ont pas borné leurs emprunts à la physiologie, à la psychiatrie, etc ; les meilleurs ont pensé que la littérature était un champ d'observations, ou bien déjà réunies par les auteurs, ou bien faciles à glaner dans leurs ouvrages, leur correspondance, leur vie. C'est ainsi que nous trouvons ici une esquisse de Joseph de Maistre, souvenir d'une étude plus poussée[1], là un portrait en pied de Flaubert qui termine le livre et en justifie la méthode.

Malgré l'attrait littéraire que présente ce livre, lu dans un but d'utilisation spéciale, c'est toujours bien entendu l'intérêt philosophique qui prédomine. Tout en maîtrisant et en entraînant la pensée du lecteur, *les Caractères* de M. Paulhan amènent à réfléchir, et l'on se surprend par instants soit à discuter soit à compléter la pensée de l'auteur. Ainsi le chapitre sur l'amitié éveille dans l'esprit certains doutes. Ce sentiment est-il aussi immuable que les autres? N'a-t-il pas suivi une évolution considérable ? S'il persiste encore entre les femmes, n'a t-il pas une tendance à décroître chez l'homme, et n'a-t-il pas disparu entre l'homme et la femme ? (si tant est que ce dernier cas ait jamais pu exister, à moins d'admettre la célèbre théorie de Sainte-Beuve sur le clou d'or). Par suite de quelles modifications sociales l'amitié tient-elle dans notre vie une place plus restreinte encore que ce mot dans notre conversation ? Jeune, on a des camarades ; vieux, on a des relations : mais qui donc a des amis ? A qui disons-nous « mon ami » alors que nous l'écrivons souvent, en tête des lettres les plus banales ? Ecoutez quelqu'un commencer une anec-

[1] Joseph de Maistre et sa philosophie, par Paulhan ; Alcan, 1893.

Digitized by Google

dote sur « mon ami un tel » : il y a cent à parier que le dit un tel va passer un mauvais quart d'heure. En somme nos affections sont aussi vives que jamais : nos amitiés n'ont-elles pas faibli[1] ?

Ce ne sont pas des idées que je développe, mais des questions que je pose aux lecteurs de ce beau livre. Plus d'un, sachant que l'amitié est le privilège des âmes nobles, protestera avec indignation contre mon scepticisme. Comme amende honorable, je reconnaîtrai qu'au moins nous serons tous d'accord sur un point : la sympathie intellectuelle existe, et on l'éprouve vivement pour l'auteur d'une étude aussi utile, aussi originale.

M. Souriau.

RAPPORTS DE LA MORALE ET DE LA MÉTAPHYSIQUE[2]

La Philosophie semble bien avoir été la source commune de laquelle sont graduellement sorties toutes nos sciences. A l'origine, elle comprenait, en Grèce, toute sorte de spéculation aussi bien sur la nature que sur les idées morales. L'extension rapide du champ des connaissances nécessita bientôt une division du travail entre les savants et cette spécialisation de plus en plus utile a donné naissance, au cours d'une lente évolution, à toutes les sciences particulières. Le progrès a donc consisté pour elles à se détacher de la Métaphysique dont elles n'étaient tout d'abord qu'une partie. Les mathématiques ont les premières conquis leur indépendance, bientôt suivies par l'histoire et longtemps après par les sciences de la nature. Il y a quelques années, on unissait encore étroitement à la Métaphysique sous le nom de sciences philosophiques : la Psychologie, la Logique et la Morale. La Psychologie s'est affranchie depuis du joug de la Métaphysique, et l'on peut dire que ses progrès datent du jour où elle a abandonné des spéculations purement verbales sur l'âme et ses facultés pour étudier exclusivement les faits psychiques et leurs lois. Quelques philosophes voudraient assurer à la Morale la même indépendance vis à vis de la Philosophie première et leur thèse gagne de jour en jour de nouveaux partisans. Reste à savoir si cette entreprise est légitime. La morale peut-elle, étant donnée la nature de ses rap-

[1] On peut lire sur l'amitié une bien jolie page de Mirabeau, citée par Lucas Montigny, dans ses *Mémoires de Mirabeau*, IV, 497.

[2] Composition ayant obtenu le 2e prix au Concours général des Lycées et Collèges des départements en 1893. L'auteur est élève au lycée de Châteauroux.

Digitized by Google

ports avec la Métaphysique, espérer une aussi large autonomie que les autres sciences ?

Les principes moraux se rattachent rationnellement à quelques hypothèses générales qui les expliquent et qui, une fois posées, en garantissent la valeur. La discussion complète de ces postulats de la morale relevant de la métaphysique, les deux sciences ont entre elles d'étroits rapports. A la base de la Morale, Kant place à juste titre l'idée du devoir, c'est-à-dire de l'obligation nettement sentie par tout être raisonnable de conformer sa conduite à des fins générales. « Agis de telle façon, dit-il excellemment, que la maxime de ton vouloir puisse toujours valoir en même temps comme principe d'une législation universelle. » De cette idée de devoir découle immédiatement le postulat de la Liberté. Kant remarquait lui-même que notre sentiment d'obligation morale serait absurde si nous ne jouissions pas d'un entier libre arbitre. Admettons en effet que la science ait définitivement établi le déterminisme moral : sous l'empire de notre nature et des conditions extérieures nous accomplirons d'une façon toute naturelle et nécessaire soit le bien, soit le mal. La loi du devoir deviendra donc ou bien inutile ou bien absurde, et dans les deux cas les idées de mérite ou de démérite dont la présence dans la conscience ne peut être niée seront inexplicables. Le seul moyen de résoudre la difficulté et tenant compte de toutes les données de la conscience morale est de poser la liberté comme nécessaire. Alors commence la tâche de la Métaphysique qui est de concilier le postulat de la liberté avec les exigences du déterminisme, de résoudre la « dramatique » antinomie entre la morale et la science.

Si nous considérons maintenant l'idée de vertu, nous jugeons nécessaire que la vertu soit réalisée dans sa pleinitude, que la sainteté soit. Or cet idéal que nous concevons comme devant se réaliser est loin de l'être dans les limites de notre vie phénoménale. Le sage des stoïciens n'avait, de leur propre aveu, jamais existé et notre faiblesse ne saurait se flatter d'avoir atteint ce type idéal. Puisque cette vie ne nous suffit pas pour satisfaire les exigences de notre conscience morale nous sommes conduits à postuler la prolongation de l'existence au-delà de la mort. Cette immortalité de l'âme est-elle concevable ? Pouvons-nous la démontrer et par quels arguments ? Ce sont là des problèmes de Métaphysique. Remarquons cependant que la morale n'exige pas un brusque changement qui, au moment de la mort nous rendrait ou absolument parfaits, ou absolument mauvais Non, la morale postule seulement la possibilité d'un progrès indéfini qui nous rapproche sans cesse de l'idéal de sainteté auquel nous aspirons.

L'idée du souverain bien a pour éléments la vertu et le bonheur. La vertu opprimée et souffrante n'est pas plus la perfection que le

Digitized by Google

bonheur sans la vertu. Réaliser l'union de la sainteté et de la félicité tel doit donc être le but des sanctions de la loi morale dont la discussion relève à la fois de la Morale et de la Métaphysique. On condamne souvent la théorie des peines et des récompenses parce qu'elle est trop anthropomorphique et qu'elle enlève à la vertu son désintéressement. Mais la question peut être posée d'une façon plus approfondie. L'univers semble se développer suivant des lois étrangères à nos préoccupations morales. Nous ne voyons rien dans les lois de la nature qui nous assure du triomphe de la Moralité. Si, nous laissant guider par les apparences, nous concevons le monde comme une vaste machine où l'apparition de la vie et de la conscience soit un fait fortuit n'ayant point sa condition dans le reste des choses, nous en arrivons vite à douter de la loi morale Pour nous attacher à elle, travailler à la faire triompher, il faut avoir la ferme conviction que l'avenir de l'humanité est assuré, que le dernier triomphe appartient à la moralité; il faut croire que le progrès du monde n'est pas tout physique mais qu'il est aussi moral, que la contradiction entre la nature et la moralité n'est qu'apparente, qu'elles ont un principe commun qui assure l'harmonie de ces deux ordres aujourd'hui opposés La Morale conduit par là à affirmer l'existence d'une Raison supérieure dirigeant le monde physique et le monde moral vers un même but, vers un idéal de justice et de bonheur. La Métaphysique s'empare ensuite de cette conception, la développe, la renforce de nouveaux arguments et établit ainsi la théorie de l'existence de Dieu.

Les trois postulats de la liberté, de l'immortalité de l'âme et de l'harmonie entre le monde physique et le monde moral sont donc des traits d'union entre la Morale et la Métaphysique. Des philosophes ont cependant soutenu, en se plaçant à des points de vue bien différents, que la Morale n'a pas besoin de ces hypothèses métaphysiques. La continuité du progrès moral ne postule en rien, a-t-on dit, l'immortalité de l'âme. Ce qui est nécessaire, c'est que la législation morale universelle devienne graduellement la législation de la société humaine. On conçoit que les efforts accumulés des sages et des générations successives amènent la société à un état de paix dans lequel, la corrélation des droits et des devoirs étant devenue la loi des rapports entre les hommes, notre idéal moral soit pleinement réalisé. Cette opinion ne paraît guère soutenable. Est-il juste que des hommes travaillent à amener le règne d'un bonheur dont d'autres jouiront à leur place? D'ailleurs une société parfaite ne peut être composée que de personnes parfaites; une telle société est donc impossible puisque notre vie phénoménale ne nous permet pas de réaliser la perfection morale. Enfin ces personnes parfaites, en admettant qu'elles puissent exister, ne sauraient mourir sans que cette mort renverse notre croyance en la justice du monde. Comment la perfection une fois

Digitized by Google

réalisée pourrait-elle s'anéantir? On est donc forcé d'admettre au moins l'immortalité des membres de la « Société de paix » et l'on a seulement reculé la difficulté sans la résoudre.

Le postulat de l'harmonie entre le monde physique et le monde moral résiste aussi bien aux objections des philosophes que celui de l'immortalité L'héroïque théorie des Stoïciens a été reprise par quelques contemporains; ils affirment que la vertu est désirable pour elle-même indépendamment de toute sanction de toute garantie d'une justice du monde. Il suffit au sage de connaître le devoir pour l'aimer et s'y soumettre Même si nos idéaux, si la vertu, si la justice n'étaient que des conceptions purement subjectives, si celui qui les prend pour règles de conduite était dupe d'une illusion, il resterait toujours vrai que ces idéaux sont de belles illusions et qu'ils sont pour nous la source de nobles pensées Le vrai sage ne recherche pas si son obéissance au devoir sera récompensée, si son œuvre ne sera pas anéantie par la nature indifférente, hostile peut-être aux fins qu'il poursuit.

Peu lui importe de laisser derrière lui quelque chose de durable pourvu que trouvant en lui-même la loi du devoir il lui obéisse sans examen. Son dévouement aura d'autant plus de valeur qu'il sera plus absolu. Voilà certes une belle théorie, trop belle même car pour quelques âmes d'élite comme Renan ou Guyau qui ont pu la mettre en pratique, combien d'hommes ne sentent pas la jouissance profonde et tout intellectuelle que procure l'obéissance à la loi du devoir! Une morale sans sanction n'est pas faite pour la foule; c'est une morale pour une élite et partant insuffisante. La contradiction serait d'ailleurs au sein même de notre esprit si la vertu que nous nous sentons obligés de pratiquer n'était qu'une duperie Enfin puisque jusqu'ici les lois de notre raison théorique se sont toujours trouvées d'accord avec l'ordre du monde pourquoi n'en serait-il pas de même des lois de notre raison pratique

Renan accordait trop à l'homme en le croyant capable de pratiquer une morale sans sanction; les utilitaires qui nient la transcendance de la loi morale se font une bien moins haute idée de sa nature, tout en concluant de même : les postulats sont inutiles et illégitimes. La plupart d'entre eux, prenant pour base de la morale l'intérêt général, sont forcés d'admettre quelques éléments rationnels et sont conduits malgré eux aux hypothèses de la liberté de l'immortalité et de l'existence de Dieu Les autres pour échapper à la difficulté n'admettent pour principe que l'intérêt immédiat et particulier. Leur paradoxe aboutit vite à un nihilisme moral analogue à celui de Nitche, facilement refuté par ses conséquences sociales et les données de la conscience.

Concluons donc que, à quelque point de vue que l'on se place, on a tort de nier les rapports qui unissent la morale et la métaphysique,

Digitized by Google

puisque la première montre la nécessité de ses postulats et que la seconde en discute la valeur. Une dernière question se pose : laquelle des deux sciences doit logiquement précéder l'autre ? Est-ce la Métaphysique qui assure une base à la Morale ou bien la Morale qui fournit à la Métaphysique des éléments de sa critique ? Les deux théories sont aujourd'hui en présence D'après la première la Métaphysique doit prouver d'abord par ses seules forces la liberté, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu. Alors seulement la Morale peut sur ce fondement solide construire déductivement l'ensemble de ses lois particulières, on ne saurait parler d'une Morale indépendante car elle manquerait de fondement et d'autorité pour s'imposer à nous. Cette conception soulève de nombreuses objections. Les Métaphysiciens ne sont pas encore parvenus et ils ne parviendront certainement pas de sitôt à prouver indubitablement la liberté, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu. Si la Morale attendait pour formuler ses règles pratiques que la Métaphysique lui fournisse des conclusions positives elle risquerait fort de ne jamais se constituer La Physique n'a pas attendu pour observer les faits et induire leurs lois que les philosophes fussent tombés d'accord sur l'existence de la matière. Non, elle s'est mise à l'œuvre laissant de côté toute hypothèse métaphysique. La Morale n'a qu'à suivre cet exemple. Remarquons enfin que les seuls arguments en faveur des postulats qui aient résisté à la critique Kantienne sont les arguments moraux. La Morale doit donc se constituer non seulement indépendamment de la Métaphysique, mais encore avant elle puisque la Métaphysique ne peut arriver à aucune conclusion sur les questions de la liberté, de l'immortalité et de l'existence de Dieu sans le secours des idées morales.

Il est tout un ensemble de faits et de conceptions qui fournissent à la Morale une base bien plus solide que les hypothèses métaphysiques. Que l'on s'appuie sur les données de la conscience, sur l'idée du devoir ; que l'on recherche les conditions auxquelles doivent répondre les rapports entre les personnes, celles qui rendent possible l'existence de la société ; on arrivera facilement à constituer tout un système de lois pratiques qui se suffit parfaitement à lui-même. Cette science vraiment positive une fois établie, si nous voulons étendre notre réflexion et chercher par quelles hypothèses générales nous pouvons le mieux concevoir la réalisation des lois morales, alors se présentent à nous les trois postulats de la liberté de l'immortalité de l'âme et de l'harmonie entre le monde physique et le monde moral De même, le chimiste établit ses lois expérimentales indépendamment de toute hypothèse métaphysique ; puis s'il veut aller plu savant dans la connaissance de l'univers il est amené à rechercher l'hypothèse générale qui explique le mieux les lois qu'il a découvertes : il suppose que la matière est composée d'atomes. Ce n'est pas la théorie athomique qui

Digitized by Google

fondé les lois des combinaisons; mais ce sont ces lois qui suggèrent l'hypothèse de la discontinuité de la matière. Ce ne sont pas non plus les postulats qui garantissent les lois morales, mais c'est au contraire parceque nous croyons à la valeur des idées morales que nous posons les postulats qui nous permettent d'en concevoir le mieux la réalisation. Quelle est la valeur intrinsèque de ces hypothèses? Sont-elles d'accord avec les exigences de la science? Il appartient à la Métaphysique de répondre à ces questions. La Morale laisse les problèmes qu'elle pose indéterminés, la Métaphysique doit en chercher la solution. Sa tâche est de synthétiser les données de la science et celles de la morale pour s'élever à une vue de l'univers de plus en plus compréhensive et de plus en plus adéquate à la réalité.

La morale peut et doit donc s'affranchir de la dépendance dans laquelle certains voudraient la maintenir vis-à-vis de la philosophie première. Elle n'est pas un prolongement, un chapitre détaché de la métaphysique; c'est une science spéciale ayant son objet et sa méthode propres. La métaphysique a avec elle des rapports analogues à ceux qui l'unissent à toutes les autres sciences. Si l'on peut dire que la psychologie est aujourd'hui bien indépendante, il est permis d'espérer que la morale le sera au même titre demain

Ainsi s'achèvera l'évolution de la philosophie. Comprenant à l'origine tout savoir, elle sera définitivement réduit dans l'avenir à la métaphysique. Toutes nos sciences, qui ont peu à peu conquis leur autonomie, continueront de se développer, ouvrant tous les jours de nouveaux horizons à notre curiosité. De même les cellules sorties d'une cellule mère croissent à leur tour, donnent naissance à de nouveaux êtres qui se ramifient, se divisent à l'infini.

Albert Aupetit,
Élève de Philosophie au Lycée de Châteauroux.

Digitized by Google

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

LICENCE ÈS LETTRES.

Session de novembre 1893.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Victor Hugo, dans la préface de Cromwell, dit qu'Athalie est une magnifique épopée. Que pensez-vous de ce jugement?

DISSERTATION LATINE. — Ratione demonstrabitur et exemplis historiarum scriptori delectum adhibendum esse et judicium, si veterem Atheniensium comoediam et Romanorum satiram in proprium suum opus convertere et imaginem inde rerum exprimere velit.

VERS LATINS. — Horatius Vario, per quem sibi aditus in Maecenatis domum et amicitiam patuerat, gratias agit.

PHILOSOPHIE. — De l'idéalisme.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — La philosophie morale et religieuse de Socrate.

GRAMMAIRE ET MÉTRIQUE. — Morphologie du futur, en latin et en grec; syntaxe des pronoms, en grec.

Le distique élégiaque, en grec et en latin.

HISTOIRE MODERNE ET GÉOGRAPHIE. — Résumer les clauses des principaux traités de paix signés par Louis XIV.

La France dans le Grand-Océan.

HISTOIRE ANCIENNE. — Tracer le tableau de la lutte entre Rome et la Germanie.

THÈME GREC. — *Causes de la guerre de la Macédoine et de la Perse.* — Quelle fut la véritable origine de la guerre de la Macédoine et de la Perse? il suffit d'y penser pour le découvrir.

La première cause fut la retraite des Grecs qui, sous la conduite de Xénophon, partirent des hautes provinces de l'Asie et traversèrent tout le pays qui leur était hostile sans qu'aucun barbare osât leur résister en face.

La seconde fut l'invasion d'Agésilas, roi de Lacédémone, qui, descendu en Asie sans trouver aucun obstacle assez considérable pour ralentir sa marche, ne fut rappelé en Grèce, avant d'avoir abouti, que par les troubles qui y étaient survenus.

Philippe, comparant donc la lâcheté et l'indolence des Perses avec sa propre valeur guerrière et celle des Macédoniens, se remet sans cesse devant les yeux les avantages et la gloire qui doivent être le prix du combat, s'attire la bienveillance unanime de la Grèce, prétexte aussitôt qu'il court venger les injures qu'elle a reçues des Perses et leur déclare la guerre...

(Le titre est à traduire).

Ces sujets sont à traiter par les étudiants avant le 31 janvier 1894.

CERTIFICAT D APTITUDE.

Version anglaise.

Christopher Marlowe.

For one who cared to speculate with Lamb upon the might-have-been, there is excellent occasion in the life of Christopher Marlowe. His life came to an end

Digitized by Google

three hundred years ago, and all the rich possibility that ended with it who could venture to reckon ? Without committing the profanity of declaring that maturer years and riper powers would have created in him another Shakespeare, it may, at least, be held that he had within him a dramatic genius second to that of none other of his contemporaries. And when we remember that these contemporaries are the great masters of Elizabethan drama, his place in English literature is not difficult to fix. Perhaps his greatest glory is that he made Shakespeare possible; his next greatest that had he never moulded his « mighty line », « Paradise Lost » might yet remain unwritten. If it be true, then, that he, like Keats, is one of « the inheritors of unfulfilled renown », the renown he inherits is not small. What Mrs. Browning says of this nineteenth century poet applies — with the slight change of age — even more aptly to the creator of blank-verse, who was Shakespeare's early master in tragedy. More than Keats he was

« The man who never stepped
In gradual progress like another man,
But turning grandly on his central self,
Ensphered himself in thirty perfect years,
And died not young. »

Version allemande.

Der junge Goethe und die Bibel.

Bald wird der Knabe mit der Bibel næher bekannt. Sein früh erwachter, reger Forschungstrieb wirft sich zunæchst auf das alte Testament. Er liest im hebræischen Grundtexte die Geschichte der Erzvæter, und das Leben Josephs reizt ihn zum ersten dichterischen Versuch. Er überrascht bald nach seiner Konfirmation den erstaunten Vater mit einer umfangreichen Sammlung selbst gedichteter geistlicher Oden und Lieder. Denn schon Klopstocks *Messias* hat seine Plantasie erfüllt und begeistert ihn zu dem ersten bedeutenderen poetischen Versuch, der die Ueberschrift trægt : *Die Hœllenfart Christi.* In diesem Gedichte wird der Erlœser mit Kloepstockschem Pathos, aber in einer nicht ungewandten Sprache, als majestætischer Beherrscher des Hœllenreiches dargestellt. Goethe würdigt in *Wahrheit und Dichtung* die hohe Bedeutung der Bibel für seine gesammte hœhere Bildung folgendermassen : « Ich für meine Person hatte sie lieb und werth; denn fast ihr allein war ich meine siltliche Bildung schuldig, und die Begebenheiten, die Lehren, die Symbole, die Gleichnisse, alles hatte sich tief bei mir eingedrückt und war auf die eine oder andere Weise wirksam gewesen ».

Composition française.

De la préparation de la classe par le professeur de langues vivantes.

Le jeudi 11 janvier, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude allemand.

Le jeudi 18 janvier, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude anglais.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : J.-A HILD.

POITIERS. — IMPRIMERIE MILLET ET PAIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES

AUTEURS ET DES MATIÈRES

DE LA ONZIÈME ANNÉE (1893)

Arnould (L.). — Anecdotes inédites sur Malherbe (page 90).

Aupetit. — Rapports de la Métaphysique et de la Morale (p. 355).

Carré. — La légende de Cathelineau, par Célestin Port (page 100). — Le Mémoire de M. Necker sur les assemblées provinciales (page 174). — Quelques mots sur la Presse clandestine (p. 324).

Chevaldin. — Note philologique « Mon Loyre gaulois » dans Joachim du Bellay (page 98). — Note étymologique, *invitare*, *invitus*. (page 166).

Compayré. — Discours prononcé aux obsèques de M. Arren (page 210). — Discours de Rentrée des Facultés (page 295).

Comte. — Les Stances libres dans Molière (p. 349),

Ernault. — Sur le Dictionnaire Benoist-Gœlzer (pages 40 et 85). — Note sur l'Iliade latine (page 132). — Rapport sur le concours littéraire ouvert entre les étudiants de la Faculté des lettres (page 309).

Hauser. — L'Alliance française, conférence faite à l'hôtel de ville de Poitiers (page 15).

Hild. — La Faculté des lettres à la Société des Antiquaires de l'Ouest (page 24). — La correspondance de Cicéron (p. 67). — La dernière année de Mozart (page 107). — Discours prononcé aux obsèques de M. Arren (page 215). — *Le Destin*, étude d'archéologie greco-romaine (page 216). — Rapport sur les travaux de la Faculté (page 282).

Digitized by Google

Joyau. — La Philosophie en France pendant la Révolution (page 128).

Lauret — Essai sur l'origine de l'idée de droit, par M. Gaston Richard (p. 202).

Leroy. — *A la maison*, comte russe de Tchechor (traduction).

Lièvre. — Les Sépultures mérovingiennes dans l'Ouest de la France (pages 270) et 341).

Parmentier. — Les langues vivantes aux examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (p. 34.) — Un bon examen de langues vivantes au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (p. 77). — Kurze Geschichte der Deutschen Litteratur (p. 123 et 149).

Pichon. — Le nouvel académicien, M. Ferdinand Brunetière (p. 158).

Richard. — Remarques sur les Souvenirs de Madame de Caylus (p. 257).

Souriau. — La versification de Lafontaine (p. 3, 47, 142, 185). — Le Roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours, par Paul Morillot (p. 60). — Le Faust de Gœthe, traduit en français dans le mètre de l'original et suivant les règles de la versification allemande, par P. Sabatier (p. 61). — Anecdotes inédites sur Malherbe, supplément de la vie de Malherbe, par Racan (p. 135). — Lesage, par M. Lintilhac. — Les Stances libres dans Molière (p. 168). — Les Caractères, par F. Paulhan (p. 353).

Chronique. — Pages 1, 35, 65, 105, 141, 173, 210, 245, 281 et 317).

Conférences du jeudi pour la préparation à l'agrégation des lettres et de grammaire (p. 2).

Revues bibliographiques — Pages 27, 230.

Nécrologie. — M. Adam, proviseur du lycée Buffon.

Préparation par correspondance. — Sujets de compositions (p. 31, 62, 103, 137, 171, 277, 313.

Corrigés de thèmes grecs. — Pages 30, 102, 136, 171.

Sujets de composition donnés aux examens du baccalauréat ès lettres et à la licence ès lettres (pages 67, 277 et 361).

Variétés. — Traduction en vers latins et grecs d'une pièce d'Alfred de Musset (p. 242).

Poitiers. — Imprimerie Millet et Pain.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

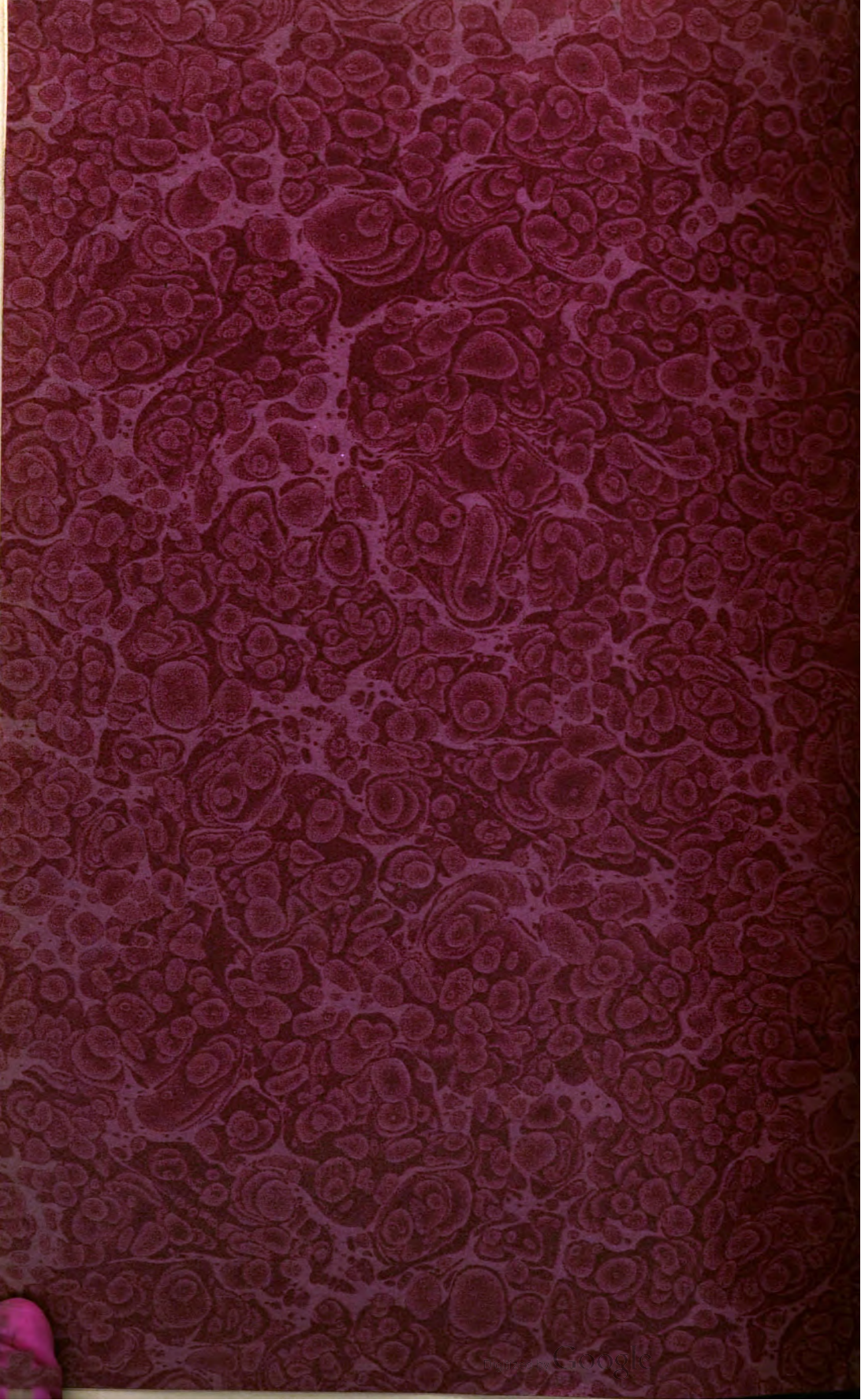
Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07473 6326

Digitized by Google